This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

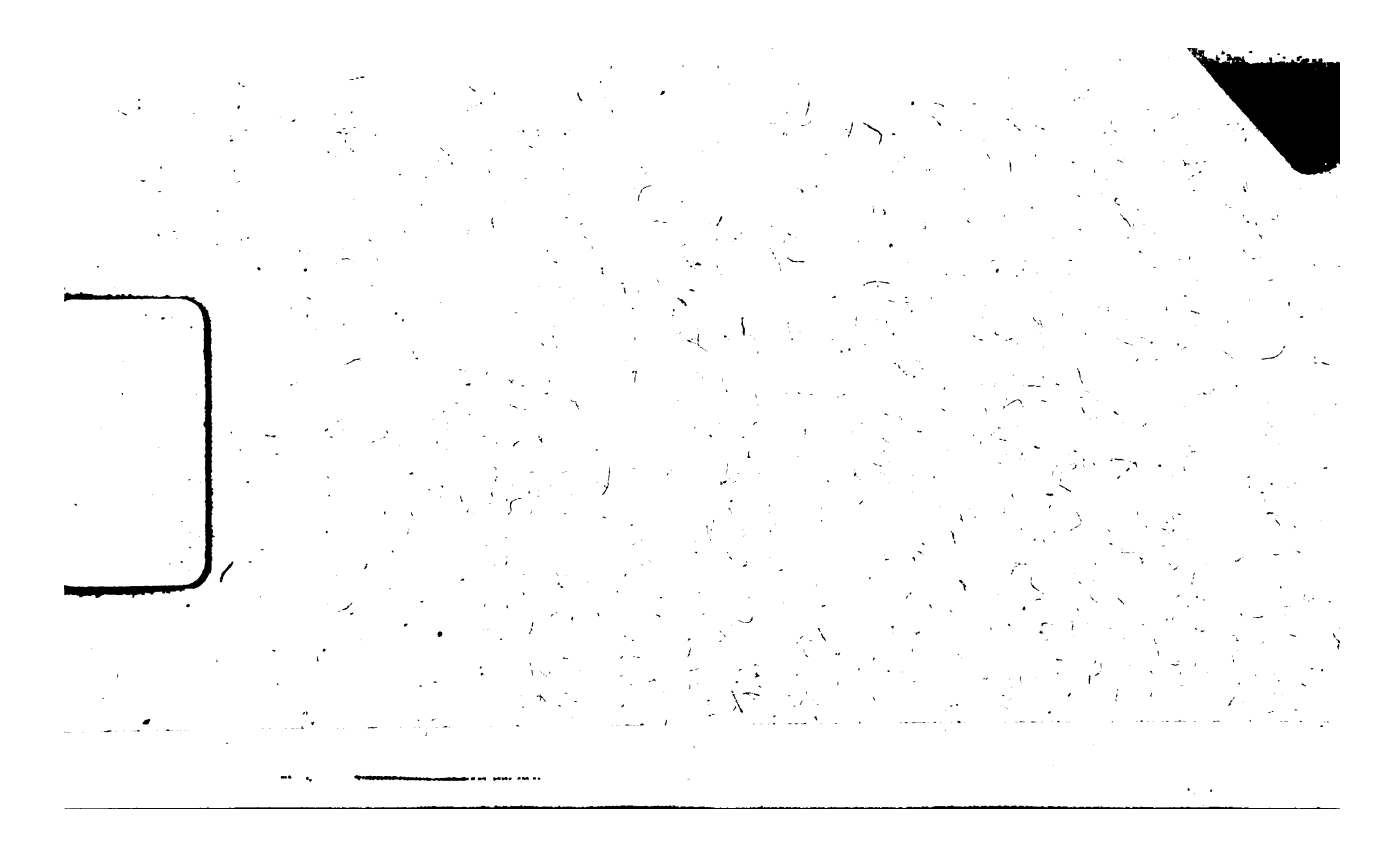

ST. SIMONS
DEL

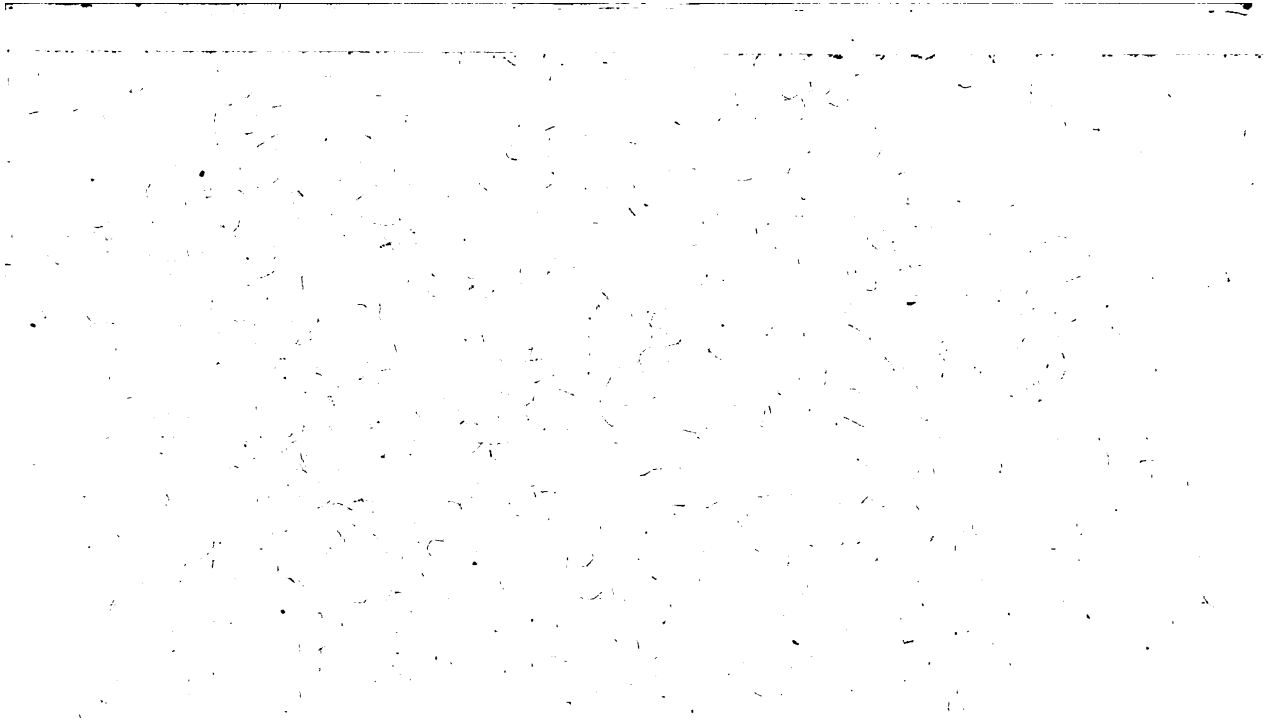

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

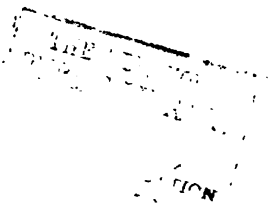

Louis Antoine Duc d'Antin

Forret Imp. r. St. Jacques, 29, Paris.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XVII.

PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CCXCIV.

Caractère de Monseigneur. — Problème si Monseigneur avait épousé mademoiselle Choin. — Monseigneur sans agréments, sans liberté, sans crédit avec le roi. — Monsieur et Monseigneur morts outrés contre le roi. — Monseigneur peu à Versailles. — Complaisant aux choses du sacre. — Monseigneur et madame de Maintenon fort éloignés. — Cour intime de Monseigneur. — Monseigneur plus que sec avec monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, aime M. le duc de Berry et traite bien madame la duchesse de Berry. — Monseigneur favorable aux ducs contre les princes. — Monseigneur fort vrai, mademoiselle Choin aussi. — Opposition de Monseigneur à l'alliance du sang bâtard prétendue. — Désintéressement de mademoiselle Choin. — Monseigneur attaché à la mémoire et à la famille du duc de Montausier. — Amours de Monseigneur. — Ridicule aventure. — Monseigneur n'aime point M. du Maine et traite bien le comte de Toulouse. — Cour plus ou moins particulière de Monseigneur. — Infamies du maréchal d'Huxelles. — Aversions de Monseigneur. — Éloignement de Monseigneur de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne. — M. et madame la duchesse de Berry bien avec

Monseigneur. — Crayon et projets de madame la duchesse de Berry. — Affection de Monseigneur pour le roi d'Espagne. — Portrait raccourci de Monseigneur.

Monseigneur était plutôt grand que petit, fort gros, mais sans être trop entassé, l'air fort haut et fort noble, sans rien de rude, et il aurait eu le visage fort agréable si M. le prince de Conti, le dernier mort, ne lui avait pas cassé le nez par malheur en jouant étant tous deux enfants. Il était d'un fort beau blond, il avait le visage fort rouge de hâle partout et fort plein, mais sans aucune physionomie; les plus belles jambes du monde, les pieds singulièrement petits et maigres. Il tâtonnait toujours en marchant, et mettait le pied à deux fois; il avait toujours peur de tomber, et il se faisait aider pour peu que le chemin ne fût pas parfaitement droit et uni. Il était fort bien à cheval et y avait grande mine, mais il n'y était pas hardi. Casau courait devant lui à la chasse; s'il le perdait de vue il croyait tout perdu, il n'allait guère qu'au petit galop, et attendait souvent sous un arbre ce que devenait la chasse, la cherchait lentement et s'en revenait. Il avait fort aimé la table, mais toujours sans indécence. Depuis cette grande indigestion qui fut prise d'abord pour apoplexie, il ne faisait guère qu'un vrai repas, et se contenait fort, quoique grand mangeur comme toute la maison royale. Presque tous ses portraits lui ressemblent bien.

De caractère, il n'en avait aucun; du sens assez, sans aucune sorte d'esprit, comme il parut dans l'affaire du testament du roi d'Espagne; de la hauteur, de la dignité par nature, par prestance, par imitation du roi; de l'opiniâtreté sans mesure, et un tissu de petitesses arrangées qui formaient tout le tissu de sa vie; doux par pa-

resse et par une sorte de stupidité ; dur au fond, avec un extérieur de bonté qui ne portait que sur des subalternes et sur des valets, et qui ne s'exprimait que par des questions basses. Il était avec eux d'une familiarité prodigieuse, d'ailleurs insensible à la misère et à la douleur des autres, en cela peut-être plutôt en proie à l'incurie et à l'imitation qu'à un mauvais naturel ; silencieux jusqu'à l'incroyable, conséquemment fort secret, jusque-là qu'on a cru qu'il n'avait jamais parlé d'affaires d'état à la Choin, peut-être parce que tous deux n'y entendaient guère. L'épaisseur d'une part, la crainte de l'autre, formaient en ce prince une retenue qui a peu d'exemples ; en même temps glorieux à l'excès, ce qui est plaisant à dire d'un dauphin, jaloux du respect, et presque uniquement attentif et sensible à ce qui lui était dû, et partout. Il dit une fois à mademoiselle Choin, sur ce silence dont elle lui parlait, que les paroles de gens comme lui portant un grand poids, et obligeant ainsi à de grandes réparations quand elles n'étaient pas mesurées, il aimait mieux très-souvent garder le silence que de parler. C'était aussi plus tôt fait pour sa paresse et sa parfaite incurie ; et cette maxime excellente, mais qu'il outrait, était apparemment une des leçons du roi ou du duc de Montausier qu'il avait le mieux retenue.

Son arrangement était extrême pour ses affaires particulières ; il écrivait lui-même toutes ses dépenses prises sur lui. Il savait ce que lui coûtaient les moindres choses, quoiqu'il dépensât infiniment en bâtiments, en meubles, en joyaux de toute espèce, en voyages de Meudon, et à l'équipage du loup dont il s'était laissé accroire qu'il aimait la chasse. Il avait fort aimé toute sorte de gros jeu, mais depuis qu'il s'était mis à bâtir il s'était réduit à des jeux médiocres. Du reste avare au-delà de toute bienséance, excepté de très-rares occasions qui se bornaient

à quelques pensions à des valets, ou à quelques médiocres domestiques; mais assez d'aumônes au curé et aux capucins de Meudon.

Il est inconcevable le peu qu'il donnait à la Choin, si fort sa bien-aimée. Cela ne passait point 400 louis par quartier, en or, quoi qu'ils valussent, faisant pour tout 1,600 louis par an. Il les lui donnait lui-même, de la main à la main, sans y ajouter ni s'y méprendre jamais d'une pistole, et tout au plus une boîte ou deux par an, encore y regardait-il de fort près.

Il faut rendre justice à cette fille et convenir aussi qu'il est difficile d'être plus désintéressée qu'elle l'était, soit qu'elle en connût la nécessité avec ce prince, soit plutôt que cela lui fût naturel, comme il a paru dans tout le tissu de sa vie. C'est encore un problème si elle était mariée. Tout ce qui a été le plus initié intimement dans leur mystère s'est toujours fortement récrié qu'il n'y a jamais eu de mariage. Ce n'a jamais été qu'une grosse camarde brune, qui, avec toute la physionomie d'esprit et aussi le jeu, n'avait l'air que d'une servante, et qui longtemps avant cet événement-ci était devenue extrêmement grasse et encore vieille et puante. Mais de la voir aux *parvulo* de Meudon, dans un fauteuil devant Monseigneur, en présence de tout ce qui y était admis, madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse de Berry, qui y fut tôt introduite, chacune sur un tabouret, dire devant Monseigneur et tout cet intérieur : la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry et le duc de Berry, en parlant d'eux, répondre souvent sèchement aux deux filles de la maison, les reprendre, trouver à redire à leur ajustement, et quelquefois à leur air et à leur conduite, et le leur dire, on a peine à tout cela à ne pas reconnaître la belle-mère et la parité avec madame de Maintenon. A la vérité, elle ne disait pas

mignonne en parlant à madame la duchesse de Bourgogne, qui l'appelait *mademoiselle*, et non *ma tante*; mais aussi c'était toute la différence d'avec madame de Maintenon. D'ailleurs encore, cela n'avait jamais pris de même entre elles. Madame la Duchesse, les deux Lislebonne et tout cet intérieur y étaient un obstacle ; et madame la duchesse de Bourgogne, qui le tentait et qui était timide, se trouvait toujours gênée et en brassière à Meudon, tandis qu'entre le roi et madame de Maintenon elle jouissait de toute aisance et de toute liberté. De voir encore mademoiselle Choin à Meudon, pendant une maladie si périlleuse, voir Monseigneur plusieurs fois le jour, le roi non-seulement le savoir, mais demander à madame de Maintenon, qui, à Meudon non plus qu'ailleurs, ne voyait personne, et qui n'entra peut-être pas deux fois chez Monseigneur, lui demander, dis-je, si elle avait vu la Choin, et trouver mauvais qu'elle ne l'eût pas vue, bien loin de la faire sortir du château, comme on le fait toujours en ces occasions, c'est encore une preuve de mariage d'autant plus grande que madame de Maintenon, mariée elle-même, et qui affichait si fort la pruderie et la dévotion, n'avait, ni le roi non plus, aucun intérêt d'exemple et de ménagement à garder là-dessus, s'il n'y avait pas de sacrement, et on ne voit point qu'en aucun temps, la présence de mademoiselle Choin ait causé le plus léger embarras. Cet attachement incompréhensible, et si semblable en tout à celui du roi, à la figure près de la personne chérie, est peut-être l'unique endroit par où le fils ait ressemblé au père.

Monseigneur, tel pour l'esprit qu'il vient d'être représenté, n'avait pu profiter de l'excellente culture qu'il reçut du duc de Montausier, et de Bossuet et de Fléchier, évêques de Meaux et de Nîmes. Son peu de lumières, s'il en eut jamais, s'éteignit au contraire sous la rigueur

d'une éducation dure et austère, qui donna le dernier poids à sa timidité naturelle, et le dernier degré d'aversion pour toute espèce, non pas de travail et d'étude, mais d'amusement d'esprit, en sorte que, de son aveu, depuis qu'il avait été affranchi des maîtres, il n'avait de sa vie lu que l'article de Paris de la Gazette de France, pour y voir les morts et les mariages.

Tout contribua donc en lui, timidité naturelle, dur joug d'éducation, ignorance parfaite et défaut de lumière, à le faire trembler devant le roi, qui, de son côté, n'omit rien pour entretenir et prolonger cette terreur toute sa vie. Toujours roi, presque jamais père avec lui, ou, s'il lui en échappa bien rarement quelques traits, ils ne furent jamais purs et sans mélange de royauté, non pas même dans les moments les plus particuliers et les plus intérieurs. Ces moments même étaient rares à tête tête, et n'étaient que des moments presque toujours en présence des bâtards et des valets intérieurs, sans liberté, sans aisance, toujours en contrainte et en respect, sans jamais oser rien hasarder ni usurper, tandis que tous les jours il voyait faire l'un et l'autre au duc du Maine avec succès, et madame la duchesse de Bourgogne dans une habitude de tous les temps particuliers, des plus familiers badinages, et des privautés avec le roi quelquefois les plus outrées. Il en sentait contre eux une secrète jalousie, mais qui ne l'élargissait pas. L'esprit ne lui fournissait rien comme à M. du Maine, fils d'ailleurs de la personne et non de la royauté, et en telle disproportion, qu'elle n'était point en garde. Il n'était plus de l'âge de madame la duchesse de Bourgogne, à qui on passait encore les enfances par habitude et par la grâce qu'elle y mettait. Il ne lui restait donc que la qualité de fils et de successeur, qui était précisément ce qui tenait le roi en garde, et lui sous le joug. Il n'avait donc pas l'ombre

seulement de crédit auprès du roi. Il suffisait même que son goût se marquât pour quelqu'un pour que ce quelqu'un en sentît un contre-coup nuisible; et le roi était si jaloux de montrer qu'il ne pouvait rien qu'il n'a rien fait pour aucun de ceux qui se sont attachés à lui faire une cour plus particulière, non pas même pour aucun de ses menins, quoique choisis et nommés par le roi, qui même eût trouvé très-mauvais qu'ils n'eussent pas suivi Monseigneur avec grande assiduité. J'en excepte d'Antin, qui a été sans comparaison de personne, et Dangeau qui ne l'a été que de nom, qui tenait au roi d'ailleurs, et dont la femme était dans la parfaite intimité de madame de Maintenon. Les ministres n'osaient s'approcher de Monseigneur, qui aussi ne se commettait comme jamais à leur rien demander; et si quelqu'un d'eux ou des courtisans considérables étaient bien avec lui, comme le chancelier, le Premier, Harcourt, le maréchal d'Huxelles, ils s'en cachaient avec un soin extrême, et Monseigneur s'y prêtait. Si le roi le découvrait, il traitait cela de cabale. On lui devenait suspect et on se perdait. Ce fut la cause de l'éloignement si marqué pour M. de Luxembourg, que ni la privance de sa charge, ni la nécessité de s'en servir à la tête des armées, ni les succès qu'il y eut, ni toutes les flatteries et les bassesses qu'il employa, ne purent jamais rapprocher; aussi Monseigneur, pressé de s'intéresser pour quelqu'un, répondait franchement que ce serait le moyen de tout gâter pour lui.

Il lui est quelquefois échappé des monosyllabes de plaintes amères là-dessus, quelquefois après avoir été refusé du roi et toujours avec sécheresse; et la dernière fois de sa vie qu'il alla à Meudon, d'où il ne revint plus, il y arriva si outré d'un refus de fort peu de chose, qu'il avait demandé au roi pour Casau, qui me l'a conté, qu'il lui protesta qu'il ne lui arriverait jamais plus de

s'exposer pour personne, et de dépit le consola par les espérances d'un temps plus favorable, lorsque la nature l'ordonnerait, qui était pour lui dire comme par prodige. Ainsi, on remarquera en passant que Monsieur et Monseigneur moururent tous deux dans des moments où ils étaient outrés contre le roi.

La part entière que Monseigneur avait à tous les secrets de l'état, depuis bien des années, n'avait jamais eu aucune influence aux affaires, il les savait et c'était tout. Cette sécheresse, peut-être aussi son peu d'intelligence, l'en faisait retirer tant qu'il pouvait. Il était cependant assidu aux conseils d'état; mais, quoiqu'il eût la même entrée en ceux de finances et de dépêches, il n'y allait presque jamais. Quant au travail particulier du roi, il n'en fut pas question pour lui, et hors de grandes nouvelles, pas un ministre n'allait jamais lui rendre compte de rien; beaucoup moins les généraux d'armée, ni ceux qui revenaient d'être employés au dehors.

Ce peu d'onction et de considération, cette dépendance, jusqu'à la mort, de n'oser faire un pas hors de la cour sans le dire au roi, équivalent de permission, y mettait Monseigneur en malaise. Il y remplissait les devoirs de fils et de courtisan avec la régularité la plus exacte, mais toujours la même, sans y rien ajouter, et avec un air plus respectueux et plus mesuré qu'aucun sujet. Tout cela ensemble lui faisait trouver Meudon et la liberté qu'il y goûtait délicieuse; et bien qu'il ne tint qu'à lui de s'apercevoir souvent que le roi était peiné de ces fréquentes séparations et par la séparation même, et par celle de la cour, surtout les étés qu'elle n'était pas nombreuse à cause de la guerre, il n'en fit jamais semblant, et ne changea jamais rien en ses voyages, ni pour leur nombre ni pour leur durée. Il était fort peu à Versailles, et rompait souvent par des Meudon de plusieurs

jours les Marly quand ils s'allongeaient trop. De tout cela, on peut juger quelle pouvait être la tendresse de cœur; mais le respect, la vénération, l'admiration, l'imitation en tout ce qui était de sa portée étaient visibles, et ne se démentirent jamais, non plus que la crainte, la frayeur et la conduite.

On a prétendu qu'il avait une appréhension extrême de perdre le roi. Il n'est pas douteux qu'il n'ait montré ce sentiment; mais d'en concilier la vérité avec celles qui viennent d'être rapportées, c'est ce qui ne paraît pas aisé. Toujours est-il certain que, quelques mois avant sa mort, madame la duchesse de Bourgogne l'étant allée voir à Meudon, elle monta dans le sanctuaire de son entresol, suivie de madame de Nogaret, qui par Biron et par elle-même encore en avait la privance, et qu'elles y trouvèrent Monseigneur avec mademoiselle Choin, madame la Duchesse et les deux Lislebonne, fort occupés à une table sur laquelle était un grand livre d'estampes du sacre, et Monseigneur fort appliqué à les considérer, à les expliquer à la compagnie, et recevant avec complaisance les propos qui le regardaient là-dessus, jusqu'à lui dire : « Voilà donc celui qui vous mettra les éperons, cet autre le manteau royal, les pairs qui vous mettront la couronne sur la tête, » et ainsi du reste, et que cela dura fort longtemps. Je le sus deux jours après de madame de Nogaret, qui en fut fort étonnée, et que l'arrivée de madame la duchesse de Bourgogne n'eût pas interrompu cet amusement singulier, qui ne marquait pas une si grande appréhension de perdre le roi et de le devenir lui-même.

Il n'avait jamais pu aimer madame de Maintenon, ni se ployer à obtenir rien par son entremise. Il l'allait voir un moment au retour du peu de campagnes qu'il a faites, ou aux occasions très-rares; jamais de particulier; quel-

quefois il entrait chez elle un instant avant le souper, pour y suivre le roi. Elle aussi avait à son égard une conduite fort sèche, et qui lui faisait sentir qu'elle le comptait pour rien. La haine commune des deux sultanes contre Chamillart, et le besoin de tout pour le renverser, les rapprocha comme il a été dit, et fit le miracle d'y faire entrer puissamment Monseigneur; mais il ne l'eût jamais osé sans l'impulsion toute-puissante de la sienne, la sûreté de l'appui de l'autre, et tout ce qui s'en mêla. Aussi ce rapprochement ne fit depuis que se refroidir et s'éloigner peu à peu.

Avec mademoiselle Choin, sa vraie confiance était en mademoiselle de Lislebonne, et par l'intime union des deux sœurs, avec madame d'Espinoy. Presque tous les matins, il allait prendre du chocolat chez la première. C'était l'heure des secrets, qui était inaccessible sans réserve, excepté à l'unique madame d'Espinoy. Par elles plus que par soi-même, tenait le reste de considération et de commerce avec madame la princesse de Conti et même l'amitié avec madame la Duchesse, que soutenaient les amusements qu'il trouvait chez elle. Par là encore, cette préférence du duc de Vendôme sur le prince de Conti, à la mort duquel il fut si indécemment insensible. Un tel mérite si reconnu dans un prince du sang, joint à la privance de l'éducation presque commune, et à l'habitude de toute la vie, aurait eu trop de poids sur Monseigneur devenu roi, si l'amitié première s'était conservée; et les sœurs, qui voulaient gouverner, écartèrent doucement ce prince. Cette même raison fut, comme on l'a dit, le fondement de cette terrible cabale, dont les effets éclatèrent dans la campagne de Lille, et furent soigneusement depuis entretenus dans l'esprit de Monseigneur, naturellement éloigné de la contrainte et de l'austérité des mœurs de monseigneur le duc de Bour-

gogne, et que la haine de madame la Duchesse pour madame la duchesse de Bourgogne entretenait pour tous les deux. Par les raisons contraires, il aimait M. le duc de Berry, que cette cabale protégeait pour le diviser d'avec monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, tellement, qu'après toute leur opposition et leur dépit à tous de son mariage, madame la duchesse de Berry ne laissa pas d'être admise aussitôt après au *parvulo*, sans même l'avoir demandé, et y fut fort bien traitée.

Avec tout cet ascendant des deux Lislebonne sur Monseigneur, il est pourtant vrai qu'il n'épousait pas toutes leurs fantaisies, soit par la Choin, qui, tout en les ménageant, les connaissait bien et ne s'y fiait point, comme Bignon me l'avait dit, soit par madame la Duchesse, qui sûrement ne s'y fiait point davantage, et qui n'était rien moins que coiffée de leurs prétentions. Inquiet à cet égard pour le futur, j'employai l'évêque de Laon pour découvrir par la Choin les sentiments de Monseigneur entre les ducs et les princes. Il était frère de Clermont, qui avait été perdu pour elle, lorsque madame la princesse de Conti la chassa, et les deux frères étaient demeurés dans la plus intime liaison avec elle. Je sus par lui qu'il était échappé quelquefois, quoique rarement, des choses à Monseigneur, qui montraient que tout l'empire que ces deux sœurs avaient sur lui n'allait pas à le rendre aussi favorable à leur rang qu'elles eussent voulu, et que mademoiselle Choin l'ayant plus particulièrement sondé là-dessus, à la prière de l'évêque, il s'était expliqué fort favorablement pour le rang des ducs, et contre les injustices qu'il était persuadé qu'ils avaient souffertes. Il était incapable non-seulement de mensonge mais de déguisement, et la Choin tout aussi peu capable, surtout avec l'évêque, duquel elle ne se cachait pas non plus

qu'à Bignon, de ses secrets sentiments sur mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy.

Cette réponse de M. de Laon me fit souvenir de celle que Monseigneur fit au roi, qui le trouva, comme je l'ai raconté, dans ses arrière-cabinets, au sortir de cette audience que je lui avais emblée dans son cabinet sur l'affaire de la quête. Le roi ayant parlé à Monseigneur de cette audience avec satisfaction, ce prince à qui j'étais au moins très-indifférent, et qu'on n'avait point instruit de notre part, lui dit qu'il savait bien que j'avais raison.

Mademoiselle Choin a prétendu et soutenu depuis sa mort, car pendant la vie de Monseigneur il ne sortait rien d'elle, qu'il avait autant d'opposition au mariage de mademoiselle de Bourbon qu'à celui de Mademoiselle, parce qu'il ne pouvait souffrir le mélange du sang bâtard au sien. Peut-être était-il vrai. Il a toujours montré une aversion constante à tous leurs avantages, et il ne lui est rien échappé de marqué en faveur de mademoiselle de Bourbon pour le mariage de M. le duc de Berry. Mais l'autorité de madame la Duchesse était si entière sur lui, et si solidement appuyée de celle de tout ce qui le gouvernait, et la réunion de toute la cabale était si grande en faveur de mademoiselle de Bourbon, et se montrait si assurée là-dessus, qu'elle l'y eût sans doute amené s'il ne l'était déjà, comme on eut tant de raisons de le croire, opinion qui servit si utilement Mademoiselle. La Choin a même avoué depuis qu'elle-même était contraire à tous les deux par cette raison de bâtardise. De celui de Mademoiselle, cela n'est pas douteux. On a vu, par ce qui se passa entre Bignon et moi, à quel point elle était éloignée de M. le duc d'Orléans. De l'autre, il se pouvait bien que les vues de l'avenir lui fissent craindre d'ajouter ce poids d'union et de crédit à madame la Duchesse; mais ses liaisons présentes avec elle, par ce

qu'elle-même en avoua à Bignon, et qu'il me rendit, étaient si nécessaires, si grandes, si intimes, qu'il y a fort à douter qu'elle eût pu éviter d'y être entraînée, et que, éclairée surtout d'aussi près qu'elle l'était par un aussi grand intérêt et de madame la Duchesse, et des deux Lislebonne qui en prenaient pour les leurs autant que madame la Duchesse elle-même, et par d'Antin, tout elles là-dessus, mademoiselle Choin eût osé se laisser apercevoir contraire, et qu'avec un prince aussi faible et aussi puissamment environné, elle eût osé hasarder de soutenir contre ce torrent toujours présent, elle si souvent absente.

Il ne faut pas taire un beau trait de cette fille ou femme si singulière. Monseigneur, sur le point d'aller commander l'armée de Flandre la campagne d'après celle de Lille, où pourtant il n'alla pas, fit un testament, et dans ce testament un bien fort considérable à mademoiselle Choin. Il le lui dit, et lui montra une lettre cachetée pour elle qui en faisait mention, pour lui être rendue s'il mésarrivait de lui. Elle fut extrêmement sensible, comme il est aisé de le juger, à une marque d'affection de cette prévoyance, mais elle n'eut point de repos qu'elle ne lui eût fait mettre devant elle le testament et la lettre au feu; et protesta que si elle avait le malheur de lui survivre, 1,000 écus de rente qu'elle avait amassés seraient encore trop pour elle. Après cela, il est surprenant qu'il ne se soit trouvé aucune disposition dans les papiers de Monseigneur.

Quelque dure qu'eût été son éducation, il avait conservé de l'amitié et de la considération pour le célèbre évêque de Meaux, et un vrai respect pour la mémoire du duc de Montausier, tant il est vrai que la vertu se fait honorer des hommes malgré leur goût et leur amour de l'indépendance et de la liberté. Monseigneur n'était pas

même insensible au plaisir de la marquer à tout ce qui était de sa famille, et jusqu'aux anciens domestiques qu'il lui avait connus. C'est peut-être une des choses qui a le plus soutenu auprès de lui dans les diverses aventures de la vie d'Antin, dont la femme était fille de la duchesse d'Uzès, fille unique du duc de Montausier, et qu'il aimait passionnément. Il le marqua encore à Sainte-Maure qui, embarrassé dans ses affaires sur le point de se marier, reçut une pension de Monseigneur sans l'avoir demandée, avec ces obligeantes paroles, mais qui faisaient tant d'honneur au prince : « qu'il ne manquerait jamais au nom et au neveu de M. de Montausier. » Sainte-Maure se montra digne de cette grâce. Son mariage se rompit, et il ne s'est jamais marié. Il remit la pension qui n'était donnée qu'en faveur du mariage. Monseigneur la reprit; je ne dirai pas qu'il eût mieux fait de la lui laisser.

C'était peut-être le seul homme de qualité qu'il aida de sa poche. Aussi tenait-il à lui par des confidences tandis qu'il eut des maîtresses, que le roi ne lui souffrit guère. En leur place, il eut plutôt des soulagements passagers et obscurs que des galanteries, dont il était peu capable, et que Dumont et Francine, gendre de Lulli, et qui eurent si longtemps ensemble l'Opéra, lui fournirent.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de rapporter un échantillon de sa délicatesse. Il avait eu envie d'une de ces créatures fort jolie. A jour pris, elle fut introduite à Versailles dans un premier cabinet avec une autre, vilaine, pour l'accompagner. Monseigneur, averti qu'elles étaient là, ouvrit la porte, et prenant celle qui se trouva la plus proche, la tira après lui. Elle se défendit, c'était la vilaine qui vit bien qu'il se méprenait; lui, au contraire, crut qu'elle faisait des façons, la poussa dedans

et ferma sa porte ; l'autre cependant riait de la méprise et de l'affront qu'elle s'attendait qu'allait avoir sa compagne d'être renvoyée, et elle appelée. Fort peu après, Dumont entra, qui, fort étonné de la voir là et seule, lui demanda ce qu'elle faisait là, et qu'était devenue son amie. Elle lui conta l'aventure. Voilà Dumont à frapper à la porte, et à crier : « Ce n'est pas celle-là, vous vous méprenez. » Point de réponse. Dumont redouble encore sans succès. Enfin Monseigneur ouvre la porte et pousse sa créature dehors. Dumont s'y présente avec l'autre, en disant : « Tenez donc, la voilà. — L'affaire est faite, dit Monseigneur, ce sera pour une autre fois, » et il referma sa porte. Qui fut honteuse et outrée? ce fut celle qui avait ri, et plus qu'elle Dumont encore. La laide avait profité de la méprise, mais elle n'osa se moquer d'eux ; la jolie fut si piquée, qu'elle le conta à ses amis, tellement qu'en bref toute la cour en sut l'histoire.

La Raisin, fameuse comédienne et fort belle, fut la seule de celles-là qui dura et qui figura dans son obscurité. On la ménageait, et le maréchal de Noailles, à son âge et avec sa dévotion, n'était pas honteux de l'aller voir, et de lui fournir, à Fontainebleau, de sa table tout ce qu'il y avait de meilleur. Il n'eut d'enfants de toutes ces sortes de créatures qu'une seule fille de celle-ci, assez médiocrement entretenue, à Chaillot, chez les Augustines. Cette fille fut mariée depuis sa mort par madame la princesse de Conti, qui en prit soin, à un gentilhomme qui la perdit bientôt après. Cette indigestion qu'on prit pour une apoplexie mit fin à tous ces commerces. A son éloignement de la bâtardise, il y a apparence qu'il n'eût jamais reconnu aucun de ces sortes d'enfants. Il n'avait jamais pu souffrir. M. du Maine, qui l'avait peu ménagé dans les premiers temps, et qui en était bien en peine et en transe dans les derniers. Il traitait le comte de

Toulouse avec assez d'amitié, qui avait toute sa vie eu pour lui de grandes attentions à lui plaire et de grands respects.

Ce qui était ou le mieux ou le plus familièrement avec lui parmi les courtisans étaient d'Antin et le comte de Mailly, mari de la dame d'atours, mais mort il y avait longtemps. C'étaient en petit les deux rivaux de faveur, comme en grand M. le prince de Conti et M. de Vendôme. Les ducs de Luxembourg, Villeroy et de Rochefuyon, et ceux-là sur un pied de considération et de quelque confiance; Sainte-Maure, le comte de Roucy, Biron et Albergotti, voilà les distingués et les marqués. De vieux seigneurs, cela l'était moins, et qui le voyaient très-peu chez lui. M. de la Rochefoucauld, les maréchaux de Boufflers, de Duras, de Lorge, Cattinat, il les traitait avec plus d'affabilité et de familiarité; feu M. de Luxembourg et Clermont, frère de M. de Laon, c'était l'intimité, j'en ai parlé ailleurs; le maréchal de Choiseuil encore avec considération; sur les fins, le maréchal d'Huxelles, mais qui s'en cachait comme Harcourt, le chancelier et le premier écuyer, qui l'avait initié auprès de mademoiselle Choin, qui s'en était entêtée et avait persuadé à Monseigneur que c'était le plus capable homme du monde pour tout. Elle avait une chienne dont elle était folle, à qui tous les jours le maréchal d'Huxelles, de la porte Gaillon où il logeait, envoyait des têtes de lapin rôties attenant le petit Saint-Antoine où elle logeait, et où le maréchal allait souvent et était reçu et regardé comme un oracle. Le lendemain de la mort de Monseigneur, l'envoi des têtes de lapin cessa, et oncques depuis mademoiselle Choin ne le revit ni n'en ouït parler. A la fin, lorsqu'elle fut revenue à elle-même, elle s'en aperçut, elle s'en plaignit même comme d'un homme sur lequel elle avait eu lieu de compter, et

qu'elle avait fort avancé dans l'estime et dans la confiance de Monseigneur. Le maréchal d'Huxelles le sut ; il n'en fut point embarrassé, et répondit froidement qu'il ne savait ce qu'elle voulait dire, qu'il ne l'avait jamais vue que fort rarement et fort généralement, et que pour Monseigneur à peine en était-il connu. C'était un homme qui courait en cachette, mais plus bassement et plus avidement que personne, à tout ce qui le pouvait conduire, et qui n'aimait pas à se charger de reconnaissance inutile. Néanmoins cela fut su, et ne lui fit pas honneur.

Monseigneur n'eut que deux hommes d'aversion dans toute la cour, et cette aversion ne lui était pas inspirée comme celle de Chamillart et de quelques autres : ces deux hommes étaient le maréchal de Villeroy et M. de Lausun ; il était ravi dès qu'il y avait quelque bon conte sur eux. Le maréchal était plus ménagé, mais pas assez pour que lui-même n'en fût pas souvent embarrassé. Pour l'autre, Monseigneur ne s'en pouvait contraindre ; et M. de Lausun, au contraire du maréchal, ne s'en embarrassait point. Je n'ai point démêlé où il avait pris cette aversion. Il en avait une fort marquée pour les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, mais c'était l'effet de la cabale aidée de l'entière disparité des mœurs.

A ce qui a été rapporté de l'incompréhensible crédulité de Monseigneur sur ce qui me regarde, et de la facilité avec laquelle madame la duchesse de Bourgogne l'en fit revenir, jusqu'à lui en donner de la honte, on reconnaît aisément de quelle trempe était son esprit et son discernement ; aussi ceux qui l'avaient englobé, et qui avaient si beau jeu à l'infatuer de tout ce qu'ils voulaient, n'eurent-ils aucune peine à le tenir éloigné de monseigneur le duc de Bourgogne, et à l'en éloigner de plus en plus, par le grand intérêt qui a été mis au net plus d'une fois. On peut juger aussi ce qu'eût été le règne

d'un tel prince livré en de telles mains. La division entre les deux princes était remarquée de toute la cour. Les mœurs du fils, sa piété, son application à s'instruire, ses talents, son esprit, toutes choses si satisfaisantes pour un père, étaient autant de démérites, parce que c'étaient autant de motifs de craindre qu'il eût part au gouvernement, sous un père qui en eût connu tout le prix. La réputation qui en naissait était un autre sujet de crainte. La façon dont le roi commençait à le traiter en fut un de jalousie, et tout cela fut mis en œuvre de plus en plus. Le jeune prince glissait, avec un respect et une douceur qui auraient ramené tout autre qu'un père qui ne voyait et qui ne sentait que par autrui. Madame la duchesse de Bourgogne partageait les mauvaises grâces de son époux; et si elle usurpait plus de liberté et de familiarité que lui, elle essuyait aussi des sécheresses et quelquefois des duretés dont la circonspection du jeune prince le garantissait. Il voyait Monseigneur plus en courtisan qu'en fils, sans particulier, sans entretien tête à tête; et on s'apercevait aisément que, le devoir rempli, il ne cherchait pas Monseigneur, et se trouvait mieux partout ailleurs qu'auprès de lui. Madame la Duchesse avait fort augmenté cette séparation, surtout depuis le mariage de M. le duc de Berry; et quoique dès auparavant Monseigneur commençât à traiter moins bien madame la duchesse de Bourgogne, plus durement pendant la campagne de Lille, et surtout après l'expulsion du duc de Vendôme de Marly et de Meudon, les mesures s'étaient moins gardées depuis le mariage. Ce n'était pas que l'adroite princesse ne ramât contre le fil de l'eau avec une application et des grâces capables de désarmer un ressentiment fondé, et que souvent elle ne réussît à ramener Monseigneur par intervalles; mais les personnes qui l'obsédaient regardaient la fonte de ces glaces comme

trop dangereuses pour leurs projets, pour souffrir que la fille de la maison se remit en grâces, tellement que monseigneur le duc de Bourgogne privé des secours qu'il avait auparavant de ce côté-là par elle, tous deux se trouvaient de jour en jour plus éloignés, et moins en état de se rapprocher. Les choses se poussèrent même si loin là-dessus peu avant la mort de Monseigneur, sur une partie acceptée par lui à la ménagerie et qui fut rompue, que madame la duchesse de Bourgogne voulut enfin essayer d'autres moyens que ceux de la patience et de la complaisance qu'elle avait seuls employés jusqu'alors, et qu'elle fit sentir aux deux Lislebonne qu'elle se prendrait à elles des contre-temps qui lui arriveraient de la part de Monseigneur. Toute la cabale trembla de la menace, moins pour l'avenir que pour le temps présent, que la santé du roi promettait encore durable. Ils n'avaient garde de quitter prise, leur avenir si projeté en dépendait; mais la conduite pour le présent leur devenait épineuse par ce petit trait d'impatience et de vigueur. Les deux sœurs recherchèrent une explication qui leur fut refusée. Madame la Duchesse s'alarma pour elle-même, et d'Antin en passa de mauvais quarts d'heure. Monseigneur essaya de raccommoder ce qui s'était passé par des honnêtetés, qu'on sentit exigées, mais ils tinrent bon sur la partie qui ne s'exécuta point; et après quelque temps de bonace peu naturelle, les choses reprirent leur cours, toutefois avec un peu plus de ménagement, mais qui servit moins à montrer les remèdes qu'à découvrir le danger de plus en plus.

On a vu, à propos des choses de Flandre, que la même cabale qui travaillait avec tant d'ardeur, d'audace et de suite, à perdre madame la duchesse de Bourgogne auprès de Monseigneur, et à anéantir monseigneur le duc de Bourgogne, ne s'était pas moins appliquée à augmen-

ter l'amitié que la conformité de mœurs et de goût nourrissait en Monseigneur pour M. le duc de Berry, duquel rien n'était à craindre pour les vues de l'avenir; et on a vu depuis que, quelque rage qu'ils eussent tous de son mariage, ils avaient fait bien traiter madame la duchesse de Berry par Monseigneur, jusqu'à la faire admettre tout de suite, et sans qu'elle l'eût demandé, dans ce sanctuaire du *parvulo*. Ils voulaient ainsi ôter le soupçon qu'ils eussent dessein d'éloigner tous les enfants de la maison, et tâcher de diviser les deux frères si unis, et semer entre eux la jalousie. La moitié leur réussit par la voie la plus inattendue, mais le principal leur manqua. Jamais l'union intime des frères ne put recevoir, de part ni d'autre, l'altération la plus légère, quelques machines, même domestiques, qui s'y pussent employer. Mais madame la duchesse de Berry se trouva aussi méchante qu'eux, et aussi pleine de vues. M. le duc d'Orléans appelait souvent madame la duchesse d'Orléans madame Lucifer; et elle en souriait avec complaisance. Il avait raison, elle eût été un prodige d'orgueil si elle n'eût pas eu une fille; mais cette fille la surpassa de beaucoup. Il n'est pas temps ici de faire le portrait de l'une ni de l'autre; je me contenterai sur madame la duchesse de Berry de ce qu'il est nécessaire d'expliquer pour ce dont il s'agit, en deux mots.

C'était un prodige d'esprit, d'orgueil, d'ingratitude et de folie, et c'en fut un aussi de débauche et d'entêtement. A peine fut-elle huit jours mariée qu'elle commença à se développer sur tous ces points, que la fausseté suprême qui était en elle, et dont même elle se piquait comme d'un excellent talent, ne laissa pas d'envelopper un temps, quand l'humeur la laissait libre, mais qui la dominait souvent. On s'aperçut bientôt de son dépit d'être née d'une mère bâtarde, et d'en avoir été con-

trainte, quoique avec des ménagements infinis; de son mépris pour la faiblesse de M. le duc d'Orléans, et de sa confiance en l'empire qu'elle avait pris sur lui; de l'aversion qu'elle avait conçue contre toutes les personnes qui avaient eu part à son mariage, parce qu'elle était indignée de penser qu'elle pût avoir obligation à quelqu'un, et elle eut bientôt après la folie non-seulement de l'avouer, mais de s'en vanter. Ainsi elle ne tarda pas d'agir en conséquence. Et voilà comme on travaille en ce monde la tête dans un sac, et que la prudence et la sagesse humaines sont confondues jusque dans les succès le plus raisonnablement désirés, et qui se trouvent après les plus détestables! Toutes les machines de ce mariage avaient porté sur deux points d'objets principaux : l'un d'empêcher celui de mademoiselle de Bourbon, par tant de raisons et si essentielles qu'on en a vues; l'autre d'assurer cette union si heureuse, si désirable, si bien cimentée, entre les deux frères et madame la duchesse de Bourgogne, qui faisait le bonheur solide et la grandeur de l'état, la paix et la félicité de la famille royale, la joie et la tranquillité de la cour, et qui mettait, autant qu'il était possible, un frein à tout ce qu'on avait à craindre du règne de Monseigneur. Il se trouve, par ce qui a été remarqué de mademoiselle Choin, que peut-être le mariage de mademoiselle de Bourbon ne se serait point fait, et qu'on lui substitua une furie qui ne songea qu'à perdre tout ce qui l'avait établie, à brouiller les frères, à perdre sa bienfaitrice parce qu'elle l'était, à se livrer à ses ennemis parce qu'ils étaient ceux de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne, et à se promettre de gouverner Monseigneur dauphin et roi par des personnes outrées contre son mariage, pleines de haine contre M. et madame la duchesse d'Orléans, qui ont attenté et attentaient sans

cesse à l'anéantissement de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne, pour gouverner seuls Monseigneur et l'état quand il en serait devenu le maître, et qui n'étaient pas sûrement pour abandonner à madame la duchesse de Berry le fruit de leurs sueurs et de leurs travaux si longs et si suivis, et de tant de ce qui se peut appeler crimes, pour arriver au timon et gouverner sans concurrence. Tel fut pourtant le sage, le facile, l'honnête projet que madame la duchesse de Berry se mit dans la tête aussitôt après qu'elle fut mariée.

On a vu que, pendant tout le cours des menées de son mariage, M. le duc d'Orléans ne lui en avait rien caché. Elle connut ainsi le tableau intérieur de la cour, la cabale qui gouvernait Monseigneur, et la triste situation de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne avec lui. La différence si marquée de celle de M. le duc de Berry qu'elle aperçut dès qu'elle fut mariée, et incontinent après de la sienne même, les caresses qu'elle reçut de toute la cabale, les agréments qu'elle éprouvait aux *parvulo* où elle était témoin de l'embarras, des sécheresses et des duretés qu'y essuyait madame la duchesse de Bourgogne, la persuadèrent du beau dessein qu'elle se mit dans l'esprit, et d'y travailler sans perdre un moment.

A ce qui vient d'être dit, on peut juger qu'elle n'était ni douce ni docile; aux premiers avis que madame la duchesse d'Orléans lui voulut donner, elle se rebéqua avec aigreur; et, sûre de faire de M. le duc d'Orléans tout ce qu'elle voudrait, elle ne balança pas de faire l'étrangère et la fille de France avec madame sa mère. La brouillerie ne tarda pas, et ne fit qu'augmenter sans cesse. Elle en usa d'une autre façon, mais pour le fond de même, avec madame la duchesse de Bourgogne, qui avait compté la conduire et en faire comme de sa fille,

et qui sagement retira promptement ses troupes et ne voulut plus s'en mêler pour éviter noise, et dans la crainte qu'elle ne lui fît des affaires avec M. le duc de Berry qu'elle avait toujours aimé et traité comme son frère, lequel y avait répondu par toute la confiance la plus entière et le respect le plus véritable. Cette crainte ne fut que trop bien fondée, quoique toute occasion en fût évitée.

Le projet de madame la duchesse de Berry demandait le discorde entre les deux frères. Pour y parvenir, il fallait commencer par la mettre entre le beau-frère et la belle-sœur. Cela fut extrêmement difficile. Tout s'y opposait en M. le duc de Berry ; raison, amitié, complaisance, habitude, amusements, plaisirs, conseils et appui auprès du roi et de madame de Maintenon, intimité avec monseigneur le duc de Bourgogne. Mais M. le duc de Berry avait de la droiture, de la bonté, de la vérité; il ne se doutait seulement pas ni de fausseté ni d'artifice; il avait peu d'esprit, et au milieu de tout, peu d'usage du monde; enfin il était amoureux fou de madame la duchesse de Berry, et en admiration perpétuelle de son esprit et de son bien-dire. Elle réussit donc peu à peu à l'éloigner de madame la duchesse de Bourgogne, et cela mit le comble entre elles. C'étaient là des sacrifices bien agréables à la cabale à qui elle voulait plaire, et à qui elle se dévoua. C'est où elle en était lorsque Monseigneur mourut; et c'est ce qui la jeta dans cette rage de douleur que personne de ce qui n'était pas instruit ne pouvait comprendre. Tout à coup elle vit ses projets en fumée, elle réduite sous une princesse qu'elle avait payée de l'ingratitude la plus noire, la plus suivie, la plus gratuite, qui faisait les délices du roi et de madame de Maintenon, et qui, sans contre-poids, allait régner d'avance en attendant l'effet. Elle ne voyait plus d'éga-

lité entre les frères par la disproportion du rang de dauphin. Cette cabale à qui elle avait sacrifié son âme était perdue pour l'avenir, et pour le présent lui devenait plus qu'inutile; sans secours de la part d'une mère offensée, ni du côté d'un père faible et léger, mal raffermi auprès du roi, et foncièrement mal avec madame de Maintenon; réduite à dépendre du Dauphin et de la Dauphine, et pour le grand et pour l'agréable, et pour l'utile et pour le futile, et à n'avoir de considération et de consistance qu'autant qu'ils lui en voudraient bien communiquer; et nulle ressource auprès d'eux que M. le duc de Berry qu'elle avait comme brouillé avec celle qui influait d'une manière si principale sur le roi, sur madame de Maintenon et sur monseigneur le duc de Bourgogne, dans tout ce qui n'était point affaires. Elle sentait encore que M. le duc de Berry serait très-aisément distingué d'elle, et de plus elle se pouvait dire bien des choses qui la mettaient en de plus grands dangers à son égard, pour peu qu'on fût tenté de lui rendre quelque change, ce qui était et très-possible et très-impunément; voilà aussi pourquoi elle lui marqua tant de soins et tant de tendresse, et qu'au milieu de son désespoir elle sut mettre à profit à son égard leur commune douleur. Celle de M. le duc de Berry fut toute d'amitié, de tendresse, de reconnaissance de celle qu'il avait toujours éprouvée de Monseigneur, peut-être de sa situation présente avec madame la duchesse de Bourgogne, et d'avoir assez pris de madame la duchesse de Berry pour sentir toute la différence de fils à frère de dauphin, et de roi dans la suite, le vide de Meudon et des parties avec Monseigneur aux plaisirs et à l'amusement de sa vie.

Le roi d'Espagne subsistait dans le cœur de Monseigneur par le sentiment ordinaire d'aimer davantage ceux pour qui on a grandement fait, et dont on n'est pas à

portée d'éprouver l'ingratitude ou la reconnaissance. La cabale qui n'avait rien à craindre de si loin, et de plus liée, comme on l'a vu, avec la princesse des Ursins au point où elle l'était, entretenait avec soin l'amitié de Monseigneur pour ce prince, et lui ôtait tout soupçon, en la fomentant pour deux de ses fils, d'aucun mauvais dessein par leur conduite à l'égard de l'aîné, dont Monseigneur ne voyait que ce qui se passait auprès de lui là-dessus.

De ce long et curieux détail il résulte que Monseigneur était sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très-paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui qu'il communiquait aux autres, et pour être une boule roulante au hasard par l'impulsion d'autrui, opiniâtre et petit en tout à l'excès, avec une incroyable facilité à se prévenir et à tout croire, qu'on a vue, livré aux plus pernicieuses mains, incapable d'en sortir ni de s'en apercevoir, absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres, et que, sans avoir aucune volonté de mal faire, il eût été un roi pernicieux.

CHAPITRE CCXCV.

Obsèques de Monseigneur.—Madame de Maintenon à l'égard de Monseigneur et de monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne. — Genre de la douleur du roi : ses ordres sur les suites de la mort de Monseigneur; ses occupations des premiers jours. — 12,000 livres de pension à mademoiselle Choin, bien traitée du nouveau Dauphin et de la Dauphine : gêne de sa vie : sagesse de sa conduite, et après la mort de Monseigneur point abandonnée. — La princesse de Conti veut inutilement se racommoder avec mademoiselle Choin. — Dumont justement bien traité, et Casau.—La princesse d'Angleterre cède à madame la Dauphine en lieu tiers. — Deuil drapé de Monseigneur.

Le pourpre, mêlé à la petite-vérole dont Monseigneur mourut, et la prompte infection qui en fut la suite, firent juger également inutile et dangereuse l'ouverture de son corps. Il fut enseveli, les uns ont dit par des sœurs grises, les autres par des frotteurs du château, d'autres par les plombiers même qui apportèrent le cercueil. On jeta dessus un vieux poèle de la paroisse et, sans aucun accompagnement que des mêmes qui y étaient restés, c'est-à-dire du seul la Vallière, de quelques subalternes, et des capucins de Meudon qui se relevèrent à prier Dieu auprès du corps, sans aucune tenture ni luminaire que quelques cierges.

Il était mort vers minuit du mardi au mercredi; le jeudi il fut porté à Saint-Denis dans un carrosse du roi,

qui n'avait rien de deuil, et dont on ôta la glace de devant pour laisser passer le bout du cercueil. Le curé de Meudon et le chapelain en quartier chez Monseigneur y montèrent. Un autre carrosse du roi suivit aussi sans aucun deuil, au derrière duquel montèrent le duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre, point en année, et M. de Metz, premier aumônier; sur le devant, Dreux, grand maître des cérémonies, et l'abbé de Brancas, aumônier de quartier chez Monseigneur, depuis évêque de Lisieux, et frère du maréchal de Brancas, des gardes-du-corps, des valets de pied et vingt-quatre pages du roi portant des flambeaux. Ce très-simple convoi partit de Meudon sur les six ou sept heures du soir, passa sur le pont de Sèvres, traversa le bois de Boulogne, et par la plaine de Saint-Ouen gagna Saint-Denis, où tout de suite le corps fut descendu dans le caveau royal, sans aucune sorte de cérémonie.

Telle fut la fin d'un prince qui passa près de cinquante ans à faire faire des plans aux autres, tandis que sur les bords du trône il mena toujours une vie privée, pour ne pas dire obscure, jusque-là qu'il ne s'y trouve rien de marqué que la propriété de Meudon, et ce qu'il y a fait d'embellissements. Chasseur sans plaisir, presque voluptueux mais sans goût, gros joueur autrefois pour gagner, mais depuis qu'il bâtissait sifflant dans un coin du salon de Marly, et frappant des doigts sur sa tabatière, ouvrant de grands yeux sur les uns et sur les autres sans presque regarder, sans conversation, sans amusement, je dirai volontiers sans sentiment et sans pensée, et toutefois, par la grandeur de son être, le point aboutissant, l'âme, la vie de la cabale la plus étrange, la plus terrible, la plus profonde, la plus unie, nonobstant ses subdivisions, qui ait existé depuis la paix des Pyrénées qui a scellé la dernière fin des troubles nés de la minorité du

roi. Je me suis un peu longuement arrêté sur ce prince presque indéfinissable, parce qu'on ne le peut faire connaître que par des détails. On serait infini à les rapporter tous. Cette matière d'ailleurs est assez curieuse pour permettre de s'étendre sur un dauphin si peu connu, qui n'a jamais été rien ni de rien en une si longue et si vaine attente de la couronne, et sur qui enfin la corde a cassé de tant d'espérances, de craintes et de projets.

Après ce qui a été éparsement expliqué sur Monseigneur, on a vu par avance quelle sorte de sensation fit sur les personnes royales et les personnages, sur la cour et sur le public, la perte d'un prince dont tout le mérite était dans sa naissance, et tout le poids dans son corps. Je n'ai jamais su ce qui lui avait captivé les halles et le bas peuple de Paris, si ce n'est cette gratuite réputation de bonté que j'ai touchée.

Si madame de Maintenon se sentit délivrée par la mort de Monsieur, elle se le trouva bien plus par celle de Monseigneur, dont toute la cour intérieure lui fut toujours très-suspecte. Jamais ils n'eurent l'un pour l'autre que beaucoup d'éloignement réciproque, lui en presse avec elle, elle en mesure avec lui, et en attention continuelle à l'observer et à s'instruire de ses plus secrètes pensées, ou pour mieux dire de celles qui lui étaient inspirées, en quoi madame d'Espinoy lui servait d'espion, comme il parut dans la suite et comme j'en ai touché ailleurs un étrange trait d'original, et peut-être d'espion double à tous les deux. Fort rapprochée de monseigneur le duc de Bourgogne personnellement, depuis la campagne de Lille, et devenue en effet à l'égard de madame la duchesse de Bourgogne, et elle au sien, comme une bonne et tendre mère, et la meilleure et la plus reconnaissante fille et la plus attachée, elle regardait leur rehaussement comme la sûreté de sa grandeur, et comme

le calme et le rempart de sa vie et de sa fortune, quelque événement qui pût arriver.

Pour le roi, jamais homme si tendre aux larmes, si difficile à s'affliger, ni si promptement rétabli en sa situation parfaitement naturelle. Il devait être bien touché de la perte d'un fils qui, à cinquante ans, n'en avait jamais eu six à son égard. Fatigué d'une si triste nuit, il demeura fort tard au lit. Madame la duchesse de Bourgogne, arrivée de Versailles, attendait son réveil chez madame de Maintenon, et toutes deux l'allèrent voir dans son lit dès qu'il fut éveillé. Il se leva ensuite à son ordinaire. Dès qu'il fut dans son cabinet, il prit le duc de Beauvillier et le chancelier dans une fenêtre, y versa encore quelques larmes, et convint avec eux que le nom, le rang et les honneurs de dauphin devaient dès ce moment passer à monseigneur et à madame la duchesse de Bourgogne, que désormais je ne nommerai plus autrement. Il décida ensuite ce qui regardait le corps de Monseigneur, en la manière qui a été racontée, reçut sa cassette et ses clefs, que Dumont lui apporta, régla ce qui concernait le petit nombre des domestiques personnels du feu prince, commit le chancelier au partage de la légère succession entre les trois princes ses petits-fils, et descendit après jusqu'à la réduction de l'équipage du loup au pied de son premier établissement. Il remit au dimanche suivant l'admission dans Marly de ce qui avait accoutumé de l'y suivre, et des autres qu'il choisirait sur la liste des demandeurs. Il ne voulut jusque-là que qui que ce soit y entrât, excepté ceux qui y étaient arrivés avec lui; et madame la Dauphine eut seule la permission de l'y venir voir très-peu accompagnée, et sans y manger ni coucher, pour laisser aérer ce qu'il avait amené, et changer d'habit à ce même monde. En même temps il envoya le duc de Bouillon,

grand chambellan, à Saint-Germain, donner part au roi, à la reine et à la princesse d'Angleterre, de la perte qu'il venait de faire. Il se promena dans ses jardins, et madame la Dauphine revint passer une partie du soir avec lui chez madame de Maintenon. Cette princesse s'y trouva tous les soirs les jours suivants, et même à sa promenade. Le jeudi il s'amusa aux listes pour Marly. Il attacha au Dauphin les mêmes menins qu'avait Monseigneur, et permit à d'Antin d'en donner à son fils la place qu'il avait.

Il le chargea d'aller assurer de sa part mademoiselle Choin de sa protection, et de lui porter une pension de 12,000 livres. Elle n'avait ni demandé ni fait nommer son nom. Monseigneur et madame la Dauphine lui envoyèrent faire toutes sortes d'amitiés, et toutes deux lui firent l'honneur de lui écrire. Sa douleur fut de beaucoup moins longue et moins vive qu'on aurait cru. Cela surprit fort, et persuada qu'elle entrait en bien moins de choses qu'on ne pensait. Sa vie était infiniment gênée. Il lui fallait compter de presque tous les gens qu'elle voyait; jamais elle n'eut d'équipage, cinq ou six domestiques composaient tout son train; elle ne paraissait en aucun lieu public, et si elle allait quelque part, c'était en cinq ou six maisons au plus de gens de sa liaison, où elle était sûre de n'en point trouver d'autres; toujours le pied à l'étrier, non-seulement pour tous les voyages de Meudon, mais pour tous les dîners sans coucher que Monseigneur y allait faire. Elle allait toujours la veille seule avec une femme de chambre dans un carrosse de louage, le premier venu, tout au soir, pour arriver de nuit la veille que Monseigneur venait, et s'en retournait de même à la nuit, après qu'il était parti. Dans Meudon, elle logeait d'abord dans les entresols de Monseigneur, après dans le grand appartement d'en haut,

qu'occupait madame la duchesse de Bourgogne quand le roi faisait des voyages à Meudon. Mais où qu'elle logeât, elle ne sortait jamais de son appartement que le matin de bonne heure pour entendre la messe à la chapelle, et quelquefois sur le minuit l'été pour prendre l'air. Dans les premiers temps, elle n'y voyait que trois ou quatre personnes du secret. Cela s'étendit peu à peu assez loin; mais, quoique cela fût devenu le secret de la comédie, la même enfermerie, la même cacherie, la même séparation, furent toujours de même. A cette gêne extérieure était jointe celle de l'esprit, et de la conduite par rapport à la famille royale, à cette cour intérieure de Monseigneur, dont il a été tant parlé, et par rapport à Monseigneur lui-même, ce qui n'était ni sans épines ni sans ennui. J'en ai ouï parler à de ses amis comme d'une personne d'esprit, sans ambition ni intérêt quelconque, ni désir d'être ni de se mêler, fort décente, mais gaie, naturellement libre, et qui aimait la table et à causer. Une telle contrainte, et de toute la vie, est bien pesante à qui est de ce caractère, et qui ne s'en propose rien; et la rupture de la chaîne apporte assez tôt consolation.

Elle était amie intime, de tout temps, de Lacroix, riche receveur général de Paris, fort honnête homme et modeste pour un publicain qui a de tels accès. Elle logeait, comme avec lui, dans une portion de maison attenant le petit Saint-Antoine. Elle continua d'y demeurer le reste de sa vie, avec le même domestique qu'elle avait, sans se répandre davantage dans le monde. Il ne tint pas à madame la Dauphine que sa pension ne fût de 20,000 livres. Madame la Duchesse, mademoiselle de Lislebonne, madame d'Espinoy, les intrinsèques de l'entresol de Meudon, les Noailles et quelques autres amis, se sont constamment piqués de la voir sou-

vent depuis la mort de Monseigneur jusqu'à la sienne, qui n'arriva que dix ou douze ans après. Elle mena toujours une vie extrêmement unie et fort réservée sur tout le passé. Malgré tout ce qu'elle avait fait essuyer à madame la princesse de Conti, qu'on a vu en son lieu, cette princesse avait fait tout ce qu'elle avait pu quelques années après pour se raccommoder avec elle et pour la voir, sans que jamais la Choin y eût voulu entendre, tant l'extrême faveur, et les idées qu'en tous états on s'en forme, enfantent d'étranges effets.

Le gouvernement de Meudon fut en même temps confirmé à Dumont avec une pension qui, avec celles qu'il avait déjà et ses appointements, allait à plus de 30,000 livres de rente, tristes débris de tant et de si plausibles espérances. Casau eut pour rien la charge de premier maréchal-des-logis de M. le duc de Berry, qui par bonheur pour lui n'était pas encore vendue. Dumont, en honnête homme qu'il était, souffrait impatiemment les glaces de Monseigneur pour monseigneur le duc de Bourgogne, et s'était hasardé plus d'une fois de les rapprocher; ce prince ne l'avait pas oublié. Il ne dédaigna pas de l'en remercier avec les paroles les plus obligeantes, à quoi le duc de Beauvillier le porta fort; et il y ajouta le présent d'une bague de 2,000 pistoles que Monseigneur portait ordinairement. Il en donna une autre fort belle à Lacroix, en attendant qu'il fût payé d'avances considérables qu'il avait faites à Monseigneur, dont le Dauphin voulut être le solliciteur.

Ce même jeudi, jour de l'enterrement de Monseigneur, le roi reçut sans cérémonie la visite de la reine d'Angleterre. Elle vint de Versailles, où elle avait été de même voir les enfants de Monseigneur, avec la princesse d'Angleterre, qu'elle fit mettre au salut, qu'elle entendit avec eux, au-dessous de la Dauphine, parce qu'elle n'était

héritière que possible et non présomptive comme le Dauphin. Elle demeura dans le carrosse de la reine à Marly, à cause du mauvais air, qui fit rester le roi d'Angleterre à Saint-Germain.

Le vendredi le roi fut tirer dans son parc. Le samedi il tint le conseil de finances, et fit sur les hauteurs de Marly la revue des gendarmes et des chevau-légers. Il travailla le soir avec Voysin chez madame de Maintenon. Le même jour il fit une décision singulière. Il régla que, encore qu'il ne prît point le deuil, il serait d'un an; et que les princes du sang, les ducs, les princes étrangers, les officiers de sa couronne, et les grands officiers de sa maison draperaient comme ils font lorsqu'il drape lui-même, lesquels, parce qu'il ne prit point le deuil de madame la Dauphine de Bavière, ne drapèrent point. J'ai conduit le roi dans sa solitude jusqu'au dimanche que Marly se repeupla à l'ordinaire. Il ne sera pas moins curieux de voir Versailles pendant ces mêmes jours.

CHAPITRE CCXCXVI.

Situation de M. et de madame la duchesse de Berry. — Les deux battants des portes chez les fils et filles de France ne s'ouvrent que pour les fils et les filles de France : colère de madame la duchesse de Berry. — Orage tombé sur madame la duchesse de Berry. — Elle avoue à madame de Saint-Simon ses étranges projets avortés par la mort de Monseigneur, laquelle l'exhorte à n'oublier rien pour se raccommoder avec madame la Dauphine. — Madame la duchesse de Berry se raccommode avec madame la Dauphine. — Service de M. et de madame la duchesse de Berry à monseigneur et à madame la Dauphine. — Singulier avis de madame de Maintenon à madame la Dauphine. — Le duc de la Rochefoucauld prétend la garde-robe du nouveau Dauphin et la perd contre le duc de Beauvillier. — Soumission et modération de monseigneur le Dauphin. — Il veut être nommé et appelé Monsieur et non Monseigneur. — Marly repeuplé. — Les Chastillons et Beauvaus obtiennent de draper. — Deuil singulier pour Monseigneur. — Les bâtards obtiennent d'être visités en fils de France sur la mort de Monseigneur. — Manteaux et mantes à Marly : indécences et confusion parfaites. — Burlesque ruse de madame la Princesse. — Monseigneur et madame la Dauphine, etc., en manteaux et en mantes à Saint-Germain. — Les ministres étrangers à Versailles, où les compagnies haranguent : monseigneur le Dauphin traité par le parlement de Monseigneur par ordre du roi.

On peut juger qu'on ne dormit guère à Versailles cette première nuit. M. et madame la Dauphine ouïrent la messe ensemble de fort bonne heure. J'y arrivai sur la

fin, et les suivis chez eux. Leur cour était fort courte, parce qu'on ne s'était pas attendu à cette diligence. La princesse voulait être à Marly au réveil du roi. Leurs yeux étaient secs à merveille, mais très-compassés, et leur maintien les montrait moins occupés de la mort de Monseigneur que de leur nouvelle situation. Un sourire, qui leur échappa en se parlant bas et de fort près, acheva de me le déclarer. En gardant scrupuleusement, comme ils firent, toutes sortes de bienséances, il n'était pas possible de le trouver mauvais, ni que cela fût autrement, à tout ce qu'on a vu. Leur premier soin fut de resserrer de plus en plus l'union avec M. le duc de Berry, de le ramener sur l'ancienne confiance et intimité avec madame la Dauphine, et d'essayer, par tout ce qui se peut d'engageant, de faire oublier à madame la duchesse de Berry ses fautes à leur égard, et lui adoucir l'inégalité nouvelle que la mort de Monseigneur mettait entre ses enfants. Dans cet aimable esprit rien ne coûta à M. et à madame la Dauphine, et dès ce même jour ils allèrent voir M. et madame la duchesse de Berry dans leur lit, dès qu'ils les surent éveillés, ce qui fut de très-bonne heure, et l'après-dinée madame la Dauphine y retourna encore. M. le duc de Berry, qui n'avait pu être ébranlé sur l'attachement à monseigneur son frère, fut au milieu de sa douleur extrêmement sensible à ces prévenances d'amitié si promptement marquées et si éloignées de la différence qui allait être entre eux, et il fut surtout comblé des procédés de madame la Dauphine, qu'il sentait avec bon sens, et meilleur cœur encore, qu'il avait depuis un temps cessé de les mériter aussi parfaits.

Madame la duchesse de Berry paya d'esprit, de larmes et de langage. Son cœur de princesse même, si elle en avait un, navré de tout ce qui ne sera point répété ici, et qu'on a développé plus haut, frémissait au fond de lui-

même de recevoir des avances de pure générosité. Un courage déplacé qui allait à la violence et que la religion ne retenait pas, ne lui laissait de sentiments que pour la rage. Bercée, pour la contenir, qu'il se fallait contraindre surtout pour arriver à un aussi grand mariage, après lequel elle serait affranchie et maîtresse de faire tout ce qui lui plairait, elle avait pris ces documents au pied de la lettre. Entièrement maîtresse de M. le duc d'Orléans et d'un mari dans la première ivresse de sa passion, elle n'eut pas peine à secouer une mère trop sage pour s'exposer à ce qui ne lui était que trop connu. Madame était nulle de tout temps à la cour et dans sa famille, excepté les devoirs extérieurs, point de belle-mère et un beau-père, tant qu'il vécut, nul ou favorable. Une dame d'honneur très-affligée de l'être, qui, pour avoir été forcée d'en accepter l'emploi, n'en faisait que ce qu'elle en voulait bien faire, au cérémonial près, et qui avait déclaré bien formellement qu'elle n'en serait pas la gouvernante. L'emploi en roula donc en entier sur madame la duchesse de Bourgogne, par son amitié pour madame la duchesse d'Orléans, et son intimité avec madame de Maintenon, ravie à son âge de se trouver le chaperon d'une autre; elle compta d'autant mieux d'en faire sa poupée, qu'elle l'avait mise dans la grandeur où elle était.

Elle s'y mécompta bientôt. Mille détails là-dessus, quoique curieux dans leur temps, perdent leur mérite dans d'autres qui s'éloignent, et gâteraient le sérieux de ce qui s'expose ici. Il suffit de dire que l'une, quoique douce et bonne, fut peut-être trop enfant pour tenir une lisière, et que l'autre, rien moins que tout cela, ne put souffrir d'en avoir une quelque lâche et légère qu'elle fût. Le dépit de ne se trouver que de la cour d'une autre, l'impatience des déférences, la contrainte des heures,

le poids des obligations, des difficultés, surtout de la reconnaissance, s'accordaient mal avec l'impression de la peine liberté de son éducation, de ses goûts irréguliers, de ses humeurs dans un naturel tel qu'il a été crayonné et gâté encore par de pernicieuses lectures. L'idée de n'avoir rien à perdre et celle de figurer aux dépens de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne, en se livrant aux personnages de Meudon, achevèrent de tout perdre et brouillèrent les deux belles-sœurs, jusqu'à ne pouvoir plus se souffrir, à force d'échappées de l'humeur et des traits les plus méchants de madame la duchesse de Berry; ainsi toutes deux regardèrent comme une délivrance de n'avoir plus à dîner ensemble, par la formation qui se fit des deux maisons, et les domestiques du roi un grand soulagement de n'avoir plus à servir la nouvelle mariée.

Un trait entre mille en donnera un échantillon. Un nouvel huissier de la chambre du roi servait chez elle un matin que madame la duchesse d'Orléans arriva à la fin de sa toilette pour quelque ajustement. L'huissier, étourdi et neuf, ouvrit les deux battants de la porte. Madame la duchesse de Berry devint cramoisie et tremblante de colère : elle reçut madame sa mère fort médiocrement. Quand elle fut sortie, elle appela madame de Saint-Simon, lui demanda si elle avait remarqué l'impertinence de l'huissier, et lui dit qu'elle voulait qu'elle l'interdît sur-le-champ. Madame de Saint-Simon convint de la faute, assura qu'elle y donnerait ordre de façon qu'on ne s'y méprendrait plus et que les deux battants ne seraient ouverts que pour les fils et les filles de France, comme c'était la règle, et comme nuls autres ne prétendaient à cet honneur qu'ils n'avaient pas en effet, mais que d'interdire un huissier du roi qui n'était point à elle et qui ne la servait que par prêt, et encore pour avoir fait un trop

grand honneur à madame sa mère et pour l'unique fois que cela était arrivé, elle trouverait bon de se contenter de la réprimande qu'elle allait lui en faire. Madame la duchesse de Berry insista, pleura, ragea; madame de Saint-Simon la laissa dire, gronda doucement l'huissier, et lui apprit son cérémonial.

Les maisons faites, la cour, qui trouvait en madame la duchesse de Bourgogne les jeux, les ris, les distinctions, les espérances, ne se partagea point, et laissa fort solitaire madame la duchesse de Berry, où rien de tout cela ne s'offrait; qui s'en prit à madame la duchesse de Bourgogne, et fit si bien qu'elle mit M. le duc de Berry de son côté, et le brouilla avec elle. De l'aveu de madame la duchesse de Bourgogne, rien de si sensible ne lui est jamais arrivé que cet éloignement et cette aigreur sans cause ni raison d'un prince avec qui elle avait toujours vécu dans l'intelligence la plus intime et la plus entière. Quelques contre-temps forts et trop publics, arrivés à madame la duchesse de Berry, dont madame la duchesse de Bourgogne avait doucement abandonné toute conduite dès avant ce dernier trait, allèrent jusqu'au roi et à madame de Maintenon, qui leur ouvrirent les yeux. Celle-ci, outrée de s'être si lourdement trompée, ne put se taire, et madame la duchesse de Bourgogne, poussée à bout d'être brouillée avec M. le duc de Berry par la seule malignité de madame la duchesse de Berry, après tout ce qu'elle avait d'ailleurs essuyé d'elle, rompit enfin le silence qu'elle avait gardé jusqu'alors. Les choses tendaient à un éclat; mais le roi, qui voulait vivre doucement dans sa famille et s'y faire aimer, espéra que la frayeur corrigerait madame la duchesse de Berry, et voulut se contenter qu'elle sût qu'il n'ignorait rien, et que, pour cette fois, il voulait bien n'en rien témoigner. Ce ménagement persuada madame la duchesse de Berry,

ou qu'on n'osait lui imposer, ou qu'on ne savait comments'y prendre. Au lieu de s'arrêter, elle continua avec plus de licence, et se mit au point que les matières combustibles qu'elle s'était préparées s'embrasèrent tout à coup et firent un grand éclat à Marly.

J'étais allé faire seul un tour à la Ferté. Madame de Saint-Simon, avertie de l'orage prêt à crever, craignit d'y être enveloppée pour s'être tenue dans le silence. Monseigneur était alors plein de vie et de santé. Elle s'adressa à madame la duchesse de Bourgogne, et, par son avis, elle eut un entretien avec madame de Maintenon, où elle apprit avec surprise qu'elle ignorait peu de choses, et d'avec qui elle sortit fort contente. Elle crut ensuite devoir dire un mot à madame la duchesse de Berry. La princesse, d'autant plus outrée qu'elle ne voyait pas moyen d'échapper, s'en prit à ce qu'elle put, et dans la pensée que madame de Saint-Simon y avait part, elle voulut lui répondre sèchement. Je dis exprès qu'elle voulut, parce que madame de Saint-Simon ne lui en laissa pas le temps. Elle l'interrompit, l'assura d'abord qu'elle n'avait part ni était entrée en rien, qu'elle n'avait même rien appris que du monde, mais qu'en peine d'elle-même pour s'être toujours tenue dans le silence, elle avait parlé à madame la duchesse de Bourgogne et à madame de Maintenon, puis ajouta qu'elle ignorait peut-être la manière dont elle avait été mise auprès d'elle, combien cela convenait peu à notre naissance, à notre dignité, à nos biens, à notre union; qu'il était bon qu'elle l'apprît une fois pour toutes; que, pour peu qu'elle le désirât, elle se retirerait d'auprès d'elle avec autant de satisfaction qu'elle y était entrée avec répugnance après un grand nombre de refus, dont elle lui cita madame la duchesse de Bourgogne et M. et madame la duchesse d'Orléans pour témoins. Elle lui dit encore,

regarder derrière elle, et d'où elle était partie pour monter où elle se voyait; aussi peu de se faire une raison que ce qui venait d'arriver devait arriver tôt ou tard, beaucoup moins encore que cette supériorité qui la désolait n'était qu'un degré pour monter sur le trône et la voir reine, de qui même elle n'aurait pas l'honneur d'être la première sujette, elle ne pouvait supporter l'état nouveau où elle se trouvait. Après bien des plaintes, des larmes et des élans, pressée par les raisons sans nombre et sans réplique, plus encore par ses besoins qu'elle sentait malgré elle dans toute leur étendue, elle promit à madame de Saint-Simon d'aller le lendemain jeudi chez la nouvelle Dauphine, de lui demander une audience dans son cabinet, et d'y faire tout son possible pour se raccommoder avec elle.

Ce jeudi était le jour que Monseigneur fut porté à Saint-Denis, et avec lui tous les beaux projets de madame la duchesse de Berry. Elle tint parole et l'exécuta en effet très-bien. Son aimable belle-sœur lui en aplanit tout le chemin, et entra en propos la première. Par ce que toutes deux ont redit séparément de ce tête-à-tête, madame la Dauphine agit et parla comme si elle-même eût offensé madame la duchesse de Berry, comme si elle lui eût tout dû, comme si elle eût tout attendu d'elle; et madame la duchesse de Berry aussi se surpassa. L'entretien dura plus d'une heure. Elles sortirent du cabinet avec un air naturel de satisfaction réciproque qui réjouit autant les honnêtes gens qu'il déplut à ceux qui n'espèrent qu'en la division et au désordre. M. et madame la duchesse d'Orléans eurent une joie extrême de cette réconciliation, et M. le duc de Berry en fut si content que sa douleur en fut fort adoucie. Il aimait tendrement monseigneur le Dauphin, il aimait encore beaucoup madame la Dauphine, ce lui était une contrainte mortelle

de se conduire avec elle comme madame la duchesse de Berry l'exigeait. Il embrassa cette occasion de tout son cœur et en vrai bon homme; et madame la Dauphine les étant venu voir l'après-dînée du même jour que cette réconciliation s'était faite le matin, elle prit M. le duc de Berry en particulier, et ils pleurèrent ensemble de tendresse. Ce qui s'était passé le matin y fut confirmé de sa part avec toutes les grâces qui lui étaient si naturelles; mais de celle de madame la duchesse de Berry il se trouva bientôt une pierre d'achoppement : ce fut de présenter le service à monseigneur et à madame la Dauphine.

On s'attendait chez eux que ce devoir ne serait pas différé. La bonne grâce y était même, à la suite d'une réconciliation si prompte, et des visites si peu ménagées et si redoublées de l'aîné au cadet. Néanmoins, lorsque madame de Saint-Simon leur voulut insinuer, ce même jeudi, après que madame la Dauphine fut sortie de chez eux, d'aller le lendemain donner la chemise, l'un à monseigneur le Dauphin, l'autre à madame la Dauphine, madame la duchesse de Berry s'éleva avec fureur, et prétendit qu'entre frères ce service n'était point dû, que l'exemple de Monsieur, oncle de feu Monseigneur, n'en était pas un pour eux, et s'emporta fort contre ce devoir qu'elle appelait un valetage. M. le duc de Berry, qui savait que cela se devait, et que son cœur portait en tout vers monseigneur et madame la Dauphine, fit tout ce qu'il put pour la ramener par raisons et par caresses. Elle se fâcha contre lui, le maltraita, lui dit qu'elle aurait le dernier mépris pour lui s'il se soumettait à une chose si servile, et de là aux pleurs, aux sanglots, aux hauts cris, de façon que M. le duc de Berry, qui avait compté d'aller le lendemain au lever de monseigneur le Dauphin, ne l'osa de peur de se brouiller avec elle.

Le bruit avec lequel cette dispute s'était passée éveilla la curiosité, qui eut bientôt éventé le fait, parce que madame la duchesse de Berry en était si pleine qu'elle se répandit. Tout aussitôt voilà les dames de madame la Dauphine en l'air comme sur chose qui allait presque à leur déshonneur, et cette affaire devint publique.

M. le duc d'Orléans accourut au secours de M. le duc de Berry, qui n'osait presque rien dire dans cette impétuosité. Tous deux ne mettaient pas le devoir et la règle en doute; tous deux, si aises du raccommodement, sentaient le danger d'une rechute, l'affront certain auquel la princesse s'exposait d'en recevoir du roi l'ordre et la réprimande, et l'effet intérieur et au dehors que produirait un entêtement si mal fondé, et dans des circonstances pareilles. Tout le lendemain vendredi fut employé à la persuader. Enfin, la peur de l'ordre, de la romancine et de l'affront, arracha d'elle la permission à M. le duc de Berry de dire qu'ils donneraient la chemise et le service, mais à condition de délai pour se résoudre à l'exécution.

Elle le voulait aussi pour M. le duc de Berry, mais ce prince fut si aise d'être affranchi là-dessus qu'il voulut servir M. le Dauphin le samedi matin. M. le Dauphin et madame la Dauphine n'avaient pas ouvert la bouche là-dessus. Mais ce prince, pour faire une honnêteté à M. son frère, refusa d'en être servi jusqu'à ce qu'ils eussent vu le roi. Ils le virent le dimanche suivant, et le lendemain lundi M. le duc de Berry alla exprès au coucher de M. le Dauphin et lui donna sa chemise, lequel, dans le moment qu'il l'eut reçue, embrassa tendrement M. son frère.

Il fallut encore quelques jours à madame la duchesse de Berry pour se résoudre. A la fin il fallut bien finir. Elle fut à la toilette de madame la Dauphine, à qui elle donna la chemise, et à la fin de la toilette lui présenta la *sale*. Madame la Dauphine, qui n'avait jamais fait sem-

blant de se douter de rien de ce qui s'était passé là-dessus, ni de prendre garde à un délai si déplacé, reçut ces services avec toutes les grâces imaginables, et toutes les marques d'amitié les plus naturelles. Le désir extrême de la douceur de l'union fit passer madame la Dauphine généreusement sur cette nouvelle frasque, comme si, au lieu de madame la duchesse de Berry, c'eût été elle qui eût eu tout à y gagner ou à y perdre.

J'ai remarqué que madame la Dauphine allait voir le roi tous les jours à Marly. Elle y reçut un avis de madame de Maintenon qui mérita sans doute quelque surprise, d'autant plus que ce fut dès sa seconde visite, c'est-à-dire dès le lendemain de la mort de Monseigneur qu'elle fut voir le roi à son réveil, et le soir encore chez madame de Maintenon : ce fut de se parer avec quelque soin, parce que la négligence de son ajustement déplaisait au roi. La princesse ne croyait pas devoir songer à des ajustements alors; et quand elle en aurait eu la pensée, elle aurait cru avec grande raison commettre une grande faute contre la bienséance, et qui lui aurait été d'autant moins pardonnée qu'elle gagnait trop en toutes façons à ce qui venait d'arriver pour n'être pas en garde là-dessus contre elle-même. Le lendemain donc elle prit plus de soin d'elle; mais cela n'ayant pas encore suffi, elle porta le jour suivant de quoi s'ajuster en cachette chez madame de Maintenon, où elle le quitta de même avant de revenir de Versailles, pour, sans choquer le goût du roi, ne pas blesser le goût du monde, qui aurait été difficilement persuadé qu'il n'entrait que de la complaisance dans une recherche de soi-même si à contretemps. La comtesse de Mailly, qui trouva cette invention de porter la parure pour la prendre et la quitter chez madame de Maintenon, et madame de Nogaret, qui toutes deux aimaient Monseigneur, me le contèrent et

en étaient piquées. On peut juger de là, et par les occupations et les amusements ordinaires qui reprirent tout aussitôt, comme on l'a vu, leurs places dans les journées du roi, sans qu'il parut en lui aucune contrainte, que si sa douleur avait été amère, elle avait aussi le sort de celles dont la violence fait augurer qu'elles ne seront pas de durée.

Il y eut une assez ridicule dispute élevée tout aussitôt sur la garde-robe du nouveau Dauphin, dont M. de la Rochefoucauld prétendait disposer, comme il faisait de celle du roi, par sa charge de grand maître de la garde-robe. Il aimait encore, tout vieux et aveugle qu'il était, à tenir et à conserver, et il alléguait qu'il ne demandait, à l'égard du nouveau Dauphin, que ce qu'il avait eu, et sans difficulté exercé, pendant la vie de Monseigneur. Il avait oublié sans doute qu'il ne se mêla de la garde-robe de ce prince qu'après la mort de M. de Montausier qui s'en faisait soulager par la duchesse d'Uzès sa fille, et lors de la colère où, sur les fins de la vie du duc de Montausier, le roi se mit contre elle, fort au delà de ce que la chose valait, pour un habit de Monseigneur, dans le temps que le roi avait entrepris de bannir les draps étrangers et de donner vogue à une manufacture de France dont les draps étaient rayés partout. Je me souviens d'en avoir porté comme tout le monde, et que cela était fort vilain. Les raies de l'habit de Monseigneur ne parurent pas tout à fait comme les autres, et le roi avait le coup d'œil fort juste. Vérification faite, il se trouva que le drap était étranger et contrefait, et que madame d'Uzès y avait été attrapée. Le duc de Beauvillier allégua sa charge et ses provisions de premier gentilhomme de la chambre et de maître de la garde-robe du prince dont il avait été gouverneur, et l'exemple dernier du duc de Montausier. Il n'en fallut

pas davantage, et le duc de la Rochefoucauld fut tondu.

Le roi, dans les premiers jours de sa solitude, se laissa entendre au duc de Beauvillier, qui allait tous les jours à Marly, qu'il ne verrait pas volontiers le nouveau Dauphin faire des voyages à Meudon. C'en fut assez pour que ce prince déclarât qu'il n'y mettrait pas le pied, et qu'il ne sortirait point des lieux où le roi se trouverait; et, en effet, il n'y fit jamais depuis une seule promenade. Le roi lui voulut donner 50,000 livres par mois, comme Monseigneur les avait; M. le Dauphin en remercia. Il n'avait que 6,000 livres par mois, il se contenta de les doubler et n'en voulut pas davantage. C'était le chancelier qui, étant contrôleur général, avait fait pousser le traitement de Monseigneur jusqu'à cette somme. Ce désintéressement plut fort au public. M. le Dauphin ne voulut quoi que ce soit de particulier pour lui, et persista à demeurer à cet égard comme il était pendant la vie de Monseigneur. Ces augures d'un règne sage et mesuré firent concevoir de grandes espérances.

J'ai expliqué ailleurs la très-moderne et fine introduction de l'art des princes du sang, et de leurs valets principaux, de les appeler *monseigneur*, qui, comme tous les autres honneurs, rangs et distinctions, devinrent bientôt communs avec les bâtards. Rien n'avait tant choqué monseigneur le duc de Bourgogne, qui jusque-là n'avait jamais été appelé que *monsieur*, et qui ne le fut *monseigneur* que par la manie de les y appeler tous. Aussi, dès qu'il fut Dauphin, il en fit parler au roi par madame la Dauphine; puis, avant d'aller à Marly, déclara qu'il ne voulait être nommé ni Monseigneur, comme Monseigneur son père, mais M. le Dauphin, ni quand on lui parlerait, autrement que monsieur. Il y fut même attentif, et reprenait ceux qui dans les com-

mencements n'y étaient pas accoutumés. Cela embarrassa un peu les princes du sang; mais, à l'abri de M. le duc de Berry et de M. le duc d'Orléans, ils vêtirent le *monseigneur* que *monsieur* le Dauphin ne leur aurait pas laissé s'il fût devenu le maître.

Le dimanche 18 avril finit la clôture du roi à Marly. La famille royale et les personnes élues parmi les demandeurs repeuplèrent ce lieu qui avait été quatre jours entiers si solitaire. Les deux fils de France et leurs épouses y arrivèrent ensemble après le salut ouï à Versailles; ils entrèrent tous quatre chez madame de Maintenon où le roi était, qui les embrassa. L'entrevue ne dura qu'un moment; les princes allèrent prendre l'air dans les jardins; le roi soupa avec les dames, et la vie ordinaire recommença à l'exception du jeu. La cour prit le deuil ce même jour, qui fut réglé pour un an comme de père.

Les différences de rang à porter les deuils sur sa personne s'étaient peu à peu réduites à rien depuis dix ou douze ans. Je les avais vues auparavant observées; tout s'était réduit à celle de draper, qui jusqu'à ce deuil s'était maintenue dans les règles. Plusieurs petits officiers de la maison du roi, comme capitaine des chasses et autres, l'usurpèrent en celui-ci; et, comme on aimait la confusion pour anéantir les distinctions, on les laissa faire. Le comte de Châtillon en profita pour s'en forger une toute nouvelle à laquelle ses pères étaient bien loin de penser. Voysin, son beau-père, étala au roi la grandeur de la maison de Châtillon, le duché de Bretagne qu'elle avait prétendu et possédé quelques années, ses douze ou treize alliances directes avec la maison royale, même avec des fils et des filles de France; le nombre des plus grands offices de la couronne qu'elle avait eus, et les prodigieux fiefs qu'elle avait possédés : il se garda bien d'ajouter que

de toute cette splendeur il n'en rejaillissait rien ou comme rien sur son gendre, dont la mère et la grand'mère paternelle étaient de la lie du peuple; que toutes les branches illustres de Châtillon étaient éteintes depuis longtemps, que celle de son gendre n'avait participé à aucune des grandeurs des autres, et que, s'il sortait de deux filles de la branche de Dreux, dont même la seconde était fille du chef de la branche de Beu, et par l'injustice des temps n'était pas sur le pied des autres du sang royal, c'était avant la séparation de sa branche; qu'il en était de même des deux charges de souverain maître-d'hôtel et de grand maître des eaux et forêts; il se garda encore mieux de faire mention du sieur de Boisrogues, père du père de son gendre, qui était gentilhomme servant de M. Gaston avec du Rivau qui fut depuis dans les Suisses, et que le crédit de mademoiselle de Saujon sur Gaston en fit enfin capitaine, par le mariage de sa nièce, mais qui laissa Boisrogues gentilhomme servant. Voysin sans doute ne parla pas de la dispute sur la légitimité ou la bâtardise que M. le duc d'Orléans m'a plus d'une fois assurée, et que les Châtillon étaient éteints, depuis longtemps. Voysin était ministre et favori, il l'était aussi de madame de Maintenon : il parlait tête à tête; elle en tiers, il demanda que son gendre drapât comme ayant l'honneur d'appartenir au roi, et il ne lui appartenait en aucun degré, mais il n'avait point de contradicteur, et son gendre drapa.

Cette nouveauté réveilla la Vallière et madame la princesse de Conti, pour les Beauvau, dont avec trop de raison ils s'honoraient fort de l'alliance. La grand'mère de madame de la Vallière, mère de madame la princesse de Conti, et sœur du père de la Vallière, était Beauvau par un cas fort étrange. La sixième aïeule paternelle du roi était Beauvau, et il était au huitième degré de tous

les Beauvau. La parenté était bien éloignée, mais au moins était-elle, et à cela il n'y avait point de parité avec M. de Châtillon qui n'en eut jamais l'apparence, et à qui il fut permis de draper. Sur cet exemple et cette sixième grand'mère, madame la princesse de Conti obtint aussi de faire draper les Beauvau, qui non plus que les Châtillon n'y avaient jamais songé jusqu'alors.

Le roi avait déclaré que de trois mois il ne quitterait Marly à cause du mauvais air répandu à Versailles, et qu'il recevrait à Marly, le lundi 20 avril, les compliments muets de tout le monde, en manteaux et en mantes, soit des gens qui étaient à Marly, soit de ceux qui étaient à Paris. M. du Maine qui, comme on a vu, n'avait pas perdu de temps à mettre à profit pour le rang de prince du sang de ses enfants la mort des seuls princes du sang en âge et en état de l'empêcher, se trouva bien autrement à son aise de la mort de Monseigneur, qui avait si mal reçu ce rang nouveau de ses enfants, après avoir été si peu content du sien même. Il avait plus que raison d'appréhender d'en tomber sous son règne, et on a vu que Monseigneur ne se contraignit pas là-dessus avec lui, et quel fut son silence, et celui de monseigneur le duc de Bourgogne, lorsque le roi s'humilia pour ainsi dire devant eux pour le leur faire agréer et en obtenir quelque parole si constamment refusée, en leur présentant M. du Maine pour les toucher. Monseigneur mort, le duc du Maine n'eut plus affaire qu'à monseigneur le duc de Bourgogne. C'était beaucoup trop. Mais pourquoi ne pas espérer d'en voir la fin comme il voyait celle du père et en attendant pousser son bidet? Il connaissait la faiblesse et l'incurie de M. le duc d'Orléans, dont le fils était enfant, il voyait quel était M. le duc de Berry. Il sentit qu'avec madame de Maintenon il n'avait plus rien à craindre pour s'élever aussi haut qu'il pourrait dans le

présent, et remit le futur à son industrie et à sa bonne fortune.

Le duc de Tresmes était en année, c'en était déjà une, et il en sut profiter. Avec beaucoup d'honneur et de probité, Tresmes était sans le moindre rayon d'esprit que l'usage de la cour et du grand monde, et de l'ignorance la plus universelle. Avec cela plus valet que nul valet d'extraction, et plus avide de faire sa cour et de plaire que le plus plat provincial. Avec ces qualités ce fut l'homme de M. du Maine.

C'était à lui à recevoir et à donner les ordres pour ces révérences de deuil. Il mit au roi en question si on irait les faire à ses enfants naturels, comme étant frères et sœurs de Monseigneur. Le roi, toujours éloigné de ces gradations par lesquelles il a été peu à peu mené à tout pour eux contre son sens, comme on l'a vu sans cesse, trouva d'abord la proposition du duc de Tresmes ridicule. Il ne répondit pourtant pas une négative absolue, mais il marqua seulement que cela ne lui plaisait pas. M. du Maine, qui s'y était attendu par toutes les expériences pareilles, n'avait lâché le duc de Tresmes que le dimanche, pour ne laisser pas de temps, mais pour donner lieu au roi d'en parler le soir à madame de Maintenon. Nonobstant cette ruse, il n'y fut rien décidé, mais c'était beaucoup que ce ne fût pas une négative, et que madame de Maintenon en eût assez fait pour le laisser dans la balance. Il y était encore le lundi matin, jour de ces révérences. Mais entre le conseil et ce petit couvert, M. du Maine, secondé de son fidèle second, l'emporta, et le duc de Tresmes, en ayant pris l'ordre du roi, le publia aussitôt. La surprise en fut si grande que presque chacun se le fit répéter.

Le moment de la déclaration fut pris avec justesse. Le roi se mettait à table, tout le monde y était déjà ou s'y

allait mettre, et la cérémonie commençait à deux heures, c'est-à-dire tout au sortir de dîner ; ainsi point de temps à raisonner, encore moins à faire, et on obéit avec la soumission aveugle et douloureuse à laquelle on était si fort accoutumé. Par cette adresse les bâtards furent pleinement égalés aux fils et aux filles de France, et mis en plein parallèle avec eux : pierre d'attente pour laquelle le roi n'a pas tout à fait assez vécu.

Ce même jour lundi, 20 avril, le roi fit ouvrir les portes de ses cabinets devant et derrière à deux heures et demie. On entrait par sa chambre. Il était en habit ordinaire, mais avec son chapeau sous le bras, debout et appuyé de la main droite sur la table de son cabinet la plus proche de la porte de sa chambre. M. et madame la Dauphine, M. et madame la duchesse de Berry, Madame, M. et madame la duchesse d'Orléans, madame la Grande-Duchesse, madame la Princesse, madame la Duchesse, ses deux fils et ses deux filles, M. du Maine, et le comte de Toulouse se rangèrent en grand demi-cercle au-dessous du roi à mesure qu'ils entrèrent, tous en grands manteaux et en mantes, hors les veuves qui n'en portent point et n'ont que le petit voile. Madame la princesse de Conti douairière était malade dans son lit, l'autre princesse de Conti avec ses enfants restée à Paris à cause de l'air de la petite-vérole, et madame du Maine avec les siens à Sceaux pour la même raison. Tout Paris, vêtu d'enterrement ainsi que tout Marly, remplissait les salons et la chambre du roi. Douze ou quinze duchesses entrèrent à la file les premières, puis dames titrées et non titrées comme elles se trouvèrent, et les princesses étrangères, arrivées tard contre leur vigilance ordinaire, y furent mêlées; après les dames, l'archevêque de Rheims, suivi d'une quinzaine de ducs, et ces deux têtes en rang d'ancienneté, entrèrent; puis tous les hommes

titrés et non titrés, princes étrangers, prélats, mêlés au hasard. Quatre ou cinq pères ou fils de la maison de Rohan se mirent ensemble à la file en rang d'ainesse vers le milieu de la marche; quelques gens de qualité qui s'aperçurent de cette affectation les coupèrent, en sorte qu'ils furent tous mêlés, et entrèrent ainsi dans le cabinet. On allait droit au roi l'un après l'autre; et, à distance de lui, on lui faisait une profonde révérence qu'il rendait fort marquée à chaque personne titrée, hommes et femmes, et point du tout aux autres. Cette révérence unique faite, on allait lentement à l'autre cabinet, d'où on sortait par le petit salon de la chapelle. La mante et le grand manteau était une distinction réservée aux gens d'une certaine qualité, mais elle avait disparu avec tant d'autres, jusque-là qu'il en passa devant le roi que ni lui ni pas un du demi-cercle reconnut, et personne même de la cour qui pût dire qui c'était, et il y en eut plusieurs de la sorte. Il s'y mêla aussi des gens de robe, ce qui parut tout aussi singulier.

Il est difficile que la variété des visages, et la bigarrure de l'accoutrement de bien des gens peu faits pour le porter, ne fournissent quelque objet ridicule qui ne démonte la gravité la plus concertée. Cela arriva en cette occasion, où le roi eut quelquefois peine à se retenir, et où même il succomba une fois avec toute l'assistance au passage de je ne sais plus quel pied-plat à demi abandonné de son équipage.

Quand tout fut fini chez le roi, et cela fut long, tout ce qui devait être visité se sépara, pour aller chacun chez soi recevoir les visites. Les visites ne furent autres que les fils et filles de France, les bâtards et bâtardes, et M. le duc d'Orléans comme mari de madame la duchesse d'Orléans, et celui-là parut comique. Les moindres d'ainesse ou de rang allèrent chez leurs plus grands,

qui ne leur rendirent point la visite, excepté Madame, qui comme veuve du grand-père de madame la Dauphine et grand'mère de madame la duchesse de Berry, fut visitée des fils et filles de France, mais non M. et madame la duchesse d'Orléans. On alla donc comme on put faire cette tournée. On entrait et sortait pêle-mêle, et on ne faisait que passer entrant par une porte et sortant par une autre, où il y avait des dégagements.

C'est ce qui se rencontra chez madame la Duchesse, et, à la faveur de cette commodité, une subtilité de madame la Princesse, fort prompte à saisir ses avantages tout dévotement. Sortant de chez madame la Duchesse par le dégagement de son cabinet, on y trouva madame la Princesse qui se présentait à la compagnie pour recevoir les révérences, qui ne lui étaient ni dues, ni ordonnées. On en fut si surpris que beaucoup de gens passèrent sans la voir, beaucoup plus sans faire semblant de s'apercevoir d'elle. Les deux petits princes du sang ne s'y présentèrent point.

Le duc du Maine et le comte de Toulouse reçurent les visites ensemble dans la chambre de M. du Maine, où on entrait de plain-pied et directement du jardin. Ils avaient leur compte, et voulurent faire les modestes et les attentifs pour ne pas donner la peine d'aller séparément chez tous les deux. M. du Maine se dépeça en excuses embarrassées de la peine qu'on prenait, et se tuait à conduire les gens titrés, et à en manquer tout le moins qu'il pouvait. M. le comte de Toulouse conduisait aussi avec soin, mais sans affectation.

J'oubliais madame de Vendôme, qui parut aussi chez le roi en rang d'ognon, mais qui ne fut point visitée, parce que la bâtardise de son mari venait de plus loin. Elle ne s'embusqua point avec madame sa mère pour enlever les révérences aux passants.

Ni le roi, ni princes, ni princesses visitées ne s'assirent ni n'eurent de siége derrière eux. Si on se fût assis chez ceux où on le doit être, cela n'eût point fini de la journée chez chacun ; et des siéges sans s'asseoir auraient culbuté le monde dans l'excès de la foule et des petits lieux.

Le lendemain, mardi 21 avril, M. et madame la Dauphine, M. et madame la duchesse de Berry, Madame, M. et madame la duchesse d'Orléans allèrent, l'après-dinée, en même carrosse, à Saint-Germain, tous en mante et en grand manteau. Ils allèrent droit chez le roi d'Angleterre, où ils ne s'assirent point, ensuite chez la reine, où ils s'assirent dans six fauteuils; M. et madame la duchesse d'Orléans et M. du Maine sur un ployant chacun. Il était allé les y attendre pour jouir de cet honneur, et s'y égaler à un petit-fils de France. La reine fit des excuses de n'être pas en mante pour les recevoir, c'est-à-dire en petit voile, parce que, au moins en France, les veuves ne portent de mante en nulle occasion ; elle ajouta que le roi le lui avait défendu. Cette excuse fut le comble de la politesse. Le roi, très-attentif à ne faire sentir à la reine d'Angleterre rien de sa triste situation, n'avait garde de souffrir qu'elle prît une mante, ni le roi d'Angleterre un grand manteau, pour recevoir le grand deuil de cérémonie d'un Dauphin et qui n'était pas roi. En se levant ils voulurent aller chez la princesse d'Angleterre; mais la reine les arrêta et l'envoya chercher. Elle se contenta que la visite fût marquée. On ne se rassit point. La princesse, qui à cause de la reine était sans mante, ne pouvait avoir de fauteuil devant elle, ni les fils et filles de France sans-fauteuil devant la reine dans le sien, ni garder le leur en présence de la princesse d'Angleterre sur un ployant. La visite finit de la sorte. De toute la cour de Saint-Germain, aucune dame ne

parut en mante, ni aucun homme en manteau long que le seul duc de Berwick, à cause de ses dignités françaises.

Le lundi suivant, 29 avril, le roi s'en alla, sur les onze heures du matin, à Versailles, où il reçut les compliments de tous les ministres étrangers; après eux de beaucoup d'ordres religieux; et après son dîner au petit couvert, les harangues du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aides, de celle des monnaies, et de la ville de Paris. La compétence du grand conseil et du parlement mit une heure d'intervalle, après laquelle il vint aussi faire sa harangue, suivi de l'université et de l'Académie française, pour laquelle Saint-Aulaire porta fort bien la parole. Le parlement alla aussi haranguer monseigneur le Dauphin; le premier président ne voulut point lui laisser ignorer que c'était par ordre du roi qu'il le haranguait et qu'il le traitait de Monseigneur. Cette insolente bagatelle mériterait des réflexions. Tout ce qui avait complimenté ou harangué le roi rendit aussi les mêmes devoirs à monseigneur et à madame la Dauphine. Le roi revint sur le soir à Marly.

CHAPITRE CCXCVII.

Mort et caractère de la duchesse de Villeroy. — Mort de l'empereur Joseph. — Le prince Eugène mal avec son successeur.— Mort de mesdames de Vaubourg et Turgot.—Mort de Caravas. —Mariage des deux filles de Beauvau avec Beauvau et Choiseul.

Je perdis en même temps une amie que je regrettai fort; ce fut la duchesse de Villeroy dont j'ai parlé plus d'une fois. C'était une personne droite, naturelle, franche, sûre, secrète, qui sans esprit était parvenue à faire une figure à la cour, et à maîtriser mari et beau-père. Elle était haute en tous points, surtout pour la dignité, en même temps qu'elle se faisait une justice si exacte et si publique sur sa naissance, même sur celle de son mari, qu'elle en embarrassait souvent. Elle était fort inégale, sans que, pour ce qui me regarde, je m'en sois jamais aperçu. Elle avait de l'humeur, son commerce était rude et dur. Elle tenait fort là-dessus de sa famille. Elle était depuis longtemps dans la plus grande intimité de madame la duchesse d'Orléans, et dans une grande confidence de madame la Dauphine, qui toutes deux l'aimaient et la craignaient aussi. Elle avait des amis et des amies; elle en méritait. Elle était bonne, vive et sûre amie, et les glaces ne lui coûtaient rien à rompre. Elle devenait personnage, et on commençait à compter avec elle. Son visage très-singulier était vilain d'en bas, sur-

tout à gorge déployée. Il était Gouffier, et avait, par je ne sais quelle aventure, épousé autrefois en Hollande la tante paternelle de ce Riperda, dont la subite élévation au premier ministère d'Espagne, la rapide chute et la fin, ont tant fait de bruit dans le monde.

Beauvau, qui avait été capitaine des gardes de Monsieur, retiré de la cour et même du monde depuis longtemps d'une manière fort obscure, n'avait que deux filles fort riches. Il les maria toutes deux en ce temps-ci : l'une au comte de Beauvau, mort bien longtemps depuis lieutenant général, gouverneur de Douai, et chevalier de l'ordre en 1724; l'autre au marquis de Choiseul, le seul de cette grande maison qui fût à son aise.

CHAPITRE CCXCVIII.

Reprise de l'affaire d'Épernon. — Force prétentions semblables prêtes à éclore ; leur impression sur les parties du procès d'Epernon. — Ancien projet de règlement sur les duchés-pairies en 1694 ; son sort alors. — Perversité du premier président de Harlay qui le dressa. — Le duc de Chevreuse, de concert avec d'Antin, gagne le chancelier pour un règlement sur ce modèle. — Le chevalier m'en confie l'idée et l'ancien projet. — Les raisons qui m'y font entrer sans en prévoir le funeste ; et j'y travaille seul avec le chancelier. — Ancien projet, et mes notes dessus. — La grâce de substitution accordée au duc d'Harcourt enfourne ce règlement. — Sagesse et franchise d'Harcourt avec moi sur les bâtards. — Je joins le maréchal de Boufflers au secret qui est restreint d'une part entre nous deux et Harcourt en général d'une part, de l'autre entre Chevreuse et d'Antin en général et sans nous rien communiquer. — Harcourt parle au roi, et la chose s'enfourne. — Chimères de Chevreuse et de Chaulnes. — Le duc de Beauvillier n'approuve pas les chimères. — Il ne peut pourtant être admis au secret du règlement par moi. — Secret de tout ce qui se fit sur le règlement uniquement entre le chancelier avec moi. — Trait hardi et raffiné du plus délié courtisan, de d'Antin qui parle au roi. — Le roi suspend la plaidoirie sur le point de commencer sur la prétention d'Épernon.

Ce serait ici le lieu de présenter un nouveau tableau de la cour, après un changement de théâtre qui dérangea si parfaitement toute la scène ; mais cette nouvelle

qui succéda a tant de liaison avec toutes les suites, qu'il est à propos de la rejeter après le récit d'une affaire trop importante pour être omise, quelque longue et ennuyeuse qu'elle puisse être, et qui eut tant de trait à d'autres temps, d'autant plus que, commencée avant la mort de Monseigneur, elle a été différée jusqu'au temps de sa conclusion pour ne la pas interrompre. Il faut donc retourner sur nos pas. Outre l'importance, il ne laissera pas de s'y trouver quelques traits curieux.

C'est l'affaire de d'Antin, qu'il s'agit de reprendre jusqu'à sa conclusion. Ce n'était pas la seule dont il pût être question. Une quinzaine de chimères, plus absurdes les unes que les autres, étaient prêtes à éclore. Les visions attendaient l'événement de celle d'Antin, pour différer à un autre temps, ou pour entrer en lice si la sienne réussissait, avec la confiance que le roi et les juges les protégeraient volontiers, pour montrer que, sans être favori, on gagnait des causes contre toutes sortes de règles. Les procès existants étaient celui de M. de Luxembourg, qu'il venait de remettre en train judiciaire, en même temps qu'il s'était joint aux opposants à la prétention de d'Antin; et j'agissais déjà pour tâcher d'annuler l'arrêt sans force et sans mesure qu'il avait obtenu, et le réduire à l'ancien détroit d'option entre son érection nouvelle, ou n'être point pair. Je passe légèrement sur cette affaire si bien expliquée au commencement de ces Mémoires, et par les factums imprimés de part et d'autre qui sont entre les mains de tout le monde, et celui d'entre M. de la Rochefoucauld et moi. Ceux qui n'étaient pas encore formés, mais tous prêts à l'être, celui d'Aiguillon et celui d'Estouteville.

Les chimères encore recluses, et qui n'attendaient pas moins impatiemment la conjoncture de paraître en prétentions, étaient celle de l'ancienneté de Chevreuse,

de l'érection en faveur des Lorrains, et celle de Chaulnes, toutes deux dans la tête et dans la volonté du duc de Chevreuse; celle de l'ancienneté de Rohan, du grand-père maternel du duc de Rohan-Chabot; celle des premières érections d'Albret et de Château-Thierry, dont M. de Bouillon ne pouvait se départir, et dont on a vu ailleurs que le premier président Harlay s'était moqué si cruellement en parlant à sa personne. Il n'y avait pas jusqu'aux Bissy à qui l'ivresse de la faveur de leur évêque de Meaux ne tournât la tête, jusqu'à prétendre la dignité de Pont-de-Vaux, et cinq ou six autres de même espèce qui, par les tortures prétendues applicables aux duchés femelles, eussent eu lieu, et tombées dans la boue par des alliances et des arrière-alliances déjà contractées.

C'est ce qui nous faisait peur pour le renversement entier de tout ordre et de toute règle parmi nous, par l'achèvement de toute ignominie dans la transmission de ces dignités sans mesure; et même en réussissant contre elle, par une vie misérable de chicanes, de procès et de procédés, chacun ne manquant point de chicanes et de subterfuges pour détourner de dessus soi la condamnation de son voisin et même de son semblable, et se présenter hardiment sous des apparences d'espèces différentes. C'était néanmoins ce qui nous pouvait arriver de mieux que de gagner en luttant, et de nous consumer en luttes.

Nous ne cessions de nous plaindre de ces amas de prétentions et de procès, que nous nous voyions pendre sur la tête par le fait de d'Antin, et que son exemple avait ranimés; et nous nous servions de ce débordement pour aggraver l'importance de laisser les choses dans les règles de tout temps suivies et reconnues. D'Antin, qui s'en aperçut, et que ce que nous alléguions là-dessus

ne nous était pas inutile, sut tourner court, et prendre au bond cette balle avec finesse, pour s'en servir lui-même avec avantage.

Outre tout le mauvais de sa cause en soi, dont il fut toujours très-persuadé comme il nous l'a avoué depuis, il sentait l'extrême embarras où il allait tomber par nos fins de recevoir qu'il ne pouvait assez s'étonner que nous eussions découvertes, ce qui était l'ouvrage de Vesin, l'un de nos meilleurs avocats. La clause dirimante par la mésalliance de Zamet, de laquelle seule il tirait son prétendu droit, était sans réponse; et il n'avait garde d'être tranquille sur son acquisition d'Épernon, autre fait dirimant. Monseigneur, qui y était mêlé, eût pu le lui reprocher durement, et donner lieu à ses ennemis de Meudon, qui commençaient à prévaloir, de lui faire un crime auprès de ce prince d'avoir abusé de sa faveur pour une acquisition dont il ne lui avait pas montré l'objet, et lui faire faire aussi bien du chemin dans la descente. Il s'y joignait un malaise du roi importuné de ses absences, qui pouvait aisément se tourner en dégoût ou en habitude de se passer de lui pour les bagatelles dont il savait faire un si habile usage.

Un contraste assez ferme qu'il eut à la porte de Dongois, greffier du parlement, avec les ducs de Charost et de Berwick sur des procédés, et qui furent poussés assez loin de la part des nôtres sur quelques longueurs dont il voulut se plaindre, tandis qu'il nous y avait forcés par un piége, et la hauteur dont la chose fut prise de notre part à tous, enfin le changement de l'air du monde et même de celui de la cour, le bruit sourd du palais qui ne lui était pas favorable, toutes ces choses ensemble l'avaient effrayé dès le carême, jusqu'à le désespérer intérieurement du succès, et lui faire craindre de perdre encore autre chose que son procès.

Ces mêmes choses firent une impression pareille au duc de Chevreuse pour ce qui le regardait, qui, né timide et chancelant, crut voir sa condamnation écrite par les épines que le favori éprouvait. Ennemis de cabale, et sur toute autre chose, mais liés tous deux sur ces matières, tant l'intérêt a de pouvoir jusque sur les plus honnêtes gens tels que l'était Chevreuse, il tourna ses pensées au souvenir d'un règlement général projeté lors du procès de feu M. de Luxembourg, et il espéra du crédit de d'Antin de remettre ce règlement sus, et de faire passer son second fils duc de Chaulnes avec lui, en abandonnant leurs prétentions de l'ancienneté d'Epernon et de celle de Chevreuse. Ce point si funestement capital mérite d'être un peu plus expliqué dès son origine.

Lors du plus grand mouvement, en 1694, du procès entrepris par M. de Luxembourg contre ses anciens, il fut fait un projet, que j'ignorai longtemps depuis, qui réglait en forme de déclaration du roi les transmissions contestées de la dignité de duc et pair, laquelle excluait presque entièrement les femelles, mais qui, avec cet appât aux ducs, les assommait par l'établissement du grand rang des enfants naturels du roi. Harlay, premier président, qui *papegeait* pour la place de chancelier que le cadavre de Boucherat remplissait encore; qui, procureur général, avait ouvert la voie en faisant légitimer le chevalier de Longueville, tué depuis, sans nommer la mère; qui avait eu pour cet exécrable service parole réitérée des sceaux, voulut, vil et détestable esclave du crime et de la faveur, cueillir les fruits de son ouvrage par ce couronnement inouï de ces enfants, qui, sans lui et son invention cauteleuse et hardie, eussent forcément été ceux de M. de Montespan, peut-être des enfants trouvés dans l'impuissance d'énoncer père n mère. C'était

donc bien moins en faveur de la paix que cette déclaration avait été conçue, et pour mettre des bornes fixes et précises aux transmissions des duchés femelles, que pour la grandeur des bâtards. Harlay y avait fait consentir M. de Luxembourg et son fils. Mais ce projet fut tant tourné, rebattu, rajusté, que le roi, du goût duquel ces choses ne furent jamais, l'abandonna, sitôt que par une voie plus militaire, et telle qu'elle a été racontée, il eut trouvé plus court de donner à ses fils naturels, et bientôt après à leur postérité, en la personne du duc de Vendôme, une préséance énorme, qui, lui ayant paru alors le comble de leur grandeur et de sa toute-puissance, ne devint pourtant que le piédestal des horribles prodiges qu'on a vus depuis en ce genre.

Le duc de Chevreuse d'accord avec d'Antin parla au chancelier. Il lui donna envie de la gloire d'un ouvrage qui finirait toutes ces fâcheuses contestations; et toucha peut-être en lui la partie faible du courtisan, désireux d'aplanir à son maître la voie d'élever de plus en plus ses enfants naturels, et d'achever la fortune de son favori, en se conciliant ces grands personnages du temps présent. Le chancelier gagné m'en parla d'abord avec une entière ouverture, mais une imposition étroite du secret. Nous agitâmes la matière, et j'avouerai à ma honte, ou à celle d'autrui que, n'imaginant pas qu'il fût dans la possibilité de trouver pour les bâtards rien au delà de ce qu'ils avaient, il ne m'entra pas dans l'esprit qu'ils profitassent du règlement qui se pouvait mettre sur le tapis, autrement que par une confirmation de tout ce dont ils étaient en possession, qui n'ajoutait rien à leur droit ni à leur jouissance. Ce fut par où nous commençâmes.

Le chancelier me fit bien entendre, et sans peine, que le chausse-pied de la déclaration, ce fut son terme, serait

inévitablement l'intérêt des bâtards, *causa sine quâ non* du roi en toutes ces matières ; mais avec ma sotte présupposition qu'il appuya, et je crois de bonne foi alors, je conclus qu'il valait mieux à ce prix sortir tout d'un coup, par une bonne déclaration, de tant d'affaires que de nous y laisser consumer. Je pensais que couper à jamais toutes racines de questions de préséance entre nous nous mettrait à couvert des schismes qui se mettaient si souvent parmi nous, et que nous délivrer une bonne fois des ambitions femelles nous délivrerait des désordres et des successions indignes qui achevaient la confusion. Je considérais une barrière aux favoris présents et futurs d'autant plus à désirer que l'âge du roi en faisait craindre de capables de s'en prévaloir avec hardiesse ; et il est vrai encore que mon repos particulier acheva de me déterminer, parce que le poids de toutes ces sortes d'affaires tombait toujours sur moi, en tout ou en la plus grande partie, pour le travail dont je ne me pouvais défendre, et pour la haine qui en résultait, avec peu ou point de secours ni d'appui.

Ce parti bien pris en moi-même, et justement fondé sur nos misères intérieures dont je n'avais qu'une trop continuelle expérience, il fut question d'y travailler. Pour le faire utilement, le chancelier me montra le projet du premier président de Harlay. Nous l'examinâmes ensemble ; et pour mieux faire, il me le confia pour en tirer une copie, et pour, sur cette copie, faire mes notes, afin de les discuter après avec lui, et arrêter ensemble un nouveau projet sur cet ancien, qui nous fit trouver notre compte par des lois sages et justes, et par des avantages qui, autant que le temps le pouvait comporter, nous dédommageassent de la confirmation de la grandeur des bâtards, qu'il fallait bien s'attendre devoir être énoncée dans ce règlement.

Pour mieux entendre ce qu'il en arriva, il ne sera pas peu à propos ni peu curieux d'insérer ici cet ancien projet du premier président de Harlay, avec les notes que je mis à chaque article de ce que je crus y devoir être changé, retranché ou ajouté; l'ancien projet d'un côté à mi-marge, mes notes de l'autre, vis-à-vis chaque article, tel que je le donnai au chancelier. Cet ancien projet avait été concerté entre le chancelier, lors contrôleur général, secrétaire d'état de la maison du roi et ministre, le premier président de Harlay, et Daguesseau, lors avocat général, aujourd'hui chancelier, communiqué par ordre du roi, et revu par le duc de Chevreuse, qui en avait, disait-il, perdu la copie qu'il en avait eue, et convenu pour lui-même, et par MM. de Luxembourg père et fils pour eux, et resté en 1696 fixé entre eux tel qu'il suit.

ANCIEN PROJET.	NOTES.
I.	
Les princes du sang seront honorés en tous lieux, suivant le respect qui est dû à leur naissance; et, en conséquence, auront droit d'entrée, séance et voix délibérative au parlement de Paris à l'âge de tant aux audiences qu'aux conseils, sans aucune formalité.	Ce premier article pourrait être omis comme tout à fait inutile.
II.	
Les enfants naturels des rois qui auront été légitimés, et leurs enfants et descendants mâles qui posséderont des duchés-pairies, auront droit d'entrée, séance et voix délibérative en ladite cour, à l'âge de ans, en prêtant le serment ordinaire des pairs,	Ce second article pourrait être omis comme tout à fait inutile. Il y en a une déclaration expresse, qui n'était pas lors, et qui est enregistrée et confirmée par un usage constant depuis.

avec séance immédiatement après et au-dessous des princes du sang, et y précéderont, ainsi qu'en tous autres lieux, tous les ducs et pairs, quand leurs duchés-pairies seraient moins anciennes que celles des ducs et pairs.

III.

Les ducs et pairs auront rang et séance entre eux du jour de l'arrêt de l'enregistrement qui sera fait au parlement de Paris des lettres portant érection des duchés-pairies qu'ils possèdent, et seront reçus audit parlement à l'âge de vingt-cinq ans en la manière accoutumée.

Le duché de Brancas n'est point vérifié au parlement de Paris, et c'est le seul existant. Il est du feu roi, et perdrait beaucoup à prendre rang de l'enregistrement qu'il en faudrait faire présentement au parlement de Paris, aux termes de ce troisième article. On n'oserait proposer d'y ajouter la pairie pour dédommagement, en prenant la queue de tout par un enregistrement de duché-pairie au parlement de Paris, laissant caduc celui du parlement d'Aix. Il y a de grandes raisons pour fixer le rang des pairs au jour de la réception de l'impétrant au parlement, celui de l'enregistrement fixerait le rang des ducs vérifiés qui ne sont pas pairs.

Quant à l'âge, on ne peut contester l'indécence et l'inconvénient d'un trop jeune âge; mais on ne peut contester aussi qu'il n'y en a non plus de réglé pour les pairs que pour les princes du sang, témoin le feu duc de Luynes reçu à quinze ans, et bien d'autres. Puis donc qu'un âge ne peut être fixé sans faire une nouveauté intéressante, et que les pairs les plus avancés en âge ne savent pas plus de jurisprudence que les plus jeunes, dont l'étude est la raison principale qui a fixé l'âge pour la ma-

gistrature, à laquelle étude les pairs ne sont en rien assujettis, il paraît qu'un tempérament convenable serait de fixer l'âge de la réception des pairs à vingt ans, pour différence d'avec les magistrats.

Si on omet les deux premiers articles, il serait utile d'ajouter en celui-ci que les pairs auront entrée, séance, et voix délibérative, tant aux audiences qu'au conseil, pour éviter équivoque par une expression différente ou tacite.

Il serait nécessaire, pour couper court à mille nouvelles et insoutenables difficultés, d'ajouter que les pairs garderont, dans tous les parlements du royaume, la même forme d'entrer dans le lieu de la séance et d'en sortir qu'ils ont accoutumé de garder en celui de Paris, cour ordinaire des pairs et le premier de tous les parlements, dont l'exemple ne peut et ne doit être refusé d'aucun autre.

IV.

Les termes d'ayant-cause n'auront aucun effet dans les lettres d'érection des duchés-pairies qui auront été accordées jusqu'à cette heure où ils auraient été mis, et ne seront plus insérés dans aucunes lettres à l'avenir.

Il ne faut point supprimer un terme consacré par un long usage, et qui, en effet, est essentiel, mais lui donner seulement une interprétation générale pour toutes les lettres, tant expédiées qu'à expédier, qui soit fixe et certaine. Il faut donc exprimer que, par *ayant-cause*, le concesseur entend les mâles issus de l'impétrant, étant de son nom et maison, en quelque degré et ligne collatérale que ce puisse être, en gardant entre eux l'ordre et le rang de branche et d'aînesse, afin que la dignité se conserve et perpétue dans les issus mâles de l'impétrant de son nom et maison, tant et si longtemps qu'il restera

un seul mâle issu de l'impétrant de son nom et maison.

V.

Les clauses générales insérées ci-devant en quelques lettres d'érection de duchés-pairies en faveur des femelles n'auront aucun effet qu'à l'égard de celles qui descendront et seront du nom et maison de l'impétrant (1), et à la charge qu'elles épouseront des personnes que le roi jugera dignes de posséder cet honneur, et dont sa majesté aura agréé le mariage par des lettres patentes qui seront adressées au parlement.

Ajouter à cet article, où aucun mot n'est à changer, que du mariage d'une fille, qui aux termes dudit article fera son mari duc et pair, sortira une race ducale masculine, c'est-à-dire qu'en la personne du fils de cette fille la duché-pairie femelle deviendra masculine, dont la succession à la dignité sera semblable en tout à la succession de toute autre dignité de duc et pair qui n'a jamais été femelle, et qui n'a été érigée qu'en faveur des seuls mâles.

Exprimer si le gendre aura le même rang que le beau-père, ou de la date des lettres patentes adressées au parlement pour son mariage, et alors conséquemment de sa réception s'il est pair, ce qui fixe le rang de ce duché devenu alors masculin. Il semble que, avec cette restriction apportée aux duchés femelles, on pourrait laisser au gendre le rang de son beau-père; bien entendu que cet édit ait un effet rétroactif en tous ses points et articles. Pour ce qui est des filles des filles, c'est une chose à bannir et à proscrire à jamais, comme une porte franchement ouverte aux inconvénients contre lesquels cet édit est principalement salutaire.

VI.

Permettre à ceux qui ont des duchés d'en substituer à perpé-

Il serait beaucoup plus à propos qu'à l'exemple des majora-

(1) On peut ajouter : si ce n'est qu'il plaise au roi d'étendre sa grâce aux filles des filles par une clause expresse.

tuité, ou pour un certain nombre de personnes plus grand que celui de deux, outre l'institué, prescrit par l'ordonnance de Moulins, art. 59, le chef-lieu avec une certaine partie de leur revenu montant jusqu'à . . . de rente, auquel le titre et dignité des duchés-pairies demeurera annexé, sans pouvoir être sujet à aucunes dettes, ni distractions de quelque nature qu'elles puissent être, après qu'on aura observé les formalités prescrites par les ordonnances pour la publication des substitutions.

ques d'Espagne, cet édit marquât que toute érection de duché portesubstitution perpétuelle de la terre érigée, c'est-à-dire du chef-lieu et d'un certain nombre de paroisses aux environs, faisant un revenu de 15,000 livres de rente, avec privilége, outre ceux contenus en ce sixième article : que ce revenu ne pourra être saisi pour aucune cause que ce puisse être; que s'il y a des duchés entiers qui ne les valent pas, tant pis pour leurs titulaires possesseurs qui néanmoins les pourront accroître par des acquisitions. Que s'il se trouve des ducs trop obérés pour que cette concession ne préjudiciât pas à leurs créanciers, donner pouvoir aux petits commissaires de la grand' chambre du parlement de Paris de changer l'hypothèque des créanciers sur les biens libres de la femme du duc, et de faire en sorte de rendre le duché capable de jouir du bénéfice de cette disposition qui, une fois connue, ne peut plus préjudicier à l'avenir, et assuré une subsistance modique aux plus grands dissipateurs pour soutenir leur dignité, et délivre les maisons de la négligence de plusieurs ducs à se servir de cette grâce, si elle n'était qu'offerte et ouverte à volonté, comme elle l'est dans cet article sixième. On sait que les fiefs de dignité sont à peu près revêtus de tous ces avantages par toute l'Allemagne; que ceux d'Italie ne se peuvent, à proprement parler, réputer tels, hors les vraies souverainetés, et que ceux d'Angleterre ne sont que des noms et des titres vains, jamais possédés par ceux qui les portent.

VII.

Permettre aux mâles, descendants en ligne directe de l'impétrant, de retirer la duché-pairie des filles qui se trouveront en être propriétaires, en leur en remboursant le prix dans. . . . . sur le pied du denier . . . . .. du revenu actuel.

Le remboursement du prix doit être reçu forcément par les femelles, et réduit à un denier fort au-dessous du revenu de la terre, payable par un contrat de constitution. La pratique très-embarrassante de cet article serait supprimée par la substitution de droit perpétuelle, proposée sur l'article précédent.

VIII.

Ordonner que ceux qui voudront former quelque contestation sur le sujet des duchés-pairies, et des rangs, honneurs et préséances accordés par le roi aux ducs et pairs, princes et seigneurs de son royaume, seront tenus de représenter, chacun en particulier, à sa majesté l'intérêt qu'ils prétendent y avoir, afin d'en obtenir la permission de le poursuivre, et qu'elle puisse y prononcer elle-même, si elle le trouve à propos, ou renvoyer par un arrêt de son conseil d'état les parties pour procéder et être jugées en son parlement; et en cas qu'après y avoir renvoyé une demande, les parties veuillent en former d'autres incidemment qui soient différentes de la première, elles soient tenues d'en obtenir de nouvelles permissions de sa majesté.

Bon. Pourvu qu'il n'amène aucun arrêt qui, dès là que ce serait un arrêt, attaquerait le droit et la dignité de la cour des pairs, mais bien sur un ordre verbal du roi ou une lettre de cachet au parlement, ou du secrétaire d'état de la maison du roi au premier président, au procureur général, et au premier avocat général du parlement de Paris, marquant la volonté du roi par son ordre.

Il paraît équitable de donner aux ducs vérifiés non pairs, et aux duchés vérifiés sans pairie, les mêmes avantages qu'aux ducs et pairs et aux duchés-pairies, en les comprenant en cet édit, si ce n'est que le revenu perpétuellement substitué des duchés vérifiés non pairies pourrait être modéré à 40,000 livres de rente.

IX.

Ordonner, enfin, que M. de Luxembourg (1) aura son rang de 1662.

A la bonne heure, mais en disant : *en voulant traiter favorablement*, etc.; et parce que ce

(1) M. de Luxembourg et ceux dont il prend conseil ont paru avoir beaucoup de soumission pour tout ce qu'ils pourraient connaître qu'il serait être agréable au roi; et quand sa majesté trou-

rang, même aujourd'hui, n'est pas invulnérable, et qu'il ne faut pas révoquer en doute ce qui le peut et le doit attaquer, chose en soi très-indifférente à M. de Luxembourg par quels termes qu'il conserve ce rang, dès là qu'il le conserve, et que c'est par des termes honnêtes pour lui.

Tel était l'ancien projet et telles les notes que j'y mis, ce qui fut bientôt fait de ma part, mais non pas sitôt convenu entre le chancelier et moi. Avant de rapporter cette dispute, qu'interrompit mon voyage de Pâques à la Ferté, et la mort de Monseigneur ensuite, il est à propos d'expliquer comment la chose s'enfourna parmi nous.

Le duc d'Harcourt, toujours attentif à ses affaires, demandait en ce temps-là une grâce qui donna le branle à tout. C'était une déclaration du roi qui donnât une préférence à tous ses issus mâles, exclusive de tout issu par femelle, à la succession de son duché-pairie, pour éviter l'inconvénient des héritières des branches aînées qui, emportant la terre à titre de plus proches, mettaient, par là, ou par un prix trop fort, les cadets mâles hors d'état de recueillir une glèbe, sans la possession de laquelle ils ne peuvent recueillir la dignité, qui s'éteint ainsi sur eux forcément, comme il avait pensé arriver tout récemment aux ducs de Brissac et de Duras. Le roi y consentit; mais la forme n'était pas aisée, parce que Harcourt, qui voulait travailler solidement, cherchait à la rendre

verait bon qu'on les avertît de la disposition de l'article V de cet édit, son intérêt joint à son inclination lui feraient aisément accepter un parti auquel il a paru d'ailleurs très-disposé.

Les ducs et pairs, plus anciens, gagnent leur cause, et les nouveaux ne sont plus parties.

telle que la coutume de Normandie, où son duché était situé, ne pût en d'autres temps donner atteinte à son ouvrage.

Quand donc j'eus consenti, le chancelier me permit d'en parler à Harcourt qui, pour une saignée au pied qui avait peine à se fermer, gardait la chambre dans l'appartement des capitaines des gardes en quartier, qu'il servait pour le maréchal de Boufflers navré de douleur de la mort de son fils, et que le duc de Villeroy servit bientôt après, pour laisser Harcourt se préparer à son départ pour Bourbonne et pour le Rhin.

Harcourt trouvait doublement son compte dans la proposition que je lui fis, puisque la grâce qu'il demandait devenait bien plus sûre par un article exprès d'un édit général, et par se voir délivré d'être la partie du favori. Mais ma surprise fut extrême lorsque j'entendis ce courtisan intime de madame de Maintenon, et de M. du Maine, auquel je savais qu'il s'était prostitué par des traits de la dernière bassesse, me dire sans détour que, dès qu'on ne pouvait espérer de déclaration du roi qu'en y confirmant les avantages des bâtards, car ce fut son propre terme, et avec un ton de dépit, rien n'en pouvait être bon. Je répondis que cette confirmation n'ajoutait rien à ce qu'ils avaient, et partant, ne nous nuirait pas davantage. « Voyez-vous, monsieur, me répliqua-t-il avec feu, je vis très-bien avec eux et suis leur serviteur; mais je vous avoue que leur rang m'est insupportable. Il n'y a de parti présent que se taire, mais dans d'autres temps il faut culbuter tout cela, comme on renverse toujours les choses violentes et odieuses, comme le rang de Joyeuse et d'Épernon a fini avec Henri III, et comme dans eux-mêmes le rang du bonhomme Vendôme finit avec Henri IV. C'est ce que nous devons toujours avoir devant les yeux comme ce qu'il y a de plus important,

car c'est là ce qui nous blesse le plus essentiellement. Ainsi, avec ce dessein-là, que nous ne devons jamais perdre de vue, je ne puis être d'avis de passer une déclaration qui fortifie ce qui ne l'est déjà que trop, et ce que nous devons détruire. Je vous parle à cœur ouvert, ajouta-t-il, avec un air plus serein, sentant peut-être ma surprise; je sais qu'on peut vous parler ainsi, tous ceux qui ont un reste de sentiment ne peuvent penser autrement. »

Quelque étourdi que je fusse d'une franchise si peu attendue, je lui avouai que je sentais la même peine que lui sur les bâtards, ravi de le trouver sur ce chapitre tout autre que j'avais lieu de le croire. Nous nous y étendîmes un peu et avec ouverture, et une secrète admiration en moi-même de tout ce que cachent les replis du cœur d'un véritable courtisan. Ensuite je lui dis qu'étant entièrement de son avis sur le futur, je croyais pouvoir n'en être pas sur le présent, parce que, ce qui était fait ne subsistant pas, il ne fallait pas compter qu'une confirmation de plus ou de moins fût le salut ou la ruine de rangs de cette nature; que si dans la suite ils se pouvaient renverser, l'article de l'édit dont je lui parlais ne serait pas plus considérable que les déclarations enregistrées qui les regardaient expressément, ni que leur possession; que cet article, regardé alors du même œil, et d'un œil sain, serait détaché de l'édit sans en altérer le corps, dont la disposition en soi juste conserverait toute sa force et ne blessait personne; et que nous pouvions aisément compter sur ce crédit, si nous en avions assez pour réussir en une chose aussi considérable que de remettre les bâtards à raison, et au rang de leur ancienneté parmi nous; que si au contraire ils demeuraient ce qu'ils ont été faits, ce serait un assez grand malheur pour nous, pour ne pas y vouloir joindre celui de nous priver d'un

édit aussi avantageux pour tout le reste, dont je lui fis sentir toute l'importance. Ce raisonnement l'ébranla, et il s'y rendit le lendemain.

Je ne voulus point passer outre sans obtenir du chancelier la liberté de m'ouvrir au maréchal de Boufflers, que je regardais avec une tendresse et un respect de fils à père, et qui vivait avec moi, depuis bien des années, dans la plus entière confiance. Le chancelier y consentit, et je persuadai ce maréchal par le même raisonnement qui avait emporté l'autre. Après cela, il fut question d'entamer l'affaire. Le comment fut résolu d'un côté entre Boufflers, Harcourt et moi, qui seuls des opposants à d'Antin en avions le secret; de l'autre, entre Chevreuse et d'Antin, et le chancelier au milieu de nous, qui nous servait là-dessus de lien, sans nous rien communiquer d'un côté à l'autre. Ce comment fut : qu'il fallait s'y prendre par la demande qu'Harcourt avait faite pour son duché, et à ce propos remettre l'ancien projet sus. Harcourt guéri vit le chancelier, et parla au roi comme pour fortifier sa demande de cet ancien projet dont il avait ouï parler confusément. Le roi lui dit qu'en effet il y en avait eu un, et d'en parler au chancelier et au duc de Chevreuse qui tous deux s'en devaient souvenir. Le roi, aussitôt après, parla au chancelier de cet ancien projet, avec surprise et chagrin de ce que quelques ducs en avaient eu connaissance, puisque Harcourt lui en avait parlé. Le chancelier le fit souvenir que par son ordre le duc de Chevreuse et feu M. de Luxembourg en avaient eu part, d'où cela avait pu se répandre à quelques autres. Le roi, contenté là-dessus, demanda au chancelier s'il en avait encore quelque chose; et sur ce qu'il lui dit en avoir conservé soigneusement tous les papiers, il en reçut ordre de les revoir pour lui en pouvoir rendre compte. On en était là lorsque la semaine sainte sépara la compagnie,

qui fut suivie de celle de Pâques, et tout de suite de la maladie et de la mort de Monseigneur, sur laquelle il nous parut indécent de commencer nos plaidoiries, que nous remîmes à un peu d'éloignement, de concert avec d'Antin et le premier président. Je prendrai cet intervalle pour exposer courtement l'intérêt du duc de Chevreuse, qui prétendait en avoir deux, l'un et l'autre parfaitement pitoyables.

Sans s'étendre sur la prodigieuse fortune des Luynes ni sur leur généalogie, tout le monde sait que MM. de Luynes, Brancas et Cadenet étaient frères; que l'aîné fut duc et pair de Luynes et connétable; que Brancas fut duc et pair de Piney-Luxembourg par son mariage, dont il a été amplement parlé en son lieu sur le procès de préséance prétendue par le maréchal duc de Luxembourg; et que Cadenet, ayant épousé l'héritière d'Ailly, fut fait duc et pair de Chaulnes, étant déjà maréchal de France. Il résulte de là qu'il était oncle du duc de Luynes, et grand-oncle du duc de Chevreuse. Cette érection est de 1621, huit mois avant la mort du connétable. M. de Chaulnes laissa deux fils. L'aîné, gendre du premier maréchal de Villeroy, mourut sans enfants. Son frère cadet devint ainsi duc de Chaulnes. Il fut célèbre par sa capacité dans ses diverses ambassades, gouverneur de Bretagne, puis de Guyenne, et il a été souvent fait mention de lui ici en divers endroits. Il était donc cousin germain du duc de Luynes, père du duc de Chevreuse. Lorsque ce dernier épousa la fille aînée de M. Colbert, au commencement de 1667, M. de Chaulnes fit donation de tous ses biens au second mâle qui naîtrait de ce mariage, au cas qu'il n'eût point d'enfants. Le cas arriva en 1698; et le vidame d'Amiens, second fils du duc de Chevreuse, hérita des biens de M. de Chaulnes fort chargés de dettes, dont il ne s'était pas soucié de débarras-

ser son héritier, et le duché de Chaulnes fut éteint. M. de Chevreuse était petit-fils du connétable, et ne venait point du premier duc de Chaulnes, le duché de Chaulnes n'était que pour l'impétrant et les mâles issus de lui, aucun autre n'y était appelé; rien donc de plus manifeste que son extinction à faute d'hoirs mâles issus par mâles de l'impétrant. M. de Chevreuse de plus était personnellement exclu des biens du dernier duc de Chaulnes par son propre contrat de mariage, qui étaient donnés au second fils qu'il aurait, tellement que, à toute sorte de titre on ne peut concevoir quel pouvait être le fondement de M. de Chevreuse de prétendre pour lui-même, et aussi pour son second fils, la dignité de Chaulnes, dont lui ne pouvait posséder le duché, et auquel lui et ses enfants n'étaient point appelés, ni sortis du premier duc de Chaulnes. A force d'esprit et de désir d'interprétation sans bornes des termes de *successeurs et ayants cause* employés dans l'érection de Chaulnes, comme en toutes les autres; par des raisonnements subtils, forcés, faux; à force d'inductions multipliées et de sophismes entortillés, M. de Chevreuse, dupe de son cœur et de son trop d'esprit et d'habileté, se persuada premièrement à lui-même qu'il avait droit, et son second fils après lui, et voulut après en persuader les autres.

Sur Chevreuse, voici le fait : cette terre fut érigée en faveur du dernier fils de M. de Guise, tué aux derniers états de Blois en décembre 1588. Ce dernier fils, si connu sous le nom de duc de Chevreuse, le fut, comme on dit improprement, à brevet, depuis 1612, que l'érection fut faite pour lui et ses descendants mâles, jusqu'en 1627, que ce duché-pairie fut enregistré. Ce duc de Chevreuse épousa Marie de Rohan, veuve du connétable de Luynes, et mère du duc de Luynes père du duc de Chevreuse dont il s'agit; et c'est cette madame de Chevreuse qui

a fait tant de figure et de bruit, surtout dans les troubles de la minorité de Louis XIV. Elle n'eut que deux filles du Lorrain, dont aucune ne fut mariée. Elle survécut à ce second mari, eut le duché de Chevreuse pour ses reprises, et le donna au duc de Luynes, son fils du premier lit. Le duc de Luynes le donna en mariage à son fils, qui, par le crédit de Colbert son beau-père, obtint une nouvelle érection en sa faveur de Chevreuse en duché sans pairie, qui fut vérifié tout de suite. De prétendre de là la pairie et l'ancienneté de M. de Chevreuse-Lorraine, mieux encore l'ancienneté de l'érection en duché sans pairie enregistrée en 1555 pour le cardinal Charles de Lorraine, qui fut éteint par sa mort, c'est ce qui est inconcevable.

On ferait un volume des absurdités de ces chimères. Cependant ce furent ces chimères qui portèrent toujours M. de Chevreuse du côté de toutes celles qui se présentèrent, et sinon à prendre parti pour elles à découvert et en jonction, à demeurer au moins neutre en apparence, et leur fauteur et défenseur en effet.

J'avais vécu avec lui dans la confiance et l'amitié la plus intime et la plus réciproque. Il n'ignorait donc pas que l'intérêt de la dignité en général, et celui de mon rang en particulier, ne l'emportassent à cet égard sur tout autre sentiment et sur toute autre considération; ainsi il voulut essayer de me persuader, et n'oublia rien, en plusieurs différents temps, pour m'emporter par toutes les séductions de l'amitié et celle du raisonnement jointes ensemble.

Il me trouva inébranlable. Sur l'amitié, je lui dis que je serais très-aise qu'il fît obtenir des lettres nouvelles à son second fils, mais que je ne pouvais trahir ma dignité en connivant à un abus si préjudiciable que serait celui d'une si vaste et si large succession de dignité, telle

qu'il la prétendait. Sur le raisonnement, je démêlai ses sophismes, que je ne rendrai point ici, pour n'allonger point ce récit d'absurdités si arides, et si subtilisées, et inutiles puisque la prétention n'osa se présenter en forme. Je dirai seulement, pour en donner une idée, que je le poussai un jour entre autres, d'absurdités en absurdités, auxquelles son raisonnement le jetait nécessairement, jusqu'au point de me soutenir : qu'un duc et pair dont le duché serait situé dans la même coutume où Chaulnes est situé, et qui aurait deux fils, pourrait, de droit et sans aucune difficulté, ajuster les deux partages, en sorte que l'aîné ayant pour la quantité de biens tous les avantages de l'aînesse, le cadet serait néanmoins duc et pair à son préjudice, en faisant tomber le duché-pairie dans son lot, sans que l'aîné eût démérité ni qu'il pût l'empêcher. Quelquefois des conséquences si grossières, dont il ne se pouvait tirer, lui donnaient quelque sorte de honte; mais sa manière de raisonner, subtile au dernier point, le reconfortait à son propre égard, l'empêchait de se laisser aller à la droite et vraie raison, et le laissait en liberté de poursuivre avec candeur la plus déplorable de toutes les thèses. Je finis avec lui par lui dire qu'il était inutile de disputer davantage là-dessus; que, s'il entreprenait ce procès, il devait compter de me trouver contre lui de toutes mes forces, sans pour cela l'aimer moins; et que la plus grande preuve que je lui en pusse donner était mon souhait sincère qu'il réussît pour son second fils par des lettres nouvelles. Cette marque d'amitié était en effet grande pour moi; et il en sentit le prix, parce qu'il connaissait parfaitement mon éloignement extrême de notre multiplication, et l'extrême raison de cet éloignement.

Nous demeurâmes donc de la sorte muets sur Chaulnes, qu'il avait bien plus à cœur que son ancienneté de Che-

vreuse, qu'il ne regardait qu'en éloignement, moi en garde avec lui sur Épernon, et lui refusant quelquefois nettement toute réponse à ses questions là-dessus, mais, du reste, aussi étroitement unis, et en confiance aussi entière, sur tout ce qui ne touchait pas ces matières, que nous étions auparavant.

Quelque uns, car c'est trop peu de dire unis, que fussent en tout M. de Chevreuse et M. de Beauvillier, ce dernier était bien éloigné d'approuver les chimères de son beau-frère : on l'a vu par le conseil qu'il me donna, sans que je le lui demandasse, de m'opposer sagement, mais fermement à la prétention d'Épernon, et par le même qu'il me dit avoir donné à son frère, qui fut fidèlement des nôtres. Mais, par son unité d'ailleurs avec M. de Chevreuse, il ne voulait pas le blâmer, et se tenait là-dessus tellement à l'écart que, avec le plus qu'éloignement qui était entre lui et le chancelier, il ne put être question que, quoique sans aucun secret mien pour lui, je pusse lui parler du règlement de ce dont il s'agissait. C'est où nous en étions lorsque, après la mort de Monseigneur, il fut enfin temps de commencer nos plaidoiries sur la prétention d'Épernon, ou de finir tout par le règlement en forme de déclaration ou d'édit dont j'ai parlé.

Le duc de Chevreuse et M. d'Antin le désiraient passionnément par les raisons que j'ai racontées, et je ne le désirais pas moins par celles que j'ai rapportées. Ce secret, comme je l'ai dit, était renfermé entre eux deux d'une part, les maréchaux de Boufflers et d'Harcourt et moi d'autre part, et le chancelier, point milieu des deux côtés qui ne se communiquaient que par lui; et à la fin il se renferma uniquement entre le chancelier et moi seul pour tout ce qui s'y fit. Le maréchal de Boufflers s'en alla malade à Paris, dès que la revue des gar-

des du corps fut faite ; Harcourt partit assez tard pour Bourbonne, et de là pour le Rhin, et on verra pourquoi je ne fus pas pressé de lui parler; d'Antin et moi n'étions pas en mesure de nous entretenir d'affaires ; le duc de Chevreuse demeura le seul à qui je pusse parler, mais tellement en général que je n'eus pas la liberté de lui avouer que j'eusse connaissance du projet du premier président de Harlay, moins encore de tout ce qui se passait sur cette base. Tel était le secret que le chancelier m'avait imposé, ne me laissant que la simple liberté de parler en général à M. de Chevreuse, comme sachant bien qu'on pensait à un règlement, comme le désirant, mais rien du tout au delà.

Nous étions à Marly. Ce séjour rendait tout lent et incommode, et me faisait un contre-temps continuel. Le chancelier, passionné pour sa maison de Pontchartrain, n'allait presque plus à Marly, et n'y venait que pour les conseils. Du mercredi au samedi, il était à sa chère campagne, l'autre partie à Versailles, pour être les matins au conseil à Marly et s'en retourner dîner à Versailles. Le lundi, qui lui était libre, il tenait le matin conseil des parties, et le sceau l'après-dînée, de sorte qu'il n'y avait presque que l'après-dînée du mardi d'accessible chez lui à Versailles. Nous avions lui et moi beaucoup à conférer ; ainsi tout était coupé et retardé, et nous jetait sans cesse dans les lettres de l'un à l'autre. Les ducs de Charost et d'Humières étaient à Paris ; cela me sauvait du juste embarras d'avoir la bouche fermée pour des amis intimes, dans un intérêt commun, et qui avaient le timon de l'affaire d'Épernon, auxquels néanmoins il fallut bien tenir rigueur jusqu'au bout.

D'Antin, à la fin, informé par le chancelier de l'ordre qu'il avait reçu du roi sur le projet ancien, après qu'Harcourt en eut parlé au roi, seconda la chose par un trait

hardi de raffiné courtisan. Il avait embarqué son affaire par des protestations au roi qu'il ne lui demandait pour toute grâce que la permission, qu'il ne refusait à personne, de pousser son procès. Cela ne l'embarrassa point quand il lui convint de changer de langage. Il dit au roi que son procès était indubitable, mais cependant qu'il croyait que son crédit soutiendrait difficilement le nôtre; que deux autres choses lui faisaient aussi beaucoup de peine : la longueur qui le priverait d'une assiduité auprès de sa personne, qui faisait tout son devoir et tout son bonheur; et une aigreur qui lui attirerait tous les ducs, lui qui ne cherchait qu'à être bien avec tout le monde; que, quelque bonne que fût son affaire, il avouait qu'il aurait toujours à contre-cœur de devoir son élévation à la justice de sa cause, au lieu de la recevoir de sa grâce et de sa libéralité, qui serait la seule chose qui lui ferait plaisir; que ce plaisir même le toucherait de telle sorte qu'il lui sacrifierait de tout son cœur toute l'ancienneté qu'il avait lieu d'attendre, et qu'il se verrait avec cent fois plus de joie le dernier pair par la bonté du roi, avec les bonnes grâces des autres, que le second par l'heureuse issue de son procès; que ce n'était pas, encore une fois, qu'il ne le crût indubitable; qu'il arrivait encore de Paris, où il avait vu les meilleures têtes du parlement, qui l'en avaient assuré (il mentait bien à son escient, comme il l'a avoué depuis); mais qu'il se déplaisait tellement en cette vie de courses et d'éloignement d'auprès du roi, qu'il était si accoutumé à ne rien tenir que de lui, qu'il osait le conjurer d'abréger toutes ses peines, en lui donnant comme une grâce la dernière place parmi les ducs et pairs, où il était persuadé que la seconde lui était due. Cela, dit en distance de plusieurs mois qu'il avait dit tout le contraire pour enfourner son affaire, et dit dans un moment d'ébranlement sur l'an-

cien projet de règlement, mit le roi au large de contenter tout le monde, et en chemin d'être conduit où on voulait. Il ne répondit rien de précis à d'Antin; mais il ne le fit point souvenir non plus qu'il l'avait assuré d'abord qu'il ne lui demanderait point de grâce; ensuite il lui parla de lui-même de cet ancien projet, à quoi d'Antin, tout préparé, prit, de façon qu'il se fit ordonner de voir là-dessus le duc de Chevreuse et le chancelier.

L'amorce prise, le chancelier représenta au roi qu'il était à propos de suspendre les plaidoiries qui allaient commencer sur la prétention d'Épernon, en cas qu'il voulût reprendre les anciens errements du règlement; et, quoique le roi n'y fût pas encore résolu, il consentit à la suspension. Le chancelier la fit aussitôt savoir au premier président, aux gens du roi et aux parties. La surprise en fut grande parmi les opposants à d'Antin, et parmi leurs avocats. Ils ne savaient à quoi attribuer ce coup d'autorité; ils ne doutèrent même pas que ce ne fût un trait de favori inquiet de la face que son affaire avait prise. Tout ce que je pus faire pour les rassurer fut de dire aux ducs de Charost et d'Humières de ne s'inquiéter point, et à nos avocats d'avoir bon courage.

CHAPITRE CCXCIX.

Discussion du projet de règlement entre le chancelier et moi. — Friponnerie insigne et ambitieuse du premier président de Harlay. — Apophtegme du premier maréchal de Villeroy. — Je fais comprendre les ducs vérifiés en l'édit.—L'amitié m'intéresse aux lettres nouvelles de Chaulnes. — Le chancelier s'y porte de bonne grâce.—Je l'y soutiens avec peine, dépité qu'il devient des sophismes du duc de Chevreuse. — Le chancelier travaille seul avec le roi sur le règlement. — Son aversion des ducs et sa cause. — Scélératesse du premier président de Harlay sur le sacre et la propagation des bâtards. — Je propose le très-faible dédommagement de la double séance de pairs démis.—Le roi, uniquement pour son autorité, favorable à M. de la Rochefoucauld contre moi.—Chaulnes enfourné.—Mémoire uniquement portant sur l'autorité du roi, qui me vaut la préséance sur M. de la Rochefoucauld. — Défaut de foi et hommage.— Explication et nécessité de cet acte. —Alternative ordonnée en attendant jugement, et commencée par la tirer au sort. — Préjugés célèbres du roi en faveur de M. de Saint-Simon. — Singulier procédé entre les ducs de Saint-Simon et de la Rochefoucauld lors et à la suite de la réception au parlement du premier. — Autre préjugé du roi tout récent en faveur de M. de Saint-Simon. — L'autorité du roi favorable à M. de Saint-Simon.— Enregistrement sauvage des lettres d'érection de la Rochefoucauld.—Lettres de M. de Saint-Simon à M. le chancelier.—De M. le chancelier à M. le duc de Saint-Simon.— De M. le chancelier à M. le duc de Saint-Simon. — De M. le duc de Saint-Simon à M. le chancelier. — Éclaircissement de quelques endroits de mes lettres.

Alors il fut question entre le chancelier et moi d'en venir à un sérieux examen de cet ancien projet du pre-

mier président de Harlay que j'avais copié et noté, qui devait servir de base au règlement qu'on voulait faire. Le premier article devint la première matière de contestation : c'était celui des princes du sang, qui était vague, hors d'œuvre, et qui ne disait rien. Par cela même j'en craignais une approbation implicite des usurpations à notre égard, dont M. le prince de Conti convenait de si bonne foi du nombre et de l'injustice; et sans m'expliquer là-dessus avec le chancelier, j'insistai sur l'inutilité, et dès là sur l'indécence d'un article qui ne réglait rien, parce qu'il n'y avait rien alors à décider à cet égard. Le chancelier me répondit qu'ayant nécessairement à parler des légitimés, on ne pouvait passer sous silence les légitimes. Je ne voyais point cette nécessité. Il ne s'agissait de rien sur les princes du sang : il n'y avait point de concessions à confirmer pour eux comme pour les bâtards, puisqu'on voulait prendre cette occasion de le faire; mais cette bienséance de ne pas parler de ceux-ci sans avoir d'abord fait mention de ceux-là, parut au chancelier une raison péremptoire. Comme, dans le fait, ce premier article n'énonçait rien, je ne m'opiniâtrai pas trop; mais j'essayai de faire supprimer le second, qui portait la confirmation dont je viens de parler, et avec lequel le premier tombait de soi-même. Mais le chancelier, ferme sur son principe que cet article seul serait le chausse-pied du règlement, m'ôta toute espérance qu'il pût être supprimé, et je me tournai à le faire dresser, en sorte qu'il ne donnât pas au moins une force nouvelle à ce qui avait été fait pour les bâtards, et que la confirmation, puisqu'il en fallait passer par là, fût la plus simple et la plus exténuée qu'il serait possible. Le troisième article fut une ample matière. Harlay, par ce projet, ne songeait qu'à son ambition. Il avait parole réitérée d'être chancelier pour ses bons services aux bâ-

tards. Le brillant de M. de Luxembourg, soutenu de la faveur pleine de M. de Chevreuse, l'avait ébloui jusqu'à lui faire tenir la partiale conduite qui le fit récuser dans cette affaire de préséance, et qui nous fit rompre tous ouvertement avec lui. Il était lors au fort de cette brouillerie dans laquelle le duc de la Rochefoucauld se montra des plus animés. Harlay le redouta pour les sceaux, et le voulut ramener à soi par la même voie qui l'en avait aliéné. Il était bien au fait de la question de préséance qui était entre lui et moi; et, sans faire semblant d'y penser, il dressa ce troisième article pour m'étrangler, sans que je m'en défiasse, et pour se raccommoder par là avec M. de la Rochefoucauld. Comme cet article fut la matière de divers mouvements auxquels il faudra revenir plus d'une fois, je passerai aux autres sans m'arrêter maintenant à celui-ci, sinon sur ce qui ne me regarde pas en particulier.

Je trouvais juste que les duchés ne fussent vérifiés qu'à Paris, cour des pairs et le premier de tous les parlements; ce fut pour cela que, sans la plus légère liaison avec les Brancas, je proposai ce qui se voit dans la note sur cet article. Mais comme les choses se réglaient avec le roi bien plus par goût que par principe, cela fut laissé à côté dès qu'il ne fut plus question d'enregistrement, comme on verra dans la suite. L'âge compris dans cet article forma une grande dispute entre le chancelier et moi. La réception des pairs n'y avait jamais été assujettie; je ne pouvais souffrir qu'elle le fût, et uniquement pour servir de degré à la distinction sur eux des bâtards et des princes du sang, qui tous ne peuvent nier, malgré toutes leurs usurpations, qu'ils n'entrent au parlement que comme pairs, et, malgré toutes leurs distinctions, comme pairs tels que tous les autres. La raison de l'âge pour les gens de loi, et qui n'a rien de commun avec

les pairs, fut par moi déployée dans toute sa force.

Le malheur était que celui contre qui je disputais était juge et partie. L'homme de loi, le magistrat blessé en lui de cette différence, se sentit en situation de l'anéantir; il se garda bien d'en manquer l'occasion si favorable, et à faute de mieux, de ne pas mettre pour l'âge les pairs à l'unisson des magistrats.

Le vieux maréchal de Villeroy disait avec un admirable sens : « Qu'il aimerait mieux pour soi un premier ministre son ennemi, mais homme de qualité, qu'un bourgeois son ami. « Je me trouvai ici dans le cas.

Le chancelier, qui m'en voulait détourner l'esprit, s'appuya tant qu'il put de l'indécence, et de l'inconvénient même quelquefois, du pouvoir d'opiner dans les plus grandes affaires avant l'âge sagement prescrit pour pouvoir disposer des siennes particulières. J'opposai l'extrême rareté de ces occasions de juger pour les pairs, et le continuel usage des dispenses d'âge des magistrats qui jugent tous les jours de leur vie. J'eus beau me récrier sur l'iniquité de la disparité d'avec les princes du sang et les bâtards, et la parité entière avec les magistrats jusqu'alors inouïe; je parlais à un sourd enveloppé de sa robe qui lui était plus chère que justice, raison, ni amitié, et il fallut passer aux autres articles.

J'eus bon marché des IV et V qui regardaient les ayants cause et les duchés femelles. Ce dédommagement était bien mince des trois premiers, mais le contraire aurait été fort nuisible, dans un temps si malheureux; et si nous n'y gagnâmes rien, au moins fûmes-nous à l'abri d'y perdre. Il n'y avait que les audiences du parlement de Paris d'exprimées; je craignis les suites d'une omission de cette nature, sur l'exemple de celle qui, par la faute des pairs de ces temps-là, nous a par la suite exclus du conseil des parties. Je fis donc ajouter, et sans peine,

le conseil, c'est-à-dire les procès par écrit, et les autres parlements à celui de Paris. J'essayai après d'y faire cesser les ineptes difficultés que font quelques autres parlements sur la manière d'entrer et de sortir de séance, et de faire ajouter un mot qui les fixât tous à celles dont les pairs entrent et sortent de séance au parlement de Paris, le plus ancien et le modèle de tous les autres. Mais le magistrat se trouva encore ici avec sa précieuse robe, qui me répondit que c'étaient des choses étrangères à la matière dont il s'agissait dans ce règlement, et que le roi ne pouvait entrer dans ces vétilles, terme très-familier à ceux qui n'ont rien de fâcheux à essuyer. Ainsi en choses de parlement un homme de robe, en celles qui regardaient les princes du sang ou les bâtards un courtisan, était ce que j'avais en tête, et avec qui lutter trop inégalement. Ces deux articles et les deux suivants n'avaient rien qui touchât aux princes du sang, aux bâtards, ni à la robe. C'étaient néanmoins les importants pour finir tous les procès de préséance, et nous garantir des pluies de la faveur et des prétentions de toute espèce qui renversent tout droit et tout ordre dans la dignité; aussi le chancelier m'en fit-il bon marché. Nous les tournâmes tout aussi avantageusement que je voulus, et mieux encore, non-seulement sur l'ayant cause, mais sur les femelles où le gendre fut exclu de l'ancienneté du beau-père. Ce furent deux grands points. Le sixième fut extrêmement discuté, non par la fantaisie du chancelier, mais par la difficulté de sa nature. Ma pensée était que la faculté de substituer était insuffisante à des ducs indifférents, mal entendus ou mal dans leurs affaires, et mon dessein était de conserver la dignité et sa glèbe perpétuellement à tous les appelés, de les dérober à l'incurie de leurs auteurs jusqu'à extinction de race, et tout à la fois de procurer aux ducs de quoi vivre au moins dans la plus

grande décadence de leurs affaires, avec un lustre à leur dignité, de la solidité duquel ils tireraient leur subsistance. Il faut dire à l'honneur du chancelier qu'il entra parfaitement dans ces vues, et qu'il n'y eut que les obstacles insurmontables de l'exécution par les difficultés de la chose en elle-même, et qui ne se purent résoudre, qui empêchèrent la substitution de droit par l'érection, et qui la réduisirent à la simple faculté aux ducs de la faire, à laquelle nous donnâmes toute l'étendue possible, pour remplir toutes les vues que je viens d'expliquer.

Le septième article fut encore extrêmement discuté. Je voulais un denier plus faible, l'équité en exigea un plus fort, et je m'y rendis. Le chancelier alla plus loin que moi, il ne faut pas lui en dérober l'honneur. Je ne pensais qu'au premier mâle en ordre de succéder, le chancelier étendit de lui-même la faculté du remboursement forcé de la femelle à tout mâle appelé à la dignité, chacun en son ordre, au refus par incurie ou par impossibilité des mâles avant appelés, ce qui fut une extension très-avantageuse pour la conservation des dignités dans la descendance de l'impétrant. Le huitième article passa sans difficulté entre nous deux, sinon que je m'opposai tellement à la forme d'un arrêt du conseil pour le renvoi des causes de prétentions ducales au parlement, que j'obtins que cette forme d'arrêt du conseil serait omise. Ma raison fut que les magistrats du conseil ne sont pas juges compétents de ces matières. L'article neuvième allait tout seul. La prétention de l'ancienne érection de Piney était éteinte par les articles précédents. Le rang de sa réérection de 1662, faite pour le feu maréchal de Luxembourg, fut établi par celui-ci ; et en même temps l'érection nouvelle et le rang nouveau de d'Antin y fut compris. Le premier avait été le motif de l'ancien projet, le

second de le remettre sur le tapis. Il finissait ces deux affaires, et il était devenu épineux de faire juridiquement déclarer Piney, éteint de la première et de la seconde érection, depuis le monstrueux arrêt de l'inique Maisons, qui a été expliqué en son temps, chose néanmoins à laquelle nous allions donner tous nos soins, si ceci ne nous en eût ôté la peine.

Jusqu'ici il ne s'agissait du tout que des pairs, et l'ancien projet ne faisait aucune mention des ducs simplement vérifiés ou héréditaires, comme on les appelle mal à propos, puisque les pairs le sont aussi. L'équité, aiguisée de l'intérêt de la maison de madame de Saint-Simon, me fit penser à eux, par celui de l'aîné de sa maison et son cousin germain, de son frère et de son beau-frère tous trois ducs vérifiés. Je proposai donc au chancelier d'ajouter à la fin de l'édit un article qui y comprit les ducs simplement vérifiés, autant qu'ils en étaient susceptibles. Il ne m'en fit aucune difficulté.

Tout cela convenu entre lui et moi, je vins à mon fait particulier de l'ancienneté à régler par la date de l'enregistrement des lettres, comme M. de la Rochefoucauld le prétendait contre moi, et comme le portait l'ancien projet du premier président de Harlay, pour lui complaire et se le rapprocher, ou comme je le prétendais, par la date de la réception de l'impétrant au parlement. Je diffère à expliquer plus bas les raisons de part et d'autre pour ne pas interrompre la suite du récit du règlement. Il suffit ici de dire que je convainquis le chancelier de mon droit. Je mis ensuite sur le tapis ce qui regardait M. de Chevreuse.

C'était un des grands épisodes. De l'ancienneté de Chevreuse-Lorraine, ce n'était pas le plus pressé; Luynes était plus ancien. Le point pressant était Chaulnes; il n'existait plus depuis 1698, que le dernier duc de Chaul-

nes était mort ; et le vidame d'Amiens, second fils de M. de Chevreuse, se morfondait cependant, et, suivant M. son père, souffrait, et lui aussi, une grande injustice, sans toutefois que ni l'un ni l'autre eussent osé encore se présenter juridiquement à recueillir cette dignité. Le chancelier et moi convînmes bientôt que cette prétention ne pouvait se soutenir. Alors je lui dis que c'était là une occasion essentielle de se souvenir de l'amitié personnelle qui avait toujours été entre M. de Chevreuse et lui, et je l'exhortai à le servir en cette occasion si importante pour obtenir à son second fils des lettres nouvelles avec un nouveau rang. Le chancelier ne se fit point prier, et il me répondit d'un air ouvert qu'il était ravi de me voir dans ce sentiment, et que cela même le mettait là-dessus à son aise. Nous discourûmes de la manière de s'y prendre. Nous convînmes que l'unique était de ne pas faire au roi la prétention si mauvaise, afin d'y laisser une queue d'équité, de la terminer par une nouvelle érection, à quoi le chancelier me promit de faire tout son possible.

Madame de Saint-Simon avait quitté Marly avec la fièvre ; elle était demeurée depuis à Paris assez incommodée, et je l'y allais voir le plus souvent que je pouvais. Le duc de Chevreuse y était aussi qui, fort mal à propos pour ses vues de Chaulnes, avait esquivé ce Marly, dont le roi n'était pas trop content, car à lui qui était réellement ministre, bien qu'incognito, il lui fallait des permissions pour ces absences, que le roi ne lui donnait pas volontiers. L'inquiétude le prit, il me vint trouver à Paris. Il se mit à me haranguer avec ses longueurs ordinaires ; moi à lui couper court que sa prétention de Chaulnes était insoutenable, et n'aurait pas un plus ardent adversaire que moi, s'il se mettait à la plaider. J'ajoutai tout de suite que, pour

lui montrer la vérité de mon amitié, je lui promettais tous bons offices s'il en avait besoin pour des lettres nouvelles ; et je lui dis ce qui s'était passé là-dessus entre le chancelier et moi, mais sans un seul mot qui approchât du règlement. Cette franchise le charma, il me fit mille remercîments, et me pria de soutenir le chancelier dans ce bon dessein. Dès qu'il m'eut quitté, il se mit à travailler à un mémoire, qui ne valut rien, parce que sa prétention était sans aucune sorte de fondement. Il l'envoya au chancelier. Les raisonnements en étaient tellement tirés à l'alambic, qu'ils l'impatientèrent, et plus encore une conversation qu'il eut avec lui à Versailles, où il l'alla trouver, tellement qu'il fut grand besoin que je remisse le chancelier de cette mauvaise humeur qu'il avait prise. Je n'en voulus pas donner l'inquiétude à M. de Chevreuse, quoiqu'il s'en fût un peu aperçu.

Le chancelier cependant travailla avec le roi. Ce tête-à-tête non accoutumé réveilla tout le monde, qui, joignant à cette singularité la surséance arrivée à notre affaire de d'Antin, ne douta pas qu'il n'y en fût question. Le chancelier proposa au roi de communiquer le projet de règlement à quelques ducs, et de travailler là-dessus avec eux, puisqu'il s'agissait de faire une loi à eux si importante. Le roi, hérissé de la proposition, répondit avec un mépris assez juste sur leur capacité en affaires, et la difficulté d'en trouver quelques-uns qui entendissent celles-là assez bien. Le chancelier lui en nomma quelques-uns, moi entre autres, et en prit occasion de faire valoir son amitié sans la montrer trop. Il insista même assez ferme, mais le roi demeura inébranlable en ses usages, ses préjugés, et ses ombrages *mazarins* d'autorité qui l'animaient contre les ducs, dont la dignité lui était odieuse par sa grandeur intrinsèque, indépendante par sa nature des accidents étrangers. Elle

lui faisait toujours peur et peine par les impressions que ce premier ministre italien lui en avait données pour son intérêt particulier, et lui avait sans cesse fait inspirer par la reine-mère, ce qui le rendit si constamment contraire, jusqu'à franchir les injustices les plus senties, et même avouées en bien des occasions.

Le projet, tel que le chancelier et moi en étions convenus, fut par lui communiqué au premier président et au procureur général. Pelletier, qui n'était pas grand clerc, ne fit que le voir à sa campagne où il était allé, et le renvoya aussitôt. Daguesseau écrivit un long verbiage qui, pour en dire le vrai, ne signifiait rien. Le chancelier, content de sa communication de bienséance, poussa sa pointe.

M. de Chevreuse, en éveil sur ce travail du fol avec le chancelier seul, redoubla d'un mémoire à celui-ci. Ce mémoire n'était point correct dans ses principes, peu droit dans ses raisonnements qui tous conduisaient à ses fins, comme le chancelier me le manda avec dégoût et même avec amertume. Il ajouta qu'en le lui donnant, M. de Chevreuse lui avait dit, pour le faire valoir, qu'il m'avait fait presque convenir de tout. Il n'en était rien, et je le sus bien dire à l'un et à l'autre. Quelque étrange qu'un semblable allégué doive paraître à qui n'a pas connu le duc de Chevreuse, je suis convaincu qu'il se trompait lui-même, et qu'à force de désirer, de se figurer, de se persuader, il croyait tout ce qu'il souhaitait et tout ce dont il se persuadait de la chose, de lui-même et des autres. Toutefois je ne pus m'empêcher de lui en parler avec force, mais en même temps je soutins le chancelier dépité, et avec travail, qui voulait laisser faire M. de Chevreuse, l'abandonner à ses sophismes et à tout ce qu'il en pourrait tirer sans autre secours pour son affaire.

Ce qui le gâtait encore avec le chancelier, c'est que, se doutant bien qu'il était question d'un règlement, puisqu'il en avait parlé lui-même, il le tracassait pour pénétrer ses sentiments, et encore pour avoir communication de l'ancien projet qu'il avait vu dans le temps que le premier président de Harlay le fit, qu'il jugeait bien devoir servir de base à ce qu'on allait faire, mais dont il ne lui restait rien qu'en gros et imparfaitement dans la mémoire. Or le chancelier s'en trouvait d'autant plus importuné, qu'il ne voulut ni lui communiquer l'ancien projet, ni moins encore lui laisser rien entrevoir de ce qui entrerait, ni de ce qu'il pensait devoir entrer, dans ce qu'on voulait faire.

Je n'étais pas moi-même moins circonvenu toutes les fois que je venais à Paris, et je n'avais pas peu à me défendre d'un ami si intime, si supérieur en âge et en situation, et si adroit à pomper, dans la pensée que le chancelier me communiquait tout, et ne me cachait rien. Il eut beau faire, jamais il ne put rien tirer de moi que des avis sur son fait, et des services très-empressés et très-constants auprès du chancelier, qui ne furent pas inutiles.

Le chancelier avait travaillé avec le roi trois fois tête à tête. J'appris de lui, après le dernier travail, que le roi s'était souvenu de deux articles de l'ancien projet du premier président de Harlay, que je n'avais point vus dans la copie que le chancelier m'avait communiquée : c'étaient les deux derniers coups de foudre. Le premier était la représentation des six anciens pairs au sacre, attribuée exclusivement aux pairs, à tous les princes du sang, à leur défaut aux légitimés pairs, sans que les autres pairs y pussent être admis qu'à faute de nombre des uns et des autres. L'autre était l'attribution, aux légitimés qui auraient plusieurs duchés-pairies, de les

partager entre leurs enfants mâles qui deviendraient ainsi ducs et pairs, et feraient autant de souches de ducs et pairs, avec les rangs, honneurs et priviléges maintenant accordés aux légitimés, au-dessus de tous autres pairs plus anciens qu'eux.

Ce que je sentis à deux nouveautés tout à la fois si inimaginables et si destructives serait difficile à rendre. Je disputai contre le chancelier qui me montra l'article du sacre dans la minute de cet. exécrable Harlay, qu'il n'avait, disait-il, recouvrée que depuis peu. Je lui remontrai l'antiquité de la fonction des pairs égale à celle du sacre même, et non interrompue jusqu'à présent; qu'il n'y en avait jamais eu où les pairs, quand il s'en trouvait, n'eussent servi, lors même qu'il y avait plus de princes du sang qu'il n'en fallait pour cet auguste service. Je le fis souvenir de la préférence des pairs par ancienneté sur les princes du sang, aux sacres d'Henri II et de ses fils. Je lui démontrai que cette loi si juste par laquelle Henri III fait tous les princes du sang pairs à titre de naissance, et leur donne la préséance sur tous les autres pairs, n'avait fait aucune altération à leurs fonctions du sacre. Je lui expliquai le fond, la raison, l'esprit de cette grande cérémonie, par l'histoire, et tout ce qu'elle a de figuratif, dont il n'est pas possible de disconvenir. Je lui rendis évident le peu de solidité d'un couronnement fait par tous les parents masculins d'un roi héréditaire, et dans une monarchie qui est l'unique soumise à la loi salique. Je lui fis honte de l'infamie d'une représentation si éminente par des bâtards, et à titre de bâtards. Enfin je n'oubliai rien de ce que la douleur la plus pathétique, et l'instruction la plus puissamment réveillée, me purent suggérer.

Mais ce fut là où je trouvai tout à la fois le magistrat et le courtisan, contre lequel j'eus enfin peine à me re-

tenir. Il me protesta que ce souvenir était venu du roi tout seul, et qu'il n'avait pu le détourner de cet article non plus que de l'autre, à quoi je pense bien qu'il n'épulsa pas ses efforts. J'essayai de le frapper par le nombre et le poids de nos pertes. Voyant enfin que je ne gagnais rien, je me tournai à le prier de faire arrêter le projet de règlement. Ce fut là que les grands coups se ruèrent de part et d'autre. Il ne put souffrir cette proposition, ni moi de m'en désister. Je lui soutins que cette plaie portait droit au cœur, et qu'en attaquant jusqu'à cet excès tout ce que la dignité avait de plus ancien, de plus auguste, de plus inhérent, rien ne pouvait être bon. Il étala les avantages de tous les procès retranchés par les articles des ayants cause et des femelles, et de ceux des substitutions, et du rachat forcé des héritiers femelles. Je convins de l'avantage de ces articles; mais j'ajoutai que non-seulement ceux-là, mais qu'un règlement composé par moi-même en pleine liberté, et tout à mon gré, mais à condition de cet article du sacre, ne nous pourrait être que parfaitement odieux. Je le pressai de reparler au roi là-dessus, qui avait souvent dit lui-même que, outre des princes du sang, il fallait des pairs pour représenter les anciens au sacre, qui pouvait être ramené sur une chose qu'il ne pouvait jamais voir. Le chancelier fut ébranlé, il me promit même toute assistance; mais j'eus lieu de croire, par une réponse que j'en reçus le lendemain à une lettre dont j'avais redoublé mon instance, que l'homme de robe, bien tranquille sur une énormité qui ne le touchait pas, avait laissé faire le roi en courtisan qui veut plaire, et qui sent bien que ce n'est pas à ses dépens.

Cet article plutôt contraint par l'heure qu'épuisé, nous vînmes au second. Il est si étrange, si monstrueux et si surprenant, qu'il est inutile de s'y étendre après l'avoir

expliqué. Il avait été suggéré par le duc du Maine, à qui le roi parla d'abord de ce dont il était question, et qui ne s'épargna pas à en profiter. Je m'étendis avec le chancelier sur un pouvoir donné à des bâtards comme tels, à exercer indépendamment du roi sur un privilége, à raison de dignité multipliée dont ils sauraient bien ne pas manquer, qui revenait pour l'effet au même que l'édit d'Henri III qui avait fait les princes du sang pairs nés, en un mot sur un rang monstrueux qui, en nombre comme en choses, n'aurait plus de bornes. Finalement je me tus, voyant bien que ce qui était imaginé, demandé et accordé pour le duc du Maine, en faveur de sa bâtardise, ne pouvait plus être abandonné par le roi, qui en faisait son idole d'amour et d'orgueil. Je me rabattis donc à quelque sorte de dédommagement. Tous étaient bien difficiles à tirer du roi si jaloux d'une dignité qu'il avait continuellement mutilée, et qui s'effaroucherait de toute restitution, surtout si elle touchait autrui. Cette considération me porta à en proposer un très-médiocre, et qui ne portait sur personne : ce fut la double séance au parlement des pairs démis, avec leurs fils pairs par leur démission.

Je fis remarquer au chancelier que cette nouveauté n'était aux dépens de personne, que les pairs démis ne se privaient par leur démission que de la séance au parlement; que cela ne changeait donc rien pour eux, ni pour leur rang, ancienneté, préséance et honneurs en pas un autre lieu, puisque leur démission ne les excluait d'aucune cérémonie, ni de la jouissance partout de ce qu'ils avaient avant leur démission; que les ducs vérifiés ne perdaient rien à la leur, parce qu'il n'y avait à y perdre que l'entrée au parlement, qu'ils n'ont pas; que ce ne serait même rien de nouveau en soi dans le parlement, puisque les présidents à mortier qui cèdent leurs

charges à leurs fils n'y sont privés de rien, sinon de pouvoir présider en chef, mais jouissent d'ailleurs de leur séance et de leur ancienneté, et de leur voix délibérative; que la même chose se pouvait faire en faveur des pairs si on voulait conserver un air d'apparence, sinon de justice, lorsqu'on s'en éloignait à leur égard d'une manière si violente et si inouïe. Le chancelier contesta peu là-dessus. Il ne laissa pas d'alléguer que le père et le fils ne pouvaient siéger ensemble. Je lui demandai pourquoi cette exclusion, tandis qu'elle n'était pas pour la robe; qu'en cela seulement il était juste qu'il en fût des pairs père et fils comme des magistrats père et fils; qu'étant de même avis, leurs voix ne seraient comptées que pour une; et que d'avis différent, elle serait caduque. J'ajoutai que ce n'était qu'une extension à tous d'un droit qui appartenait à quelques-uns; que MM. de Richelieu, Bouillon et Mazarin avaient chacun deux duchés-pairies; que les deux derniers s'étaient démis de l'une des deux; que par conséquent c'étaient deux pères et deux fils siégeant ensemble au parlement, toutes fois et quantes que bon leur semblait et semblerait, sans moyen aucun de l'empêcher, et sans qu'on se fût avisé jusqu'à cette heure d'y trouver le moindre inconvénient. Le chancelier n'eut point de réplique à me faire; il avoua la proposition très-raisonnable, et me promit de faire tout de son mieux pour la faire passer.

Ce point achevé, il me dit que le roi n'avait pu goûter mes raisons contre M. de la Rochefoucauld, quoi qu'il eût pu lui dire; que la réplique du roi avait été que son autorité y serait intéressée, et qu'il était demeuré fermé là-dessus.

Un homme moins sensible que je ne l'étais en aurait eu sa suffisance de ces trois points dans une même conversation. Ce dernier néanmoins, qui étant seul m'eût

extrêmement touché, ne me fit pas grande impression, tant celle des deux autres me fut douloureuse. Elles attaquaient tout, et mon affaire ne touchait presque pas la dignité. Je ne laissai pas de disputer ma cause avec le chancelier, qui pour toute réponse convint et haussa les épaules, m'avoua qu'il était pour moi, qu'il avait combattu le roi tant qu'il lui avait été possible, que les réponses du roi sur le fond et sur le droit avaient été nulles, et qu'il n'avait répliqué que par le seul intérêt de son autorité. Je priai le chancelier de ne me pas tenir pour battu, ni lui non plus, en portant ma cause; je lui dis que, dès qu'il la trouvait bonne par le mérite du fond du droit, des règles et de la justice, qui ne touchaient point celles du roi, affranchi d'avoir à le persuader lui, puisque de son aveu il l'était, j'allais me tourner à persuader le roi sur son autorité comme je pourrais, par un autre mémoire que je prévoyais bien qu'il ne trouverait pas bon, mais qu'il se souvint du premier qu'il avait trouvé tel, et qu'il se servît de celui que j'allais faire en faveur de l'autre, puisque ce n'était que par là que je pouvais réussir.

Nous finîmes par l'article de Chaulnes qu'il me dit avoir enfourné assez heureusement. Après cet entretien dans son cabinet à Versailles, qui dura plus de trois heures, je m'en allai dans la situation de cœur et d'esprit qu'il est aisé d'imaginer. En arrivant chez moi, je me mis à travailler au mémoire dont il vient d'être parlé; j'étais fâché, je le brusquai en deux heures pour l'envoyer au chancelier aussitôt, qui devait travailler incessamment avec le roi, et essayer avec ce nouveau secours de remettre ma prétention à flot. L'adresse réussit. C'est un mémoire curieux pour bien connaître Louis XIV qui, uniquement sur cette pièce, me donna partout la préséance sur M. de la Rochefoucauld. Le voici :

« On n'a pas dessein d'entrer dans le fond de la question par ce mémoire. On s'y propose seulement de faire très-succinctement l'histoire de ce qui s'est passé entre les titulaires de ces deux duchés-pairies, depuis leur érection jusqu'à présent, et d'y ajouter dans les endroits nécessaires de courtes réflexions, d'où on espère qu'il résultera avec évidence que cette question n'en fut jamais une, et que si la considération de M. de la Rochefoucauld l'a tenue jusqu'à présent sans être jugée, tous les préjugés même du roi lui ont été manifestement et uniformément contraires. Il est seulement bon de représenter en un mot que, s'il arrivait qu'il fût besoin d'une plus ample instruction, et d'entrer dans le fond de l'affaire, on est prêt d'y satisfaire par un mémoire tout fait il y a sept ou huit ans, et de suppléer encore à ce mémoire s'il n'était pas trouvé suffisant sans demander une heure de délai.

« L'érection de la Rochefoucauld est de 1622. L'enregistrement est de 1631. On supprime ici, avec un religieux silence, les causes d'un si long délai, et la manière dont cet enregistrement fut fait. Ni l'un ni l'autre ne seraient pas favorables à la cause de M. de la Rochefoucauld; et si cette remarque, toute monosyllabe qu'elle est, n'était indispensable pour faire voir que ce n'est pas se prévaloir de la négligence de M. de la Rochefoucauld, on n'en aurait fait aucune mention.

« On souhaiterait encore pouvoir taire un autre inconvénient qui a même jeté M. le duc de Saint-Simon dans un grand embarras, lorsqu'il a été obligé de faire travailler à cette affaire pour n'en pas tirer un avantage trop ruineux à M. de la Rochefoucauld. C'est le défaut d'hommage rendu au roi. Une érection en duché, marquisat ou comté, plus essentiellement en duché-pairie, est constamment la remise d'un fief que le vassal possède

entre les mains du roi; que le roi, après l'avoir repris, lui rend avec une dignité dont il l'investit par l'érection aux conditions portées par icelle qui sont respectives, savoir d'honneur et d'avantage pour le sujet, d'hommage et de service envers le seigneur, dont la principale, qui donne l'être aux autres, est constamment l'hommage. Par l'érection le roi investit son sujet, par l'hommage le sujet accepte et se soumet aux conditions sans lesquelles le roi n'entend lui rien donner, et le sujet n'entend rien recevoir. Cela n'est pas douteux. Dans l'hommage du sujet nouvellement investi consiste donc toute la forme, la force et la réalité de l'effet de l'érection et de l'investiture, sans quoi les choses demeureraient nulles et comme non avenues, puisque le sujet ne fait point de sa part ce qui est requis pour recevoir la grâce que son souverain lui fait, qui est de l'accepter de sa main et de le reconnaître pour son seigneur singulier en ce genre. Cette action d'hommage ne se peut faire qu'en trois façons, ou, au roi même en personne, ce qui est devenu très-rare, ou en la place de sa majesté, à son chancelier qui la tient pour ce, ou encore en la chambre des comptes. Il en demeure un acte solennel au souverain et au nouveau vassal, qui est le titre du changement de son fief en dignité plus éminente, et en mouvance plus auguste, puisque alors ce fief érigé ne relève plus que de la couronne, et c'est l'instrument qui déclare au public le changement arrivé dans le fief et dans son possesseur, puisque l'érection sans cela n'est qu'un témoignage de la volonté du roi demeurée imparfaite, dès là que par l'omission de l'hommage, condition si essentielle, le sujet n'accepte pas la grâce de son seigneur, et ne se lie pas à son joug par un nouveau serment, et acte d'obéissance, de service et de fidélité.

« C'est néanmoins ce qui ne se trouvera pas que feu

M. le duc de la Rochefoucauld ait fait, en aucun temps, au roi, à son chancelier, ni à la chambre des comptes, chose pourtant si essentielle qu'on ne craint point d'avancer que la dignité de duc et pair pourrait être justement contestée à M. de la Rochefoucauld; rien ne peut couvrir ce défaut que la bonté du roi, en lui accordant un rang nouveau, en faisant présentement son hommage, et c'est cet étrange inconvénient que M. de Saint-Simon a cherché par tous moyens de pallier, pour n'émouvoir pas une question si fâcheuse à un seigneur qu'il respecte, et qu'il a toujours constamment honoré. Pour en venir à bout, M. de Saint-Simon s'est trouvé réduit à dire que lorsque feu M. de la Rochefoucauld prêta serment en la manière accoutumée lorsqu'il fut reçu au parlement, ce serment emporta hommage, qui donc au moins ne fut rendu qu'en cet instant, et pareillement que la chambre des comptes établie si spécialement sur les foi et hommage, aveux et dénombrement de la couronne, ne le put reconnaître, à faute d'hommage, qu'alors et deux mois après, lorsque son érection y fut vérifiée, c'est-à-dire en 1637.

« Deux ans auparavant, c'est-à-dire en 1635, le 2 février, l'érection de Saint-Simon avait été faite et enregistrée. Feu M. le duc de Saint-Simon avait rendu sa foi et hommage; il avait été reçu duc et pair au parlement, et feu M. le duc de la Rochefoucauld n'y avait formé nulle opposition pour son rang. Il est vrai qu'étant reçu deux ans après il prétendit la préséance, et il ne l'est pas moins qu'il ne la put jamais obtenir, chose qui s'accorde si aisément par provision à ceux dont le droit est jugé le meilleur, en attendant un jugement définitif, comme il est arrivé en pairie en tant d'occasions, et comme il en subsiste encore un exemple dans l'affaire de M. de Luxembourg. M. le duc de Retz se trouvait dans le même

cas à l'égard de M. le duc de la Rochefoucauld, et ils s'accommodèrent ensemble, sans qu'on ait pu en démêler la raison, à se précéder alternativement. Ces accords se peuvent pour les cérémonies de la cour quand le roi le trouve bon, mais au parlement il faut un titre. C'est ce qui fut cause d'un brevet du roi, du 6 septembre 1645, qui, en attendant le jugement, ordonne cette alternative dont le commencement solennel fut au lit de justice du lendemain ; et comme il importait aux parties par laquelle la préséance commencerait, le sort en décida contre M. de la Rochefoucauld. Il ne se peut une balance plus exacte ; depuis l'alternative a toujours subsisté. Retz s'est éteint ; Saint-Simon seul est resté dans cet intérêt, qui quant à présent ne regarde aucun autre duc que MM. de la Rochefoucauld et de Saint-Simon.

« Cette question a toujours paru au roi sinon si sûre en faveur de M. de Saint-Simon, c'est-à-dire de la première réception, qu'il en est émané de sa majesté deux grands préjugés célèbres dans une de ses plus augustes fonctions. Le roi ayant élevé à la fin de 1663 quatorze seigneurs à la dignité de pairs de France, sa majesté tint son lit de justice, et en sa présence fit enregistrer les érections et recevoir les nouveaux pairs l'un après l'autre dans le rang qu'elle avait déterminé de leur donner. M. le duc de Bouillon avait été fait duc et pair quelques années auparavant avec une clause d'ancienneté première de Château-Thierry et d'Albret, que le parlement modifia en enregistrant le contrat d'échange de Sedan, au jour de la date de ce contrat, pour, en modérant une ancienneté qui l'eût mis à la tête de tous les ducs et pairs, lui en donner une insolite en manière de dédommagement, et la fixer avant l'enregistrement de ses lettres, et avant sa première réception, ce que le roi trouva si juste, attendu le jeune âge de M. de Bouillon,

depuis grand chambellan de France, et sentit en même temps si bien qu'il perdrait son ancienneté, s'il n'y était autrement pourvu, qu'il fit prononcer par M. le chancelier un arrêt exprès pour la conservation de son rang du jour de la date susdite, en ce même lit de justice. Il y a plus : M. le maréchal de la Melleraye, l'un des quatorze nouveaux pairs, était lors absent et en Bretagne pour le service du roi. Il ne parut pas juste à sa majesté que son absence préjudiciât au rang qu'elle lui avait destiné le quatrième parmi les autres, et il fut encore rendu un autre arrêt pour la conservation de son rang. Il faut convenir que rien n'est plus formel en faveur de M. de Saint-Simon que ces deux arrêts si solennels sur cette même et précise question, émanés du roi même, séant en son lit de justice, uniquement tenu pour les pairs.

« Lorsqu'en 1702, M. de Saint-Simon d'aujourd'hui songea, avec la permission du roi, à se faire recevoir au parlement, il supplia M. le duc de la Rochefoucauld *de* s'y trouver et de l'y précéder sans rechercher qui avait eu la dernière alternative, dont l'âge avancé de feu M. de Saint-Simon et la jeunesse de celui-ci avaient ôté les occasions depuis longtemps. M. de la Rochefoucauld fut sensible à l'honnêteté qui certainement était grande, mais embarrassé. On était à Marly. M. le duc de Saint-Simon fut à Paris voir M. le premier président de Harlay, qui lui demanda comment il ferait avec M. le duc de la Rochefoucauld. M. de Saint-Simon lui dit l'honnêteté qu'il lui avait faite qui levait tout embarras ; mais il ne fut pas peu surpris de la réponse de ce magistrat, qui se piquait de n'ignorer rien. Cette réponse fut que les rangs des pairs entre eux ne dépendaient pas d'eux au parlement, et que cela ne levait aucune difficulté. M. de Saint-Simon était jeune : il craignait les exemples des réponses fâcheuses de ce premier président. Il s'y vou-

lait d'autant moins exposer qu'il savait par l'expérience de ses affaires que, depuis le procès de M. de Luxembourg, il était fort mal avec lui, et que d'ailleurs il avait cherché à se raccommoder par feu madame de la Trémoille avec M. de la Rochefoucauld, que ce même procès avait brouillé avec lui. Ainsi M. de Saint-Simon se tut et ne jugea pas à propos de l'irriter en lui parlant du brevet de 1645, que le parlement avait enregistré, que ce magistrat ignorait ou voulait ignorer, et se retira sans lui rien répondre là-dessus. De retour qu'il fut le soir même à Marly, il apprit par feu M. le duc de la Trémoille que M. de la Rochefoucauld désirait que le procès se jugeât entre eux. M. de Saint-Simon pria M. de la Rochefoucauld de s'expliquer franchement avec lui, lequel lui dit que Retz étant éteint, l'âge et l'état de la famille de feu M. de Saint-Simon avaient toujours fait juger que sa dignité s'éteindrait de même, que cette considération avait toujours arrêté toute pensée de jugement, mais que présentement l'état des choses qui avait changé faisait aussi changer de sentiment, et qu'il désirait que l'affaire fût jugée. Ils parlèrent ensuite de la manière d'en user réciproquement, et M. de la Rochefoucauld voulut des arbitres pairs. M. de Saint-Simon lui représenta que le roi seul ou le parlement étaient les juges uniquement compétents, et que jamais un autre jugement ne pourrait être solide; mais il n'y eut pas moyen de le persuader, et tous deux convinrent de sept juges, qui furent MM. de Laon, Sully, Chevreuse, Beauvillier, Noailles, Coislin et Charost. M. de Saint-Simon insista pour qu'il y eût au moins un magistrat rapporteur. Cela fut également rejeté par M. de la Rochefoucauld, tellement qu'il fut convenu que M. de Laon présiderait et rapporterait en même temps, et que, pour tenir lieu de signification, les copies des pièces et des

mémoires dont on voudrait se servir seraient remises à M. de Laon par les parties signées d'eux, et communiquées de l'une à l'autre par M. de Laon, qui aurait pouvoir de limiter le temps qu'on serait obligé de les lui rendre.

« Les choses en cet état agréées par le roi, M. de Saint-Simon demanda du temps pour revoir une affaire si vieillie, et qu'il comptait laisser en alternative tant qu'il plairait à M. de la Rochefoucauld et que cela lui plairait toujours. Ce fut alors que M. de Saint-Simon fut arrêté et fort embarrassé de l'omission de foi et hommage par feu M. de la Rochefoucauld, qu'il suppléa, comme il a été dit ci-dessus, pour ne se pas donner la douleur de faire perdre à M. de la Rochefoucauld un rang si ancien, et le réduire à prendre la queue de tous les ducs, en lui contestant, comme il serait trop bien fondé à le faire, la validité de sa dignité.

« Lorsque M. de Saint-Simon fut prêt, il le déclara à M. de Laon pour le dire à M. de la Rochefoucauld, lequel fut longtemps à prétendre que M. de Saint-Simon communiquât ses papiers le premier. M. de Saint-Simon répondit que c'était à M. de la Rochefoucauld à commencer, puisque c'était lui qui ne voulait plus l'alternative et qui désirait le jugement; que, ne donnât-il que six lignes contenant sa prétention toute nue avec ses lettres d'érection et ses autres pièces conséquentes, M. de Saint-Simon s'en contenterait et répondrait. Après un assez long temps, on ne sait quel en fut le motif, M. de la Rochefoucauld déclara à M. de Laon, en lui donnant sa prétention toute sèche en douze lignes, qu'il n'avait pièces ni raisons quelconques à présenter, et qu'il n'en voulait plus ouïr parler; on n'oserait dire qu'il paya d'humeur, mais on ne peut taire qu'il ne paya d'aucune raison. Il y a sept ou huit ans que les choses en sont là.

sans que M. de la Rochefoucauld se soit présenté en aucune occasion d'alternative, ne s'étant pas même trouvé à la réception de M. le duc de Saint-Simon, qui avant tout a songé à se conserver l'honneur de l'amitié de M. le duc de la Rochefouchauld, et n'a pas parlé depuis de leur affaire qui est demeurée là.

« Deux courtes observations finiront ce mémoire.

« La première : On ne peut pas dire qu'il n'y ait pas un procès certainement existant et très-ancien entre MM. de Saint-Simon et de la Rochefoucauld, repris et laissé en divers temps entre leurs pères, et depuis par eux-mêmes.

« Le roi en a eu en tous les temps une connaissance si effective qu'il est émané de sa majesté un brevet pour l'établissement d'une alternative au parlement, qui exclut toute provision de préséance, et deux arrêts en plein lit de justice, qui sont un préjugé formel et le plus précis qui puisse être en faveur de M. de Saint-Simon.

« Tout nouvellement, le roi, sur la représentation de M. le maréchal de Villars de lui accorder un arrêt semblable à ceux de Bouillon et de la Melleraye, ou d'empêcher que M. le maréchal d'Harcourt fût reçu pair au parlement avant que sa blessure lui eût permis de l'être lui-même, sa majesté a pris ce dernier parti, ce qui n'est pas un moindre préjugé en faveur de M. de Saint-Simon que les deux autres.

« Conséquemment que le roi a dans tous les temps regardé cette question comme une vraie et très-importante question, et par plusieurs actes solennels émanés de sa majesté jusque tout récemment, comme une question très-favorable pour M. le duc de Saint-Simon. Voilà pour ce qui est de la chose en soi.

« L'autre observation regarde l'autorité du roi.

« Rien ne serait plus contraire au devoir de vassal à

son seigneur, bien pis encore d'un sujet à son souverain que de jouir de l'effet d'une grâce, qui est ce que le prince donne, sans rendre foi et hommage, qui est un lien prescrit par sa grâce même, et un échange pour la grâce que le sujet en la recevant rend au prince qui l'honore d'un nouveau titre, en conséquence duquel il lui est par la foi et hommage, pour raison de ce, plus nouvellement et plus étroitement soumis, attaché et fidèle. C'est néanmoins ce qui manque à M. de la Rochefoucauld, et ce qui n'a pu être suppléé que par son serment de pair prêté en 1637, deux ans après l'hommage de feu M. le duc de Saint-Simon et sa réception au parlement postérieure à cet hommage.

« Rien ne marquerait moins l'autorité du roi que la fixation du rang des pairs à la date de l'enregistrement de leurs lettres, et rien en particulier n'y serait plus spécialement opposé que la fixation du rang de M. de la Rochefoucauld à la date de l'enregistrement des siennes. Sur le premier point, il est constant que ce serait prendre rang par l'autorité du parlement qui a toujours prétendu pouvoir admettre, retarder, avancer ou rejeter les enregistrements des lettres, et qui souvent l'a osé faire; sur le second point, c'est l'espèce présente, puisque les lettres de la Rochefoucauld furent enregistrées pendant la disgrâce de feu M. de la Rochefoucauld et contre la volonté du roi connue, alors absent de Paris. Ce fait est certain, et M. de la Rochefoucauld, qui se souvient bien de la manière dont cela se passa, pour l'avoir ouï souvent raconter chez lui, n'en disconviendra pas.

« Reste donc, pour faire chose séante à l'autorité royale, de fixer le rang à la date des lettres ou à la réception de l'impétrant au parlement, puisqu'on vient de montrer l'indécence de la fixer à la date de l'enregistrement des lettres. De le faire à la date de leur expédition

est impossible, puisque des lettres non enregistrées n'opèrent qu'une volonté du roi non effective ni effectuée, qui ne produit que ce qu'on appelle improprement duc à brevet, comme l'est encore M. de Roquelaure, c'est-à-dire un homme que le parlement ne reconnaît point duc et pair, qui n'a nul rang, qui ne jouit que de quelques honneurs qui ne peuvent passer à son fils sans grâce nouvelle, et dont les lettres sont incapables de lui fixer un rang parmi ceux du nombre desquels il ne peut être tant que ses lettres demeurent sans vérification.

« On ne peut donc fixer le rang d'ancienneté qu'à la réception de l'impétrant par deux grandes raisons : la première parce qu'alors seulement la dignité se trouve complète et parachevée sans que rien de ce qui est d'elle y puisse plus être ajouté, comme on le montrerait évidemment si on entrait dans le fond. L'autre, c'est qu'alors seulement la volonté du roi non suffisante par l'expédition des lettres d'érection, non toujours suivie pour leur enregistrement, et spécialement en celle de la Rochefoucauld, est la règle unique de cette réception dont on ne trouvera aucun exemple contre la volonté des rois. C'est donc alors seulement qu'opère indépendamment de tout le reste la puissance de cette volonté souveraine, qui vainement a érigé, qui pour l'enregistrement n'est pas toujours obéie, et qui quand elle le serait ferait donner par le parlement ce qu'elle-même n'a pu donner sans son concours, mais qui seule suspend ou presse à son gré la réception au parlement de celui qu'elle a fait pair de France, et par cet acte elle le tient suspendu en ses mains tant que bon lui semble, et tient ainsi sa fortune en l'air quoique achevée, et ce semble déterminée par la puissance étrangère de l'enregistrement, et permet seulement que tout acte de pairie s'achève en effet et s'accomplisse en l'impétrant, quand elle veut, pra cette

grâce dernière de sa réception au parlement, couronner toutes les autres qui n'y sont qu'accessoires, et manifeste seulement alors à l'état un assesseur et un conseiller nouveau qu'elle s'est choisi, aux grands vassaux de la couronne un compagnon qu'ils ont reçu de sa main toute-puissante, et à tous ses sujets un juge né qu'elle a élevé sur eux. Alors la dignité complète est seulement proposée telle, et le rang d'ancienneté fixé pour jamais dans cette famille par un dernier coup de volonté pleine qui ne dépend que du roi tout seul, sans concours du parlement, et sans qu'aucun que la majesté royale mette la main à l'ouvrage alors entier et en sa perfection.

« C'est ce que plus de loisir et de licence d'entrer dans un fond plus détaillé de la matière du procès pendant entre MM. de Saint-Simon et de la Rochefoucauld, et pour le droit en soi, et pour le fait en exemples, démontrerait encore plus invinciblement. En voilà assez au moins sinon pour déterminer le roi en faveur de son autorité et de son incommunicable puissance, des préjugés émanés de sa majesté même, en tous les temps et avec grande solennité, et de la bonté en soi de la cause de M. de Saint-Simon, pour détourner au moins sa bonté, et on ose ajouter son équité, de décider rien là-dessus sans lui avoir fait la grâce de l'entendre, sinon par elle-même, au moins par ceux sur qui elle s'en voudra décharger, dont M. de Saint-Simon n'aura aucun possible pour suspect, par sa confiance en la bonté et en la justice de son droit. »

Deux lettres que nous écrivîmes le chancelier et moi donneront maintenant toute la lumière dont la suite de cette affaire a besoin. La première est du lendemain que j'eus appris de lui à Versailles les articles du sacre et de l'extension des bâtards en autant de pairs qu'ils auraient de pairies ; l'autre, aussitôt que j'eus achevé le mémoire

ci-dessus. Ce fut le 3 mai, à Paris où j'étais venu coucher.

« Je vous avoue, monsieur, que je revins hier plus affligé que je ne puis vous le dire, et qu'après avoir pensé à la nouvelle et horrible plaie générale, je songeai à la mienne particulière. Ce matin, j'ai fait un mémoire sur mon affaire, le plus court et précis que j'ai pu, et je viens de vous écrire une lettre ostensible, compassée au mieux que j'ai pu pour y joindre. d'Antin a dit le fait à M. de Chevreuse; puis qu'il l'a su sans vous, et ce dernier me l'a dit à moi, comme je vous en rendis hier compte; j'espérais que mon mémoire serait assez tôt mis au net pour pouvoir vous le porter ce soir, mais mon lambin de secrétaire ne finit point. Il me serait néanmoins très-important d'avoir l'honneur de vous entretenir, et je vois vos journées si prises, que je ne sais pas quand. D'aller à Pontchartrain ne me semble pas trop à propos dans cette conjoncture, et je ne vois que samedi prochain comme hier à Versailles, ce qui est long et étranglé; en attendant je vous enverrai mon mémoire que j'aurai grand regret de vous laisser lire tout seul. Cependant commandez à votre serviteur muet comme un poisson, et qui va être en général et en particulier brisé comme vile argile. Qu'il y aurait un beau gémissement à faire là-dessus, qui me ferait encore dérouiller du latin et des passages, mais vous diriez que ce serait les profaner! Permettez-moi du moins un *heu!* profondément redoublé, en vous assurant d'un attachement et d'une reconnaissance parfaite. »

Le chancelier, qui en magistrat et en courtisan comptait pour rien les deux nouveaux articles du sacre et des bâtards, et qui espérait, en quelque dédommagement du second, faire passer la double séance des pairs démis, piqué de n'avoir pu emporter ma préséance sur M. de la

Rochefoucauld, de la justice de laquelle il était convaincu, et se voulant persuader, et plus encore à nous, que nous devions être gorgés et nous tenir comblés des autres articles, me renvoya sur-le-champ ma lettre dont il déploya l'autre feuille, sur laquelle il m'écrivit cette réponse :

« Permettez-moi, monsieur, cette manière de vous répondre pour une fois seulement et pour abréger, et permettez-moi aussi de vous gronder en peu de mots, en attendant plus. N'avez-vous point de honte de n'être jamais content de ce que pensent les autres? serez-vous toujours partial en toute affaire? ramperez-vous toujours dans le rang des parties sans entrer jamais dans l'esprit du législateur? La besogne est bonne, je la soutiens telle, et si bonne que c'est pour l'être trop qu'elle ne passera peut-être pas; et cette bonne besogne, c'est pour vous une horrible plaie générale et une plaie particulière *qui* vous afflige au delà de l'expression. Qu'entendez-vous par une lettre ostensible? à qui la voudrais-je ou pourrais-je montrer? Non, monsieur, il n'y a que samedi prochain de praticable; un siècle entier de conversation vous paraîtrait un moment étranglé si on ne finissait pas par être de votre avis. Envoyez-moi toujours votre mémoire, monsieur; cela en facilitera une seconde lecture avec vous et la rendra plus intelligible. Soyez toujours très-muet, mais exaltez-vous dans l'esprit de vérité, et ne vous rabaissez pas au-dessous de l'argile pour perdre un cheveu de votre perruque quand vous en gagnez une entière. Permettez-moi, à mon tour, un *heu* profondément redoublé sur les torts d'un ami aussi estimable que vous l'êtes pour moi, et aussi aimable en toute autre chose. »

Ces deux lettres caractérisent merveilleusement ceux qui les ont écrites, et pour le moins aussi bien celui à

qui ils avaient affaire : les deux suivantes le feront encore mieux. Voici celle du chancelier du 5 mai.

« J'ai lu, monsieur, et relu avec toute l'attention et le plaisir qu'une telle lecture donne à un homme comme moi, et avec toutes les pauses et les réflexions réitérées qu'une pareille matière exige, et votre lettre et votre mémoire, et votre abrégé de mémoire. Je vous renvoie la lettre. Les raisons de ce renvoi sont dans ma réponse d'hier. Je garde le reste ; il est pour moi, s'il vous plaît ; vous en avez la source dans votre esprit, les minutes dans vos papiers. Ce que je garde me tiendra lieu de tout cela, c'est beaucoup pour moi. A l'égard de la question, je suis pour vous, monsieur ; je vous l'ai déjà dit, mon suffrage sera toujours à votre avantage. Ce qui vous surprendra, c'est que ce ne serait pas par vos raisons. Votre première et grande raison que vous tirez des foi et hommage, n'est pas vraie dans le principe des fiefs, et votre dernière grande raison, que vous tirez de l'intérêt des rois mêmes, n'est en bonne vérité qu'un jeu d'esprit, et qu'un sophisme aussi dangereux qu'il est aussi bien tourné qu'il puisse l'être, et aussi noblement et artistement conçu qu'on puisse l'imaginer. Mais après mille et mille ans de discussion, où, sans en rien dire davantage, trouvez-vous, suivant votre terme d'hier, que cette discussion soit étranglée, puisque je me déclare pour vous, et que je ne me départirai jamais de cet avis tant que ce sera mon avis qu'on demandera ? Mais quand, après avoir tout représenté, je n'ai plus qu'à écrire ce que l'on me dicte et qu'à obéir, puis-je faire autrement ? D'ailleurs, en bonne foi, quand tout l'ouvrage en lui-même est si bon et si désirable, que vous consentez vous-même que l'on juge deux procès existants sans entendre les parties, et que l'on en prévienne douze prêts à éclore sans y appeler aucune des parties, pouvez-vous

en justice ; en honneur, en conscience désirer que l'on fasse renaître le vôtre oublié du parlement comme du roi même, et que l'on renverse un projet d'édit de cette importance, bon de votre propre aveu en tout ce qui est de votre goût, et qui ne regarde point votre petit intérêt à qui vous voulez que tout cède? J'en appelle à la noblesse de votre cœur et à votre droite raison, monsieur; vous êtes citoyen avant d'être duc, vous êtes sujet ayant d'être duc, vous êtes fait par vous-même pour être homme d'état, et vous n'êtes duc que par d'autres. Pour me confirmer davantage dans mon avis, donnez-moi, je vous conjure, une copie du brevet de 1645; expliquez-moi bien 1622, 1631 et la réception de 1637. Je vois que par un excès de charité vous en faites une réticence éloquente dans votre mémoire. Moi, qui ne suis ni éloquent ni charitable, que j'en sache, je vous prie, l'anecdote dans tous ses points et dans tous ses détails. Vous savez comme moi tout ce que je vous suis, monsieur. »

Voici ma réponse à cette lettre, de Marly, 6 mai :

« J'ai reçu ce matin, monsieur, l'honneur de vos deux dernières lettres, l'une revenue de Paris, l'autre droit ici ; j'en respecte la gronderie, j'en aime l'esprit, permettez-moi la liberté du terme. Je reçois avec action de grâces le rendez-vous de samedi à Versailles. Je suis ravi de la peine que vous avez bien voulu prendre de tout lire, et je ne puis différer de vous remercier très-humblement des éclaircissements que vous me demandez. J'aurai l'honneur de vous les porter samedi avec votre lettre même pour que, sans rappeler votre mémoire, vous voyiez si je satisfais à tout. J'aurais trop à m'étendre sur ce qu'il vous plaît de me dire de flatteur; en m'y arrêtant je m'enflerais trop. J'aime mieux m'arrêter au blâme, et vous rendre courtement et sincère-

ment compte de mes sentiments, comme on rend raison de sa foi.

« Pour mes sentiments, pardonnez-moi si, avec tout respect, je demeure navré de ce qui regarde le sacre, et si je suis trop partie, ne soyez vous-même législateur qu'en vous mettant en la place de ceux qui portent les lois. C'est notre fonction la plus propre, la plus ancienne, la plus auguste, dont rien ne peut consoler et à laquelle d'ailleurs je ne me flatterais pas personnellement de pouvoir prétendre. Ainsi ce n'est pas moi que je pleure, mais la plaie de la dignité. Du reste, tout est si excellemment bon que, si on venait à mon avis que tout le reste passât tel qu'il est maintenant, ou que tout ce reste demeurât comme non avenu, je le ferais plus tôt signer, sceller et enregistrer ce soir que demain matin, encore que le second article soit fâcheux en général, et que par un autre article je perde une cause personnelle que je tiens sans question, de bonne foi, et que vous-même trouvez bonne et juste. Voyez, monsieur, si c'est là être attaché à ses intérêts particuliers, et je vous parle en toute vérité.

« A l'égard de mon mémoire, oserais-je vous dire que je ne me crois pas tout à fait battu sur le défaut et la nécessité de l'hommage, et que s'il en était question, et que vous me voulussiez traiter comme Corneille faisait sa grossière servante, je crois que vous ne trouveriez pas mon opinion si déraisonnable. Je sais que la grande et l'indisputable raison est celle des offices et des officiers, mais comme elle n'est pas entrée lorsqu'elle a été mieux représentée que je ne pourrais faire en cent ans, je l'ai omise. Pour ce qui est de ce que vous appelez sophisme sur l'autorité des rois, trouvez bon que je vous suggère un terme plus fort et plus vrai, c'est une fausse raison ; non que le raisonnement n'en soit juste

et certain, mais c'est que ce n'est pas par là que la question se doit décider; cependant c'est uniquement par rapport à l'autorité qu'on se détermine contre moi. Puisque je l'ai pour moi, n'ai-je pas raison de l'expliquer, et puisque ma cause est bonne et juste, ne dois-je pas lever la difficulté qui me la fait perdre, et prendre mon juge par l'endroit dont il est uniquement susceptible, et appuyer dessus en disant ce qui est, puisque sur cela seul je serai jugé, sans aucune considération pour nulle autre raison.

« De m'opposer qu'il est injuste à moi de prétendre être ouï, tandis que j'approuve que tant d'autres soient jugés sans être entendus, un mot vous fera voir, monsieur, que cela ne doit pas m'être objecté.

« De tout ce nombre de prétendants prêts à éclore, aucun jamais n'a intenté de procès, un seul en a eu la permission, et il en est encore à en faire le premier usage, par quoi il est encore dans la condition des autres qui ont des prétentions, mais n'ont jamais eu de procès. Ceux-là, qu'on les juge par un règlement sans les entendre, que peuvent-ils opposer? leurs prétentions sont dans leurs têtes; est-on tenu de les supposer, et de discuter des êtres de raison qui n'ont pas la première existence, et n'est-ce pas au contraire très-bien fait d'ôter aux chimères, aux êtres de raison toute possibilité d'exister? Mais pour ceux dont les prétentions sont, par l'aveu du roi, juridiquement au jour, expliquées à des juges naturels, ou pour ce permis, qu'un tribunal est saisi, que les parties sont en pouvoir de faire juger entre elles, il ne paraît pas juste de former un article entre elles sans y avoir égard, et c'est en effet ce qui a été trouvé si peu juste par le roi et par vous-même, que le consentement de feu M. de Luxembourg fût demandé et intervînt sur le point qui le regarde dans le règlement

projeté de son temps, ce qui fait que le consentement de son fils n'est plus aujourd'hui nécessaire, puisqu'il n'y a rien de changé là-dessus d'alors. M. d'Antin forme un procès qui même est encore dans tout son entier; on veut son consentement, on le satisfait, il acquiesce, à la bonne heure. Ne serais-je pas malheureux si, n'y ayant que ces deux hommes et moi en procès, je me trouvais seul traité comme ceux qui n'en ont point, eux consultés et contentés, moi condamné et pendu pour ainsi dire avec ma grâce au cou, moi avec un procès pendant au parlement, avec une compétence ordonnée par le roi, enregistrée au parlement, deux préjugés du roi en plein lit de justice, renouvelés tout à l'heure à l'occasion de MM. de Villars et d'Harcourt, tandis que M. de Luxembourg, avec un préjugé contraire à lui par la provision de préséance sur lui, M. d'Antin pas seulement duc, et des plaidoyers seulement préparés et non commencés, sont ménagés; en sorte que l'un reste pair, chose autrement à lui très-mal sûre, et pair précédant plus de la moitié des autres; et l'autre le devient, l'autre, dis-je, qui avec toute sa faveur voit son procès perdu, s'il se juge.

« Encore une fois, monsieur, au point du sacre près, j'aime mieux perdre mon affaire, et que le règlement passe; mais quelle impossibilité que le règlement passe, et que je ne la perde pas! Votre cœur et votre esprit m'honorent, l'un de son amitié, l'autre de son suffrage et de sa persuasion que mon droit est bon. Que si malgré raison on veut que je perde, n'en pourrais-je point être récompensé, et pour n'avoir ni charge ni gouvernement de province, ni barbe grise comme M. de Chevreuse, mettez la main à la conscience, n'ai-je pas plus de droit que lui, par voie d'échange, d'obtenir une grâce pour l'un de mes fils, en abandonnant le droit de mon rang? Permettez-moi de vous supplier de ne pas regarder

comme une extravagance cette pensée qui se peut tourner de plus d'une manière, et de considérer que, dans toutes les circonstances présentes, il serait dur d'être regardé à trente-six ans comme un enfant.

« Outre ce que m'a dit M. de Chevreuse, instruit par M. d'Antin du règlement, M. le duc d'Orléans m'a dit savoir de d'Antin même qu'il allait être fait duc et pair. N'en est-ce pas assez pour qu'un homme qui est sur les lieux puisse être en peine de son autre cause, et s'adresser pour cela à vous, qu'on sait avoir travaillé insolitement avec le roi, en le faisant avec toutes les mesures possibles?

« Mais en voilà trop pour une lettre et assez pour un supplément de mémoire. Trouvez bon que je vous supplie de le peser avec bonté et réflexion réitérées. Pour le secret, je le garde tel que, encore que vous m'ayez permis dans tout le cours de ceci de tout dire à M. d'Harcourt, je l'ai néanmoins traité en dernier lieu comme les autres, c'est-à-dire comme MM. de Chevreuse et de Charost, à qui j'ai constamment dit que je n'ai pu rien tirer de vous sur votre travail avec le roi, et que sa majesté vous avait défendu d'en dire une parole. Ce qui m'a obligé d'en user ainsi avec M. d'Harcourt a été le point sensible du sacre, et que je me suis cru plus sûr d'arrêter M. d'Harcourt, tout mesuré qu'il est, en le lui taisant, et pour le lui taire en lui taisant tout détail, qu'après le lui avoir dit. Comptez donc, monsieur, quoi qu'il arrive, sur ma fidélité, sur une inexprimable reconnaissance et sur un attachement sans mesure. »

Il faut maintenant expliquer deux choses : ma citation de M. le duc d'Orléans sur d'Antin et ma pensée pour un de mes fils.

Le roi, comme on l'a vu, avait rejeté toute communication du projet de règlement à quelques ducs que le

chancelier lui avait proposé, moi entre autres, et comptait que nous ignorions ce qui se passait là-dessus. Ainsi le chancelier m'avait renvoyé cette lettre ostensible au roi, que je lui avais écrite. La vivacité de son style montre combien il trouvait impraticable de la lui montrer, parce que c'était lui montrer en même temps que j'étais dans la bouteille. Tant qu'il l'ignorait, je ne pouvais me présenter, et il m'importait extrêmement de le faire pour le contenir entre son penchant pour M. de la Rochefoucauld, et sur la prévention de son autorité contre ma cause; parce que, tel qu'il était, il ne laissait pas de vouloir garder des mesures, et d'en être contraint, ce qui fut sa vraie raison de rejeter la communication à quelques-uns de nous. Or, dès que l'affaire transpirait, et que je pouvais citer ce que M. le duc d'Orléans m'en avait dit, je pouvais paraître m'adresser au chancelier, et lui, en rendre compte au roi sans rien craindre de personnel, puisque c'était d'Antin qui avait parlé à M. le duc d'Orléans, et ce prince qui me l'avait rendu. Je mettais donc le chancelier à son aise là-dessus, et en état de dire au roi sans embarras ce qu'il aurait jugé à propos.

A l'égard de mes enfants, surpris au dernier point de la manière dont le roi avait répondu au chancelier sur ma question de préséance, je craignis que cette idée de son autorité ne se pût détruire, parce qu'elle lui était entrée si avant dans la tête. Il me vint donc en pensée, lorsque le chancelier me le conta, d'essayer à faire démordre le roi par un équivalent plus difficile, ou d'obtenir cet équivalent que j'eusse sans comparaison préféré: c'était de faire mon second fils duc et pair, puisque, sans raison, il était bien question de faire celui de M. de Chevreuse, et d'Antin, et, moyennant cela, ne contester plus avec le roi, et lui laisser le plaisir et le repos de

faire gagner le procès à son ami M. de la Rochefoucauld, et à ce qu'il croyait être non de la justice, à quoi il n'eut jamais que répondre, ni ne s'en mit en fait, mais de son autorité qu'il mit toujours en avant. Le chancelier ne répudia pas cette pensée, et je la croyais d'autant meilleure, que je voyais le roi en une veine présente de telles facilités à multiplier ces dignités, qu'il n'était question que d'en fabriquer le chausse-pied. D'autre part, je craignais encore le crédit mourant de M. de la Rochefoucauld. Ses infirmités l'avaient dépris des chasses et des voyages depuis quelque temps, mais non pas de *faire* de fois à autre des incursions dans le cabinet du roi, où il se faisait mener pour l'intérêt de quelque valet *ou de* quelque autre rapsodie, où très-souvent il arrachait, à force d'impétuosité, ce qu'il voulait du roi, et que souvent aussi le roi ne voulait pas, qui haussait les épaules à l'abri de son aveuglement, et qui lâchait enfin, partie de compassion et d'ancienne amitié, partie pour s'en défaire. Je redoutais donc la crainte du roi des clabauderies de ce vieil aveugle, qui ne manquerait pas de lui venir faire une sortie dès qu'il se saurait condamné, et qui, à force de gémir, de gronder et de crier, me donnerait peut-être encore à courre. Tout cela me fit donc juger que ma proposition n'était point inepte, en soutenant d'ailleurs mon droit, mais dans le génie du roi, c'est-à-dire en me restreignant à mettre son autorité de mon côté. Mais, comme cette façon de combattre ne pouvait être de mise que pour lui seul, ni même imaginée, quoique l'expérience de tous les jours apprit l'inutilité de toute autre avec lui, en quelque occasion que ce fût, où il *se* figurât que son autorité pût être le moins du monde intéressée, j'estime qu'il est à propos de présenter ici l'*état* de la question qui était entre M. de la Rochefoucauld et moi, et les véritables raisons de part et d'autre sur les-

quelles tout juge éclairé et équitable avait uniquement son jugement à fonder. Outre que l'affaire est déjà ici nécessairement entamée, le récit n'en sera pas assez long pour le séparer de ce qui en a déjà été dit, d'autant qu'il est dans l'ordre des temps de le commencer par celui de l'anecdote dont le chancelier me demanda, comme on a vu, l'éclaircissement entier, qui doit par cette raison avoir ici sa place.

CHAPITRE CCC.

Anecdocte curieuse de l'enregistrement de la Rochefoucauld.— Courte et foncière explication de la question de préséance entre la première réception du pair au parlement et la date de l'enregistrement de la pairie.—Nature de la dignité.— Ce qui, de tout temps, fixait l'ancienneté du rang des pairs, l'a fixé toujours et le fixe encore aujourd'hui. — Fausse et indécente difficulté tombée de la date de chaque réception successive.— *Dignité de* duc et pair mixte de fief et d'office, et unique de ce genre. — L'impétrant et sa postérité appelée et installée avec lui en la dignité de pair, à la différence de tout autre officier. — Re prise de l'édit.— Lettre de M. le duc de Saint-Simon à M. le chancelier. — Lettre de M. le chancelier à M. le duc de Saint-Simon. — J'apprends du chancelier les articles de l'édit résolus.—Je confie au duc de Beauvillier et au duc et à la duchesse de Chevreuse que Chaulnes va être réérigé pour leurs seconds fils. — L'édit en gros s'évente. — Mouvements de Mattignon et des Rohan ; leur intérêt. — Lettre de M. le duc de Saint-Simon à M. le chancelier.—Lettre de M. le chancelier à M. le duc de Saint-Simon. — L'édit passé, dont j'apprends par le chancelier tous les articles tels qu'ils sont. — Double séance rejetée, et Chaulnes différé après avoir été accordé.—D'Antin, reçu duc et pair au parlement, m'invite seul d'étranger au repas.—Le roi se montre content que j'y aie été. — Adresse et impudence de d'Antin ; sagesse et dignité de Boufflers. — Douleur de Mattignon, et son affaire avec le duc de Chevreuse. —Le duc de la Rocheguyon fait au chancelier des plaintes de l'édit ; il prétend en revenir contre ma préséance, qui le refroidit ; et le duc de Villeroy entièrement et pour toujours avec

moi.—Fâcheux personnage du duc de Luxembourg sur l'édit; est à Rouen, et pourquoi?

En 1622, le comté de la Rochefoucauld fut érigé en duché-pairie par Louis XIII. Par cette grâce, M. de la Rochefoucauld devint ce qu'on appelle improprement duc à brevet. Les brouilleries d'état, où les seigneurs de la Rochefoucauld, aînés et cadets, se sont très-particulièrement signalés contre les rois, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV, et jusqu'à son favori, M. le duc de la Rochefoucauld inclusivement, avec qui j'avais ce procès à faire décider, les brouilleries, dis-je, qui survinrent dans l'état entraînèrent celui en faveur de qui l'érection s'était faite contre celui qui l'en avait honoré, et le mirent hors d'état de la faire vérifier au parlement. Il était encore dans la même situation, c'est-à-dire en Poitou exilé, après s'être engagé contre le roi, lorsque le cardinal de Richelieu, premier ministre alors, fut fait duc et pair. Il voulut être reçu au parlement en cette qualité le même jour et tout de suite de l'enregistrement de ses lettres.

Tandis qu'on y procédait, le parlement assemblé et les pairs en place, le cardinal de Richelieu était à la cheminée de la grand'chambre, comme on s'y tient d'ordinaire jusqu'à ce que le premier huissier vienne avertir d'aller prêter le serment. On peut juger qu'il y était environné d'une grande suite et de nombreuse compagnie.

M. le Prince cependant était avec les autres pairs en place avec double intention. Son dessein était de payer d'un trait aussi hardi qu'important les services que lui et les siens avaient reçus de M. de la Rochefoucauld et de ses pères, et s'il eut le don de prophétie, ceux que MM. ses enfants devaient recevoir du fils et du petit-fils

de M. de la Rochefoucauld. Il y avait non-seulement défaut de permission d'enregistrer ses lettres, mais une défense expresse du roi, et réitérée au parlement de le faire. M. le Prince, de concert avec le premier président le Jay et avec Lamoignon, conseiller en la grand'chambre, père du premier président Lamoignon, complota de saisir le moment le plus confus et le plus inattendu avec hardiesse pour faire passer l'enregistrement des lettres de la Rochefoucauld, et choisirent comme véritablement tel l'instant entre l'enregistrement de celles de Richelieu et le rapport de la vie et mœurs du cardinal pour sa réception, comptant bien que, parmi le bruit et la foule qui accompagne toujours tels actes, on ne se douterait et on ne s'apercevrait même pas du coup qu'ils voulaient faire réussir.

Tout convenu avec un petit nombre de ce qui devait être et se trouva en séance pour donner branle au reste, M. le Prince, sans attendre que le second rapporteur, pour l'information de vie et mœurs, eût la bouche ouverte pour parvenir à la réception du cardinal de Richelieu, et qu'on montât aux hauts siéges pour ouïr l'avocat et l'avocat général, et y recevoir le cardinal comme on faisait alors, M. le Prince, dis-je, regarda le premier président, qui, sachant ce qui s'allait faire, ne se hâtait pas de donner la parole à ce rapporteur, et demanda s'il n'y avait pas quelque autre enregistrement à faire, parce qu'il lui semblait qu'il y en avait. Le Jay, effrayé au moment de l'exécution, répondit fort bas qu'il y avait celui des lettres de la Rochefoucauld, déjà anciennes, mais qui avaient toujours été arrêtées par le roi. « Bon, reprit M. le Prince, cela est vieux et usé, je vous réponds que le roi n'y pense plus; » et ajouta tout de suite, en se tournant vers Lamoignon, « Quelqu'un ne les a-t-il point là? » Lamoignon se découvre et les mon-

tre. A l'instant M. le Prince, fortifiant le Jay de ses regards : « Rapportez-les-nous, dit-il à Lamoignon; M. le premier président le veut. » Lamoignon ne se le fit pas dire deux fois. Il enfile la lecture des lettres, la dépêche le plus vite qu'il peut, et opine après deux mots à leur enregistrement. Les magistrats, dont les trois quarts ignoraient la défense du roi de les enregistrer, et dont presque aucun, parmi ce brouhaha de la foule qui remplissait la grand'chambre, n'avait pu entendre le dialogue si court de M. le Prince avec le premier président, opinèrent du bonnet avec le reste de la séance, comme c'est l'ordinaire en ces enregistrements, et attribuèrent la précipitation dont on usait à l'égard d'abréger, tant qu'on pouvait, l'attente du premier ministre d'être mandé pour être reçu. Ils n'eurent ni le temps ni l'avisement de faire réflexion que s'il n'y eût pas eu là quelque chose d'extraordinaire, il eût été de la bienséance de procéder à la réception du cardinal de Richelieu avant de faire ce second enregistrement, pour ne le pas faire attendre si longtemps, et pour que, étant reçu et en place, il en eût aussi été juge. L'arrêt de vérification des lettres de la Rochefoucauld fut prononcé d'abord après les opinions prises, et cette grande affaire fut ainsi emportée, pour ne pas dire dérobée, à la barbe du premier ministre présent dans la grand'chambre, qui ne pensait à rien moins, et qui, parmi tout ce monde et ce bruit dont il était environné à cette cheminée, croyait toujours que c'était son affaire qui se faisait. Aussitôt après l'arrêt d'enregistrement de la Rochefoucauld prononcé, on procéda à ce qui regardait la réception du cardinal, qui prêta son serment, et toute la cérémonie s'acheva.

Au sortir du palais il apprit ce qui s'y était passé, et ne put le croire. Il manda le premier président qui s'ex-

cusa sur M. le Prince, mais qui n'en essuya pas moins une rude réprimande. M. le Prince en fut brouillé quelque temps, et la disgrâce de M. de la Rochefoucauld approfondie, mais l'enregistrement n'en demeura pas moins fait et consommé. C'est ce qui attacha de plus en plus M. de la Rochefoucauld à M. le Prince, et ses enfants aux siens; c'est ce qui forma l'intimité héréditaire de MM. de la Rochefoucauld avec les Lamoignon; c'est ce qui fit durer l'exil de M. de la Rochefoucauld bien au delà de la fin de tous les troubles, et de la réconciliation de tous ceux qui y avaient eu part. Cet exil durait encore lorsqu'en 1634 il y eut de nouvelles lettres d'érection de Retz en faveur du gendre après le beau-père, avec rang nouveau, et qu'au commencement de 1635 mon père fut fait duc et pair, et tous deux vérifiés et reçus au parlement sans la moindre opposition de la part de M. de la Rochefoucauld, qui apparemment n'imaginait pas encore de les précéder, et se tenait bien heureux d'avoir sa dignité assurée. Revenu après en grâce, il se fit recevoir en 1637, et prétendit la préséance sur M. de Retz et mon père. C'est ce qui forma la question entre la priorité d'enregistrement d'une part, et la priorité de première réception au parlement de l'autre. Il est temps de l'expliquer dans tout son jour après avoir raconté les faits, tant anciens que nouveaux, depuis la naissance de cette dispute. On ne s'arrêtera point aux écrits trop prolixes de part et d'autre, on se renfermera dans le pur nécessaire à l'éclaircissement de la question.

On ne répétera point ce qui a été expliqué dans le précédent mémoire sur la foi et hommage, qui, n'en déplaise à la première vue de M. le chancelier, est un moyen sans réplique; on ne s'arrêtera pas non plus aux trois préjugés du roi que chaque partie peut tirer à son avantage, encore qu'il soit évident que celui qu'en tire M. de

Saint-Simon ait bien plus de force et soit bien plus naturel. On ne s'arrêtera qu'aux moyens véritables des deux côtés, qui sans sortir du fond de la question doivent être la matière unique du jugement : entre la priorité d'enregistrement des lettres d'érection soutenue par M. de la Rochefoucauld, comme règle et fixation de l'ancienneté ; et la priorité de la première réception du nouveau pair, érigé en cette qualité de pair de France au parlement, que M. de Saint-Simon prétend fixer le rang d'ancienneté parmi les pairs de France.

M. de la Rochefoucauld pose en fait que l'enregistrement des lettres d'érection forme, constate, opère la dignité qui jusqu'alors n'est que voulue par le roi, et si peu exécutée que celui qui a des lettres d'érection non enregistrées n'a que des honneurs sans être, sans rang, sans succession aux siens, toutes choses qui ne s'acquièrent que par l'enregistrement des lettres d'érection, qui par la conséquence qu'il en tire, réalisant la dignité, en fixent en même temps le rang d'ancienneté.

Il ajoute, pour confirmer cette maxime, que, si on admettait celle de la fixation du rang d'ancienneté par la première prestation de serment et réception au parlement du pair nouvellement érigé, les rangs des pairs entre eux changeraient à chaque réception de pair, d'où il arriverait que le fils du plus ancien se trouverait le dernier de tous, et un changement continuel de rang suivant les dates de réception dont on n'a jamais ouï parler parmi les pairs, et qui en cela les égalerait avec les charges les plus communes, et les plus petits offices. Toutes ces preuves ne sont que des raisonnements diffus et peu concluants, des déclamations, force sophismes, qui n'ajoutent rien à l'exposition simple de ces deux propositions telles qu'on vient de les présenter. Le spécieux en est éblouissant à qui n'approfondit pas ; moi-même j'en

ai été un temps pris. Je dois à l'abbé le Vasseur, qui a longtemps et utilement pris soin des affaires de mon père et des miennes jusqu'à sa mort arrivée comme je l'ai dit ailleurs, en 1709, de m'en avoir fait honte. Je ne voulais point disputer parce que je ne croyais pas avoir raison, et après avoir étudié la matière je fus honteux de m'être si lourdement abusé.

Pour réfuter les deux propositions de M. de la Rochefoucauld, il faut remonter à la nature de la dignité dont il s'agit de fixer l'ancienneté pour ceux que le roi en honore, et voir ce qui la fixait anciennement. Qu'on ne s'étonne point d'un principe qui doit être posé, parce qu'il est de la première certitude. La dignité de pair est une, et la même qu'elle a été dans tous les temps de la monarchie; les possesseurs ne se ressemblent plus. Sur cette dissemblance on consent d'aller aussi loin qu'on voudra, sur la mutilation des droits de la pairie, encore. C'est l'ouvrage des temps et des rois; mais les rois ni les temps n'ont pu l'anéantir, ce qui en reste est toujours la dignité ancienne, la même qui fut toujours; jusque dans son dépouillement cette vérité brille. Il faut une injustice connue par une loi nouvelle pour préférer les princes du sang et les bâtards aux autres pairs dans la fonction du sacre, sans oser les en exclure, et ces princes du sang et ces bâtards comme pairs, les uns à titre de naissance par l'édit d'Henri III, les autres comme ayant des pairies dont ils sont titulaires et revêtus. Jusque dans sa dernière décadence, sous le plus jaloux et le plus autorisé des rois, il a fallu, de son aveu même, l'intervention des pairs invités de sa part chacun chez lui par le grand maître des cérémonies (au grand regret et dépit de ce bourgeois qui n'oublia rien pour en être dispensé); invités, dis-je, à se trouver au parlement pour les renonciations respectives aux couronnes de

France et d'Espagne des princes en droit de les recueillir, par l'indispensable nécessité de la pairie aux grandes sanctions de l'état. On ne parle pour abréger que de ce qui est si moderne et dans la plus grande décadence de cette dignité ; plus on remonterait, plus trouverait-on de preuves augustes de la vérité que j'avance. Les lettres d'érection y sont en tout formelles jusque par leurs exceptions, et les évêques pairs sont encore aujourd'hui exactement et précisément les mêmes qu'ils ont été en tout temps pour les possessions et pour la naissance, et pour le fond et l'essence de la dignité, en sorte que ce ne sont pas des images parlantes de ce qu'ils furent autrefois, mais des vérités, des réalités, et la propre existence même ; égaux en dignités aux six anciens pairs laïques quoique si disproportionnés d'ailleurs. Cette vérité admise sur la question présente, et qui se trouvera peut-être ailleurs démontrée avec plus d'étendue, il faut voir comment l'ancienneté se réglait parmi ces anciens pairs.

Les douze premiers n'ont point d'érection ; elle ne fixait donc pas leur rang. Depuis qu'il y a eu des érections, il n'y avait point de cour telle qu'est aujourd'hui celle connue sous le nom de parlement, où ces érections pussent être enregistrées ; ainsi, l'enregistrement, qui n'existait point, ne fixait point le rang des pairs. Il résulte donc que ce rang ne se réglait ni par la date de l'érection ni par celle de l'enregistrement. Il faut donc chercher ailleurs ce qui fixait leur rang puisqu'il l'a toujours été entre eux ; et, de ce qui vient d'être exposé, M. de la Rochefoucauld conclura que ce n'est pas la première réception du nouveau pair au parlement, puisque le parlement tel qu'il est maintenant, et qu'il reçoit et enregistre, n'existait pas dans les temps dont on parle, et cela est aussi très-certain. Mais il est également cer-

tain aussi qu'il y a eu dans tous les temps une formalité par laquelle tous ont passé et passent encore, dont les accessoires et l'extérieur a changé avec les temps, mais dont la substance et la réalité est toujours demeurée la même, et cette formalité est la manifestation. Avant qu'on écrivît des patentes qui est l'érection, avant qu'on les présentât à un tribunal certain pour y être admises qui est l'enregistrement, il fallait bien qu'il y eût une manière ou une forme de faire des pairs, puisqu'il y a eu dès lors des pairs. Il fallait encore que ces pairs eussent entre eux un rang fixé puisqu'il l'a été dès lors parmi eux, et cette manière ou cette forme n'a pu être que l'action de manifester un seigneur dans l'assemblée des autres de pareil degré, d'y déclarer l'élévation de celui-ci aux mêmes droits, fonctions, rangs, honneurs, distinctions, priviléges, etc., que ces autres; de l'y faire seoir parmi eux, c'est-à-dire au-dessous du dernier, mais en même ligne et niveau, de l'y associer aux mêmes conseils et aux mêmes jugements qui faisaient la matière de leur assemblée. Ce ne pouvait être que par là, avant les usages postérieurs des érections et des enregistrements, que les rois pouvaient déclarer l'élévation d'un de leurs sujets et vassaux à la première dignité de leur couronne, en manifestant de fait un conseiller né et un assesseur à la couronne, et à eux un compagnon, et comme on parlait alors, un compair aux autres pairs, un juge aux grands vassaux, etc., pour être dès lors et de là en avant reconnu pour tel. Que dans la suite il y ait eu ce qu'on appelle érection, et postérieurement encore ce qu'on appelle enregistrement, cela n'a point changé l'ancien usage. Il a toujours fallu manifester le pair nouvellement érigé, et l'installer dans son office. Qu'on y ait joint ensuite des formalités nouvelles, un serment, puis le même serment varié, remis après en son premier état,

après cela une information de vie et mœurs préalable, puis un changement dans cette information sur la religion catholique, etc.; tout cela sont les accessoires, les choses ajoutées, jointes, concomitantes, mais non pas la chose même, la manifestation, l'installation qui subsiste toujours la même, et qui n'est autre que ce que l'on connaît maintenant sous le nom de première réception au parlement. C'est donc à cette première réception qu'il faut recourir, comme à la suite, jusqu'ici non interrompue et non contestée, de l'antiquité la plus reculée jusqu'à nous, de ce qui a perpétuellement et constamment fixé l'ancienneté des pairs de tous les âges, et non pas à des usages modernes qu'une sage police peut avoir introduits, mais qu'elle n'a pu substituer à ce qui est de toute antiquité la règle connue, et l'unique qui la pût être, jusqu'à ces établissements nouveaux qui ont ajouté simplement des choses extérieures, mais sans aucun changement, bien moins de destruction, de la nature essentielle des choses. En voilà assez pour faire entendre combien la prétention de M. de la Rochefoucauld sur la priorité de vérification ou d'enregistrement, qui est la même chose, est destituée de fondement. Il faut montrer ensuite combien l'est, s'il se peut, plus encore son objection du changement inconnu du rang des pairs par date de chaque réception en même pairie, si la fixation du rang d'ancienneté avait lieu de la première réception au parlement. C'est ce que M. de la Rochefoucauld prévit qui lui serait répondu là-dessus, qui lui donna tant d'éloignement de procéder au parlement, et qui par autorité d'âge et de faveur lui fit emporter une manière de juger qui aurait pu être bonne en soi, mais qui n'avait point d'exemple, et que l'intérêt du parlement de juger ces causes majeures aurait certainement rendue caduque.

On ne peut s'empêcher de remarquer l'indécence,

dans la bouche d'un pair de France, de cette propos
que M. de la Rochefoucauld avance en conséquenc
faux principe qu'il avait posé et dont on vient de
montrer la faiblesse, que, si l'ancienneté parmi les p
se tirait de la première réception au parlement,
changerait à chaque mutation dans la même pairie
les diverses dates des diverses réceptions. Son princ
de la date de l'enregistrement tombé pour la fixation
l'ancienneté, la conséquence tombe aussi. On vient
voir que c'est la manifestation du nouveau pair qui, d
la première antiquité, a toujours fixé l'ancienneté par
eux. Cette manifestation n'est qu'une pour chaque ra
et filiation de pairs, puisque la dignité est héréditair
conséquemment les réceptions subséquentes de chaq
filiation ne sont plus la manifestation, mais seulement
succession annoncée et manifestée dans le premier de
race, laquelle ne peut intervertir le rang établi de l
même pairie, qui demeure dans le rang qu'a tenu le pre-
mier de cette filiation. Cela est évident en soi, cela l'est
par l'exécution constante depuis la première antiquité
jusqu'à présent; cela l'est encore, parce que, dans ce
grand nombre de chimères et de prétentions mises en
avant de temps en temps sur les rangs entre eux des
pairs et la succession à cette dignité, M. de la Rochefou-
cauld est le premier et l'unique qui ait imaginé cette in-
terversion des rangs par chaque réception dans la même
pairie, conséquence insoutenable et monstrueuse d'un
principe destitué de tout fondement, de laquelle on va
démontrer l'ineptie encore plus singulièrement, c'est-à-
dire par les principes et par la nature de la dignité de
duc et pair de France.

On ne peut lui contester qu'elle ne soit, par sa nature
singulière et unique, une dignité mixte de fief et d'of-
fice. Le duc est grand vassal, le pair est grand officier.

propre à toute la réalité de mouvance nue de la couronne, équestre justice directe, etc.; l'autre toute la personnalité, tient des fonctions au sacre, au parlement, etc.; tous ni les deux ont un rang, des honneurs, etc. C'est ce mixte nent constitue une dignité unique, qui sans l'office ne pair rrait être distincte des ducs vérifiés; sans le fief, n pr officiers de la couronne; et qui pour le fief et pour ixat ffice a ses lois communes avec les autres grands fiefs i vic grands offices, et ses lois aussi particulières à elle- qui me; fief et office également parties intégrantes et te p nstituantes, sans lesquelles la dignité ne pourrait que ister, ni même être conçue, conséquemment de édit ême essence, qui opèrent en l'un plénitude né- ces essaire de mouvance, en l'autre plénitude nécessaire me e fonctions. A tous les deux rangs et honneurs qui en ont parties décentes, non intégrantes, suites et accompagnements qui ont été de tout temps attachés à la dignité, mais qui ne la constituent pas, si bien que sans cela elle pourrait exister et être conçue. Telles sont les lois de la dignité en elle-même, avec plusieurs autres qui ne font rien à la question dont il s'agit. Ces lois communes avec les autres grands fiefs sont l'enregistrement depuis qu'il est établi pour constater la dignité et en assurer la possession à l'impétrant et à sa postérité au désir des lettres avec les autres grands offices, d'être reçu publiquement au serment de l'office, et d'en prendre une actuelle possession avec les formalités établies. La dignité de duc et pair, quelque immense qu'elle soit dans l'état par sa nature, n'a point de dispense là-dessus pour le fief ni pour l'office, et M. de la Rochefoucauld, qui le prétendait en vain, ne peut disconvenir, à l'égard de l'office, de ce qu'il soutient à l'égard du fief. De là il résulte qu'ayant accompli la loi quant au fief, il s'est assuré et à sa postérité la dignité du fief en entier et la

faculté de l'office ; mais, quant à celui-ci, il est demeuré à la simple faculté jusqu'à l'accomplissement par lui de la loi, imposée de tout temps à tout officier pour tout office, d'y être reçu par le serment, et la prise de possession personnelle, essentiellement requis, qui l'en investit, qui le déclare et le manifeste officier. Les formalités plus ou moins anciennes ou variées qui accompagnent la réception n'en sont que les concomitances, et n'en changent point la nature ; et c'est cette réception qui dans tous les âges a fixé le rang des pairs entre eux, qui sans interruption s'y sont accordés depuis les premiers temps jusqu'aux nôtres. De cette explication il résulte qu'avoir accompli la loi des fiefs par l'enregistrement, et non celle des offices par la réception, ce n'est point être en possession ni avoir rendu en soi entière et complète une dignité mixte de fief et d'office qui tient de l'un et de l'autre son existence en toute égalité, conséquemment que le rang de cette dignité, quoique assurée, ne peut être fixé en cet état, et ne l'est point, d'où il se démontre que celui qui, postérieurement à l'accomplissement de l'une de ces lois, et antérieurement à l'accomplissement de l'autre, les a, lui, accomplies toutes les deux, celui-là, dis-je, a rendu sa dignité entière et complète en lui, qu'il est grand officier avant l'autre, grand vassal même avant l'autre, puisque tous deux n'ayant point été faits séparément ducs, séparément pairs, par deux érections différentes et distinctes, mais ducs et pairs chacun par une seule et même érection, cet autre, tout enregistré qu'il est, ne peut être valablement et réellement grand vassal qu'il n'ait fait ce qu'il faut pour être aussi grand officier, puisqu'il est fait l'un et l'autre ensemble par une seule et même dignité mixte de grand fief et de grand office, dont le fief et l'office ensemble et par indivis forment ensemble l'existence, en sont

également, conjointement, concurremment parties intégrantes, tellement que, sans ces deux choses achevées également et accomplies suivant leurs lois, il ne se peut dire qu'aucune d'elles le soit véritablement et par effet.

Venons maintenant à la prétendue difficulté, proposée par M. de la Rochefoucauld, du changement de rang d'ancienneté des pairs de même pairie, suivant la date des réceptions successives de ces pairs au parlement; et traitons-la expressément, quoique idée toute neuve qui doit tomber de soi-même par ce qui vient d'être expliqué, et répudiée par M. de la Rochefoucauld, même avant de l'avoir imaginée, par tout ce qu'il a énoncé avec nous, contre les duchés-pairies femelles, sur la manière de succéder à la dignité de duc et pair. Un seul mot tranche la difficulté. C'est qu'à l'office de pair est appelé non-seulement l'impétrant, mais avec lui, par une seule et même vocation, tous ses descendants masculins à l'infini, tant et si longtemps que la race en subsiste, au lieu qu'à tous autres offices, quels qu'ils soient, une seule personne est appelée, et nulle autre avec elle; et c'est la distinction essentielle et par nature de l'office de pair de tous les autres offices de la couronne, et autres tous tels qu'ils soient en France sans aucune exception. De là suit invinciblement, par droit tiré de la nature de la chose et confirmé par l'usage de tous les temps jusqu'à aujourd'hui, que c'est cette première réception qui fixe le rang d'ancienneté pour tous ceux qui, par la vocation, y sont successivement appelés, auquel la réception subséquente de chacun d'eux ne peut apporter d'interversion. Pour s'en convaincre, il n'est besoin que de se souvenir de ce qui a été expliqué. La manifestation ou installation des pairs dans leur office est ce qui a fixé leur ancienneté avant qu'il y eût érection, enregistrement, tribunal enregistrant. C'est donc, comme on l'a vu pour ne rien ré-

péter, ce qui l'a dû fixer depuis, et qui l'a aussi toujours fixée sans aucun exemple ni prétention contraire. Le fixant pour l'impétrant, il le fixe dans lui et par lui à toute sa postérité appelée avec lui, installée, reconnue, manifestée avec lui d'une manière également invariable et unique à cet office, à la différence de tous autres, en sorte que tout est consommé pour tous les héritiers successifs de la même pairie. Cet essentiel accompli, il reste des formalités à faire à chaque héritier de la même pairie, mais formalités simples, qui ne sont rien moins que l'essence de la dignité, mais des choses uniquement personnelles, ajoutées, changées; variées en divers temps pour s'assurer si l'héritier, pair de droit et de fait indépendamment de tout cela, est personnellement capable d'en exercer les fonctions. Ainsi le serment, l'information de vie et mœurs, et les autres formalités qui lui sont personnellement imposées, ne peuvent changer son rang d'ancienneté, puisque aucunes ne lui confèrent rien de nouveau, que toutes en sont incapables, et qu'elles ne sont ajoutées que pour s'assurer d'un exercice digne en sa personne de ce qu'il ne reçoit pas de nouveau, mais de ce qu'il a eu lui essentiellement, et d'une manière inhérente. Telle est donc la nature singulière et unique de la dignité de pair de France, dont l'office est un et le même dans toute une postérité appelée, et qui par conséquent ne peut changer le rang d'ancienneté première de l'impétrant de qui elle sort, à la différence de tous ceux de la couronne et de tous autres offices et officiers quels qu'ils soient en France, qui, n'étant appelés qu'un seul à la fois à un office, changent de rang d'ancienneté à chaque mutation de personne, par une conséquence nécessaire. Je pense avoir expliqué la question avec une évidence qui dispense de s'y arrêter davantage. Suivons-en maintenant la décision en reprenant l'édit.

Quelques jours d'un temps si vif se passèrent en langueur par l'interruption du travail du roi avec le chancelier. Je tâchai de profiter de ce loisir auprès de lui; et comme la séparation de lieu, et ses occupations, que j'ai remarquées ailleurs, rendaient le commerce incommode, je lui écrivis de Marly, le 11 mai, la lettre suivante. Pour l'entendre, il faut dire que l'anniversaire de Louis XIII se faisait tous les ans à Saint-Denis, comme il se fait encore, et qu'à l'exemple de mon père, je n'y ai jamais manqué. Il fut avancé au 13 mai cette année, parce que l'Ascension tombait au 14, son jour naturel.

« Jamais, monsieur, l'anniversaire du feu roi ne me vint si mal à propos, encore qu'il m'ait fait forcer une fois la fièvre actuelle, une autre le commencement d'une rougeole, et une troisième un bras tout ouvert. A cette fois, il faut encore que le bienfaiteur l'emporte sur le bienfait, et je porterai à Saint-Denis un cœur incisé et palpitant. Cette dernière violence ne me sera pas la moins sensible, mais c'est un hommage trop justement dû. Si je m'en croyais, je partirais tard demain et passerais à Versailles; mais je me défie de ces hasards qui découvrent tout, et en attendant jeudi, j'ose vous demander quatre lignes de mort ou de vie, demain au soir, pour remercier Dieu ou pour demander justice à mon maître de son fils. Sauvez-nous le sacre, nos plus sensibles entrailles, de préférence à tout; puis souvenez-vous de faire passer le projet avec le plus de mes notes qu'il se pourra; *deindè*, du point de la séance des pères et des fils conjointement, et en l'absence l'un de l'autre; enfin de mon fait particulier, pour lequel vous avez une lettre ostensible, une analyse de ce mémoire ostensible, enfin des éclaircissements de l'un et de l'autre encore ostensibles; car le mémoire même serait trop long pour être montré, et une

seconde lettre en supplément de mémoire. Souvenez-vous encore avec bonté que ma cause dépend de l'autorité royale que j'ai mise de mon côté par un raisonnement en soi véritable, et que le juge ne considérera pas comme étranger au fait, bien qu'il le soit, mais comme le seul motif de décision; et n'oubliez pas que vous croyez que, si on s'obstine contre moi, un dédommagement pour moi dans mon second fils peut ne pas être regardé comme bien solide à espérer, mais ne doit pas aussi être regardé comme une chimère à n'oser proposer. Après tout cela, ne serait-ce point outrecuidance de vous remémorer Chaulnes en nouvelle érection, par amitié vôtre, non par votre propre persuasion? Pardonnez-moi, monsieur, toutes ces redites, vous qui savez et possédez trop mieux tous les points que je range ici, selon mon désir, les uns de préférence aux autres, suivant que je les ai mis. L'assignation à demain (du travail décisif avec le roi) me donne le frisson et la sueur. J'en dis pour mon âme, avec toute la résignation que je puis, mon *In manus* à Dieu, et je vous le dis à vous, monsieur, pour cette dignité, squelette le plus chéri et le plus précieux de tous biens que je tienne des libéralités royales. Après tout, il n'y a qu'à s'abandonner à la volonté de Dieu, à vos nerveux et vifs raisonnements, aux effets de la grâce ou de la nature, et, quoi qu'il en arrive, à une reconnaissance et un dévouement pour vous, monsieur, que ces occasions uniques me font sentir qui peuvent s'enfoncer, s'il se pouvait, plus avant que le cœur. Pour le secret, il est monsieur, et sera entier. »

Au sortir d'avec le roi, le lendemain 12, le chancelier m'écrivit ce billet :

« Je ne puis encore vous tirer des limbes aujourd'hui, monsieur. Supportez vos ténèbres encore quelques jours; mais supportez-les avec espérance d'en sortir bientôt

avec avantage ; et, si le soleil ne vous paraît pas aussi favorable que vous le voudriez, vous aurez tort, si je ne me trompe, et très-grand tort. Je suis à vous, monsieur, mais à condition que vous n'aurez aucun tort. »

Deux jours après, je retournai à Marly par Versailles, c'est-à-dire le samedi, où je vis le chancelier à mon aise. Là j'appris que mon mémoire sur l'autorité du roi l'avait ramené à mon point, et que la fixation du rang serait réglée à la réception de l'impétrant et non plus à l'enregistrement des lettres ; ainsi, après avoir perdu ma cause sur des raisons invincibles pour moi, qui ne purent ni faire d'impression ni trouver de réponse, je la gagnai sur d'autres tout à fait ineptes à ce dont il s'agissait, mais qui remuèrent le premier mobile du juge, et voilà à quoi sert d'être bien averti et servi. Je rendis mille grâces au chancelier, qui ouvrit la conversation par là, apparemment pour me calmer sur le reste, et ce ne fut pas sans réflexions sur les motifs des jugements. Il me dit ensuite que la double séance du père et du fils, même ensemble, avait enfin passé après de grands débats, en considération de la nouvelle faveur à la postérité légitimée. Ce point me fit encore plaisir. Le venin fut à la queue, je veux dire le point du sacre, sur lequel le chancelier m'assura avoir insisté de toutes ses forces, mais vainement ; la considération des bâtards seule ayant fait tenir ferme au roi. Alors je sentis bien que c'était une affaire conclue et sans nulle espérance de retour, et, après les premiers élans que je ne pus arrêter, je contraignis le reste pour éviter des remontrances là-dessus insupportables. Les articles des femelles, des ayants cause, etc., ceux de la substitution et du rachat par les mâles tels que nous les avions projetés, et Chaulnes favorablement résolus, je m'informai après des raisons pour lesquelles le règlement demeurait encore secret.

Le chancelier m'avoua qu'il n'en devinait aucune, ayant vu la chose dix fois prête à éclore, sinon que le roi avait peut-être dessein de faire voir ce projet au duc du Maine avant qu'il fût déclaré, pour être en état d'y changer, si ce cher fils y trouvait quelque chose encore à désirer. Cela même me fit grand'peine pour ce peu qui s'y trouvait de bon. Je pressai le chancelier de finir cette affaire dès qu'il y verrait le moindre jour; et je regagnai Marly, pénétré du sacre, en grand soupçon de la double séance, mais en repos sur mon affaire particulière par la raison qui me la faisait gagner après l'avoir perdue.

Arrivé à Marly, je ne pus me contenir de confier au duc de Beauvillier, dont je connaissais le profond secret, celui qui lui causerait tant de joie. Il était déjà couché. J'ouvris son rideau, et lui dis, sous le secret dont j'étais si sûr avec lui, que son neveu allait être fait duc et pair. Il en tressaillit de joie. Il me parut comblé de la mienne et de la part que j'avais eue en une affaire qu'il désirait si fort, mais dont aussi il ne connaissait pas moins que moi le peu de fondement, comme il me l'a souvent avoué devant et après. Je ne voulus lui confier rien du reste qui ne le touchait pas si précisément, et j'allai écrire à madame de Saint-Simon, qui était encore à Paris. Dès le lendemain matin elle envoya prier la duchesse de Chevreuse, notre très-proche voisine, de venir chez elle. Elle la transporta de la plus sensible joie et de la plus vive reconnaissance pour moi, en lui apprenant le comble de ses désirs, sous un secret entier, excepté pour le duc de Chevreuse, qui ne tarda pas à venir lui en témoigner autant.

Cependant la mine commença à s'éventer sur le règlement. J'en fus en peine pour la chose en elle-même, et plus encore sur mon compte particulier avec le chance-

lier; mais le roi avait parlé à d'Antin, et celui-ci à d'autres, comme nous le vérifiâmes presque aussitôt. Là-dessus grand mouvement de Mattignon et de toute sa sequelle. Le mariage de son fils unique, infiniment riche, était arrêté avec une fille du prince de Rohan, moyennant qu'il fût duc d'Estouteville, et les Rohan ne s'y épargnèrent pas. Je craignis d'autant plus ce contre-temps que, le 17 mai, rien ne se déclara, quoique le chancelier eût encore travaillé avec le roi, et à ce qu'il m'avait dit pour la dernière fois. L'inquiétude me fit lui écrire ce mot de Marly à Versailles.

« Vous êtes demeuré seul, monsieur, un quart d'heure avec le roi après le conseil, et vous n'êtes pas demeuré pour un autre, cet après-dîner, qui a duré une heure et demie, et qui a rompu chasse, chiens et vêpres. Les affaires d'état, je les respecte et m'en distrais; les autres qui se devaient déclarer aujourd'hui me poignent par leur silence. Madame de Ventadour aurait-elle tout troublé hier avec son inepte Estouteville, ou le roi veut-il que l'enregistrement soit fait pour le général avant de rien déclarer? Enfin, monsieur, a-t-on changé en tout ou en partie, et ces limbes perpétuelles s'invoqueront-elles toujours successivement? Pardonnez-moi, s'il vous plaît, toutes ces questions; mais sachez, s'il vous plaît, que M. de la Rocheguyon et MM. de Cheverny et de Gamaches m'ont parlé aujourd'hui d'un règlement prêt à éclore pour couper court à toute prétention, et d'Antin à la queue, à quoi j'ai répondu avec une ignorance naturelle. Cependant il faut bien que quelqu'un ait parlé, et je me flatte que vous croyez bien que ce n'est pas moi. Personne ne parle du détail, mais seulement en gros. Je vais demain après dîner à Paris, et je serai à la torture si vous n'avez pitié de moi par quatre lignes.

Je me prépare à tout, et suis à vous, monsieur, avec tout dévoûment possible. »

Ce billet me fut renvoyé sur-le-champ avec cette réponse sur la feuille à côté :

« Demeurez en repos, monsieur, tout est remis à mardi. Ce qu'on a changé aujourd'hui est peu de chose. Les grands principes subsistent toujours : rien de tout ce que vous faites entrer dans le délai n'y entre. Il faut se déterminer. On veut et on ne veut pas, et voilà tout. J'ignore le sujet, le détail et le résultat du conseil dont vous me parlez, monsieur. Je ne m'étonne point que ces messieurs vous aient dit ce qu'ils vous ont dit. Cela n'est que trop public. L'essentiel est que le détail s'ignore, car il blesserait sans doute autant que le gros est indifférent. Je suis tout à vous, monsieur. »

Soit dit en parenthèse qu'un courrier d'Angleterre, arrivé pendant le dîner du roi et après le départ du chancelier, fit rassembler le conseil sans lui, auquel le roi fit lire au conseil suivant la dépêche et la réponse. Telle était l'incommodité de Marly.

Ce 17 susdit était un dimanche, jour de conseil d'état. Le lundi se passa en inquiétude de ma part sur ce peu de chose que le chancelier m'avait mandé avoir été changé. Son langage m'avait appris que peu de chose en cette matière était beaucoup. Le mardi 19, jour de conseil de finances, et le premier après celui du dimanche, un quart d'heure de tête-à-tête du chancelier avec le roi mit la dernière main à l'édit. Le chancelier la fit mettre en forme aussitôt après à Versailles, l'y scella et l'envoya au parlement, où il fut enregistré le surlendemain, jeudi 21 mai, J'allai trouver le chancelier à Versailles, de qui j'appris que ce peu de chose qu'il m'avait mandé avoir été retranché était : la double séance des pairs dé-

mis et Chaulnes; que le roi, après avoir accordé l'un et l'autre, n'avait pu enfin se résoudre à la double séance, et que, prêt à lâcher le mot sur Chaulnes, comme il l'avait résolu avec le chancelier, il avait payé de propos, d'espérance certaine, mais sans avoir pu être persuadé de passer outre actuellement. Le dernier billet du chancelier m'avait fait douter de la double séance; j'y étais préparé. Je ne l'étais point au délai en l'air de Chaulnes, et j'en fus d'autant plus fâché que j'y avais plus compté, et que j'en avais donné la joie à M. de Beauvillier, et fait donner par madame de Saint-Simon à M. et à madame de Chevreuse. Les arrangements de M. de Chevreuse lui ont coûté cher plus d'une fois. S'il avait été à Marly, son affaire s'y serait sûrement finie, comme je sus bien le lui reprocher vivement. Je ne répondrais pas que la pique du roi sur ses absences ne lui ait valu ce *tire-laisse*. Il est certain que, depuis que la chose fut accordée en travaillant avec le chancelier, elle ne balança plus, mais le roi se plut à faire durer cette inquiétude, et à la pousser quelques mois. L'édit fit, à l'ordinaire, le bruit et la matière des conversations que font les choses nouvelles; nous y perdions trop pour être contents, nous y gagnions trop pour montrer du chagrin, et sur chose qui touchait si personnellement le roi, et qui était faite, notre parti fut une sagesse sobre, modeste et peu répandue en propos, ni même en réponse. Le chancelier, content au dernier point de son édit, trouvait que je le devais être, parce que j'y gagnais deux procès en commun et un en particulier; mais aucun gain ne pouvait me compenser les deux premiers articles.

J'allai faire mon compliment à d'Antin. Je ne sais si le changement de la face de la cour, par la mort de Monseigneur, lui fit quelque impression à mon égard, quoique, dès l'introduction de l'affaire, il m'eût parlé avec

des politesses qui allèrent au respect, il me les prodigua en cette visite. Il ne tarda pas à profiter de la grâce qu'il avait su si habilement se procurer. Il fut enregistré et reçu au parlement le même jour 5 juin suivant. Il donna ensuite un grand dîner chez lui, où il n'y eut qu'une quinzaine de personnes d'invitées, hommes et femmes de sa famille ou de ses plus particuliers amis. Charost et moi y fûmes les deux seuls étrangers, encore Charost avait-il toujours vécu avec lui à l'armée. Il s'en fallait tout, comme on l'a vu, que j'en fusse là avec lui. Non content de m'envoyer prier chez moi, de m'en prier lui-même dans le salon à Marly, il m'en pressa encore tellement au parlement, pendant la buvette, qu'il n'y eut pas moyen de l'éviter. Il me fit les honneurs du repas et de sa maison avec une attention singulière; et, de retour à Marly, je m'aperçus aisément aux gracieusetés que le roi chercha à me faire que je lui avais fait ma cour d'avoir été de ce dîner. Le favori mit son duché-pairie sur sa terre d'Antin. En courtisan leste et délié, il dit que ce nom lui était trop heureux pour le changer. Il pouvait ajouter, quoique de bien autre naissance que le favori de Henri III, que ce nom d'Épernon qu'il avait rendu si grand et si célèbre lui serait et aux siens trop difficile à soutenir. Il fit un trait d'impudence au delà de tous les Gascons : il osa prier le maréchal de Boufflers d'être l'un de ses témoins. Le maréchal en fut piqué, sans oser refuser une chose qui ne se refuse point, mais il ne voulut point signer le témoignage banal qu'on lui apporta. Il en fit un qu'il me montra pour lui en dire mon avis. J'y admirai comment la vertu supplée à tout. Sans rien de grossier, il ne s'y rendit coupable d'aucun mensonge; et j'ai toujours eu envie d'en avoir une copie, tant il m'avait plu.

Mattignon fut au désespoir. Il s'était mis la chimère

d'Estouteville dans la tête, qu'il espérait faire réussir par le mariage de son fils avec une fille du prince de Rohan ; il n'y en avait point de si folle, je me contente de ce mot parce qu'il n'en fut question que dans leur projet. Cela seul lui avait fait entreprendre un grand procès contre la duchesse de Luynes. Il le perdit sans perdre son dessein de vue ; et il était entré en accommodement pour faire en sorte que la terre d'Estouteville lui demeurât, en payant cher la connivence. C'était cette affaire prête à conclure qui avait empêché M. de Chevreuse d'aller à Marly. Il nous donnait un procès par cet accommodement auquel l'édit coupa pied, mais il était ami des chimères de cette sorte, et il trouvait un grand profit dans cet accommodement. Sa lenteur ordinaire, et ses demandes énormes au gré de Mattignon, avaient traîné l'affaire qu'aucun des deux ne voulait rompre : l'un par intérêt pécuniaire, l'autre par intérêt d'ambition ; tous deux espéraient de se faire venir l'un l'autre à son point. Avec ces pourparlers l'affaire languit jusqu'au temps de l'édit, et ne fut conclue et signée que la surveille de sa déclaration. M. de Chevreuse, instruit par d'Antin, vit bien alors qu'il n'y avait plus de temps à perdre ; et Mattignon, ravi d'aise d'avoir enfin Estouteville, et à meilleur marché qu'il n'avait espéré, se hâta de finir. Trois jours après la signature, il apprit l'édit et son contenu, qui lui ôtait toute espérance du seul usage d'Estouteville, pour lequel il s'en était si chèrement accommodé. Le voilà donc aux hauts cris. Il prétendit que le duc de Chevreuse ne s'était pressé tout à coup de conclure que de peur de n'y être plus à temps après l'édit ; et qu'il était cruellement lésé dans une affaire qu'il n'avait terminée que pour un objet connu à M. de Chevreuse, et connu lors de la conclusion pour ne pouvoir plus être rempli. M. de Chevreuse, à son ordi-

naire tranquille, sage et froid, laissa crier et prétendit de son côté que Mattignon y gagnait encore pécuniairement ce qu'il avait bien voulu donner à la paix et à son repos. Les Rohan, déçus de leurs espérances, retirèrent leur parole qui n'était donnée qu'au cas de succès de la chimère; et, honteux d'avoir porté si publiquement l'intérêt de Mattignon contre M. de Chevreuse dont ils étaient si proches dans le procès que Mattignon avait perdu, ne se voulurent pas mêler de ses plaintes. La réputation si bien établie de M. de Chevreuse énerva tout ce que Mattignon voulut dire; et les immenses richesses que ce dernier avait tirées de l'abandon d'amitié de Chamillart pour lui rendirent le monde fort dur sur sa mésaventure.

Un mois après l'enregistrement de l'édit, le chancelier me manda qu'il serait bien aise de m'entretenir sur une visite qu'il avait reçue du duc de la Rocheguyon. Il s'était plaint à lui amèrement, au nom de M. de la Rochefoucauld et au sien, de la décision que l'édit faisait en ma faveur sur notre question de préséance, et lui dit leur dessein d'en parler au roi. Le chancelier lui objecta les arrêts de Bouillon et de la Melleraye en lit de justice, un édit récent, et le dessein du roi d'y décider ce procès avec tous les autres. La Rocheguyon insista. Le chancelier se tint couvert, mais sans lui dissimuler qu'il savait l'état de la question. L'autre, dans le dessein d'en tirer au moins quelque parti, glissa quelque chose tendant au même règlement qui subsiste entre les ducs d'Uzès et de la Trémoille, chose inepte parce que nos pères n'ont pas été séparément faits ducs et après pairs, comme ceux de MM. d'Uzès et de la Trémoille. Il finit en soutenant sa pointe, et proposant des écrits qu'il allait faire préparer. Le chancelier lui dit qu'il était le maître, et l'éconduisit honnêtement. La chose en de-

meura là pour lors. On en verra les suites en leur temps, qui ne réussirent pas à M. de la Rocheguyon. Mais cette affaire, venue à la suite de la mort de la duchesse de Villeroy, refroidit tout à fait l'amitié et le commerce étroit qui avait été jusqu'alors entre les ducs de Villeroy, de la Rocheguyon et moi. Il se réduisit peu à peu aux bienséances communes, et en est toujours demeuré là depuis, jusqu'à leur mort longues années après.

M. de Luxembourg fit, à l'occasion de l'édit, un personnage dont un peu d'esprit ou de mémoire lui aurait épargné la façon. On a vu que le projet qui servit de base à l'édit avait été fait par le premier président de Harlay, de concert avec Daguesseau, depuis chancelier, et avec le chancelier lors secrétaire d'état et contrôleur général; que Harlay était le conseil, l'ami, pour ne pas dire l'âme damnée du maréchal de Luxembourg, jusqu'à s'être déshonoré par la partialité criante et publique dont les injustices les plus inconsidérées nous forcèrent à sa récusation; enfin, que ce projet communiqué, par la permission du roi, au maréchal de Luxembourg pour ce qui le regardait, et à M. de Chevreuse, il y avait pleinement consenti, et ne l'avait pas fait sans avoir bien sondé sa cause, et sans le conseil du premier président de Harlay. Le maréchal de Luxembourg vivait avec son fils dans une union et une confiance peu communes, à laquelle ce fils répondait pleinement, et cette intimité n'était ignorée de personne. Il avait donc eu connaissance du projet en même temps que son père et que le duc de Chevreuse son beau-père, dont la liaison avec eux était au plus intime, et qui était leur conseil. Le fils avait le même intérêt que le père en ce qui les regardait dans le projet, et son consentement avait été donné avec le sien. Il était à Rouen lorsque l'édit fut résolu. Il y avait eu du désordre pour les blés. Courson, intendant de Rouen,

fils de Basville, en avait toute la hauteur et toute la dureté, mais il n'en avait pas pris davantage. C'était un butor, brutal, ignorant, paresseux, glorieux, insolent du crédit et de l'appui de son père, et surtout étrangement intéressé. Ces qualités, dont il n'avait pas le sens de voiler aucune, lui avaient révolté la province. La disette de blé, qui se trouva factice et qui fut découverte, révolta la ville qui se persuada que Courson faisait l'extrême cherté pour en profiter, et qui, poussée à bout par ses manières autant que par ses faits, et ayant manqué tout à fait de pain plus d'une fois, s'en prit enfin à lui, et l'eût accablé à coups de pierres s'il ne se fût sauvé de chez lui, et si, toujours poursuivi dans les rues, il ne se fût sauvé enfin chez le premier président. Voysin et sa femme, amis de M. de Luxembourg dès la Flandre, saisirent cette occasion de lui procurer l'agrément, devenu si rare à un gouverneur de province, d'y aller faire sa charge. Voysin, dans la première fleur de sa place et de sa faveur, l'obtint aisément. M. de Luxembourg apparemment s'y trouva bien, ou voulut accoutumer le roi à le voir en Normandie sans nécessité; il y demeura donc après que tout fut apaisé, ce qui ne se put qu'en pourvoyant effectivement aux blés, et en ôtant à Rouen et à la province un intendant aussi odieux. Un autre aurait été chassé du moins, depuis que la robe met à couvert de toute autre punition, mais le fils de Basville eut un privilége spécial pour désoler et piller de province en province. On l'envoya à Bordeaux, où il se retrouvera.

Il faut encore se souvenir que, lorsque d'Antin commença son affaire, M. de Luxembourg se joignit à nous contre lui, et qu'en même temps il reprit contre nous la sienne qu'il avait laissé dormir depuis longtemps, ce qui fut tout à la fois une bigarrure singulière. L'édit résolu,

le chancelier qui, amoureux de son ouvrage, le voulait rendre autant qu'il était possible agréable à tout le monde, fit souvenir le roi du consentement donné par feu M. de Luxembourg au projet; qui, par rapport à lui, ne contenait que la même disposition de l'édit, et sur ce principe lui proposa de lui permettre d'en écrire à celui-ci. Il ne se rebuta point du refus qu'il reçut, et revint quelques jours après à la charge, et l'emporta. Il écrivit donc à M. de Luxembourg, le plus poliment du monde, pour lui faire bien recevoir la décision que son père et lui avaient approuvée autrefois. Il fut huit ou dix jours sans réponse. Le roi, impatient de savoir comment M. de Luxembourg avait pris la chose, et qui n'avait permis cette communication qu'à regret, se piqua du délai de réponse, et commanda au chancelier de récrire, et sèchement. Celui-ci, fâché du reproche que cela lui attirait du roi, obéit fort ponctuellement. M. de Luxembourg, que la première lettre avait fort surpris, et embarrassé sur la réponse au point d'un si long délai sans la faire, le fut bien plus de la recharge et du style dont il la trouva. Il fallut pourtant répondre, mais il fut encore cinq ou six jours à composer une lettre pleine de propos confus et de raisons frivoles. Le chancelier en fut piqué au vif. Son honnêteté prodiguée, un succès tout contraire à celui dont il n'avait pas douté, le reproche du roi qui se fâcha à lui d'une communication inutile et qui tournait si mal, mirent le maître et le ministre de mauvaise humeur. Le roi voulut que le chancelier répliquât durement, qui n'eut aucune peine à exécuter cet ordre. M. de Luxembourg qui, sans aucun esprit, était fort glorieux, et sensible au dernier point, fut outré; il n'osa répondre du même style. Son dépit redoubla à la vue de l'édit avec son nom dedans, et sa cause à son gré perdue. Le monde n'en jugea pas de même; le consentement de

son père, avec qui sa considération était tombée, excita un parallèle peu agréable, et on le trouva heureux de sortir de la sorte d'un méchant procès qui pouvait lui coûter sa dignité de duc et pair de Piney, et le réduire à la sienne de duc vérifié. La mort de Monseigneur avait achevé de lui ôter sa considération. On a vu ailleurs à l'occasion de l'éclat avec lequel mademoiselle Choin fut renvoyée par madame la princesse de Conti, à quel point de liaison intime de cabale le père et le fils étaient avec elle, et avec Clermont son amant qui en fut perdu. Cette liaison, qui avait toujours subsisté, avait initié M. de Luxembourg dans tout auprès de Monseigneur, sous le règne duquel il avait lieu de se promettre beaucoup; et il était encore dans la première douleur de la perte de toutes ses espérances, lorsque cet édit acheva de l'affliger.

CHAPITRE CCCI.

Grand changement à la cour par la mort de Monseigneur, et ses impressions différentes. — Le duc du Maine. — Le duc du Maine fort mal à Marly. — La princesse de Conti. — Cabale du duc de Vendôme. — Vaudemont et ses nièces. — Mademoiselle de Lislebonne abbesse de Remiremont. — Madame la Duchesse. — Le prince de Rohan. — Princes étrangers. — D'Antin. — Huxelles, Beringhen, Harcourt, Boufflers. — Sainte-Maure, Biron, Roucy, La Vallière. — Les ducs de Luxembourg, La Rocheguyon, Villeroy. — La Feuillade. — Ministres et financiers. — Le chancelier et son fils. — La Vrillière. — Voysin. — Torcy. — Desmarest.

Jamais changement ne fut plus grand ni plus marqué que celui que fit la mort de Monseigneur. Eloigné encore du trône par la ferme santé du roi, sans aucun crédit, et par soi de nulle espérance, il était devenu le centre de toutes les espérances et de là crainte de tous les personnages, par le loisir qu'une formidable cabale avait eu de se former, de s'affermir, de s'emparer totalement de lui, sans que la jalousie du roi, devant qui tout tremblait, s'en mît en peine, parce que son souci ne daignait pas s'étendre par-delà sa vie, pendant laquelle il ne craignait rien avec raison.

On a déjà vu les impressions si différentes qu'elle fit dans l'état et dans le cœur du nouveau Dauphin et de son épouse, dans le cœur de M. le duc de Berry, dans l'es-

prit de la sienne, dans la situation de M. et de madame la duchesse d'Orléans, et dans l'âme de madame de Maintenon, délivrée pour le présent de toute mesure et de toute épine pour l'avenir.

M. du Maine partagea de bon cœur ces mêmes affections avec son ancienne gouvernante, devenue sa plus tendre et sa plus abandonnée protectrice. Foncièrement mal, de tout temps, comme on l'a dit, avec Monseigneur, il avait violemment tremblé de la manière dont on a vu que ce prince avait reçu les divers degrés de son élévation, et en dernier lieu surtout celle de ses enfants. Il était loin d'être rassuré là-dessus du côté du nouveau Dauphin et de madame la Dauphine, mais un et un sont deux. Délivré de tous les princes du sang en âge et en maintien, dont il avait su sitôt et si grandement profiter, Monseigneur de moins, et possédé par madame la Duchesse, lui fut un soulagement dont il ne prit pas même la peine de cacher l'extrême contentement. Il avait de trop bons yeux pour ne s'être pas aperçu que madame la Dauphine n'ignorait rien de la protection qu'il avait prodiguée au duc de Vendôme sur tout ce qui s'était passé en Flandre, pour ne pas sentir ce que les maximes du nouveau Dauphin lui faisaient penser sur la grandeur qu'il s'était formée, et qu'il ne captiverait pas aisément par ses souplesses ceux qui pouvaient, et qui, selon toute apparence, pourraient le plus sur lui; mais la santé du roi lui faisait encore espérer un long terme de son aveuglement pour lui, pendant lequel il pouvait arriver de ces heureux hasards qui mettent le comble à la fortune. L'esprit léger de M. le duc d'Orléans lui parut moins un obstacle qu'une facilité à en tirer parti d'une façon ou d'une autre. Celui de M. le duc de Berry n'était pas pour l'inquiéter, mais il résolut de n'oublier rien pour ne trouver pas une ennemie dans

madame la duchesse de Berry, et il la cultiva avec adresse.

Il commençait à goûter un si doux repos, lorsque, surpris quelques jours après, à Marly, d'un mal étrange dans la nuit, son valet de chambre l'entendit râler et le trouva sans connaissance. Il cria au secours. Madame la duchesse d'Orléans accourut en larmes ; madame la Duchesse et mesdemoiselles ses filles par bienséance, et beaucoup de gens pour faire leur cour, dans l'espérance que le roi saurait leur empressement. M. du Maine fut saigné et accablé de remèdes, parce qu'aucun ne réussissait. Fagon, à qui deux heures à peine suffisaient pour s'habiller par degrés, n'y vint qu'au bout de quatre, à cause de sa sueur de toutes les nuits. Il était celui de tous le plus nécessaire en cette occasion, parce qu'il connaissait ce mal par sa propre expérience, quoique jamais si rudement attaqué. Il gronda fort de la saignée et de la plupart des remèdes.

On tint conseil si on éveillerait le roi, et il passa que non, à la pluralité des voix. Il apprit à son petit lever toutes les alarmes de la nuit, qui étaient déjà bien calmées ; il alla voir ce cher fils dès qu'il fut habillé, et y fut deux fois le jour pendant les deux ou trois premiers, et une ensuite tous les jours, jusqu'à ce qu'il fût tout à fait bien.

Madame du Maine était cependant à Sceaux, au milieu des fêtes qu'elle se donnait. Elle s'écria qu'elle mourrait si elle voyait M. du Maine en cet état, et ne sortit point de son palais enchanté. M. du Maine, accoutumé à en approuver tout servilement, approuva fort cette conduite et l'alla voir à Sceaux dès qu'il put marcher.

Madame la princesse de Conti fut celle qui regretta le plus Monseigneur, et qui y perdit le moins. Elle l'avait possédé seule et avec empire fort longtemps. Mesde-

moiselles de Lislebonne, qui ne bougeaient de chez elle, l'avaient peu à peu partagé, mais avec de grandes mesures de déférence. Le règne de mademoiselle Choin avait tout absorbé ce qui était resté à sa maîtresse, pour qui Monseigneur ne conserva que de la bienséance accompagnée d'ennui et souvent de dégoût, que l'amusement qu'il trouva chez madame la Duchesse ne fit qu'accroître. Madame la princesse de Conti n'était donc de rien depuis bien des années, avec l'amertume de savoir mademoiselle de Lislebonne, sa protégée et son amie, en possession des matinées libres de Monseigneur, chez elle dans un sanctuaire scellé pour tout autre que madame d'Espinoy, où se traitaient les choses de confiance; mademoiselle Choin, son infidèle domestique, devenue la reine du cœur et de l'âme de Monseigneur, et madame la Duchesse intimement liée à elles, en tiers de tout avec elles et Monseigneur qu'elle possédait chez elle en cour publique. Il fallait fléchir avec toutes ces personnes, ne rien voir, leur plaire; et malgré ses humeurs, sa hauteur, son aigreur, elle s'y était ployée, et fut assez bonne pour être si touchée, qu'elle pensa suffoquer deux ou trois nuits après la mort de Monseigneur, en sorte qu'elle se confessa au curé de Marly.

Elle logeait en haut au château. Le roi l'alla voir. Le degré était incommode; il le fit rompre pendant Fontainebleau, et en fit un grand et commode. Il y avait plus de dix ans qu'il n'avait eu occasion de monter à Marly, et il fallait de ces occasions uniques pour lui faire faire l'essai de ce nouveau degré.

Madame la princesse de Conti guérit à nos dépens. Nous avions le second pavillon du côté de Marly fixe, le bas pour nous, le haut pour M. et madame de Lausun. Il est aussi près du château que le premier et n'en a pas le bruit; on nous y mit pour donner le second à madame

la princesse de Conti seule avec sa dame d'honneur. Quoique ennemie de l'air et de l'humidité, elle le préféra à son logement du château pour s'attirer plus de monde par la commodité de l'abord, et y tint depuis ses grands jours avec la vieillesse de la cour qu'elle y rassembla; et qui, faute de mieux, et par la commodité d'un réduit toujours ouvert, s'y adonna toute.

On jugera aisément du désespoir et de la consternation de cette puissante cabale, si bien organisée, que l'audace avait conduite aux attentats qu'on en a rapportés. Quoique l'héritier de la couronne qu'elle avait porté par terre se fût enfin relevé, et que son épouse, unie à madame de Maintenon, se fût vengée de l'acteur principal d'une scène si incroyable, la cabale se tenait ferme, gouvernait Monseigneur, ne craignait point qu'il lui échappât, l'entretenait dans le plus grand éloignement de son fils et de sa belle-fille, dans le dépit secret de la disgrâce de Vendôme, se promettait bien de monter sur le trône avec lui, et d'anéantir l'héritier sous ce règne. Dieu souffle sur leurs desseins; en un instant il les renverse, et les asservit sans espérance à celui pour la perte duquel ils n'avaient rien oublié ni ménagé. Quelle rage, mais quelle dispersion!

Vendôme en frémit en Espagne, où il ne s'était jeté qu'en passant. De ce moment il résolut d'y fixer ses tabernacles, et de renoncer à la France après ce qu'il avait attenté, et ce qui l'en avait fait sortir. Mais la guerre, par où il comptait de se rendre nécessaire, n'était pas pour durer toujours. Le Dauphin et le roi d'Espagne s'étaient toujours tendrement aimés; leur séparation n'y avait rien changé; la reine d'Espagne, qui y pouvait tout, était sœur de son ennemie et intimement unie avec elle; le besoin passé, son état pouvait tristement changer; sa ressource fut de se lier le plus étroitement qu'il

put à la princesse des Ursins et de devenir son courtisan, après avoir donné la loi à nos ministres et à notre cour. On en verra bientôt les suites.

Le Vaudemont se sentit perdu. Moins bien de beaucoup auprès du roi depuis la chute de Chamillart, il ne lui restait plus de protecteur. Torcy ne s'était jamais fié à lui, et Voysin n'avait jamais répondu que par des politesses crues à toutes les avances qu'il lui avait prodiguées. Il était sans commerce étroit avec les autres ministres, et dans la plus légère bienséance avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, si même il y en avait. Tessé bien traité, mais connu de madame la Dauphine; la maréchale d'Estrées, qu'il s'était dévouée par d'autres contours, avaient les reins trop faibles pour le soutenir auprès de madame la Dauphine, si justement irritée contre ses nièces et contre lui, si uni à M. de Vendôme et à Chamillart. Elle s'était à la fin dégoûtée de la maréchale d'Estrées. Madame de la Vallière, la plus spirituelle et la plus dangereuse des Noailles, lui avait enlevé la faveur et la confiance, et n'avait rien de commun avec une cabale qui marchait sous l'étendard de la Choin, toujours en garde contre tout ce qui tenait à son ancienne maîtresse. Vaudemont n'avait donc plus de vie effective que par le tout-puissant crédit de ses nièces sur Monseigneur, qui lui en donnait un direct avec lui, et un autre par réflexion de l'attente du futur. Cette corde rompue, il ne savait plus où se reprendre; la conduite tout autrichienne du duc de Lorraine portait un peu sur lui depuis que Chamillart n'était plus. Bien qu'à l'extérieur on n'eût pas donné attention aux circonstances si marquées, et qui ont été rapportées, de la conspiration tramée en Franche-Comté, qui fut déconcertée par la victoire du comte du Bourg et par la capture de la cassette de Mercy, cela n'avait pas laissé d'écarter encore plus ce protée.

Mademoiselle de Lislebonne, pénétrée d'une si profonde chute personnelle et commune, trop sûre de sa situation avec madame la Dauphine, et avec tout ce qui approchait intimement le Dauphin, n'était pas pour se pouvoir résoudre, altière comme elle était, à traîner dans une cour où elle avait régné toute sa vie. Son oncle et elle prirent donc le parti d'aller passer l'été en Lorraine, pour se dérober à ces premiers temps de trouble, et se donner celui de se former un plan de vie tout nouveau.

La fortune secourut cette fée. La petite-vérole enleva tout de suite plusieurs enfants à M. de Lorraine, entre autres une fille de sept ou huit ans, qu'il avait fait élire abbesse de Remiremont, il y avait deux ans, après la mort de madame de Salm. Cet établissement parut à l'oncle et à la nièce une planche après le naufrage, un état noble et honnête pour une vieille fille, une retraite fort digne et sans contrainte, une espèce de maison de campagne pour quand elle y voudrait aller, sans nécessité de résidence assidue, ni d'abdiquer Paris et la cour, et un prétexte de s'en tirer à sa volonté, avec 40,000 livres de rente à elle qui en avait peu, et qui se trouvait privée des voitures de Monseigneur et de toutes les commodités qu'elle en tirait. Elle n'eut que la peine de désirer cet établissement; tout en arrivant en Lorraine, son élection se fit aussitôt.

Sa sœur, mère de famile, plus douce et plus flexible, ne se croyait pas les mêmes raisons d'éloignement; son métier d'espionne de madame de Maintenon, dont on a vu d'avance un étrange trait, lui donnait de la protection et de la considération, dont le ressort était inconnu mais qui était marquée. Elle ne songea donc pas à quitter la cour, ce qui entrait aussi dans la politique de sa sœur et de son oncle. Madame d'Espinoy donna plutôt part

qu'elle ne demanda permission de Remiremont pour sa sœur, laquelle passa avec la facilité pour eux ordinaire. Mademoiselle de Lislebonne prit le nom de madame de Remiremont, dont je l'appellerai désormais pour le peu de mention que j'aurai à faire d'elle dans la suite.

L'affaire de Remiremont se fit si brusquement que j'arrivai le soir de la permission donnée, sans en rien savoir, dans le salon, après le souper du roi. Je fus surpris de voir venir à moi, au sortir du cabinet du roi, madame la Dauphine avec qui je n'avais aucune privance, m'environner et me rencoigner en riant avec cinq ou six dames de sa cour plus familières, me donner à deviner qui était abbesse de Remiremont. Je reculais toujours; et le rire augmentait de ma surprise d'une question qui me paraissait si hors de toute portée, et de ce que je n'imaginais personne à nommer. Enfin elle m'apprit que c'était mademoiselle de Lislebonne, et me demanda ce que j'en disais. « Ce que j'en dis? madame, lui répondis-je aussi en riant, j'en suis ravi, pourvu que cela nous en délivre ici, et à cette condition, j'en souhaiterais autant à sa sœur. — Je m'en doutais bien, » répliqua la princesse, et elle s'en alla riant de tout son cœur. Deux mois plus tôt, outre que l'occasion n'en eût pu être, une telle déclaration n'eût pas été de saison, quoique mes sentiments ne fussent pas ignorés. Alors, les premiers moments passés où cette hardiesse ne laissa pas de retentir, il n'en fut pas seulement question.

Madame la Duchesse fut d'abord abîmée dans la douleur. Tombée de ses plus vastes espérances, et d'une vie brillante et toujours agréablement occupée qui lui mettait la cour à ses pieds, mal avec madame de Maintenon, brouillée sans retour et d'une façon déclarée avec madame la Dauphine, en haine ouverte avec M. du Maine, en équivalent avec madame la duchesse d'Orléans, en

procès avec ses belles-sœurs, sans personne de qui s'appuyer, avec un fils de dix-huit ans, deux filles qui lui échappaient déjà par le vol qu'elle leur avait laissé prendre, tout le reste enfant, elle se trouva réduite à regretter M. le Prince et M. le Duc, dont la mort l'avait tant soulagée.

Ce fut alors que l'image si chérie de M. le prince de Conti se présenta sans cesse à sa pensée et à son cœur, qui n'aurait plus trouvé d'obstacle à son penchant. Ce prince avec tant de talents que l'envie avait laissés inutiles, réconcilié peu avant sa mort avec madame de Maintenon, intimement lié avec le Dauphin par les choses passées, et de toute sa vie avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier et l'archevêque de Cambrai, uni à madame la Dauphine par la haine commune de Vendôme et par la conduite et les propos qu'il avait tenus pendant la campagne de Lille, aurait été bientôt le modérateur de la cour, et de l'état dans la suite. C'était le seul à qui madame la Duchesse eût été fidèle, elle était l'unique pour qui il n'eût pas été volage; il lui aurait fait hommage de sa grandeur, et elle aurait brillé de son lustre. Quels souvenirs désespérants, avec Lassé fils pour tout reconfort! Faute de mieux elle s'y attacha sans mesure, et l'attachement dure encore après plus de trente ans.

Une désolation si bien fondée cessa pourtant bientôt quant à l'extérieur; elle n'était pas faite pour les larmes, elle voulut s'étourdir, et pour faire diversion elle se jeta dans les amusements, et bientôt dans les plaisirs, jusqu'à la dernière indécence pour son âge et pour son état. Elle chercha à y noyer ses chagrins, et elle y réussit. Le prince de Rohan, qui avait jeté un million dans l'hôtel de Guise devenu un admirable palais entre ses mains, lui donna des fêtes sous prétexte de lui faire voir sa maison.

On a vu ailleurs combien il était uni à mesdames de Remiremont et d'Espinoy; cette union l'avait lié à madame la Duchesse. Sa chute, l'état où le procès de la succession de M. le Prince mettait ses affaires, le nombre d'enfants qu'elle avait, lui fit espérer que le rang et les établissements de son fils, de son frère, de sa maison, avec ce palais et des biens immenses, pourraient tenter madame la Duchesse de se défaire pour peu d'une de ses filles en faveur de son fils, et que le souvenir de sa mère pourrait encore assez sur le roi, avec la protection de madame d'Espinoy auprès de madame de Maintenon, pour lever la moderne difficulté des alliances avec le sang royal.

Il redoubla donc de jeu, de soins, de fêtes, d'empressement pour madame la Duchesse. Il s'était servi de sa situation brillante auprès de Monseigneur, et de ce qui le gouvernait pour s'approcher de madame la Dauphine par un jeu prodigieux, une assiduité et des complaisances sans bornes qu'il redoubla en cette occasion; et la grande opinion qu'il avait de sa figure lui avait fait hasarder des galanteries par la Montauban sa cousine, dont madame la Dauphine s'était fort moquée, mais fort en particulier, et l'avait toujours traité avec distinction et familiarité à cause de Monseigneur et de ses entours. Il songeait par là à donner une grande et durable protection à son rang de prince étranger. La consternation était tombée sur toutes ces usurpations étrangères qui espéraient tout de Monseigneur par ceux des leurs qui l'obsédaient, et qui se crurent perdus sans ressource par le nouveau Dauphin dont ils redoutaient les sentiments, et de ce qui pouvait le plus sur lui. On a vu qu'ils auraient pu se trouver déçus dans leurs idées sur le père; mais elles étaient justes sur le fils, à qui la lecture avait appris ce qu'ils savaient faire, et dont l'équité, le juge-

ment solide et le discernement ne s'accommodaient pas d'un ordre de gens sortis, formés et soutenus par le désordre.

Le prince de Rohan ne put réussir dans ses vues auprès de madame la Duchesse, et il enraya promptement. Il n'eut garde de se montrer fâché par une conduite trop marquée qui aurait mis en évidence ce qu'il voulait si soigneusement cacher; mais n'ayant plus ni vues ni besoin d'elle, il se retira peu à peu sans cesser de la voir. Madame de Remiremont et madame d'Espinoy, qui n'avaient plus à compter avec elle, s'en retirèrent aussi beaucoup peu à peu. On a vu plus haut ce que devint mademoiselle Choin.

D'Antin, mieux que jamais avec le roi, parvenu sitôt après la mort de Monseigneur au comble de ses désirs et de la fortune, n'eut pas besoin de grandes réflexions pour s'en consoler. On a vu, lors de la campagne de Lille, avec quelle souple adresse il avait su s'initier avec madame la Dauphine, qu'il n'avait pas négligée depuis, et dont il espérait un puissant contre-poids aux mœurs du nouveau Dauphin, et au plus qu'éloignement qui était entre lui et ceux qui pouvaient le plus sur ce prince. Il comptait que la santé du roi lui donnerait le temps de rapprocher le Dauphin et de ramener peut-être à lui ceux qu'il craignait davantage. La mort de Monseigneur l'affranchissait d'une assiduité auprès de lui fort pénible, qui lui ôtait un temps précieux auprès du roi, et il n'en pouvait rien retrancher comme valet pris à condition de servir deux maîtres. Il se trouvait délivré de la domination de madame la Duchesse, par cela même réduite à compter avec lui, et débarrassé de plus de tous les manéges indispensables, et souvent très-difficiles, pour demeurer uni avec tous les personnages de cette cabale qui dominait Monseigneur, dont les subdivisions donnaient

bien de l'exercice aux initiés qui, comme d'Antin, voulaient aussi figurer avec eux ; et celui-ci avait plus d'une fois tâté de leur jalousie et de leurs hauteurs. Enfin il espéra augmenter sa faveur par une assiduité sans partage, qui le rendrait considérable à la nouvelle cour, et lui donnerait les moyens de s'y initier à la longue. Il songeait toujours à entrer dans le conseil, car a-t-on jamais vu un heureux se dire : c'est assez?

Des adhérents de la cabale, ou des gens particulièrement bien avec Monseigneur et qui se croyaient en situation de figure ou de fortune sous son règne, tous eurent leur part de la douleur ou de la chute. Le maréchal d'Huxelles fut au désespoir, et n'osa en faire semblant; mais pour tenir manégea sourdement une liaison avec M. du Maine. Le premier écuyer, honteux de regarder d'où son père était parti, paré de sa mère et de sa femme, avait osé plus d'une fois aspirer à être duc, et n'espérait rien moins de Monseigneur, tellement qu'il fut affligé comme un homme qui a perdu sa fortune. Harcourt, plus avant qu'eux tous, se consola plus aisément que pas un. Il avait madame de Maintenon entièrement à lui, sa fortune complète, et il avait su se mettre secrètement bien avec la Dauphine, il y avait longtemps, au lieu que les deux précédents n'y avaient aucune jointure, ni avec le Dauphin, et se trouvaient fort éloignés de ce qui l'approchait le plus, pareils en ce dernier article à d'Harcourt. Boufflers, assez avant avec Monseigneur pour lui avoir fait ses plaintes des froideurs, pour ne rien dire de plus, qu'il recevait du roi sans cesse depuis ses désirs de l'épée de connétable, et qui en était favorablement écouté, le regretta par amitié en galant homme. Il était encore plus à portée du nouveau Dauphin qui savait mieux connaître et goûter la vertu. Je l'avais extrêmement rapproché des ducs de Che-

vreuse et de Beauvillier ; je m'en étais fait un travail, et j'y avais assez réussi pour m'en promettre des fruits. Ainsi Boufflers n'avait qu'à gagner, considéré d'ailleurs de madame la Dauphine, et toujours très-bien avec madame de Maintenon, et dans un comble de fortune.

De classe inférieure, Sainte-Maure, qui n'était bon qu'a jouer, perdit véritablement sa fortune. La Vallière tenait trop de toutes façons à madame la princesse de Conti pour attendre beaucoup d'un prince dans la main de mademoiselle Choin ; il avait épousé celle des Noailles qui avait le plus d'esprit, de sens, d'adresse, de vues, de manéges et d'intrigue, qui gouvernait sa tribu, qui était comptée à la cour, et qui était dans la plus grande confidence de la nouvelle Dauphine ; avec cela hardie, entreprenante, mais avec des boutades et beaucoup d'humeur. Biron et Roucy qui, sans être menins, étaient de tout temps très-attachés, et de tous les voyages de Monseigneur, crurent leur fortune perdue. Roucy eut raison : il fallait être Monseigneur pour en faire une espèce de favori. Biron, prisonnier d'Audenarde, conservait le chemin de la guerre ; il est aujourd'hui duc et pair, comme on le verra dans son temps, et doyen des maréchaux de France. Il était frère de madame de Nogaret et de madame d'Urfé, amies intimes de madame de Saint-Simon et les miennes, et neveu de M. de Lausun de chez qui il ne bougeait. Je l'avais approché de M. de Beauvillier, et j'avais réussi à le bien mettre avec lui ; par ce côté si important, et par sa sœur auprès de madame la Dauphine, il eut de quoi espérer de la nouvelle cour.

Trois hommes à part peuvent tenir encore place ici : les ducs de la Rocheguyon, de Luxembourg et de Villeroy. On a vu les liens par lesquels M. de Luxembourg tenait à Monseigneur, dont il avait lieu de se promettre une figure autant qu'il en pouvait être capable. D'ail-

leurs il ne tenait à rien ; car, hors quelques agréments en Normandie, Voysin ne pouvait le mener plus loin. Le roi ne considérait en lui que son nom. Il avait conservé des amis de son père, et il était fort du grand monde, mais c'était tout, malgré l'amitié de M. de Chevreuse, qui sentait bien qu'il n'y avait point de parti à en tirer. Il était si grand seigneur qu'il put se consoler dans soi-même. Il en faut dire encore plus des deux autres, qui par leurs charges existaient d'une façon plus importante pour eux et plus soutenue. Les mêmes lettres, dont j'ai parlé quelque part ici, qui causèrent leur disgrâce, dont ils ne sont personnellement jamais bien revenus avec le roi, les avaient bien mis avec Monseigneur, outre l'habitude et à peu près le même âge ; mais ils n'avaient pas auprès de lui les mêmes ailes que M. de Luxembourg, et comme lui avaient perdu M. le prince de Conti, leur ami intime, qui les avait laissés à découvert à M. de Vendôme et aux siens. Celui-ci n'y était plus, mais il y existait par d'autres, et serait sûrement revenu après le roi. Ce n'était pas qu'ils fussent personnellement mal avec lui ; mais les amis intimes de feu M. le prince de Conti ne pouvaient jamais être les siens. Ces deux beaux-frères, avec de si grands établissements, ne firent donc pas une si grande perte.

Un quatrième se trouva dans un nouveau désarroi. C'était la Feuillade. Perdu à son retour de Turin, il avait cherché à s'attacher à Monseigneur, et à profiter du peu de temps que Chamillart demeura en place pour s'appuyer de mademoiselle de Lislebonne et de M. de Vendôme. On a vu ailleurs qu'il avait percé jusqu'à mademoiselle Choin. Le jeu d'ailleurs le soutenait à Meudon. Il était de tous les voyages, sans pourtant avoir rien gagné sur Monseigneur. Néanmoins, avec de si puissants entours, il comptait sous lui se ramener la fortune. Il

en désespérait du reste du règne du roi; et pour celui qui le devait suivre, il avait tout ce qu'il fallait pour en être encore plus éloigné; aussi fut-il fort affligé.

Deux genres d'hommes fort homogènes, quoique fort disproportionnés, le furent jusqu'au plus profond du cœur, les ministres et les financiers. On a vu, à l'occasion de l'établissement du dixième, ce que le nouveau Dauphin pensait de ces derniers, et avec quelle liberté il s'en expliquait. Mœurs, conscience, instruction, tout en lui était pour eux cause très-certaine des plus vives terreurs. Celle des ministres ne fut guère moindre. Monseigneur était le prince qu'il leur fallait pour régner en son nom, avec plus, s'il se peut, de pouvoir qu'ils n'en avaient usurpé, mais avec beaucoup moins de ménagement. En sa place, ils voyaient arriver un jeune prince instruit, appliqué, accessible, qui voudrait voir et savoir, et qui avait, avec une volonté déjà soupçonnée, tout ce qu'il fallait pour les tenir bas, et vraiment ministres, c'est-à-dire exécuteurs, et plus du tout ordonnateurs, encore moins dispensateurs. Ils le sentirent, et déjà ils commencèrent un peu à baisser le ton, on peut juger avec quelle douleur.

Le chancelier perdait tout le fruit d'un attachement qu'il avait su ménager dès son entrée aux finances, et qu'il avait eu moyen et attention de cultiver très-soigneu sement par Bignon son neveu, par Dumont qu'il avait rendu son ami par mille services, par mademoiselle de Lislebonne et mademoiselle d'Espinoy qu'il s'était aussi dévouées, en sorte qu'il avait lieu de se flatter sous Monseigneur, qui lui marquait amitié et distinction, du premier personnage dans les affaires, et d'une influence principale à la cour, que ses talents étaient bastants pour soutenir, et pour porter fort loin dans la primauté de sa charge.

L'échange de ce qui succédait était bien différent. Rien là ne lui riait. Ennemi réputé des jésuites, et fort soupçonné de jansénisme, brouillé dès son entrée aux finances avec le duc de Beauvillier, et hors de bienséance ensemble par les prises au conseil, où ils étaient rarement d'accord, et où, sur les matières de Rome, elles se poussaient quelquefois loin, et sans ménagement de la part du chancelier, déclaré de plus, même avec feu, contre l'archevêque de Cambrai, dans tout le cours et les suites de son affaire.

C'en était trop, avec un caractère droit, sec, ferme, pour ne pas se croire perdu, et pour que l'amitié, qui s'était maintenue entre le duc de Chevreuse et lui, lui pût être une ressource, et il le sentit bien. Son fils, aussi universellement abhorré qu'il était mathématiquement détestable, avait encore trouvé le moyen de se faire également craindre et mépriser, d'user même la bassesse d'une cour la plus servile, et de se brouiller avec les jésuites, tout en faisant profession d'intimité avec eux, en les maltraitant en mille choses, jusque-là qu'au lieu de lui savoir gré de l'inquisition et de la persécution ouverte qu'il faisait avec une singulière application à tout ce qu'il croyait sentir de jansénisme, ils l'imputaient à son goût de faire du mal.

C'était la bête de la nouvelle Dauphine qui ne s'épargnait pas à lui nuire auprès du roi. J'en dirai un trait entre plusieurs. Un soir que Pontchartrain sortait de travailler avec le roi, elle entra du grand cabinet dans la chambre. Madame de Saint-Simon la suivait avec une ou deux dames. Elle avisa, auprès de la place où Pontchartrain avait été, de gros vilains crachats pleins de tabac : « Ah ! voilà qui est effroyable ! dit-elle au roi ; c'est votre vilain borgne ; il n'y a que lui qui puisse faire de ces horreurs-là ; » et de là à lui tomber dessus de

toutes les façons. Le roi la laissa dire, puis lui montrant madame de Saint-Simon, l'avertit que sa présence la devait retenir. « Bah! répondit-elle, elle ne le dira pas comme moi; mais je suis sûre qu'elle en pense tout de même. Et qui est-ce qui en pense autrement? » Là-dessus le roi sourit, et se leva pour passer au souper. Le nouveau Dauphin n'en pensait guère mieux, ni tout ce qui l'approchait. C'était donc une meule de plus attachée au cou du père, qui en sentait tout le poids; et madame de Maintenon, de longue main brouillée avec le père comme on l'a vu en un temps, n'aimait pas mieux le fils que la princesse.

La Vrillière était aimé parce qu'il faisait plaisir de bonne grâce aux rares occasions que sa charge lui en pouvait fournir, mais qui n'avait que des provinces sans autre département. Lui et sa femme ensemble, et chacun à part, étaient très-bien avec Monseigneur, amis intimes de Dumont, et parvenus auprès de mademoiselle Choin à une amitié de confiance, à quoi le premier écuyer et Bignon encore plus les avaient fort servis. La perte fut donc extrême. Il ne tenait d'ailleurs qu'au chancelier, avec qui il vivait comme un fils; et cette liaison si naturelle m'avait été un obstacle à l'approcher du duc de Beauvillier, à quoi j'avais vainement travaillé. Madame de Mailly, sa belle-mère, n'avait pas les reins assez forts pour le soutenir. Il avait un malheur domestique qu'il eut la sagesse d'ignorer seul à la cour, et ce malheur causait sa ruine. Madame de la Vrillière, en butte à madame la Dauphine, triomphait d'elle en folle depuis bien des années sans ménagement. Il y avait eu jusqu'à des scènes, et madame la Dauphine ne haïssait rien au monde tant qu'elle. Tout cela présageait un triste avenir.

Voysin, sans nulle autre protection que celle de madame de Maintenon, sans art, sans tour, sans ménage-

ment pour personne, enfoncé dans ses papiers, enivré de sa faveur, sec, pour ne pas dire brutal, en ses réponses, et insolent dans ses lettres, n'avait pour lui que le manége de sa femme; et tous deux nulle liaison avec la nouvelle cour, trop nouveaux pour s'être fait des amis, et le mari peu propre à s'en faire, peut-être moins à en conserver, avec une place la plus enviée de toutes, et la moins difficile à y trouver un successeur.

Torcy, doux et mesuré, avait pour soi la longue expérience des affaires, et le secret de l'état et des postes, beaucoup d'amis et point d'ennemis alors. Il était cousin germain des duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, et gendre de Pomponne, pour qui MM. de Chevreuse et de Beauvillier avaient une confiance entière, et une estime qui allait à la vénération. D'ailleurs, sans liaison avec Monseigneur ni avec la cabale frappée. Une telle position semblait heureuse à l'égard de la nouvelle cour, mais ce n'était qu'une écorce. Au fond, Torcy n'était qu'en bienséance avec les ducs et les duchesses de Chevreuse et de Beauvillier; ni la parenté, ni le commerce continuel et indispensable d'affaires, n'avaient pu fondre les glaces qui s'étaient mises entre eux. Ils ne se voyaient que par nécessité d'affaires ou de bienséance, et cette froide bienséance n'était pas même poussée bien loin. Torcy et sa femme vivaient dans la plus parfaite union. Madame de Torcy, avec de l'humeur et de la hauteur, ne daignait pas voiler assez ses sentiments. Son nom les rendait encore plus suspects; et quelque chose de plus que du crédit qu'elle avait pris sur son mari le rendait coupable d'après elle, et conséquemment aux yeux des deux ducs dangereux dans le ministère. Il ne fléchissait point au conseil sur les matières de Rome, où tout en douceur il soutenait avec force et capacité les avis que le chancelier embrassait après, et qui donnaient lieu à ses

prises avec le duc de Beauvillier, qui y souffrait beaucoup des raisons détaillées de l'un, soutenues de la force et de l'autorité de l'autre. Madame de Torcy était moins aimée que Torcy, et plutôt éloignée qu'approchée de la nouvelle Dauphine pour qui elle ne s'était jamais contrainte, encore moins pour qui que ce fût. Elle ne laissait pas d'avoir des amis, ainsi que Torcy, mais dont pas un n'était d'aucune ressource pour le futur que sa sœur par madame la Duchesse, qui pût leur faire regretter Monseigneur.

Desmarets avait assez longtemps tâté de la plus profonde disgrâce pour avoir pu faire d'utiles réflexions, et il avait été ramené sur l'eau avec tant de travail et de peine qu'il devait avoir appris à connaître les amis de sa personne, et à discerner ceux que les places donnent toujours, mais qui ne durent qu'autant qu'elles. Il avait assez d'esprit et de sens pour que rien lui manquât de ce côté-là pour la conduite, et cependant il en manqua tout à fait. Le ministère l'enivra. Il se crut l'Atlas qui soutenait le monde, et dont l'état ne pouvait se passer; il se laissa séduire par les nouveaux amis de cour, et il compta pour rien ceux de sa disgrâce.

On a vu ailleurs que mon père, et moi, à son exemple, avions été des principaux, et que je l'avais fort servi auprès de Chamillart, et pour rentrer dans les finances, et pour lui succéder dans la place de contrôleur général. On a vu qu'il ne l'ignorait pas, et tout ce qui se passa là-dessus entre lui et moi. Avec la déclaration que je lui avais faite, et que je tins exactement, il devait donc être doublement à son aise avec moi. Néanmoins je m'aperçus bientôt qu'il se refroidissait; je suivis de l'œil sa conduite à mon égard pour ne me pas méprendre entre ce qui pouvait être accidentel dans un homme chargé d'affaires épineuses, et ce que j'en soupçonnais. Mes soup-

çons devinrent une évidence qui me firent retirer de lui tout à fait, sans toutefois faire semblant de rien. Les ducs de Chevreuse et de Beauvillier s'aperçurent de cette retraite; ils m'en parlèrent, ils me pressèrent; je leur avouai le fait et la cause. Ils essayèrent de me persuader que Desmarets était le même pour moi, et qu'il ne fallait pas prendre garde au froid et à la distraction que lui donnaient ses tristes occupations. Ils m'exhortèrent souvent d'aller chez lui, je les laissai dire et ne changeai rien à ce que je m'étais proposé. A la fin, lassés de mon opiniâtreté, pendant le dernier voyage de Fontainebleau, ils me prirent un matin et me menèrent dîner chez Desmarets. Je résistai; ils le voulurent : j'obéis, et leur dis qu'ils auraient donc le plaisir d'être convaincus par eux-mêmes. En effet, le froid et l'inapplication furent si marqués pour moi, que les deux ducs piqués me l'avouèrent, et convinrent que j'avais raison de cesser de le voir.

Eux-mêmes ne tardèrent pas à éprouver la même chose. L'honneur d'être leur cousin germain était le plus grand relief de Desmarets, et leur situation un appui pour lui et une décoration infinie. La relation nécessaire d'affaires avec eux était un autre lien. Enfin c'étaient eux qui, à force de bras par Chamillart et par eux-mêmes, l'avaient tiré d'opprobre, et remis en honneur et dans le ministère. Malgré tant de raisons si majeures d'attachement et d'union, il les mit au même point où j'étais avec lui. Ils ne se voyaient que de loin à loin par une rare bienséance, et fort peu de communication d'affaires qui ne se pouvait éviter entièrement avec le duc de Beauvillier, de qui je sus vers ce temps-ci que lui ni le duc de Chevreuse ne lui parlaient plus de rien, et qu'ils étaient hors de toute portée avec lui.

Il alla jusqu'à persécuter ouvertement le vidame d'Amiens, et les chevau-légers à cause du vidame, qui rom-

pit ouvertement avec lui. Il n'en usa pas mieux avec Torcy, sa mère et sa sœur, dont il avait été le commensal, depuis ses premiers retours de Maillebois jusqu'à son entrée dans le ministère, et il les poussa tous trois à ne le plus voir du tout. Le chancelier, qui à la vérité n'avait pas été heureux pour lui, mais qui avait rompu auprès du roi les premières glaces pour le rappeler aux finances du temps qu'il était contrôleur général, était le seul de tous les ministres qui ne fût pas payé, en sorte qu'il n'eut rien à se reprocher du côté de l'ingratitude, dans une place, et avec une humeur féroce dont il n'était pas maître, qui le rendait redoutable aux femmes même, et d'une paresse qui ralentissait tout.

Une conduite si dépravée ne lui donnait pas beau jeu pour l'avenir, et son peu d'accès auprès de Monseigneur et de son intime cour ne lui faisait rien perdre à ce qui venait de disparaître. Telle était à la mort de Monseigneur la situation des ministres. Il faut venir maintenant à celle du duc de Beauvillier, et de ceux qui trouvèrent leur ressource dans ce grand changement, et voir après les effets de ces contrastes.

CHAPITRE CCCII.

Le duc de Beauvillier. — Fénelon, archevêque de Cambrai. — Union de M. de Cambrai et de tout le petit troupeau. — Le duc de Charost et sa mère. — Le duc et la duchesse de Saint-Simon. — Conduite des ducs de Chevreuse et de Beauvillier. — Le duc de Chevreuse. — Monseigneur le Dauphin. — Madame de Maintenon, point aux ministres, toute au Dauphin. — Les ministres travaillent chez le Dauphin.

Peu de gens parurent sur la scène du premier coup d'œil. Ceux-là même ne purent être guère aperçus, hors les principaux ou les plus marqués, par les mesures politiques dont ils se couvrirent; mais on peut juger *qu'il* y eut presse d'avoir part avec ces principaux, et avec ceux des autres qui purent être reconnus. On peut imaginer encore quels furent les sentiments du duc de Beauvillier, le seul homme peut-être pour lequel Monseigneur avait conçu une véritable aversion, jusqu'à ne l'avoir pu dissimuler, laquelle était sans cesse bien soigneusement fomentée.

En échange, Beauvillier voyait l'élévation inespérée d'un pupille qui se faisait un plaisir secret de l'être encore, et un honneur public de le montrer, sans que rien eût pu le faire changer là-dessus. L'honnête homme dans l'amour de l'état, l'homme de bien dans le désir du progrès de la vertu, et sous ce puissant auspice un autre M. de Cambrai dans Beauvillier, se voyait à portée de

servir utilement l'état et la vertu, de préparer le retour de ce cher archevêque, et de le faire un jour son coopérateur en tout. A travers la candeur et la piété la plus pure, un reste d'humanité inséparable de l'homme faisait goûter à celui-ci un élargissement de cœur et d'esprit imprévu, un aise pour des desseins utiles qui désormais se remplissaient comme d'eux-mêmes, une sorte de dictature enfin d'autant plus savoureuse qu'elle était plus rare et plus pleine, moins attendue et moins contredite, et qui par lui se répandait sur les siens, et sur ceux de son choix. Persécuté au milieu de la plus éclatante fortune, et, comme on l'a vu ici en plus d'un endroit, poussé quelquefois jusqu'au dernier bord du précipice, il se trouvait tout d'un coup fondé sur le plus ferme rocher; et peut-être ne regarda-t-il pas sans quelque complaisance ces mêmes vagues, de la violence desquelles il avait pensé être emporté quelquefois, ne pouvoir plus que se briser à ses pieds. Son âme toutefois parut toujours dans la même assiette; même sagesse, même modération, même attention, même douceur, même accès, même politesse, même tranquillité, sans le moindre élan d'élévation, de distraction, d'empressement. Une autre cause plus digne de lui le comblait d'allégresse. Sûr du fond du nouveau Dauphin, il prévit son triomphe sur les esprits et sur les cœurs dès qu'il serait affranchi et en sa place, et ce fut sur quoi il s'abandonna secrètement avec nous à sa sensibilité. Chevreuse, un avec lui dans tous les temps de leur vie, s'éjouit avec lui de la même joie, et y en trouva les mêmes motifs, et leurs familles s'applaudirent d'un consolidement de fortune et d'éclat qui ne tarda pas à paraître. Mais celui de tous à qui cet événement devint le plus sensible fut Fénelon, archevêque de Cambrai. Quelle préparation! Quelle approche d'un triomphe sûr et complet, et quel puissant

rayon de lumière vint à percer tout à coup une demeure de ténèbres!

Confiné depuis douze ans dans son diocèse, ce prélat y vieillissait sous le poids inutile de ses espérances, et voyait les années s'écouler dans une égalité qui ne pouvait que le désespérer. Toujours odieux au roi, à qui personne n'osait prononcer son nom, même en choses indifférentes; plus odieux à madame de Maintenon, parce qu'elle l'avait perdu; plus en butte que nul autre à la terrible cabale qui disposait de Monseigneur, il n'avait de ressource qu'en l'inaltérable amitié de son pupille, devenu lui-même victime de cette cabale, et qui, selon le cours ordinaire de la nature, le devait être trop longtemps pour que le précepteur pût se flatter d'y survivre, ni par conséquent de sortir de son état de mort au monde. En un clin d'œil, ce pupille devient Dauphin; en un autre, comme on le va voir, il parvient à une sorte d'avant-règne. Quelle transition pour un ambitieux!

On l'a déjà fait connaître lors de sa disgrâce. Son fameux Télémaque, qui l'approfondit plus que tout et la rendit incurable, le peint d'après nature. C'étaient les thèmes de son pupille qu'on déroba, qu'on joignit, qu'on publia à son insu dans la force de son affaire. M. de Noailles, qui, comme on l'a vu, ne voulait rien moins que toutes les places du duc de Beauvillier, disait au roi alors et à qui voulut l'entendre, qu'il fallait être ennemi de sa personne pour l'avoir composé. Quoique si avancés ici dans la connaissance d'un prélat qui a fait, jusque du fond de sa disgrâce, tant de peur, et une figure en tout état si singulière, il ne sera pas inutile d'en dire encore un mot ici.

Plus coquet que toutes les femmes, mais en solide et non en misères, sa passion était de plaire, et il avait autant de soin de captiver les valets que les maîtres, et les

plus petites gens que les personnages. Il avait pour cela des talents faits exprès, une douceur, une insinuation, des grâces naturelles et qui coulaient de source, un esprit facile, ingénieux, fleuri, agréable, dont il tenait pour ainsi dire le robinet, pour en verser la qualité et la quantité exactement convenables à chaque chose et à chaque personne. Il se proportionnait et se faisait tout à tous; une figure fort singulière, mais noble, frappante, perçante, attirante; un abord facile à tous; une conversation aisée, légère et toujours décente; un commerce enchanteur; une piété facile, égale, qui n'effarouchait point et se faisait respecter; une libéralité bien entendue; une magnificence qui n'insultait point, et qui se versait sur les officiers et les soldats, qui embrassait une vaste hospitalité, et qui, pour la table, les meubles et les équipages, demeurait dans les justes bornes de sa place; également officieux et modeste, secret dans les assistances qui se pouvaient cacher et qui étaient sans nombre, leste et délié sur les autres jusqu'à devenir l'obligé de ceux à qui il les donnait, et à le persuader; jamais empressé, jamais de compliments, mais une politesse qui, en embrassant tout, était toujours mesurée et proportionnée, en sorte qu'il semblait à chacun qu'elle n'était que pour lui, avec cette précision dans laquelle il excellait singulièrement. Adroit surtout dans l'art de porter les souffrances, il en usurpait un mérite qui donnait tout l'éclat au sien, et qui en portait l'admiration et le dévoûment pour lui dans le cœur de tous les habitants des Pays-Bas quels qu'ils fussent, et de toutes les dominations qui les partageaient, dont il avait l'amour et la vénération. Il jouissait, en attendant un autre genre de vie, qu'il ne perdit jamais de vue, de toute la douceur de celle-ci, qu'il eût peut-être regrettée dans l'éclat après lequel il soupira toujours, et il en

jouissait avec une paix si apparente, que qui n'eût su ce qu'il avait été, et ce qu'il pouvait devenir encore, aucun même de ceux qui l'approchaient le plus, et qui le voyaient avec le plus de familiarité, ne s'en serait jamais aperçu.

Parmi tant d'extérieur pour le monde, il n'en était pas moins appliqué à tous les devoirs d'un évêque qui n'aurait eu que son diocèse à gouverner, et qui n'en aurait été distrait par aucune autre chose. Visites des hôpitaux, dispensation large mais judicieuse d'aumônes, clergé, communautés, rien ne lui échappait. Il disait tous les jours la messe dans sa chapelle, officiait souvent, suffisait à toutes ses fonctions épiscopales sans se faire jamais suppléer, et prêchait quelquefois. Il trouvait du temps pour tout, et n'avait point l'air occupé. Sa maison ouverte, et sa table de même, avaient l'air de celles d'un gouverneur de Flandre, et tout à la fois d'un palais vraiment épiscopal; et toujours beaucoup de gens de guerre distingués, et beaucoup d'officiers particuliers, sains, malades, blessés, logés chez lui, défrayés et servis comme s'il n'y en eût eu qu'un seul; et lui ordinairement présent aux consultations des médecins et des chirurgiens, faisant d'ailleurs, auprès des malades et des blessés, les fonctions du pasteur le plus charitable, et souvent par les maisons et par les hôpitaux; et tout cela sans oubli, sans petitesse, et toujours prévenant, avec les mains ouvertes. Aussi était-il adoré de tous.

Ce merveilleux dehors n'était pourtant pas tout lui-même. Sans entreprendre de le sonder, on peut dire hardiment qu'il n'était pas sans soins et sans recherche de tout ce qui pouvait le raccrocher et le conduire aux premières places. Intimement uni à cette partie des jésuites à la tête desquels était le père Tellier, qui ne l'avaient

jamais abandonné, et qui l'avaient soutenu jusque par-delà leurs forces, il occupa ses dernières années à faire des écrits qui, vivement relevés par le père Quesnel et plusieurs autres, ne firent que serrer les nœuds d'une union utile par où il espéra d'émousser l'aigreur du roi. Le silence dans l'église était le partage naturel d'un évêque dont la doctrine avait, après tant de bruit et de disputes, été solennellement condamnée. Il avait trop d'esprit pour ne le pas sentir; mais il eut trop d'ambition pour ne compter pas pour rien tant de voix élevées contre l'auteur d'un dogme proscrit et ses écrits dogmatiques, et beaucoup d'autres qui ne l'épargnèrent pas sur le motif que le monde éclairé entrevoyait assez.

Il marcha vers son but sans se détourner ni à droite ni à gauche; il donna lieu à ses amis d'oser nommer son nom quelquefois; il flatta Rome pour lui si ingrate, il se fit considérer par toute la société des jésuites comme un prélat d'un grand usage, en faveur duquel rien ne devait être épargné. Il vint à bout de se concilier la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, directeur imbécile et même gouverneur de madame de Maintenon.

Parmi ces combats de plume, Fénelon, uniforme dans la douceur de sa conduite et dans sa passion de se faire aimer, se garda bien de s'engager dans une guerre d'action. Les Pays-Bas fourmillaient de jansénistes ou de gens réputés tels. En particulier son diocèse et Cambrai même en étaient pleins. L'un et l'autre leur furent des lieux de constant asile et de paix. Heureux et contents d'y trouver du repos sous un ennemi de plume, ils ne s'émurent de rien à l'égard de leur archevêque qui, bien que si contraire à leur doctrine, leur laissait toute sorte de tranquillité. Ils se reposèrent sur d'autres de leur défense dogmatique, et ne donnèrent point d'atteinte à l'amour général que tous portaient à Fénelon. Par une con-

duite si déliée, il ne perdit rien du mérite d'un pr
doux et pacifique, ni des espérances d'un évêque d
l'église devait tout se promettre, et dont l'intérêt étai
tout faire pour lui.

Telle était la position de l'archevêque de Cambr
lorsqu'il apprit la mort de Monseigneur, l'essor de s
disciple, l'autorité de ses amis. Jamais liaison ne fut pl
forte ni plus inaltérable que celle de ce petit troupeau
part. Elle était fondée sur une confiance intime et fidèl
qui elle-même l'était, à leur avis, sur l'amour de Di
et de son église. Ils étaient presque tous gens d'u
grande vertu, grands et petits, à fort peu près qui é
avaient l'écorce qui était prise par les autres pour l
vertu même. Tous n'avaient qu'un but qu'aucune dis
grâce ne put déranger, tous qu'une marche compassé
et cadencée vers ce but, qui était le retour de Cambra
leur maître, et cependant de ne vivre et ne respirer que
pour lui, de ne penser et de n'agir que sur ses princi-
pes, et de recevoir ses avis en tout genre comme les
oracles de Dieu même dont il était le canal. Que ne peut
point un enchantement de cette nature, qui ayant saisi
le cœur des plus honnêtes gens, l'esprit de gens qui en
avaient beaucoup, le goût et la plus ardente amitié des
personnes les plus fidèles, s'est encore divinisé en eux
par l'opinion ferme, ancienne, constante, qu'en cela
consiste piété, vertu, gloire de Dieu, soutien de l'église,
et le salut particulier de leurs âmes, à quoi de bonne
foi tout était postposé chez eux!

Par ce développement on voit sans peine quel puissant
ressort était l'archevêque de Cambrai à l'égard des ducs
de Chevreuse et de Beauvillier et de leurs épouses, qui
tous quatre n'étaient qu'un cœur, une âme, un senti-
ment, une pensée. Ce fut peut-être cette considération
unique qui empêcha la retraite du duc de Beauvillier à

d'un rt de ses enfants, et lorsqu'il eut achevé l'établisse-
évêque intérieur de sa famille, enfin aux diverses occasions
térêt où l'a vu ici si prêt d'être perdu. Le duc de Che-
se et lui avaient un goût et un penchant entier à la
e Cambrai. Il y était si entier que leur vie en tenait une
ssor de limité tout à fait indécente à leurs emplois; mais
ne fut leur de leurs désirs d'être utiles à la gloire de Dieu,
troupe glise, à leur propre salut, le leur fit croire de la meil-
e et fut e foi du monde attaché à demeurer en des places qui
ir de sent ne rien laisser échapper sur le retour de leur
ens de e spirituel. Il ne leur fallut pas une raison à leur avis
ès qu ins transcendante pour essayer tout, glisser sur tout
s pour conjurer les orages, pour n'avoir pas à se reprocher
cune à jour le crime de s'être rendus inutiles à une œuvre à
mpe urs yeux si principale, dont les occasions leur pou-
Cam aient être présentées par les ressorts inconnus de la
irec Providence, encore que, depuis si longtemps, ils n'y
pu ussent pu entrevoir le moindre jour.

Le changement subit arrivé par la mort de Monsei-
gneur leur parut cette grande opération de la Provi-
dence, expresse pour M. de Cambrai, si persévéramment
attendue, sans savoir d'où ni comment elle s'accompli-
rait, la récompense du juste qui vit de la foi, qui espère
contre toute espérance, et qui est délivré au moment le
plus imprévu. Ce n'est pas que je leur aie ouï rien dire
de tout cela; mais qui les voyait comme moi dans leur
intérieur, y voyait une telle conformité dans tout le tissu
de leur vie, de leur conduite, de leurs sentiments, que
leur attribuer ceux-là, c'est moins les scruter que les
avoir bien connus. Serrés sur tout ce qui pouvait appro-
cher ces matières, renfermés entre eux autres anciens
disciples, avec une discrétion et une fidélité merveil-
leuse, sans faire ni admettre aucun prosélyte dans la
crainte de s'en repentir, ils ne jouissaient qu'ensemble

d'une vraie liberté; et cette liberté leur était si douce, qu'ils la préféraient à tout; de là, plus que de toute autre chose, cette union plus que fraternelle des ducs et des duchesses de Chevreuse et de Beauvillier; de là le mariage du duc de Mortemart, fils de la disciple sans peur, sans mesure, sans contrainte; de là les retraites impénétrables de la fin de chaque semaine à Vaucresson, avec un très-petit nombre de disciples triés, obscurs et qui s'y succédaient les uns aux autres; de là cette clôture de monastère qui les suivait au milieu de la cour; de là cet attachement au delà de tout au nouveau Dauphin, soigneusement élevé et entretenu dans les mêmes sentiments. Ils le regardaient comme un autre Esdras, comme le restaurateur du temple et du peuple de Dieu après la captivité.

Dans ce petit troupeau était une disciple des premiers temps formée par M. Bertau, qui tenait des assemblées à l'abbaye de Montmartre, où elle avait été instruite dès sa jeunesse, où elle allait toutes les semaines avec M. de Noailles qui sut bien s'en retirer à temps : c'était la duchesse de Béthune qui avait toujours augmenté depuis en vertu, et qui avait été trouvée digne par madame Guyon d'être sa favorite. C'était par excellence la grande âme, devant qui M. de Cambrai même était en respect, et qui n'y était à son tour que par humilité et par différence de sexe. Cette confraternité avait fait de la fille du surintendant Fouquet l'amie la plus intime des trois filles de Colbert et de ses gendres, qui la regardaient avec la plus grande vénération.

Le duc de Béthune, son mari, n'était qu'un frère coupe-choux qu'on tolérait à cause d'elle; mais le duc de Charost, son fils, recueillit tous les fruits de la béatitude de sa sainte mère. Une probité exacte, beaucoup d'honneur, et tout ce qu'il y pouvait ajouter de vertu à

force de bras, mais rehaussée de tout l'abandon à M. de Cambrai qui se pouvait espérer du fils de la disciple mere, faisait le fond du caractère de ce fils, d'ailleurs incrusté d'une ambition extrême, de jalousie à proportion, d'un grand amour du monde dans lequel il était fort répandu, et auquel il était fort propre; l'esprit du grand monde, aucun d'affaires, nulle instruction de quelque genre que ce fût, pas même de dévotion, excepté celle qui était particulière au petit troupeau, et d'un mouvement de corps incroyable; fidèle à ses amis et fort capable d'amitié, et secret à surprendre à travers cette insupportable affluence de paroles, héréditaire chez lui de père en fils. Il a peut-être été le seul qui ait su joindre une profession publique de dévotion de toute sa vie avec le commerce étroit des libertins de son temps, et l'amitié de la plupart, qui tous le recherchaient et l'avaient tant qu'ils pouvaient dans leurs parties où il n'y avait pas de débauche, et non-seulement sans se moquer de ses pratiques si contraires aux leurs, je dis la meilleure compagnie et la plus brillante de la cour et des armées, mais avec liberté et confiance, retenus même par considération pour lui, et sans que leur gaieté ni leur liberté en fût altérée. Il était de fort bonne compagnie et bon convive, avec de la valeur, de la gaieté et des propos et des expressions souvent fort plaisantes. La vivacité de son tempérament lui donnait des passions auxquelles sa piété donnait un frein pénible, mais qui en prenait le dessus à force de bras, et qui fournissaient souvent avec lui à la plaisanterie.

M. de Beauvillier avait fort souhaité autrefois que Charost et moi liassions ensemble; et cette liaison qui s'était faite avait réussi jusqu'à la plus grande intimité, qui a toujours duré depuis entre nous. Je n'ai jamais connu M. de Cambrai que de visage; j'étais à peine en-

tré dans le monde lors du déclin de sa faveur ; je ne me suis jamais présenté aux mystères du petit troupeau. C'était donc être bien inférieur au duc de Charost à l'égard des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, dont on lui verra bientôt recueillir le fruit, et néanmoins il en était demeuré avec eux à la confiance de leur gnose, tandis que je l'avais entière sur tout ce qui regardait l'état, la cour et la conduite du Dauphin. Sur leur gnose, ils ne m'en parlaient pas ; mais ils étaient à cœur ouvert avec moi sur leur attachement et leur admiration de M. de Cambrai, sur les désirs et les mesures de son retour. Dampierre et Vaucresson m'étaient ouverts en tout temps ; les condisciples obscurs y paraissaient librement devant moi, et y conversaient de même ; et j'étais l'unique, non initié en leur gnose, dans ce genre de confiance et de liberté avec eux. Il y avait déjà bien des années que je m'étais aperçu qu'il s'en fallait tout que Charost ne fût aussi avant que moi dans leur confiance, par bien des choses dont il se plaignait à moi de leur réserve, que je lui laissais ignorer qu'ils m'avaient confiées ; et je ne vis pas depuis qu'il avançât là-dessus avec eux, tandis qu'ils me disaient et consultaient avec moi toutes choses.

Dans ma surprise de cette différence d'un homme si fort mon ancien d'âge et de cette sorte d'amitié si puissante avec eux, j'en ai souvent cherché les causes. Son activité était toute de corps ; il était bien plus répandu que moi dans le monde, mais il savait peu et ne suivait guère ce qui s'y passait de secret et d'important. Il ignorait donc les machines de la cour, que me découvraient ma liaison avec les acteurs principaux des deux sexes, et mon application à démêler, à savoir et à suivre journellement toutes ces sortes de choses toujours curieuses, ordinairement utiles, et souvent d'un grand usage.

Madame de Saint-Simon était aussi tout à fait dans la

confiance de MM. et de mesdames de Chevreuse et de Beauvillier, qui avaient une grande opinion de sa vertu, de sa conduite, du caractère de son esprit. J'avais avec eux la liberté de leur tout dire, qui n'eut pas seyé de même à la dévotion du duc de Charost; enfin j'avais eu les occasions, qu'on a vues ici, de les avertir de choses fort peu apparentes et de la plus extrême importance, qu'ils n'avaient même pu croire que par les événements; et cela avait mis le dernier degré à leur ouverture sur tout avec moi, dont ils avaient de plus éprouvé en tout la plus constante et la plus fidèle amitié de toute préférence.

Ce me fut donc une joie bien douce et bien pure de me trouver le seul homme de la cour dans l'amitié la plus intime, et dans la plus entière confiance de ce qui, privativement à tout autre, et sans crainte de revers, allait figurer si grandement à la cour, et si puissamment sur le nouveau Dauphin qui allait donner le ton à toutes choses. Plus ma liaison intime était connue avec les deux ducs, et plus je me tins en garde contre tout extérieur trop satisfait, et plus encore important, et plus j'eus soin que ma conduite et ma vie se continssent dans tout leur ordinaire à tout égard.

Dans ce grand changement de scène il ne parut donc d'abord que deux personnages en posture d'en profiter : le duc de Beauvillier, et par lui le duc de Chevreuse; et un troisième en éloignement, l'archevêque de Cambrai. Tout rit aux deux premiers tout à coup, tout s'empressa autour d'eux, et chacun avait été de leurs amis dans tous les temps. Mais en eux les courtisans n'eurent pas affaire à ces champignons de nouveaux ministres tirés en un moment de la poussière, et placés au timon de l'état, ignorants également d'affaires et de cour, également enorgueillis et enivrés, incapables de résister, rarement même de se défier de ces sortes de souplesses, et

qui ont la fatuité d'attribuer à leur mérite ce qui n'est prostitué qu'à la faveur. Ceux-ci, sans rien changer à la modestie de leur extérieur, ni à l'arrangement de leur vie, ne pensèrent qu'à se dérober le plus qu'il leur fut possible aux bassesses entassées à leurs pieds, à faire usage de leurs amis d'épreuve, à se fortifier près du roi par une assiduité redoublée, à s'ancrer de plus en plus près de leur Dauphin, à le conduire à paraître ce qu'il était, sans avoir surtout l'air de le conduire, et pour faire que, tant du côté de l'estime et des cœurs que de celui de l'autorité, il différât entièrement de son père.

Ils n'oublièrent pas de tâcher de s'approcher de la Dauphine, ou du moins de ne la pas écarter d'eux. Elle l'était par une grande opposition d'inclinations et de conduite; elle l'était encore par madame de Maintenon. Leur vertu, austère à son gré parce qu'elle n'en connaissait que l'écorce, lui faisait peur par leur influence sur le Dauphin; elle les craignait encore plus directement par un endroit plus délicat, qui était celui-là même qui la devait véritablement attacher à eux, si, avec tout son esprit, elle eût su discerner les effets de la vraie piété, de la vraie vertu, de la vraie sagesse, qui sont d'étouffer et de cacher, avec le plus grand soin et les plus extrêmes précautions, dont j'ai vu souvent ces deux ducs très-occupés, ce qui peut altérer la paix et la tranquillité du mariage. Ainsi, elle tremblait des avis fâcheux, du lieu même de sa plus entière sûreté. Toutes ces raisons avaient mis un froid et un malaise, que tout l'esprit et la faveur de madame de Lévi n'avait pu vaincre, et dont ces deux seigneurs et leurs épouses s'étaient aperçus de bonne heure, à travers les ménagements et la considération que la princesse ne pouvait leur refuser, mais dont les sentiments étaient soigneusement entretenus par les Noailles et par la comtesse de Roucy, autant que

celle-ci le pouvait, qui, en communiant tous les huit jours, ne pardonna jamais au duc de Beauvillier ni aux siens d'avoir opiné contre elle dans ce grand procès qu'elle gagna devant le roi contre M. d'Ambres, dont j'ai parlé ailleurs, et dans lequel madame de Maintenon, contre sa coutume, se déclara si puissamment pour elle et pour la duchesse d'Arpajon, sa mère.

Le printemps, qui est la saison de l'assemblée des armées, fit apercevoir bien distinctement à Cambrai le changement qui était arrivé à la cour. Cambrai devint la seule route de toutes les différentes parties de la Flandre. Tout ce qui y servait de gens de la cour, d'officiers généraux et même d'officiers moins connus, y passèrent tous et s'y arrêtèrent le plus qu'il leur fut possible. L'archevêque y eut une telle cour, et si empressée, qu'à travers sa joie, il en fut peiné, dans la crainte du retentissement et du mauvais effet qu'il en craignait du côté du roi. On peut juger avec quelle affabilité, quelle modestie, quel discernement il reçut tant d'hommages, et le bon gré que se surent les raffinés qui de longue main l'avaient vu et ménagé dans leurs voyages en Flandre.

Cela fit grand bruit en effet; mais le prélat se conduisit si dextrement que le roi ni madame de Maintenon ne témoignèrent rien de ce concours, qu'ils voulurent apparemment ignorer. A l'égard des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, le roi, accoutumé à les aimer, à les estimer et à y avoir sa confiance, jusque dans les rudes traverses qu'ils avaient quelquefois essuyées, ne put s'effaroucher de leur éclat nouveau, soit qu'il ne perçât pas jusqu'à lui, chose bien difficile à croire, soit plutôt qu'il ne pût être détourné de ses sentiments pour eux. Madame de Maintenon aussi ne montra rien là-dessus.

Il y avait déjà des années que le duc de Beauvillier avait initié le duc de Chevreuse auprès du Dauphin, et

qu'il l'avait accoutumé à le considérer comme une seule chose avec lui. Le liant naturel et la douceur de l'esprit de Chevreuse, son savoir, et sa manière de savoir et de s'expliquer, ses vues fleuries quoique sujettes à se perdre, furent des qualités faites exprès pour plaire à ce jeune prince avec lequel il avait souvent de longs tête-à-tête, et qui le mirent si avant dans sa confiance, que M. de Beauvillier s'en servit souvent pour des choses qu'il crut plus à propos de faire présenter par son beau-frère que par lui-même. Comme ils n'étaient qu'un, tout entre eux marchait par le même esprit, coulait des mêmes principes, tendait au même but, et se référait entre eux deux; en sorte que ce prince avait un seul conducteur en deux différentes personnes, et qu'il avait pris beaucoup de goût et de confiance au duc de Chevreuse, qui depuis longtemps était bien reçu à lui dire tout ce qu'il pensait de lui et ce qu'il désirait sur sa conduite, et toujours avec des intermèdes d'histoire, de science et de piété; mais la supériorité en confiance et en amitié, et toute la déférence, était demeurée entière au duc de Beauvillier.

On peut croire que ces deux hommes ne laissaient pas refroidir dans le prince ses vifs sentiments pour l'archevêque de Cambrai. Le confesseur était d'intelligence avec eux sur cet article, et en totale déférence sur tous autres; et jusqu'alors il n'y avait pas eu de quatrième admis en cet intime intérieur du prince. Le premier soin des deux ducs fut de le porter à des mesures encore plus grandes, à un air de respect et de soumission encore plus marqué, à une assiduité de courtisan à l'égard du roi si naturellement jaloux, et déjà éprouvé tel en diverses occasions par son petit-fils.

Secondé à souhait par son adroite épouse, en possession elle-même de toute privance avec le roi et du cœur

de madame de Maintenon, il redoubla ses soins auprès d'elle, qui, dans le transport de trouver un Dauphin sur qui sûrement compter, au lieu d'un autre qui ne l'aimait point, se livra à lui, et par cela même lui livra le roi. Les premiers quinze jours rendirent sensible à tout ce qui était à Marly un changement si extraordinaire dans le roi, si réservé pour ses enfants légitimes, et si fort roi avec eux.

Plus au large par un si grand pas fait, le Dauphin s'enhardit avec le monde qu'il redoutait du vivant de Monseigneur, parce que, quelque grand qu'il fût, il en essuyait les brocards applaudis. C'est ce qui lui donnait cette timidité qui le renfermait dans son cabinet, parce que ce n'était que là qu'il se trouvait à l'abri et à son aise; c'est ce qui le faisait paraître sauvage et le faisait craindre pour l'avenir, tandis qu'en butte à son père, peut-être alors au roi même, contraint d'ailleurs par sa vertu; en butte à une cabale audacieuse, ennemie, intéressée à l'être, et à ses dépendances qui formaient le gros et le fort de la cour, gens avec qui il avait continuellement à vivre; enfin en butte au monde en général, comme monde, il menait une vie d'autant plus obscure qu'elle était plus nécessairement éclairée, et d'autant plus cruelle qu'il n'en envisageait point de fin.

Le roi revenu pleinement à lui, l'insolente cabale tout à fait dissipée par la mort d'un père presque ennemi dont il prenait la place, le monde en respect, en attention, en empressement, les personnages les plus opposés en air de servitude, ce même gros de la cour en soumission et en crainte, l'enjoué et le frivole, partie non médiocre d'une grande cour, à ses pieds par son épouse, certain d'ailleurs de ses démarches par madame de Maintenon, on vit ce prince timide, sauvage, concentré, cette vertu précise, ce savoir déplacé, cet homme engoncé, étranger dans sa maison, contraint de tout, embarrassé par-

tout; on le vit, dis-je, se montrer par degrés, se déployer peu à peu, se donner au monde avec mesure, y être libre, majestueux, gai, agréable, tenir le salon de Marly dans des temps coupés, présider au cercle rassemblé autour de lui comme la divinité du temple qui sent et qui reçoit avec bonté les hommages des mortels auxquels elle est accoutumée, et les récompenser de ses douces influences.

Peu à peu la chasse ne fut plus l'entretien que du laisser-courre, ou du moment du retour. Une conversation aisée, mais instructive et adressée avec choix et justesse, charma le sage courtisan et fit admirer les autres. Des morceaux d'histoire convenables, amenés sans art, des occasions naturelles, des applications désirables, mais toujours discrètes et simplement présentées sans les faire, des intermèdes aisés, quelquefois même plaisants, tout de source et sans recherche, des traits échappés de science mais rarement, et comme dardés de plénitude involontaire, firent tout à la fois ouvrir les yeux, les oreilles et les cœurs. Le Dauphin devint un autre prince de Conti. La soif de faire sa cour eut en plusieurs moins de part à l'empressement de l'environner dès qu'il paraissait, que celle de l'entendre et d'y puiser une instruction délicieuse par l'agrément et la douceur d'une éloquence naturelle qui n'avait rien de recherché, la justesse en tout, et plus que cela la consolation, si nécessaire et si désirée, de se voir un maître futur si capable de l'être par son fonds, et par l'usage qu'il montrait qu'il en saurait faire.

Gracieux partout, plein d'attention au rang, à la naissance, à l'âge, à l'acquit de chacun, choses depuis si longtemps honnies et confondues avec le plus vil peuple de la cour, régulier à rendre à chacune de ces choses ce qui leur était dû de politesse, et ce qui s'y en pouvait

ajouter avec dignité, grave mais sans rides, et en même temps gai et aisé; il est incroyable avec quelle étonnante rapidité l'admiration de l'esprit, l'estime du sens, l'amour du cœur et toutes les espérances furent entraînées, avec quelle roideur les fausses idées qu'on s'en était faites et voulu faire furent précipitées, et quel fut l'impétueux tourbillon du changement qui se fit généralement à son égard.

La joie publique faisait qu'on ne s'en pouvait taire, et qu'on se demandait les uns aux autres si c'était bien là le même homme, et si ce qu'on voyait était songe ou réalité. Cheverny, qui fut un de ceux à qui la question s'adressa, n'y laissa rien à repartir. Il répondit que la cause de tant de surprise était qu'on ne connaissait point ce prince qu'on n'avait même pas voulu connaître; que pour lui il le trouvait tel qu'il l'avait toujours connu et vu en son particulier; que, maintenant que la liberté lui était venue de se montrer dans tout son naturel, et aux autres de l'y voir, il paraissait ce qu'il avait toujours été; et que cette justice lui serait rendue quand l'expérience de la continuité apprendrait cette vérité.

De la cour à Paris, et de Paris au fond de toutes les provinces, cette réputation vola avec tant de promptitude que ce peu de gens anciennement attachés au Dauphin en étaient à se demander les uns aux autres s'ils pouvaient en croire ce qui leur revenait de toutes parts. Quelque fondé que fût un si prodigieux succès, il ne faut pas croire qu'il fût dû tout entier aux merveilles du jeune prince. Deux choses y contribuèrent beaucoup : les mesures immenses et si étrangement poussées de cette cabale dont j'ai tant parlé, à décrier ce prince sur toutes sortes de points, et depuis Lille toujours soutenues pour former contre lui une voix publique dont ils pussent s'appuyer auprès de Monseigneur, et en cueillir les fruits

qu'ils s'en étaient proposés dès le départ pour cette campagne, époque où le complot de l'y perdre avait été fait; et le contraste de l'élastique à la chute du poids qui lui écrasait les épaules, après lequel on le vit redressé, l'étonnement extrême que produisit ce même contraste entre l'opinion qu'on en avait conçue et ce qu'on ne pouvait s'empêcher de voir, et le sentiment de joie intime de chacun, par son plus sensible intérêt, de voir poindre une aurore qui déjà s'avançait, et qui promettait tant d'ordre et de bonheur après une si longue confusion et tant de ténèbres.

Madame de Maintenon, ravie de ces applaudissements, par amitié pour sa Dauphine, et par son propre intérêt de pouvoir compter sur un Dauphin qui commençait à faire l'espérance et les délices publiques, s'appliqua à en presser tout l'usage qu'elle put auprès du roi. Quelque admiration qu'elle voulût montrer pour tout ce qui était de son goût et de sa volonté, et quelques mesures qu'elle gardât avec tous ses ministres, leur despotisme, et leur manière de l'exercer, lui déplaisait beaucoup. Ses plus familiers avaient découvert en des occasions rares ses plus secrets sentiments là-dessus, qu'Harcourt avait beaucoup fortifiés en elle, tantôt par des demi-mots de ridicule bien menés où elle excellait, quelquefois par quelques paroles plus sérieuses, bien qu'également étranglées, sur le mauvais de ce gouvernement. Elle crut donc se procurer un avantage, à l'état un bien, au roi un soulagement, de faire en sorte qu'il s'accoutumât à faire préparer les matières par le Dauphin, à lui en laisser expédier quelques-unes, et peu à peu ainsi à se décharger sur lui du gros et du plus pesant des affaires, dont il s'était toujours montré si capable, et dans lesquelles il était initié, puisqu'il était de tous les conseils, où il parlait depuis longtemps avec beaucoup de justesse

et de discernement. Elle compta que cette nouveauté rendrait les ministres plus appliqués, plus laborieux, surtout plus traitables et plus circonspects. Vouloir et faire sur les choses intérieures, et qui par leur nature pouvaient s'amener de loin par degrés avec adresse, fut toujours pour elle une seule et même chose.

Le roi, déjà plus enclin à son petit-fils, était moins en garde des applaudissements qu'il recevait sous ses yeux, qu'il ne l'avait paru sur ceux de ses premières campagnes. Bloin et les autres valets intérieurs dévoués à M. de Vendôme n'avaient plus cet objet ni Monseigneur en croupe. Ils étaient en crainte et en tremblement; et M. du Maine, destitué de leur appui, n'osait plus ouvrir la bouche ni hasarder que madame de Maintenon le découvrît contraire. Ainsi le roi était sans ces puissants contre-poids, qui avaient tant manégé auparavant dans ses heures les plus secrètes et les plus libres.

La sage et flexible conduite de ce respectueux et assidu petit-fils l'avait préparé à se rendre facile aux insinuations de madame de Maintenon, tellement que, quelque accoutumé que l'on commençât d'être à la complaisance que le roi prenait dans le Dauphin, toute la cour fut étrangement surprise de ce que, l'ayant retenu un matin seul dans son cabinet assez longtemps, il ordonna le même jour à ses ministres d'aller travailler chez le Dauphin toutes les fois qu'il les manderait, et sans être mandés encore, de lui aller rendre compte de toutes les affaires, dont une fois pour toutes il leur aurait ordonné de le faire.

Il n'est pas aisé de rendre le mouvement prodigieux que fit à la cour un ordre si directement opposé au goût, à l'esprit, aux maximes, à l'usage du roi, si constant jusqu'alors, qui, par cela même, marquait une confiance pour le Dauphin qui n'allait à rien moins qu'à lui re-

mettre tacitement une grande partie de la disposition des affaires. Ce fut un coup de foudre pour les ministres, dont ils se trouvèrent tellement étourdis qu'ils n'en purent cacher l'étonnement ni le déconcertement.

Ce fut un ordre en effet bien amer pour des hommes qui, tirés de la poussière et tout à coup portés à la plus sûre et à la plus suprême puissance, étaient si accoutumés à régner en plein sous le nom du roi, auquel ils osaient même substituer quelquefois le leur, en usage tranquille et sans contredit de faire et de défaire des fortunes, d'attaquer avec succès les plus hautes, d'être les maîtres des plus patrimoniales de tout le monde, de disposer avec toute autorité du dedans et du dehors de l'état, de dispenser à leur gré toute considération, tout châtiment, toute récompense, de décider de tout hardiment par un *le roi le veut*, de sécurité entière même à l'égard de leurs confrères, dont qui que ce fût n'osait ouvrir la bouche au roi de rien qui pût regarder leur personne, leur famille ni leur administration, sous peine d'en devenir aussitôt la victime exemplaire pour quiconque l'eût hasardé, par conséquent en toute liberté de taire, de dire, de tourner toutes choses au roi comme il leur convenait, en un mot, rois d'effet, et presque de représentation. Quelle chute pour de tels hommes d'avoir à compter sur tout avec un prince qui avait madame de Maintenon à lui, et qui auprès du roi était devenu plus fort qu'eux dans leur propre tripot ; un prince qui n'avait plus rien entre lui et le trône, qui était capable, laborieux, éclairé, avec un esprit juste et supérieur, qui avait acquis sur un grand fonds tout fait depuis qu'il était dans le conseil, à qui rien ne manquait pour les éclairer, qui, avec ces qualités, avait le cœur bon, était juste, aimait l'ordre, qui avait du discernement, de l'attention, de l'application à suivre et à démêler, qui

savait tourner et approfondir, qui ne se payait que de choses et point de langage, qui voulait déterminément le bien pour le bien, qui pesait tout au poids de sa conscience, qui, par un accès facile et une curiosité de desseins et de maximes, serait instruit par force canaux, qui saurait comparer et apprécier les choses, se défier et se confier à propos par un juste discernement et une application sage, et en garde contre les surprises de toutes parts, qui, ayant le cœur du roi, avait aussi son oreille à toute heure, et qui, outre les impressions qu'il prendrait d'eux pour quand il serait leur maître, se trouvait dès lors en état de confondre le faux et le double, et de porter une lumière aussi pénétrante qu'inconnue dans l'épaisseur de ces ténèbres qu'ils avaient formées et épaissies avec tant d'art, et qu'ils entretenaient de même.

L'élévation du prince et l'état de la cour ne comportaient plus le remède des cabales; et la joie publique d'un ordre qui rendait ces rois à la condition des sujets, qui donnait un frein à leur pouvoir, et une ressource à l'abus qu'ils en faisaient, ne leur laissait aucune ressource. Ils n'eurent donc d'autre parti à prendre que de ployer les épaules à leur tour, ces épaules roidies à la consistance du fer. Ils allèrent, tous avec un air de condamnés, protester au Dauphin une obéissance forcée et une joie feinte de l'ordre qu'ils avaient reçu.

Le prince n'eut pas peine à démêler ce qu'eux-mêmes en avaient tant à cacher. Il les reçut avec un air de bonté et de considération, il entra avec eux dans le détail de leurs journées pour leur donner les heures les moins incommodes à la nécessité du travail et de l'expédition, et pour cette première soumission n'entra pas avec eux en affaires, mais ne différa pas de commencer à travailler chez lui avec eux.

Torcy, Voysin et Desmarets furent ceux sur qui le poids en tomba, par l'importance de leurs départements. Le chancelier, qui n'en avait point, n'y eut que faire. Son fils, voyant les autres y travailler assidûment, aurait bien voulu y être mandé aussi. Il espérait s'approcher par là du prince, et il était fort touché de l'air important; mais sa marine était à bas; et les délations du détail de Paris, dont il amusait le roi tous les lundis aux dépens de tout le monde, et dont Argenson lui avait adroitement laissé usurper tout l'odieux, n'étaient ni du goût du Dauphin, ni chose à laquelle il voulût perdre son temps. D'ailleurs, la personne de Pontchartrain lui était désagréable, comme on le verra bientôt, et il ne put parvenir à être mandé, ni trouver sans cela de quoi oser aller rendre compte, dont il fut fort mortifié. La Vrillière n'avait que le détail courant de ses provinces, par conséquent point de matière pour ce travail; le département de sa charge était la religion prétendue réformée, et tout ce qui regardait les huguenots. Tout cela était tombé depuis les suites de la révocation de l'édit de Nantes, tellement qu'il n'avait point de département.

Ce serait ici le lieu de parler de la situation dans laquelle je me trouvai incontinent avec le Dauphin, et la confiance intime sur le présent et l'avenir, et sur toutes les mesures qui y étaient relatives, où je fus admis entre le duc de Beauvillier et le Dauphin, et le duc de Chevreuse. La matière est curieuse et intéressante, mais elle mènerait trop loin à la suite de la longue parenthèse que la mort de Monseigneur et ses suites, l'affaire de d'Antin et de l'édit qu'elle produisit, ont mise au courant. Il le faut reprendre jusqu'au voyage de Fontainebleau. Je reviendrai après à ce que, pour le présent, je diffère.

CHAPITRE CCCIII.

Voyages des généraux d'armée. — Permangle bat et brûle un grand convoi. — Le duc de Noailles près du roi d'Espagne avec ses troupes, sous Vendôme. — La reine d'Espagne attaquée des écrouelles. — Bonac relève Blécourt à la cour d'Espagne. — Marly en jeu et en sa forme ordinaire. — Cause de sa singulière prolongation. — Mariage de Bellisle. — Mariage de Montboissier avec mademoiselle de Maillé. — Mariage de Parabère avec mademoiselle de La Vieuville. — Course à Marly de l'électeur de Bavière. — Mort de Langeron, lieutenant général des armées navales. — Mort, caractère, descendance et titres du duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne en France; sa succession. — Le fils d'Amelot président à mortier. — Digne souvenir du roi des services de Molé, premier président et garde des sceaux. — Bergheyck à Marly mandé en Espagne. — Voyage du roi d'Angleterre par le royaume. — Le grand prieur à Soleure. — Deuil de l'empereur suspendu, et sa cause. — Le roi d'Espagne donne ce qui lui reste aux Pays-Bas à l'électeur de Bavière, qui passe à Marly, allant à Namur. — Il envoie le comte d'Albert en Espagne. — Le comte de La Marck suit l'électeur de la part du roi; sans caractère. — Gassion bat en Flandre douze bataillons et dix escadrons. — Son mérite et son extraction. — Clôture de l'assemblée extraordinaire du clergé. — Admirable et hardie harangue au roi de Nesmond, archevêque d'Alby, — Le Dauphin montré au clergé par le roi. — Services de Monseigneur à Saint-Denis et à Notre-Dame. —Merveilles du Dauphin à Paris. — Nul duc ne s'y trouve, quoique le roi l'eût désiré.

Le maréchal de Villars était allé de bonne heure en Flandre, dans le dessein d'y faire le siége de Douai. Le

maréchal de Montesquiou avait fait pour cela les dispositions nécessaires, mais l'exécution ne put avoir lieu. Villars revint à la cour jusqu'au temps de l'ouverture de la campagne, qu'il s'en retourna prendre le commandement de l'armée. En attendant, Permangle, maréchal de camp, qui commandait dans Condé, eut avis qu'un convoi de vivres des ennemis était sur l'Escaut, prêt à entrer dans la Scarpe, escorté de deux bataillons avec un officier général. Permangle y marcha avec huit cents hommes, défit les deux bataillons, en prit le commandant, et de trente-six belandres, portant cent milliers chacune, en brûla vingt-cinq.

M. d'Harcourt partit les premiers jours de mai pour les eaux de Bourbonne. Le maréchal de Besons était déjà à Strasbourg; il commanda l'armée du Rhin en l'attendant. Le duc de Berwick partit bientôt après pour le Dauphiné.

On ne laissa que quelques régiments d'infanterie sur le Ter. Le duc de Noailles était demeuré auprès du roi d'Espagne depuis qu'il y était passé après la prise de Gironne; et l'armée qui lui était destinée passa en Aragon, où il eut ordre de la commander à part, ou jointe à celle de M. de Vendôme mais à ses ordres, de l'une ou de l'autre manière, suivant ce que Vendôme jugerait à propos pour le service du roi d'Espagne.

Il y avait déjà quelques mois que la santé de la reine d'Espagne était altérée : il lui était venu des glandes au cou qui, peu à peu, dégénérèrent en écrouelles; elle eut des rechutes de fièvre fréquentes, mais elle ne s'appliqua pas moins au rétablissement des affaires.

Bonac, neveu de Bonrepos, alla relever en Espagne Blécourt dont on a souvent parlé.

Le 8 mai, le lansquenet et les autres jeux recommencèrent dans le salon de Marly, qui, faute de ces amuse-

mepts, avait été fort désert depuis la mort de Monseigneur. Madame la Dauphine s'était mise à jouer à l'oie ne pouvant mieux, mais en particulier chez elle. Elle fut encore huit ou dix jours sans jouer dans le salon. A la fin tout prit à Marly la forme ordinaire. Les petites-véroles, qui accablaient Versailles, retinrent le roi à Marly pendant les fêtes de la Pentecôte. Pour la première fois il n'y eut point de cérémonie de l'ordre; et la même raison l'y retint aussi à la Fête-Dieu.

Bellisle, qui à travers tant de diverses fortunes en a fait une si prodigieuse pour le petit-fils du surintendant Fouquet, épousa, avant de partir pour l'armée, mademoiselle de Sivrac, de la maison de Durfort. Elle était riche, extrêmement laide, encore plus folle. Elle s'en entêta et ne le rendit pas heureux, ni père. Son bonheur l'en délivra quelques années après, et le malheur de la France le remaria longtemps après.

Montboissier épousa en même temps mademoiselle de Maillé, belle, riche et de beaucoup d'esprit. Il a succédé longtemps depuis à Canillac, son cousin, chevalier de l'ordre en 1728, capitaine de la deuxième compagnie des mousquetaires.

Parabère épousa aussi la fille de madame de la Vieuville, dame d'atours de madame la duchesse de Berry, qui peu après son mariage fit parler d'elle, et qui enfin a si publiquement vécu avec M. le duc d'Orléans, et après lui avec tant d'autres.

L'électeur de Bavière, à qui Torcy avait été par ordre du roi porter, à Compiègne, la nouvelle de la mort de l'empereur aussitôt qu'il l'eut reçue, et conférer avec lui, vint peu de temps après passer quelques jours en une maison, qu'il emprunta, auprès de Paris. Deux jours après, il vint à Marly, sur les deux heures et demie, c'était le 26 mai; il fut descendre dans l'appartement

que feu Monseigneur occupait. Au bout d'un quart d'heure il passa dans le cabinet du roi, où il le trouva avec les deux fils de France, madame la Dauphine et toutes les dames de cette princesse. La conversation s'y passa debout, à portes ouvertes, pendant un quart d'heure, après quoi tout sortit, et le roi demeura seul assez longtemps avec l'électeur, les portes fermées. Il vint ensuite dans le salon où M. et madame la Dauphine l'attendaient. La conversation dura debout quelque temps, et il s'en retourna à sa petite maison. Le roi lui avait proposé de revenir le surlendemain à la chasse; il y vint, se déshabilla après dans ce même appartement de descente, et suivit ensuite le roi dans les jardins, qui le fit monter seul avec lui dans son chariot; ils se promenèrent fort dans les hauts de Marly. Au retour, il fut assez longtemps seul avec le roi dans son cabinet. Il vint après dans le salon; madame la Dauphine y jouait au lansquenet, qui le fit asseoir auprès d'elle. Sur les huit heures, il alla souper chez d'Antin avec compagnie d'élite; le repas fut gai et dura trois heures. Il parut partir fort content pour sa petite maison, d'où il regagna Compiègne par Liancourt.

Ce même jour Langeron, lieutenant général des armées navales et fort bon marin, mourut, à Sceaux, d'apoplexie sans être gros ni vieux. Il était fort attaché à M. et madame du Maine, et sa famille à la maison de Condé, sa sœur en particulier à madame la Princesse. Il était frère de l'abbé de Langeron, mort à Cambrai depuis peu.

Le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, était mort la veille après une assez longue maladie. Il était malade depuis plusieurs années. Il avait acquis une grande réputation de sagesse, d'esprit, de prudence et de capacité; il avait aussi beaucoup de probité et de piété. Il s'était

acquis l'estime et la confiance du roi et des ministres, et une considération générale. Il vivait avec la meilleure compagnie et avec magnificence, et beaucoup de politesse et de dignité. Le roi d'Espagne fit payer toutes ses dettes, et continua quatre mois durant les appointements de l'ambassade à la duchesse d'Albe, qui ne partit point que tout ne fût payé. Le corps fut envoyé en Espagne.

Son nom est Tolède, tiré de la ville de Tolède, mais avec celui d'Alvarès pour distinguer cette maison, l'une des premières d'Espagne, de quelques autres différentes qui le portent aussi avec d'autres noms. Jean II, roi de Castille, mit dans cette maison la ville d'Alva par don, que nous appelons *Albe* et qui est auprès de Salamanque, avec d'autres adjonctions en titres de comté en 1430. Le troisième comte d'Albe fut fait duc d'Albe par Henri IV, en 1469; et c'est le bisaïeul de mâle en mâle du fameux duc d'Albe, gouverneur des Bays-Bas sous Philippe II, qui mourut en 1582, et laissa deux fils. L'aîné, qui avait été fait duc d'Huesca, mourut sans enfants après son cadet, dont le fils lui succéda. Il épousa Enriquez de Ribera, dont le frère étant mort sans enfants, elle fit entrer dans la maison de son mari ses biens et son nom. Ainsi, ce sixième duc d'Albe et d'Huesca par soi, fut par sa mère, héritière de la maison de Beaumont si célèbre en Navarre et en Aragon, comte de Lerins, et connétable et chancelier héréditaire de Navarre, et par sa femme duc de Galisteo, comte d'Osserno, etc. Il fut grand-père du duc d'Albe qui mourut à Madrid d'une façon si singulière, et qui a été racontée, à peu près au temps de l'arrivée de Philippe V à Madrid; et c'est le fils aîné de celui-là, ambassadeur en France, de la mort duquel on parle ici. On a vu ailleurs qui et quelle était la duchesse

d'Albe, et qu'ils avaient perdu leur fils unique à Paris. Le marquis del Carpio, frère du père du duc d'Albe, lui succéda en ses grandesses et en ses biens.

Il était grand d'Espagne par sa femme, fille et héritière de don Gaspar de Haro, marquis del Carpio et d'Eliche, comte-duc d'Olivarès, ambassadeur à Rome, mort vice-roi de Naples, et fils du célèbre don Louis de Haro qui traita la paix des Pyrénées avec le cardinal Mazarin, et qui avait hérité des biens, dignités, et premier ministère du comte duc d'Olivarès, son oncle maternel. Ce marquis del Carpio, dont la femme était fille de la sœur de l'amirante de Castille, s'était laissé entrainer par elle dans le parti de l'archiduc; et ils étaient à Vienne, où ils marièrent leur fille au frère du duc de l'Infantado, qui avait suivi le même parti. Ils revinrent longtemps après à Madrid, où ce duc d'Albe aida au duc del Arco, parrain de mon second fils, à faire les honneurs le jour de sa couverture. J'aurai alors occasion de parler de plusieurs autres grands de cette maison de Tolède, dont était ce digne marquis de Mansera dont il a été mention plusieurs fois.

Amelot à qui ses ambassades, où il avait si bien servi, et surtout celle d'Espagne qui ne lui avait rien valu après l'avoir mis à portée de tout, eut enfin pour son fils la charge de président à mortier de Champlâtreux, qui mourut d'apoplexie en s'habillant pour aller à la réception de d'Antin, et qui ne laissa personne en état ni en âge de la recueillir; car le roi se souvenait toujours du premier président Molé, garde des sceaux, et leur conserva cette charge tant qu'il y eut dans cette famille à qui la donner, qui y est revenue depuis. Bergheyck vit assez longtemps le roi en particulier, et les ministres séparément, passant de Flandre en Espagne, où le roi

d'Espagne le mandait avec empressement, et d'où madame des Ursins en eut beaucoup plus à le renvoyer promptement.

Le roi d'Angleterre partit, en ce même temps, pour aller voyager par le royaume, ennuyé apparemment de ses tristes campagnes incognito, et plus encore de demeurer à Saint-Germain pendant la guerre. On soupçonna du mystère en ce voyage, sans qu'il y en eût aucun. Il alla avec une petite suite d'abord à Dijon, puis en Franche-Comté, en Alsace, et voir l'armée d'Allemagne; de là par Lyon en Dauphiné, à l'armée du duc de Berwick, voir les ports de Provence, et revenir par le Languedoc et la Guyenne.

Le grand prieur, gobé comme on l'a marqué en son temps, obtint enfin sa liberté, sur sa parole de ne point sortir de Soleure jusqu'à ce qu'il eût obtenu la liberté de ce brigand de fils de Massenar, prisonnier à Pierre-Encise, que le roi ne voulut point accorder.

Il avait porté quelques jours de plus le deuil des enfants de madame de Lorraine, par paresse de changer d'habit, ce qu'il n'aimait point, comptant à tout moment de le prendre de l'empereur; mais l'impératrice-mère, qui gouvernait en attendant l'archiduc, s'avisa, dans la lettre par laquelle elle lui en donnait part, de parler fort peu à propos de la joie qu'elle aurait de revoir son autre fils, le roi d'Espagne, etc., avec tous ses titres. Cela suspendit le deuil, et lui fit renvoyer sa lettre.

Saint-Frémont mena un gros détachement de l'armée de Flandre en Allemagne. Les ennemis y en firent un plus gros, et sur le bruit que le prince Eugène l'y devait mener lui-même, on en fit un autre pour le devancer. On sut, en même temps, que le roi d'Espagne donnait en toute souveraineté à l'électeur de Bavière tout ce qui lui restait aux Pays-Bas. De places, il n'y avait que

Luxembourg, Namur, Charleroy et Nieuport; il y avait longtemps que cela lui était promis. Il arriva, en même temps, à une petite maison des Moreau, riches marchands de draps au village de Villiers, près Paris, d'où il vint à Marly descendre à l'appartement de feu Monseigneur; Torcy l'y fut trouver et y conféra longtemps avec lui. Il le mena ensuite dans le cabinet du roi, où il demeura jusqu'à cinq heures, et en sortit avec l'air très-satisfait. On fut de là courre le cerf. L'électeur joua au lansquenet dans le salon avec madame la Dauphine après la chasse, et à dix heures fut souper chez d'Antin. Il retourna coucher à Villiers, et partit trois ou quatre jours après pour Namur.

Il envoya le comte d'Albert faire ses remercîments en Espagne, et y prendre soin de ses affaires. En même temps le comte de la Marck alla servir de maréchal de camp, et de ministre sans caractère public, auprès de l'électeur de Bavière. Fort peu après Gassion défit douze bataillons et dix escadrons des ennemis auprès de Douai, sur lesquels il tomba à deux heures après minuit. Il avait fort bien dérobé sa marche, et ils ne l'attendaient pas. Il leur tua quatorze ou quinze cents hommes et ramena douze ou treize chevaux. Ce Gassion était petit-neveu du maréchal de Gassion, et il avait quitté les gardes-du-corps, à la tête desquels il était arrivé, pour servir en liberté et en plein de lieutenant général, et arriver au bâton de maréchal de France. C'était un excellent officier général et un très-galant homme.

L'assemblée extraordinaire du clergé, qui finissait, vint haranguer le roi à Marly. Le cardinal de Noailles, qui en était seul président, était à la tête. Nesmond, archevêque d'Alby, porta la parole, dont je ne perdis pas un mot. Son discours, outre l'écueil inévitable de l'encens répété et prodigué, roula sur la condoléance de la

mort de Monseigneur, et sur la matière qui avait occupé l'assemblée. Sur le premier point, il dit avec assez d'éloquence ce dont il était susceptible, sans rien outrer. Sur l'autre il surprit, il étonna, il enleva; on ne peut rendre avec quelle finesse il toucha la violence effective avec laquelle était extorqué leur don prétendu gratuit, ni avec combien d'adresse il sut mêler les louanges du roi avec la rigueur déployée à plein des impôts. Venant après au clergé plus expressément, il osa parcourir tous les tristes effets d'une si grande continuité d'exactions sur la partie sacrée du troupeau de Jésus-Christ qui sert de pasteurs à l'autre, et ne feignit point de dire qu'il se croirait coupable de la prévarication la plus criminelle, si, au lieu d'imiter la force des évêques qui parlaient à de mauvais princes et à des empereurs païens, lui, qui se trouvait aux pieds du meilleur et du plus pieux de tous les rois, il lui dissimulait que le pain de la parole manquait au peuple, et même le pain de vie, le pain des anges, faute de moyens de former des pasteurs, dont le nombre était tellement diminué que tous les diocèses en manquaient sans savoir où en faire. Ce trait hardi fut paraphrasé avec force, et avec une adresse admirable de louanges pour le faire passer.

Le roi remercia d'une manière obligeante pour celui qui avait si bien parlé. Il ne dédaigna pas de mêler dans sa réponse des espèces d'excuses et d'honnêtetés pour le clergé. Il finit, en montrant le Dauphin, qui était près de lui, aux prélats, par dire qu'il espérait que ce prince, par sa justice et ses talents, ferait tout mieux que lui, mêlant quelque chose de touchant sur son âge et sa mort peu éloignée. Il ajouta que ce prince réparerait envers le clergé les choses que le malheur des temps l'avait obligé d'exiger de son affection et de sa bonne volonté. Il en tira pour cette fois 8,000,000 d'extraordinaire. Toute

l'assistance fut attendrie de la réponse; et ne put se taire sur les louanges de la liberté si nouvelle de la harangue, et l'adresse de l'encens dont il sut l'envelopper. Le roi n'en parut point choqué, et la loua en gros et en peu de mots, mais obligeants, à l'archevêque, et le Dauphin parut touché et peiné de ce que le roi dit de lui. Le roi fit donner un grand dîner à tous les prélats et députés du second ordre, et de petits chariots ensuite pour aller voir les jardins et les eaux.

A la harangue de l'ouverture que prononça le cardinal de Noailles, le roi, en montrant le Dauphin au clergé, avait dit : « Voilà un prince qui, par sa vertu et sa piété, rendra l'église encore plus florissante et le royaume plus heureux. » C'était aussi à Marly.

Le Dauphin fut fort attendri, et s'en alla, aussitôt après la réponse du roi, recevoir dans la chambre la harangue des mêmes députés par le cardinal de Noailles, qui le traita de Monseigneur, et sans ajouter, comme avait fait le premier président à la tête de la députation du parlement, que c'était par l'ordre exprès du roi. La harangue fut belle, et la réponse courte, sage, polie, modeste, précise. Madame la Dauphine les reçut ensuite chez elle, le cardinal de Noailles portant toujours la parole. Revenons aux obsèques de Monseigneur.

On a vu que le genre de la maladie dont il était mort n'avait permis aucunes cérémonies, et avait fait tout aussitôt après brusquer son enterrement. Le 18 juin, qui était un jeudi, fut pris pour le service de Saint-Denis, où se trouvèrent, à l'ordinaire, le clergé et les cours supérieures. Le Dauphin, M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans firent le deuil. Le duc de Beauvillier, premier gentilhomme de la chambre unique du Dauphin, assisté de Sainte-Maure, un des menins de Monseigneur, et de d'O, qui l'était du Dauphin, porta sa queue. Béthune-

Orval, depuis devenu duc de Sully, lors premier gentilhomme de la chambre de M. le duc de Berry, et Pons, maître de sa garde-robe, portèrent la sienne. Simiane et Armentières, tous deux premiers gentilshommes de la chambre de M. le duc d'Orléans, portèrent la sienne; ainsi il en eut deux comme M. le duc de Berry, et cette égalité parut extraordinaire. Comme il n'y avait point d'enterrement, il n'y eut point d'honneurs, ni personne par conséquent pour les porter. L'archevêque duc de Rheims, depuis cardinal de Mailly, officia, et Poncet, évêque d'Angers, y fit une très-méchante oraison funèbre.

Le roi eut envie que les ducs y assistassent, et fut sur le point de l'ordonner. Après, l'embarras des séances le retint; mais désirant toujours qu'ils y allassent, il s'en laissa entendre. Je contribuai à les en empêcher, de sorte qu'il ne s'y en trouva aucun autre que le duc de Beauvillier, par la nécessité de sa charge. Cela fut trouvé mauvais, et le roi se montra un peu blessé de ce qu'aucun de ceux qui étaient à Marly n'avaient disparu ce jour-là, et plus encore quand il sut qu'il ne s'en était trouvé aucun autre à Saint-Denis. Personne ne répondit; on laissa couler la chose, et on tint la même conduite pour le service à Notre-Dame, où pas un duc ne se trouva.

Ce fut le vendredi 3 juillet. Les trois mêmes princes y firent le deuil. M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans eurent les mêmes porte-queues. Le duc de Beauvillier porta celle du Dauphin, et y fut assisté par d'Urfé, menin de Monseigneur, et Gamaches, qui l'était du Dauphin. Le clergé et les cours supérieures s'y trouvèrent à l'ordinaire. Les trois princes s'habillèrent à l'archevêché, et vinrent à pied en cérémonie de l'archevêché au grand portail de Notre-Dame, par où ils entrèrent.

Le cardinal de Noailles officia, et le père la Rue, jésuite, tira d'un si maigre sujet une oraison funèbre qui acheva d'accabler celle de l'évêque d'Angers. Le cardinal de Noailles traita ensuite les trois princes à un dîner magnifique; le Dauphin le fit mettre à table et les seigneurs qui l'avaient suivi. Il se surpassa en attentions et en politesses, mais mesurées avec discernement. Il voulut que toutes les portes fussent ouvertes, et que la foule même le pressât. Il parla à quelques-uns de ce peuple avec une affabilité qui ne lui fit rien perdre de la gravité qu'exigeait la triste écorce de la cérémonie, et il acheva de charmer cette multitude par le soin qu'il fit prendre d'une femme grosse qui s'y était indiscrètement fourrée, et à qui il envoya d'un plat dont elle n'avait pu dissimuler l'extrême envie qui lui avait pris d'en manger. Ce ne furent que cris d'exclamations et d'éloges à son passage à travers Paris, qui du centre gagnèrent bientôt le sentiment des provinces, tant il est vrai qu'en France il en coûte peu à ses princes pour s'y faire presque adorer. Le roi remarqua bien la conduite des ducs à ce second service, mais il n'en témoigna rien. La fin de cette cérémonie fut l'époque de la mitigation du salon de Marly, qui reprit sa forme ordinaire, comme on l'a dit d'avance.

Il est temps à présent d'en venir à la situation où je me trouvai avec le nouveau Dauphin, qui développera bien des grandes parties de ce prince, et des choses curieuses. Mais il faut auparavant essuyer une bourre que je voudrais pouvoir éviter, mais qu'on verra par une prompte suite inévitable à faire précéder un récit plus intéressant.

CHAPITRE CCCIV.

Création d'officiers garde-côtes. — Pontchartrain en abuse et de mon amitié, me trompe, m'usurpe, et je me brouille avec lui. — Usurpation très-attentive des secrétaires d'état. — Sottise d'amitié. — Trahison noire de Pontchartrain. — Étrange procédé de Pontchartrain, qui me veut leurrer par Aubanton. — Impudence et embarras de Pontchartrain. — Le chancelier soutient le vol de son fils contre moi. — Peine et proposition des Ponchartrain; ma conduite avec eux.

Il faut se souvenir de ce que j'ai déjà dit au sujet des usurpations sur les droits de gouverneur de Blaye, que le maréchal de Montrevel ne cessait de faire comme commandant en chef en Guyenne, et qui m'empêchèrent d'y aller, lorsqu'en 1709, les dégoûts que j'ai détaillés alors me résolurent à me retirer pour toujours de la cour, et qui finirent en m'y rattachant plus que jamais à la fin de cette année et au commencement de la suivante, comme je l'ai raconté sur ces temps-là. Chamillart, avant de quitter à Desmarets le contrôle général des finances, avait fait un édit de création jusqu'alors inconnue d'offices militaires, mais héréditaires, pour commander les garde-côtes, c'est-à-dire les paysans dont les paroisses bordent les côtes des deux mers qui baignent la France, et qui, sans autre enrôlement que le devoir et la nécessité de leur situation, sont obligés en temps de guerre de garder leurs côtes, et de se por-

ter où il est besoin. Cette érection fut assaisonnée, comme toutes les autres de ce genre de finance, de tous les appâts de droits et de prérogatives propres à tirer bien de l'argent des légers et inconsidérés Français, qui n'ont pu se guérir de courre après ces leurres, quoique si continuellement avertis de leur néant par la dérision que les pourvus essuient sans cesse au conseil, dès qu'ils y portent des plaintes du trouble qu'ils reçoivent dans leurs priviléges, et à qui, à la paix, on supprime les titres mêmes qu'ils ont achetés.

Cette drogue bursale fut aussitôt donnée à Pontchartrain pour en tirer ce qu'il pourrait, en déduction de ce qui était dû à la marine.

Celui-ci, ardent à usurper et à étendre sa domination, trouva cette affaire fort propre à grossir ses conquêtes. Il prit thèse de ce qu'elle lui était donnée pour remplacement des fonds très-arriérés de la marine, et pour cela même, de la raison de l'augmenter et de l'en laisser le maître ; il s'en fit donner le projet d'édit, et le changea, le grossit et le dressa comme il lui plut. Il ne négligea pas d'y couler une clause par laquelle ces nouveaux officiers garde-côtes n'obéiraient qu'aux seuls gouverneurs, commandants en chef et lieutenants généraux des provinces, et seraient sous la charge de l'amiral et du département de la marine. Il en ôta celle qui restreignait la création aux lieux où la garde des côtes était seulement en usage de tous temps ; et non content d'y comprendre toute la vaste étendue des côtes des deux mers, il y ajouta les deux bords des rivières qui s'y embouchent, en remontant fort haut, et y prit la précaution de dénommer les lieux jusqu'où cela devait s'étendre sur chacune. Il forma ainsi des compagnies garde-côtes, non-seulement le long des deux mers, mais fort avant dans les terres, par le moyen des bords des riviè-

res, et mit tous ces pays en proie aux avanies et aux vexations de ceux qu'il pourvut de ces charges.

Je ne sus rien de tout cela que lorsque Pontchartrain eut bien consommé son ouvrage, et qu'il me dit alors, sans aucune explication, que je ferais bien de chercher quelqu'un qui me convînt pour la garde-côte de mon gouvernement. Je pris cet avis pour un désir de trouver à débiter sa marchandise, et je ne m'en inquiétai pas. Assez longtemps après il m'en reparla, et me pressa de lui trouver quelqu'un, pour éviter qu'un inconnu venu au hasard ne me fît de la peine. Je lui répondis que qui que ce fût qui prît cette charge de garde-côte ne pouvait s'empêcher d'y être sous mes ordres, et qu'ainsi peu m'importait qui le fût. Il ne m'en dit pas davantage, et la chose en demeura là pour lors.

Dans la suite, je voulus faire régler mon droit et les prétentions du maréchal de Montrevel par Chamillart, pour sortir d'affaire; Montrevel ne l'osa refuser, et il céda d'abord les milices de Blaye. Elles avaient dans tous les temps été sous la seule autorité de mon père, et leurs officiers pourvus par des commissions en son nom. M. de Louvois, avec qui il n'avait jamais été bien, et qui n'ignorait pas cet usage, n'avait jamais songé à le contester. Chamillart, tout mon ami qu'il était, fut plus secrétaire d'état que Louvois. Il me fit entendre que le roi ne s'accommoderait point de cet usage, dont toutefois il s'était toujours accommodé, mais dont, en style de secrétaire d'état, le pauvre Chamillart ne s'accommodait pas lui-même; mais il me dit que je n'avais qu'à nommer, et que, sur ma nomination, l'expédition se ferait en ses bureaux.

Alors Pontchartrain, qui suivait sournoisement et avec grande attention les suites de mes contestations avec le maréchal de Montrevel, et aux questions duquel

je répondais sans défiance, parce que je ne lui voyais point d'intérêt là-dedans, me dit que puisqu'il fallait une expédition au nom du roi sur ma nomination, comme il pensait de même que Chamillart, et par le même intérêt, c'était aux bureaux de la marine et non en ceux de la guerre qu'elle devait être faite; fondé sur ce que ces officiers nommés par moi serviraient sous Lamotte d'Ayran, capitaine de vaisseau, qu'il avait destiné garde-côte pour Blaye et tout ce pays-là, et qu'aux termes de l'édit, ces capitaines garde-côtes étaient sous la charge de l'amiral et du département de la marine. Chamillart, au contraire, regardait ces milices comme troupes de terre, ainsi qu'elles avaient toujours eté, et il s'appuyait sur leur comparaison avec les milices du Boulonnais qui borde la mer, qui avaient un capitaine garde-côte de cette nouvelle création, lesquelles cependant étaient demeurées troupes de terre, et dont les officiers s'expédiaient au bureau de la guerre sur la nomination de M. d'Aumont, gouverneur de Boulogne. Ces deux secrétaires d'état, de longue main aigris et hors de mesure ensemble, s'opiniâtrèrent dans leurs prétentions, et à en porter le jugement au roi.

Le plus court et le plus simple était de me laisser suivre l'ancien usage qui n'avait point été contredit, et d'éviter cette nouvelle querelle entre eux, en me laissant donner les commissions en mon nom; mais cette sagesse n'accommodait pas l'usurpation commune de leurs charges aux dépens de la mienne, quoique si intimement lié avec tous les deux. Ils l'eussent également mis à couvert en acceptant la proposition que je leur fis de faire expédier aux bureaux de la Vrillière, secrétaire d'état, ayant la Guyenne dans son département. Aucun des deux n'y voulut entendre, ni démordre de sa prétention. Chamillart, dans la faveur où il était alors, et appuyé de l'exem-

ple de Boulogne, l'aurait emporté, et Pontchartrain en aurait eu tout le dégoût. C'était commettre mes deux amis, si ennemis, ensemble; je crus donc devoir suspendre ma nomination. Le chancelier et son fils m'en remercièrent, et parurent sentir l'amitié de ce sacrifice, piqué au point où je l'étais contre Montrevel, et aussi intéressé à me remettre en possession de mes milices et à dégrossir d'autant les contestations à décider entre nous. Dans cette situation, le temps s'écoula jusqu'à la chute de Chamillart, comme je crois l'avoir raconté en son lieu, et Montrevel refusa tout net le maréchal d'en passer par son avis.

Pendant tout cela, je voulus profiter de la nouveauté de Voysin dans la charge de Chamillart, qui n'aurait pas l'éveil de cette dispute, et faire expédier aux bureaux de la marine. La vie coupée de la cour, le mariage de madame la duchesse de Berry, avec tout ce qui précéda et suivit cette grande affaire, et mille autres enchaînements, traînèrent ma nomination jusqu'à l'hiver qui précéda la mort de Monseigneur. Je voulus donc enfin terminer une chose dont le délai était indécent, et nuisible même au service. Mais quelle fut ma surprise, lorsque, sur le point de nommer, Pontchartrain me déclara que c'était un droit du capitaine garde-côte, ajoutant aussitôt que la Motte d'Ayran ne l'exercerait qu'avec mon agrément, par où il n'aurait que l'apparence, dont je conserverais la réalité!

J'eus la sagesse de me contenir, et de descendre jusqu'à plaider ma cause. J'alléguai les commissions de mon père que j'étais en état de rapporter; le droit immémorial et la clarté de ce droit par la cession de Montrevel même, qui, si actif et si avide en prétentions, s'était vu forcé d'abandonner celle-là de lui-même, après l'avoir si vivement soutenue; l'étrange contraste d'être dépouillé

d'un droit si certain par un homme qui m'était nécessairement subordonné et que j'exécrais, indépendamment du gouverneur de la province représenté en tout temps par le commandant en chef. Je ne dédaignai pas de lui dire qu'il était plus honorable pour lui d'expédier sur ma nomination que sur celle d'un capitaine garde-côte; enfin je le fis souvenir du sacrifice que je lui avais fait trois ans durant de suspendre ma nomination, que ni lui ni Chamillart ne me contestaient, mais qui voulaient chacun expédier dessus, les remercîments que le chancelier et lui m'avaient faits de ne pas les commettre avec ce ministre dans sa faveur si supérieure; et l'indigne fruit que j'en retirais par la perte de mon droit, qui était ce que je pouvais attendre de pis d'un ennemi en sa place, lui si personnellement engagé, dans ce fait même, et en général par l'alliance si proche et une si longue et si intime amitié et si éprouvée de sa part, à chercher à augmenter mon autorité à Blaye, et non pas à me dépouiller de celle que j'y avais de droit, d'usage, et de tout temps. Rien de tout cela ne fut contesté; j'eus un *aveu* formel sur chaque article; toutefois je parlais aux rochers.

Pontchartrain se retrancha sur l'attribution formelle de l'édit, et par cela même se chargeait d'un nouveau crime, puisqu'il l'avait changé et amplifié à dessein. Je me défendis sur la notoriété publique que ces édits, uniquement faits pour tirer de l'argent, n'avaient point d'effet contre des possessions et des titres, souvent même contre ce qui n'en avait point. J'en donnai l'exemple de M. d'Aumont pour Boulogne, rivage de la mer vis-à-vis l'Angleterre, moi si loin d'elle et si avancé dans les terres, et celui des divers édits de création de charges municipales dont les traitants avaient voulu jouir à Blaye, où j'avais toujours maintenu les jurats de ma nomination.

Pontchartrain répliqua que les édits ne pouvaient nuire au service; qu'il en était que les milices de Boulogne, si voisines de la frontière, continuassent d'y servir, ce qui emportait exception de l'édit à leur égard, ce qui n'était point à l'égard de Blaye, nommément compris dans l'édit pour un capitaine garde-côte, c'est-à-dire dans un supplément postérieur de l'édit qu'il avait fait ajouter; que ce qui m'était arrivé pour les jurats de Blaye marquait bien que j'aurais pu avoir le même succès sur l'édit des garde-côtes, si je m'en fusse plaint à temps, mais qu'il était maintenant trop tard. Je répondis que je n'avais parlé sur les jurats que lorsque les traitants avaient voulu vendre ces charges à Blaye, et longtemps après les édits rendus; que Chamillart, puis Desmarets, m'avaient, l'un après l'autre, fait justice au moment que je l'avais demandée, quoiqu'ils n'y fussent pas tenus comme lui l'était par une obligation réelle et essentielle sur ce même fait, laquelle il me donnait maintenant pour un obstacle invincible. Ces derniers mots, prononcés avec feu, coupèrent la parole à Pontchartrain. Il se jeta dans les protestations que ma satisfaction lui était si chère qu'il ferait jusqu'à l'impossible pour me la procurer, et que nous en reparlerions une autre fois. L'embarras du procédé, et de la misère des raisons, le réduisaient à chercher à finir une conversation si difficile pour lui à soutenir; le dépit qui, de moment à autre s'augmentait en moi, d'une tromperie si préparée et si étrangement conduite par une si noire ingratitude, avait besoin de n'être plus excitée. Je ne cherchai donc aussi qu'à finir.

J'ai annoncé de la bourre, et je suis obligé d'avertir que ce n'est pas fait, mais qu'elle est absolument nécessaire aux choses qui la suivront et qui en dédommageront. Pour la continuer, madame de Saint-Simon, aussi

surprise que moi de ce que je lui racontai, mais toujours plus sage, m'exhorta à ne rien marquer, à vivre avec Pontchartrain à l'ordinaire, à laisser reposer cette fantaisie, à la laisser dissiper et ne pas croire qu'il pût s'aheurter à une prétention qui le devait toucher si peu, et sur laquelle il me voyait si sensible. J'en usai comme elle le désira, accoutumé par amitié et par une heureuse expérience à déférer à ses avis.

Au bout de quelque temps elle lui parla. Il se confondit en respects, mais sans rien de plus solide. Peu après, étant à Marly, il me dit qu'il était résolu à tout faire pour me contenter ; qu'il croyait néanmoins qu'il valait mieux ne point traiter l'affaire ensemble ; et qu'il me priait de trouver bon d'entendre là-dessus d'Aubanton, un de ses premiers commis. J'y consentis sans entrer plus avant en matière.

Deux jours après, Aubanton vint un matin chez moi. J'écoutai patiemment une flatteuse rhétorique pour me faire goûter ce que Pontchartrain m'avait proposé. Je voulus bien expliquer les mêmes raisons que j'ai abrégées plus haut. Aubanton n'eut rien à y répondre, sinon d'essayer de me persuader que, par la nécessité de mon agrément, j'avais le fond de la chose, et le capitaine garde-côte l'écorce par sa nomination. Je voulus bien encore parler honnêtement. Je répondis qu'il était du bon sens, de la prudence et de l'usage, de terminer les choses durables d'une manière qui le fût aussi ; que je voulais bien ne pas douter qu'aucune nomination du capitaine garde-côte ne serait expédiée que de mon agrément, tant que Pontchartrain et moi serions, lui en place d'expédier, moi d'agréer ou non, mais que cela pouvait changer par la mutation de toutes les choses de ce monde, qu'alors je serais pris pour dupe par un autre secrétaire d'état qui ne se croirait pas tenu aux mêmes

égards; qu'avec Pontchartrain même ces égards pouvaient devenir susceptibles de mille queues fâcheuses, lorsque le capitaine garde-côte et moi ne serions pas d'accord sur les choix ; qu'il était donc plus court et plus simple de me laisser continuer à jouir de mon droit, et qu'après tout ce qui s'était passé là-dessus de si personnel à Pontchartrain de ma part, je ne pouvais croire qu'il aimât mieux un capitaine garde-côte que moi, jusqu'à l'enrichir de ma dépouille. Honnêtetés de ma part, mais avec grande fermeté, respects et protestations de celle d'Aubanton, terminèrent cette inutile visite. Il me pressa de lui accorder encore une audience, et de penser moi-même à quelque expédient que Pontchartrain embrasserait sûrement avec transport de joie.

Huit jours après, Aubanton revint avec force compliments sur toutes choses. J'avais cependant rêvé à quelque expédient pour me tirer d'embarras sans tout perdre, et sans me brouiller. J'en étais retenu par le respect d'une liaison de vingt ans, de la mémoire de celle dont l'alliance l'avait formée, de l'intimité du chancelier et de la chancelière, auxquels je n'avais pas dit un mot de tout cela jusqu'alors pour en attendre le dénoûment, et ces considérations enchaînèrent ma colère d'un procédé si double et si indigne. Je les fis donc sentir à d'Aubanton, et lui dis qu'elles m'avaient amené à un expédient où je mettais tant au jeu que j'étais surpris moi-même d'avoir pu m'y résoudre, mais que l'amitié l'avait emporté : c'était d'accepter la nomination des officiers des milices de Blaye par le capitaine garde-côte, qui ne serait expédiée que de mon agrément, comme Pontchartrain le proposait, mais d'y ajouter au moins pour que cet agrément demeurât solide et nécessaire, la nécessité de mon attache sur les expéditions, à l'exemple en très-petit de l'attache du colonel général de la cavalerie sur

les commissions de tous les officiers de la cavalerie. Aubanton avec esprit me laissa voir qu'il goûtait fort l'expédient, et en même temps qu'il n'espérait pas qu'il fût accepté. Il me quitta en prenant jour pour la réponse.

Elle fut telle qu'Aubanton l'avait prévue. Il me dit que Pontchartrain n'osait expédier en une forme insolite sans permission du roi à qui il ne croyait pas qu'il fût à propos pour moi de la demander. Je répondis à d'Aubanton en remontant mon ton, sans sortir pourtant d'un air de politesse pour lui, et de modestie pour moi, que je n'étais pas surpris qu'une telle affaire eût une pareille issue depuis que Pontchartrain en avait fait la sienne propre; que c'était le prix de vingt ans d'amitié, et de ma complaisance du temps de Chamillart pour n'en pas dire davantage; qu'après ce sacrifice si bien senti alors par lui, et dans une alliance si proche qu'il pouvait un peu compter, il me faisait un tour que je ne pourrais attendre d'un autre secrétaire d'état en sa place avec qui je serais dans la plus parfaite indifférence; que j'entendais bien le nœud de la difficulté, qui était qu'à l'ombre d'une nomination subalterne et obscure d'un capitaine garde-côte, si fort sous sa main, il ferait de ces emplois les récompenses de ses laquais; qu'il y avait tant de distance de l'étendue du pouvoir de sa charge aux bornes si étroites de mon gouvernement que je ne laissais pas d'être surpris qu'il pût être touché de l'accroître de ma dépouille, jusqu'à l'avoir si adroitement, si longuement et si ténébreusement ménagée; que tant que j'avais cru n'avoir affaire qu'à un édit bursal et à un capitaine garde-côte, l'évidente bonté de mes raisons me les avait fait soutenir; que voyant clair enfin, et ne pouvant plus méconnaître ce que je m'étais caché à moi-même tant que j'avais pu, je savais trop la disproportion sans ber-

nes du crédit de la place de Pontchartrain à celui d'un duc et pair, et d'un homme de ma sorte, pour prendre le parti de lutter avec lui ; que je sentais dans toute son étendue la facile victoire qu'il remportait sur moi, et les moyens obscurs qui pied à pied la lui acquéraient ; que je cédais dans la pleine connaissance de mon impuissance, mais qu'en cédant je cédais tout, et n'entendrais jamais parler sur quoi que ce pût être des milices de Blaye.

Aubanton, effrayé d'une déclaration si compassée, car je me possédai tout entier, mais si nette et si expressive dans ses termes, dans son ton, dans toute ma contenance, et peut-être par le feu échappé de mes regards, déploya pour me ramener le reste de son bien-dire. Il m'étala les respects et les désirs de Pontchartrain ; il me représenta adroitement qu'en abandonnant jusqu'à la discipline et au commandement des milices de Blaye, je me faisais un tort à quoi rien ne m'obligeait, et qui dans la suite me pourrait sembler trop précipité. Je sentis à son discours et à son maintien l'extrême honte que lui donnait sa misérable ambassade, et les suites que, tout premier commis qu'il était d'un cinquième de roi de France, il n'était pas hors d'état de prévoir. Toute ma réponse fut un simple sourire, et de me lever. Alors il me conjura de ne pas regarder l'affaire comme finie ; je l'interrompis par des honnêtetés personnelles, et de la satisfaction de l'avoir connu, et je l'éconduisis de la sorte.

Outré de colère et d'indignation, je me donnai quelques jours. Mené après toujours par les mêmes motifs, je voulus abuser de ma patience et jouir aussi de l'embarras d'un si misérable ravisseur. Il me dit en paroles entrecoupées qu'il s'estimait bien malheureux que mon amitié fût au prix de l'impossible. Je répondis d'un air assez ouvert que je la croyais bien au-dessous ; qu'ap-

paremment il avait vu Aubanton; que cela étant, la matière était épuisée et inutile à traiter. Il répliqua d'un air confondu quelques demi-mots sur l'ancienneté de l'amitié. Je lui dis d'un air simple que je ne demandais jamais ce qu'on ne pouvait pas; que je cédais tout, et qu'après cela il n'y avait plus à en parler. Là-dessus il me donna carte blanche pour nous en rapporter à qui je voudrais. Je n'ignorais pas quel jugement je pouvais attendre entre lui et moi dans une cour aussi servile; ainsi je répondis qu'à une affaire finie il ne fallait point de juge. Alors il me proposa son père, je n'eus pas la force de le refuser. Jusqu'alors qui que ce soit n'avait su ce qui se passait entre nous. J'ai dit ci-devant ce qui me retenait d'éclater, et il n'avait garde aussi de montrer son tissu d'infamie.

Revenus à Versailles, car le chancelier ne paraissait à Marly qu'au conseil, je lui contai ce qu'il ignorait depuis la chute de Chamillart. Il ne balança pas à me réitérer ses remerciments de la suspension de ma nomination avant cette chute; fit après une longue préface sur son peu d'indulgence pour son fils, ses défauts, ses sottises, la parfaite connaissance et la parfaite douleur qu'il en avait, et de là me répéta toutes les raisons entortillées de sophismes qu'il avait excellemment à la main quand il en avait besoin; les entremêla d'autorité, et prétendit enfin que je réduisais son fils à l'impossible. Mon extrême surprise m'ôta toute repartie. Je lui dis seulement que je ne me croyais de tort que de n'avoir pas nommé sans ménagement du temps de Chamillart, mais la parole me rentra tout à fait dans la poitrine par sa réplique, que j'aurais bien fait d'avoir nommé alors, et je ne songeai qu'à gagner la porte.

On a vu en différents endroits dans quelle amitié et dans quelle confiance réciproque je vivais avec le chan-

celier, et avec quelle adresse de concert avec madame de Saint-Simon il m'empêcha de quitter la cour à la fin de 1709, où je me trouvais maintenant dans la situation la plus agréable, et comme on le verra incontinent, dans les espérances les plus flatteuses et les plus solidement fondées. Ce contraste avec l'état où je me serais trouvé dans la retraite que je voulais faire éteignit à son égard la colère de le voir soutenir la perfidie de son fils, mais à la vérité pour la porter sur ce fils tout entière, tellement que je finis une seconde conversation avec le chancelier par lui dire que la matière était épuisée, que nous ne nous persuaderions pas l'un l'autre, que je ne répondrais plus un seul mot à tout ce qu'il pourrait m'en dire, mais qu'il trouverait bon aussi que je demeurasse dans ma résolution de n'ouïr jamais parler en rien des milices de Blaye, et d'en laisser faire à son fils et à son capitaine garde-côte tout ce que bon leur semblerait. Le chancelier entendit ce français, il me répondit avec embarras et quelque honte, que je faisais mal, mais que j'étais le maître.

Lui, la chancelière et Pontchartrain pressèrent extrêmement madame de Saint-Simon de m'engager à accepter la capitainerie garde-côte de Blaye, et il parut bientôt qu'ils n'avaient pas prévu l'embarras où les jetait ma fermeté à laquelle ils ne s'étaient pas attendus, et qu'ils auraient bien voulu ne s'être pas engagés si avant, c'est-à-dire le fils, dans une si vilaine affaire projetée et conduite à son ordinaire sans la participation de son père, et celui-ci à ne l'y pas soutenir quand il l'eut apprise pour être arbitre entre nous deux.

Pour se tirer d'un si mauvais pas, ils proposèrent à madame de Saint-Simon d'emprunter de celui qu'ils lui nommeraient le prix de cette capitainerie, soit que ce fût un prêteur effectif, soit qu'il ne donnât que son nom

pour couvrir leur bourse, avec stipulation expresse qu'il se contenterait des gages de la charge pour tout intérêt de la somme, et sans être tenus de les lui faire bons au cas qu'ils ne fussent point payés; de n'avoir que la charge même pour toute hypothèque, et à sa perte si elle se supprimait et était mal ou point payée, sans pouvoir nous en jamais rien demander, et de porter seul toutes les taxes, augmentations de gages, et toute autre espèce de choses dont on accablait tous les jours ces nouvelles créations, sans que nous y pussions entrer pour rien : c'était en un mot que je voulusse bien recevoir la charge sans bourse délier, et sans pouvoir y courir aucune sorte de risque.

J'étais si aigri, que je fus longtemps sans en vouloir ouïr parler. Je consentis enfin, par complaisance pour madame de Saint-Simon, mais à condition que devant ni après la chose faite, et qui ne se fit point, ils ne m'en parleraient jamais.

Je vis rarement et sérieusement Pontchartrain depuis cette rare affaire, et c'est où nous en étions à la mort de Monseigneur. Pour le chancelier, je vécus avec lui tout à mon ordinaire; elle n'apporta pas le moindre refroidissement entre nous, comme on le peut voir par ce qui a été rapporté sur la prétention d'Epernon et de Chaulnes, et l'édit de 1711, tant la reconnaissance eut de pouvoir sur moi. On verra bientôt qu'elle ne se borna pas là.

CHAPITRE CCCV.

Splendeur du duc de Beauvillier. — Causes, outre l'amitié, de sa confiance entière en moi. — Discussion de la cour entre lui et moi. — Torcy. — Desmarest. — La Vrillière. — Voysin. — Pontchartrain père et fils. Caractère de Pontchartrain. — Je sauve Pontchartrain perdu. — Je conçois le dessein d'une réconciliation sincère entre le duc de Beauvillier et le chancelier. — Singulier hasard sur le jansénisme. Pontchartrain sauvé par le duc de Beauvillier. — Conversation sur les Pontchartrain avec Beringhem, premier écuyer. — Son caractère. — Union et concert le plus intime entre les ducs et les duchesses de Beauvillier, Chevreuse et Saint-Simon. Conduite du dernier avec le Dauphin, et sa façon d'y être. — Mon sentiment sur le jansénisme, les jansénistes et les jésuites.

Le duc de Beauvillier jouissait avec splendeur de l'état si changé de son pupille ; il était affranchi des inquiétudes de la cour de Monseigneur, et des mesures à l'égard du roi par la confiance que ce monarque donnait à son petit-fils, et la solidité qu'y ajoutaient le goût et l'intérêt de madame de Maintenon ravie d'aise pour sa Dauphine, et d'avoir un Dauphin sur lequel elle pouvait sûrement compter dans tous les temps. Beauvilliers commençait donc à marcher plus tête levée, à cacher moins que le temps était venu de commencer à compter avec lui ; il montrait un maintien plus dégagé et une liberté moins mesurée ; ses propos avec moi plus fermes et à lui tout à fait étrangers. J'aperçus un changement inespéré dont je ne le croyais pas susceptible ; je vis un

homme consolidé, nerveux, actif, allant droit au fait et se dépouillant des entraves. Il repassa toute la cour avec moi sans se hérisser de ma franchise sur les portraits, et sans disputer avec moi. Il se souvenait que je lui avais toujours parlé juste dans tous les temps, l'expérience lui avait appris que j'en savais plus que lui en connaissance de gens, que sa charité et son *enfermerie* éloignaient de voir et d'apprendre. Mon avis sur Harcourt, ma prédiction sur l'abbé de Polignac suivie de l'effet si peu croyable; celle de la campagne de Lille, si précisément accomplie en effets prodigieux, ne lui étaient point sortis de l'esprit, et avaient ployé le sien à tout à mon égard. Il était sûr de mon secret, j'ose dire de ma vérité et de ma probité; il ne pouvait douter de toute ma confiance, de mon dévoûment, de mon attachement pour lui sans réserve et à toute épreuve, et d'une amitié de toute préférence depuis plus de seize ans que j'étais à la cour, et que mon désir de son alliance nous avait étroitement unis. Il me parlait donc sans réserve, et la disproportion d'âge et de fortune n'en mettait plus dans l'épanchement entier sur toutes matières, qui était pleinement réciproque et continuel.

Cet examen entre lui et moi de toute la cour allait à discuter qui il était bon d'approcher ou d'éloigner du Dauphin. La ville eut aussi son tour, c'est-à-dire la robe, non pas pour approcher ou écarter des gens que leur état n'en rendait pas susceptibles, mais pour nous concerter tous deux, car il m'avait mis à cette portée, et placer au Dauphin du bien de ceux que nous estimerions propres aux emplois, et au contraire sur les autres. Quatre ou cinq longues conversations près à près que nous eûmes tête à tête, ce que je remarque parce que le duc de Chevreuse ne s'y trouva pas, achevèrent à peu près cette importante matière.

Suivit un autre tête-à-tête où le duc se déboutonna

sur tous ceux qui avaient part aux affaires. Je l'avais averti il y avait déjà longtemps de l'intime liaison que je voyais se former entre d'Antin et Torcy. La Bouzols, sœur du dernier, d'une figure hideuse, mais pleine de charme, d'esprit, et forte en intrigue, et de tout temps en toute intimité avec madame la Duchesse, en était le principal instrument. Celle qui commençait à se montrer entre d'Antin et mademoiselle de Tourbes qui ne fit que croître, et qui dura autant que leur vie, y servit encore puissamment. C'était un autre démon d'esprit et qui aimait à dominer, amie intime de Torcy, de sa sœur, peu à ses frères le maréchal et l'abbé d'Estrées, tout à madame la Duchesse de toute leur vie. Rien n'était plus opposé au duc de Beauvillier que cette cabale de madame la Duchesse qui palpitait encore, et que d'Antin personnellement. Le duc et Torcy étaient éloignés l'un de l'autre, mais en gens sages et mesurés, l'écorce entre eux était conservée ; le duc de Chevreuse le ménageait, quoique aussi refroidi que son beau-frère ; l'idée de la cour ne s'en apercevait pas, elle était accoutumée à l'union singulière de toute la famille de Colbert ; elle avait été témoin de celles des deux ducs avec Pomponne depuis son retour jusqu'à sa mort, qui était de toute confiance. La communication d'affaires et les bienséances voilaient au monde prévenu et jusqu'aux plus éveillés, le fond de leur situation ensemble, et eux-mêmes avaient soin d'entretenir ce voile par le dehors de leur conduite ; mais le fond le voici.

On a vu quelle était l'extrême piété du duc de Beauvillier, et quel aussi son abandon pour madame Guyon, surtout pour M. de Cambrai, et pour tout ce petit troupeau, qui l'avait pensé perdre plus d'une fois sans l'en avoir pu détacher le moins du monde, conséquemment pour les jésuites et pour la partie sulpicienne qui n'a-

vaient jamais abandonné M. de Cambrai dans aucun temps. De là un aveuglement sur les matières de Rome et sur le jansénisme, qui ne lui permettait pas de rien voir ni de rien entendre. Plus le roi avançait en âge, plus sa faiblesse, toujours sans contre-poids sur ces matières qu'il ignorait profondément, se trouvait en proie aux jésuites et aux directeurs de madame de Maintenon par elle; plus donc Rome d'une part, les jésuites de l'autre, gagnaient de terrain, et plus M. de Beauvillier y donnait à bride abattue. C'était principalement depuis la mort de Pomponne que le grand cours de ces choses avait commencé, et sans cesse s'était augmenté. Torcy pensait là-dessus tout différemment. Il connaissait l'inestimable prix de la conservation des droits de la couronne, de celle des libertés de l'école, et de celles de l'église gallicane; il ne connaissait pas moins les ruses des jésuites, et la grossièreté des Sulpiciens. Il était donc souvent opposé sur ces matières au duc de Beauvillier au conseil. Il était extrêmement instruit, avait beaucoup d'esprit, d'honneur, de probité, de lumière; mais sage, retenu, timide même, il ne disait que ce qu'il fallait dire avec douceur et mesure, respect même, mais il le disait bien, parce qu'il avait le don de la parole et celui encore de l'écriture; presque toujours encore la raison était de son côté. M. de Beauvillier, dont le rang d'opiner était le pénultième des ministres, suait de l'encre d'entendre Torcy, et plus encore à réfuter son avis qui entraînait plus que très-souvent les autres ministres. Il sentait qu'il allait essuyer le feu du chancelier qui opinait immédiatement après lui, et qui ne le ménageait pas, quelquefois même jusqu'à l'indécence, tellement qu'il regardait Torcy comme un avec le chancelier sur ces matières, et qui lui fournissait des armes dont le chancelier se servait contre lui avec impétuosité, et en général ajoutait aux raisons de Torcy le poids de son esprit, de

sa liberté, de son autorité. Cela s'appelait chez M. de Beauvillier être janséniste, et être janséniste était chez lui quelque chose de plus odieux et de plus dangereux qu'être protestant.

Torcy avait encore deux crimes envers lui, l'un de n'avoir jamais eu de liaison avec M. de Cambrai, l'autre d'être mari de madame de Torcy, qui avait en effet un véritable pouvoir sur lui, qui du cœur passait à l'esprit. Elle en avait beaucoup elle-même, et savait beaucoup aussi. Avec cela, libre et peu capable de cacher ses sentiments, qui étaient tout à fait conformes à son nom. Ce n'était pas pourtant qu'elle fût imprudente, encore moins qu'elle affichât rien, mais on la démêlait. C'était donc aux yeux de M. de Beauvillier une manière d'hérétique qui pervertissait son mari, et qui le tenait de trop près et de trop court pour espérer de le convertir, même de le rendre moins opposé, ou plus complaisant.

M. de Chevreuse, malgré son abjuration de Port-Royal où il avait été élevé, n'était pas si outré que son beau-frère. C'était un composé fort bizarre à cet égard. Non moins abandonné à madame Guyon, à M. de Cambrai surtout, et à toute sa gnose, il avait retenu de son éducation une aversion parfaite des jésuites qu'il cachait avec soin, où je le surpris plus d'une fois, et qu'il ne me désavoua pas avec le secret et la confiance qui étaient établis entre nous; par conséquent, toujours en garde contre eux, et comme plus foncier que M. de Beauvillier, moins livré aux entreprises de Rome, je dis moins parce qu'il l'était encore beaucoup. Ces gens de Port-Royal qu'il avait abdiqués, l'estime et l'affection pour eux n'avaient pu s'effacer en lui. Il me l'a avoué de presque tous, et néanmoins en spéculation à eux, il leur était contraire en pratique. Ce composé ne peut s'expliquer, mais il était tel que je le représente. Cette

façon d'être, jointe avec sa douceur naturelle, son esprit compassé et si naturellement tourné à être amiable compositeur, le défaut d'occasion d'opinions contraires au conseil, où il n'entrait pas, quoique effectivement et véritablement ministre, l'écartaient moins de Torcy que le duc de Beauvillier, et l'appliquaient à conserver tous les dehors entre eux, n'y pouvant davantage.

Torcy, qui sentait parfaitement tout ce que le monde ne voyait pas dans cet intérieur de famille, n'avait pas tort de vouloir s'appuyer de d'Antin, et celui-ci, qui frappait en dessous à la porte du conseil, avait raison de se lier à un homme dont la place lui pouvait donner des moyens de se la faire ouvrir. En même temps moi, qui connaissais cet intérieur, je ne fus pas surpris que le duc de Beauvillier, discutant les ministres avec moi, mît Torcy le premier sur le tapis, et m'en parlât comme d'un homme qu'il était absolument nécessaire de remercier.

Lié où il l'était et dans une place qui ne me donnait ni respect avec lui ni aucun besoin de lui, je ne le connaissais alors que comme on connaît tout le monde; je n'allais jamais chez lui; lui aussi ne m'avait jamais fait aucune avance, quoique nous eussions des amis communs. Je n'étais pas content de lui sur M. le duc d'Orléans, et s'il faut tout dire, son indifférence pour moi m'avait déplu: Je n'entrepris donc pas sa défense avec M. de Beauvillier, qui passa outre et me demanda qu je pensais qu'on pût mettre en sa place.

Amelot était bien le meilleur, mais il était trop lié à la princesse des Ursins, trop bien par conséquent avec madame de Maintenon pour que ce fût l'homme de M. de Beauvillier, ni le mien par rapport à M. le duc d'Orléans, que je voulais unir de plus en plus avec le Dauphin: je proposai donc Saint-Contest qui était fort de mes amis, et d'amitié de père en fils. C'était un homme de

beaucoup d'esprit et du plus délié, sous un extérieur épais, appliqué, travailleur, et qui, avec les manières les plus pleinement bourgeoises, connaissait pourtant le monde, la cour et les gens extrêmement bien, et qui dans son intendance de Metz avait toujours réussi dans les affaires ou les négociations qu'il avait eues fort souvent avec l'électeur palatin, celui de Trèves, le duc de Lorraine, et plusieurs petits princes de ses environs; il était doux, liant, insinuant, et savait aller à ses fins avec adresse et en contentant ceux avec qui il avait à traiter. M. de Beauvillier le connaissait et le goûtait assez, et il approuva beaucoup ma pensée, en sorte que cela demeura comme arrêté entre nous.

Desmarets nous fit disputer. Le duc en était, comme je l'ai remarqué, à n'oser plus lui parler de rien. Il ne pouvait donc se dissimuler son humeur intraitable, ni l'excès de son ingratitude, mais ces défauts ne touchaient point à la religion. Il ne donnait nul soupçon de jansénisme, et il était bien loin encore de revenir au monde lors de la disgrâce de l'archevêque de Cambrai : net sur des points à l'égard du duc si capitaux, d'autres le sauvaient. Il était neveu de Colbert, élevé dans les finances, à son école; il en avait pris, à ce que l'on pensait, les principes et les maximes. Il passait pour l'homme le plus capable en finances; enfin, M. de Beauvillier l'avait ramené sur l'eau à force de sueurs, de temps et de rames, et quel qu'il l'éprouvât, il ne put se résoudre à détruire son ouvrage, et tout ce que j'alléguai ne fit que blanchir. Il ne trouva jamais mieux à mettre en sa place, et il se ferma à l'y laisser.

Nous fûmes aisément du même avis sur la Vrillière. Il convint avec moi que pour ce que ce secrétaire d'état faisait, et quand même il serait chargé de plus, il le faisait très-bien, et qu'il n'y avait point à chercher mieux.

Voysin nous parut également à tous deux nécessaire à renvoyer : nulle capacité, probité de cour, connaissance de personne, dureté, et rusticité, créature de madame de Maintenon jusqu'au dernier abandon. Je voulus sonder le duc sur Chamillart, et je fus édifié, touché même de sa réponse : il me dit qu'il était son ami depuis quarante ans, et que cette liaison il l'avait resserrée lui-même par le mariage de sa nièce avec son fils ; qu'il connaissait sa probité à toute épreuve, et ses lumières fort au-dessus de l'idée qu'on en avait prise ; mais qu'il croyait le Dauphin un obstacle invincible à son retour ; d'ailleurs que Chamillart avait deux défauts qu'il croyait incompatibles avec le bien de l'état et dont il se savait incorrigible, avec lesquels il se ferait un grand scrupule de le replacer : une opiniâtreté invincible dont il me conta des traits qui m'étonnèrent, quelque connaissance que j'eusse de cette opiniâtreté dont j'ai rapporté quelques-uns, et des amis sur lesquels il était incapable de revenir, et dont l'entêtement était extrêmement dangereux. De ce dernier j'en avais une parfaite expérience qui se trouve répandue ici en plus d'un endroit. Je fus affligé avec d'autant plus d'amertume que je fus convaincu, et qu'il fallut me détacher du plaisir extrême de contribuer à remettre mon ami en selle, ce qui, en effet, n'était plus possible avec ce que j'ai expliqué des choses de Flandre, indépendamment de tout le reste. Je proposai donc la Houssaye que je ne connaissais point, mais par ce qu'il m'était revenu de sa conduite dans l'intendance d'Alsace où il était, et il fallait un intendant de frontières et de troupes, et M. de Beauvillier l'approuva.

Je trouvai sur Pontchartrain les dispositions les plus funestes et qui pouvaient le plus flatter celles qu'il avait méritées de moi, mais qui m'épouvantèrent parce qu'il avait un père à qui j'étais lié d'amitié, de reconnaissance et de confiance la plus intime, une mère que j'aimais et

respectais véritablement, et que sa femme si proche de la mienne et si parfaitement unie avec elle, lui avait laissé des enfants. Je vis leur sort, je vis le chancelier, ou éconduit, ou retiré de lui-même avec le poignard dans le cœur, et survivre à sa prodigieuse fortune, en proie à l'horreur de son fils, et au néant de ses petits-fils. J'avais caché mon ressentiment et ses causes, et plus au duc de Beauvillier qu'à personne, dans la situation où je le connaissais avec le chancelier.

Il s'ouvrit à moi sur le père et sur le fils plus qu'il n'avait fait encore, car il s'ouvrit tout à fait. Rome, le jansénisme, et plus que tout, la différence extrême de sentiment sur la personne et la doctrine de M. de Cambrai, avait achevé de cimenter le mur qui avait commencé à s'élever entre le duc et lui dès son arrivée à la tête des finances. Les escarmouches au conseil étaient continuelles. Outre ce que j'en ai touché ici, il n'y a pas longtemps, le chancelier s'y aidait souvent d'une légèreté qui lui était naturelle, et qui mettait les rieurs de son côté. Il passait quelquefois jusqu'à porter des bottes indécentes et parfois scandaleuses, qui déconcertaient une gravité qui, sur ces matières, avait rarement raison. Ailleurs le chancelier n'était pas plus mesuré; ils avaient même été plus d'une fois jusqu'à cesser de se rendre les devoirs communs de civilité réciproque, et quoiqu'ils n'en fussent pas là alors, ils n'en étaient pas mieux ensemble, quoique le duc de Chevreuse et le chancelier fussent toujours demeurés amis. L'éclat ancien qui n'avait fait qu'augmenter depuis avait engagé dès lors le duc de Beauvillier de retirer de la marine ceux qu'il y protégeait, et qu'il y avait mis du temps de Colbert et de Seignelay. Les blessures étaient devenues si continuelles et si profondes que ces deux hommes ne se pouvaient pardonner, et que leur haine était publique. Le duc, avec toute sa piété et ses mesures, se permettait à

cet égard plus de choses qu'il n'en était naturellement capable. Sûr du roi et de son pupille dans les matières qui formaient leurs disputes, il se défendait ordinairement avec hauteur, et jetait quelquefois au chancelier des choses et des faits qui l'embarrassaient, et le poussait alors avec hardiesse. J'appris alors mille détails là-dessus du duc de Beauvillier, que ses mesures si resserrées m'avaient cachées jusque-là, et que le chancelier n'avait eu garde de me dire par considération pour moi dans la plus qu'intime liaison où il me savait avec le duc, non par manque de confiance, car il m'en disait assez tous les jours pour ne me laisser pas ignorer l'état où ils étaient ensemble. Bien que la séparation intérieure de Pontchartrain avec son père passât souvent jusqu'à l'extérieur, et que les mesures qu'il gardait avec M. de Beauvillier fussent les plus respectueuses, il ne l'en aimait pas mieux au fond, et ce fond était bien aperçu.

L'entreprise d'Écosse que j'ai racontée en son lieu, et dont la triste issue lui fut justement imputée, lui était devenue un péché irrémissible auprès des ducs de Beauvillier et de Chevreuse qui en avait été l'auteur et le promoteur; d'ailleurs son pernicieux caractère achevait de le leur rendre odieux. On en a vu quelque chose plus haut, combien peu la Dauphine le ménageait auprès du roi, et que le roi, si en garde en faveur de ses ministres, la laissait dire avec complaisance. Mais il ne sera pas inutile de le faire connaître davantage : comme il est depuis longtemps tout à fait mort au monde, j'en parlerai, quoique vivant encore, comme d'un homme qui n'est plus.

Sa taille était ordinaire, son visage long, *maffié*, fort lippu, dégoûtant, gâté de la petite-vérole qui lui avait crevé un œil. Celui de verre, dont il l'avait remplacé, était toujours pleurant, et lui donnait une physionomie fausse, rude, refrognée, qui faisait peur d'abord, mais

pas tant encore qu'il en devait faire. Il avait de l'esprit *mais* parfaitement de travers, et avec quelques lettres et quelque teinture d'histoire, appliqué, sachant bien sa marine, assez travailleur, et le voulait paraître beaucoup plus qu'il ne l'était. Son naturel pervers, que rien n'avait pu adoucir ni redresser le moins du monde, perçait partout; il aimait le mal pour le mal, et prenait un plaisir singulier à en faire. Si quelquefois il faisait du bien, c'était une vanterie qui en faisait perdre tout le mérite, et qui devenait synonyme au reproche; encore l'avait-il fait acheter chèrement par les refus, les difficultés dont il était hérissé pour tout, jusque pour les choses les plus communes, et par les manières de le faire qui piquaient, qui insultaient même, et qui lui faisaient des ennemis de presque tous ceux qu'il prétendait obliger. Avec cela, noir, traître, et s'en applaudissant; fin à scruter, à suivre, à apprendre et surtout à nuire. Pédant en régent de collége avec tous les défauts et tout le dégoût d'un homme né dans le ministère et gâté à l'excès.

Son commerce était insupportable par l'autorité brutale qu'il y usurpait, et par ses infatigables questions; il se croyait tout dû, et il exigeait tout avec toute l'insolence d'un maître dur. Il s'établissait le gouverneur de la conduite de chacun, et il en exigeait compte; malheur à qui l'y avait accoutumé par besoin, par lâcheté; c'était une chaîne qui ne se pouvait rompre qu'en rompant avec lui. Outre qu'il était méchant, il était malin encore, et persécuteur jusqu'aux enfers quand il en voulait aux gens; ses propos ne démentaient point les désagréments dont il était chamarré. Ils étaient éternellement divisés en trois points, et sans cesse il demandait, en s'applaudissant, s'il se faisait bien entendre; avec qui que ce fût, maître de la conversation, interrompant, questionnant, prenant la parole et le ton, avec des ris

forcés à tous moments qui donnaient envie de pleurer. Une expression pénible, maussade, pleine de répétitions, avec un air de supériorité d'état et d'esprit qui faisait vomir et qui révoltait en même temps. Curieux de savoir le dedans et le dessous de toutes les familles et des intrigues, envieux et jaloux de tout, et dans sa marine comme un comite sur ses galériens. Aucun officier, même général, même pour des riens, n'était à couvert de ses sorties en pleine audience publique, et nul homme ni femme de la cour de ses airs d'autorité. Il disait aux gens les choses les plus désagréables avec volupté, et réprimandait durement en maître d'école sous prétexte d'amitié et en forme d'avis.

Son délice était de tendre des panneaux, et la joie de son cœur de rendre de mauvais offices. En garde *surtout* contre son père et sa mère et leurs amis, et contre toutes les grâces et tous les plaisirs qu'ils pouvaient désirer de lui, il s'en piquait même pour ne pas paraître sous leur férule, au point que le chancelier et la chancelière s'étaient fait une règle de ne lui rien demander ni recommander, et ne s'en cachaient point, parce que la négative était certaine. En général, il triomphait de refuser et de faire mystère des choses même les plus futiles, surtout d'être hérissé de difficultés sur les choses qui en souffraient le moins. L'importance lui tournait la tête, son ver rongeur était de n'être point ministre; d'ailleurs incapable de société, d'amusement de conversation ordinaire, toujours plein de ses fonctions, de ses occupations, et avec qui que ce fût homme et femme, roi de ses moments et de ses heures, et le tyran de sa famille et de ses familiers. Sa première femme, si parfaite en tout, en mourut à la fin à force de vertu. La seconde l'a vengée.

On a vu sa conduite avec le comte de Toulouse, d'O et le maréchal d'Estrées. Les femmes des deux derniers

l'avaient perdu auprès de madame la Dauphine, et auprès du Dauphin tout ce qui avait pu l'approcher. Madame de Maintenon, qui aimait fort sa première femme, et qui a toujours conservé du goût et de la considération personnelle pour la chancelière, ne le pouvait supporter. Il ne tenait auprès du roi que par l'amusement malicieux des délations de Paris, qui était de son département, et qui lui avait causé force prises avec Argenson, lieutenant de police, qu'il voulait tenir petit garçon sous lui. Argenson en savait plus que lui; il s'était habilement saisi de la confiance du roi, et par elle du secret de la Bastille et des choses importantes de Paris; il les avait enlevées à Pontchartrain, à qui en habile homme il n'avait laissé que les délations des sottises des femmes et des folies des jeunes gens. Il s'était ainsi déchargé sur lui de l'odieux de sa charge, surtout des lettres courantes de cachet, et se conservait le mérite envers beaucoup de gens considérables de tous états d'avoir sauvé leurs proches de ses griffes, soit en faisant en sorte de lui en souffler les aventures, ou en diminuant et raccommodant auprès du roi ce qu'il y avait gâté. Les jésuites, sulpiciens, etc., regardaient Argenson comme leur appui fidèle, et le servaient comme tel auprès du roi et de madame de Maintenon; tandis que, comme on l'a déjà dit, ils n'avaient que de l'aversion pour Pontchartrain, tant il les servait de mauvaise grâce, et n'imputaient la chasse qu'il ne cessait de faire aux moindres soupçons de jansénisme, qu'au plaisir qu'il prenait à faire du mal. La singularité d'un si détestable caractère m'a engagé à m'y étendre; la suite en fera voir encore davantage la nécessité. Avec tant de vices et d'insolence, il était d'une vérité à surprendre sur sa naissance; il n'en disait pas le tout, mais bien qu'ils étaient de petits bourgeois de Montfort-l'Amaury, et assez pour désespérer la Vrillière, qui était glorieux là-dessus fort mal à

propos. J'en ai quelquefois vu des scènes très-plaisantes entre eux deux. Comme secrétaire d'état, l'orgueil même.

Le duc de Beauvillier m'allégua la plupart de ces choses, et j'en sentais à mesure la vérité. Il m'en fit des plaintes amères, et les parades que j'y donnai ne furent reçues que très-faiblement. Je le vis si arrêté dans sa résolution, que je ne jugeai pas à propos de heurter par une résistance opiniâtre; je glissai donc, et ne buttai qu'à laisser une queue pour pouvoir traiter encore un chapitre si délicat. Cela donnait lieu à reposer ses idées, et à moi, qui les avais aisément prises, du temps pour le tourner et tâcher de les changer; nous parlâmes donc d'autre chose, et Pontchartrain ne revint sur le tapis entre nous deux de trois ou quatre jours.

Ce fut le duc qui m'écarta à une promenade du roi pour en faire une avec lui tête à tête, et qui reprit aussitôt ce chapitre, et je vis bien qu'il le faisait à dessein. Le mien était tout préparé; le sien était de m'emporter par une foule de raisons, qui toutes n'étaient que trop bonnes; je lui laissai dire tout ce qu'il voulut. Il me pressa sur beaucoup de choses et de faits de Pontchartrain : son humeur étrange, sa malice, ses mauvais offices, sa satisfaction à faire du mal, son plaisir à nuire, sa mauvaise grâce à faire du bien, et sa peine à bien faire, sa passion de s'étendre et d'usurper, son attention à tout abaisser devant lui, l'aversion publique, ses procédés indignes avec un nombre infini de gens de tous états et des plus considérables. Il ne m'apprenait rien sur tout cela, et de ce dernier point j'en avais l'expérience la plus étrange et la plus fraîche. Ce ne fut pas sans combat intérieur que je l'étouffai dans une crise si décisive.

Quand il en eut bien dit, je lui répondis que n'ayant ni la force de crédit ni la volonté, quand bien même

j'aurais la puissance, de m'opposer jamais en quoi que ce fût à lui, je ne pouvais pourtant me résoudre à lui abandonner le fils du chancelier, tout imparfait, et plus encore, que je le reconnaissais. Je lui parlai d'une manière touchante de mon attachement plein de reconnaissance pour le père, et de ma tendresse pour les petits-fils.

Cette manière de résister à un homme naturellement bon et plein de sentiments le rendit rêveur. Je m'aperçus qu'il commençait à flotter entre la peine de me voir si ferme, et une sorte de satisfaction de la cause que je lui venais d'avouer et de paraphraser. Il ne laissa pas d'insister encore, et moi de répondre sur le même ton sans l'aigrir par des négatives fausses et grossières, mais en lui demandant s'il croyait Pontchartrain entièrement incorrigible; il ne répliqua point, je me tus, et il demeura un peu de temps en silence, et comme en méditation à part soi.

Il en sortit par me dire qu'avec toutes mes défenses, et qui n'étaient d'aloi que pour moi seul, il voulait bien me dire que Pontchartrain était actuellement en un péril très-grand; que pour l'amour de moi, puisque je m'obstinais si fort à le protéger, il voulait encore bien me dire que le Dauphin ne le pouvait souffrir; que la Dauphine avait juré sa perte, poussée par tout ce qui l'approchait, par le cri public, par son propre dégoût, par madame de Maintenon même, qui, d'ancienneté brouillée avec le père, ne pouvait personnellement supporter le fils, par une aversion particulière que ses manières et tout ce qui lui en revenait lui avaient donnée; que le roi seul paraissait plus indifférent là-dessus, mais sentir bien tous les défauts de Pontchartrain, et ne semblait pas préparer une grande résistance à tant et de telles batteries prêtes à jouer. Le duc ajouta que pour lui, s'il était sensible à la vengeance, je pouvais bien juger de ce qu'il penserait et ferait; mais qu'au défaut d'une affection que le christia-

nisme lui défendait, il était poussé par tout ce qu'il voyait, et par tout ce qu'il lui revenait chaque jour de Pontchartrain; que sa chute, pour laquelle il n'avait seulement qu'à laisser faire, il ne la pouvait regarder que comme un bien public et avantageux à l'état; que pensant de la sorte, c'était à Pontchartrain, s'il en avait loisir, à changer si promptement de conduite qu'il le convainquît qu'il était corrigible, après quoi on verrait ce qu'il serait à propos de faire à son égard.

Comme nous nous parlions toujours sous le plus sûr secret et sans mesure, je lui demandai si ce qu'il me disait là était une menace d'une chose possible par celles qui existaient, ou un orage tout formé, et des desseins pris et prêts à éclore. Il me répondit nettement que c'était le dernier. J'en frémis, et n'osant le presser sur le détail de cette affaire, je me contentai de le conjurer d'accorder un court loisir avant que de perdre un homme au moins si instruit de sa marine, et que son successeur encore ferait peut-être regretter.

Je n'ai point su quel il était, mais j'ai cru que Desmarets pouvait être le désigné. Il avait très-bien pris avec le roi, mieux encore avec madame de Maintenon, par les charmes de la finance, et le goût qu'elle commençait à prendre pour sa femme, quoique revenu en place malgré la fée qui voulait Voysin, mais dont la place de secrétaire d'état de Chamillart, qu'elle lui avait fait donner, l'avait dépiquée. Desmarets avait pour soi madame la Dauphine, par les manéges de sa femme, et par les soins qu'il avait de plaire pécuniairement à tout ce qui l'approchait véritablement. On a vu plus haut que son humeur féroce et son ingratitude n'avaient pu déprendre de lui les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, et les causes de leur persévérance; et c'est ce groupe de choses qui m'a persuadé que c'était Desmarets qu'ils voulaient porter à la plénitude des charges de son oncle Colbert.

Sur mes instances que je rendis les plus pressantes, M. de Beauvillier me permit d'avertir Pontchartrain de dominer son humeur dans ses audiences et avec tout le monde, de rapporter devant le roi avec moins de penchant au mal, de rendre compte au conseil des dépêches des affaires dont il était chargé avec un goût moins enclin à la sévérité, de lui en spécifier quelques-unes en particulier, que le duc m'expliqua, où ses manières dures et enclines au mal, tant en ce conseil qu'en ses audiences, et même dans son travail tête à tête avec le roi où madame de Maintenon était toujours présente, avaient fait de fâcheuses impressions, et étaient vivement revenues; mais il me défendit d'aller plus loin, et de laisser apercevoir d'où je pouvais être instruit. Je rendis grâce au duc de Beauvillier, comme d'une obligation du premier ordre, de ce qu'il voulait bien que je fisse, et je le conjurai de nouveau de suspendre l'orage jusqu'à ce qu'il eût vu le fruit de ses avis. Il ne voulut s'engager à rien; je crus apercevoir qu'il craignait le plaisir de la vengeance, que ce principe le fit rendre un peu à mes instances, et qu'il résista par là même et par modestie, à la satisfaction de me laisser voir combien il influait sur le sort de Pontchartrain. De cela même je m'ouvris à l'espérance. Ainsi finit cette importante conversation.

Elle me donna lieu à de grandes réflexions. Outre celles que j'ai déjà expliquées sur l'état du chancelier et de ses petits-fils, son fils chassé, je sentis encore que ce coup paré, si tant était que j'en pusse venir à bout, ils ne seraient encore en aucune assurance. Pontchartrain, fait comme il était, ne pourrait se contenir longtemps; ses rechutes deviendraient mortelles, avec cette horreur générale qu'il avait si justement encourue, et cet éloignement extrême, pour ne rien dire de plus, toujours subsistant entre son père et le duc de Beauvillier, dans la posture nouvelle et stable où se trouvait alors ce dernier.

Toute ma vie j'avais désiré avec la passion la plus vive de les voir solidement réconciliés, mais comme on désire quelquefois des choses imaginaires et impossibles. Deux hommes en tout si dissemblables, excepté en probité et en amour de l'état, n'avaient rien en quoi ils pussent compatir ensemble. Leurs liaisons, leurs vues, leurs sentiments, leurs tempéraments se trouvaient tellement contraires qu'il ne s'y pouvait rien ajouter, et jusqu'à la religion dans deux très-hommes de bien, de la façon dont ils la prenaient l'un et l'autre, leur était devenue un très-puissant motif d'aversion. Cependant, par la face nouvelle que la cour avait prise, je voyais le chancelier et son fils perdus sans cette réconciliation sincère, et sa nécessité me parut si démontrée que, quelque impossible et chimérique qu'elle me semblât, je me mis dans la tête d'y oser travailler. Sans ce remède unique, je ne voyais aucun moyen de subsister pour le chancelier, dans la nouvelle et durable face que la cour avait prise, et je ne trouvais d'épine dans le riant de ma situation particulière que la peine extrême, et qui troublait toute ma joie, de voir mes deux plus intimes amis en état ensemble que l'un infailliblement serait perdu et anéanti par l'autre. Il ne fallait pas un motif moins puissant pour me faire entreprendre un ouvrage si voisin de l'impossible, et que l'extrême nécessité cessa lors, pour la première fois, de me laisser envisager comme une folie.

Dès le soir même, après que les soupeurs se furent retirés de chez Pontchartrain, j'entrai chez lui où je n'allais plus familièrement, et même très-rarement. L'heure ajouta à sa surprise; je lui dis, d'abordée et d'un air grave et froid, que quoique ma coutume ne fût pas de lui faire des leçons, et que j'eusse lieu d'en être encore plus éloigné que jamais, j'avais pourtant des choses à lui dire dont je ne pouvais me dispenser; qu'il ne me demandât ni mes raisons ni d'où je prenais ce que j'a-

vais à lui dire; qu'il se contentât d'apprendre qu'il ne pouvait m'écouter avec trop d'attention, ni prendre trop de soin d'en profiter sans délai. Après une préface si énergique, je lui dis, comme si j'en avais été l'auteur, tout ce que j'avais permission de lui dire, et cela tout de suite comme une leçon apprise par cœur. Je fus écouté avec toute l'attention que demandait ma préface et la matière qui la suivit. Pontchartrain sentit aisément que les faits singuliers que je lui spécifiai ne pouvaient m'être venus que d'endroits importants. Il voulut s'excuser sur certaines choses, sur d'autres il avoua, et accusa son humeur. Je répondis qu'avec moi tout cela était inutile, que son affaire était de profiter de ce qu'il venait d'entendre, la mienne de m'aller coucher, et là-dessus je le quittai aussi brusquement que je l'avais abordé. Je rendis compte le lendemain de ce que j'avais dit à Pontchartrain au duc de Beauvillier. Il augmenta ma frayeur par ce qu'il me laissa voir de l'imminence de la chute, et néanmoins il convint d'attendre ce que produirait ma remontrance.

A quelques jours de là, me promenant après minuit en tiers avec le Dauphin et l'abbé de Polignac, la conversation tomba sur le gouvernement de Hollande, sur sa tolérance de toutes les sectes, et bientôt sur le jansénisme. L'adroit abbé n'en perdit pas l'occasion, et dit tout ce qu'il fallait pour plaire. Le Dauphin me donna lieu d'entrer assez dans la conversation. Je parlai suivant mes sentiments et sans affectation. La promenade se poussa tard par le plus beau temps du monde, et je quittai le Dauphin comme il allait rentrer au château. J'expliquerai ailleurs ce que je pense sur cette matière, parce qu'elle entrera dans plus d'une chose dans la suite, et ma façon de voir et d'être avec le Dauphin. Dès le lendemain matin M. de Beauvillier me prit dans le salon, et

me conta que le Dauphin venait de lui dire avec beaucoup de joie que, à des discours qu'il m'avait ouï tenir le soir précédent à sa promenade, il me croyait éloigné du jansénisme, et tout de suite me manda de quoi il avait été question, que le Dauphin n'avait pas eu le temps de lui expliquer. Il me dit, après lui en avoir rendu compte, qu'il avait tout à fait confirmé le Dauphin dans cette opinion sur moi, et cela mit en effet sa confiance pour moi au large sur toutes sortes de chapitres, et voilà ce que font les hasards.

Il fit encore qu'à ce propos le duc me dit tout de suite que le Dauphin soupçonnait fort Pontchartain de jansénisme, lui qui faisait sa cour au roi du zèle de cette persécution. La délicatesse de M. de Beauvillier était là-dessus si étrange, qu'après ce qu'il m'avait dit lui-même que les jésuites et les sulpiciens imputaient au goût malfaisant de Pontchartrain la persécution qu'il faisait aux jansénistes, je ne le pus faire revenir de ses soupçons là-dessus, qu'en lui répondant de Pontchartrain sur ce chapitre, et que, différent en tout d'avec son père, ils étaient aussi parfaitement divisés sur les jésuites et l'oratoire. La fréquentation de Pontchartrain, lors de la mort de sa femme, avec le père de la Tour, général de l'oratoire, et encore quelques mois après, avait répandu ces soupçons; mais j'assurai le duc, comme il était vrai, que Pontchartrain avec la dernière indécence avait quitté le commerce du père de la Tour, comme une chemise sale, et n'en avait pas ouï parler depuis.

Nous nous revîmes le même jour sur le soir. Dans l'entre-deux, M. de Beauvillier, sur ma parole, avait répondu de Pontchartrain au Dauphin sur le jansénisme. Il me le confia, et ce fut le premier bon office qu'il lui rendit auprès de ce prince. De là, le duc me dit qu'il n'entendait pas deux choses, Pontchartrain étant tel là-dessus que je le lui avais si fort assuré : l'une qu'il était

très-suspect aux jésuites, l'autre comment l'affaire d'un ecclésiastique d'Orléans était si mal entre ses mains; que les jésuites attribuaient à son goût de faire du mal sa facilité à maltraiter les jansénistes que l'on exilait, ou qu'on ôtait de places, et n'en étaient pas moins en garde contre lui, parce qu'il leur était aussi contraire qu'il lui était possible; et que cet ecclésiastique si opposé aux jansénistes, et qui tirait de là tout son appui, ne pouvait être plus mal servi qu'il l'était de Pontchartrain, pour l'union d'un bénéfice, qui était néanmoins très-essentielle au bon parti. Il s'échauffa assez là-dessus, et de lui-même me permit d'avertir Pontchartrain, mais comme de moi-même, de la disposition des jésuites à son égard; qu'il lui importait fort de la changer par une conduite opposée; et sur cet ecclésiastique de lui dire, non plus comme de moi-même, mais de sa part à lui comme en avis, de rapporter son affaire au premier conseil des dépêches, d'y donner un tour favorable, et d'ajouter que cela lui était plus important qu'il ne pensait.

Je fis ce même soir, vers le minuit, une seconde visite à Pontchartrain, toute semblable à la première, dont l'heure et le ton ne le surprit pas moins, et bien plus encore que la première pour les choses. Il s'était peut-être douté à la première d'où lui venaient mes avis. A cette seconde, il ne put plus l'ignorer. C'était en insolence le premier homme du monde, lorsqu'il ne craignait point les gens; et le premier aussi en bassesses, où personne ne le surpassait, à proportion de son besoin et de sa frayeur. Ainsi on peut juger de tout ce qu'il me pria de dire à M. de Beauvillier, de quelle façon il se mit à en user avec les jésuites, et comment tourna l'affaire de l'ecclésiastique d'Orléans.

M. de Beauvillier en fut si content, qu'il voulut bien que je lui disse, mais comme de moi-même, le péril en

gros où il était auprès du Dauphin, et les moyens de le rapprocher peu à peu, tous opposés à son génie et à ses manières accoutumées. Le duc alla jusqu'à me charger de lui dire qu'il lui ménagerait des occasions de travailler avec le Dauphin, qu'il l'en avertirait d'avance et de la façon de s'y conduire.

Je revis donc aussitôt Pontchartrain pour la troisième fois ; je ne vis jamais homme si transporté. Il se crut noyé et sauvé au même instant, et les protestations qu'il me fit, tant pour M. de Beauvillier que pour moi, furent infinies. Sur mon compte, je sus bien qu'en penser, puisque c'était trois semaines après qu'il m'eut envoyé d'Aubanton ; aussi les reçus-je pour moi avec le froid le plus dédaigneux, et je lui fis sentir, au choix de mon peu de paroles, la nullité de part que sa personne devait prendre au salut inespérable que je lui procurais.

Le duc tint parole; Pontchartrain fut averti et instruit; et, comme M. de Beauvillier ne voulut pas s'y montrer, je fus toujours le canal entre eux sous le plus entier secret. Pontchartrain travailla chez le Dauphin ; le duc avait préparé les choses. Le prince fut content. Cela dura le reste du voyage de Marly, qui, d'une tirade, nous conduisit à Fontainebleau sans retourner à Versailles, à cause du mauvais air.

Dans ces entrefaites et sur la fin de Marly, je pris en particulier le premier écuyer, non pour lui confier quoi que ce soit de ce qui vient d'être raconté, mais pour m'en servir à ma manière au dessein de réconciliation que j'avais conçu. C'était un grand homme, froid, de peu d'esprit, de beaucoup de sens, fort sage, fort sûr, fort mesuré, qui, à force d'être né et d'avoir passé sa vie à la cour, fils d'un homme qui y était maître passé et dans une considération singulière, et lui dans les cabinets les plus secrets de le Tellier, Louvois et Barbésieux, dont il était si proche par sa femme, et qui l'avaient admis à

tout avec eux, avait acquis une grande connaissance de la cour et du monde, y était fort compté, s'y était mêlé de beaucoup de choses, et y était enfin devenu une espèce de personnage. Il était de tout temps fort bien avec le roi, il avait des particuliers quelquefois avec lui; et il avait eu l'art d'être fort bien avec tous les ministres, et intimement avec le chancelier, qui avait beaucoup de créance en lui. J'ai parlé de lui à l'occasion de la mort de Monseigneur, duquel il espérait beaucoup, et rien de la cour nouvelle avec qui il n'avait nulle liaison; même quelque chose de moins avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, par l'ancien chrême des Louvois, si opposés à tout ce qui était Colbert, et tous leurs commerces et leurs allures tout à fait différentes.

Je crus donc que c'était le seul homme dont je pusse m'aider pour attaquer le chancelier sur sa conduite avec le duc de Beauvillier. Je lui dis qu'ami au point où je l'étais de M. de Beauvillier et du chancelier, je voyais de tout temps leur éloignement avec une peine extrême; que jusqu'alors je m'étais contenté de m'en affliger en moi-même; mais que, dans la face nouvelle que la cour venait de prendre, et qui se fortifiait de jour en jour, je ne pouvais dormir en repos comme j'avais fait tant que leur inimitié n'avait pu être fatale à aucun des deux; que le Dauphin devenait rapidement le maître des affaires, et par lui son gouverneur, qui le serait sans mesure lorsque son pupille aurait succédé au roi; que le danger présent était grand par la haine publique que Pontchartrain avait encourue; et, s'il subsistait le reste de ce règne, ce qui me paraissait bien difficile, il me semblait impossible qu'il pût durer au delà; que, tombant, je ne voyais pas ce que pourrait devenir le père d'un homme chassé dans une cour où tout le crédit serait contre lui, où il survivrait à sa fortune et à soi-même, et où la dé-

cence ni sa propre humeur ne pourraient lui permettre d'y rester et d'y hasarder de se voir chasser lui-même sur quelque aventure de Rome et de jansénisme, et se voir bombarber un garde des sceaux; qu'en vain s'appuyait-il sur l'autorité de sa place, sur son esprit, sur sa capacité, sur sa réputation, puisque ce ne serait pas lui qu'on attaquerait, mais son fils qui n'avait aucun de ces boucliers, qui s'était rendu la bête de tout le monde, et dont la chute aurait les applaudissements publics.

Beringhem connaissait parfaitement Pontchartrain, il m'avoua la vérité de ce que je lui représentais, sa crainte extrême de ce que je prévoyais, et me pressa de travailler à une réconciliation si capitale à la fortune du père et du fils, comme le seul homme qui la pût entreprendre par l'amitié et la confiance que le duc et le chancelier avaient également et entièrement pour moi. Je lui répondis que c'était toute ma passion, mais que je travaillerais en vain tant que le chancelier s'escarmoucherait avec le duc sans cesse au conseil, et ne se mesurerait pas ailleurs à son égard; qu'il nourrissait ainsi une haine, pour parler nettement, de longue main enracinée, qu'il l'augmentait tous les jours loin de songer à l'émousser, en quoi pourtant consistait son salut et celui de sa famille; que c'était à lui, Beringhem, son ami, et qui ne lui serait point suspect sur M. de Beauvillier avec qui il savait bien qu'il n'avait point de liaison, à lui ouvrir les yeux sur le danger de voir périr toute la fortune prodigieuse qu'il avait faite; et de lui faire comprendre qu'elle valait bien la peine de se contraindre, et de ployer à la nécessité du temps; qu'après qu'il l'aurait rendu capable d'un vrai changement de conduite à cet égard, je verrais à tâcher de le mettre à profit auprès de M. de Beauvillier, et peu à peu ainsi les rapprocher, et de là les réconcilier enfin si je pouvais.

Le premier écuyer, ou timide comme il l'était natu-

rellement, ou désespérant de faire entendre raison au chancelier vif et décidé comme il le connaissait, ou véritablement court de temps, me dit qu'il en aurait peu pour parler suffisamment au chancelier qui n'était point à Marly, qui n'y venait que pour les conseils, et qui ces jours-là s'en retournait dîner à Versailles, et les autres jours se tenait à Pontchartrain; qu'il avait demandé congé au roi de s'en aller dans quelques jours chez lui à Arminvilliers, et qu'il y passerait presque tout le voyage de Fontainebleau où la cour allait incessamment. Il finit par me presser de nouveau de travailler à une aussi bonne œuvre que nul autre que moi ne pouvait exécuter, et moi par l'exhorter de parler au moins avant de partir, et de parler sans ménagement. La suite de ceci se verra bientôt à Fontainebleau; avant d'y conduire la cour, il faut reprendre des choses qui ont précédé ce voyage.

On a pu voir épars en plusieurs endroits de ces Mémoires à quel degré d'intimité et de toute confiance j'étais arrivé avec le duc de Beauvillier, avec le duc de Chevreuse, et avec les duchesses leurs femmes. Tout cela vivait dans la même amitié avec madame de Saint-Simon, et ce qui était peut-être unique pour des personnes si généralement cachées et compassées, dans la confiance et la liberté les plus entières, fondées sur l'estime de sa vertu, et l'expérience de la sagesse et de la bonté de son esprit et de sa conduite, plus encore s'il se peut que sur ce qu'elle m'était, et sur ce qu'ils savaient que j'étais pour elle. Il faut donc comprendre que ces trois couples faisaient un groupe qui ne se cachait rien, qui se consultait tout, qui en ce genre était inaccessible à quiconque, et dont le commerce était non-seulement continuel, mais de tous les jours, et souvent de plus d'une fois par jour quand nous étions dans les mêmes lieux, et il était fort rare que nous en fussions séparés, parce

que Vaucresson était fort proche, et que je ne sortais presque point de la cour, ni madame de Saint-Simon non plus. Cette union anciennement prise, mais liée et augmentée par degrés, en était à ce dernier bien longtemps avant la mort de Monseigneur, comme divers traits de ces Mémoires auront pu le faire remarquer.

Dans cet état, M. de Beauvillier ne cessait depuis longtemps de faire naître de l'estime, de l'amitié, du goût pour moi en son pupille, sur l'esprit et le cœur duquel il pouvait tout. Il n'en perdit aucune occasion pendant plusieurs années. On a vu que j'en sentis l'effet à l'occasion de l'ambassade de Rome, et un autre si grandement marqué à son arrivée de la campagne de Lille. L'état triste où il fut après si longtemps ajouta aux mesures que le sage gouverneneur me prescrivit toujours. On se souvient de la situation où la cabale de Meudon tenait ce prince, et combien le roi même demeura aliéné de lui, en sus de ce qu'il en était auparavant par la vie si recluse et si resserrée de son petit-fils, qui l'avait dès lors mis fort à gauche avec Monseigneur. On ne doutait dans aucun de ces temps que le duc de Beauvillier ne possédât ce jeune prince; on ignorait bien le fond de mon intimité avec le duc, mais la liaison était trop forte, et le commerce trop continuel et trop libre avec des gens aussi enfermés, pour n'avoir pas percé.

Etre en mesure et en garde infinie était le caractère dominant du duc. La haine de madame de Maintenon, et les secousses qu'il avait éprouvées du roi même, augmentaient encore les entraves de sa timidité naturelle. Il craignait les soupçons de circonvenir son pupille, il craignait la jalousie et les regards perçants qui s'étaient fixés sur moi depuis ce choix pour Rome. Il voulait me mettre peu à peu dans la confiance du jeune prince, mais il ne voulait pas qu'il en parût rien. Il redoubla encore de précautions depuis la campagne de Lille où je m'étais

si hautement déclaré et dont je fus perdu un temps. Je rappelle toutes ces époques et ces faits épars dans ces Mémoires, pour les remettre tous à la fois sous les yeux, et montrer les raisons de la conduite que le duc de Beauvilier me fit observer, de concert avec le prince.

Je ne le voyais chez lui, aux heures de cour que rarement et ouvertement assez pour qu'il ne parût rien d'affecté, assez peu pour qu'on ne pût soupçonner non-seulement privance, mais même aucun dessein de m'approcher de lui; en tout plus de négligence que de cour. Par cette raison le prince me distinguait peu chez lui, et ne me donnait guère au delà de ce qu'il avait accoutumé aux gens de ma sorte; mais souvent un coup d'œil expressif, un sourire à la dérobée m'en disait tout ce que j'en désirais savoir.

Outre la transcendance d'être sans cesse porté avec étude par le duc de Beauvillier auprès de lui, et encore par le duc de Chevreuse, du caractère dont était ce prince, ce qu'il paraissait du mien par le tissu de la conduite ordinaire de toute ma vie était un avantage peu commun pour lui plaire. Il aimait une vie appliquée, égale, unie, il estimait l'union dans les familles, il considérait les amitiés qui faisaient honneur; et de celles-là, on a vu que j'y fus toujours heureux. Ma jeunesse n'avait rien eu de ce qui eût pu l'étranger ou l'arrêter. Toutes mes liaisons particulières s'étaient trouvées avec des personnes qui presque toutes lui étaient agréables ou directement ou par quelque recoin; mes inimitiés ou mes éloignements, avec celles qui pour la plupart étaient en opposition avec lui, et très-ordinairement directe, ce qui était arrivé naturellement et sans aucun art. J'étais bien de toute ma vie avec les jésuites, quoique sans liaison qu'avec un seul à la fois, mais liaison unique jusqu'à la mort du dernier qui survécut le feu roi; ils me comptaient parmi leurs amis, comme on

l'a vu du père Tellier, et comme on le verra davantage. Je l'avais été intime, comme on l'a vu aussi, de l'évêque de Chartres, Godet. C'étaient là des boucliers sûrs contre le dangereux soupçon de jansénisme ; et ce que j'ai rapporté de cette conversation avec le Dauphin et l'abbé de Polignac en tiers, dans les jardins de Marly, mit le sceau à l'assurance. Ma façon d'être à cet égard reviendra trop souvent dans les suites pour ne mériter pas d'être expliquée, puisque l'occasion s'en présente si naturellement.

Le célèbre abbé de la Trappe a été ma boussole là-dessus, comme sur bien d'autres choses dont je désirerais infiniment avoir eu la pratique comme la théorie.

Je tiens tout parti détestable dans l'église et dans l'état. Il n'y a de parti que celui de Jésus-Christ. Je tiens aussi pour hérétiques les cinq fameuses propositions directes et indirectes, et pour tel tout livre sans exception qui les contient. Je crois aussi qu'il y a des personnes qui les tiennent bonnes et vraies, qui sont unies entre elles et qui font un parti. Ainsi de tous les côtés, je ne suis pas janséniste.

D'autre part, je suis attaché intimement, et plus encore par conscience que par la plus saine politique, à ce que très-mal à propos on connaît sous le nom de libertés de l'église gallicane, puisque ces libertés ne sont ni priviléges, ni concessions, ni usurpations, ni libertés même d'usage et de tolérance, mais la pratique constante de l'église universelle, que celle de France a jalousement conservée et défendue contre les entreprises et les usurpations de la cour de Rome, qui ont inondé et asservi toutes les autres et fait par ses prétentions un mal infini à la religion. Je dis la cour de Rome, par respect pour l'évêque de Rome, à qui seul le nom de pape est demeuré, qui est de foi le chef de l'église, le successeur de saint Pierre, le premier évêque, avec supériorité et juridiction de droit

divin sur tous les autres quels qu'ils soient, et à qui appartient seul la sollicitude et la surveillance sur toutes les églises du monde comme étant le vicaire de Jésus-Christ par excellence, c'est-à-dire le premier de tous ses vicaires qui sont les évêques. A quoi j'ajoute que je tiens l'église de Rome pour la mère et la maîtresse de toutes les autres, avec laquelle il faut être en communion; maîtresse, *magistra*, et non pas *domina;* ni le pape, le seul évêque, ni l'évêque universel, ordinaire et diocésain de tous les diocèses, ni ayant seul le pouvoir épiscopal duquel il émane dans les autres évêques, comme l'inquisition, que je tiens abominable devant Dieu et exécrable aux hommes, le veut donner comme de foi.

Je crois la signature du fameux formulaire une très-pernicieuse invention, tolérable toutefois en s'y tenant exactement suivant la paix de Clément IX, autrement insoutenable. Il résulte que je suis fort éloigné de croire le pape infaillible, en quelque sens qu'on le prenne, ni supérieur, ni même égal aux conciles œcuméniques, auxquels seuls appartient de définir les articles de foi, et de ne pouvoir errer sur elle.

Sur Port-Royal, je pense tout comme le feu roi s'en expliqua à Maréchal en soupirant, que ce que les derniers siècles ont produit de plus sage, de plus pur, de plus savant, de plus instructif, de plus pratique, et néanmoins de plus élevé, mais de plus lumineux et de plus clair, est sorti de cette école, et de ce qu'on connaît sous le nom de Port-Royal; que le nom de jansénisme et de janséniste est un pot au noir de l'usage le plus commode pour perdre qui on veut, et que d'un millier de personnes à qui on le jette, il n'y en a peut-être pas deux qui le méritent; que ne point croire ce qu'il plaît à la cour de Rome de prétendre sur le spirituel, et même sur le temporel, ou mener une vie simple, retirée, laborieuse, serrée, ou être uni avec des personnes de cette sorte, c'en

est assez pour encourir la tache de janséniste ; et que cette étendue de soupçons mal fondés, mais si commode et si utile à qui l'inspire et en profite, est une plaie cruelle à la religion, à la société, à l'état.

Je suis persuadé que les jésuites sont d'un excellent usage en les tenant à celui que saint Ignace a établi. La compagnie est trop nombreuse pour ne renfermer pas beaucoup de saints, et de ceux-là j'en ai connu, mais aussi pour n'en contenir pas bien d'autres. Leur politique et leur jalousie a causé, et cause encore de grands maux ; leur piété, leur application à l'instruction de la jeunesse et l'étendue de leurs lumières et de leur savoir, fait aussi de grands biens.

C'est assez pour un homme de mon état, ce serait en sortir, et des bornes de ce qui est traité ici, que descendre dans plus de détail ; mais ce n'est pas trop pour les choses dont les récits nécessaires s'approchent. Ce que je viens d'expliquer ne contentera pas ceux qui prétendent que le jansénisme et les jansénistes sont une hérésie et des hérétiques imaginaires, et satisfera sûrement encore moins ceux à qui la prévention, l'ignorance ou l'intérêt en font voir partout. Ce qui m'a infiniment surpris, est comment la prévention qui mettait M. de Beauvillier de ce dernier côté lui a pu permettre de s'accommoder de moi au point qu'il a fait, et sans le moindre nuage, toute sa vie, avec la franchise entière que j'ai toujours eue avec lui là-dessus, comme sur tous mes autres sentiments sur toutes autres matières.

FIN DU DIX-SEPTIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Donnier Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

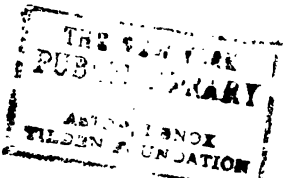
THE
PUB
ARY
ASTOR LENOX
TILDEN FOUNDATION

Mademoiselle Chouin.

Fossel, Imp. r. F.S. S.t Jacques 19, Paris.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XVIII.

PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CCCVI.

Situation personnelle de la duchesse de Saint-Simon à la cour. — Précautions de ma conduite. — Je sonde heureusement le Dauphin. Court entretien dérobé avec le Dauphin. — Tête-à-tête du Dauphin avec moi. — Dignité; gouvernement; ministère. — Belles et justes espérances. — Conférence entre le duc de Beauvillier et moi. — Autre tête-à-tête du Dauphin avec moi. — Secret de ces entretiens. — Dignité. — Princes; princes du sang, princes légitimés. — Belles paroles du Dauphin sur les bâtards.

Divers endroits de ces Mémoires ont fait voir combien madame de Saint-Simon pouvait compter sur les bontés de madame la duchesse de Bourgogne, et le dessein constant qu'elle eut toujours de la faire succéder à la duchesse du Lude. La place qu'elle fut forcée de remplir auprès de madame la duchesse de Berry l'approcha de tous les particuliers; plus elle fut vue de près, plus elle fut goûtée, aimée, et si j'ose parler d'après toutes ces têtes presque couronnées, même d'après le roi et madame de Maintenon, elle fut honorée et respectée; et

les écarts de la princesse à qui on l'avait attachée malgré elle ne firent que plus d'impression en faveur de son grand sens, de sa prudence, de la justesse de son esprit et de sa conduite, de la sagesse, de l'égalité, de la modestie, de la vertu de tout le tissu de sa vie, et d'une vertu pure toujours suivie, et qui, austère pour elle-même, était aimable et bien loin de rebuter par ses rides, se fit toujours rechercher par celles mêmes dont l'âge et la conduite en étaient le plus éloignés, qui vinrent plus d'une fois se jeter à elle pour en être conseillées et tirées par son moyen des dangers et des orages domestiques où leur conduite les avait livrées. Tant de qualités aimables et solides lui avaient acquis l'amitié et la confiance de beaucoup de personnes considérables, et tant de réputation que personne n'y fut plus heureuse qu'elle, sur quoi on peut se souvenir du conseil que les trois ministres, sans nul concert entre eux, me donnèrent, lorsque je fus choisi pour Rome, de lui tout communiquer et de profiter de ses avis. Le Dauphin, qui la voyait souvent dans les parties particulières et toujours depuis le mariage de M. le duc de Berry, avait pris pour elle beaucoup d'estime, d'amitié, même de confiance, qui me fut un autre appui très-fort près de lui, que le duc de Beauvillier fortifia toujours, et par amitié, et plus encore par l'opinion qu'il avait d'elle. Ainsi tout me portait dans la confiance et dans l'amitié libre et familière du Dauphin.

La cour changée par la mort de Monseigneur, il *fut* question pour moi de changer de conduite à l'égard du nouveau Dauphin. M. de Beauvillier m'en parla d'abord, mais il jugea que ce changement ne devait se faire que fort lentement, et de manière à y accoutumer sans effaroucher. J'avais en divers temps échappé à d'étranges noirceurs; je devais compter que les regards se fixe-

naient sur moi à proportion de la jalousie, et que je n'en pouvais éviter les dangers qu'en voilant ma situation nouvelle, si fort changée par le changement de toute la scène de la cour, pour cela ne m'approcher à découvert que peu à peu du prince, à mesure que son asile se fortifierait à mon égard, c'est-à-dire à mesure qu'il croîtrait auprès du roi en confiance, et en autorité dans les affaires et dans le monde. Je crus néanmoins à propos de le sonder dès les premiers jours de son nouvel essor. Un soir que je le joignis dans les jardins de Marly, où il était peu accompagné, et de personne qui me tînt de court, je profitai de son accueil gracieux pour lui dire comme à la dérobée que bien des raisons qu'il n'ignorait pas m'avaient retenu jusqu'alors dans un éloignement de lui nécessaire, que maintenant j'espérais pouvoir suivre avec moins de contrainte mon attachement et mon inclination, et que je me flattais qu'il l'aurait agréable. Il me répondit bas aussi qu'il y avait en effet des raisons quelquefois qui retenaient; qu'il croyait qu'elles avaient cessé; qu'il savait bien quel j'étais pour lui, et qu'il comptait avec plaisir que nous nous verrions maintenant plus librement de part et d'autre. J'écris exactement les paroles de sa réponse pour la singulière politesse de celles qui la finissent. Je la regardai comme l'engagement heureux d'une amorce qui avait pris comme je me l'étais proposé. Je me rendis peu à peu plus assidu à ses promenades, mais sans les suivre entières, qu'autant que la foule ou des gens dangereux ne les grossissaient pas, et j'y pris la parole avec plus de liberté. Je demeurai sobre à le voir chez lui avec le monde, et je m'approchais de lui dans le salon, suivant que j'y voyais ma convenance.

Je lui avais prêté notre mémoire contre d'Antin lors du procès, et je n'avais pas manqué de lui glisser un

mot sur notre dignité, à laquelle je le savais très-favorable, et par principes. Il avait lû le mémoire et avait été fort aise, à cause de quelques-uns d'entre nous, de le trouver fort bon, et la cause de d'Antin insoutenable. Je n'ignorais pas aussi ce qu'il pensait sur la forme du gouvernement de l'état, et sur beaucoup de choses qui y ont rapport; et ses sentiments là-dessus étaient les miens mêmes, et ceux des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, par qui j'étais bien instruit. C'était l'avoir trop beau pour n'essayer pas à en tirer grand parti. Je me rendis donc attentif à saisir tout ce qui pourrait me conduire à entrer naturellement en matière, et je ne fus pas longtemps à en trouver le moment.

Quelques jours après, étant dans le salon, j'y vis entrer le Dauphin et la Dauphine ensemble, se parlant à diverses reprises. Je m'approchai d'eux, et j'entendis les dernières paroles. Elles m'excitèrent à demander au prince de quoi il s'agissait, non pas de front, mais avec un tour de liberté respectueuse que j'usurpais déjà. Il me répondit qu'ils allaient à Saint-Germain pour la première fois qu'il était Dauphin, c'est-à-dire en visite ordinaire, après celle en manteau et en mante, que cela changeait le cérémonial avec la princesse d'Angleterre, m'expliqua la chose, et appuya avec vivacité sur l'obligation de ne laisser rien perdre de ses droits légitimes. « Que j'ai de joie, lui répondis-je, de vous voir penser *ainsi*, et que vous avez raison d'appuyer sur ces sortes d'attentions dont la négligence ternit toutes choses! » Il reprit avec feu, et j'en saisis le moment le plus actif pour lui dire que si, lui qui était si grand, et dont le rang était décidé, avait raison d'y être attentif, combien plus nous autres, à qui on disputait et souvent on ôtait tout sans qu'à peine nous osassions nous en plaindre, avions-nous raison de nous affliger de nos pertes, et de tâcher

à nous soutenir. Il entra là-dessus avec moi jusqu'à devenir l'avocat de notre cause, et finit par me dire qu'il regardait notre restauration comme une justice importante à l'état ; qu'il savait que j'étais bien instruit de ces sortes de choses, et que je lui ferais plaisir de l'en entretenir un jour. Il rejoignit dans ce moment la Dauphine, et ils s'en allèrent à Saint-Germain.

Le fait qui avait donné lieu à cette courte mais importante ouverture était que, du vivant de Monseigneur, madame la duchesse de Bourgogne cédait partout en lieu tiers à la princesse d'Angleterre, mais que, devenue l'épouse de l'héritier présomptif par la mort de Monseigneur, elle devait désormais précéder partout en lieu tiers cette même princesse d'Angleterre, qui n'était pas héritière présomptive d'un frère qui aurait des enfants, et qui n'était pas même encore marié. A peu de jours de là, le Dauphin m'envoya chercher. J'entrai par la garderobe, où Duchesne, son premier valet de chambre, très homme de bien, sûr et qui avait sa confiance, m'attendait pour m'introduire dans son cabinet où il était seul. Mon remercîment ne fut pas sans mélange de ma conduite passée et présente, et de ma joie du changement de son état. Il entra en matière, en homme qui craint moins de s'ouvrir que de se laisser aller à la vanité de son nouvel éclat. Il me dit que jusqu'alors il n'avait cherché qu'à s'occuper et à s'instruire, sans s'ingérer à rien, qu'il n'avait pas cru devoir s'offrir ni se présenter de lui-même ; mais que, depuis que le roi lui avait ordonné de prendre connaissance de tout, de travailler chez lui avec les ministres, et de le soulager, il regardait tout son temps comme étant dû à l'état et au public, et comme un larcin tout ce qu'il en déroberait aux affaires, ou à ce qui le pourrait conduire à s'en rendre capable ; qu'aussi ne prenait-il d'amusement que par dé-

lassement, et pour se rendre l'esprit plus propre à recommencer utilement après un relâchement nécessaire à la nature. De là il s'étendit sur le roi, m'en parla avec une extrême tendresse et une grande reconnaissance, et me dit qu'il se croyait obligé d'une manière très-étroite à contribuer à son soulagement, puisqu'il avait la confiance en lui de le désirer. J'entrai fort dans des sentiments si dignes, mais en peine si la tendresse, la reconnaissance et le respect ne dégénéraient point en une admiration dangereuse. Je glissai quelques mots sur ce que le roi ignorait bien des choses qu'il s'était mis en état de ne pouvoir apprendre, et auxquelles sûrement sa bonté ne demeurerait pas insensible si elles pouvaient arriver jusqu'à lui.

Cette corde, touchée ainsi légèrement, rendit aussitôt un grand son. Le prince, après quelques mots de préface sur ce qu'il savait par M. de Beauvillier qu'on pouvait sûrement me parler de tout, avoua la vérité de ce que je disais, et tomba incontinent sur les ministres. Il s'étendit sur l'autorité sans bornes qu'ils avaient usurpée, sur celle qu'ils s'étaient acquise sur le roi, sur le dangereux usage qu'ils en pouvaient faire, sur l'impossibilité de faire rien passer au roi, ni du roi à personne, sans leur entremise; et, sans nommer aucun d'eux, il me fit bien clairement entendre que cette forme de gouvernement était entièrement contraire à son goût et à ses maximes. Revenant de là tendrement au roi, il se plaignit de la mauvaise éducation qu'il avait eue, et des pernicieuses mains dans lesquelles il était successivement tombé; que par là, sous prétexte de politique et d'autorité dont tout le pouvoir et tout l'utile n'étaient que pour les ministres, son cœur, naturellement bon et juste, avait sans cesse été détourné du droit chemin, sans s'en apercevoir; qu'un long usage l'avait confirmé dans

ces routes une fois prises, et avait rendu le royaume très-malheureux. Puis, se ramenant à soi avec humilité, il me donna de grands sujets de l'admirer. Il revint après à la conduite des ministres, et j'en pris occasion de le conduire sur leurs usurpations avec les ducs et avec les gens de la plus haute qualité. A ce récit l'indignation échappa à sa retenue, il s'échauffa sur le *monseigneur* qu'ils nous refusent, et qu'ils exigeaient de tout ce qui n'était point titré, à l'exception de la robe.

Je ne puis rendre à quel point cette audace le choqua, et cette distinction si follement favorable à la bourgeoisie sur la plus haute noblesse. Je le laissai parler, tant pour jouir des dignes sentiments de celui qui se trouvait si proche d'en pouvoir faire des règles et des lois, que pour m'instruire moi-même du degré où l'équité enflammée le pouvait porter. Je repris ensuite les commencements de l'intervertissement de tout ordre, et je lui dis que le pur hasard m'avait conservé trois lettres à mon père de M. Colbert, ministre contrôleur général des finances et secrétaire d'état, qui lui écrivait *monseigneur*. Cela parut lui faire autant de plaisir que s'il y avait été intéressé. Il m'ordonna de les envoyer chercher, et admira la hardiesse d'un changement si entier. Nous le discutâmes ; et, comme il aimait à approfondir et à remonter tant qu'il pouvait aux sources, il se mit sur la naissance des charges de secrétaire d'état, dont la ténuité de l'origine le surprit de nouveau, quoique lui-même, par l'explication qu'il se prit à en faire, me montrât qu'il n'avait rien à apprendre là-dessus.

Tout cela fut la matière de plus d'une heure d'entretien ; elle nous détourna de celle que nous devions traiter, mais d'une manière plus importante que cette matière même, à laquelle celle de cet entretien n'était rien moins qu'étrangère. Le Dauphin m'ordonna de l'avertir

lorsque j'aurais ces trois lettres de M. Colbert à mon père, et me dit qu'en même temps nous reprendrions la matière qu'il s'était proposé de traiter avec moi, et dont celle-ci l'avait diverti.

Il est difficile d'exprimer ce que je sentis en sortant d'avec le Dauphin. Un magnifique et prochain avenir s'ouvrait devant moi. Je vis un prince pieux, juste, débonnaire, éclairé, et qui cherchait à le devenir de plus en plus, et l'inutilité avec lui du futile, pièce toujours si principale avec ces personnes-là. Je sentis aussi par cette expérience une autre merveille auprès d'eux, qui est que l'estime et l'opinion d'attachement, une fois prise par lui et nourrie de tout temps, résistait au non usage et à la séparation entière d'habitude. Je goûtai délicieusement une confiance si précieuse et si pleine, dès la première occasion d'un tête-à-tête, sur les matières les plus capitales. Je connus avec certitude un changement de gouvernement par principes. J'aperçus sans chimères la chute des marteaux de l'état et des tout-puissants ennemis des seigneurs et de la noblesse qu'ils avaient mise en poudre et à leurs pieds, et qui, ranimée d'un souffle de la bouche de ce prince devenu roi, reprendrait son ordre, son état et son rang, et ferait rentrer les autres dans leur situation naturelle. Ce désir en général sur le rétablissement de l'ordre et du rang avait été toute ma vie le principal des miens, et fort supérieur à celui de toute fortune personnelle. Je sentis donc toute la douceur de cette perspective, et de la délivrance d'une servitude qui m'était secrètement insupportable, et dont l'impatience perçait souvent malgré moi.

Je ne pus me refuser la charmante comparaison de ce règne de Monseigneur, que je n'avais envisagé qu'avec toutes les affres possibles et générales et particulières, avec les solides douceurs de l'avant-règne de son fils, et bien-

tôt de son règne effectif, qui commençait sitôt à m'ouvrir son cœur, et en même temps le chemin de l'espérance la mieux fondée de tout ce qu'un homme de ma sorte se pouvait le plus légitimement proposer, en ne voulant que l'ordre, la justice, la raison, le bien de l'état, celui des particuliers, et par des voies honnêtes, honorables, et où la probité et la vérité se pouvaient montrer. Je résolus en même temps de cacher avec grand soin cette faveur si propre, si on l'apercevait, à effrayer et à rameuter tout contre moi, mais de la cultiver sous cette sûreté, et de me procurer avec discrétion de ces audiences dans lesquelles j'aurais tant à apprendre, à semer, à inculquer doucement, et à me fortifier; mais j'aurais cru faire un larcin, et payer d'ingratitude, si j'avais manqué de faire l'hommage entier de cette faveur à celui duquel je la tenais tout entière. Certain d'ailleurs, comme je l'étais, que le duc de Beauvillier avait le passe-partout du cœur et de l'esprit du Dauphin, je ne crus pas commettre une infidélité de lui aller raconter tout ce qui venait de se passer entre ce prince et moi; et je me persuadai que la franchise du tribut en soutiendrait la matière, et me servirait par ses conseils à y bien diriger ma conduite. J'allai donc tout de suite rendre toute cette conversation au duc de Beauvillier. Il n'en fut pas moins ravi que je l'étais moi-même.

Ce duc, à travers une éminente piété presque de l'autre monde, d'une timidité qui sentait trop les fers, d'un respect pour le roi trop peu distant de l'adoration de latrie, n'était pas moins pénétré que moi du mauvais de la forme du gouvernement, de l'éclat de la puissance et de la manière de l'exercer des ministres, qui, chacun dans leur département, et même au dehors, étaient des rois absolus; enfin non moins duc et pair que je l'étais moi-même. Il fut étonné d'une ouverture si grande avec

moi, et surpris d'un si grand effet de ce que lui-mêm avait pris tant de soin de planter et de cultiver en m faveur dans l'esprit de son pupille. Sa vertu et ses mesu res, qui le contenaient avec lui, l'y captivaient, en sort qu'il me parut qu'il ne l'avait guère ouï parler si claire ment. J'en fus surpris au dernier point, mais cela m parut à toute sa contenance, et aux répétitions qu'il exi gea de moi sur ce qui regardait le pouvoir des ministres et la mauvaise éducation du roi. Il m'avoua même sa joi sur ces deux chapitres, avec une naïveté qui me fit com prendre que, encore qu'il n'apprît rien de nouveau su les dispositions du Dauphin, les expressions pourtant le lui étaient, et que ce prince n'avait pas été si net, ni peut-être si loin avec lui. La suite me le fit encore mieux sentir; car, soit que son caractère personnel lui imposât des mesures qu'il ne se crût pas permis de franchir, ou qu'il ne voulût franchir que peu à peu, peut-être comme un maître qui aime mieux suivre son écuyer en de certains passages, il ne tarda pas à prendre des mesures avec moi pour agir sur plusieurs choses de concert, puis d'une manière conséquente par lui-même, il me parut très-sensible à la confiance pleine de dépendance dont j'usais avec lui là-dessus, et bien déterminé à faire usage de sa situation nouvelle.

Peu de jours après j'eus une autre audience. Il faut dire une fois pour toutes que Duchesne ordinairement, rarement M. de Beauvillier, quelquefois le Dauphin bas, à la promenade, m'avertissaient de l'heure de me trouver chez lui; et que lorsque c'était moi qui voulais une audience, je le disais à Duchesne, qui en prenait l'ordre aussitôt et m'en avertissait. Où que ce fût dans la suite, Fontainebleau, Versailles, Marly, j'entrais toujours à la dérobée par la garde-robe, où Duchesne avait soin de m'attendre toujours seul pour m'introduire aussitôt, et

de m'attendre à la sortie seul encore, de façon que personne ne s'en est jamais aperçu, sinon une fois la Dauphine, comme je le raconterai en son lieu, mais qui en garda parfaitement le secret.

Je présentai au Dauphin ces trois lettres dont j'ai parlé de M. de Colbert à mon père. Il les prit, les regarda fort, les lut toutes trois, et s'intéressa dans l'heureux hasard qui les avait conservées, et sauvées du peu d'importance de leur contenu. Il en examina les dates, et retomba sur l'insolence des ministres (il n'en ménagea pas le terme), et sur le malheur des seigneurs. Je m'étais principalement proposé de le sonder sur tout ce qui intéresse notre dignité; je m'appliquai donc à rompre doucement tous les propos qui s'écartaient de ce but, à y ramener la conversation, et la promener sur tous les différents chapitres. Je le trouvai très-instruit du fond de notre dignité, de ses rapports à l'état et à la couronne, de tout ce que l'histoire y fournit, assez sur plusieurs autres choses qui la concernent, peu ou point sur d'autres, mais pénétré de l'intérêt sensible de l'état, de la majesté des rois de France et de la primauté de leur couronne, à soutenir et rétablir cette première dignité du royaume, et du désir de le faire.

Je le touchai là-dessus par ce que j'avais reconnu de sensible en lui sur ce point, à l'occasion de sa première visite à Saint-Germain avec la Dauphine, depuis la mort de Monseigneur. Je le fis souvenir de la nouveauté si étrange des prétentions de l'électeur de Bavière, tout incognito qu'il était, avec Monseigneur à Meudon. Je les mis en opposition avec l'usage constant jusqu'alors, et avec ce que l'histoire nous fournit de rois qui se sont contentés d'égalité avec des fils de France. Je lui fis faire les réflexions naturelles sur le tort extrême que la tolérance de ces abus faisait aux rois et à leur couronne,

qui portait après sur les choses les plus solides par l'affaiblissement de l'idée de leur grandeur. Je lui montrai fort clairement que les degrés de ces chutes étaient les nôtres, qui, avilis au dedans et abandonnés au dehors, donnions lieu par nos flétrissures à celles du trône même, par l'avilissement de ce qui en émane de plus grand, et le peu de cas qu'on accoutume ainsi les étrangers à en faire. Je lui exposai la nouveauté des usurpations faites sur nous par les électeurs ses oncles, par quelle méprise cela était arrivé et demeuré, d'où bientôt après l'électeur de Bavière s'était porté jusqu'à prétendre la main de Monseigneur, et à s'y soutenir par des *mezzo-termine*, tout incognito qu'il était, parce qu'il s'était aperçu qu'il n'y avait qu'à prétendre et entreprendre. Je vins après à la comparaison des grands d'Espagne avec les ducs-pairs et vérifiés, qui me donna un beau champ, et en même temps à la politique de Charles V, soigneusement imitée par les rois d'Espagne ses successeurs, qui, non content d'avoir si fort élevé leur dignité dans ses états, s'était servi de leur étendue et de leur dispersion dans les différentes parties de l'Europe, et de l'autorité que sa puissance lui avait acquise à Rome et dans d'autres cours, pour leur y procurer le rang le plus grandement distingué, duquel ils y jouissaient encore, et qui sert infiniment à faire respecter la couronne d'Espagne au dehors de ses états. Je passai de cet exemple à celui du vaste usage que les papes ont su tirer, pour leur grandeur temporelle, de celle où ils ont porté les cardinaux, dont la dignité se peut appeler littéralement une chimère, puisqu'elle n'a rien de nécessairement ecclésiastique, qu'elle n'en a ni ordres ni juridiction, ainsi laïque avec les ecclésiastiques, ecclésiastique avec les laïques, sans autre solidité que le droit d'élection des papes, et l'usage d'être ses principaux ministres d'état. Me pro-

menant ensuite en Angleterre, chez les rois du nord et par toute l'Europe, je démontrai sans peine que la France seule, entre tous les états qui la composent, souffre en la personne de ses grands ce que pas un des autres n'a jamais toléré, non pas même la cour impériale, quoique si fourmillante de tant de véritables princes, et que la France seule aussi en a pensé périr, et la maison régnante, dont la Ligue, sur tous exemples, me fournit toutes les preuves.

Le Dauphin, activement attentif, goûtait toutes mes raisons, les achevait souvent en ma place, recevait avidement l'impression de toutes ces vérités. Elles furent discutées d'une manière agréable et instructive. Outre la Ligue, les dangers que l'état et les rois ont si souvent courus, jusqu'à Louis XIV inclusivement, par les félonies et les attentats des princes faux et véritables, et les établissements qu'ils leurs ont valu au lieu de châtiment, ne furent pas oubliés. Le Dauphin, extrêmement instruit de tous ces faits historiques, prit feu en les déduisant, et gémit de l'ignorance et du peu de réflexion du roi. De toutes ces diverses matières, je ne faisais presque que les entamer en les présentant successivement au Dauphin, et le suivre après pour lui laisser le plaisir de parler, de me laisser voir qu'il était instruit, lui donner lieu à se persuader par lui-même, à s'échauffer, à se piquer, et à moi de voir ses sentiments, sa manière de concevoir et de prendre des impressions, pour profiter de cette connaissance, et augmenter plus aisément par les mêmes voies sa conviction et son feu. Mais cela fait sur chaque chose, je cherchais moins à pousser les raisonnements et les parenthèses qu'à le conduire sur d'autres objets, afin de lui montrer une modération qui animât sa raison, sa justice, sa persuasion venue de lui-même, et sa confiance, et pour avoir le temps aussi de le sonder partout,

et de l'imprégner doucement et solidement de mes sentiments et de mes vues sur chacune de ces matières, toutes distinctes dans la même. Je n'oubliai pas d'asséner sur M. d'Espinoy, en passant, le terme d'apprenti prince, et sur M. de Talmont et autres pareils, par vérité d'expression, et pour m'aider d'un ridicule qui sert souvent beaucoup aux desseins les plus sérieux. Content donc au dernier point de ce que le Dauphin sentait sur les rangs étrangers, la plume et la robe qui eut aussi son léger chapitre, je mis en avant le nouvel édit de cette année 1711, fait à l'occasion de d'Antin sur les duchés.

Je discutai avec le Dauphin naturellement curieux de savoir et d'apprendre, je discutai, dis-je, avec lui les prétentions diverses qui y avaient donné lieu. Je ne le fis que légèrement pour le satisfaire, dans le dessein de passer le plus tôt que je le pourrais aux deux premiers articles de cet édit, et de m'y étendre selon que j'y trouverais d'ouverture. J'y portai donc le prince. Ma surprise et ma satisfaction furent grandes, lorsqu'à la simple mention, je le vis prendre la parole et me déduire lui-même avec ardeur l'iniquité de ces deux premiers articles, et de là passer tout de suite aux usurpations des princes du sang, et s'étendre sur l'énormité du rang nouveau des bâtards. Les usurpations des princes du sang furent un des points où je le trouvai le plus au fait de l'état en soi de ces princes, et de celui de notre dignité, et en même temps parfaitement équitable, comme il me l'avait paru sur tous les autres. Il me déduisit très-nettement l'un et l'autre, avec cette éloquence noble, simple et naturelle qui charmait sur les matières les plus sèches, combien plus sur celle-ci. Il admettait avec grande justice et raison l'idée qu'avait eue Henri III, par l'équité, de dou-

ner aux héritiers possibles d'une couronne successive et singulièrement masculine une préséance et une prééminence sur ceux qui, bien que les plus grands de l'état, ne peuvent toutefois dépouiller jamais la condition de sujets; mais n'oubliant point aussi qu'avant Henri III nos dignités précédaient le sang royal qui n'en était pas revêtu, qui jusqu'alors avait si peu compté ce beau droit exclusif de succéder à la couronne que les cadets de branches aînées cédaient partout aux chefs des branches cadettes, qui toutefois pouvaient devenir sujets de ces cadets qu'ils précédaient, il se souvint bien, de lui-même, que la préséance et prééminence ne put être établie qu'en supposant et rendant tout le sang royal masculin pair de droit, sans terre érigée par droit d'aînesse, et plus ancien que nuls autres, par lui faire tirer son ancienneté d'Hugues Capet, abolissant en même temps toute préséance entre les princes du sang par autre titre que celui de leur aînesse.

Avec ces connaissances exactes et vraies, le Dauphin ne pouvait souffrir l'avilissement de notre dignité, par ceux-là mêmes qui s'en étaient si bien servis pour leur élévation quoique si juste. Il se déclara donc fort contre les usurpations que les princes du sang lui avaient faites; sur toutes il ne put souffrir l'attribution aux princes du sang, par l'édit, de la représentation des anciens pairs au sacre, à l'exclusion des pairs. Il sentait parfaitement toute la force d'expression des diverses figures de cette auguste cérémonie, et il me laissa bien clairement apercevoir qu'il voulait être couronné comme l'avaient été ses ancêtres. Moins informé des temps et des occasions des usurpations des princes du sang sur les pairs, que des usurpations mêmes, je l'en entretins avec un grand plaisir de sa part, plus soigneux de le suivre et de satisfaire à ses questions pour entretenir son feu et sa eu-

riosité, que de lui faire des récits et une suite de discours. En garde contre l'écoulement du temps, lorsque je le crus pour cette fois suffisamment instruit sur les princes du sang, je m'aidai de la grandeur des bâtards qui avait si fort servi à augmenter celle des princes du sang, pour amener le Dauphin aux légitimés. C'était une corde que je voulais lui faire toucher le premier, pour sentir au son qu'il lui donnerait le ton que je devais prendre. A cet égard ma sensibilité sur tout ce qu'ils nous ont enlevé, et le respect du Dauphin pour le roi son grand-père, m'étaient également suspects, de manière qu'attentif à le suivre sur les princes du sang, et à ne faire que lui montrer les autres, je fus longtemps à le faire venir à mon point. Il y tomba enfin de lui-même. Prenant alors un ton plus bas, des paroles plus mesurées, mais en échange un visage plus significatif, car mes yeux travaillaient avec autant d'application que mes oreilles, il se mit sur les excuses du roi, sur ses louanges, sur le malheur de son éducation, et celui de l'état où il s'était mis de ne pouvoir entendre personne. Je ne contredisais que de l'air et de la contenance, pour lui faire sentir modestement combien ce malheur portait à plein sur nous. Il entendit bien ce langage muet, et il m'encouragea à parler. Je préludai donc comme lui par les louanges du roi, par les plaintes que lui-même en avait faites, et je tombai enfin sur les inconvénients qui en résultaient.

Je me servis, non sans cause, de la piété, de l'exemple, de la tentation nouvelle, ajoutée à celle de la chose même, qui précipiterait toutes les femmes entre les bras des rois, le scandale de l'égalité entière entre le fils du sacrement et le fils du double adultère, c'est-à-dire après deux générations, de l'égalité parfaite, de l'égalité de la postérité des rois légitime et illégitime, comme on le

voyait déjà entre M. le duc de Chartres et les enfants de M. le duc du Maine; et ces remarques ne furent point languissantes.

Le Dauphin, satisfait de son exorde, et peut-être content du mien, excité après par mes paroles, m'interrompit et s'échauffa. Cette application présente le frappa vivement. Il se mit sur la différence d'une extraction qui tire toute celle qui la distingue si grandement de son habilité innée à la couronne, d'avec une autre qui n'est due qu'à un crime séducteur et scandaleux qui ne porte avec soi qu'infamie. Il parcourut les divers et nombreux degrés par lesquels les bâtards, car ce mot fut souvent employé, étaient montés au niveau des princes du sang, et qui, pour leur avantage, avaient élevé ce niveau de tant d'autres degrés à nos dépens. Il traita de nouveau le point du sacre énoncé dans l'édit; et, s'il lui avait paru intolérable dans les princes du sang, il lui sembla odieux, et presque sacrilége dans les légitimés. Dans tout cela, néanmoins, de fréquents retours de respect, d'attendrissement même et de compassion pour le roi, qui me firent admirer souvent la juste alliance du bon fils et du bon prince dans ce Dauphin si éclairé. Sur la fin se concentrant en lui-même : « C'est un grand malheur, me dit-il, d'avoir de ces sortes d'enfants. Jusqu'ici Dieu me fait la grâce d'être éloigné de cette route; il ne faut pas s'en élever. Je ne sais ce qui m'arrivera dans la suite. Je puis tomber dans toutes sortes de désordres, je prie Dieu de m'en préserver! mais je crois que si j'avais des bâtards, je me garderais bien de les élever de la sorte, et même de les reconnaître. Mais c'est un sentiment que j'ai à présent par la grâce que Dieu me fait; comme on n'est pas sûr de la mériter et de l'avoir toujours, il faut au moins se brider là-dessus de telle sorte qu'on ne puisse plus tomber dans ces inconvénients. »

Un sentiment si humble et en même temps si sage me charma ; je le louai de toutes mes forces. Cela attira d'autres témoignages de sa piété et de son humilité ; après quoi, la conversation revenue à son sujet, je lui dis qu'on n'ignorait pas la peine qu'il avait eue des dernières grandeurs que M. du Maine avait obtenues pour ses enfants. Jamais rien ne peut être plus expressif que le fut sa réponse muette : toute sa personne prit un renouvellement de vivacité que je vis qu'il eut peine à contenir. L'air de son visage, quelques gestes échappés à la retenue que l'improbation précise du roi lui imposait, témoignèrent avec éloquence combien impatiemment il supportait ces grandeurs monstrueuses, et combien peu elles dureraient de son règne. J'en vis assez pour en espérer tout, pour oser même le lui faire entendre ; et je connus très-bien que je lui plaisais.

Enfin la conversation ayant duré plus de deux heures, il me remit en gros sur les pertes de notre dignité, sur l'importance de les réparer, et me témoigna qu'il serait bien aise d'en être instruit à fond. Dans le commencement de la conversation, je lui avais dit qu'il serait surpris du nombre et de l'excès de nos pertes, s'il les voyait toutes d'un coup d'œil. Je lui proposai ici d'en faire les recherches et de les lui présenter ; non-seulement il le voulut bien, mais il me pria avec ardeur de le faire. Je lui demandai un peu de temps pour ne lui rien donner que de bien exact, et je lui laissai le choix de l'ordre que j'y donnerais, par nature de choses et de matières, ou par dates de pertes. Il préféra le dernier, quoique moins net pour lui, et plus pénible pour moi ; je le lui représentai, même sur-le-champ ; mais il persista dans ce choix, et il m'était trop important de le servir là-dessus à son gré pour y rien ménager de ma peine. J'omets ici les remercîments que je lui fis de l'honneur de sa con-

fiance, et tout ce qu'il eut la bonté de me dire de flatteur. Il me donna, en prenant congé de lui, la liberté de ne le voir en public qu'autant que je le jugerais à propos sans inconvénient, et en particulier, toutes les fois que je le désirerais, pour l'entretenir de ce que j'aurais à lui dire.

CHAPITRE CCCVII.

Conférence entre le duc de Beauvillier et moi. — Importance solide du duc de Beauvillier. — Concert entier entre lui et moi. — Contrariété d'avis entre le duc de Beauvillier et moi sur la succession de Monseigneur. — Manière dont elle fut traitée. — Extrême indécence qui s'y commit à Marly.

Il n'est pas difficile d'imaginer dans quel ravissement je sortis d'un entretien si intéressant. La confiance d'un Dauphin, juste et éclairé, si près du trône, et qui y participait déjà, ne laissait rien à désirer pour la satisfaction présente, ni pour les espérances. Le bonheur et la règle de l'état, et après, le renouvellement de notre dignité, avaient été dans tous les temps de ma vie l'objet le plus ardent de mes désirs, qui laissait loin derrière celui de ma fortune. Je rencontrais tous ces objets dans le Dauphin; je me voyais en situation de contribuer à ces grands ouvrages, de m'élever en même temps, et avec un peu de conduite, en possession tranquille de tant et si précieux avantages. Je ne pensa donc plus qu'à me rendre digne de l'une, et coopérateur fidèle des autres.

Je rendis compte le lendemain au duc de Beauvillier de ce qui s'était passé entre le Dauphin et moi. Il mêla sa joie à la mienne; il ne fut point surpris de ses sentiments sur notre dignité, en particulier sur les bâtards.

J'avais bien déjà su, comme je l'ai rapporté alors, que le Dauphin s'était expliqué à lui, lors des grandeurs accordées aux enfants du duc du Maine; je vis encore mieux ici qu'ils s'étaient bien expliqués ensemble sur les bâtards, et que M. de Beauvillier l'avait fort instruit sur notre dignité. Nous convînmes de plus en plus d'un concert entier sur tout ce qui aurait rapport au Dauphin, et aux matières qui s'étaient traitées dans mes deux conversations avec lui; que je le verrais plutôt à ses promenades qu'aux heures de cour chez lui, parce que je serais plus libre de les suivre et de les quitter, de remarquer, de parler ou de me taire, suivant ce qui s'y trouverait; d'avoir attention d'éviter d'aborder et de quitter la promenade du roi avec le Dauphin, et de lui parler en sa présence; enfin, de tout ce que la prudence peut suggérer pour éviter tout éclat, m'insinuer de plus en plus, et profiter au mieux de ce qui se présentait à moi de si bonne grâce. Il m'avertit que je pouvais parler de tout sans aucune sorte de crainte au Dauphin, et que je devais le faire selon que je le jugerais à propos, étant bon de l'y accoutumer; il finit par m'exhorter au travail où je m'étais engagé : c'étaient les fruits de ce qu'il avait de longue main préparé, puis fait pour moi auprès du Dauphin. Son amitié et son estime l'avaient persuadé que la confiance que ce prince pouvait prendre en moi serait utile à l'état et au prince, et il était si sûr de moi que c'était initier un autre soi-même.

Il préparait et dirigeait le travail particulier du Dauphin avec les ministres, eux-mêmes ne le pouvaient guère ignorer. L'ancienne rancune de madame de Maintenon cédait au besoin présent d'un homme qu'elle n'avait pu renverser, qui était toujours demeuré avec elle dans une mesure également ferme et modeste, qui était incapable d'abuser de ce que le Dauphin lui était, duquel

elle ne craignait rien pour l'avenir, bien assurée de la reconnaissance de ce prince, qui sentait qu'il lui devait la confiance du roi, et l'autorité où il commençait à l'élever, d'ailleurs sûre de la Dauphine comme d'elle-même, pour l'amour de laquelle elle avait ramené le roi jusqu'à ce point. Par conséquent le roi, qui ne trouvait plus d'aigreur ni de manéges en madame de Maintenon contre M. de Beauvillier, suivait son penchant d'habitude d'estime et de confiance, et n'était point blessé de ce qui était pesant aux ministres, et de ce qui mettait le duc dans une situation si principale au dedans et si considérable au dehors. Bien qu'on ignorât à la cour jusqu'où allait mon intérieur avec lui, et entièrement mes particuliers avec le Dauphin, je ne laissais pas d'être regardé, examiné, compté tout autrement que je ne l'avais été jusqu'alors. On me craignit, on me courtisa. Mon application fut de paraître toujours le même, surtout désoccupé, et d'être en garde contre tout air important, et contre tout ce qui pouvait découvrir rien de ce que tant d'envieux et de curieux cherchaient à pénétrer; jusqu'à mes plus intimes amis, jusqu'au chancelier même, je ne laissai voir que l'écorce que je ne pouvais cacher.

Le duc de Beauvillier était presque tous les jours enfermé longtemps avec le Dauphin et le plus souvent mandé par lui. Ils digéraient ensemble les matières principales de la cour, celles d'état, et le travail particulier des ministres. Beaucoup de gens qui n'y pensaient guère y passaient en revue en bien et en mal, qui presque toujours avaient été ballottés entre le duc et moi, avant d'être discutés entre lui et le Dauphin. Il en était de même de quantité de matières importantes, et de celles surtout qui regardaient la conduite de ce prince; une entre autres tomba fort en dispute entre le duc et moi,

sur laquelle je ne pus céder ni le persuader, et qui regardait la succession de Monseigneur.

Le roi eut un moment envie d'hériter, mais fit bientôt réflexion que cela serait trop étrange. Elle fut traitée comme celle du plus simple particulier, et le chancelier et son fils furent chargés seuls, en qualité de commissaires, d'y faire ce que les juges ordinaires font à la mort des particuliers. Meudon et Chaville, qui valaient environ 40,000 livres de rente, et 1,500,000 livres de meubles ou de pierreries, composaient tout ce qui était à partager, sur quoi il y avait à payer 300,000 livres de dettes. Le roi d'Espagne se rapporta au roi de ses intérêts, et témoigna qu'il préférait des meubles pour ce qui lui devait revenir. Il y avait encore une infinité de bijoux de toute espèce. Le roi voulut que les pierres de couleur fussent pour le Dauphin, parce que la couronne en avait peu, et au contraire beaucoup de diamants. On fit donc un inventaire, une prisée de tous les effets mobiliers, et trois lots : les plus beaux meubles et les cristaux furent pour le roi d'Espagne, et les diamants pour M. le duc de Berry avec un meuble. Tous les bijoux et les moindres meubles, qui à cause de Meudon étaient immenses, se vendirent à l'encan pour payer les dettes. Dumont et le bailli de Meudon furent chargés de la vente, qui se fit à Meudon de ces moindres meubles, et des joyaux les plus communs.

Le principaux bijoux, qui étaient en assez grand nombre, se vendirent avec une indécence qui n'a peut-être point eu d'exemple. Ce fut dans Marly, dans l'appartement de madame la Dauphine, en sa présence, quelquefois en celle de M. le Dauphin, par complaisance pour elle, et ce fut pendant la dernière moitié du voyage de Marly l'amusement des après-dînées. Toute la cour, princes et princesses du sang, hommes et femmes, y en-

traient à portes ouvertes; chacun achetait à l'enchère; on examinait les pièces, on riait, on causait, en un mot un franc inventaire, un vrai encan. Le Dauphin ne prit presque rien, mais il fit quelques présents aux personnes qui avaient été attachées à Monseigneur, et les confondit, parce qu'il n'avait pas eu lieu de les aimer du temps de ce prince. Cette vente causa quelques petites riottes entre la Dauphine et M. le duc de Berry, poussé quelquefois par madame la duchesse de Berry, par l'envie des mêmes pièces. Elles furent même poussées assez loin sur du tabac dont il y avait en grande quantité, et d'excellent, parce que Monseigneur en prenait beaucoup, pour qu'il fallût que M. de Beauvillier et quelques dames des plus familières s'en mêlassent, et pour le coup la Dauphine avait tort, et en vint même à la fin à quelques excuses de fort bonne grâce.

Le partage de M. le duc de Berry était tombé en litige, parce qu'il avait eu un apanage dont Monseigneur et lui avaient signé l'acte, ce qui opérait sa renonciation à la succession du roi et à celle de Monseigneur, comme en étant déjà rempli d'avance. Cela fut jugé de la sorte devant le roi, qui en même temps lui donna, par une augmentation d'apanage, tout ce qui lui serait revenu de son partage outre le meuble et les diamants. Pendant que tout cela s'agitait, le roi fit hâter le partage et la vente des meubles, dans la crainte que celui de ses deux petits-fils à qui Meudon demeurerait n'en voulût faire usage, et partageât ainsi la cour de nouveau.

Cette inquiétude était vaine. On a vu plus haut qu'il devait être pleinement rassuré là-dessus du côté du Dauphin, et à l'égard de M. le duc de Berry qui n'aurait osé lui déplaire; la suite d'un prince cadet, quand même il aurait usé de Meudon, n'aurait pas rendu la cour moins grosse, surtout dès qu'on s'y serait aperçu que ce n'au-

rait pas été faire la sienne au roi qu'être de ces voyages. Ce prince, qui dans tout son apanage n'avait aucune demeure, désirait passionnément Meudon, et madame la duchesse de Berry encore davantage. Mon sentiment était que le Dauphin lui fît présent de toute sa part; il vivait de la couronne en attendant qu'elle tombât sur sa tête; il ne perdait donc rien à ce don; il y gagnait au contraire le plaisir, la reconnaissance, la bienséance même, d'un bienfait considérable, et plein de charmes pour M. son frère, et pour madame la duchesse de Berry, qui recevrait sûrement un applaudissement universel. M. de Beauvillier, à qui je le dis, ne me surprit pas peu par un avis contraire. Sa raison qu'il m'expliqua fut que rien ne serait plus dangereux que de donner occasion et tentation à M. et à madame la duchesse de Berry d'une cour à part qui déplairait souverainement au roi, et qui tout au plus différée après lui, séparerait les deux frères, et deviendrait la source sinon de discorde, du moins de peu d'union; qu'il fallait que l'aîné jouît de tous ses avantages, que le cadet dépendît toujours de lui; qu'il valait mieux qu'il fût pauvre en attendant que son frère fût roi pour recevoir alors des marques de sa libéralité, que si, mis prématurément à son aise, il se trouvait alors en état de se passer, conséquemment de mériter peu ses bienfaits; qu'avoir Meudon et ne donner pas le moindre signe d'en vouloir user, serait au Dauphin un moyen sûr de plaire infiniment au roi; qu'en un mot Meudon convenait au Dauphin, qu'il y avait sa part et son préciput, et celle encore du roi d'Espagne en lui donnant des meubles et d'autres choses en échange, et que si M. le duc de Berry se trouvait y avoir quelque chose, il l'en fallait récompenser en diamants.

Ce raisonnement politique me parut fort tiré et ne put m'entrer dans la tête. Je soutins au Duc la supé-

riorité des bienfaits sur la nécessité à l'égard d'un fils de France; la bienséance d'adoucir par des prémices solides d'amitié cette grande différence que la mort du père mettait entre les frères, et la totale dont la perspective commençait à se faire sentir; l'utile sûreté d'émousser les semences d'aigreur entre eux, en saisissant l'occasion unique de gratifier un frère avant d'être son roi; la disproportion de l'avantage idéal d'un côté, très-effectif de l'autre, et celle de l'impression que prendrait le monde d'une conduit sèche, dure, littérale, ou remplie de générosité et de tendresse; l'impuissance de retenir un frère dans sa future cour qu'à défaut de maison ailleurs, que tôt ou tard il lui faudrait bien donner, non comme grâce, mais comme chose de toute nécessité; l'abondance des moyens, toujours nouveaux, fournis par la couronne, de gratifier un frère qui même était si mal apanagé, et à qui Meudon augmenterait bien plus qu'il ne diminuerait le besoin des grâces, comme on avait vu que Saint-Cloud avait été une source de besoins à Monsieur si prodigieusement apanagé; et au roi un moyen continuel de le tenir dont il avait si bien su profiter; enfin, indépendamment du sacrifice de l'usage de Meudon, le Dauphin, établi et soutenu comme il l'était dans l'entière confiance du roi, et ancré déjà par son grand-père dans l'exercice et en la disposition même en partie des affaires, ne manquerait pas d'occasions et de moyens journaliers de lui plaire, et de s'établir de plus en plus dans son cœur, dans son esprit et dans toute l'administration. Il me semblait et il me semble encore que mon raisonnement là-dessus était juste et solide. Aussi devint-il celui de tout le monde; mais il ne persuada point M. de Beauvillier.

Meudon demeura au Dauphin, et tout ce qui regarda cette succession fut traité avec la même rigueur. Elle ne

fit pas honneur dans le monde, ni un bon effet à M. et madame la duchesse de Berry, à qui je me gardai bien de laisser entrevoir quoi que ce soit là-dessus. Mais il n'était pas indifférent au bien dont il avait peu à proportion de ses charges, et dont il dépensait avec fort peu de mesure, et poussé de plus par madame la duchesse de Berry, haute avec emportement, et déjà si éloignée de cœur du Dauphin, surtout de la Dauphine. Ils se turent sagement, n'imaginèrent pas que le duc de Beauvillier eût aucune part en cette affaire, et ne tardèrent pas à vendre beaucoup de diamants de leur héritage pour remplir les vides que leurs fantaisies avaient déjà creusés dans leurs affaires.

CHAPITRE CCCVIII.

Je vois souvent le Dauphin tête à tête. — Le Dauphin, seul avec moi, surpris par la Dauphine. — Ma situation à l'égard de la Dauphine. — Le mérite de madame de Saint-Simon m'est très-utile. — Aversion de madame de Maintenon pour moi; sur quoi fondée.

Je voyais souvent le Dauphin en particulier, et je rendais aussitôt après au duc de Beauvillier ce qui s'y était passé. Je profitai de son avis, et je parlai de tout au prince. Sa réserve ni sa charité ne s'effarouchèrent de rien; non-seulement il entra aisément et avec liberté dans tout ce que je mis sur le tapis de choses et de personnes, mais il m'encouragea à le faire, et me chargea de lui rendre compte de beaucoup de choses et de gens. Il me donnait des mémoires, je les lui rendais avec le compte qu'il m'en avait demandé; je lui en donnais d'autres qu'il gardait et qu'il discutait après avec moi en me les rendant. Je garnissais toutes mes poches de force papiers toutes les fois que j'allais à ces audiences, et je riais souvent en moi-même, passant dans le salon, d'y voir force gens qui se trouvaient actuellement dans mes poches, et qui étaient bien éloignés de se douter de l'importante discussion qui allait se faire d'eux.

Le Dauphin logeait alors dans celui des quatre grands appartements de plain-pied au salon, que la maladie de madame la princesse de Conti, comme je l'ai remarqué

lors de la mort de Monseigneur, fit rompre pendant le voyage suivant de Fontainebleau, pour y placer un grand escalier, parce que le roi avait eu peine à monter chez elle par les petits degrés tortueux, uniques alors. La chambre du prince était dans cet emplacement; le lit avait les pieds aux fenêtres; à la ruelle du côté de la cheminée était la porte de la garde-robe obscure par où j'entrais; entre la cheminée et une des deux fenêtres, un petit bureau portatif à travailler; vis-à-vis la porte ordinaire d'entrée, et derrière le siége à travailler et le bureau, la porte d'une autre pièce du côté de la Dauphine; entre les deux fenêtres une commode qui n'était que pour des papiers.

Il y avait toujours quelques moments de conversation avant que le Dauphin se mit à son bureau, et qu'il m'ordonnât de m'asseoir vis-à-vis tout contre. Devenu plus libre avec lui, je pris la liberté de lui dire, dans ces premiers moments de conversation debout, qu'il ferait bien de pousser le verrou de la porte derrière lui. Il me dit que la Dauphine ne viendrait pas, et que ce n'étaient pas là ses heures. Je répondis que je ne craindrais point cette princesse seule, mais beaucoup l'accompagnement qui la suivait toujours; il fut opiniâtre et n'en voulut rien faire. Je n'osai l'en presser davantage; il se mit à son bureau et m'ordonna de m'y mettre aussi. La séance fut longue, après laquelle nous triâmes nos papiers. Il me donna des siens à mettre dans mes poches, il en prit des miens, il en enferma dans sa commode, et, au lieu d'en enfermer d'autres dans son bureau, il en laissa dessus et se mit à causer, le dos à la cheminée, des papiers dans une main et ses clefs dans l'autre. J'étais debout au bureau, y cherchant quelques papiers d'une main et de l'autre en tenant d'autres, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit vis-à-vis de moi, et la Dauphine entra.

Le premier coup d'œil de tous les trois, car Dieu merci elle était seule, l'étonnement, la contenance de tous les trois ne sont jamais sortis de ma mémoire. Le fixe des yeux et l'immobilité de statue, le silence, l'embarras également dans tous trois, dura plus d'un lent *Pater*. La princesse le rompit la première. Elle dit au prince, d'une voix très-mal assurée, qu'elle ne le croyait pas en si bonne compagnie, en souriant à lui et puis à moi. J'eus le temps de sourire aussi et de baisser les yeux avant que le Dauphin répondît. « Puisque vous m'y trouvez, madame, lui dit-il en souriant de même, allez-vous-en. » Elle fut un instant à le regarder en lui souriant davantage et lui à elle; elle me regarda après toujours souriant avec plus de liberté que d'abord, fit après la pirouette, sortit et ferma la porte, dont elle n'avait pas dépassé plus que la profondeur.

Jamais je ne vis femme si étonnée; jamais, j'en hasarderai le mauvais mot, je ne vis homme si penaud que le prince, même après la sortie; jamais homme, car il faut tout dire, n'eut si grand'peur que j'eus d'abord, mais qui se rassura dès que je ne la vis point suivie. Sitôt qu'elle eut fermé la porte : « Eh bien, monsieur, dis-je au Dauphin, si vous aviez bien voulu tirer le verrou? — Vous aviez raison, me dit-il, et j'ai eu tort. Mais il n'y a point de mal, elle était seule heureusement, et je vous réponds de son secret. — Je n'en suis point en peine, lui dis-je, si l'étais-je bien toutefois, mais c'est un miracle de ce qu'elle s'est trouvée seule. Avec sa suite vous en auriez été quitte pour être peut-être grondé, mais moi, je serais perdu sans ressource. » Il convint encore de son tort, et me rassura de plus en plus sur le secret. Elle nous avait pris non-seulement tête à tête, ce dont personne au monde n'avait le moindre soupçon, mais sur le fait, mais, comme on dit, le larcin à la main.

Je compris bien qu'elle ne voudrait pas exposer le Dauphin, mais je craignais la facilité de quelque confidence, et de là la révélation après du secret. Toutefois il fut si bien gardé, ou confié, s'il le fut, à personnes si sûres, qu'il n'en a jamais rien transpiré. Je n'insistai pas davantage. Nous achevâmes, moi d'empocher, le prince de serrer nos papiers. Le reste de la conversation fut court, et je me retirai par la garde-robe, comme j'étais venu, et comme je faisais toujours, où Duchesne seul m'attendait. M. de Beauvillier, à qui je contai l'aventure, en lui rendant compte du travail, en pâlit d'abord, et se remit lorsque je lui dis que la Dauphine était seule. Il blâma fort l'imprudence du verrou, mais il me rassura aussi sur le secret.

Depuis cette découverte la Dauphine me sourit souvent, comme pour m'en faire souvenir, et prit pour moi un air d'attention marqué. Elle aimait fort madame de Saint-Simon, et ne lui en a jamais parlé. Moi, elle me craignait en gros, parce qu'elle craignait fort les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, dont les allures graves et sérieuses n'étaient pas les siennes, et qu'elle n'ignorait pas mon intime et ancienne liaison avec eux. Leurs mœurs et leur influence sur le Dauphin la gênaient; l'aversion de madame de Maintenon pour eux ne l'avait pas rassurée; la confiance du roi en eux et leur liberté avec lui, toute timide qu'elle était, la tenaient aussi en presse. Elle les redoutait, surtout M. de Beauvillier sur l'article le plus délicat auprès de son époux, et peut-être auprès du roi; et elle ignorait, sans qu'on osât le lui apprendre, à quel point il était occupé de la frayeur de ce qu'elle craignait de lui, et qui lui pouvait arriver par d'autres, et de toutes les précautions possibles à sagement prendre pour y barrer tout chemin. Pour moi, qui en étais tout aussi éloigné, et qu'elle n'avait pas lieu d'appréhender

là-dessus, je n'avais jamais été en aucune familiarité avec elle. Cela ne pouvait guère arriver que par le jeu, et je ne jouais point, très-difficilement par ailleurs, et je ne l'avais point même recherché. Cette liaison des deux ducs et ma vie sérieuse avaient formé en elle, qui était timide, cette appréhension à laquelle madame de Maintenon, qui ne m'aimait pas, avait pu contribuer aussi; mais cela n'allait pas jusqu'à l'éloignement, par d'autres liaisons aussi fort étroites que j'avais avec des dames de sa confiance, comme avait été la duchesse de Villeroy, et comme était madame la duchesse d'Orléans, madame de Nogaret et quelques autres; outre qu'elle était légère, et qu'un éloignement effectif pour moi ne lui aurait pas permis de vouloir faire succéder madame de Saint-Simon à la duchesse du Lude autant qu'elle le désirait, et de prendre là-dessus tous les devants et tous les tournants pour l'y conduire.

Le Dauphin ne le souhaitait pas moins. Il ne s'en encha pas à elle-même, et il y avait pris confiance par l'estime de sa vertu et de sa conduite égale, et amitié par l'agrément et la douceur, surtout la sûreté de sa société, qu'il éprouvait sans cesse dans la familiarité des particuliers et des parties avec madame la duchesse de Bourgogne, de tout temps et beaucoup plus encore depuis le mariage de madame la duchesse de Berry, qui mettant nécessairement madame de Saint-Simon de tout dans leur intrinsèque, avait formé plus d'habitude et leur avait montré un assemblage de vertu, de douceur, de sagesse, de grand sens et de discrétion, qui les charma, dans l'exercice d'un emploi que l'humeur de madame la duchesse de Berry ne rendait pas moins difficile que son tempérament, qui lui conciliait la plus grande considération de cette princesse, et sans aucun soupçon, en même temps que toute l'amitié et la confiance de

M. le duc de Berry; et tout cela entretenu par l'estime et la considération très-marquée en tout temps pour elle du roi et de madame de Maintenon, et l'affection générale et la réputation entière qu'elle s'était acquise et entretenue à la cour depuis qu'elle y était, et sans [illegible], surtout sans bassesses ni rien qui les sentî, et avec beaucoup de dignité, qui, avec l'opinion que le monde avait prise d'elle, la fit toujours singulièrement respecter, et qui dans tous les temps de ma vie m'a été un grand soutien et une puissante ressource.

Je viens de dire que madame de Maintenon ne m'aimait pas. Je ne faisais alors que m'en douter, et cet article mérite de s'y étendre un moment, au hasard de quelque répétition. Il y avait longtemps qu'elle me haïssait, sans que je l'eusse mérité d'elle. Chamillart me l'apprit après la mort du roi, jusqu'à laquelle il ne m'en avait pas laissé soupçonner la moindre chose. Il me dit alors que, lorsqu'il travailla à me racommoder avec le roi et à me remettre dans le train ordinaire de Marly, ç'avait été moins lui qu'il avait eu à ramener que madame de Maintenon qu'il avait eue à combattre, jusque-là qu'il en avait eu des prises avec elle et même fortes, sans l'avoir jamais pu faire revenir sur moi, ni tirer d'elle contre moi que des lieux communs et des choses générales, tellement qu'il avait eu par là toutes les peines du monde et fort longtemps à travailler du côté du roi, et à l'emporter enfin et de mauvaise grâce par complaisance pour lui, parce que madame de Maintenon fut toujours et constamment contraire. Chamillart n'avait pas voulu me révéler ce secret par fidélité et par modestie, peut-être aussi pour ne me jeter pas dans une peine et dans un embarras où il ne voyait point de remède, et me l'avoua enfin quand il n'y eut plus rien de tout cela à ménager. Cette tardive découverte, lors-

qu'elle ne pouvait plus servir à rien, me fit voir que mes soupçons ne m'avaient pas trompé, encore qu'ils n'allassent pas jusqu'à ce que j'appris alors.

Je m'étais douté que M. du Maine, à bout enfin de ses incroyables avances envers moi, dont j'ai parlé, et outré de n'avoir pu parvenir à me lier, non pas même à m'apprivoiser avec lui, m'avait secrètement regardé comme son ennemi et dangereux pour son rang, que j'avais jugé être l'objet de ses infatigables et incompréhensibles recherches et de celles de madame la duchesse du Maine; et que dans ce sentiment il avait inspiré à madame de Maintenon cet éloignement que je sentais, et que Chamillart m'apprit enfin être une véritable haine. Je n'avais personne auprès d'elle, je n'avais jamais songé à m'approcher d'elle; rien de si difficile que son accès, nulle occasion ne m'en était née, et, pour ne rien retenir, je ne m'en souciai jamais, parce que ce qu'elle était et force choses qu'elle faisait me donnaient pour elle un extrême éloignement. Mon intime liaison avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier d'une part, avec M. le duc d'Orléans de l'autre, avec le chancelier encore, ne fit dans la suite qu'augmenter pour moi les mauvaises dispositions de cette étrange fée, et sûrement ses mauvais offices, auxquels je ne comprends pas comment j'ai pu échapper, et à ceux de Nyert, de Blois, et des valets principaux, tous à M. du Maine, et sur lesquels j'étais averti et défendu souvent par Maréchal. Je ne puis donc comprendre encore d'où m'est venue, et moins encore comment a pu subsister constamment la considération, même personnelle, que le roi m'a toujours montrée, depuis l'audience que Maréchal m'en procura jusqu'à sa mort, ni comment il a tenu à un intérieur si intime et qui m'était si contraire, et dans les crises qu'on a vues depuis cette audience, et dans celles qu'on verra dans la

suite. Quelquefois il se piquait de caprice en de certaines choses contre madame de Maintenon. M. du Maine, timide et réservé, laissait à elle et aux valets à me nuire. Je n'ai jamais su qu'il m'eût desservi auprès du roi expressément et à découvert. Il n'allait jamais qu'entre deux terres, et on verra qu'il me ménagea toujours personnellement en tout ce qui put marquer son extrême envie de me raccrocher, et sa patience sans mesure à ne se lasser point de son peu de succès avec moi.

CHAPITRE CCCIX.

Je travaille à unir M. le duc d'Orléans au Dauphin. — Intérieur de la famille royale et le mien avec elle. — Je donne un étrange avis à M. le duc d'Orléans, qui en fait un plus étrange usage avec madame sa fille. — Je me brouille et me laisse après raccommoder avec lui, et je demeure très-froidement avec madame la duchesse de Berry depuis. — Dégoûts du roi de M. le duc d'Orléans. — Dangereux manéges du duc du Maine, qui projette le mariage de son fils avec une sœur de madame la duchesse de Berry. — Je travaille à unir M. le duc d'Orléans au Dauphin et au duc de Beauvillier, à laquelle union je réussis.

Parmi tant de choses générales et particulières qui m'occupaient, je ne l'étais pas peu d'unir bien M. le duc d'Orléans avec le Dauphin, et pour cela de le lier avec le duc de Beauvillier. Tout m'y secondait, excepté lui et madame sa fille, ce qui est étrange à concevoir, d'autant plus que ce prince en sentait la convenance et le besoin, et qu'il le désirait. L'obligation si prodigieuse de ce grand mariage qu'il avait fait, la liaison qui s'en maintenait entière entre la Dauphine et la duchesse d'Orléans, celle qui subsistait en leur manière entre M. d'Orléans et le duc de Chevreuse, la partialité publique et non interrompue de ce prince pour l'archevêque de Cambrai, et le coin des jésuites qu'il avait toujours utilement ménagés, tout cela était de grandes avances vers le but que je me proposais. Leur contredit

n'était guère moindre. Les mœurs de M. le duc d'Orléans, l'affectation de se parer de ses débauches et d'impiété, des indiscrétions là-dessus les plus déplacées, faisaient fuir le Dauphin et rebroussaient infiniment son ancien gouverneur. Il était d'ailleurs en brassière du côté du roi, à qui la conduite de son neveu était par plus d'un endroit odieuse, et cet autre endroit va être expliqué, et la brassière était redoublée par la haine de madame de Maintenon pour M. le duc d'Orléans, que le mariage de sa fille n'avait point émoussé, dans le temps même qu'elle le faisait.

Ce mariage, qui aurait dû être un centre de réunion, était devenu entre eux tous un flambeau de discorde. On a vu ici quelques traits du caractère terrible de madame la duchesse de Berry, dont la galanterie étrangement menée, et plus singulièrement étendue, n'était pas à beaucoup près le plus mauvais côté en comparaison des autres. On a vu son ingratitude et la folie de ses desseins. L'élévation de son beau-frère et de sa belle-sœur, à qui elle devait tout, n'avait fait qu'exciter sa jalousie, son dépit, sa rage; et le besoin qu'elle avait d'eux portait les élans de ces passions à l'excès. Nourrie dans l'aversion de madame la duchesse d'Orléans et dans l'indignation du vice de sa naissance, elle ne s'en contraignit plus dès qu'elle fut mariée. Quoiqu'elle dût ce qu'elle était devenue à sa mère et à la naissance de sa mère, quoiqu'elle en eût sans cesse reçu toute sorte d'amitié et nulle contrainte, cette haine et ce mépris pour elle éclataient à tous moments par les scènes les plus scandaleuses, que la mère étouffait encore tant qu'elle pouvait, et qui ne laissèrent pas souvent d'attirer à la fille de justes et rudes mercuriales du roi, et même de Madame qui n'avait pourtant jamais pu s'accoutumer à la naissance de sa belle-fille; et ces mercuriales, qui conte-

naient pour un temps, augmentaient encore le dépit et la haine. Outre un naturel hardi et violent, elle se sentait forte de son mari et de son père.

M. le duc de Berry, né bon, doux, facile, en était extrêmement amoureux, et, outre que l'amour l'aveuglait, il était effrayé de ses emportements. M. le duc d'Orléans, comme on ne le verra que trop dans la suite, était la faiblesse et la fausseté mêmes. Il avait aimé cette fille dès sa naissance préférablement à tous ses enfants, et il n'avait cessé de l'aimer de plus en plus, il la craignait aussi; et elle, qui sentait ce double ascendant qu'elle avait sur l'un et sur l'autre, en abusait continuellement. M. le duc de Berry, droit et vrai, mais qui était fort amoureux, et dont l'esprit et le bien-dire n'approchait pas de celui de madame la duchesse de Berry, se laissait aller souvent contre ce qu'il pensait et voulait, et, s'il osait la contredire, il en essuyait les plus terribles scènes. M. le duc d'Orléans, qui presque toujours la désapprouvait, et presque toujours s'en expliquait très-naturellement à madame la duchesse d'Orléans et à d'autres, même à M. le duc de Berry, ne tenait pas plus que lui devant elle, et s'il pensait vouloir lui faire entendre raison, les injures ne lui coûtaient rien, elle le traitait comme un nègre, tellement qu'il ne songeait après qu'à l'apaiser, et à en obtenir son pardon qu'elle lui faisait bien acheter. Ainsi, pour l'ordinaire, il donnait raison à elle et à madame la duchesse d'Orléans sur les sujets de leurs brouilleries, ou sur les choses que l'une faisait et que l'autre improuvait, et c'était un cercle dont on ne pouvait le sortir. Il passait beaucoup de temps par jour avec elle, surtout tête à tête dans son cabinet.

On a vu plus haut que le monde s'était noirci de fort bonne heure d'une amitié de père qui, sans les malheureuses circonstances de cabales enragées, n'aurait jamais

été ramassée de personne. La jalousie d'un si grand mariage, que ces cabales n'avaient pu empêcher, se tourna à tâcher de le rendre infructueux; et l'assiduité d'un père malheureusement né désœuvré, et dont l'amitié naturelle et de tout temps trouvait de l'amusement dans l'esprit et la conversation de sa fille, donna beau jeu aux langues de Satan. Leur bruit fut porté jusqu'à M. le duc de Berry, qui, de son côté, voulant jouir en liberté de la société de madame sa femme, s'importunait d'y avoir presque toujours son beau-père en tiers, et s'en allait peu content. Ce bruit de surcroît le frappa fort; cela nous revint à madame de Saint-Simon et à moi (ceci n'arriva qu'au retour de Fontainebleau, sur ce que je vais raconter qui me regarde, mais je n'ai pas cru devoir y revenir à deux fois). L'importance d'un éclat qui pouvait arriver entre le gendre et le beau-père sur un fondement si faux mais si odieux, nous parut devoir être détourné avec promptitude.

J'avais déjà tâché de détourner M. le duc d'Orléans de cette grande assiduité chez madame sa fille, qui fatiguait M. le duc de Berry, et je n'y avais pas réussi. Je crus donc devoir recharger plus fortement encore; et voyant mon peu de succès, je lui fis une préface convenable, et je lui dis après ce qui m'avait forcé à le presser là-dessus. Il en fut étourdi, il s'écria sur l'horreur d'une imputation si noire, et la scélératesse de l'avoir portée jusqu'à M. le duc de Berry. Il me remercia du service de l'en avoir averti, qu'il n'y avait guère que moi qui le lui pût rendre. Je le laissai en tirer la conclusion que la chose présentait d'elle-même sur sa conduite. Cela se passa entre lui et moi à Versailles, sur les quatre heures après-midi. Il n'y avait que madame la duchesse d'Orléans, outre madame de Saint-Simon, qui sût ce que je devais faire, et qui m'en avait extrêmement pressé.

Le lendemain matin madame de Saint-Simon me conta que, rentrant la veille du souper et du cabinet du roi chez madame la duchesse de Berry avec elle, elle avait passé tout droit dans sa garde-robe, et l'y avait appelée; que là, d'un air colère et sec, elle lui avait dit qu'elle était bien étonnée que je la voulusse brouiller avec M. le duc d'Orléans; et que, sur la surprise que madame de Saint-Simon avait témoignée, elle lui avait dit que rien n'était si vrai; que je voulais l'éloigner d'elle, mais que je n'en viendrais pas à bout; et tout de suite lui conta ce que j'avais dit à M. son père, qu'il avait eu la bonté de lui rendre une heure après. Madame de Saint-Simon, encore plus surprise, l'écouta attentivement jusques au bout, et lui répondit que cet horrible bruit était public, qu'elle pouvait elle-même, tout faux et tout abominable qu'il fût, se douter des conséquences qu'il pouvait avoir, sentir s'il n'était pas important que M. le duc d'Orléans en fût averti, et que j'avais rendu de telles preuves de mon attachement pour eux, et de mon désir de leur union et de leur bonheur à tous, qu'il n'était pas possible qu'elle pût avoir le moindre soupçon contraire, finit brusquement par la révérence, et sortit pour se venir coucher. Le trait me parut énorme.

J'allai l'après-dînée le conter à madame la duchesse d'Orléans. J'ajoutai que, instruit par une si surprenante expérience, j'aurais l'honneur désormais de voir M. le duc d'Orléans si rarement et si sobrement que j'en éviterais les risques les plus impossibles à prévoir; et que, pour madame la duchesse de Berry, je me tiendrais pour dit, et pour toujours, la rare opinion qu'il lui plaisait prendre de moi. Madame la duchesse d'Orléans fut outrée. Elle se mit à dire de la chose tout ce qu'elle méritait, mais en même temps à l'excuser sur la faiblesse du père pour sa fille, et à me conjurer de n'abandonner

point M. le duc d'Orléans, qui ne voyait que moi d'honnête homme en état de lui parler franc et vrai. La cause de la rupture lui fit peur. L'utilité journalière dont je lui étais auprès de lui, et à lui-même, si je l'ose dire, depuis que je les avais raccommodés, l'effraya encore d'en être privée. Elle ne me dissimula ni l'un ni l'autre, et déploya toute son éloquence, qui n'était pas médiocre, pour me persuader que l'amitié devait pardonner cette légèreté, toute pesante qu'elle fût. J'abrégeai la visite, je ne me pressai pas de la redoubler, et je cessai de voir M. le duc d'Orléans. L'un et l'autre en furent bien en peine. Ils en parlèrent à madame de Saint-Simon. Madame la duchesse de Berry, que M. son père avait apparemment grondée, essaya de rhabiller avec elle ce qu'elle lui avait dit, quoique d'assez mauvaise grâce. Madame la duchesse d'Orléans m'envoya prier d'aller chez elle. Elle s'y remit sur son bien-dire, M. le duc d'Orléans m'y vint surprendre. Excuses, propos, tout ce qui se peut dire de plus touchant. Je demeurai longtemps sur la glace du silence, puis du respect; à la fin je me mis en colère, et m'en expliquai tout au plus librement avec lui. Ce ton-là leur déplut moins que le premier; ils doublèrent d'excuses, de prières, de promesses de fidélité et de secret à l'avenir. L'amitié, je n'oserais dire la compassion de sa faiblesse, me séduisit. Je me laissai entraîner dans l'espérance que je mis dans la bonté de cette leçon, et pour le faire court, nous nous raccommodâmes, mais avec résolution intérieure et ferme de le laisser vivre avec madame sa fille sans lui en jamais parler, et d'être très-sobre avec lui sur tout ce qui la regarderait d'ailleurs.

Depuis que j'avais reconnu madame la duchesse de Berry, je la voyais fort rarement, et je m'étais défait de tout particulier avec elle. Mais elle venait quelquefois

me trouver dans ma chambre, sous prétexte d'aller chez madame de Saint-Simon, et m'y tenait des heures tête à tête quand elle se trouvait dans l'embarras. Depuis cette aventure je ne remis de longtemps le pied chez elle, et ailleurs je lui battis si froid que je lui fis perdre l'habitude de me venir chercher. Dans la suite, pour ne rien trop marquer, j'allais à sa toilette publique une fois en deux mois et des moments chaque fois; et tant qu'elle a vécu je ne m'en suis pas rapproché davantage, malgré force agaceries directes ou indirectes, qui ont souvent recommencé et auxquelles j'ai constamment résisté. C'est une fois pour toutes ce qu'il fallait expliquer de cet intérieur de famille royale, et du mien avec eux tous. Revenons maintenant d'où je suis parti.

La lueur de raison et de religion qui parut en M. le duc d'Orléans, après sa séparation d'avec madame d'Argenton, n'avait pas été de longue durée, quoique de bonne foi pendant quelque temps, et peut-être allongée de politique jusqu'au mariage de madame la duchesse de Berry, qui suivit cette rupture de cinq ou six mois. L'ennui, l'habitude, la mauvaise compagnie qu'il voyait dans ses voyages de Paris, l'entraînèrent; il se rembarqua dans la débauche et dans l'impiété, quoique sans nouvelle maîtresse en titre, ni brouillerie avec madame la duchesse d'Orléans que par celles de madame la duchesse de Berry. C'était entre le père et la fille à qui emporterait le plus ridiculement la pièce sur les mœurs et sur la religion, et souvent devant M. le duc de Berry, qui en avait beaucoup et qui trouvait ces propos fort étranges, et aussi mauvais qu'il l'osait, les attaques qu'ils lui donnaient là-dessus et qui ne réussirent jamais.

Le roi n'ignorait rien de la conduite de son neveu. Il avait été fort choqué de son retour à la débauche et à ses compagnies de Paris. Son assiduité chez madame sa fille,

et son attachement pour elle, fit retomber sur lui les dégoûts continuels qu'il prenait d'elle, et les déplaisirs souvent éclatants qu'elle donnait à sa mère, laquelle il aimait en père et en protecteur, et pour l'amour de qui il avait fait ce mariage, malgré toute la répugnance de Monseigneur. Le manège de M. du Maine ne laissait rien passer ni refroidir. Il se montrait peu à découvert, mais il faisait le bon personnage en plaignant une sœur avec qui la haine de l'autre sœur l'avait étroitement réuni. Les valets principaux le servaient bien ; et il disposait d'autant plus sûrement de madame de Maintenon qu'on a vu, et qu'on verra encore mieux dans la suite, à quel point d'aveuglement elle l'aimait, et combien elle haïssait M. le duc d'Orléans. M. du Maine avait ses raisons. Il avait travaillé au mariage dans la crainte de celui de mademoiselle de Bourbon ; mais, le mariage fait, il ne voulait pas dans l'intérieur du roi, aussi familier que le sien même pour les heures libres et les entrées, qu'un prince aussi supérieur à lui l'égalât dans l'amusement, approchât de lui en amitié, et le diminuât par une considération à laquelle il n'était pas pour atteindre, et pour être vis-à-vis de lui. Un autre grand intérêt le portait encore à éloigner le roi de ce prince le plus qu'il lui serait possible. Un de ses motifs pour le mariage de madame la duchesse de Berry était aussi celui d'une sœur de cette princesse avec le prince de Dombes. Le principal obstacle en était levé par le rang entier de prince du sang qu'il avait obtenu pour ses enfants. Madame la duchesse d'Orléans, toute bâtarde et uniquement occupée de la grandeur de ses frères et de ses neveux, le désirait passionnément. Elle s'était servie de cette vue auprès de M. du Maine pour le faire agir en faveur du mariage de madame la duchesse de Berry ; elle ne me l'avait pas caché, mais toutefois sans m'en parler au-

trement que comme d'un coup d'aiguillon à son frère, quoique je visse le fond de ses désirs.

Je crois aussi que ce dessein entrait pour beaucoup dans l'inconcevable constance des ménagements si recherchés de M. du Maine pour moi, parce qu'il ne voyait d'obstacle que M. le duc d'Orléans, et que, comme on présume toujours de son esprit, de son manége et de la sottise de ceux qu'on veut emporter, il ne désespérait peut-être pas de me gagner, et par moi M. le duc d'Orléans, quelque intérêt de rang que j'eusse à empêcher de consolider si bien celui de ses enfants. De toutes ces choses résultait un mécontentement et un éloignement du roi pour M. le duc d'Orléans, qui augmentait sans cesse, moins peut-être par sa conduite personnelle que par celle de madame la duchesse de Berry. Le gros de tout cela n'était pas inconnu au duc de Beauvillier, qui l'éloignait encore de la liaison que je voulus former entre M. le duc d'Orléans et lui. Je voyais le but de M. du Maine. Il voulait plonger au plus bas M. le duc d'Orléans, pour ne lui laisser de ressource auprès du roi que le mariage du prince de Dombes; et comme il le connaissait l'unique obstacle à ce dessein, et en même temps la faiblesse même, il se dévouait à une route de laquelle il espérait un si grand succès. Mais plus je voyais ce but et la justesse de cette noire politique pour y arriver, plus je sentais l'extrême nécessité de fortifier M. le duc d'Orléans d'une union avec M. de Beauvillier, qui opérerait celle du Dauphin avec lui, et qui, étant sincère, contiendrait M. le duc d'Orléans sur beaucoup de choses, le rendrait considérable, et à la longue briderait madame la duchesse de Berry moins supportée de M. son père, et émousserait les choses passées dans cet intérieur de famille royale, et les disposerait tout autrement à l'avenir; et dans le crédit que le Dauphin prenait de jour en

jour, surtout pensant comme il faisait sur les bâtards, je regardais cette union comme un des plus grands renforts que la faiblesse de M. le duc d'Orléans pût recevoir, et un obstacle dirimant au mariage qui aurait fait le prince de Dombes beau-frère de M. le duc de Berry, qui par lui-même n'aurait eu ni la force ni le crédit de l'empêcher, et beaucoup moins madame la duchesse de Berry d'en oser seulement ouvrir la bouche, dans l'état où elle s'était mise avec le roi.

Pressé par ces vues, j'en exposai fortement au duc de Beauvillier l'importance, et combien il était nécessaire de ne se rebuter de rien pour ne laisser pas échapper le fruit si principal qu'on s'était proposé du mariage de madame la duchesse de Berry, qui était l'union de la famille royale; que plus on s'était trompé dans le personnel de cette princesse, plus il se fallait roidir pour en détourner et en corriger les inconvénients, dont le moyen unique était celui que je lui proposais; que je le priais d'examiner s'il en pouvait trouver un autre, et de comparer l'embarras de l'embrasser avec le danger de le négliger. Je lui représentai l'ascendant que cette union pouvait lui faire prendre sur la facilité, la faiblesse, j'ajoutai la timidité de M. le duc d'Orléans, dont l'esprit et la conduite contenue, et peu à peu guidée par son influence qui portait quand et soi celle du Dauphin, et qui par là serait doublement comptée, pouvait prendre tout un autre tour, et servir alors autant qu'elle nuisait maintenant à cette union de famille si désirable; quetout faible et futile par oisiveté qu'était à cette heure M. le duc d'Orléans, sa proximité si rapprochée par l'alliance en faisait toujours un prince qui ne pouvait être dans l'indifférence, et bien moins encore à l'avenir que pendant la vie du roi qui retenait tout dans le tremblement devant lui. Qu'outre cette raison, il ne me pouvait

nier celle d'un esprit supérieur en tout genre, et cap
ble d'atteindre à tout ce qu'il voudrait sitôt qu'il en vo
drait faire usage; que ses campagnes avaient manifes
cette vérité, qui se développerait bien davantage lorsqu
délivré du joug du roi, le dégoût d'une vie ennuyée d
néant et de l'inutile à laquelle il était maintenant rédui
et l'aiguillon de l'humeur et de l'esprit ambieux et im
ginaire de madame sa fille, lui donneraient envie de s
faire compter sous un nouveau règne; et si alors on n
se repentirait pas de n'avoir pas, quand on l'avait pu
mis pour soi, et pour une union si nécessaire, ce qu'o
y trouverait alors de si opposé, et toujours, en ce cas,
plus ou moins embarrassant. J'assaisonnai la force de
ces considérations de celle de l'opinion qu'il savait que
M. de Chevreuse avait foncièrement de ce prince, qu'il
voyait toujours de fois à autre en particulier de tout
temps; et je me gardai bien d'omettre ce qu'il ne pouvait
ignorer que M. le duc d'Orléans avait toujours pensé,
et tout haut, sur M. de Cambrai. Enfin, je n'oubliai pas
de lui faire entendre que les faits historiques, les arts,
les sciences, dont le Dauphin aimait à s'entretenir, étaient
une matière toujours prête et jamais épuisée où M. le
duc d'Orléans était maître, dont il savait parler nette-
ment et fort agréablement, et qui serait entre eux un
amusement sérieux qui leur plairait beaucoup à l'un et
à l'autre, et qui ne servirait pas peu au dessein si rai-
sonnable que nous nous proposions.

Tant de raisons ébranlèrent le duc de Beauvillier qui
s'était ému dès les premiers mots, mais qui à ma prière
m'avait laissé tout dire sans interruption. Il convint de
tout, mais en même temps il m'opposa les mœurs et les
propos étranges qui lui échappaient quelquefois devant
le Dauphin, et qui l'aliénaient infiniment; et me montra
sans peine que cette considération était un obstacle qui

était la plus forte barrière à leur liaison. Je le sentais trop pour en pouvoir disconvenir, mais je le pressai en disant cet obstacle, et je vis un homme intérieurement rendu à cette condition. Alors je m'arrêtai, parce que je sentis que tout dépendait de cela, qu'il s'agissait par conséquent d'y travailler avant toutes choses, et que, connaissant la légèreté de M. le duc d'Orléans, et ce détestable héroïsme d'imépte, qu'il affectait bien plus encore qu'il n'en avait le fond, je ne pouvais me répondre de réussir.

Je ne différai pas à l'attaquer, et je n'eus aucune peine à le faire sincèrement convenir de tous les solides avantages qu'il trouverait, outre la considération présente, de son union avec le Dauphin, et, ce qui était inséparable, avec le duc de Beauvillier. De l'aveu, je le conduisis aisément au désir, que je crus devoir aiguiser par la difficulté que lui-même sentait bien résulter de ses mœurs et de sa conduite. Je le ballottai longtemps exprès là-dessus dans la même conversation. Quand je crus l'avoir assez échauffé et assez embarrassé pour pouvoir espérer le faire venir à mon point en lui proposant la solution que j'avais projetée, je lui dis que je m'abstenais de l'exhorter sur ses mœurs et sur ses opinions prétendues, qu'il ne pouvait avoir foncièrement, et sur lesquelles il se trompait soi-même; qu'il savait de reste ce que je pensais sur tout cela, et que je n'ignorais plus aussi combien vainement je le presserais d'en changer; qu'aussi était-ce à moins de frais que je croyais qu'il pourrait réussir à l'union qu'il avait de si pressantes raisons de désirer; que le moyen en était entre ses mains et facile, mais que, s'il se résolvait à le prendre, il ne fallait pas s'en lasser; et qu'en ce cas, je croyais qu'il ne tarderait pas à en voir des succès qui, suivis et entretenus avec attention, le pourraient conduire à tout ce qu'il en pou-

vait souhaiter. Je l'avais ainsi excité de plus en plus, en le laissant au large sur le malheureux fond de sa vie; je lui fis dans la même vue acheter l'explication de ce chemin et du moyen facile que je lui proposais sans le lui dire. Enfin, après lui avoir doucement reproché que je ne l'en croyais pas capable, je me laissai vaincre, et je lui dis que tout consistait en deux points : le premier d'être en garde continuelle de tout propos le moins du monde licencieux en présence du Dauphin, et chez madame la princesse de Conti où le Dauphin allait quelquefois, et d'où de tels discours lui pourraient revenir; que son indiscrétion là-dessus lui aliénait ce prince plus dangereusement et plus loin beaucoup qu'il ne pouvait se l'imaginer, et que ce que je lui disais là-dessus n'était pas opinion, mais science; que la discrétion opposée lui plairait tant, qu'elle le ferait revenir peu à peu, en lui ôtant l'occasion de l'horreur qu'il concevait de ces choses, et de celui qui les produisait, par conséquent la crainte et les entraves où sa présence le mettait, qui se changeraient en aise et en liberté quand l'expérience lui aurait appris qu'il pouvait l'entendre sans scandale, et se livrer sans scrupule à sa conversation, dont les arts, les sciences et les choses historiques entretiendraient la matière entre eux, et peu à peu en banniraient toute contrainte, et n'y laisseraient que de l'agrément. L'autre point était d'aller moins souvent à Paris, d'y faire la débauche au moins à huis-clos, puisqu'il était assez malheureux que de la vouloir faire, et d'imposer assez à lui-même, et à ceux qui la faisaient avec lui, pour qu'il n'en fût pas question le lendemain matin.

Il goûta un expédient qui n'attaquait point ses plaisirs, il me promit de le suivre. Il y fut fidèle, surtout pour les propos en présence du Dauphin, ou qui lui pouvaient revenir. Je rendis ce que j'avais fait au duc

de Beauvillier. Le Dauphin s'aperçut bientôt de ce changement, et le dit au duc, par qui il me revint. Peu à peu ils se rapprochèrent; et comme M. de Beauvillier craignait toute nouveauté apparente, et qu'il n'avait pas accoutumé de voir M. le duc d'Orléans, tout entre eux passa par moi, et après à Marly, où le duc de Chevreuse n'était point, par lui et par moi, tantôt l'un tantôt l'autre.

CHAPITRE CCCX.

Mémoire des pertes de la dignité de duc et pair, etc. — Tête-à-tête du Dauphin avec moi. — Affaire du cardinal de Noailles remise par le roi au Dauphin. — Causes de ce renvoi. — Discussion entre le duc de Beauvillier et moi sur un prélat à proposer au Dauphin pour travailler sans lui à l'affaire du cardinal de Noailles. — Voyage de Fontainebleau par Petit-Bourg. —Dureté du roi dans sa famille. — Le comte de Toulouse attaqué de la pierre.—Musique du roi à la messe de la Dauphine.

Parmi tous ces soins et ces affaires, il fallait travailler au mémoire de nos pertes tel que le Dauphin me l'avait demandé. De tout temps je les avais rassemblées avec les occasions qui les avaient causées autant que j'avais pu. J'avais eu cette curiosité dès ma première jeunesse; je l'avais toujours suivie depuis; je m'étais continuellement appliqué à m'en instruire des vieux ducs et duchesses les plus de la cour en leur temps et les mieux informés; à constater par d'autres ce que j'en apprenais; et surtout à m'en donner à moi-même la dernière certitude par des gens non titrés, anciens, instruits, versés dans les usages de la cour et du monde, qui y avaient été beaucoup, qui avaient vu par eux-mêmes, et par d'anciens valets principaux. Je mettais les uns et les autres sur les voies, et par conversation je les enfilais doucement à raconter ce que je m'étais proposé de tirer

d'eux. J'avais écrit à mesure; ainsi j'avais tous mes matériaux, où j'avais ajouté à mesure aussi les pertes depuis mon temps, et dont j'avais été témoin avec toute la cour. Sans une telle avance, le recueil m'eût été impossible, et les recherches m'en auraient mené trop loin. Mais l'arrangement tel que le Dauphin le voulut fut encore un travail long et pénible. Je n'y pouvais être aidé de personne. M. de Chevreuse encore une fois n'était point à Marly, M. de Beauvillier était trop occupé; je n'osai même me servir de secrétaire; néanmoins j'en vins à bout vers la fin du voyage. M. de Beauvillier ne put repasser ce travail que superficiellement. M. de Chevreuse, à qui je l'envoyai, l'examina à fond. J'allai le trouver après à Dampierre de Marly, où je couchai une nuit. Il m'en parut content et n'y corrigea rien. J'y fis une courte préface adressée au Dauphin. Il s'en peut faire depuis qu'il fut achevé un étrange supplément.

J'ajoutai un mémoire qui eût pu être bien meilleur s'il n'eût pas été fait si rapidement, mais que je crus devoir présenter au Dauphin dans tout son naturel, en lui en expliquant l'occasion. Ce fut lors de la sortie du cardinal de Bouillon du royaume, et de son impudente lettre au roi, que le maréchal de Boufflers me le demanda sur les maisons de Lorraine, de Bouillon et de Rohan, et avec tant de précipitation que je le fis en deux fois dans la même journée. Il croyait pouvoir en faire usage dans un moment critique; il n'en fit aucun, c'est toujours le sort de ce qui regarde la dignité. J'avertis le Dauphin que l'état des changements arrivés à notre dignité pendant ce règne était prêt à lui être porté. J'y avais joint en faveur de la haute noblesse, la lettre que le roi écrivit à ses ambassadeurs et autres ministres dans les cours étrangères, du 19 septembre 1670, sur la

rupture du mariage de Mademoiselle avec M. de Lausun, parce que mon dessein, comme on l'a pu déjà voir, n'était pas moins de la relever que les chutes de notre dignité.

Quelque occupé que fût le Dauphin de l'affaire qui enfanta depuis la fameuse bulle *unigenitus* que le roi lui avait renvoyée en partie, il me donna heure dans son cabinet. J'eus peine à cacher dans mes poches, sans en laisser remarquer l'enflure, tout ce que j'avais à lui porter. Il en serra plusieurs papiers parmi les siens les plus importants, et les autres avec d'autres qui ne l'étaient pas moins, et j'admirai cependant l'ordre net et correct dont il les tenait tous, malgré les changements de lieu si ordinaires de la cour, qui n'étaient pas une de ses moindres peines. Avant de les mettre sous la clef, il voulut passer les yeux sur notre décadence, et fut épouvanté du nombre des articles. Son étonnement augmenta bien davantage, lorsque je lui fis entendre en peu de mots le contenu du dernier article, qui comprenait une infinité de choses qui auraient pu faire autant d'autres articles, mais que j'avais ramassés ensemble pour le fatiguer moins, et n'avoir pas l'air d'un juste volume. Je lui lus la préface, et je lui expliquai les sources d'où j'avais puisé ce qui a précédé mon temps. Il admira la grandeur du travail, l'ordre et la commodité des deux différentes tables; il me remercia de la peine que j'y avais prise, comme si je n'y eusse pas été intéressé; il me répéta que, puisque je l'avais bien voulu, il ne pouvait regretter la peine que m'avait donnée l'ordre chronologique qu'il m'avait demandé, auquel j'avais si nettement suppléé par l'arrangement des tables, que je ne lui dissimulai pas avoir été ce qui m'avait le plus coûté. Je lui dis qu'avec un prince superficiel et moins désireux d'approfondir et de savoir à fond, je me serais

bien gardé de présenter les deux ouvrages ensemble, de peur qu'il ne se contentât des tables et de leurs extraits; mais que ce que j'avais fait pour son soulagement et pour la satisfaction subite d'une première curiosité, j'espérais qu'il ne deviendrait pas obstacle à la lecture des articles entiers, où il trouverait encore toute autre chose que les extraits ne pouvaient renfermer. Il me donna parole de lire le tout à Fontainebleau d'un bout à l'autre, de le lire pour s'en meubler la tête, et de m'en entretenir après. Il ajouta qu'il ne remettait cela à Fontainebleau, où on allait bientôt, que parce qu'il était accablé, outre le courant, d'une affaire que le roi lui avait renvoyée presque tout entière, et qui l'occupait d'autant plus que la religion y était intéressée.

Je ne jugeai pas à propos de prolonger une audience en laquelle je n'avais rien à ajouter à la matière qui me la procurait, et où je ne le voyais pas disposé à me parler d'autre chose. Comme il ne s'ouvrit pas davantage, sur l'affaire qui l'occupait tant, et en effet beaucoup trop, je me contentai de le louer du temps qu'il y voulait bien donner, et de lui représenter en gros combien il était désirable qu'elle finît promptement, et combien dangereuses les passions et les altercations qui l'allongeraient en l'obscurcissant. Il me répondit là-dessus avec son humilité ordinaire sur lui-même, et avec bonté pour moi, sur quoi je me retirai. J'allai aussitôt après rendre compte de cette courte audience au duc de Beauvillier; il fut ravi de la manière dont elle s'était passée; mais, ainsi que le Dauphin, il était tout absorbé de l'affaire dont ce prince me venait de légèrement parler.

On entend bien que c'était celle du cardinal de Noailles, qui enfanta depuis la fameuse constitution *Unigenitus*, sur laquelle on se souviendra ici de ce qui en est ci-devant dit et expliqué dans ces Mémoires. Les noirs

inventeurs de cette profonde trame, contents au dernier point de l'avoir si bien conduite, et réduit le cardinal de Noailles à une défensive de laquelle même ils lui faisaient un crime auprès du roi, ne laissaient pas d'être en peine d'avoir vu ce cardinal revenir à la cour, et y avoir une audience du roi passablement favorable, après en avoir obtenu une défense de s'y présenter, qui fut ainsi de courte durée. Le roi, tiraillé par les prestiges de son confesseur appuyés de madame de Maintenon par ceux de l'évêque de Meaux, et l'ineptie irritée de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, ne résistait qu'à peine à son ancien goût pour le cardinal de Noailles, et à l'estime qui allait jusqu'à la vénération qu'il avait conçue pour lui. Ils s'aperçurent que, quelques progrès qu'ils fissent, la présence du cardinal, ou les déconcertait, ou du moins mettait le roi dans un malaise qui les tenait en échec. Le remède qu'ils y trouvèrent fut de faire renvoyer l'affaire au Dauphin, puisque le roi lui en renvoyait tant d'autres, qu'il se mêlait de toutes avec autorité par la volonté et pour le soulagement du roi, et que tous les ministres travaillaient chez ce prince. Le roi, fatigué de cette affaire, prit aisément à cette ouverture. Il ordonna donc au Dauphin de travailler à la finir, de lui en épargner les détails et de ne lui en rendre compte qu'en gros, et seulement lorsqu'il serait nécessaire.

Rien n'accommodait mieux les ennemis du cardinal de Noailles. Il était resté le seul en vie des trois prélats qui avaient lutté contre l'archevêque de Cambrai lors de l'orage du quiétisme, et qui l'avaient culbuté à la cour et fait condamner à Rome. Ce mot seul explique toute la convenance de la remise de l'affaire présente au Dauphin, livré absolument au duc de Beauvillier, beaucoup aussi au duc de Chevreuse, toujours également

passionné pour son ancien précepteur, élevé dans tous leurs principes sur la doctrine, et qu'ils espéraient bien rendre pareils à eux sur Rome, et sur les immenses terreurs du jansénisme et des jansénistes. Le Dauphin avait pourtant montré plus d'une fois en plein conseil et avec éclat, sur des affaires très-principales que les jésuites y avaient en leur nom, que la justice et ses lumières prévalaient à toute affection, mais ils comptèrent gagner l'une et l'autre en celle-ci avec les deux ducs si puissamment en croupe et si unis au père Tellier.

Raisonnant peu de jours après avec le duc de Beauvillier, allant avec lui de Marly à Saint-Germain, du renvoi de cette affaire au Dauphin, nous convînmes aisément de la nécessité de lui proposer un évêque pour y travailler sous lui et y exécuter ses ordres à l'égard des parties, et nous agitâmes les prélats qui pouvaient y être propres. Je lui nommai l'ancien évêque de Troyes. Plusieurs raisons me firent penser à lui. C'était un homme d'esprit et de savoir, qui avait de plus la science et le langage du monde auquel il était fort rompu; il avait brillé dans toutes les assemblées du clergé, où il avait souvent réuni les esprits; il s'était trouvé à la cour dans des liaisons importantes et fort opposées, sans soupçon sur sa probité. Dans les affaires de l'église, il s'était maintenu bien avec tous et avec les jésuites; il était neuf sur celle-ci, puisqu'il était démis et retiré à Troyes depuis nombre d'années; enfin sa droiture et sa piété ne pouvaient être suspectes à la vie toute pénitente qu'il avait choisie très-volontairement, et dans laquelle il persévérait depuis si longtemps. Toutes ces qualités, jointes à un esprit poli, doux, facile, liant, insinuant, qui était proprement le sien, me paraissaient faites exprès pour remplir les vues de l'emploi dont il s'agissait. J'expliquai ces raisons à M. de Beauvillier, qui n'eut

rien à m'opposer, sinon que M. de Troyes était ami du cardinal de Noailles ; et de cela je ne l'en pus tirer, quoi que je lui pusse représenter. Je vins donc à un autre, et lui parlai de Besons, archevêque de Bordeaux, lisant aussi, fort instruit, estimé, transféré d'Aire à Bordeaux par le père de la Chaise, enfin ami des Jésuites et qui ne pouvait être suspect.

Le duc ne rejeta pas la proposition, mais il me parla de Bissy, évêque de Meaux, comme du plus propre à travailler sous le Dauphin. Celui-ci n'avait pas encore levé le masque ; il s'entretenait respectueusement bien avec le cardinal de Noailles, tandis que, de concert en tout avec le père Tellier, il l'égorgeait en secret auprès de madame de Maintenon. Je m'élevai donc contre ce choix, et lui dis ce que je savais de l'ambition et des menées de ce prelat à Rome, étant évêque de Toul, des causes de son refus opiniâtre de l'archevêché de Bordeaux, qui le dépaysait, et beaucoup d'autres choses que je ne répéterai pas. Alors M. de Beauvillier m'avoua qu'il en avait déjà parlé au Dauphin, et, sur ce que je m'écriai encore davantage, et que je lui reprochai ensuite plus doucement une dissertation inutile, puisque le choix était fait, je l'ébranlai et je vis jour à joindre le Bordeaux au Meaux, dans ce travail sous le Dauphin. Il n'est pas temps maintenant d'en dire davantage sur cette affaire.

Le roi était à Marly depuis la mort de Monseigneur, c'est-à-dire qu'il y était arrivé de Meudon la nuit du 14 au 15 d'avril, et il y avait été retenu, comme je l'ai remarqué, à cause du mauvais air, que Versailles était plein de petites-véroles, et par la considération des princes ses petits-fils. Il fut trois mois pleins à Marly, et il en partit le mercredi 15 juillet, après y avoir tenu conseil et dîné, passa à Versailles, où il monta un moment dans son appartement, et alla coucher à Petit-Bourg, chez d'An-

tin, et le lendemain à Fontainebleau, où il demeura jusqu'au 14 septembre. Je supprimerais cette bagatelle, arrivée à l'occasion de ce voyage, si elle ne servait de plus en plus à caractériser le roi. Madame la duchesse de Berry était grosse, pour la première fois, de près de trois mois, fort incommodée et avait la fièvre assez forte. M. Fagon trouva beaucoup d'inconvénients à ne lui pas faire différer le voyage de quelques jours. Ni elle ni M. le duc d'Orléans n'osèrent en parler. M. le duc de Berry en hasarda timidement un mot, et fut mal reçu. Madame la duchesse d'Orléans, plus timide encore, s'adressa à Madame et à madame de Maintenon, qui, toutes peu tendres qu'elles fussent pour madame la duchesse de Berry, trouvèrent si hasardeux de la faire partir que, appuyées de Fagon, elles en parlèrent au roi. Ce fut inutilement. Elles ne se rebutèrent pas, et cette dispute dura trois ou quatre jours. La fin en fut que le roi se fâcha tout de bon, et que, par capitulation, le voyage se fit en bateau au lieu du carrosse du roi.

Pour l'exécuter, ce fut une autre peine d'obtenir que madame la duchesse de Berry partirait de Marly le 13, pour aller coucher au Palais-Royal, s'y reposer le 14, et s'embarquer le 15 pour arriver à Petit-Bourg, où le roi devait coucher ce jour-là, et arriver comme lui le 16 à Fontainebleau, mais toujours par la rivière. M. le duc de Berry eut permission d'aller avec madame sa femme; mais le roi lui défendit avec colère de sortir du Palais-Royal pour aller nulle part, même l'Opéra à l'un et à l'autre, quoiqu'on y allât du Palais-Royal sans sortir, et de plain-pied des appartements dans les loges de M. le duc d'Orléans. Le 14, le roi, sous prétexte d'envoyer savoir de leurs nouvelles, leur fit réitérer les mêmes défenses, et à M. et à madame la duchesse d'Orléans, à qui il les avait déjà faites à leur départ de Marly. Il les poussa

jusqu'à les faire à madame de Saint-Simon pour ce qui regardait madame la duchesse de Berry, et lui enjoignit de ne la pas perdre de vue, ce qui lui fut encore réitéré à Paris de sa part. On peut juger que ses ordres furent ponctuellement exécutés. Madame de Saint-Simon ne put se défendre de demeurer et de coucher au Palais-Royal, où on lui donna l'appartement de la reine-mère. Il y eut grand jeu tant qu'ils y furent pour consoler M. le duc de Berry de sa prison.

Le prévôt des marchands avait reçu ordre de faire préparer des bateaux pour le voyage; il eut si peu de temps qu'ils furent mal choisis. Madame la duchesse de Berry s'embarqua le 15, et arriva avec la fièvre, à dix heures du soir, à Petit-Bourg, où le roi parut épanoui d'une obéissance si exacte. Le lendemain madame la Dauphine la vit embarquer. Le pont de Melun pensa être funeste; le bateau de madame la duchesse de Berry heurta, pensa tourner, et s'ouvrit à grand bruit, en sorte qu'ils furent en très-grand danger. Ils en furent quittes pour la peur et pour du retardement; ils débarquèrent en grand désordre à Valvin, où leurs équipages les attendaient, et ils arrivèrent à Fontainebleau à deux heures après minuit. Le roi, content au possible, l'alla voir le lendemain matin, dans ce bel appartement de la reine-mère que le feu roi et la reine d'Angleterre, et après eux Monseigneur, avaient toujours occupé. Madame la duchesse de Berry, à qui on avait fait garder le lit depuis son arrivée, se blessa et accoucha, sur les six heures du matin du mardi 21 juillet, d'une fille. Madame de Saint-Simon l'alla dire au roi à son premier réveil, avant que les grandes entrées fussent appelées; il n'en parut pas fort ému, et il avait été obéi. La duchesse de Beauvillier accompagnée de la maréchale de Châtillon nommée par le roi, l'une comme duchesse, l'autre comme dame de

qualité, eurent la corvée de porter l'embryon à Saint-Denis. Comme ce n'était qu'une fille on s'en consola, et que la couche n'eût point de mauvaises suites.

M. le comte de Toulouse, attaqué de grandes douleurs de vessie depuis deux mois à Marly, n'y voyait sur les fins presque plus personne. Le roi l'alla voir plus d'une fois, mais il voulut aussi qu'il allât à Fontainebleau en même temps que lui. Quoiqu'il ne pût souffrir de voiture, et encore moins monter à cheval, il en fit le voyage en bateau, et ne put presque sortir de sa chambre pour aller seulement chez le roi, très-rarement, tant qu'on fut à Fontainebleau. C'est ainsi que rien ne pouvait dispenser des voyages, et que le roi faisait éprouver aux siens qu'il était au-dessus de tout. Il fit en arrivant la galanterie à la Dauphine d'envoyer à sa messe toute sa musique, comme elle était auparavant à celle de Monseigneur. Le Dauphin ne se soucia point de l'avoir à sa messe qu'il entendait d'ordinaire de bonne heure, et toujours dans un recueillement qui ne se serait guère accommodé de musique, d'autant plus qu'il l'aimait beaucoup. Ce fut une distinction que la Dauphine n'avait point demandée ; elle la toucha beaucoup et montra à la cour une grande considération.

CHAPITRE CCCXI.

Je raccommode sincèrement et solidement le duc de Beauvillier et le chancelier. — Famille et mort du prince de Nassau, gouverneur de Frise. — Mort de Penautier, quel il était. — Mort du duc de Lesdiguières, qui éteint ce duché-pairie. — 9,000 liv. de pension sur Lyon au duc de Villeroy. — Mort de Pelletier, ci-devant ministre et contrôleur général. — Mort de Phelypeaux, conseiller d'état et frère du chancelier. — Mort de Serrant et du chevalier de Maulevrier. Leurs familles. — Mort de la princesse de Furstemberg. Sa famille, son caractère. Maison de son mari. Le tabouret lui est accordé tard par adresse. — Mariage du chevalier de Luxembourg avec mademoiselle d'Harlay. — Mort du cardinal de Tournon. — Mort et caractère du maréchal de Boufflers. — Danger que j'y cours. — Triste fin de vie. — Horreur des médecins. — Générosité de la maréchale de Boufflers qui accepte à peine une pension du roi de 12,000 liv.

Dès que nous fûmes à Fontainebleau, je songeai de plus en plus comment je pourrais réussir à une réconciliation sincère du duc de Beauvillier et du chancelier; je continuais à parler au premier du fils, sans jamais lui nommer le père, et je lui faisais valoir sa conversion par la soumission qu'il montrait entière à tout ce que je lui portais de sa part. J'en vis le duc si satisfait, que je crus qu'il était temps de le sonder tout à fait, pour m'assurer de voir rester le fils en place, dont j'avais bien de grandes espérances, mais non encore la pleine

certitude que je désirais. Je l'exécutai dans une conférence, dans la galerie des Cerfs; le duc en avait une clef, on y entrait du bas de son degré, et c'était là d'ordinaire qu'il aimait à parler tête à tête en se promenant, sans crainte d'être interrompu. Après quelques propos sur Pontchartrain, j'en tirai ce mot décisif, que, si Pontchartrain devenait praticable, il opinait à le laisser en place puisqu'il y était, plutôt même qu'y en mettre un autre meilleur que lui, pour éviter un déplacement. Je remerciai extrêmement M. de Beauvillier, et je le confirmai de mon mieux dans une résolution pour laquelle j'avais tant labouré. Sûr alors que Pontchartrain avait échappé au danger, et qu'en continuant de se conduire à l'égard du duc comme il faisait, et comme la frayeur l'empêcherait d'y broncher, il n'avait plus à craindre, et devait son salut au duc de Beauvillier, je crus que c'était le moment d'essayer de frapper le grand coup que je méditais; mais je compris que si la réconciliation était possible, ce ne serait qu'en la forçant, et, pour ainsi dire, malgré l'un et l'autre.

Le duc était trop justement ulcéré, et sentait trop ses forces pour vouloir ouïr parler du chancelier; et celui-ci trop outré de voir toute la faveur et l'autorité, sur lesquelles il avait si raisonnablement compté sous Monseigneur, passées par la mort de ce prince au duc de Beauvillier, et qu'il jouissait déjà d'avance d'une grande partie, pour souffrir d'entendre parler de l'humiliation de se courber devant cet homme qu'il s'était accoutumé à attaquer et à haïr, et consentir à lui faire des avances.

Plein de mon idée, j'allai une après-dînée à la chancellerie, où il logeait, à heure de l'y trouver seul et de n'être pas interrompu. Il avait un petit jardin particulier le long de son appartement et de plain-pied, qu'il appelait sa Chartreuse, et qui y ressemblait en effet, où il

aimait à se promener seul, et souvent avec moi tête à tête. Dès qu'il me vit entrer dans son cabinet, il me mena dans ce petit jardin, affamé de causer depuis notre longue séparation de Marly, et il ne faisait que d'arriver à Fontainebleau où je ne l'avais vu qu'un soir ou deux avec du monde. Là, après une conversation vague, assez courte, de gens qui effleurent tout parce qu'ils ont beaucoup à se dire, je lui demandai, à propos du travail des ministres chez le Dauphin, et de la grandeur nouvelle du duc de Beauvillier dont il était fort affecté, s'il savait tout ce qui s'était passé à Marly, et si son fils lui en avait rendu compte. Sur ce qu'il m'en dit, et qui n'avait nul trait à son fait, je regardai le chancelier en lui demandant s'il ne lui avait rien appris de plus particulier et de plus intéressant. Il m'assura que non, avec curiosité de ce que je voulais dire. « Oh! bien donc, monsieur, repris-je, apprenez donc ce que votre éloignement continuel de Marly et votre passion pour Pontchartrain, d'où vous voudriez ne bouger, vous fait ignorer, et à quoi peut-être cette conduite vous expose : c'est que M. votre fils a été au moment d'être chassé. – Hélas! me répondit-il en haussant les épaules, à la conduite qu'il a et aux sottises qu'il fait tous les jours, c'est un malheur auquel je m'attends à tous instants. » Puis se tournant vers moi d'un air fort agité : « Mais contez-moi donc cela, ajouta-t-il, et à quoi il en est. » Je lui dis le fait, et tout ce que je crus le plus capable de l'effrayer, mais en prenant garde de lui rien montrer qui le pût faire douter le moins du monde du duc de Beauvillier, et le laissant au contraire dans l'opinion de l'effet de leur haine et de son nouveau crédit, qu'il exhala vivement et à plus d'une reprise.

Je le tins longtemps entre deux fers, comme en effet son fils y avait été longtemps, et lui dans l'impatience

de la conclusion et de savoir où en était son fils, et je fis exprès monter cette impatience jusqu'à la dernière frayeur. Alors je lui dis qu'il était sauvé ; que pour cette fois il n'avait plus rien à craindre, et que j'avais même lieu de croire qu'il pouvait être soutenu par qui l'avait sauvé. Voilà le chancelier qui respire, qui m'embrasse, et qui me demande avec empressement qui peut être le généreux ami à qui il doit le salut de sa fortune. Je ne me pressai point de répondre pour l'exciter davantage, et revins à l'extrême et imminent péril dont la délivrance était presque incroyable. Le chancelier à pétiller, et à me demander coup sur coup le nom de celui à qui il devait tout, et à qui il voulait être sans mesure toute sa vie. Je le promenai encore sur l'excès de l'obligation et sur les sentiments qui lui étaient dus par le chancelier et par toute sa famille ; et, comme il me demanda de nouveau qui c'était donc, et si je ne le lui nommerais jamais, je le regardai fixement et d'un air sévère, qui m'appartenait peu avec lui, mais que je crus devoir usurper pour cette fois : « Que vous allez être étonné, lui dis-je, de l'entendre ce nom que vous devez baiser ; et que vous allez être honteux ! Cet homme que vous haïssez sans cause, que vous ne cessez d'attaquer partout, M. de Beauvillier enfin, en haussant la voix et lui lançant un regard de feu, est celui à qui il n'a tenu, en laissant faire, que votre fils n'ait été chassé, et qui l'a sauvé et raffermi de plus dans sa place. Qu'en direz-vous, monsieur ? ajoutai-je tout de suite. Croyez-moi, allez vous cacher. — Ce que j'en dirai, répondit le chancelier d'une voix entrecoupée d'émotion, c'est que je suis son serviteur pour jamais, et qu'il n'y a rien que je ne fasse pour le lui témoigner : » puis me regardant et m'embrassant avec un soupir : « C'est bien là votre ouvrage, je vous y reconnais ; eh ! combien je le sens !

mais cela est admirable à M. de Beauvillier au point où il est, et au point où nous sommes ensemble. Je vous conjure de l'aller trouver, de lui dire que je me jette à ses pieds, que j'embrasse ses genoux, que je suis à lui pour toute ma vie; mais auparavant je vous conjure de me raconter tout ce détail dont vous ne m'avez dit que le gros. »

Alors je n'en fis plus de difficulté : je lui fis le récit fort étendu de ce que j'ai cru devoir resserrer ici sans plus ménager le secret que M. de Beauvillier m'avait imposé, et par moi ensuite à Pontchartrain, lorsqu'il voulut après que je lui parlasse de sa part. Ce récit très-exact, mais appuyé et circonstancié avec soin, jeta le chancelier dans une honte, dans une confusion, dans un repentir, dans une admiration, dans une reconnaissance dignes d'un homme de sa droiture et de son esprit. Il redoubla les remercîments qu'il me fit d'un service si signalé que j'avais rendu à lui et à son fils, alors que j'en étais si mécontent, mais qu'il fallait qu'il s'en souvînt toute sa vie, et passât partout par où je voudrais. Je répondis au chancelier qu'à mon égard ce n'était là au sien que le paiement de mes dettes, mais qu'il devait porter toute sa gratitude vers le duc de Beauvillier, qui n'ayant reçu de lui qu'aigreurs et procédés fâcheux, et souvent même de son fils encore, le sauvait néanmoins par pure générosité, par effort de religion, sans y être obligé le moins du monde, n'ayant qu'à se taire pour le laisser périr, et dans un temps encore où il fallait avouer qu'il n'avait, et que, selon toute apparence humaine, il n'aurait jamais aucun besoin de lui ni de son fils.

Le chancelier convint bien franchement qu'il n'aurait jamais pensé trouver là son salut, se livra de même à toute la honte que je voulus encore lui faire de ses préventions et de ses manières à l'égard de M. de Beauvil-

lier, ajouta de nouveau qu'il voulait être pour jamais à lui et sans mesure, et qu'il lui tardait qu'il le sût par lui-même. Je le priai de suspendre jusqu'à ce que j'eusse préparé le duc à la révélation de son secret, et, ce que je ne lui dis pas, à vouloir bien recevoir son hommage et se raccommoder avec lui. Il me conjura de n'y perdre pas un moment de protester au duc qu'il était à lui sans réserve ; qu'il le suppliait de trouver bon que son opinion au conseil lui demeurât libre en choses graves, mais qu'à cela près, il se rangerait toujours à son avis toutes les fois que cela lui serait possible; qu'il n'y manquerait jamais dans les choses qui ne seraient pas vraiment importantes, et que si, dans celles qui le seraient, il ne pouvait pas toujours se ranger à son avis, il dirait le sien tout uniment, sans jamais contester ni disputer avec lui; qu'enfin, il verrait, par toute sa conduite, combien exactement il remplirait ses engagements, et combien en tout genre son dévouement et sa reconnaissance seraient fidèles et entiers.

J'allai de ce pas chez le duc de Beauvillier, à qui je racontai sans détour toute la conversation que je venais d'avoir. Il rougit, et me demanda avec quelque petite colère qui m'en avait prié. Je lui repartis que c'était moi-même ; que je ne lui dissimulais pas que mon désir, et enfin mon dessein, avait toujours été de le raccommoder avec le chancelier, dont le péril troublait toute la joie de ma vie. Un peu de courte, mais de vive paraphrase que j'ajoutai en même sens, calma le duc jusqu'à me savoir bon gré, non de la chose, mais du sentiment qui me l'avait fait faire. Je lui fis comprendre tout de suite assez aisément que, bien loin qu'il y allât le moins du monde du sien dans la situation où il se trouvait, une générosité si gratuite et si peu méritée lui enchaînait le chancelier et son fils, par une obligation

de nature à ne pouvoir jamais s'en séparer, lui épargnait la peine d'achever de perdre l'un, et de continuer nécessairement par travailler à la perte de l'autre, que je ne regardais le fils que comme accessoire; mais qu'une fois sincèrement réuni avec le père, j'étais persuadé qu'il y trouverait des ressources qui le soulageraient en tous temps, et qui deviendraient fort utiles à l'état. Le duc tout à fait radouci me chargea de compliments modestes pour le chancelier, et de lui dire qu'il était bien aise de montrer à lui et à son fils combien ils s'étaient mécomptés sur lui; que les engagements qu'il voulait prendre pour le conseil étaient trop forts; qu'il était juste que tous deux y conservassent leur liberté entière; que l'aigreur et la chaleur étaient les seules choses à y retrancher; et qu'il l'assurait aussi qu'il y serait toujours le plus qu'il le pourrait favorable à ce qu'il jugerait qui lui pourrait être agréable.

Tout de suite j'exigeai du duc et aussitôt après du chancelier, qu'en mettant à part toute prévention réciproque sur les affaires concernant Rome et la matière du jansénisme, ils en parleraient mesurément au conseil, en y disant néanmoins tout ce qui ferait à l'affaire et à leur sentiment, mais de façon à se marquer réciproquement leur considération mutuelle, jusque dans ces choses qui les touchaient si fort tous deux et d'une manière si opposée. J'en eus parole de tous les deux et de bonne grâce, et tous deux l'ont toujours depuis tenue fort exactement. Je me gardai bien de rendre au chancelier la manière dont j'avais été reçu d'abord du duc de Beauvillier; je lui dis tout le reste. Il pétillait de sceller lui-même cette grande réconciliation avec lui; mais le duc, toujours et quelquefois trop plein de mesures, voulut un délai de dix ou douze jours sans que j'en visse la raison. Je soupçonnai qu'ayant été pris au dépourvu, et

comme par force, il crut avoir besoin de ce temps pour se dompter entièrement sur le chancelier, et ne rien faire de mauvaise grâce. Le chancelier toutefois ne s'en douta point, mais son impatience le porta à me prier de demander en grâce au duc de trouver bon qu'au premier conseil il profitât de ce petit passage long et noir qui avait d'un côté la chambre du premier valet de chambre en quartier, et de l'autre une vaste armoire, et qui était l'unique entrée de l'antichambre dans la chambre du roi, et que là, comme passant presque ensemble, il le serrât, lui prît la main, et lui exprimât au moins par ce langage muet ce qu'il n'avait pas encore la liberté de lui dire. Le duc y consentit, et cela fut exécuté de la sorte.

Au bout de dix ou douze jours, M. de Beauvillier me chargea d'avertir le chancelier qu'il irait chez lui le lendemain après dîner avec le duc de Chevreuse qui avait à lui parler, et, ce qui me surprit fort, de le prier de ne lui rien témoigner devant ce tiers à qui toutefois il ne cachait rien, et qui était ami particulier du chancelier; il ne voulut pas non plus que je m'y trouvasse. La visite ne se passa que civilement, quoique avec plus d'onction qu'il n'y en avait eu jusque-là entre eux. Quand elle fut finie, le duc de Beauvillier pria le duc de Chevreuse de le laisser seul avec le chancelier. Alors se firent les remercîments d'une part, les embrassades et les protestations de toutes les deux d'une amitié sincère. Le chancelier ne feignit point de s'avouer vaincu de tous points, et l'obligé de toutes les sortes. Ils se remirent pour abréger à tout ce que je leur avais dit de la part de l'un à l'autre; ils convinrent que leur réconciliation demeurerait secrète pour éviter les discours et les raisonnements; et ils se séparèrent extrêmement contents l'un de l'autre. Le duc de Chevreuse attendait son beau-frère

avec qui il s'en alla, et le chancelier avait mis ordre à être trouvé seul, et qu'il ne se trouvât personne chez lui pendant leur visite. Le duc et le chancelier me rendirent tous deux ce qui s'y était passé, et tous deux me prièrent que leur commerce continuât à passer par moi. Tous deux aussi me rendirent longtemps comment les choses se passaient entre eux au conseil.

Le chancelier et sa femme ne tarissaient point de remercîments avec moi. Pontchartrain, souple par la nécessité dont je lui étais, par crainte et par honte, ne me dit pas un mot de la capitainerie garde-côte de Blaye, ni moi à lui. J'en admirai la ténacité, et j'avais beau jeu alors de lui faire quitter prise, mais je n'en voulus pas faire la moindre mention, ni leur laisser croire qu'un si petit objet eût pu entrer pour rien dans le projet du pénible ouvrage que je venais d'exécuter. Son succès me donna la joie la plus sensible et la plus pure; et j'ai eu celle que cette amitié de mes deux plus intimes amis a duré vraie, fidèle, entière, sans lacune et sans ride tant qu'ils ont vécu. Madame de Beauvillier en fut fort aise, et me le témoigna, M. et madame de Chevreuse beaucoup aussi, à qui M. de Beauvillier ne le cacha pas. Le monde ignora longtemps cette réconciliation. Les manières si changées au conseil de ces deux personnages ouvrirent enfin les yeux aux autres ministres, et lentement après aux courtisans. L'érection nouvelle de Chaulnes, postérieure à tout ceci de trois mois, fut prise quelque temps pour la cause du raccommodement dont ils ne s'aperçurent que longtemps après; mais à la fin tout se sait en vieillissant, et on découvrit la véritable origine. Je ne pus en faire un secret au premier écuyer, après ce qui s'était passé entre lui et moi là-dessus. La réconciliation s'était consommée dans les quinze premiers jours de Fontainebleau; son séjour d'Arminvil-

liers lui en différa la joie jusque vers la fin du voyage.

Le prince de Nassau, gouverneur héréditaire des provinces de Frise et de Groningue, se noya au passage du Mordick. La pluie le rendit paresseux de sortir de son carrosse, et de passer dans un autre bâtiment que celui où on l'embarqua. Les chevaux s'effrayèrent et causèrent tout le désordre. Il n'y périt que deux ou trois personnes avec lui. Il avait pris le nom de prince d'Orange depuis la mort du roi Guillaume qui l'avait fait son héritier de tout ce qu'il avait pu. Le pensionnaire Heinsius, tout-puissant en Hollande, et la créature la plus affidée et dévouée au roi Guillaume, le voulait faire stathouder de la république. Il était bien fait, spirituel, appliqué, affable, aimé; il promettait infiniment pour son âge; il avait épousé la sœur du landgravde d'Hesse-Cassel, depuis roi de Suède. Il la laissa grosse d'un fils unique, qui porte aussi le nom de prince d'Orange, qui a épousé une fille du roi Georges II d'Angleterre, qui est bossu et fort vilain, mais qui a beaucoup d'esprit et d'ambition, et qui n'oublie rien pour arriver au stathoudérat de la république, dont néanmoins il paraît encore assez éloigné.

Penautier mourut fort vieux en Languedoc : de petit caissier il était devenu trésorier du clergé, et trésorier des états de Languedoc, et prodigieusement riche. C'était un grand homme, très-bien fait, fort galant et fort magnifique, respectueux et très-obligeant; il avait beaucoup d'esprit, et était fort mêlé dans le monde; il le fut aussi dans l'affaire de la Brinvilliers et des poisons, qui a fait tant de bruit, et mis en prison avec grand danger de sa vie; il est incroyable combien de gens et des plus considérables se remuèrent pour lui, le cardinal Bonzi à la tête, fort en faveur alors, qui le tirèrent d'affaire. Il conserva longtemps depuis ses emplois et ses amis, et

quoique sa réputation eût fort souffert de son affaire; il demeura dans le monde comme s'il n'en avait point eu. Il est sorti de ses bureaux force financiers qui ont fait grande fortune. Celle de Crosat, son caissier, est connue de tout le monde.

Le duc de Lesdiguières mourut à Paris à quatre-vingt-cinq ans, sans enfants, et en lui fut éteint ce duché-pairie. C'était un courtisan imbécile, frère des duc et maréchal de Créquy qui n'étaient rien moins. J'en ai parlé sous le nom de Canaples qu'il portait lors du voyage de la maison de madame la duchesse de Bourgogne au devant d'elle à Lyon où il commandait, et à l'occasion de son mariage. Sa femme, qui tenait beaucoup de l'esprit des Mortemart, eut la sottise de le pleurer. On se moqua bien d'elle : « Que voulez-vous, dit-elle, je le respectais comme mon père, et je l'aimais comme mon fils. » On s'en moqua encore davantage, elle n'osa plus pleurer. Elle avait passé sa vie dans une grande contrainte avec madame de Montespan; ce mari la contraignait encore davantage; avec tout son esprit elle se trouva embarrassée de sa liberté. Il avait 9,000 livres de la ville de Lyon que le roi donna au duc de Villeroy. Canaples, cousin germain des Villeroy, avait eu par eux le commandement de Lyon, après l'archevêque de Lyon, frère du vieux maréchal de Villeroy, qui lui avait fait donner 12,000 liv. par la ville. Canaples les eut en lui succédant. On l'ôta à force d'imbécillités. Le maréchal de Villeroy fit mettre Rochebonne à sa place avec 4,000 écus, et c'est les 9,000 livres qui furent laissées à Canaples qu'eut le duc de Villeroy.

M. Pelletier, qui avait été ministre et contrôleur général des finances, mourut à Paris à plus de quatre-vingts ans. J'ai suffisamment parlé de lui lors de sa belle retraite, qu'il soutint admirablement. Il avait une grosse

pension, voyait le roi quelquefois par les derrières qui le traitait toujours avec beaucoup d'estime et d'amitié, et dont il a obtenu tout ce qu'il a voulu depuis sa retraite, et les établissements les plus considérables dans la robe pour sa famille.

Le chancelier perdit aussi son frère accablé d'apoplexies, qu'il aimait fort quoique ce ne fût pas un grand clerc, mais un fort honnête homme, extrêmement riche par sa femme. Son frère l'avait fait intendant de Paris qu'il n'était plus, et conseiller d'état. Il laissa des enfants que leur richesse ni leur parenté n'ont pu sauver de leur peu de mérite et de la dernière obscurité.

Le vieux Serrant mourut aussi extrêmement vieux, dans sa belle maison de Serrant en Anjou, où il était retiré depuis longues années. Il avait été maître des requêtes et surintendant de Monsieur. Il était Bautru, bourgeois de Tours, extrêmement riche, oncle et beau-père de Vaubrun, grand-père de l'abbé de Vaubrun et de la duchesse d'Estrées. Son petit-fils, le chevalier de Maulevrier-Colbert par son autre fille, mourut en même temps de la petite-vérole, fort aimé, estimé et regretté à la guerre où il s'était fort distingué, et était devenu maréchal de camp fort jeune; son père était frère de M. Colbert, mort étrangement, chevalier de l'ordre, de douleur ne n'être pas maréchal de France qu'il méritait. M. de Louvois, pour l'en empêcher, ne pouvant pis, lui fit donner l'ordre en 1688.

En même temps mourut aussi la princesse de Furstemberg. On a vu, plus haut, qui était son mari qui fut le dernier de sa maison des premiers et des plus anciens comtes de l'empire, et dont le père en avait été fait prince, qui était frère de l'évêque de Strasbourg et du cardinal de Furstemberg. La princesse de Furstemberg était fille unique et fort riche de Ligny, maître des re-

quêtes et de la sœur de la vieille Tambonneau et de la mère du duc et du cardinal de Noailles. Elle avait été extrêmement jolie, faite à peindre, et quoique boiteuse, dont elle ne se cachait point, elle avait été une des meilleures danseuses de son temps. C'était la meilleure et la plus aimable femme du monde dont elle était extrêmement et d'une naïveté très-plaisante. Elle était amie intime de la duchesse de Foix, et logeait et couchait à Versailles avec elle. Un soir que madame de Foix s'était amusée fort tard à jouer chez M. le Grand, elle trouva la princesse de Furstemberg couchée, qui d'une voix lamentable lui dit qu'elle se mourait, et que c'était tout de bon. Madame de Foix s'approche, lui demande ce qu'elle a, l'autre dit qu'elle ne sait, mais que depuis deux heures qu'elle est au lit, les artères lui battent, la tête lui fend, et qu'elle a une sueur à tout percer, qu'enfin elle se trouve très-mal, et que le cœur lui manque. Voilà madame de Foix bien en peine, et qui de plus, n'ayant point d'autre lit, va par l'autre ruelle pour se coucher au petit bord; en se fourrant doucement pour ne pas incommoder son amie, elle se heurte contre du bois fort chaud; elle s'écrie, une femme de chambre accourt avec une bougie, elles trouvent un moine dont on avait chauffé le lit que la Furstemberg n'avait point senti, et qui par sa chaleur l'avait mise dans l'état où elle était. Madame de Foix se moqua bien d'elle et toute la cour le lendemain.

Je ne sais comment un Allemand de la naissance de son mari l'avait épousée. Il la planta là quelques années après et s'en retourna en Allemagne, où il devint le premier ministre de l'électeur de Saxe, et gouverneur en plein de l'électorat quand ce prince fut en Pologne. Sa femme n'avait jamais été assise, ni prétendu à l'être. Le cardinal de Furstemberg, fort en faveur, prétexta que

son neveu la demandait. Elle fit longtemps ses paquets et ses adieux : sur le point de partir, le cardinal de Furstemberg témoigna au roi sa douleur de la situation de son neveu avec sa femme, qu'il n'avait osé mener en Allemagne à cause de la mésalliance; que ses occupations l'empêchaient de se mêler de ses affaires domestiques; que sa maison s'éteignait; que ces raisons le forçaient de la faire venir auprès de lui pour ne plus revenir en France; que ce lui serait une grande consolation, et à son neveu un grand moyen de bien faire recevoir sa femme, si en partant d'ici le roi lui voulait faire la grâce de la faire asseoir à son souper; qu'il ne le demandait qu'en prenant congé, et pour une fois unique. Le roi, accoutumé à ne rien refuser à un homme qui l'avait si bien servi, et avait tant et si dangereusement souffert pour lui, l'accorda à cette condition. Elle s'assit donc, mais se garda bien de prendre congé. Le voyage parut différé. Incontinent après, Monsieur, qui l'aimait fort, excusa le délai, et représenta au roi en même temps que ne pas continuer le tabouret jusqu'au départ était pis que de l'avoir refusé; le cardinal de Furstemberg de son côté, que sa nièce, après avoir eu cet honneur, ne pouvait plus paraître à la cour sans qu'il lui fût continué, et que si elle n'y venait plus son mari la croirait chassée, et que cela les brouillerait. Avec tout ce manége le tabouret lui demeura, le voyage s'éloigna, puis s'évanouit par insensible transpiration. Elle demeura le reste de sa vie à Paris, et à la cour assise. Elle n'eut point de garçons, ni sa fille aînée d'enfants du prince d'Isenghien qu'elle laissa bientôt veuf. Sa seconde fille avait épousé Seignelay, comme on l'a vu en son temps, dont une fille unique très-riche qui a épousé le duc de Luxembourg, petit-fils du maréchal; et sa troisième, le comte de Lannois en Normandie.

Ce fut en ce même temps que le chevalier de Luxembourg, dernier fils du maréchal, et maréchal de France lui-même vingt-trois ans depuis, épousa la fille unique de Harlay, conseiller d'état, fils unique du feu premier président Harlay, qui était une riche héritière.

On eut en ce même temps à Rome et ici l'étrange nouvelle de la mort du cardinal de Tournon, légat *a latere* à la Chine et aux Indes. Elle fit un prodigieux bruit par toute l'Europe. Sa mission, son succès, sa sainte, mais exécrable catastrophe, sont tellement connus et imprimés partout, que je m'abstiendrai d'entrer dans cette énorme affaire qui aussi bien est tout à fait étrangère aux matières de ces Mémoires, si ce n'est l'admirable cadence de ce martyr avec la naissance de l'affaire de la bulle *Unigenitus*.

Le maréchal de Boufflers mourut à Fontainebleau à soixante-huit ans; il est si souvent mention de lui dans ces Mémoires, qu'il n'en reste presque rien à dire. Rien de si surprenant qu'avec aussi peu d'esprit, et un esprit aussi courtisan, mais non jusqu'aux ministres avec qui il se savait bien soutenir, il ait conservé une probité sans la plus légère tache, une générosité aussi parfaitement pure, une noblesse en tout du premier ordre, et une vertu vraie et sincère qui ont continuellement éclaté dans tout le cours de sa conduite et de sa vie. Il fut exactement juste pour le mérite et les actions des autres, sans acception ni distinction, et à ses propres dépens; bon et adroit à excuser les fautes; hardi à saisir les occasions de remettre en selle les gens les plus disgraciés. Il eut une passion extrême pour l'état, son honneur, sa prospérité; il n'en eut pas moins par admiration et par reconnaissance pour la gloire et la personne du roi. Personne n'aima mieux sa famille et ses amis, et ne fut plus exactement honnête homme, ni plus fidèle à tous ses

devoirs. Les gens d'honneur et les bons officiers lui étaient en singulière estime, et avec une magnificence de roi, il sut être réglé autant qu'il le put et singulièrement désintéressé; il fut sensible à l'estime, à l'amitié, à la confiance. Discret et secret au dernier point, et d'une rare modestie en tout temps, mais qui ne l'empêcha pas de se sentir aux occasions rares qu'on a vues, et de se faire pesamment sentir aussi à qui s'outrecuidait à son égard. Il tira tout de son amour du bien, de l'excellente droiture de ses intentions, et d'un travail en tout genre au-dessus des forces ordinaires, qui, nonobstant le peu d'étendue de ses lumières, tira souvent de lui des mémoires, des projets, et des lettres d'affaires très-justes et très-sensées dont il m'a montré plusieurs. Je lui en communiquais aussi des miens, et il en avait un fort important dans sa cassette, lorsque je fus averti de son extrémité, telle qu'il mourut le lendemain. J'avais espéré jusque-là, et je n'avais pas voulu lui montrer d'inquiétude. Je courus chez lui dans la frayeur du scellé et de l'inventaire; je lui dis que j'espérais tout de l'état où je le trouvais; mais que cette maladie étant grande, il serait longtemps sans pouvoir s'appliquer à rien de sérieux, pendant quoi j'aurais besoin de mon mémoire, qu'il me ferait plaisir de me rendre, et que je lui redonnerais après, quand il voudrait. Il ne fut point ému de ce discours, appela sa femme qui était arrivée la surveille, la pria d'aller chercher sa cassette, l'ouvrit, y prit le papier et me le rendit.

J'ai déjà dit que le service si rare et qui fut si heureux qu'il rendit à la bataille de Malplaquet lui avait tourné la tête jusqu'à oser demander l'épée de connétable, et sur le refus, la charge de colonel général de l'infanterie, supprimée aussi, et encore plus dangereuse; de celle-là le refus encore plus sec l'outra; il oublia ses récompen-

ses, il ne vit que les refus en contraste de tout ce qui fi prodigué au maréchal de Villars pour prix de la mêm bataille et d'une campagne où tous les genres de méri étaient de son côté, et de celui de Villars tous les d mérites possibles : cela le désespéra. Le roi se dégoût de lui comme d'un ambitieux qui était insatiable, et n s'en contraignit pas. Boufflers aimait le roi comme o aime un maître; il le craignait, l'admirait, l'adorai presque comme un dieu. Il sentit que l'impression étai faite, et bientôt après, qu'elle était sans remède. Il en tomba dans un déplaisir cuisant, amer et sombre, qui lui fit compter toute sa fortune pour rien, et qui peu à peu le jeta dans des infirmités où les médecins ne purent rien comprendre. Je perdis mon temps et mes efforts à le consoler; car il ne m'avait caché que ses demandes avant de les faire, mais non leur triste succès. Il s'en plaignait quelquefois à Monseigneur qui le considérait, et qui cherchait à le consoler; souvent a monseigneur le duc de Bourgogne, et encore depuis qu'il fut dauphin, qui l'aimait et l'estimait, et qui l'alla voir avec affection dans sa maladie. Il revenait d'un tour à Paris lorsqu'elle le prit; quatre ou cinq jours le conduisirent aux portes de la mort. Un empirique lui donna un remède qui le mit presque hors de danger par la sueur, et qui défendit bien tout purgatif. Le lendemain matin, la faculté, bien étonnée de le trouver en si bon état, lui persuada une médecine, qui le tua dans la journée, avec des accidents qui montrèrent bien que c'était un poison après le remède qu'il avait pris, et qui ne fit pas honneur à ceux qui la lui donnèrent. Il fut universellement regretté, et ses louanges retentirent dans toutes les bouches, quoique sa considération fût tout à fait tombée. Le roi en parla bien, mais peu, et se sentit extrêmement soulagé. On emporta chez la duchesse de Guiche la maréchale de Boufflers,

h le Dauphin et la Dauphine allèrent la voir. Elle vou-
t s'en aller aussitôt après à Paris, et ne permit point
u'on demandât rien pour elle, ce qu'elle rejeta même
vec indignation. Néanmoins leurs affaires étaient fort
mbarrassées, et quelques jours après on la força d'ac-
epter une pension du roi de 12,000 livres.

CHAPITRE CCCXII.

Charost, capitaine des gardes du corps par le Dauphin. — Domingue, quel est son propos sur Charost à la Dauphine. — Cause de la charge de Charost. — Fortune des trois Charost. — Cause du tabouret de grâce de la princesse d'Espinoy. Prince d'Espinoy, chevalier de l'ordre parmi les gentilshommes en 1661. — Pont d'or fait aux Charost pour leur ôter la charge de capitaine des gardes et sa cause. — Habileté importante du vieux Charost. — Malice de Lausun sur le duc de Charost et sa cause. — Raison qui fit renouveler des ducs vérifiés sans pairie. — Repentir de Louis XIII de l'érection de Paris en archevêché. — Cause qui fit Charost duc et pair. — Raison qui priva Harlay, archevêque de Paris, du cardinalat, et qui le fit duc et pair. — Importance des entrées. — Ruses d'Harlay, archevêque de Paris, démontées par Charost. — Dessein du duc de Beauvillier et du Dauphin de me faire gouverneur de monseigneur le duc de Bretagne. — Fortune de Charost du tout complète.

La charge vacante eut plusieurs prétendants. Je hasardai de m'en mettre par une lettre que je présentai au roi. Il me revint aussitôt qu'elle lui avait plu assez pour me donner de l'espérance, mais M. de Beauvillier, sans qui je ne faisais rien d'important, et qui m'y avait exhorté à tout hasard, me la diminua bientôt. Le maréchal était mort le 22 août. Le vendredi matin, 4 septembre, le roi travailla à l'ordinaire avec le père Tellier, puis envoya chercher le Dauphin. Il lui dit qu'en l'âge où il

était, ce n'était plus pour soi qu'il devait faire des choix de gens qui ne le serviraient guère, mais qui serviraient le Dauphin toute leur vie; qu'ainsi il voulait lui donner un capitaine des gardes à son gré, et qu'il lui ordonnait de lui dire franchement à qui des prétendants il donnait la préférence. Le Dauphin, après lui avoir fait les réponses convenables, lui nomma le duc de Charost comme celui qui lui était le plus agréable, et dans l'instant il l'obtint. Le roi passa ensuite chez madame de Maintenon; il y fit appeler Charost, lui donna la charge avec 500,000 livres de brevet de retenue pour en payer autant qu'en avait le maréchal de Boufflers, lui dit qu'il devait cette préférence au Dauphin, à qui il avait laissé le choix, et lui ordonna d'envoyer sur-le-champ cette nouvelle à son père, à qui elle ferait grand plaisir.

Charost était lieutenant général, mais ne servait plus depuis longtemps. Il n'était pas même sur un pied avec le roi à se faire craindre aux prétendants de la charge; ce fut donc un étonnement extrême et un bourdonnement étrange, et en même temps un événement qui imprima à toute la cour un grand respect pour le Dauphin et une persuasion parfaite de tout ce qu'il pouvait. Un nommé Domingue, porte-manteau de la Dauphine et fort familier avec elle, courut lui dire la nouvelle. Il osa ajouter qu'il l'en félicitait avec toute la joie possible, parce qu'au moins M. de Charost, fait capitaine des gardes, ne serait pas gouverneur de monseigneur le duc de Bretagne. On verra qu'il ne fut pas prophète, mais la Dauphine en rit et y applaudit, et ce qui se trouva là de ses familières, par qui je le sus. Ce Domingue était un garçon d'esprit et orné, fort au-dessus de son état, et bien traité et avec distinction de tout le monde. Il était venu tout enfant d'Espagne, avec son père, à la suite de la reine, à qui il était, et lui aussi quand il fut plus grand,

puis à la dauphine de Bavière, enfin à celle-ci à son mariage. Elle avait de la bonté pour lui qui allait à une vraie confiance. Il lui parlait pourtant en honnête homme, et très-franchement tête à tête, et ne laissait pas de lui faire souvent impression. Il s'attacha tellement à elle qu'il ne voulut point se marier pour ne se point partager, et elle lui en savait gré; enfin, il fut tellement touché de sa mort qu'il ne put se consoler. Il tomba dans des infirmités qui en moins d'un an le conduisirent au tombeau sans être sorti presque de sa chambre, ni avoir voulu voir personne que pour sa conscience.

N'ayant pas la charge, je fus ravi de la voir à un de mes plus intimes amis. Lui et moi nous l'étions réciproquement souhaitée. Je ne vis jamais homme si aise, et de la chose, et de la manière. Le Dauphin, à travers toute sa modeste retenue, parut extrêmement content, et la Dauphine aussi, mais par concomitance : on a vu quel rang tenait la duchesse de Béthune dans le petit troupeau de M. de Cambrai et parmi les disciples de madame Guyon, et quelle considération il en revenait au duc de Charost, son fils, auprès du Dauphin par celle de M. de Cambrai, et par les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, ce qui lui valut la charge. Quoique cette fortune fût fort peu apparente, et aussi peu espérée, on lui en verra faire une plus haute et encore moins attendue de lui ni de personne. C'est ce qui m'engage à un peu de digression sur la singulière et curieuse fortune de ces messieurs de Charost.

Le comte de Charost, grand-père de celui-ci, était quatrième fils, mais tenant lieu de second fils du frère du premier duc de Sully, ministre favori d'Henri IV. Ce frère, qui était catholique, fut célèbre par ses nombreuses et importantes ambassades, par les succès qu'il y eut, et par ses emplois considérables dans les armées;

chevalier du Saint-Esprit en 1609, et mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1649. Charost, son cadet, ne pouvait pas espérer grand bien de lui. Le fameux procès que le comte de Soissons intenta au prince de Condé, duquel M. de Sully avait pris la défense auprès d'Henri IV, qui le rendit partial, et dont le comte de Soissons ne pardonna jamais le succès au favori, avait lié une amitié intime entre ce dernier et l'Escalopier, qu'il avait fait nommer rapporteur du procès, et qu'il en fit récompenser d'une charge de président à mortier au parlement de Paris. L'Escalopier avait une fille fort riche, dont M. de Sully, qui ne mourut qu'à la fin de décembre 1641, fit le mariage avec le comte de Charost, son neveu, en février 1639; ce comte de Charost se trouva un homme de mérite qui se distingua fort dans toutes les guerres de son temps, et qui y eut toujours des emplois considérables. Il s'attacha au cardinal de Richelieu, jusqu'à s'en faire créature; cette protection lui valut la charge de capitaine des gardes du corps, dont se défit, en 1634, le comte de Charlus, bisaïeul du duc de Lévi, et deux ans après, Calais.

Le cardinal Mazarin, qui se piqua d'aimer et d'avancer tout ce qui avait particulièrement été attaché au cardinal de Richelieu, rechercha l'amitié du comte de Charost, et le mit en grande considération auprès de la reine-mère, et ensuite auprès du roi, qui le regardèrent toujours comme un homme de tête et de valeur, et d'une fidélité à toute épreuve. Il se fit un principe de demeurer uni avec tout ce qui avait tenu au cardinal de Richelieu, qu'il appelait toujours son maître, et dont il avait force portraits, quoique sa mémoire ne fût pas agréable à la reine-mère. Il avait beaucoup dépensé, il aimait la faveur quoique fort homme d'honneur. Il maria donc son fils, au commencement de 1657 à la fille

unique du premier lit de M. Fouquet qui était lors dans l'apogée du ministère et de la faveur. La sienne à lui obtint un tabouret de grâce en 1662, qui fit le mariage de sa fille avec le prince d'Espinoy qui n'y songeait pas, et qui avait été avec lui de la promotion de l'ordre de 1661, sans aucune prétention parmi les gentilshommes, et qui n'en a jamais eu jusqu'à sa mort. Celle du cardinal Mazarin, qui suivit de près le mariage que Charost avait fait de son fils, la fut de bien plus près de la disgrâce, ou plutôt de la perte de Fouquet que ce premier ministre mourant avait conseillée.

Colbert, son intendant, qu'il avait recommandé comme un homme très-capable, s'éleva bientôt sur les ruines du surintendant. Le Tellier et lui, qui bien qu'ennemis étaient très-unis pour la perte de Fouquet qu'ils avaient hâtée et approfondie, le furent toujours à la sceller de toutes parts. Dans la frayeur de son retour, il ne voyait qu'avec la dernière inquiétude le vif sentiment avec lequel le vieux Charost et son fils avaient pris les malheurs de Fouquet, combien ils s'étaient peu embarrassés de garder les moindres mesures dans leurs discours et dans leurs mouvements en sa faveur. Le fils était capitaine des gardes en survivance de son père, ils n'en avaient rien perdu de leur familiarité, ni de leur considération auprès du roi et auprès de la reine, et l'un et l'autre aimaient, estimaient et distinguaient le père comme un ancien serviteur de toute épreuve, ce qui influait aussi sur le fils. Les deux ministres ne purent se croire en sûreté à l'égard de Fouquet, ni sur eux-mêmes, tant que ces deux hommes conserveraient une charge qui leur donnait un accès si libre et si continuel. Le roi et la reine sa mère, tiraillés de part et d'autre, se seraient trouvés soulagés de voir leur charge en d'autres mains; mais trop sûrs de leur fidélité, et trop accoutumés à une

sorte de déférence pour le père, ils ne purent se résoudre à les en dépouiller. Ce fut donc aux deux ministres à recourir à la voie de la négociation, et ils eurent permission de leur faire un pont d'or.

Charost, vieux routier de cour, sentit qu'à la longue il ne leur résisterait pas, deviendrait à la fin à charge au roi et serait forcé de faire avec dégoût, et pour ce qu'on voudrait bien lui donner, une chose qu'il pouvait faire alors avec agrément en imposant la loi, et en conservant et augmentant même sa considération et sa familiarité. Le traité fut donc que M. de Duras lui rendrait le prix de sa charge, et qu'il en serait pourvu; que M. de Charost aurait pour rien la lieutenance générale unique de Picardie, Boulonnais et pays reconquis, avec le commandement en chef dans la province; que son fils, qui quitterait sa survivance en faveur de M. de Duras, aurait celle de la dernière lieutenance générale, avec celle du gouvernement de Calais, et que le père et le fils seraient en même temps faits ducs à brevet l'un et l'autre; mais ce ne fut pas tout; le père voulut deux choses du roi, auquel il s'adressa directement, et les obtint toutes les deux. L'une fut un billet entièrement écrit et signé de la propre main du roi, portant parole et promesse expresse de ne point faire de pair de France pour quelque cause que ce pût être, sans faire Charost père ou fils, et sans le faire avant tout autre, en sorte qu'il aurait le rang d'ancienneté sur celui ou ceux que le roi voudrait faire. L'autre chose fut un brevet d'affaires au père et un au fils, c'est-à-dire de moindres entrées que celles des premiers gentilshommes de la chambre, et beaucoup plus grandes que toutes les autres. Cette voie si rare et si précieuse d'un accès continuel et familier n'était pas le compte des deux ministres qui l'auraient bien empêché s'ils l'avaient pu, mais Charost

brusqua ce dernier point du roi à lui, comme le vin du marché, sans lequel il ne pouvait le conclure de bon cœur, ni quitter une charge qui l'approchait si fort de lui, et sans s'assurer pour soi et pour son fils de s'en approcher encore davantage. Le billet fut un point capital et un effort extrême de considération. C'est l'unique promesse que le roi ait jamais donnée par écrit d'aucune grâce. On verra bientôt de quelle importance furent les entrées et la promesse, et combien ce trait fut celui d'un habile homme. Il mourut en 1681, à soixante-dix-sept ans, et toujours en grande considération.

Il ne faut pas omettre que Calais et la lieutenance générale de Picardie fut et est encore un morceau de 80,000 livres de rente, outre le grand établissement. Charost son fils servit avec distinction, et se maintint dans la familiarité du roi : ce ne fut pas sans une légère éclipse. Il était à Calais lorsque la reine d'Angleterre y arriva avec le prince de Galles. M. de Lausun, qui les avait sauvés d'Angleterre et conduits, s'était pris à Pignerol d'une aversion extrême contre le malheureux Fouquet, qu'il y avait trouvé et laissé. Cette haine s'étendit à sa famille, et il n'en est jamais revenu. Tout occupé qu'il devait être de son retour à la faveur d'une fortune si unique et si inimaginable, il ne le fut pas moins de nuire à Charost. Il rendit au roi un compte si désavantageux en tout de Charost, de sa réception de la reine d'Angleterre, de l'état de Calais et de la garde de la place, que Charost eut le dégoût d'y voir arriver Laubanie en qualité de commandant, le même qui s'acquit longtemps depuis tant de gloire à la défense de Landau. Charost revint, et lui et Lausun demeurèrent des années sans se parler et longtemps sans se saluer.

Laubanie se conduisit en très-galant homme qu'il était à l'égard de Charost, avec toutes sortes d'égards et de

respects, et se fit un point d'honneur de lui rendre justice, et de détruire les mauvaises impressions que le roi avait prises. Il y réussit, et Charost revint auprès du roi comme auparavant. Il avait vu faire en divers temps plusieurs ducs vérifiés, M. de la Feuillade, M. de Chevreuse, M. de la Rocheguyon, M. de Duras, le maréchal d'Humières : il s'en était plaint. Le roi, qui ne les faisait point pairs pour éviter de faire Charost, lui répondait toujours froidement qu'il avait tort de se plaindre, qu'il ne faisait point de pairs, et Charost en effet n'avait point à répliquer, mais il voyait que le roi se moquait de lui. A la fin la faveur de Harlay, archevêque de Paris, prévalut. Il était duc à brevet depuis le mois d'avril 1674, et pétillait d'attacher la pairie à son siége. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les rois se laissent entraîner en des fautes, même en les voyant. Le cardinal Gondi avait arraché le consentement de Louis XIII à l'érection de son évêché de Paris en archevêché. Rome, à son ordinaire, avait longtemps balancé, pour mieux faire acheter une grâce qui lui coûtait si peu. Cependant on ouvrit les yeux là-dessus à Louis XIII; il comprit qu'il n'avait pas intérêt à augmenter l'autorité du siége de sa capitale, ni de ceux qui le rempliraient, et il en fut si persuadé, qu'il fit dépêcher un courrier à Rome pour rompre cette affaire : le courrier arriva le lendemain du consistoire où l'érection avait passé ; le cardinal Gondi fut archevêque de Paris, d'évêque qu'il en était auparavant, et on se garda bien de laisser découvrir que, vingt-quatre heures plus tard, Paris n'eût jamais été métropole.

C'était ici le même inconvénient dans le genre séculier, et plus grand encore en tant que ce siége avait déjà tout dans le genre ecclésiastique. Son prélat, que le roi aimait, était duc à brevet; c'étaient des honneurs pour

sa personne, dont il se devait d'autant mieux contenter, que ses successeurs ne lui étaient rien, et que leur dignité ne décorait point sa famille. Le roi aussi pouvait se contenter de cette distinction unique dans le clergé et personnelle qu'il lui avait donnée, sans se soucier de ses successeurs, et craindre d'en augmenter l'autorité, que le cardinal de Retz lui avait assez fait sentir, et de rendre une septième pairie éternelle; néanmoins la faveur l'emporta, et le roi résolut d'élever le siége de Paris à la pairie; en même temps il ne voulait point faire Charost; il recommanda donc fort le secret à l'archevêque de Paris, dans le dessein qu'il fût enregistré et reçu en même moment, et que la grâce ne se sût que par là, quitte après pour se défaire comme il pourrait des clameurs de Charost.

L'archevêque eut beau mener son affaire le plus sourdement qu'il fut possible, et le premier président et le procureur général l'y aider par ordre du roi, les érections sont sujettes à quantité de formes; Charost était au guet, il eut le vent de ce qu'il se préparait, il en parla au roi qui biaisa, et se hâta de se défaire de lui. Charost par là encore plus certain de la chose, et qu'on lui voulait faire passer la plume par le bec, ne se rebuta point; il attaqua le roi à la fin du petit coucher, où le peu de ceux qui jouissaient de ces entrées avaient toujours la considération réciproque de sortir tous, dès que l'un d'eux se présentait à parler au roi comme il donnait le bonsoir, afin de le laisser seul en liberté avec lui. Là le roi, prêt à se mettre au lit, ne pouvait prétexter des affaires ni passer dans une autre pièce; il fallait bien qu'il écoutât jusqu'au bout des gens en très-petit nombre, la plupart en grande dignité, et distingués tous par leur privance et presque tous par leurs charges. Le roi, pris ainsi au trébuchet, se mit à se promener par sa chambre

avec Charost, qui, son billet à la main, le somma de sa parole comme le plus honnête homme qui fût dans son royaume. Le roi ne put disconvenir de l'engagement, mais il se tourna à exagérer les services de l'archevêque dont la nature demandait d'autant plus une récompense éclatante et immédiate de sa main, qu'ils étaient obstacles invincibles à celle qu'il lui avait voulu donner par Rome, où les propositions de l'assemblée du clergé de 1682 où il présidait étaient si odieuses, que le pape, qui ne pouvait ne pas remplir la nomination qu'il lui avait donnée pour la promotion des couronnes, s'opiniâtrait depuis tant d'années à la différer toujours, et aimait mieux ne faire plus de promotions de son pontificat, que de donner un chapeau à l'archevêque. Charost trouva ces raisons fort bonnes, mais il ajouta qu'elles ne concluaient en quoi que ce fût pour son exclusion, et pour que le roi oubliât les services de son père et les siens, et manquât pour l'unique fois de sa vie à une promesse solennelle, qu'il lui représentait de sa propre main, et que lui-même avouait telle.

Le roi prétendit que l'archevêque devait passer seul par les considérations qu'il venait d'expliquer, mais avec assurance qu'il ne ferait plus aucun pair sans tenir la parole qu'il avait donnée. Charost insista et se retira au bout d'une demi-heure, fort mal satisfait du succès d'une si longue dispute. Il en eut encore trois fort près à près, toutes à la même heure, toutes autant ou plus longues, toutes en se promenant. A la dernière il emporta le prix de sa persévérance. Le roi lui dit qu'il lui aurait fait grand plaisir d'entrer dans ses raisons, et de se fier à lui pour une autre fois, mais enfin, puisqu'il ne se voulait point relâcher de sa parole qu'il avait, il la lui voulait tenir, et qu'il pouvait avertir de sa part le premier président et le procureur général de prendre ses ordres là-

dessus, et qu'il pouvait aussi prendre ses mesures pour ce qu'il avait à faire de sa part. On peut juger qu'il n'y perdit pas de temps ; lui-même m'a conté ce détail et celui qui va suivre, et m'a dit que sans ses entrées et la facilité de forcer le roi de l'écouter seul à la fin de son petit coucher tant qu'il voulait, il n'aurait jamais emporté sa pairie.

L'archevêque de Paris, qui avait compté sur la distinction d'être seul, voulut au moins être le premier des deux, et prit secrètement toutes ses mesures. Charost n'y fut pas moins attentif, ni moins bien servi qu'il l'avait été sur l'érection même. Il retourna au roi toujours au petit coucher, toujours son billet en main ; il se plaignit du dessein avantageux de l'archevêque, et montra au roi que sa parole n'était pas moins engagée à ce qu'il fût le premier de ceux qu'il ferait, qu'à n'en faire aucun sans lui. Le principal était accordé, l'accessoire ne tint pas. Le roi avait bien tacitement consenti à la surprise que l'archevêque lui voulait faire, mais une fois éventée et portée en plainte, elle ne tint pas. Le roi promit à Charost d'arrêter l'archevêque qui, en effet, ne fut enregistré et reçu au parlement que huit jours après lui. Mais ce fut encore une autre ruse où Charost le poursuivit jusqu'au bout. L'archevêque, outré de n'avoir pu faire que Charost ne fût point fait pair en même temps que lui, plus piqué encore de n'avoir pu réussir à faire passer sa pairie la première, eut la petitesse d'en vouloir éviter au moins la préséance actuelle, et pour cela voulut, ce qui ne se fait jamais, être reçu à la dérobée sans assistance d'aucun pair. Il eut encore l'infortune d'être découvert et forcé dans ce dernier retranchement. Charost, toujours aux écoutes, fut encore averti. Il sut le jour que le secret complot se devait exécuter ; en vingt-quatre heures il s'assura du plus grand nombre de pairs

qu'il put, qui arrivèrent avec lui à la grand'chambre à sept heures du matin comme on allait commencer l'affaire de l'archevêque. Ils l'y trouvèrent lui-même qui attendait à l'ordinaire des pairs qui vont être reçus, et ils lui firent des compliments dont il se serait bien passé. Sa surprise et son dépit ne purent se cacher. Ces pairs prirent aussitôt leurs places, et l'archevêque fut obligé de prendre la sienne au-dessous du duc de Charost.

Cette aventure fut fort ridicule pour l'archevêque, et Charost eut complète satisfaction. Il avait été duc à brevet avec son père en 1672, et il fut pair avec l'archevêque de Paris en 1690. Il était chevalier de l'ordre dès 1688. La teinture que M. de Lausun lui avait donnée auprès du roi, et qui n'était pas encore effacée, comme elle la fut depuis, eut grande part à tout ce qu'il eut à surmonter dans cette occasion pour lui si capitale.

Il maria son fils, cause de cette digression, en 1680, à sa cousine germaine, fille du prince d'Espinoy et de sa première femme qui mourut trois ans après, et lui laissa deux fils. Il se remaria huit ans après à une Lamet, fille unique de Baule, gouverneur de Dourlens, dont il eut après le gouvernement. Il avait déjà les survivances de son père de Calais et de Picardie, etc. Il fut lieutenant général des armées du roi en 1702, et n'a presque pas servi depuis. Son père se démit de son duché en sa faveur en 1697. Il aimait à aller au parlement, et y entraînait souvent son cousin le duc d'Estrées. Le cardinal d'Estrées disait plaisamment qu'il y avait là de l'Escalopier. Démis, il continua à y aller plus d'un an, parce que son fils ne s'y faisait point recevoir. Le roi à la fin le trouva mauvais, et le duc de Charost fut reçu au parlement, et son père cessa d'y pouvoir aller, qui, lors de sa démission, avait pris le nom de duc de Béthune. Nous verrons dans la suite la continuation de cette fortune.

M. de Beauvillier, qui ne jugeait le duc de Charost propre qu'aux choses du dehors, qui en effet ne lui communiquait jamais rien, et qui l'avait extrêmement approché du Dauphin sur ce même pied-là de tout temps, le voulut placer de même auprès de lui, récompenser ainsi la liaison si intime de sa mère, favoriser tout le petit troupeau, et avoir un homme à eux et à lui dans cette charge principale, et qui par la singularité de la grâce fît montre du crédit du Dauphin.

Il avait sur moi d'autres vues qu'il ne tarda pas à m'expliquer, et où je fus bientôt après confirmé par le Dauphin même. C'était de me faire gouverneur de monseigneur le duc de Bretagne, né le 8 janvier 1707, lorsqu'il serait en âge de sortir des mains des femmes, place dont il y avait d'autant plus d'apparence que le roi en laisserait la disposition au Dauphin, qu'il venait de lui donner celle d'une autre principale, et qui ne lui était ni si directe ni si intime. Dieu, qui souffle sur les projets des hommes, n'a pas permis l'accomplissement de celui-là. On verra bientôt enterrer ce jeune prince avec toute l'espérance et le bonheur de la nation, et avec toutes les grâces, les charmes et les plaisirs de la cour. Ainsi Charost, par des événements uniques, eut le pont d'or que la compagnie des gardes valut à sa famille pour s'en démettre, rattrapa en sus cette même compagnie, et on verra qu'outre qu'il la fit passer à fils et à petit-fils, avec les charges qui en avaient été la récompense et la dignité de duc et pair où elle l'avait porté, il eut encore la place qui m'avait été destinée, et dont la vue fit préférer Charost pour la charge de capitaine des gardes du corps.

CHAPITRE CCCXIII.

Campagne d'Allemagne. — Campagne de Savoie. — Campagne de Flandre. — Témérité du prince Eugène et de Marlborough. — Fautes énormes de Villars. — Impudence de Villars, qui donne faussement un démenti net et public au maréchal de Montesquiou, qui l'avale. — Course de Cantadè à la cour; son caractère. — Siége de Bouchain. — Ravignan dedans. — Sa situation personnelle; son caractère. — Bouchain rendu; la garnison prisonnière. — Générosité des ennemis à l'égard de Ravignan. — Fin de la campagne en Flandre. — Villars assez bien reçu à la cour, et pourquoi.

Les armées du Rhin et des Alpes passèrent de part et d'autre la campagne à s'observer, et à subsister. Besons, qui soulageait fort Harcourt, vivait aux dépens de l'ennemi au delà du Rhin, tandis qu'Harcourt était demeuré dans nos lignes de Weissembourg, avec le gros de l'armée, que Besons rejoignit après avoir consommé tout ce qu'il avait pu de fourrages. Le reste de la campagne s'y passa dans cette tranquillité jusqu'à la mi-octobre, qu'Harcourt, ne voyant plus rien à craindre, la laissa en quartier de fourrages sous Besons, et s'en alla prendre des eaux à Bourbonne.

Berwick, toujours sur une assez faible défensive, faute de troupes et de moyens à pouvoir mieux, ne fut que mollement inquiété; M. de Savoie, qui commandait son

armée, aurait pu l'attaquer plus d'une fois avec beaucoup d'avantage, mais il fut retenu par ses soupçons et plus encore par son mécontentement. Il prit ombrage du trop grand affaiblissement de la France, qui faisait trop pencher la balance, et il ne pouvait obtenir du nouveau gouvernement de Vienne de lui tenir les paroles qu'il avait tirées du précédent, sur des cessions en Lombardie, ni en tirer les paiements de ce qui lui était dû de subsides.

En Flandre le prince Eugène et le duc de Marlborough, dans leur union accoutumée, se contentèrent longtemps de vivre aux dépens des pays du roi et de resserrer son armée dans des lignes. A ce qui s'y était passé les années précédentes, c'était pour celle-ci en être quitte à bon marché, quoique fort honteux. Néanmoins ces avantages des alliés, quoique très-réels, ne leur parurent pas dignes de leurs campagnes ordinaires. Marlborough, au faîte de la gloire et de la plus haute fortune où un capitaine de sa nation pût parvenir, se trouvait menacé d'un funeste revers qu'il avait un pressant intérêt de parer par quelque grand coup qui ranimât son parti, et qui pût ébranler celui qui lui était contraire. Le prince Eugène, personnellement mal avec l'archiduc successeur de son frère, et fort en brassière avec le nouveau gouvernement de Vienne, avait le même intérêt que Marlborough. Il leur était particulier à chacun, et en commun ils avaient celui de la continuation de la guerre qui maintenait toute leur autorité, leur puissance et leurs établissements, et qui augmentait journellement leurs immenses richesses, de Marlborough surtout également avare et avide. De si pressantes raisons les jetèrent à une entreprise en apparence insensée, que leur bonheur, leur témérité, et l'incompréhensible conduite du maréchal de Villars fit réussir.

Ce dernier couvrait Bouchain. Outre le peu de places qui nous restaient de cette frontière, si mal menée, celle-là est un passage fort important, tient la tête des rivières, ouvre ou ferme un grand pays. Pour en faire le siége il fallait tourner toute notre armée, et la place par un long détour, et s'exposer à tout au passage inévitable de l'Escaut. C'est ce que les deux généraux ennemis osèrent entreprendre au hasard d'une bataille, demi passés, ou incontinent après. Villars, qui tirait gros de partout où il pouvait, mais qui payait peu et mal les espions, fut tard averti. Il voulut les suivre. S'il se fût pressé, il les eût combattus à l'Escaut. Il montra désir de réparer cette faute qui ne se pouvait dissimuler, et arriva de fort bonne heure dans une belle plaine, où il voulut camper. Plusieurs officiers généraux et le maréchal de Montesquiou même, lui rapportèrent des nouvelles des ennemis si proches et en si mauvais ordre, que personne ne douta qu'elles ne le déterminassent à les aller attaquer, et à réparer sur-le-champ l'occasion qu'il venait de manquer. Son froid, ses difficultés, ses lenteurs, surprirent infiniment l'armée où les nouvelles des ennemis s'étaient répandues, et avaient inspiré une ardeur qui éclata par des cris, et qui fit souvenir avec joie de l'ancien courage français. Les remontrances furent redoublées, pressées, poussées au delà de la bienséance. Villars fut inflexible; pour toutes raisons il vanta son courage avec audace, on n'en doutait pas, et fit des rodomontades pour le lendemain. L'armée, en fureur contre lui, coucha en bataille, et ne s'ébranla qu'assez avant dans la matinée suivante par les mêmes lenteurs. Elle eut beau marcher, les ennemis avaient pris les devants, qui furent redevables de leur salut à la rare retenue du maréchal de Villars, dont le motif n'a pu être pénétré, puisque en l'état où les ennemis se trouvè-

rent, ils ne pouvaient, de l'aveu des deux armées, éviter d'être battus.

Villars avait annoncé la bataille par un courrier à la cour, qui fut quatre jours dans la plus vive attente. Enfin un courrier arriva à Fontainebleau, que Voysin amena au roi, qui venait de donner le bonsoir; le Dauphin, qui se déshabillait, se rhabilla, et tout courut en un moment chez le roi, pour apprendre le succès de la bataille, et savoir les morts et les blessés; l'antichambre était pleine, qui croyait que Voysin en lisait le détail au roi, qui attendait qu'il sortît avec la dernière impatience, et qui sut enfin de lui qu'il n'y avait point eu d'action. Pour revenir à l'armée, Villars voyant les ennemis échappés, il se mit à éclater en reproches. Les officiers généraux, surpris tout ce qu'on peut l'être, se regardèrent les uns les autres; Albergotti et quelqu'autre avec lui prirent la parole pour le faire souvenir qu'il n'avait pas tenu à leurs représentations les plus vives qu'il n'eût vivement poursuivi sa marche. Montesquiou, qui se crut plus offensé et plus à l'abri que les autres par son bâton de maréchal de France, lui répondit plus vertement qu'eux; un prompt démenti net et sec, sans détour ni enveloppe, fut le salaire de cette vérité; Montesquiou frémit, tourna le dos de la main sur la garde de son épée et sortit.

Villars, fier de ce triomphe, l'unique de sa campagne après en avoir coup sur coup manqué deux si beaux, si sûrs, si nécessaires, se mit à braver de plus belle, d'autant mieux qu'après cet étrange essai, il ne craignait plus d'être contredit en face; mais la vérité était contre lui, elle demeurait entière, elle était connue de toute l'armée, et quoique Montesquiou n'en fût pas aimé, il fut visité de toute l'armée en foule. Villars enfin, un peu revenu à soi, fut fort embarrassé; il fit des pas pour

se racommoder avec Montesquiou. Les armées, non plus que les cours, ne manquent pas de gens qui aiment à se faire de fête et à s'empresser; il s'en trouva qui volontiers s'entremirent entre les deux maréchaux. Le second, bien fâché d'avoir à repousser contre son supérieur une injure si atroce et si publique, ne fut pas fâché d'en sortir par l'apparente porte de l'amour du bien public dans des conjonctures fâcheuses, soutenu par une réputation plus que faite sur la valeur, et par la consolation d'avoir toute l'armée pour témoin de la vérité qu'il avait soutenue. Pour couper court à une si étrange affaire, il ne fut pas question d'éclaircissement qui n'eût pas été possible, ni d'excuse qui n'eût fait qu'aggraver; on crut qu'un air d'oubli ou de chose non avenue était l'unique voie à prendre. Dès le lendemain Montesquiou parut un moment chez Villars, et peu à peu ils se revirent à l'ordinaire. Pour achever tout de suite ce qui regarde cette aventure, elle revint à Paris et à la cour par toutes les lettres de l'armée. Le roi aimait Montesquiou qu'il voyait depuis longtemps quelquefois par les derrières, et qui était ami de tous les valets principaux; mais son démenti le peinait bien moins que la cause et que les suites qu'il en voyait par le siége de Bouchain, que les ennemis avaient formé; il ordonna donc à Villars de lui envoyer un officier général bien instruit pour lui rendre compte des mouvements qui avaient précédé ce siége. Villars, en bon courtisan, choisit Contade, major du régiment des gardes, fort connu du roi et fort dans le grand et le meilleur monde, qui était major général de son armée. Contade savait aller et parler, et se tourner à propos, et fort bien à qui il avait affaire; il s'était fort attaché à Villars, il était fort ami de la maréchale et plus qu'ami de longtemps de madame de Maisons, sœur

de la maréchale. Contade arriva le 20 août à Fontainebleau; il fut le lendemain matin vendredi conduit après la messe du roi chez madame de Maintenon, où ils demeurèrent deux heures avec lui. Ils y retournèrent encore l'après-dînée où Contade prit congé; il fut après assez longtemps seul avec le Dauphin dans son cabinet, et repartit le 22 pour retourner à l'armée. On peut juger du compte que rendit Contade, disposé comme il l'était, choisi et instruit par Villars, en présence de madame de Maintenon, qui lui fut toujours si favorable, et d'un ministre moins ministre du roi et d'état que ministre de cette dame.

Marlborough, qui n'avait jamais tenté un si dangereux hasard, se félicita publiquement d'y être échappé, et ne songea plus qu'à former le siége de Bouchain, qui était l'objet qui l'avait engagé à s'y exposer, ce qu'il exécuta incontinent après. Villars espéra d'abord de sauver la place en s'y entretenant une communication libre par les marécages. La garnison y était bonne, forte, et bien munie et approvisionnée, et Ravignan y commandait. Il vint concerter avec les maréchaux; sa personne fit un embarras. Il avait été fait prisonnier avec la garnison de Tournay et renvoyé sur sa parole. La difficulté des échanges l'empêcha de servir. Il exposa le malheur de cette situation au duc de Marlborough, qui eut la générosité, par sa réponse, de lui permettre de servir, en l'avertissant toutefois qu'il ne lui répondait en cela que des Anglais, et nullement des impériaux ni des Hollandais.

Cette restriction n'arrêta point Ravignan. Il avait beaucoup d'ambition, il ne pouvait la satisfaire que par la guerre. Il l'aimait et il était fort bon officier, et de même nom que le président de Mesmes, qui prenait grande part à lui. Il était fort connu du roi, dont il avait

été page, et qui avait ri quelquefois de ses tours de page, et de ce que la passion de la chasse lui avait fait faire. Il ne balança donc pas à servir d'inspecteur qu'il était et partout où il put, mais sans être mis comme officier général sur les états des armées, parce que la permission seule des Anglais ne suffisait pas pour cela. Il fallait quelqu'un d'intelligent pour commander l'été dans Bouchain, et on l'y mit parce qu'on ne crut pas que la place dût craindre d'être assiégée. Le cas arrivé, il fut question de savoir si Ravignan y demeurerait. C'était contrevenir très-directement à sa parole à l'égard des impériaux et des Hollandais. Il est même si différent de servir en ligne parmi la foule, ou de se charger de la défense d'une place attaquée, que Marlborough avait droit de trouver que c'était abuser de la générosité de sa permission. Les lois de la guerre n'allaient à rien moins qu'à excepter Ravignan de toute capitulation si la place était prise, et de le faire pendre haut et court; ce que Marlborough, quelque bonne volonté qu'il pût lui conserver, n'était pas en état d'empêcher. Cette matière amplement délibérée au camp, tandis que Ravignan s'y trouvait, il fut résolu que son honneur ni la bonne foi de la guerre ne devaient pas être exposés, et on songeait déjà à envoyer dès le soir même un autre commandant dans Bouchain; mais Ravignan mit moins son honneur à garder sa parole, qu'à sortir d'une place où il commandait, à la vue des ennemis qui en allaient former le siége. Il pressa Villars de l'y laisser retourner, et il fit des instances si fortes que Villars, outré d'un siége formé par ses fautes, et dont les suites étaient si terribles pour les campagnes suivantes, ne fut peut-être pas fâché d'en laisser la défense à un officier aussi entendu, et dont l'opiniâtreté serait assistée de la perspective d'une potence. Ainsi, contre l'avis universel, Villars

prit sur soi d'y envoyer Ravignan, qui ne se le fit pas dire deux fois et y retourna aussitôt.

La communication avec la place, entreprise avec de grands travaux, ne put se soutenir. Albergotti, qui la gardait, en fut chassé, et l'événement fut regardé comme décisif pour le siége. Il produisit des accusations réciproques entre Albergotti et Villars, qui furent fort poussées. Tout à la fin du siége, l'adroit Italien n'oublia aucune souplesse pour se raccommoder avec son général. A l'extérieur il ne parut plus rien; personne n'en fut la dupe, et à leur retour, ils se portèrent l'un à l'autre tous les coups qu'ils purent, mais avec une égale impuissance. Villars fit toutes les démonstrations de vouloir combattre et secourir la place. On est encore à savoir s'il en eut effectivement le dessein. La fanfaronnade fut courte, il s'éloigna pour subsister. Cependant, après une défense de moins d'un mois, Bouchain battit la chamade le 13 septembre, et la garnison, prisonnière de guerre, fut conduite à Tournay. Les généraux ennemis ne voulurent pas s'apercevoir de Ravignan avec toute la générosité possible, et demeurèrent un mois à réparer la place. Il était lors la mi-octobre.

Marlborough était pressé de passer la mer pour soutenir son parti fort abandonné, et une fortune chancelante. Le prince Eugène, si inséparablement uni à lui par les mêmes intérêts, n'était pas lui-même sans inquiétude, comme on l'a vu déjà. Il avait à soutenir à La Haye la bonne volonté d'Heinsius et de leur cabale, à y tout concentrer en l'absence de Marlborough, et la perspective d'un voyage en Allemagne vers un nouveau maître et une cour nouvelle avec qui il était mal. De si fortes raisons, et dans une saison si avancée, leur persuadèrent de finir la campagne. Notre armée harassée à l'excès et sans utilité profita aussitôt de l'exemple : cha-

cun de part et d'autre tourna aux quartiers d'hiver. Villars fut assez bien reçu, parce qu'on n'avait personne à lui substituer pour la campagne suivante; Montesquiou passa l'hiver sur la frontière comme les précédents, et, par la raison qui vient d'être expliquée, fut assez peu content d'une course qu'il vint faire à la cour.

CHAPITRE CCCXIV.

Défaite entière du czar en personne sur le Pruth, qui se sauve avec ce qui lui reste par un traité et par l'avarice du grand visir, qui lui coûte la tête. — Chalais, quel. — Il va trouver la princesse des Ursins en Espagne. — La princesse des Ursins forme comme avance le projet d'une souveraineté pour elle, et de l'usage qu'elle en fera. — Elle se fait bâtir, sans paraître, une superbe demeure en Touraine. — Sort de cette demeure et du projet de souveraineté. — Campagne d'Espagne oisive. — Mort de Castel-dos-Rios, vice-roi du Pérou; le prince de Santo-Buono lui succède. — Don Domingo Guerra rappelé en Espagne. — Son caractère; ses emplois. — Arpajon fait chevalier de la Toison-d'Or.

On apprit en ce même temps le malheur du czar contre le grand visir, sur la rivière du Pruth. Ce prince, piqué de la protection que la Porte avait accordée au roi de Suède retiré à Bender, en voulut avoir raison par les armes, et tomba dans la même faute qui avait perdu le roi de Suède contre lui. Les Turcs l'attirèrent sur le Pruth à travers des déserts, où, manquant de tout, il fallut périr ou hasarder tout par un combat fort inégal. Il était à la tête de soixante mille hommes; il en perdit plus de trente mille sur la place, le reste mourant de faim et de misère; et lui sans aucune ressource, sans pouvoir éviter d'être prisonnier des Turcs avec tout ce qu'il avait avec lui. Dans une extrémité si pressante, une femme de rien, qu'il avait ôtée à son mari, tambour

dans ses troupes, et qu'il avait publiquement épousée après avoir répudié et confiné la sienne dans un couvent, lui proposa de tenter le grand visir pour le laisser retourner libre dans ses états avec tout ce qui était resté de la défaite. Le czar approuva la proposition, sans en espérer de succès. Il envoya sur-le-champ au grand visir, avec ordre de lui parler en secret. Il fut ébloui de l'or et des pierreries, et de plusieurs choses précieuses qui lui furent offertes; il les accepta, les reçut, et signa avec le czar un traité de paix par lequel il lui était permis de se retirer en ses états par le plus court chemin, avec tout ce qui l'accompagnait; les Turcs lui fournissant des vivres dont il manquait entièrement, et le czar s'engageait à rendre Asoph dès qu'il serait arrivé chez lui; de raser tous les forts et de brûler tous les vaisseaux qu'il avait sur la mer Noire; de laisser retourner le roi de Suède par la Poméranie, et de payer aux Turcs et à ce prince tous les frais de la guerre.

Le grand visir trouva une telle opposition au divan à passer ce traité, et une telle hardiesse dans le ministre du roi de Suède qui l'accompagnait, à exciter contre lui tous les principaux de son armée, que peu s'en fallut qu'il ne fût rompu, et que le czar avec tout ce qui lui restait ne subissent le sort d'être faits prisonniers : il n'était pas en état de la moindre résistance. Le grand visir n'avait qu'à le vouloir pour l'exécuter sur-le-champ. Outre la gloire de mener à Constantinople le czar, sa cour et ses troupes, on peut juger de ce qu'il en eût coûté à ce prince; mais ses riches dépouilles auraient été pour le grand seigneur, et le grand visir les aima mieux pour soi. Il paya donc d'autorité et de menaces, et se hâta de faire partir le czar et de s'éloigner en même temps. Le ministre de Suède, chargé des protestations des principaux chefs des Turcs, courut à Constantinople, où le

grand visir fut étranglé en arrivant. Le czar n'oublia jamais ce service de sa femme, dont le courage et la présence d'esprit l'avaient sauvé. L'estime qu'il en conçut, jointe à l'amitié, l'engagea à la faire couronner czarine, à lui faire part de toutes ses affaires, et de tous ses desseins. Échappé au danger, il fut longtemps sans rendre Asoph, et à démolir ses forts de la mer Noire. Pour ses vaisseaux, il les conserva presque tous, et ne voulut pas laisser retourner le roi de Suède en Allemagne, ce qui pensa rallumer la guerre avec le Turc.

Chalais prit congé à Fontainebleau pour s'en aller en Espagne prendre un bâton d'exempt des gardes du corps, dans la compagnie wallonne, dont M. de Bournonville était capitaine. Madame des Ursins avait toujours conservé un grand attachement pour son premier mari, pour son nom, pour ses proches. Celui-ci était fils unique de son frère aîné qui n'était jamais sorti de sa province, et ce fils n'avait paru ni à la cour ni dans le service. Le père était fort mal aisé, et le fils, qui n'avait rien, fut trop heureux de cette ressource; on le retrouvera dans la suite plus d'une fois. Outre cette affection, madame des Ursins fut bien aise d'avoir quelqu'un entièrement à elle, qui ne tînt qu'à elle, qui ne pût espérer rien que d'elle, et qui ne fût connu de personne en France ni en Espagne.

Non contente d'y régner en toute autorité et puissance, elle osa songer à avoir elle-même de quoi régner. Elle saisit la conjoncture du don que le roi d'Espagne fit à l'électeur de Bavière, de ce qui était demeuré dans son obéissance aux Pays-Bas, pour y faire stipuler que l'électeur y donnerait des terres jusqu'à 100,000 liv. de rente à elle pour en jouir sa vie durant en toute souveraineté. Bientôt après il fut convenu avec l'électeur que le chef-lieu de ces terres qui devaient être contigués, et

n'en former qu'une seule, serait la Roche en Ardennes, et que la souveraineté en porterait le nom. On verra dans la suite cette souveraineté prendre diverses formes, changer de lieu, et se dissiper enfin en fumée, et cela dura longtemps. Madame des Ursins s'en tint si assurée, qu'elle bâtit là-dessus un beau projet. Ce fut d'échanger avec le roi la souveraineté qui lui serait assignée sur sa frontière, et pour celle-là, d'avoir en souveraineté la Touraine et le pays d'Amboise sa vie durant, reversible après à la couronne, de quitter l'Espagne, et de venir en jouir le reste de ses jours.

Dans ce dessein qu'elle crut immanquable, elle envoya en France d'Aubigny, cet écuyer si favori dont il a été parlé ici plus d'une fois, avec ordre de lui préparer une belle demeure pour la trouver toute prête à la recevoir. Il acheta un champ près de Tours, et plus encore d'Amboise, sans terres ni seigneurie, parce qu'étant souveraine de la province, elle n'en avait pas besoin. Il se mit aussitôt à y bâtir très-promptement, mais solidement, un vaste et superbe château, d'immenses basses-cours, et des communs prodigieux, avec tous les accompagnements des plus grands et des plus beaux jardins, à la magnificence desquels les meubles répondirent en tous genres. La province, les pays voisins, Paris, la cour même en furent dans l'étonnement. Personne ne pouvait comprendre une dépense si prodigieuse pour une simple guinguette, puisque une maison au milieu d'un champ, sans terres, sans revenus, sans seigneurie, ne peut avoir d'autre nom, et moins encore une cage si vaste et si superbe pour l'oiseau qui la construisait. Ce fut longtemps une énigme, et cette folie de madame des Ursins fut, comme on le verra, la première cause de sa perte. On n'en dira pas davantage sur le succès de cette chimère qui ne laissa pas d'accrocher la paix par l'opiniâtreté du

roi d'Espagne, qui ne céda enfin qu'à l'autorité du roi qui le força de se désister de cet article, dont les alliés se moquèrent toujours avec mépris jusqu'à n'avoir jamais voulu en entendre parler dans les formes. Mais pour n'y plus revenir, il faut voir ce que devint cet admirable palais, si complétement achevé en tout, et meublé entièrement avant que madame des Ursins eût perdu l'espérance d'y jouer la souveraine.

On ne pouvait imaginer qu'un aussi petit compagnon que l'était d'Aubigny, quelques richesses qu'il eût amassées, pût ni osât faire un pareil bâtiment pour soi. Ce ne fut que peu à peu que l'obscurité fut percée. On soupçonna que madame des Ursins le faisait agir, et se couvrait de son nom. On pensait qu'elle pouvait lasser, ou se lasser enfin de l'Espagne, et vouloir venir achever sa vie dans son pays sans y traîner à la cour ni dans Paris, après avoir si despotiquement régné ailleurs. Mais un palais, qui n'était pourtant qu'une guinguette, ne s'entendait pas pour sa retraite; ce ne fut que l'éclat que sa prétendue souveraineté fit par toute l'Europe qui commença à ouvrir les yeux sur Chanteloup, c'est le nom de ce palais, dont à la fin on sut la destination. La chute entière de cette ambitieuse femme, qui se verra ici en son temps, ne lui permit pas d'habiter cette belle demeure. Elle demeura en propre à d'Aubigny, qui y reçut très-bien les voisins et les curieux, ou les passants de considération, à qui il ne cacha plus que ce n'était ni pour soi, ni de son bien, qu'il l'avait bâtie et meublée. Il s'y établit, il s'y fit aimer et estimer. Il y perdit sa femme qui ne lui laissa qu'une fille unique fort jeune; ainsi il s'était marié du vivant de madame des Ursins, ou aussitôt après sa mort, et cette fille très-riche a épousé le marquis d'Armentières, qui sert actuellement d'officier général, et qui en a plusieurs enfants. Orry, dès lors

contrôleur général, en fit le mariage. Peu auparavant Aubigny était mort, et avait chargé Orry du soin de sa fille et de ses biens, comme étant le fils de son meilleur ami, de ce même Orry qui avait été plus d'une fois en Espagne, et dont plus d'une fois il a été parlé ici.

La campagne n'avait été rien en Espagne; il n'y eut que des bagatelles. L'archiduc, trop affaibli pour rien entreprendre de bonne heure, ne songea plus qu'au départ, dès que l'empereur son frère fut mort, et n'eut plus d'argent que pour la dépense du voyage. M. de Vendôme en manquait aussi, et ne laissa pas de faire accroire longtemps aux deux cours qu'il ferait le siége de Barcelone, pour lequel il amassa des préparatifs. Le roi et la reine d'Espagne passèrent l'hiver à Sarragosse, et l'été fort inutilement à Corella. Le duc de Noailles, destiné avec ses troupes, qui n'avaient rien à faire en Catalogne, à servir sous M. de Vendôme, était allé, dès le mois de mars, à la cour d'Espagne, où M. de Vendôme ne fut que de rares instants, sous prétexte des préparatifs de la campagne. La contrainte ne l'accommodait pas, il aimait mieux régner et paresser librement dans ses quartiers. L'été et l'automne s'écoulèrent de la sorte, et tout à la fin la cour d'Espagne retourna à Madrid, et elle donna la vice-royauté du Pérou au prince Caraccioli de Santo-Buono, grand d'Espagne, qui avait perdu tous ses biens de Naples.

Cette vice-royauté vaquait par la mort du marquis de Castel-dos-Rios, qui était ambassadeur d'Espagne en France à l'avénement de Philippe V à la couronne. On rappela en Espagne don Domingo Guerra, qui avait été chancelier de Milan, place extrêmement principale qu'il avait perdue depuis l'occupation des impériaux, et était à Paris depuis longtemps. Il eut les premières places d'affaires en Espagne, et à la fin les perdit. C'était une

très-bonne tête, fort instruit, fort expérimenté, grand travailleur, fort Espagnol et assez peu Français. Bientôt après Arpajon, qui servait de lieutenant général en Espagne, et qui y avait été heureux en deux petites expéditions qui ne roulèrent que sur lui, fut honoré de l'ordre de la Toison-d'Or.

CHAPITRE CCCXV.

Retour de Fontainebleau. — Le cardinal de Noailles interdit plusieurs jésuites, voit le roi et le Dauphin à leur retour. — Intrigues pour allonger l'affaire sous prétexte de la finir et des lettres au roi de quantité d'évêque. — Le Dauphin logé à Versailles dans l'appartement de Monseigneur. — Retour du duc de Noailles par ordre du roi, qu'il salue, et est mal reçu. — Biens de France du prince de Carignan confisqués, 12,000 liv. de pension dessus au prince d'Espinoy. — Les chimères de M. de Chevreuse mettent en péril l'érection nouvelle de Chaulnes pour son second fils. — Le vidame d'Amiens fait duc et pair de Chaulnes. — Cris de la cour. — Le Dauphin désapprouve cette grâce. — Rare réception du duc de Chaulnes au parlement. — Plénipotentiaires nommés pour la paix. Utrecht choisi pour le lieu de la traiter. — Retour des généraux, de Tallard de sa prison en Angleterre, et du roi Jacques de ses voyages par le royaume.

Le lundi 14 septembre, le roi revint de Fontainebleau par Petit-Bourg, et arriva le lendemain de bonne heure. Le cardinal de Noailles, qui avait eu ordre de s'y trouver ce même jour, parut à la descente du carrosse. Il eut aussitôt après une assez longue audience du roi, puis du Dauphin encore plus longue. Ce prince avait fort travaillé à cette affaire à Fontainebleau, et j'en avais appris des nouvelles à mesure par l'archevêque de Bordeaux. Elle avait alors deux points : le personnel entre

le cardinal de Noailles et les évêques de La Rochelle et de Luçon, où celui de Gap s'était fourré depuis comme diable en miracles; et le livre du père Quesnel, c'est-à-dire la doctrine, dont le personnel n'avait été que le chausse-pied. Ils sentaient bien l'odieux du chausse-pied qui ne pourrait se soutenir, et qui entraînerait à la fin celui de la doctrine, si elle n'était soutenue que par ces trois agresseurs. Le père Tellier, qui gouvernait l'évêque de Meaux, et qui par lui allongeait l'affaire auprès du Dauphin, se servit de cet entre-temps pour faire écrire au roi, par tous les évêques qu'il put gagner, des lettres d'effroi sur la doctrine, et de condamnation du livre du père Quesnel. Les créatures des jésuites, les faibles qui n'osèrent se brouiller avec l'entreprenant confesseur, les avares et les ambitieux firent un nombre qui imposa. Le cardinal de Noailles eut le vent de ces pratiques, qui se digéraient toutes aux Jésuites de la rue Saint-Antoine. Les pères Lallemant, Doucin et Tournemine en étaient les principaux artisans. Il leur échappa quelques menaces fort indiscrètes et fort insolentes, d'autres gros bonnets en furent les échos. Le cardinal de Noailles ôta à ceux-là les pouvoirs de confesser et de prêcher, et cela fit un nouveau vacarme.

Les choses en étaient là au retour de Fontainebleau, et les lettres des évêques au roi prêtes à pleuvoir, parce qu'il fallut du temps à Saint-Louis pour composer le même thème en tant de façons différentes, envoyer dans les diocèses, et obtenir la signature et l'envoi. M. de Meaux avait eu beau fournir des embarras, le procédé était insoutenable, et M. le Dauphin le voulut finir, avec d'autant plus d'empressement que l'interdiction de ce petit nombre de jésuites allait apporter de nouvelles aigreurs. Le roi néanmoins, quelque prévenu qu'il fût par le père Tellier, écouta assez bien les raisons du cardinal

de Noailles sur cette interdiction, quoiqu'elle lui déplût, et ne voulût pas qu'elle fît obstacle à ce que le Dauphin avait réglé. Il l'expliqua ce même jour au cardinal de Noailles qui s'y soumit de bonne grâce. Voysin avait en poche le consentement des trois évêques, qui, dans l'espérance que le cardinal ferait quelques difficultés dont ils feraient retomber la mauvaise satisfaction sur lui, n'avait eu garde de s'en vanter, et ne l'apporta au Dauphin que cinq jours après.

Le jugement fut : que les trois évêques feraient en commun un nouveau mandement en réparation des précédents ; qu'avant de le publier il serait envoyé à Paris pour y être examiné par personnes nommées par le Dauphin, communiqué après au cardinal, et, s'il en était content, le publier. Ensuite le roi lui devait envoyer une lettre des trois évêques que sa majesté avait déjà reçue, pour réparer de plus en plus ce qu'ils avaient écrit contre lui ; et dans l'une et l'autre pièce, pas un mot du livre du père Quesnel. Le Dauphin, fort ignorant des profondeurs des jésuites et de l'ambition de l'évêque de Meaux, crut avoir tout fini, et que le bruit qui s'était fait sur ce livre tomberait avec la querelle personnelle dont il était venu au secours, ou que, s'il y avait en effet de la réalité dans les plaintes si nouvelles d'un livre si anciennement approuvé et estimé sans contradiction de personne, les choses se passeraient en douceur et en honnêteté entre des évêques raccommodés. Il n'était pourtant pas difficile de voir l'artifice. Un mandement à faire, puis à mettre à l'examen, était de quoi tirer de longue et faire naître toutes les difficultés qu'on voudrait ; et le silence spécieux sur le livre laissait toute liberté là-dessus, après la réconciliation même faite, sous le beau prétexte de la pureté de la doctrine. Mais le Dauphin aurait fait scrupule de penser si mal de son pro-

chain. Combien était-il éloigné d'imaginer ce nombre de lettres qui se fabriquaient alors, et la surprenante aventure qui en mit au jour sous les yeux du public le scélérat mystère, et qui l'a transmis à la postérité! Le Dauphin en arrivant de Fontainebleau prit l'appartement de Monseigneur.

Le lendemain de l'arrivée de Fontainebleau le duc de Noailles revint d'Espagne, et salua le roi chez madame de Maintenon. Il en avait reçu l'ordre. Je différerai d'en expliquer les raisons jusque tout à la fin de cette année, pour n'y être pas interrompu par le récit d'autres événements.

Le roi, ayant su que le prince de Carignan, fils du célèbre muet, avait servi dans l'armée de M. de Savoie, confisqua tous ses biens en France, et donna dessus 12,000 livres de rente au prince d'Espinoy, qui avait aussi des biens confisqués en Flandre. C'est ce même prince de Carignan qui, longtemps depuis, épousa la bâtarde de M. de Savoie et de madame de Verue, avec qui il vint après vivre et mourir à Paris d'une manière honteuse, et qui, par les manéges encore plus honteux de sa femme, y obtint tant de millions.

M. de Chevreuse, à qui j'avais fortement reproché ses absences qui lui avaient coûté à Marly le dangereux *délai* de son affaire de Chaulnes, lors de l'édit et de l'érection de d'Antin, avait fort travaillé à la remettre à flot pendant tout Fontainebleau. On disait quelquefois de lui qu'il était malade de raisonnement; et la vérité est qu'il le fut tellement en cette occasion qu'il eut souvent besoin de mon secours pour l'empêcher d'en mourir, c'est-à-dire son affaire de manquer. Chaulnes avait été érigé en duché-pairie pour le maréchal de Chaulnes, frère du connétable de Luynes. Il est vrai que ce fut à l'occasion et en faveur de son mariage avec l'héritière de Picqui-

guy qui le savait bien dire, à laquelle appartenait aussi le comté de Chaulnes ; mais l'érection n'en fut pas moins masculine, et bornée, comme toutes les autres qui n'ont pas de clauses extraordinaires et expresses, aux hoirs masculins issus de ce mariage de mâle en mâle. Les deux fils de ce mariage, ducs l'un après l'autre, n'en avaient point eu ; le duché-pairie était donc éteint, ou il n'y en aura jamais ; et depuis la mort du dernier duc de Chaulnes, si connu par ses ambassades, il n'en avait pas été question. M. de Chevreuse, grand artisan de quintessences, et qu'on a vu, à l'occasion du procès de M. de Luxembourg, n'avoir point voulu être des nôtres par la chimère de l'ancienne érection de Chevreuse, s'en était bâti une à part lui sur Chaulnes. Je crois avoir remarqué ici quelque part que, lorsqu'il se maria, M. de Chaulnes, cousin germain de son père, lui assura tout son bien au cas qu'il mourût sans enfants, avec substitution au second fils qui naîtrait de son mariage. Le cas était arrivé, il était exécuté.

M. de Chevreuse, depuis la mort de M. de Chaulnes, se qualifiait duc de Luynes, de Chaulnes et de Chevreuse. Comme je vivais dans la plus libre familiarité avec lui, je lui voyais souvent sur son bureau des certificats pour des chevau-légers, etc., où ces titres étaient ; et toujours je lui disais : « Seigneur du duché de Chaulnes ; mais duc, non. » Il riochait, ne répondait qu'à demi, et disait qu'il le pouvait prétendre. Lorsqu'il fut question de l'édit, il fallut discuter ensemble plus sérieusement une prétention dont, à l'imitation de d'Antin, il voulait faire le chausse-pied de son second fils. Il prétendit donc que M. de Chaulnes, par la donation et la substitution de ses biens, et en particulier de Chaulnes, les avait donnés et substitués comme il les possédait, et par conséquent la dignité de laquelle il jouissait.

Je serais infini, et très-inutilement, si je m'amusais à réfuter ici un paradoxe aussi absurde et aussi nouveau; mais il fallut en discuter avec lui la nouveauté et l'absurdité, et se livrer à l'ennuyeuse complaisance de laisser couler ses longs raisonnements. Il me mit après en avant des coutumes particulières des lieux, qui pouvaient bien régler les transmissions des biens, mais jamais en aucun cas celle des dignités. Enfin il se retrancha sur une compensation, en abandonnant la prétention de la première érection de Chevreuse. C'était étayer une chimère par une autre. Chevreuse avait été érigé en duché-pairie pour M. de Chevreuse, dernier fils du duc de Guise, tué aux derniers états de Blois. Il avait épousé la veuve du connétable de Luynes, mère du duc de Luynes, père du duc de Chevreuse, à qui je parlais. Sa grand'mère avait eu pour ses reprises le duché de Chevreuse à la mort de ce second mari, lequel duché, c'est-à-dire la terre, était passé d'elle à son fils, puis à son petit-fils avec ses autres biens. Chevreuse, duché-pairie alors éteint, avait été érigé de nouveau, mais sans pairie, et vérifié au parlement pour M. de Chevreuse par la faveur de M. Colbert, dont il venait d'épouser la fille aînée, et jamais M. de Chevreuse n'avait osé rien prétendre au delà.

Je pris donc la liberté de me moquer de cette seconde chimère, comme j'avais fait de la première; et je lui conseillai fort de n'appuyer point sur des fondements si ruineux, ou pour mieux dire si parfaitement nuls, mais de se fonder uniquement sur l'amitié et les services de M. le chancelier, et sur la bonté distinguée que le roi avait pour lui, qui l'avait empêché de rejeter la proposition, que le chancelier avait eu l'adresse de lui faire, d'une érection nouvelle en faveur du vidame d'Amiens, laquelle, entre deux amis et pour lui en dire le vrai, n'é-

tait en aucun sens faisable ni recevable, et de n'aller pas gâter son affaire par des idées chimériques qui impatienteraient le chancelier et le rebuteraient, qui était pourtant l'instrument unique de qui il pût espérer une si prodigieuse fortune pour son fils. Mais je parlais à un homme qui se trompait lui-même de la meilleure foi du monde, et qui, à force de métaphysique et de géométrie, se croyait rendre sensibles, et aux autres ensuite, les raisonnements les plus faux, qu'il soutenait de beaucoup d'esprit et d'un bien-dire naturel. Il ne put se déprendre de ses chimères, ni s'empêcher d'en vouloir persuader le chancelier.

Celui-ci, qui était vif, net, conséquent avec justesse, dont les principes étaient certains et les conséquences naturelles, pétillait, interrompait, faisait des négatives sèches ; et après se plaignait à moi d'un homme qui n'était pas content qu'on fît son second fils duc et pair sans raison quelconque autre que l'amitié, et qui voulait que ce fût à des titres faux, chimériques, nuls, qui ne se lassait jamais en raisonnements absurdes, et qui ne finissait point. J'avertis plus d'une fois M. de Chevreuse qu'il raisonnerait tant qu'il échouerait. Je n'y gagnai rien. C'était un homme froid, tranquille, qui se possédait, puissant en dialectique dont il abusait presque toujours, qui s'y confiait, qui espérait toujours, et qui ne se rebutait jamais, qui de plus, lorsqu'il s'était persuadé une chose, écoutait tout ce qu'on lui opposait avec le dernier mépris effectif, quoique voilé de toute la douceur et la politesse possibles. Avec cette conduite il poussa si bien le chancelier à bout qu'il me déclara plusieurs fois qu'il n'y pouvait plus tenir, et à deux différentes qu'il n'en voulait plus ouïr parler. J'eus bien de la peine deux jours durant à l'apaiser, et à renouer l'affaire. Mais la seconde fut si forte qu'il déclara à M. de

Chevreuse qu'il pouvait faire son fils duc et pair, c roi à lui, s'il voulait, et l'embâter de tous ses beau raisonnements, car le chancelier poussé laissa échapp ce terme ; mais que pour lui, il était las de perdre so temps à ouïr répéter les mêmes absurdités en cent façon qui ne les rendaient pas plus supportables, à quelqu sauce qu'il les mît, et que de ce duché-là, il n'en vou lait plus ouïr parler, ni se charger d'en reparler au roi

M. de Chevreuse, fort effrayé malgré tout son sang froid, vint aussitôt me conter sa déconvenue, et me prier instamment de la raccommoder. J'avoue que, pour un homme de mon âge, je ne me retins pas avec lui, piqué de lui voir perdre et gâter une si inespérable af faire par cette inflexibilité d'attachement à son sens, et encore si évidemment absurde. Il essuya ma bordée. Je lui en valus une autre de M. de Beauvillier, qui ne le trouvait pas en duchés moins chimérique que je le trouvais moi-même. Avec ce secours, mais qui jusque-là n'avait agi que faiblement, je tirai parole qu'il ne parlerait plus au chancelier, sinon pour le prier d'agir auprès du roi en conséquence de ce qu'il avait déjà fait, et qu'en aucun temps il n'entrerait en aucun autre détail, surtout sur ses idées de prétentions, et, après un édit fait, le chancelier pouvant les anéantir toutes. Avec cette sûreté, je parlai au chancelier, que j'eus grand' peine à vaincre ; il fallut plusieurs jours. Enfin il me promit de parler au roi, à condition qu'il ne verrait seulement pas M. de Chevreuse. Ce fut donc moi qui agis seul auprès du chancelier, dans la fin du voyage de Fontainebleau et au commencement du retour à Versailles. L'affaire enfin fut accordée immédiatement avant d'aller à Marly ; et le lendemain que le roi y fut, qui était un lundi 8 octobre, il déclara qu'il faisait le vidame d'Amiens duc et pair de Chaulnes par une nouvelle érection. La joie extrême de

famille ne fut pas pure ; la cour parut consternée, et ne se contraignit pas. Un troisième duché dans la maison d'Albert, érigé pour un cadet de l'âge du vidame, excita des propos mortifiants ; et ce qui les dut toucher davantage, et qui causa une surprise générale, le Dauphin s'en expliqua tout haut avec mesure, mais en désapprouvant nettement la grâce et ne blâmant pas la licence qu'elle rencontrait, ce qui lui fit beaucoup d'honneur dans le monde, et montra que ceux avec qui il vivait dans la plus grande habitude d'estime et de confiance ne seraient pas en état d'emporter des choses qu'il ne croirait ni justes ni raisonnables.

Qu'il me soit permis de donner ici quelques moments au futile et au délassement, pour la singularité de la chose, d'autant qu'elle ne touche à rien d'essentiel à qui a toujours été intimement de mes amis, et qui d'ailleurs fut parfaitement publique. Je la raconterai ici tout de suite, parce qu'elle ne mériterait pas la peine d'y revenir. Tout étant consommé pour cette érection, et prêt pour la réception du nouveau duc de Chaulnes, le parlement s'assembla à l'heure accoutumée, et les princes du sang et les autres pairs y prirent leurs places. M. de Chaulnes, qui devait se tenir à la porte de la grand'chambre en dedans pour les voir arriver et les saluer, comme c'est l'ordre, n'était point arrivé. On causait en place les uns avec les autres, et à la fin on s'impatientait. Au bout d'une heure on soupçonna quelque accident ; et pour ne passer pas toute la matinée de la sorte on voulut enfin en être éclairci. Le premier président envoya un huissier s'en informer à l'hôtel de Luynes. Il trouva le duc de Chaulnes à qui on faisait la barbe, qui dit qu'il s'allait dépêcher, et qui ne parut nullement embarrassé de l'auguste séance qui l'attendait depuis si longtemps. On peut juger du succès du rapport de

l'huissier. La parure du candidat fut encore longue; enfin il arriva d'un air riant et tranquille. Tout était rapporté, il n'eut qu'à prêter serment et à prendre place.

La coutume est que le premier président fait un compliment au pair d'érection nouvelle aussitôt qu'il est assis en place, et qu'il n'en fait point aux pairs reçus par le titre de pairie successive. Voilà donc le premier président qui ôte son bonnet, se tourne vers la place où était le nouveau pair, lui dit deux mots, se couvre, continue, et se découvre et s'incline en finissant. Aussitôt M. de Chaulnes ôte son chapeau, y glisse un papier qu'il tenait en sa main et l'y déploie, et se met à vouloir y lire. Le pair, son voisin, le pousse et l'avertit de mettre son chapeau; le Chaulnes le regarde, et sur l'avis redoublé se couvre, et manifeste son papier en entier. Cela le déconcerte, toutefois il se met à vouloir lire. Il répète : Monsieur, il ânonne; bref, il se démonte au point qu'il ne peut lire et qu'il demeure absolument court. La compagnie ne peut s'empêcher de rire. Il la regarde tout autour, il prend enfin son parti, il ôte son chapeau sans mot dire, s'incline au premier président comme pour finir ce qu'il n'avait pas commencé, regarde après encore la compagnie, et se met à rire aussi avec elle. Voilà quelle fut la réception du duc de Chaulnes qui n'a jamais été oubliée, parce qu'elle n'eut jamais sa pareille. Il fut le premier après à en rire avec tout le monde.

Ménager, gros négociant, qui, par son esprit et sa capacité dans le commerce, devint négociateur, arriva le 19 octobre de Londres à Versailles, chez Torcy, qui le mena aussitôt trouver le roi chez madame de Maintenon. On sut par lui que la reine Anne avait nommé ses trois plénipotentiaires pour la paix. Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, qui depuis longtemps étaient

avertis, furent déclarés ceux du roi, et Ménager avec eux, en troisième, et en égal caractère, ce qui sembla assez étrange. Ceux d'Espagne le furent aussi, et Bergheyck fut le second. Utrecht fut le lieu de l'assemblée, et les plénipotentiaires du roi partirent bientôt après.

Nos généraux d'armée arrivèrent et furent bien reçus; et tôt après eux Tallard, qui le fut aussi très-bien. Il était prisonnier en Angleterre depuis sept ans qu'il avait été pris à la bataille d'Hochstet, relégué et très-observé à Nottingham, sans en pouvoir découcher, et sans avoir pu aller à Londres ni revenir ici sur sa parole. Ce retour sans échange, sans rançon et sans queue fut les prémices publiques de la bonne volonté de la reine Anne. Le roi Jacques revint aussi à Saint-Germain, après avoir employé tout l'été à voir les principales provinces du royaume, quelques-unes de nos armées et plusieurs de nos ports.

CHAPITRE CCCXVI.

Le comte de Toulouse fort heureusement taillé par Maréchal. — La galerie et le grand appartement fermés jusqu'à sa parfaite guérison. — Mort et caractère de mademoiselle de La Rochefoucauld. — Mort et caractère de Sebville. — Mort, état et caractère de madame de Grancey. — Mort et singuliers mariages de la maréchale de l'Hôpital. — L'abbé de Pomponne, conseiller d'état d'église. — Tremblement de terre peu perceptible. — Nouvelle tontine. — Le grand prieur à Lyon. — Mariage du czarewitz avec la sœur de l'impératrice régnante. — Départ de l'archiduc pour l'Italie et l'Allemagne, qui laisse l'archiduchesse à Barcelonne avec Staremberg. — Molinès, espagnol, doyen de la rote, interdit par le pape. — Le duc d'Uzéda; sa maison; sa grandesse; ses emplois; sa défection; il renvoie l'ordre du Saint-Esprit. — Sa vie et sa fin obscure. — Catastrophe à Vienne de son fils. — Entrevue du duc de Savoie et de l'archiduc dans la chartreuse de Pavie. — L'archiduc, élu empereur, reçoit à Milan les ambassadeurs et le légat Imperiali. — Quel était ce cardinal. — Étiquette prise d'Espagne pour les attelages. — L'empereur à Inspruck, y reçoit froidement le prince Eugène. — Causes de sa disgrâce, et ses suites jusqu'à sa triste mort. — Tortose manqué par les impériaux. — Mariage de la fille d'Amelot avec Tavannes, qui manque la grandesse par le roi. — Mariage du chevalier de Croissy. — 6,000 liv. de pension à d'O. — 500,000 liv. de brevet de retenue au duc de Tresmes, à qui cela en fait 500,000.

Le samedi 7 novembre, au matin, le comte de Toulouse fut taillé fort heureusement par Maréchal. La pierre était fort grosse et pointue, et l'opération fut par

faite; elle ne fut suivie d'aucun accident, et la guérison fut entière. Maréchal en eut 10,000 écus qu'il fit difficulté d'accepter, et que le roi lui ordonna de prendre à la fin de la cure. Il en avait refusé 2,000 de Fagon, qu'il avait autrefois taillé et parfaitement guéri, que le roi lui fit payer du sien. Le roi était à Marly du 2 novembre; il avait visité souvent le comte de Toulouse auparavant, dont il prit de grands soins. Madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse demeurèrent tout ce voyage à Versailles auprès de lui. Le roi, qui retourna le 15 à Versailles, interdit le passage de la galerie et du grand appartement, même aux princes du sang, parce que le comte de Toulouse en aurait eu du bruit, et cela dura jusqu'à sa parfaite convalescence. Ce fut une grande incommodité pour le commerce d'une aile à l'autre, qui ne put plus se faire que par les cours. Le comte de Toulouse s'était préparé avec sagesse, piété et tranquillité, et montra une fermeté très-simple, il ne lui en resta aucune suite, et il courut depuis le cerf comme auparavant.

M. de la Rochefoucauld perdit l'aînée de ses trois sœurs qui n'avait que deux ans moins que lui, qui avait de l'esprit, et beaucoup de mérite, de vertu et de maintien. C'était celle qui était la plus comptée dans sa famille et dans le monde. J'ai parlé ailleurs de ces trois filles, et de leur vie commune dans un coin à part de l'hôtel de la Rochefoucauld, à l'occasion de la mort de Gourville.

Sebville mourut aussi en même temps; il était officier général et vieux. Il avait été envoyé du roi à Vienne et ailleurs. C'était un fort honnête homme, et qui n'était pas sans mérite et sans talents.

En même temps mourut encore madame de Grancey, fille du maréchal de Grancey, qui n'avait jamais été ma-

riée, et qui était l'aînée de madame de Maré, dont j'ai parlé plus d'une fois. Elle avait été belle; et, à son âge, elle se la croyait encore, moyennant force rouge et blanc et les parures de la jeunesse. Elle avait été extrêmement du grand monde, fort galante, et avait longtemps gouverné le Palais-Royal sous le stérile personnage de maîtresse de Monsieur, qui avait d'autres goûts qu'il crut un temps masquer par là, et en effet par le pouvoir entier qu'elle eut toujours sur le chevalier de Lorraine. Elle ne paraissait guère à la cour qui n'était pas son terrain. Monsieur, pour la faire appeler Madame, l'avait faite dame d'atours de la reine d'Espagne, sa fille, qu'elle accompagna en cette qualité jusqu'à la frontière.

La maréchale de l'Hôpital mourut aussi, célèbre par ses trois mariages et fort vieille, retirée depuis longtemps aux petites Carmélites. Elle s'appelait Françoise Mignot. Je ne sais si elle était fille de ce cuisinier que Boileau a rendu célèbre pour gâter tout un repas. Elle épousa d'abord Pierre de Portes, trésorier et receveur général de Dauphiné. Elle avait de la beauté, de l'esprit, du manége, et des écus qui la firent en 1653 seconde femme du maréchal de l'Hôpital, si connu pour avoir tué le maréchal d'Ancre, contre les défenses expresses et réitérées de Louis XIII, qui ne voulait que s'assurer de sa personne. Il mourut dans une grande fortune en 1660. La maréchale sa veuve, qui n'avait point d'enfants, fit si bien qu'elle épousa en troisièmes noces, le 14 décembre 1672, en sa maison de Paris, rue des Fossés-Montmartre, paroisse de Saint-Eustache, Jean-Casimir, successivement prince de Pologne, jésuite, cardinal, roi de Pologne, qui avait abdiqué, s'était retiré en France où il avait force grands bénéfices, et entre autres l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés où il logeait, et où il est en-

terré. Le mariage fut su et très-connu, mais jamais déclaré ; elle demeura madame la maréchale, et lui garda ses bénéfices.

L'abbé de Pomponne, revenu de son ambassade de Venise et de ses négociations en Italie, vieillissait tristement dans le second ordre, aumônier du roi. Cela était fâcheux à un fils et à un beau-frère de ministres, qui n'y étaient pas accoutumés, et qui croyaient, par les mauvais exemples récents, les premières places de l'église faites pour eux. Torcy, tout timide qu'il était, ne le put digérer plus longtemps. Il n'y avait rien à reprendre aux mœurs ni à la conduite de son beau-frère ; mais le roi ne lui avait pas caché son invincible répugnance à placer le nom d'Arnauld dans un siége épiscopal. Torcy se réduisit donc à la ressource que le chancelier avait procurée à l'abbé Bignon son neveu, que la dépravation de ses mœurs avait exclu de l'épiscopat. La place de conseiller d'état d'église, qu'avait le feu archevêque de Rheims, n'était pas remplie. Torcy fit encore parler le roi sur son beau-frère, qui s'expliqua comme il avait déjà fait, lorsque cette exclusion engagea Torcy d'employer l'abbé de Pomponne en Italie ; mais en même temps le roi en dit du bien, et témoigna être fâché de l'empêchement dirimant. Là-dessus Torcy tourna court sur la place de conseiller d'état, et l'obtint sur-le-champ. L'abbé de Pomponne s'y donna tout entier, faute de mieux, et en prit l'occasion de quitter sa place d'aumônier du roi.

On sentit sur les huit heures du soir du 6 novembre, à Paris et à Versailles, un tremblement de terre si léger, qu'assez peu de gens s'en aperçurent. Il fut très-sensible vers la Touraine et le Poitou en quelques endroits, le même jour et à la même heure, en Saxe et dans quelques villes d'Allemagne voisines. En ce même temps on établit à Paris une nouvelle tontine.

Le grand prieur, qui n'avait pu obtenir la liberté du fils de Massenar, dont il a été parlé lors de l'enlèvement du grand prieur, en représailles par le père de cet homme qui était dans Pierre-Encise, avait peu à peu obtenu quelque liberté des Suisses : il vint enfin à bout de l'avoir tout entière, et permission du roi de venir demeurer à Lyon, mais sans approcher la cour ni Paris de plus près. Il y demeura depuis tant que le roi vécut.

Le czar, à peine sorti d'entre les mains des Turcs, conclut le mariage du fils unique qu'il avait de sa première femme qu'il avait répudiée, et qu'il tenait dans un couvent avec la deuxième petite-fille du vieux duc Ulric de Wolfenbuttel, sœur de l'archiduchesse qu'on va voir impératrice. Le czar le conclut à Carlsbad où il prenait des eaux, d'où il partit pour l'aller voir célébrer à Torgau ; ce fut un funeste mariage.

L'archiduc, qui, depuis longtemps, n'avait plus de pensées que d'aller recueillir la vaste succession de l'empereur son frère, se revoir avec l'impératrice sa mère, dont il avait toujours été le mieux aimé, et se retrouver chez soi dans Vienne, libre des inquiétudes et des étrangers parmi lesquels il était comme banni, et régner dans les mêmes lieux où il n'avait vécu qu'en servitude, il eut peine à se tirer des mains des Catalans. Il leur laissa pour vice-roi le comte de Staremberg, général de ses troupes, qui lui avait été donné pour conseil et pour conducteur ; qu'il avait pris en grande estime et en amitié, et qui la méritait ; la Corsana, comme ministre castillan, et Perlas, qui était devenu son favori, comme secrétaire d'état et ministre catalan. Il fit espérer son retour à la ville de Barcelone et à tout son parti en Espagne, et mit enfin à la voile, suivi de trois députés catalans, nommés Corbeillone, Piñoz et Cardonne. Sa flotte était de quarante ou cinquante bâtiments de toutes

sortes, anglais, hollandais et catalans. Il ne put emmener l'archiduchesse ; il aurait désespéré des Catalans qui s'opiniâtrèrent à la garder à Barcelone comme le gage de son retour et le centre des affaires, à la tête desquelles il la mit pour la forme en son absence. Leur mariage était, et fut depuis toujours extrêmement uni, chose si rare parmi les princes, et la séparation leur coûta beaucoup.

Depuis que les hauteurs du marquis de Prié, ambassadeur du feu empereur à Rome, du temps que le maréchal de Tessé y était, avaient, comme je l'ai raconté alors, forcé le pape à reconnaître l'archiduc en qualité de roi d'Espagne, par les violences qu'il fit exercer par les troupes impériales dans les états de l'église, il n'y avait plus de nonce à Madrid, qui en avait été chassé, ni d'ambassadeur d'Espagne à Rome. Molinez, doyen de la rote, qui en était auditeur pour la Castille, était le seul ministre d'Espagne à Rome, où il était fort considéré. Le bruit confirmé du prochain départ de l'archiduc de Barcelone pour l'Italie fit parler à Rome de lui envoyer un légat comme roi d'Espagne, sans attendre qu'il fût élu empereur. Molinez en parla aux ministres, puis au pape, qui à la fin lui avoua que la résolution en était prise. Molinez, très-attaché à Philippe V, ne se rebuta point, et n'oublia aucune des raisons qui pouvaient détourner ce qu'il appelait un affront fait au roi son maître : à la fin il pressa si vivement le pape, et lui parla si haut, que le pontife se fâcha ; et, pour se défaire de ses remontrances, l'interdit de toutes ses fonctions, et alla même jusqu'à lui défendre de dire la messe. Cette affaire fit grand bruit par toute l'Europe, et même Rome, neutre, ne l'approuva pas. Molinez se tint chez lui fort visité, par l'estime qu'il avait acquise, et n'en sortit plus jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres de Ma-

drid. Le roi s'en plaignit fort à Rome et de la chose et de la cause; mais le parti y était pris, et cette cour n'était pas pour reculer.

Le duc d'Uzeda était ambassadeur d'Espagne à Rome: il était de cette grande et nombreuse maison d'Acuña-y-Pacheco, de laquelle sont aussi les marquis de Villena et ducs d'Escalone, comte de San-Estevan de Gormas, les ducs d'Ossone, les comtes de Montijo, le marquis de Bedmar d'aujourd'hui, et ce vieillard illustre le marquis de Mansera, dont j'ai parlé plus d'une fois, tous grands d'Espagne de première classe, et tous fort grands seigneurs. Uzeda fut érigé en duché, et donné par Philippe III au fils aîné du duc de Lerme, son premier ministre, mort cardinal et disgracié, en faisant ce fils grand d'Espagne; cette grandesse tomba de fille en fille. La dernière qui en hérita était fille du cinquième duc d'Ossone, qui la porta en mariage à un cadet de sa même maison, qui s'appelait le comte de Montalvan, et qui prit, en se mariant, le nom et le rang de duc d'Uzeda. Il fut gentilhomme de la chambre, gouverneur et capitaine général de Galice, puis vice-roi de Sicile, d'où il passa à l'ambassade de Rome, où il logea Louville, lorsque Philippe V, étant à Naples, l'envoya remercier le pape de lui avoir envoyé un légat.

Le duc d'Uzeda fut fait chevalier du Saint-Esprit avec les premiers grands espagnols, qui le reçurent peu de temps après, et le dut à la bonne réception qu'il fit à Louville, qu'il persuada fort de son attachement pour Philippe V, qui était vrai alors. Mais la décadence de ses affaires en Italie, et la chute du duc de Medina-Cœli dans l'alliance et l'intime confidence duquel il était, le jetèrent secrètement dans le parti d'Autriche auquel il se lia, et, sorti de Rome lorsque cette cour reconnut l'archiduc roi d'Espagne, il s'arrêta en Italie d'abord par la difficulté

du passage pour retourner en Espagne, qui après son changement secret lui servit de prétexte à demeurer en Italie, qui ne fut pas si précieux qu'il ne donnât beaucoup de soupçon de sa conduite, et après de sa fidélité par son opiniâtre désobéissance aux ordres souvent réitérés de se rendre en Espagne, et il fut fort accusé d'avoir fait manquer une entreprise pour reprendre la Sardaigne, il y avait deux ans, dont il avait le secret.

Le passage de l'archiduc par l'Italie fut l'occasion qu'il prit de lever le masque. Ce prince arriva le 12 octobre à Saint-Pierre-d'Arena, faubourg de Gênes, où cette république le reçut superbement. Le duc d'Uzeda renvoya au roi l'ordre du Saint-Esprit, alla trouver et reconnaître publiquement l'archiduc à Gênes, comme roi d'Espagne et comme son souverain, et reçut de lui, comme tel, l'ordre de la Toison-d'Or. Il y perdit ses biens d'Espagne, et n'en fut point récompensé par la cour de Vienne qui le laissa languir pauvre et méprisé en Italie. Lassé au bout de quelques années de ne pouvoir rien obtenir, il s'en alla avec sa famille à Vienne où il éprouva de plus près le même abandon. Il y est mort avec le vain titre de président du conseil d'Espagne, qui n'avait rien à administrer puisque la paix était faite, et que l'empereur y avait renoncé et reconnu Philippe V. Son fils, duc d'Uzeda après lui, demeura à Vienne et y a fini très-malheureusement en prison, sur des soupçons étranges, sans qu'on ait ouï parler de lui depuis qu'il fut arrêté.

Le duc de Savoie, fort mécontent comme on l'a vu du feu empereur, se flatta de tirer un meilleur parti de l'archiduc, et voulut le voir à son passage; il en obtint une audience à jour nommé dans la Chartreuse de Pavie par où ce prince, allant à Milan, passa incognito sous le nom de comte de Tyrol.

Il apprit à Milan qu'il avait été, le 12 octobre, élu empereur à Francfort par toutes les voix, excepté celles de Cologne et de Bavière qui n'y avaient pas été admises, parce que ces deux électeurs étaient au ban de l'empire; le nouvel empereur en prit aussitôt la qualité. Milan se surpassa à le magnifiquement recevoir. Il y donna audience au cardinal Imperiali, légat *a latere*, avec beaucoup de pompe. C'était un des plus accrédités du sacré collége, qui avait le plus de poids et de part aux affaires; un des plus capables et des plus *papables* avec de l'honneur, des lettres et une grande décence ; riche et magnifique, mais suspect à la France, pour être fils de ce doge de Gênes qui, après le bombardement, fut obligé de venir, étant toujours doge, demander pardon au roi, accompagné de quatre sénateurs, et qui trouva moyen de s'acquitter avec esprit et dignité d'une fonction si humiliante, et de plaire et se faire estimer de tout le monde. Son fils, quoique fort sage et mesuré, n'avait pas oublié ce voyage, et on sentait trop aisément, pour ses espérances au pontificat, qu'il était fort ennemi de la France et fort autrichien, ce qui lui coûta l'exclusion de la France et la tiare que le conclave suivant fut d'accord de lui déférer. Les ambassadeurs de Savoie, Venise et Gênes, eurent aussi leur audience ; mais ils eurent ordre de n'y venir qu'en des carrosses à quatre chevaux; ce fut apparemment pour soutenir le caractère du roi d'Espagne qui seul va où il est à six chevaux ou mules, et les ambassadeurs, cardinaux, grands, n'en peuvent avoir que quatre. L'audience fut constamment refusée à l'ambassadeur du grand duc qui, à son gré, s'était montré trop favorable aux deux couronnes. Tout ce qu'il y eut d'illustre en Italie s'empressa d'aller faire sa cour à Milan.

L'archiduc alla droit de Milan à Inspruck, où il s'ar-

hâta et où le prince Eugène s'était rendu pour le saluer; l'accueil fut médiocre pour un homme de la naissance, des services et de la réputation de ce grand et heureux capitaine ; il était particulièrement aimé et estimé du feu empereur, dont il avait toute la confiance. Ce prince capricieux n'avait jamais aimé ni bien traité l'archiduc son frère. Celui-ci avait sans cesse manqué de tout en Espagne de la part de la cour de Vienne; il s'en prenait au prince Eugène, qui pouvait tout sur ces sortes de dispositions, et surtout il ne lui avait point pardonné son refus opiniâtre de venir conduire et pousser la guerre d'Espagne. Staremberg, qui n'aimait point le prince Eugène par des intrigues de cour et des suites de partis opposés, souffrait impatiemment les manquements d'argent et de toutes choses qui l'assujettissaient pour tout aux Anglais, et qui ôtaient à Staremberg les moyens et les occasions de se signaler, et d'élever sa gloire et sa fortune. Il en était piqué contre le prince Eugène, et s'en était vengé en aliénant de lui l'archiduc. Eugène, qui sentait sa situation avec ce prince, ne se rassurait ni sur ses lauriers ni sur le besoin qu'il avait de lui. Il ne craignait pas tant pour ses emplois que pour l'autorité avec laquelle il s'était accoutumé à les exercer. Il avait des ennemis puissants à Vienne, car le mérite, surtout grandement récompensé, est toujours envié. C'est ce qui le hâta d'aller trouver l'archiduc encore en voyage, avant que ceux de la cour de Vienne l'eussent joint. Néanmoins ses soumissions, ses protestations, les éclaircissements où il s'efforça d'entrer ne purent fondre les glaces qu'il trouva consolidées pour lui dans l'archiduc, et c'est ce qui lui donna un nouveau degré de chaleur pour la continuation de la guerre, pour perpétuer le besoin de soi et pour éloigner un temps de paix où il se verrait exposé à mille dégoûts à Vienne où il avait régné jusqu'alors pré-

sent et absent, et c'est ce qui le précipita dans ce déshonorant voyage d'Angleterre, où il fit un si étrange personnage.

Le peu de satisfaction qu'il eut à Inspruck lui annonça à quoi il devait s'attendre. La paix faite, il vécut à Vienne de dégoûts, sous une considération apparente, dans les premières places du militaire et du civil, sous lesquelles enfin, avec les années, son esprit succomba plutôt que sa santé, et le précipita à chercher et à trouver la fin de sa vie, ce que j'ai voulu dire ici en deux mots, parce que cet événement dépasse de beaucoup le terme que je me suis proposé de donner à ces Mémoires. Le prince Eugène cacha comme il put son chagrin, quitta Inspruck promptement pour retourner en Hollande mettre obstacle de tout son crédit à la paix, et aller essayer d'étranges choses en Angleterre pour y remettre à flot Marlborough à la guerre, où il ne recueillit que de la honte et du mépris. C'est ainsi qu'on voit quelquefois qu'au lieu de se plaindre que la vie est trop courte, il arrive à de grands hommes de vivre beaucoup trop longtemps. L'archiduc devait partir d'Inspruck pour arriver à Francfort le 18 et y être couronné empereur le 23.

Pendant ce temps-là Staremberg entreprit de prendre Tortose sur quelque intelligence qu'il y avait. Il en fit approcher trois mille hommes si diligemment et si secrètement qu'ils attaquèrent la place par trois différents endroits la nuit et en même temps, sans qu'on s'y attendît. Le gouverneur était à l'armée de M. de Vendôme. Le lieutenant de roi se défendit si bien qu'avec une très-médiocre garnison, il les rechassa de leurs trois attaques, reprit le chemin couvert dont ils s'étaient rendus maîtres, leur tua plus de cinq cents hommes, leur en prit autant, et les poursuivit quelque temps dans leur retraite.

Amelot maria sa fille à Tavannes l'aîné de la maison, qui depuis a commandé longtemps en Bourgogne, et dont le frère est devenu évêque-comte de Châlons, archevêque de Rome et grand aumônier de la reine. Amelot, illustre par le succès de ses ambassades, et adoré en Espagne, n'avait eu aucune récompense de ses travaux, que la charge de président à mortier pour son fils après tant de réputation et de si justes espérances. Il tenta la grandesse dont sa robe l'excluait, pour Tavannes, en épousant sa fille. Il y trouva toute la facilité à laquelle il devait s'attendre de la cour d'Espagne, que madame des Ursins gouvernait si despotiquement. Mais le roi n'y voulut jamais consentir. Ce n'était plus ici le temps d'Amelot. Son mérite avait trop effrayé malgré sa sagesse et sa modestie. J'ai expliqué cette anecdote lors de son retour d'Espagne.

Torcy maria aussi, ou laissa marier son frère à une fille de Brunet, riche financier, qui de chevalier de Croissy devint comte de Croissy.

D'O, comme devenu menin du Dauphin, eut 6,000 liv. de pension, et le duc de Tresmes 300,000 liv. de brevet de retenue sur sa charge de premier gentilhomme de la chambre; il en avait déjà un de 200,000 liv., tellement qu'il en eut 500,000 livres.

CHAPITRE CCCXVII.

Cause du retour du duc de Noailles et de sa secrète disgrâce. — Embarras et fâcheuse situation du duc de Noailles à la cour. — Noailles se jette à Desmarests. — Noailles brouillé avec M. et madame la duchesse d'Orléans, et pourquoi. — Noailles se propose de lier avec moi. — Caractère du duc de Noailles.

Il est temps de revenir au duc de Noailles. On a vu que, n'y ayant plus rien à faire pour lui en Catalogne, ses troupes avaient passé à l'armée de M. de Vendôme, et lui, dès le commencement de mars, à Sarragosse où était la cour d'Espagne, destiné lui-même à servir sous les ordres de ce général. La faiblesse et les manquements de quantité de choses tinrent toute cette campagne les armées oisives, à quelques légères entreprises près, qui ne troublèrent point la paresse de Vendôme, qui était dans ses quartiers avec toute son armée, ni la cour assidue de Noailles qui demeura toujours auprès du roi d'Espagne à Sarragosse et à Corella. L'ambition de gouverneur, facilitée de la considération et des accès que le neveu de madame de Maintenon trouvait dans une cour qu'il avait déjà fort pratiquée, jointe à celle que lui donnait son emploi dans l'armée, dont il en avait commandé une en chef, et ses liaisons intimes avec M. de Vendôme dont on a vu en son temps l'origine, engagèrent le duc de Noailles à une folie et à tenter ce qui ne pouvait que le perdre, au lieu de se contenter des pro-

spérités les plus flatteuses dont il jouissait avec solidité.

Il trouva à Sarragosse le marquis d'Aguilar, duquel j'ai parlé plus d'une fois, qui avait quitté la charge de colonel du régiment des gardes espagnoles, pour celle de capitaine de la première compagnie des gardes du corps espagnols qui l'approchait davantage du roi. Tous deux s'étaient connus aux voyages précédents que le duc de Noailles avait faits près du roi d'Espagne. Tous deux s'étaient plu. Ils avaient lié ensemble une amitié conforme à leur génie, à leur esprit, à leur caractère qui était parfaitement homogène. Je ne sais lequel des deux imagina le projet, mais il est certain que tous deux l'embrassèrent, agirent d'un grand concert, et n'oublièrent rien pour un succès qu'ils crurent les devoir porter à devenir en Espagne les maîtres de la cour et de l'état.

La reine était attaquée des écrouelles qui la conduisirent enfin au tombeau. Son mal l'empêchait de suivre le roi aux chasses continuelles et aux promenades, la tenait encore dans la retraite de son appartement, dans d'autres temps qu'elle passait auparavant avec le roi, la rendait particulière et beaucoup moins accessible au public, et l'obligeait à une coiffure embéguinée, qui lui cachait la gorge et une partie du visage. Les deux amis n'ignoraient pas que le roi ne pouvait se passer d'une femme, et qu'il était accoutumé à s'en laisser gouverner. Ils se persuadèrent que l'empire dont la princesse des Ursins jouissait n'était fondé que sur celui que la reine avait pris sur le roi; que, si elle le perdait, la camarera-major tomberait avec elle; et, jugeant du roi par eux-mêmes, ils ne doutèrent pas de se servir utilement du mal de la reine pour en dégoûter le roi. Ce grand pas fait, ils avaient résolu de lui donner une

maîtresse, et se flattèrent que sa dévotion céderait à ses besoins. Avec une maîtresse de leurs mains qui aurait un continuel besoin d'eux en conseils et en appuis pour se soutenir elle-même, ils comptèrent de la substituer à la reine auprès du roi, et de devenir eux-mêmes dans la cour et dans la monarchie ce qu'y était la princesse des Ursins.

Ce pot au lait de la bonne femme, et qui en eut aussi le sort, ne fait pas honneur aux deux têtes qui l'entreprirent, moins encore à un étranger si grandement, si agréablement et si prématurément établi dans son pays. Ils commencèrent aussitôt à travailler à cette entreprise. Ils profitèrent de tous les moments de s'insinuer de plus en plus dans la familiarité du roi. Aguilar avait été ministre de la guerre; il s'était aussi mêlé des finances. Noailles, par son commandement et par son personnel en notre cour, n'avait pas moins d'occasions et de matières que l'autre d'entrer en des conversations importantes et suivies avec le roi, secondés qu'ils étaient de la faveur de la reine et de l'appui de madame des Ursins, auxquelles ils faisaient une cour d'autant plus assidue et plus souple, qu'ils avaient plus d'intérêt de leur cacher ce qu'ils méditaient contre elles. Cela dura ainsi pendant tout le séjour de Sarragosse, où ils ne songèrent qu'à s'établir puissamment dans la confiance du roi. Le voyage de Corella, qui fit une légère séparation de lieu du roi et de la reine, leur parut propre à entamer leur dessein. Ils prirent le roi par le faible qu'ils lui connaissaient sur sa santé, et lui firent peur, sous le masque d'affection et de l'importance dont sa vie et sa santé étaient à l'état, de gagner le mal de la reine, en continuant de coucher avec elle, et poussèrent jusqu'à l'inquiéter d'y manger. Ce soin pour sa conservation fut assez bien reçu pour leur donner espérance; ils conti-

nuèrent, elle augmenta; ils poussèrent leur pointe; ils plaignirent le roi sur ses besoins; ils battirent la campagne sur la force et les raisons de nécessité; en un mot, ils lui proposèrent une maîtresse. Tout allait bien jusque-là, mais ce mot de maîtresse effaroucha la piété du roi, et les perdit. Il les écarta doucement, ne les écouta plus que sur d'autres matières, et ne leur parla plus avec ouverture. Sa contrainte et sa réserve avec eux leur fut un présage funeste qu'ils ne purent détourner.

Dès que le roi se retrouva entre la reine et madame des Ursins, il leur raconta la belle et spécieuse proposition qui lui avait été faite par deux hommes qu'elles lui vantaient incessamment, et qu'elles se croyaient si attachés. On peut juger de l'effet du récit. Toutefois il n'y parut pas au dehors; elles voulurent s'assurer de leur vengeance. La reine en écrivit à la Dauphine avec la dernière amertume, et la princesse des Ursins à madame de Maintenon, avec tout l'art dans lequel elle était si grande maîtresse. Quelque intérieurement irrités que le roi et madame de Maintenon fussent de la souveraineté que madame des Ursins entreprenait de se faire, colère dont il n'est encore temps de parler qu'en passant, ils se sentirent piqués jusqu'au vif.

Le roi blessé du côté de la religion, de l'ambition, de la hardiesse; madame de Maintenon de celui de la toute-puissance qu'elle croyait exercer en Espagne par la princesse des Ursins qui était son endroit le plus sensible; tous deux de l'ingratitude, et de ce qu'ils appelèrent avec la Dauphine la perfidie d'un homme comblé en un tel âge, et à un tel excès de biens, de charges et de dignités, de grands emplois, de distinctions, de toutes les sortes de faveurs et de leur confiance, duquel ils se croyaient les plus assurés, et qui en abusait avec une telle audace. L'amitié, l'amusement, la confiance entière que madame

de Maintenon avait surtout prise en ce neveu qu'elle regardait comme son fils, comme son ami, quelquefois comme son conseil, et comme ne faisant qu'un avec elle, et ne pouvant avoir d'autres intérêts que les siens, fit dans son cœur une blessure profonde qui, à force de temps et de changement des choses, parut guérie à l'extérieur, mais ne le fut jamais dans le fond ni pour l'amitié, ni pour l'estime, ni pour la confiance, et laissa jusqu'à la fin de sa vie un fâcheux malaise entre eux. La Dauphine, toujours investie par les Noailles, qui avait goûté l'esprit de badinage, et quelquefois de sérieux, du duc de Noailles, et à qui, pour plaire à madame de Maintenon, elle avait laissé prendre un accès auprès d'elle, et une familiarité publique qui n'avait jamais été permise qu'à lui, et qui le regardait comme un ami, n'en fut que plus blessée contre lui, pour la reine, sa sœur, qu'elle aimait beaucoup, et avec qui elle était dans un continuel commerce. Elle sut un gré infini à madame de Maintenon, de prendre l'affaire si amèrement contre un homme si proche à qui elle était si accoutumée; et madame de Maintenon à elle de lui voir porter l'intérêt de sa sœur avec tant de vivacité. Ce groupe secret, intime, suprême, ne fit donc que s'échauffer et s'irriter mutuellement, et le Dauphin y entra en quart, au point où il était avec eux, dans l'horreur d'une action pour le monde si folle, et pour la religion si criminelle. Les réponses en Espagne ne tardèrent pas, dont la force fut pleinement au gré de la reine d'Espagne et de la princesse des Ursins.

Le duc de Noailles eut par la même voie un ordre sec et précis de revenir sur-le-champ à la réception de ces lettres. L'extérieur, parfaitement gardé jusque-là, n'eut plus de ménagement. Aguilar reçut ordre de donner sur l'heure la démission de sa charge, qui fut à l'in-

stant donnée au comte de San-Estevan de Gormas, grand d'Espagne par sa femme, et fils du marquis de Villena, desquels j'ai parlé ailleurs, et en même temps de partir sur-le-champ pour sa commanderie où il fut relégué quelque temps. Le duc de Noailles, dans le très-peu de jours qu'il mit à arranger son voyage, ne trouva plus que des portes fermées, et des visages qui le furent encore plus. Il arriva, comme je l'ai dit, à Versailles le surlendemain du retour de Fontainebleau, et salua le roi chez madame de Maintenon, qui, pour le public, l'y voulurent voir comme ils l'y avaient toujours vu à ses retours. Mais la réception y fut étrangement courte et différente. On ne tarda pas à s'apercevoir au sec du roi pour lui, à sa retenue et à son embarras avec le roi, avec le Dauphin, et surtout avec la Dauphine, qu'il y avait quelque chose de grave et de fort extraordinaire sur son compte, car on n'avait pas encore pénétré qu'il eût eu ordre de revenir, ni la cause encore moins. Les dames de l'intérieur remarquèrent qu'elles le rencontraient bien plus rarement chez madame de Maintenon, et que dans ce peu qu'elles l'y voyaient la contrainte et l'embarras du neveu, le sec et le bref de la tante, sautaient aux yeux, et faisaient un contraste entier avec les manières que jusqu'alors elles leur avaient toujours vues ensemble. Ces choses toujours continuées percèrent peu à peu. Elles excitèrent toute la curiosité, et bientôt après on sut, mais parmi les plus instruits seulement, la cause de la disgrâce que j'appris des premiers par ces dames du palais, à qui la Dauphine s'ouvrait volontiers.

Le duc de Noailles, également occupé à cacher une situation si fâcheuse, et à y chercher des ressources, s'y trouva étrangement embarrassé; les siennes naturelles et qui l'avaient si rapidement mené, lui devenaient inu-

on était en grand soupçon sur moi de ce côté-là par le chausse-pied du duc de Beauvillier, par l'air et les manières qui échappaient pour moi au Dauphin, quand je paraissais devant lui en public, par les entretiens tête à tête qu'il avait souvent dans le salon de Marly avec madame de Saint-Simon, et dans leurs parties où elle se trouvait presque toujours; ni lui ni la Dauphine ne se contraignaient plus sur le désir de la voir succéder à la duchesse du Lude, et d'une manière encore que celle-ci, qui le savait et en parlait, ne pouvait en être peinée. Le roi et le monde la traitaient avec une distinction marquée de tout temps, et qui augmentait toujours; je l'étais bien du roi, et le monde avait les yeux fort ouverts sur moi. Tout cela apparemment persuada au duc de Noailles que, pour un temps ou pour un autre, j'étais un homme qu'il fallait gagner, et il ne fut pas quinze jours de retour qu'il commença à dresser vers moi ses batteries.

Le duc de Noailles, maintenant arrivé au bâton, au commandement des premières armées et au ministère, va désormais figurer tant, et en tant de manières, qu'il serait difficile d'aller plus loin avec netteté sans le faire connaître, encore qu'il soit plein de vie et de santé, et qu'il ait trois ans moins que moi. C'est un homme né pour faire la plus grande fortune quand il ne l'aurait pas trouvée toute faite chez lui. Sa taille assez grande mais épaisse, sa démarche lourde et forte, son vêtement uni ou tout au plus d'officier, voudraient montrer la simplicité la plus naturelle; il la soutient avec le gros de ce que, faute de meilleure expression, on entend par une apparence de sans façon et de camarade. On a rarement plus d'esprit et plus de toutes sortes d'esprit, plus d'art et de souplesse à accommoder le sien à celui des autres, et à leur persuader, quand cela lui est bon,

qu'il est pressé des mêmes désirs et des mêmes affections dont ils le sont eux-mêmes, et pour le moins aussi fortement qu'eux, et qu'il en est supérieurement occupé. Doux quand il lui plaît, gracieux, affable, jamais importuné quand même il l'est le plus; gaillard, amusant; plaisant de la bonne et fine plaisanterie, mais d'une plaisanterie qui ne peut offenser; fécond en saillies charmantes; bon convive, musicien; prompt à revêtir comme siens tous les goûts des autres, sans jamais la moindre humeur; avec le talent de dire tout ce qu'il veut, comme il veut, et de parler toute une journée sans toutefois qu'il s'en puisse recueillir quoi que ce soit, et cela même au milieu du salon de Marly, et dans les momens de sa vie les plus inquiets, les plus chagrins, les plus embarrassants. Je parle pour l'avoir vu bien des fois, sachant ce qu'il m'en avait dit lui-même, et lui demandant après, dans mon étonnement, comment il pouvait faire.

Aisé, accueillant, propre à toute conversation, sachant de tout, parlant de tout, l'esprit orné, mais d'écorce; en sorte que sur toute espèce de savoir force superficie, mais on rencontre le tuf pour peu qu'on approfondisse, et alors vous le voyez maître passé en galimatias de propos délibéré. Tous les petits soins, toutes les recherches, tous les avisements les moins prévus coulent de source chez lui pour qui il veut capter, et se multiplient, et se diversifient avec grâce et gentillesse, et ne tarissent point, et ne sont point sujets à dégoûter. Tout à tous avec une aisance surprenante, il n'oublie pas dans les maisons à plaire à certains anciens valets. L'élocution nette, harmonieuse, toutefois naturelle et agréable; assez d'élégance, beaucoup d'éloquence, mais qui sent l'art, comme avec beaucoup de politesse et de grâce dans ses manières, elles ne laissent pas de sentir quelque sorte

de grossièreté naturelle; et toutefois des récits charmants, le don de créer des choses de rien pour l'amusement, et de dérider et d'égayer même les affaires les plus sérieuses et les plus épineuses, sans que tout cela paraisse lui coûter rien.

Voilà sans doute bien de l'agréable et de grands talents de cour; heureux s'il n'en avait point d'autres. Mais les voici : tant d'appas, d'esprit de société, de commerce; tant de piéges d'amitié, d'estime, de confiance, cachent presque tous les monstres que les poëtes ont feints dans le Tartare; une profondeur d'abîme, une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle accoutumée à se jouer de tout; une noirceur d'âme qui fait douter s'il en a une, et qui assure qu'il ne croit rien; un mépris de toute vertu de la plus constante pratique; et tour à tour, selon le besoin et les temps, la débauche publique abandonnée, et l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie. En tous ces genres de crimes, un homme qui s'étend à tout, qui entreprend tout, qui, pris sur le fait, ne rougit de rien, et n'en pousse que plus fortement sa pointe; maître en inventions et en calomnies, qui ne tarit jamais, et qui demeure bien rarement court; qui se trouvant à découvert et dans l'impuissance, se reploie prestement comme les serpents, dont il conserve le venin parmi toutes les bassesses les plus abjectes dont il ne se lasse point, et dont il ne cesse d'essayer de vous regagner dans le dessein bien arrêté de vous étrangler; et tout cela sans humeur, sans haine, sans colère, tout cela à des amis de la plus grande confiance, dont il avoue n'avoir jamais eu aucun lieu de se plaindre, et auxquels il ne nie pas des obligations du premier ordre. Le grand ressort d'une perversité si extrêmement rare est l'ambition la plus démesurée, qui lui fait tramer ce qu'il y a de plus noir, de plus profond, de plus incroyable, pour

ruiner tout ce qu'il y craint d'obstacles, et tout ce qui peut, même sans le vouloir, rendre son chemin moins sûr et moins uni. Avec cela une imagination également vaste, fertile, déréglée, qui embrasse tout, qui s'égare partout, qui s'embarrasse et qui sans cesse se croise elle-même; qui devient aisément son bourreau, et qui est également poussée par une audace effrénée, et contrainte par une timidité encore plus forte, sous le contraste desquelles il gémit, il se roule, il s'enferme ne sachant que faire, que devenir, timidité qui protége néanmoins rarement contre ses crimes.

En même temps avec tout son esprit, ses talents, ses connaissances, l'homme le plus radicalement incapable de travail et d'affaires. L'excès de son imagination, la foule de vues, l'obliquité de tous les desseins qu'il bâtit en nombre tous à la fois, les croisières qu'ils se font les uns aux autres, l'impatience de les suivre et de les démêler mettent dans sa tête une confusion de laquelle il ne peut sortir. C'est à la guerre la source de tant de mouvements inutiles dont il harasse ses troupes, sans aucun fruit, et si souvent à contre-temps, en général par des marches et des contre-marches que personne ne comprend, en détail par des détachements qui vont et qui reviennent sans objet, en tout par des contre-ordres, six, huit, dix tout de suite, quelquefois en une heure aux mêmes troupes, souvent à toute l'armée pour marcher et ne marcher pas, qui en font le désespoir, le mépris et la ruine. En affaires, il saisit un projet, il le suit huit jours, quelquefois jusqu'à quinze ou vingt. Tout y cède, tout y est employé, toute autre chose languit dans l'abandon, il ne respire que pour ce projet. Un autre naît et grossit dans sa tête, fait disparaître le premier, en prend la place avec la même ardeur, est éteint par un troisième, toujours ainsi. C'est un homme de grippe, de

fantaisie, d'impétuosité successive, qui n'a aucune suite dans l'esprit que pour les trames, les brigues, les piéges, les mines qu'il creuse et qu'il fait jouer sous les pieds. C'est où il a beaucoup de suite et où il épuise toute la sienne pour les affaires.

On verra en son temps les preuves de fait de ce qui se lit ici ; et on les verra les unes avec horreur, les autres avec toute la surprise que peuvent donner les propositions les plus étranges et les plus insensées. Enfin ce qui trouvera à peine croyance d'un homme d'autant d'esprit et employé de si bonne heure, on le verra incapable de faire un mémoire raisonné sur quoi que ce soit, et incapable d'écrire une lettre d'affaires.

A force de raisonner, de parler, de dicter, de reprendre, de corriger, de raturer, de changer, de refondre, tout s'évapore, il ne demeure rien ; les jours et les mois s'écoulent, la tête tourne aux secrétaires, il ne sort rien, mais rien, quoi que ce soit. De dépit, quand c'est chose qu'il faut pourtant qui existe et montrer, il se résout enfin de la faire faire par un inconnu qu'il a déniché et qu'il a mis sous clef dans un grenier, à qui souvent encore il fait faire et défaire dix fois, et avec la plus tranquille effronterie il produit cet ouvrage comme sien. Un homme en apparence si ouvert, si aimable, si fait exprès pour jeter de la poudre aux yeux des plus réservés, pour montrer si naturellement tout ce qui peut engager de tous les côtés possibles, et pour en donner jusqu'en capacité de toutes les sortes les plus avantageuses impressions, qui en même temps ne pense que pour soi, ne fait aucun pas, quelque futile ou indifférent qu'il paraisse, qui n'ait rapport à son objet, qui pense toujours sombrement, profondément, à qui nul moyen ne coûte, qui avale la trahison et l'iniquité comme l'eau, qui sait imaginer, ourdir de loin, et suivre les plus infernales

trames, est un de ces hommes que la miséricorde de Dieu a rendus si rares, qui, avec la noirceur des plus grands criminels, n'a pas même ce que, faute d'expression, on appelle la vertu qu'il faut pour exécuter de grands crimes, mais rassemble en soi pour les autres les plus grands dangers, et ne leur plaît que pour les perdre, comme les syrènes des poëtes. Pour sa valeur, au moins plus qu'obscurcie par l'étrange timidité de général, j'en abandonne le jugement à ceux qui l'ont vu en besogne. Il en a essuyé quelquefois de bons mots le long des lignes. Ses incertitudes continuelles, et ses occupations qui l'ont tenu si fort sous clef à l'armée et à la cour, ne l'y ont pas fait aimer.

CHAPITRE CCCXVIII.

Je me laisse entraîner à la liaison du duc de Noailles. — Le duc de Noailles, brouillé avec M. et madame la duchesse d'Orléans, me prie de le raccommoder avec eux : mes raisons de le faire; j'y réussis : sa délicate mesure. — Le duc de Noailles me confie à sa manière la cause de son retour d'Espagne et sa situation ses vues dans cette confidence : son extrême désir de m'engager à le rapprocher du duc de Beauvillier, conséquemment du Dauphin; mes raisons de le faire. J'y réussis. — Ma liaison avec le cardinal de Noailles qui devint intime jusqu'à sa mort. — Scélératesse du complot des jésuites contre le cardinal de Noailles mise au net par le paquet de l'abbé de Saron à son oncle l'évêque de Clermont, tombé entre les mains du cardinal de Noailles qui n'en sait pas profiter. — Cris publics : le Dauphin ne se cache pas sur son avis de chasser le père Tellier et me le dit. — Affaire du cardinal renvoyée en total au Dauphin pour la finir : grand mot qu'il me dit en faveur du cardinal; il m'ordonne de m'instruire à fond sur la matière des libertés de l'église gallicane et sur l'affaire du cardinal de Noailles, et me dit qu'il la veut finir définitivement avec moi.

Mon caractère droit, franc, libre, naturel, et beaucoup trop simple, était fait exprès pour être pris dans les piéges du duc de Noailles. Comme je l'ai dit, il tourna court à moi. Je n'en vis que la partie aimable; j'y pris aisément les écorces estimables pour les choses mêmes; il n'était pas encore démasqué; au moins j'ignorais le masque, et je n'étais pas encore instruit de la cause de

son retour. J'imaginai bien que ce n'était pas, comme l'on dit, à mes beaux yeux que je devais les avances et les recherches empressées d'un homme avec qui je n'avais jamais vécu, et que les ailes de la faveur avaient si continuellement porté dans des routes brillantes, tandis que je rampais. Je crus bien qu'il voyait derrière moi M. le duc d'Orléans, M. de Beauvillier, peut-être le Dauphin dans le lointain, et qu'à tout hasard il avait envie de me ramasser par le chemin. Je compris que c'était un conseil de sa mère, dont je parlerai ailleurs, qui avait toujours eu de l'amitié pour moi, quoique sans liaison bien étroite, et qui chercha toujours tant qu'elle put, mais par des voies honnêtes, à avoir tout pour soi et rien contre. Je fus séduit par qui avait tout pour séduire : l'esprit, les grâces, le raisonnement, et pour le dehors les plus grands et les plus brillants établissements en tout genre.

Je répondis à ses avances, peu à peu à ses ouvertures où je ne mis rien du mien, et où il me paraissait qu'il mettait fort du sien. Ses campagnes, les choses d'Espagne servirent d'introduction; quelques-unes d'un intérieur de cour qui me passait souvent, parce que la scène en était chez madame de Maintenon, conduisirent la confiance; et quand elle fut un peu établie par les raisonnements sur la position présente et future, ce raffiné musicien me pinça mélodieusement deux cordes qui lui rendirent tout le son qu'il s'en était promis : l'une regardait notre dignité si abattue; l'autre, l'état de son oncle auquel je reviendrai à part. Il me savait, comme bien d'autres, fort touché de notre rang, il m'était arrivé là-dessus des choses que j'ai racontées et qui n'étaient pas ignorées; et son oncle qui, comme toute sa famille, avait mis en lui toutes ses complaisances, lui avait déjà appris que je m'intéressais en lui. Je me voyais

donc parfaitement homogène à lui sur ces deux points si importants; et il fallait, surtout en l'écoutant, être pour ainsi dire en son âme, pour imaginer qu'il pût n'être pas un en tout et partout avec le cardinal de Noailles, et par les plus communs et les plus pressants intérêts, et que sur l'autre point il ne fût pas sensible à ce qui constituait et qui comblait le plus la grandeur solide et radicale de sa fortune et de son état, autant qu'il me le disait avec un air de naïveté et de vivacité qui avivait ses raisonnements là-dessus. Ces deux pivots de notre amitié dans la suite, et qui de là devinrent la base de la confiance que peu à peu je pris en lui, il ne les amena qu'après leur avoir aplani les voies par d'autres choses, et bientôt après il sut bien s'en servir pour ce qu'il se proposait, et pour augmenter en même temps ma confiance par ses confidences.

La première, et qui ne tarda pas, fut celle de l'état où il se trouvait avec M. et madame la duchesse d'Orléans. Il ne m'apprenait rien, et il pouvait bien le juger ainsi. Je ne le lui cachai pas. Il m'avoua que cela l'embarrassait, se plaignit d'eux, se disculpa à moi sur l'un et sur l'autre, ne me dissimula point qu'il me serait obligé de les sonder et de le remettre bien avec eux, moins par ce qu'il y avait à gagner avec des gens qui ne pouvaient quoi que ce soit, que pour n'être pas brouillé après une amitié liée, et pour une aventure où il avait aussi peu de part qu'était celle de Renault, mais dont l'obscurité était aussi désagréable. J'entrai dans ses raisons, et je lui promis de parler à M. et à madame la duchesse d'Orléans, d'autant plus volontiers, qu'ignorant encore la triste situation du duc de Noailles pour le fond, quoique j'en aperçusse déjà l'écorce, je ne doutais pas qu'il ne se relevât promptement par le secours de sa tante, et que je trouvais qu'en ce raccommodement il y avait plus à gagner

pour M. et madame la duchesse d'Orléans que pour lui qui dans un intérieur de privance tel que je le croyais avec sa tante, pouvait si aisément leur devenir utile, quand ce ne serait qu'en avertissant et en découvrant. Je le représentai ainsi à l'un et à l'autre. Madame la duchesse d'Orléans y entra assez; M. le duc d'Orléans, qui n'était jamais bien revenu de son affaire d'Espagne, et qui l'avait fort sur le cœur, se montra plus difficile. Ce siége dura quelques jours, à la fin j'en vins à bout. Je le dis au duc de Noailles. Il m'en remercia fort, puis me proposa un autre embarras du côté de sa tante si elle le voyait relié avec M. le duc d'Orléans, et les mesures infinies qu'il avait à garder avec une femme si délicate, si aisée à blesser, et dont la jalousie de tout autre ménagement s'effarouchait à son égard aussi facilement qu'à celui des autres. C'est qu'il me cachait la situation où il se trouvait avec elle, et qu'il craignait de l'empirer si elle soupçonnait qu'ainsi mal avec elle, il se jetât d'un côté, qu'elle haïssait autant, et sans sa participation qu'il n'était pas en état de sonder.

Moi, qui ignorais ce fond, j'attribuai cette mesure craintive à une connaissance encore plus grande qu'il avait de l'éloignement du roi, et surtout de sa tante pour M. le duc d'Orléans, que celle que nous n'ignorions pas; et cette pensée me fut une raison de plus de désirer et de presser le renouement, que j'espérais dans la suite pouvoir contribuer à émousser madame de Maintenon, et la rendre moins ennemie de M. le duc d'Orléans, en lui mettant le duc de Noailles pour contre-poids à M. du Maine. J'en parlai en ces termes-là à M. le duc d'Orléans, et plus mesurément à madame la duchesse d'Orléans. Ils y entrèrent l'un et l'autre, et ils voulurent bien que le duc de Noailles allât chez eux en un temps d'obscurité et de solitude, sans explication, et comme le passé

non avenu, en un mot sur le pied précédent; que le duc de Noailles ne les vît pas plus souvent que lui-même croirait le pouvoir faire, et qu'en public il ne se marquât rien de ce changement entre eux. Cela fut exécuté de la sorte. La visite se passa très-bien, à ce qu'il m'en revint des deux côtés; les suivantes furent très-rares. Le bâton, que le duc de Noailles prit au 1er janvier, y servit de nouvelle excuse qu'il me pria souvent de réitérer.

Content de ce premier succès, qui nourrissait et augmentait notre confiance, il craignit apparemment que le temps ne me découvrît ce qu'il m'avait caché, et que le temps aussi m'avait appris, mais dont je ne crus pas sage de lui ouvrir le propos; plus que cela encore, il espéra que je ne serais pas plus difficile ni moins heureux auprès du duc de Beauvillier que je l'avais été pour lui auprès de M. et de madame la Duchesse d'Orléans. Sa situation avec le Dauphin et la Dauphine le tenait à la gorge, et il n'était pas en une meilleure avec le duc de Beauvillier, par qui seul néanmoins, car il ne voyait pas d'autre route, il put rapprocher le Dauphin et par lui la Dauphine, et de se frayer après, par ses sœurs à qui cela rouvrirait la bouche, une protection par la Dauphine, pour fondre peu à peu les glaces de madame de Maintenon pour lui. C'est au moins ce que je pus comprendre de ses propos couverts, coupés, entortillés, qui suivirent la confidence qu'il me fit des mauvais offices qu'on lui avait rendus en Espagne, où, pour perdre Aguilar, on l'avait perdu ici sans qu'il l'eût mérité, ni qu'il sût même ce qu'il s'était passé d'Aguilar au roi d'Espagne, parce que ce dernier avait été si promptement chassé qu'il était parti pour sa commanderie sans qu'il eût pu le voir, ni personne non plus que lui. Il ne convint jamais du dessein de donner une maîtresse, au moins pour lui, ni qu'il en eût jamais ouï parler à son ami Aguilar; et toujours

sur les plaintes de ce que lui coûtait cette amitié par la jalousie du mérite des emplois et de la faveur d'un seigneur de la cour d'Espagne qu'on avait cru perdre plus sûrement en ne les séparant pas, et dont le malheur retombait à plomb sur lui dans la nôtre, sans qu'on eût voulu l'écouter en celle d'Espagne, dont il portait très-innocemment toute la colère ici.

Je vis un homme fâché lorsque je lui appris que son aventure ne m'était plus nouvelle ; que j'avais cru de ma discrétion de ne lui pas montrer que j'en étais instruit ; et que je n'en étais pas moins touché de sa confidence. Je pris pour bon tout ce qu'il m'ajusta sur le projet de donner une maîtresse au roi d'Espagne et de ses suites, sur lesquelles il s'étendit fort, et sur la folie, établi comme il l'était ici, de ce qu'il aurait pu espérer en Espagne. Tous vilains cas sont reniables. Il ne me persuada point contre ce que je savais, et dont faisait foi la colère de l'intérieur, et surtout de sa tante, auparavant si aveuglée pour lui ; mais je crus sage de ne pas presser une telle apostume. Je regardai ce trait d'ambition comme une verdeur de jeunesse gâtée par tout ce qui peut flatter le plus à tout âge, et ce coup de fouet comme une leçon qui le mûrirait et l'instruirait avec tout l'esprit qu'il avait.

Ces plaintes qu'il me fit se prolongèrent quelques jours avant d'en venir au point que je sentis après qui l'avait pressé de me les faire, et ce fut lorsqu'il y vint que l'ambage de ses discours me fit entrevoir ce qu'il se proposait par le duc de Beauvillier. Il s'étendit sur son mérite, sur l'impression que sa vertu avait toujours faite sur lui ; il savait trop à qui il parlait pour ne pas dire merveille sur ce chapitre, qu'il conclut par ses désirs de pouvoir se rapprocher de lui, et tout ce qui se suit de là. Il me sonda délicatement comme pour ne me rien pro-

poser d'embarrassant; et, comme il aime à parler et à s'étendre, je le laissai volontiers se satisfaire, rêvant cependant à ce que moi-même je ferais. Ce qui me détermina fut la persuasion que l'unique neveu de madame de Maintenon, qui avait jusqu'alors marqué pour lui un goût si abandonné, rentrerait à la fin dans ses bonnes grâces, et par elles dans celles du roi et de la Dauphine encore, légère comme elle l'était, incapable d'une forte amitié et plus encore d'une longue haine, investie des Noailles au point et par les endroits où elle l'était; pour l'avenir qu'un homme d'autant d'esprit, de talents, d'emplois, frère de ces mêmes dames du palais, et premier capitaine des gardes, approcherait toujours le Dauphin devenu roi de fort près; qu'il n'était pas possible qu'il ne lui plût à la longue; et que pour le présent et le futur, il valait mieux l'avoir à soi, qu'à compter un jour avec lui après avoir refusé et méprisé ses avances. Ce raisonnement qui me saisit m'emporta, tellement que je me rendis facile à travailler à une réunion. Lorsqu'il m'en pria et qu'il m'en pressa tout de suite, je ne laissai pas de le vouloir sonder à mon tour.

Sa mère, en femme sage et habile, avait su profiter de la douceur et de l'équanimité du duc de Chevreuse, pour relier avec lui aussitôt que ce grand orage du quiétisme fut passé. Il avait été à diverses reprises ou choisi par MM. de Bouillon et de Noailles, ou suggéré par le roi pour accommoder leurs vifs démêlés d'affaires et de procédés qui regardait la vicomté de Turenne, et les terres de M. de Noailles dont les devoirs et la mouvance même étaient réciproquement prétendues et niées, ce qui les avait souvent extrêmement commis. Ces affaires n'étaient point finies, et souvent M. de Chevreuse s'en mêlait encore. Je demandai donc au duc de Noailles pourquoi il ne s'adressait pas à un canal si naturel et

si puissant sur M. de Beauvillier. Il me répondit assez naturellement qu'à la nature de ce qui lui était imputé en Espagne, à la piété pleine de maximes de M. de Chevreuse, et à la froideur dont il l'avait retrouvé, il croyait n'avoir guère moins besoin de secours auprès de lui qu'à l'égard de M. de Beauvillier, et que je l'obligerais doublement si je voulais bien parler de lui à tous les deux. Parler à l'un c'était parler à l'autre; en affaires moins encore qu'en société, cela ne pouvait se séparer; et jamais l'un n'aurait pris un parti sur le duc de Noailles sans l'autre. J'étais trop avant avec eux et depuis trop longtemps pour l'ignorer, mais je voulus être instruit de la façon d'être d'alors du duc de Noailles avec M. de Chevreuse, et je le fus. Déterminé que j'étais de parler à l'un, c'était l'être aussi de parler à l'autre, et je m'en chargeai.

Je n'eus pas peine à remarquer, aux remercîments que j'en reçus, la différence entière que faisait le duc de Noailles de se raccommoder avec eux ou avec M. et madame la duchesse d'Orléans. Son bien-dire ici me parut tout autrement aiguisé, et son empressement aussi, jusqu'à ce que j'eusse une réponse à lui faire. Néanmoins je sentais tout l'éloignement de cour et de religion qu'avait le duc de Beauvillier pour le fils du feu maréchal de Noailles, et pour le neveu du cardinal de Noailles et de madame de Maintenon. M. de Chevreuse, qui par la raison que j'ai rapportée en était moins éloigné, fut celui à qui je m'adressai d'abord. Son accortise naturelle le ploya assez aisément au raisonnement qui m'avait déterminé, et le disposa ensuite à le faire valoir à M. de Beauvillier, que j'attaquai après. Je trouvai que je ne m'étais pas trompé. La proposition fut mal reçue. J'insistai pour être entendu jusqu'au bout; je déployai mes raisons, les louanges de ce que je trouvais dans M. de

Noailles, les avantages qui se pouvaient rencontrer avec lui, les inconvénients de le rejeter, tandis qu'il n'y en avait aucun à le recevoir. Je m'étendis sur ce qu'il ne s'agissait de rien en particulier, sinon en général d'être avec lui sur un pied honnête de bienveillance générale, de le voir et de lui parler en général quelquefois, avec toute liberté d'étendre et de resserrer ce léger commerce, selon qu'il se trouverait convenir aux temps et aux occasions, et cependant s'assurer de l'avoir en lesse. Le duc de Beauvillier voulut prendre quelques jours pour y penser. Je m'étais assuré du duc de Chevreuse, que je comptais qui achèverait de le déterminer dans l'ébranlement où je l'avais mis, et la chose succéda comme je l'avais prévue.

M. de Beauvillier me permit donc de répondre au duc de Noailles de sa part avec quelque chose de *plus* que de la politesse, mais il me chargea en même temps de lui bien faire entendre combien il était important d'éviter de faire une nouvelle, d'exciter la curiosité et l'inquiétude, et de laisser apercevoir un changement de conduite l'un avec l'autre par se parler souvent, et plus qu'en passant, quand ils se trouveraient devant le monde aux lieux et aux heures publiques, ou par des visites moins que rares et sans précautions pour n'y trouver point de témoins. M. de Chevreuse, dont les suites des affaires de Turenne rendaient la taille plus aisée, se prêta aussi un peu plus. Je m'acquittai avec la précision la plus exacte de ce dont l'un et l'autre m'avaient chargé, et je comblai le duc de Noailles d'une joie que ces mesures étroites ne purent diminuer. Jamais son commerce avec M. de Chevreuse n'avait pu lui en ouvrir aucun avec M. de Beauvillier; et M. de Beauvillier, auquel il avait toujours inutilement butté par rapport à son jeune prince, dans les temps où il ne pouvait rien, était en

son absence devenu tout à coup l'étoile du matin, et le Dauphin la brillante aurore qui donnait les couleurs à tout.

Rien de si vif, de si expressif que les remercîments que je reçus du duc de Noailles de lui avoir ramené ces deux seigneurs, avec lesquels il fallait maintenant compter, et plus encore à l'avenir, Beauvillier surtout qui pénétrait la cour de ses rayons. Ils se virent donc, ils furent contents les uns des autres jusque-là que les deux ducs me surent gré de l'entremise, et me le témoignèrent, et le Noailles ne sut comment m'exprimer l'excès de son contentement et de sa reconnaissance. Il s'échafaudait par-dessus ses espérances, et se flattait d'arriver bientôt par ce chemin jusqu'au Dauphin. Son impatience là-dessus ne put souffrir de délai. Il s'expliqua là-dessus avec moi, il ne ménagea pas même l'ouverture comme la première fois. Il me dit que l'obligation serait trop grande pour oser s'en flatter sitôt, après avoir été reçu par le duc de Beauvillier, mais qu'il me laissait faire, et que les preuves d'amitié qu'il recevait de moi si importantes coup sur coup lui donnaient la confiance d'en tout espérer. Je sondai le terrain, je sentis que le duc de Noailles avait été goûté ; j'en profitai. Je fis sentir au duc de Beauvillier tout ce qu'un service prompt et qu'on n'ose demander ajoute à la grandeur du service ; cette considération entra, elle fit effet. Incontinent après, c'est-à-dire au bout de sept à huit jours, les manières silencieuses et sèches du Dauphin changèrent peu à peu pour le duc de Noailles, qui dans son transport me le vint dire avec tous les remercîments pour moi, et les expressions pour le duc de Beauvillier, qu'un succès si prompt et si peu espéré mit à la bouche d'un homme qui y avait si fort butté comme au salut présent de sa fortune, et à l'ouverture de toutes ses espérances pour

Noailles, les avantages qui se pouvaient rencontrer avec lui, les inconvénients de le rejeter, tandis qu'il n'y en avait aucun à le recevoir. Je m'étendis sur ce qu'il ne s'agissait de rien en particulier, sinon en général d'être avec lui sur un pied honnête de bienveillance générale, de le voir et de lui parler en général quelquefois, avec toute liberté d'étendre et de resserrer ce léger commerce, selon qu'il se trouverait convenir aux temps et aux occasions, et cependant s'assurer de l'avoir en lesse. Le duc de Beauvillier voulut prendre quelques jours pour y penser. Je m'étais assuré du duc de Chevreuse, que je comptais qui achèverait de le déterminer dans l'ébranlement où je l'avais mis, et la chose succéda comme je l'avais prévue.

M. de Beauvillier me permit donc de répondre au duc de Noailles de sa part avec quelque chose de plus que de la politesse, mais il me chargea en même temps de lui bien faire entendre combien il était important d'éviter de faire une nouvelle, d'exciter la curiosité et l'inquiétude, et de laisser apercevoir un changement de conduite l'un avec l'autre par se parler souvent, et plus qu'en passant, quand ils se trouveraient devant le monde aux lieux et aux heures publiques, ou par des visites moins que rares et sans précautions pour n'y trouver point de témoins. M. de Chevreuse, dont les suites des affaires de Turenne rendaient la taille plus aisée, se prêta aussi un peu plus. Je m'acquittai avec la [illegible] la plus exacte de ce dont l'un et l'autre m'avait [illegible] et je comblai le duc de Noailles d'une joie [illegible] gures étroites ne purent diminuer. Jam[illegible] avec M. de Chevreuse [illegible] avec M. de Beauvill[illegible] avait toujours [illegible] pri[illegible]

son absence …
Dauphin …
tout.

Rien de …
que je …
ces deux …
compter. et …
qui penetrait … ses …
ils furent … les uns des …
deux ducs …
gnèrent. et …
cès de son …
s'échafaudait … ses …
d'arriver … par ce chemin …
impatience … dessus ne put …
qu'à là-dessus … avec moi … ne …
ture comme … première fois …
serait trop … pour oser …
été reçu par le … de Beauvil…
faire, et que les … ves d'ami…
importantes coup …
d'en tout espérer. …
duc de Noailles avait …
au duc de Beauvillier …
qu'on n'ose demander …
cette considération …

… tout
… fut
… ants
… rou-
… ient
… du
… de
… se
… teur
… urs,
… re-
… urné
… son-
… us,
… e la
… fa-
… fut
… mo-
… r, et
… ne si
… reçut
… le de
… t dans
… roi de
… e, il ar-
… si forte-
… ien voulu

… sir ces Mé-
… des in-folio,
… ont passé par
… comment de
… la lettre origi-
… ermont, qui le

l'avenir. Malheureusement pour tout, ce n'est pa peine de s'y étendre davantage. Revenons mainten pour un moment au cardinal de Noailles.

C'était un homme avec qui mon âge et mon état m'avaient fourni aucune sorte de liaison ni commer Sa déplorable faiblesse pour la ruine radicale de P Royal-des-Champs, et l'exil de du Charmel dont j parlé en son temps, m'avaient même donné de l'él gnement pour lui. Mais le guet-apens qui lui avait dressé par ces deux évêques, l'insolence hypocrite d il était soutenu, l'innocence évidente opprimée da leurs filets par une injustice qui sautait aux yeux, cette innocence que bridaient la patience, la charité, confiance en la bonté et la simplicité de sa cause, et u funeste lenteur naturelle, m'avaient piqué contre le con plot et l'iniquité qui était palpable, et dont les progrè croissaient toujours. J'étais ami intime de plusieurs d ses amis et amies qui m'en parlaient souvent; et le pèr Tellier, qui me tâtait là-dessus avec ses ruses, n'en avai pas assez pour me cacher de grossières friponneries. Il avait eu le crédit de faire défendre au cardinal de Noailles d'aller à la cour. Cela m'avait révolté tellement que j'allai à l'archevêché, un matin que son audience finissait, lui témoigner la part que je prenais aux peines qu'on lui faisait. Il fut extrêmement touché de ma visite, et beaucoup aussi du peu de ménagements que j'y apportais en me montrant chez lui en une heure si publique. Il me témoigna combien il sentait l'un et l'autre. Il entra fort avant en matière avec moi, et de ce moment naquit une liaison entre nous, qui s'est toujours étrécie, et qui n'a fini qu'avec lui. Bientôt après, il eut permission de voir le roi, et ce ne fut qu'assez longtemps après que son affaire fut renvoyée au Dauphin.

A peine fut-on de retour de Fontainebleau à Versailles

la mine, si artistement chargée, joua avec tout effet que les mineurs s'en étaient promis. Le roi fut accablé de lettres d'évêques hypocritement tremblants pour la foi, et qui, dans le péril extrême où ils trouvaient que le cardinal de Noailles la mettait, se sentaient forcés par leur conscience, et pour la conservation du précieux dépôt qui leur était confié, et dont le père de famille leur redemanderait un rigoureux compte, de se jeter aux pieds du fils aîné de l'église, du destructeur de l'hérésie, du Constantin, du Théodose de nos jours, pour lui demander la protection qu'il n'avait jamais refusée à la bonne et saine doctrine. Ce pathétique, tourné en diverses façons, fut soutenu de la frayeur mensongère dont étaient saisis de pauvres évêques inconnus, qui se trouvaient avoir à combattre l'archevêque de la capitale, orné de la pourpre romaine, puissant en famille, en amis, en faveur, en crédit. Le fracas fut grand; et le roi, à qui ces lettres étaient à tous moments présentées à pleines mains par le père Tellier, et par lui bien commentées, entra dans un effroi comme si la religion eût été perdue. Madame de Maintenon reçut aussi quelques lettres semblables, que l'évêque de Meaux lui faisait d'autant mieux valoir qu'il était dans la bouteille, et madame de Maintenon animait le roi de plus en plus. Mais au plus fort de ce triomphe, il arriva un malheur qui eût fait avorter une affaire si fortement conduite, si le cardinal de Noailles eût bien voulu prendre la peine d'en profiter.

Je répète ici que je ne prétends pas grossir ces Mémoires du récit d'une affaire qui remplit des in-folio, mais en coter seulement les endroits qui m'ont passé par les mains. Je renvoie donc à ces livres le comment de ceci avec tout le reste; mais il arriva que la lettre originale du père Tellier à l'évêque de Clermont, qui le

pressait d'écrire au roi, et l'instruisait pour l'y résoudre de la pareille démarche à lui promise par beaucoup d'évêques; le modèle tout fait de sa lettre au roi qu'il n'avait qu'à faire copier, qu'à signer et qu'à lui adresser; ce qu'il lui devait écrire à lui en accompagnement; et la lettre originale que lui écrivait son neveu, l'abbé Bochart de Saron, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, en lui envoyant celles que je viens de marquer de la part du père Tellier qui les lui avait remises, tombèrent entre les mains du maréchal de Noailles. Cela montrait la trame si manifestement qu'il n'y avait ni manteau ni couverture à y mettre. Le cardinal n'avait qu'à s'en aller trouver le roi à l'instant; et sans se dessaisir de ces importantes pièces, les lui faire lire, lui en commenter courtement toute l'horreur, et lui montrer les suites de ce qui se brassait si ténébreusement contre lui aux dépens du repos du roi et de l'église, lui demander justice en général, et en particulier de chasser le père Tellier si loin, qu'on n'en pût plus entendre parler, en alla user de même avec madame de Maintenon, puis faire tout le fracas que méritait une si profonde scélératesse. Le père Tellier était perdu sans ressource, les évêques écrivains convaincus, l'affaire en poudre, et le cardinal plus en crédit et plus assuré que jamais.

Au lieu d'un parti si aisé et si sage, le cardinal, plein de confiance en la proie qu'il tenait, en parla, la montra, attendit le jour de son audience. La chose transpira, le père Tellier fut averti; l'excès du danger lui donna des ailes et des forces; il prévint le roi comme il put; il réussit, tant ce prince lui était abandonné. Le cardinal trouva les devants pris. Son étonnement et l'indignation de voir le roi froid sur une imposture aussi énorme et aussi claire, l'étourdirent. Il ne s'aperçut pas assez que le roi ne laissait pas d'être incertain,

ébranlé; c'était où il fallait de la force pour l'emporter, et ne lui laisser pas l'intervalle de huit jours jusqu'à sa prochaine audience pour se rassurer et se laisser prendre aux nouveaux piéges de son confesseur. Il n'y mit que de la douceur et de la misère, et il échoua ainsi au port. Le père Tellier, qui, malgré son audace, ses mensonges et ses ruses, tremblait de l'effet qu'aurait cette audience du cardinal, se rassura quand il n'en vit aucun. Il en profita en scélérat habile et qui sait à qui il a affaire. Il en fut quitte pour la plus terrible peur que lui et les siens eussent eue de leur vie. Ils travaillèrent sans relâche auprès du roi et de madame de Maintenon, ils furent quelque temps sans oser pousser le cardinal de Noailles, dans la crainte du public qui jeta les hauts cris; ils se donnèrent le temps de les laisser amortir, et à eux de reprendre haleine; et de là continuèrent hardiment ce qu'ils avaient entrepris.

Le Dauphin ne put être pris comme roi. Lui et la Dauphine en parlèrent fort librement; et ce prince me dit et le dit encore à d'autres, qu'il aurait fallu chasser le père Tellier. Dès la fin de Fontainebleau, le roi avait remis au Dauphin la totalité de l'affaire du cardinal de Noailles. Il y travailla trop théologiquement, et je crus avoir aperçu qu'il était entré en grande défiance non-seulement des jésuites sur cette affaire, ce qui est clair par ce que je viens de rapporter de lui sur le père Tellier, mais encore de l'évêque de Meaux. Ce qui m'en a persuadé, c'est que la dernière fois que je travaillai avec lui, qui fut deux jours avant le retour de Marly à Versailles, et cinq à six jours avant la maladie qui emporta la Dauphine, après une séance de plus de deux heures où il n'avait point été question de l'affaire du cardinal de Noailles, il m'en parla comme nous serrions nos papiers, et cette conversation fut assez longue. Il m'y dit un mot bien

remarquable. Louant la piété, la candeur, la douceur du cardinal de Noailles : « Jamais, ajouta-t-il, on ne me persuadera qu'il soit janséniste, » et s'étendit en preuves de son opinion.

Cette conversation finit par m'ordonner de m'instruire à fond de ce qui regarde les matières des libertés de l'église gallicane, et à fond de l'affaire du cardinal de Noailles, que le roi lui avait totalement renvoyée pour la finir et à laquelle il travaillait beaucoup, me disant qu'il la voulait finir avec moi, et me recommanda à deux ou trois reprises de me mettre bien au fait de ces deux points, d'aller à Paris consulter qui je croirais de meilleur, et de prendre les livres les plus instructifs sur Rome et nos libertés, parce qu'il voulait travailler foncièrement sur ces deux points avec moi, et finir ainsi l'affaire du cardinal, qui allait trop loin et trop *lentement*, et la finir sans retour avec moi. Jamais ce prince ne m'avait laissé rien entrevoir de ce dessein, quoiqu'il m'eût parlé quelquefois de cette affaire ; et j'ai toujours cru qu'il ne le conçut que par le dégoût et les soupçons que lui donna la manifestation de toute l'horreur de cette intrigue par la découverte de ce paquet de l'abbé de Saron. Il me fit promettre de m'appliquer sans délai à l'exécution de ses ordres, et de ne pas perdre un instant à me mettre en état d'y travailler avec lui. J'allais en effet passer pour cela quelques jours à Paris, quand je fus arrêté par la maladie de la Dauphine, et, peu de jours après, tout à fait, par le coup le plus funeste que la France pût recevoir.

CHAPITRE CCCXIX.

1712.—Pelletier se démet de la place de premier président; M. du Maine la fait donner au président de Mesmes.—Extraction et fortune des Mesmes. — Caractère de Mesmes, premier président. — Nos plénipotentiaires vont à Utrecht : Cardonne manqué par nos troupes : l'empereur couronné à Francfort : Marlborough dépouillé veut sortir d'Angleterre; le duc d'Ormond, général à sa place : les troupes anglaises rappelées de Catalogne. — La garde-robe de la Dauphine ôtée, puis mal rendue à la comtesse de Mailly. — Éclat entre madame la duchesse de Berry et madame la duchesse d'Orléans pour des perles et pour la de Vienne, femme de chambre, confidente chassée. — Pierreries de Monseigneur : judicieux présents du Dauphin. — Dîners particuliers du roi : musique, etc., chez madame de Maintenon. — Tailleurs au pharaon chassés de Paris. — Voyage de Marly : avis de poison au Dauphin et à la Dauphine venus par Boudin et par le roi d'Espagne.

Cette année commença par le changement de premier président du parlement de Paris. Pelletier, médiocre président à mortier, pour tenir comme l'ancien les audiences des après-dînées, avait succédé dans la première place à Harlay, par le crédit de son père, pour qui le roi avait conservé beaucoup d'amitié et de considération, depuis même qu'il se fut retiré du ministère. Les qualités nécessaires à une place aussi laborieuse et aussi importante manquaient au nouveau premier président. Il sentait un poids difficile à soutenir, et qui lui

devint insupportable depuis l'accident, rapporté en son lieu, du plancher qui fondit sous lui comme il était à table, dont néanmoins personne ne fut blessé ; mais la frayeur qu'il eut, et la commotion qui se fit peut-être dans sa tête, l'affaiblit de sorte qu'il ne put plus souffrir le travail. Il traîna depuis sa charge plus qu'il ne la fit, dans laquelle son père le retenait. Il était très-riche. Sa charge de président à mortier avait passé à son fils, qui longues années depuis fut aussi premier président, ne valut pas son père, et s'en démit comme lui. Pelletier n'avait rien à gagner à demeurer en place. Il le sentait, elle l'accablait, mais son père l'y retenait. Dès qu'il l'eut perdu, il ne songea plus qu'à se délivrer, et il envoya sa démission au roi le dernier jour de l'année qui vient de finir. Cinq jours après M. du Maine la fit donner au président de Mesmes, et le roi voulut que ce fût ce cher fils qui le lui apprît, à qui il était si principal d'avoir un premier président totalement à lui. Ce magistrat paraîtra si souvent dans la suite qu'il est nécessaire de le connaître, et de reprendre les choses de plus haut.

Ces Mesmes sont des paysans du Mont-de-Marsan, où il en est demeuré dans ce premier état qui paient encore aujourd'hui la taille, nonobstant la généalogie que les Mesmes qui ont fait fortune se sont fait fabriquer, imprimer et insérer partout où ils ont pu, afin d'abuser le monde, quoiqu'il n'ait pas été possible de changer les alliances, ni de dissimuler tout à fait les petits emplois de plume et de robe à travers l'enflure et la parure des artistes. Le premier au net qui se trouve avoir quitté les sabots fut un professeur en droit dans l'université de Toulouse, que la reine de Navarre, sœur de François I^er^, employa dans ses affaires, et le porta à la charge de lieutenant civil à Paris. Son fils professa

aussi le droit à Toulouse, puis fut successivement conseiller à la cour des aides, au grand conseil, et maître des requêtes. Il sera mieux connu par le nom qu'il porta de sieur de Malassise, d'où la courte paix qu'il négocia avec les huguenots, comme second du premier maréchal de Biron, en 1570, qui n'était pas lors maréchal de France, mais qui était déjà boiteux d'une blessure, fut appelée *la paix boiteuse et malassise.* Il fut père du sieur de Roissy, successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, qui eut un brevet de conseiller d'état et d'intendant des finances, et qui fut père de trois fils qui établirent puissamment cette famille, et de deux filles, dont l'aînée épousa le sieur Lambert d'Herbigny, maître des requêtes, l'autre Maximilien de Bellefourière, qui fut mère du marquis de Soyecourt, si à la mode et fort en faveur, grand-maître de la garde-robe en 1653, chevalier du Saint-Esprit en 1661, et qui acheta en 1669 la charge de grand veneur du chevalier de Rohan. Il était gendre du président de Maisons, surintendant des finances, et mourut à Paris, en 1679. Ses deux fils furent tués tous deux à la bataille de Fleurus, sans alliance, en 1690; et leur sœur, mariée pour rien à Seiglière Bois-Franc, porta à ses enfants tous les biens de Bellefourière, de Soyecourt, sa grand'mère, héritière, et des Longueil Maisons qu'elle a vu éteindre. Ces riches aventures arrivent toujours à des filles de qualité dont on veut se défaire pour rien, et qui épousent des vilains.

Les trois frères de ces deux sœurs, enfants du sieur de Roissy, et petits-enfants du sieur de Malassise, furent le sieur de Mesmes, le sieur d'Avaux, et le sieur d'Irval.

Le sieur de Mesmes fut lieutenant civil à Paris, en 1613, et député du tiers-état aux derniers états-généraux

tenus à Paris, en 1614. Il mourut président à mortier, en 1650, et il avait épousé la fille unique de Gabriel de Fossés, dit la Valée, marquis d'Éverly, gouverneur de Montpellier et de Lorraine, chevalier du Saient-Esprit, en 1633. Cette héritière avait épousé en premières noces Gilles de Saint-Gelais, dit Lezignen, dont elle avait eu une fille unique, qui épousa le duc de Créquy, et qui fut dame d'honneur de la reine; et de son second mariage la maréchale duchesse de Vivonne, et une naine pleine d'esprit, religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Chaillot. Ainsi les duchesses de Créquy et de Vivonne étaient sœurs de mère.

Le sieur d'Avaux est le célèbre d'Avaux qui se comtisa dans ses ambassades. Il négocia à Rome, à Venise, à Mantoue, à Turin, à Florence, chez la plupart des princes d'Allemagne; ambassadeur en Danemark, en Suède, en Pologne; et plénipotentiaire à Hambourg, à Munster, Osnabruck, où il eut tant de démêlés avec Servien, son collègue, qui eut plus de crédit que lui à la cour. Il fut greffier de l'ordre, ministre d'état, et surintendant des finances, mais un peu en peinture, comme il l'avoue par quelques-unes de ses lettres. Servien, son fléau, qui l'était avec lui, en avait toute l'autorité. D'Avaux ne se maria point, et mourut comme son frère aîné, en 1650, quelques mois après lui.

Le sieur d'Irval prit le nom de Mesmes à la mort de son frère aîné, dont il eut la charge de président à mortier. Il laissa deux fils, l'aîné qui succéda à son nom, à sa charge, et qui épousa la fille de Bertrand, sieur de la Bazinière, trésorier de l'épargne et prévôt, grand maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit, qui avait épousé pour rien mademoiselle de Barbesières-Chemerault, fille d'honneur de la reine. La Bazinière tomba en déroute, en recherches, fut mis à la Bastille, privé de ses

charges et du cordon bleu qui ne lui fut point rendu. C'était un riche, délicieux et fastueux financier, qui jouait gros jeu, qui était souvent de celui de la reine, et qui la quittait familièrement à moitié partie, et la faisait attendre pour achever qu'il eût fait sa collation qu'il faisait apporter dans l'antichambre, et dont il régalait les dames. Il était si bon homme et si obligeant qu'on lui passait toutes ces impertinences; fort galant, libéral, magnifique, homme de grande chère, et si aimé que tout le monde s'intéressa pour lui. Il parut constant qu'il n'y avait nulle friponnerie en son fait, mais un grand désordre, faute de travail, et d'avoir su régler sa dépense. Il sortit enfin d'affaire; et quoique dépouillé et réduit au petit pied, il fut le reste de sa vie, qui fut encore longue, bien reçu partout et accueilli de la meilleure compagnie. Je l'ai vu chez mon père, avec un joli équipage, et tout vieux qu'il était, l'homme le plus propre et le plus recherché. Il mourut en 1688, tout à la fin, quinze ou seize ans après être sorti d'affaire. Son gendre eut sa charge de l'ordre, qui mourut neuf ou dix mois avant lui. Son frère qui ne se maria point, et qui, tout conseiller de robe qu'il était, se faisait appeler le comte d'Avaux, fut survivancier, puis titulaire de sa charge de l'ordre, ambassadeur à Venise, en Hollande, près du roi Jacques en Irlande, en Suède, et encore en Hollande, et mourut d'une seconde taille, en 1709. J'en ai parlé ailleurs.

Son aîné, le président de Mesmes, gendre de la Bazinière, eut trois fils et deux filles : l'aîné, qui fut premier président cette année; un abbé de Mesmes fort débordé; un chevalier de Malte qui ne le fut guère moins, et que le crédit de son frère chargea de bénéfices et de commanderies, et qu'il fit ambassadeur de Malte; madame de Fontenilles, dont j'aurai lieu de parler dans la suite;

et une ursuline. Après ce détail nécessaire, venons au nouveau premier président.

Il porta le nom de seigneur de Neufchâtel du vivant de son père. C'était un grand et gros homme, de figure colossale, trop marqué de petite-vérole, mais dont toute la figure, jusqu'au visage, avait beaucoup de grâces comme ses manières, et avec l'âge quelque chose de majestueux. Toute son étude fut celle du grand monde à qui il plut, et fut mêlé dans les meilleures compagnies de la cour et dans les plus gaillardes. D'ailleurs il n'apprit rien et fut extrêmement débauché, tellement que son père le prit en telle aversion qu'il osait à peine paraître devant lui. Il ne lui égargnait pas les coups de bâton, et lui jetait quelquefois des assiettes à la tête, ayant bonne compagnie à sa table, qui se mettait entre deux et tâchait de les raccommoder souvent; mais le fils était incorrigible, et ne songeait qu'à se divertir et à dépenser. Cette vie libertine le lia avec la jeunesse la plus distinguée qu'il recherchait avec soin, et ne voyait que le moins qu'il pouvait de palais et de gens de robe. Devenu président à mortier par la mort de son père, il ne changea guère de vie, mais il se persuada qu'il était un seigneur, et vécut à la grande.

Les gens distingués qui fréquentaient la maison de son père, les alliances proches de M. de la Trémoille, de M. d'Elbœuf, et des enfants de madame de Vivonne qui vivait et qui les liait, le tentaient de se croire de la même espèce, gâté qu'il était par la même sorte de gens avec qui il avait toujours vécu. Il n'oublia pas de lier avec les courtisans qu'il put atteindre. D'Antin fut de ce nombre par ses cousines; et par ces degrés, il parvint jusqu'à M. et madame du Maine, qui, dans leurs projets, avaient besoin de créatures principales dans le parlement, et qui ne négligèrent pas de s'attacher un prési-

dent à mortier. Celui-ci, ravi de s'en voir si bien reçu, songea à se faire une protection puissante du fils favori du roi, et se dévoua jusqu'à la dernière indécence à toutes les fantaisies de M. du Maine. Il y introduisit son frère le chevalier; ils furent de toutes les fêtes de Sceaux, de toutes les nuits blanches. Le chevalier n'eut pas honte de jouer aux comédies, ni le président d'y faire le baladin, à huis-clos entre une vingtaine de personnes. Il en devint l'esclave à n'oser ne pas tout quitter pour s'y rendre, et à se laisser peindre travesti, dans un tableau historique, de ces gentillesses, avec des valets de Sceaux, à côté du suisse en livrée. Ce ridicule lui en donna beaucoup dans le monde, et déplut fort au parlement. Il le sentit, mais il était aux fers, et il importait à ses vues de fortune de ne les pas rompre. Avançant en ancienneté parmi les présidents à mortier, il comprit qu'il était temps de fréquenter le palais un peu davantage, et la magistrature à qui sa négligence à la voir avait marqué trop de mépris. Il ne crut pas même indifférent de s'abaisser à changer un peu de manière pour les avocats, procureurs, greffiers un peu distingués; et néanmoins n'en refroidit pas son commerce avec les gens de la cour et du grand monde, dont il avait pris tout à fait le ton et les manières.

Il chercha aussi à suppléer à son ignorance en apprenant bien ce qu'on appelle le tran-tran du palais, et à connaître le faible de chacun de Messieurs qui avaient du crédit et de la considération dans leurs chambres; beaucoup d'esprit, grande présence d'esprit, élocution facile, naturelle, agréable, pénétration, reparties promptes et justes, hardiesse jusqu'à l'effronterie, ni âme, ni honneur, ni pudeur; petit-maître en mœurs, en religion, en pratique, habile à donner le change, à tromper, à s'en moquer, à tendre des piéges, à se jouer de

paroles et d'amis, ou à leur être fidèle, selon qu'il convenait à ses intérêts; d'ailleurs d'excellente compagnie, charmant convive, un goût exquis en meubles, en bijoux, en fêtes, en festins, et en tout ce qu'aime le monde; grand brocanteur et panier percé sans s'embarrasser jamais de ses profusions, avec les mains toujours ouvertes, mais pour le gros, et l'imagination fertile à s'en procurer; poli, affable, accueillant avec distinction, et suprêmement glorieux, quoique avec un air de respect pour la véritable seigneurie, et les plus bas ménagements pour les ministres et pour tout ce qui tenait à la cour.

Rien n'a mieux dépeint son principal ridicule qu'un de ce grand nombre de noëls qu'on s'avisa de faire une année pour caractériser beaucoup de gens de la cour et de la ville, qu'on introduisait à la crèche les uns après les autres. Je ne me souviens plus du couplet, sinon qu'il débutait : *Je suis M. de Mesmes*, et qu'il finissait *qui vient prier le poupon à souper en carême*. Il avait eu la charge de l'ordre de son oncle, et un logement, non à Versailles mais à Fontainebleau, qu'avait eu son père, et que son père avait conservé en se défaisant d'une charge de lecteur du roi qu'il avait eue assez longtemps. C'en est assez maintenant sur ce magistrat, qui à toute force voulait être un homme de qualité et de cour, et qui se faisait souvent moquer de lui par ceux qui l'étaient en effet, et avec qui il vivait tant qu'il pouvait.

Les passe-ports arrivèrent le premier jour de cette année pour nos plénipotentiaires. Ils eurent incontinent après leur audience du roi, chacun séparément, et partirent l'un après l'autre pour Utrecht, dans les huit premiers jours de cette année. En même temps M. de Vendôme fit tenter par Muret, lieutenant général, le siége de Cardonne, qu'il fallut lever assez promptement avec quelques pertes. L'archiduc avait fait passer cinq ou six

mille hommes de ses troupes en Catalogne, où il soupçonnait que ce qu'il y avait laissé d'Anglais ne demeurerait pas longtemps. Ce prince avait reçu la couronne impériale à Francfort, et s'en était allé à Vienne, après avoir écrit aux états généraux une lettre violente et pressante pour les détourner de la paix, à laquelle il voyait que tout tendait en Angleterre, où le duc de Marlborough ne se crut plus en sûreté, et obtint de la reine la permission de passer la mer avec la duchesse sa femme, dès qu'ils se virent dépossédés de toutes leurs charges de cour et de guerre, le duc d'Ormont nommé en sa place pour commander les troupes de la reine en Flandre; et peu après, le duc d'Argyle, général des troupes d'Angleterre en Catalogne, eut ordre de leur faire repasser la mer et les ramena en Angleterre.

Il arriva dans tous les premiers jours de cette année un fâcheux dégoût à madame de Mailly, dame d'atours de madame la Dauphine. La dépense de sa garde-robe passait de loin le double de celle de la feue reine; et avec cela la princesse manquait tellement de tout ce qui fait la commodité, la nouveauté et l'agrément des parures, que le cri en fut public, et que les dames prêtaient journellement à la Dauphine des palatines, des manchons et toutes sortes de colifichets. L'indolence de madame de Mailly laissait tout faire à une de ses femmes de chambre, qui se croyait nièce de madame de Maintenon, parce que sa maîtresse l'était. Desmarets, de plus en plus ancré, avait des prises continuelles avec la dame d'atours sur sa grande dépense, et sur les paiements qu'elle pressait avec hauteur. Il s'en lassa, il en parla à madame de Maintenon et au roi, qui consultèrent la Dauphine. Sa patience et sa douceur s'étaient lassées aussi après des années de silence et de tolérance, tellement que l'administration de la garde-robe lui fut ôtée

et donnée à madame Cantin, première femme de chambre, et celle de madame de Mailly fut chassée pour s'être trouvée avoir bien fait ses affaires aux dépens de la garde-robe et des marchands. Madame de Mailly cria, pleura, dit qu'on la déshonorait, et tempêta tant auprès de madame de Maintenon, qu'au bout d'une quinzaine on lui rendit quelques sauve-l'honneur; mais le réel et l'autorité sur la garde-robe, elle ne put les rattraper. Elle ne fut plainte de personne; l'excès de la gloire dont elle était lui avait aliéné tout le monde, scandalisé d'ailleurs de voir la Dauphine si mal servie.

Ces premiers jours de l'année eurent un autre orage intérieur. Madame la duchesse de Berry, qui gouvernait père et mari, donnait toutes sortes de dégoûts à madame sa mère, et se laissait conduire elle-même par une de ses femmes de chambre de beaucoup, mais d'un très-mauvais esprit, qui s'appelait de Vienne, fille de la nourrice de M. le duc d'Orléans, qui la considérait aussi pour l'avoir auparavant trouvée fort à son gré. Feu Monsieur avait eu de la reine-mère un collier de perles dont la beauté et la rareté passaient pour être uniques. Madame la duchesse d'Orléans l'aimait fort et s'en parait souvent. C'en fut assez pour que madame la duchesse de Berry le voulût avoir pour l'ôter à madame sa mère; et pour la piquer davantage, elle le lui demanda, sûre d'en être refusée, lui dit qu'elle l'aurait bien sans elle, puisqu'il ne lui appartenait pas, mais à M. le duc d'Orléans, de qui en effet elle l'obtint. La scène fut forte entre elles. Madame la duchesse de Berry affecta de porter ce collier et de le montrer à tout le monde. Les choses furent poussées si loin, que Madame en fut parler au roi dans son cabinet. Elle ne se borna pas apparemment au procédé du collier de perles. L'embarras et la brouillerie de la mère et de la fille parurent en public; la fille ne

put soutenir la colère du roi et se tint au lit, où la Dauphine vint l'exhorter plusieurs fois.

M. le duc de Berry était trop amoureux pour n'être pas aussi affligé qu'elle, et M. le duc d'Orléans ne savait que devenir entre eux. Il était question de bien pis que des perles. Le roi voulut que la femme de chambre fût chassée, et malmena M. le duc de Berry, qui se hasarda de lui en parler. Cet ordre mit madame la duchesse de Berry hors de toute mesure. Il lui parut un affront que son orgueil ne pouvait supporter, indépendamment de toutes les privations qu'elle trouvait dans cette perte. Mais elle eut beau pleurer, crier, hurler, invectiver père et mari de la sacrifier à leur faiblesse : il fallut obéir, chasser la femme de chambre, aller demander pardon à madame sa mère, à qui elle ne pardonna jamais, et lui rapporter le collier de perles. Madame la duchesse d'Orléans, satisfaite sur le principal, lui fit inutilement des merveilles, lui promit de la raccommoder avec le roi, et la mena dans son cabinet après le souper deux jours après, parce que le roi voulut lui faire sentir sa disgrâce. Il lui parla en père, mais en roi et en maître, en sorte qu'il ne manqua rien à son humiliation que de pouvoir être intérieurement humiliée. Elle reparut après quelques jours au souper du roi et en public, à son ordinaire, cachant à grand'peine la rage qui la dévorait.

Madame de Saint-Simon, qui se tenait à quartier tant qu'elle pouvait d'un intérieur où il n'y avait qu'à perdre, et qui ne se pouvait régler, ne prit aucune part en toute cette aventure, sinon d'être témoin le moins qu'elle put des larmes et des fureurs. J'en usai de même à l'égard de M. et de madame la duchesse d'Orléans. Depuis ce que j'ai rapporté que M. le duc d'Orléans avait dit à madame sa fille, qu'elle avait si étrangement pris sur moi, je ne mettais presque plus le pied chez elle, et jamais je ne

parlais d'elle à M. son père, qui aussi n'osait m'en parler ; mais je ne vis jamais homme si mal à son aise. Il donna une pension à la femme de chambre, et la maria en province quelque temps après. On ferait des volumes de tout ce qui se passait chez madame la duchesse de Berry. Le récit en surprendrait assurément, mais au fond il ne vaudrait guère la peine d'être fait, et je n'en prétends raconter que ce qui a éclaté, ou qui a été plus singulièrement marqué.

Ce fut pendant la fin de cet orage domestique que Dumont apporta une après-dînée les pierreries de Monseigneur, dont les trois lots étaient faits relativement à ce qui en avait été réglé au total et au genre de partage de toute la succession. La Dauphine était descendue chez le Dauphin pour les voir. Ce prince prit sur sa part deux belles bagues, dont une de grand prix que Monseigneur portait fort souvent, et la donna pour cela même à Dumont d'une manière fort obligeante ; l'autre il l'envoya à La Croix, cet ami intime de mademoiselle Choin dont j'ai parlé, qui avait prêté de l'argent à Monseigneur sans en avoir voulu prendre d'intérêt.

Au commencement de cette année, le roi se mit à faire porter son dîner, une fois ou deux la semaine, chez madame de Maintenon, ce qui ne s'était point encore vu, et ce qu'il continua le reste de sa vie ; mais dans la belle saison, ces dîners se faisaient souvent à Trianon et à Marly, sans y coucher. La compagnie était fort courte, et toujours la même : la Dauphine, qui malheureusement n'en vit que les premiers ; madame de Maintenon ; mesdames de Dangeau, de Lévi, d'O, de Caylus, la seule qui ne fût pas dame du palais. Qui que ce soit n'y entrait, non pas même le maître-d'hôtel en quartier. Les gens du roi portaient le couvert et les plats à la porte à ceux de madame de Maintenon qui servaient. La table

se prolongeait quelquefois une demi-heure plus qu'un dîner ordinaire. Le roi y demeurait peu après le dîner, et revenait le soir à l'ordinaire. Quelque temps après il jouait là quelquefois après dîner, quand il faisait fort mauvais temps, avec les mêmes dames, au brelan ou au reversi, fort petit jeu; et dans la suite, quelquefois les soirs des vendredis qu'il n'avait point de ministres. Cela fit fort considérer ces dames choisies; mais cela ne leur procura rien, non pas même la liberté d'oser parler au roi, en ces heures-là, d'aucune chose qui pût les regarder ni leur famille. Ces dîners furent quelquefois suivis d'une musique, où le roi revenait après avoir passé une demi-heure chez lui, et qui durait jusque sur les six heures. C'était les jours de mauvais temps, et s'introduisit dès le second dîner. Quelquefois elles étaient les soirs au lieu de l'après-dînée, et personne n'y entrait non plus qu'à ces dîners. On chassa en même temps de Paris plusieurs hommes et femmes qui taillaient au pharaon, qui était un jeu avec raison fort défendu, et que cette exécution fit entièrement cesser.

Le lundi 18 janvier, le roi alla à Marly. Je marque exprès ce voyage. A peine y fut-on établi que Boudin, premier médecin de la Dauphine qui l'amusait fort, qui l'avait été de Monseigneur, et duquel j'ai parlé ailleurs, l'avertit de prendre garde à elle, et qu'il avait des avis sûrs qu'on la voulait empoisonner et le Dauphin aussi, à qui il en parla de même; il ne s'en contenta pas, il le débita en plein salon, d'un air effarouché, et il épouvanta tout le monde. Le roi voulut lui parler en particulier. Il assura toujours que l'avis était bon, sans qu'il sût pourtant d'où il lui venait, et demeura ferme dans cette contradiction, car s'il ignorait d'où lui venait l'avis, comment pouvait-il le juger et l'assurer bon? Ce fut une première bouffée que ses amis arrêtèrent; mais le propos

public avait été lâché et réitéré. Ce qu'il y eut de fort singulier, c'est qu'à vingt-quatre heures près de cet avis donné par Boudin, le Dauphin en reçut un pareil du roi d'Espagne qui le lui donnait vaguement, et sans citer personne, mais comme étant bien averti. En celui-ci, il ne fut mention que du Dauphin nettement et implicitement, et obscurément de la Dauphine. Au moins ce fut ainsi que le Dauphin s'en expliqua, et je n'ai point su qu'il en ait dit davantage à personne. On eut l'air de mépriser des choses en l'air, dont on ne connaissait point l'origine; mais l'intérieur ne laissa pas d'en être frappé, et il se répandit un sérieux de silence et de consternation dans la cour à travers des occupations et des amusements ordinaires.

CHAPITRE CCCXX.

Mariage de la princesse d'Auvergne avec Mesy, par l'infamie du cardinal de Bouillon. — Mort de M. de Pomponne. — Mort de madame de Mortagne. — Mort et caractère de Tressan, évêque du Mans : ses neveux. — Extraction et fortune des Aligre. — Éloge de l'abbé de Saint-Jacques. — Mort de Gondrin; plaisant contraste de la Vallière. — Mort de Razilly et sa dépouille : conduite étrange de madame la duchesse de Berry là-dessus. — Éloge et mort du maréchal Catinat. — Mort de Magnac. — Mort de Lussan, chevalier de l'ordre.

Le cardinal de Bouillon, reçu chez les ennemis avec tant d'honneur et d'éclat, y était peu à peu tombé dans le mépris. Il avait perdu son neveu, sur la désertion, l'établissement et la fortune duquel il avait bâti les plus folles espérances. Ce neveu n'avait laissé qu'une fille qui avait lors trois ou quatre ans, et qui était héritière de Berg-op-Zoom et d'autres biens du côté de sa mère, fille du feu duc d'Aremberg, et d'Arschot, grand d'Espagne, de la maison de Ligne, et de la fille du feu marquis de Grana Caretto, gouverneur des Pays-Bas. La longue minorité de cette enfant unique laissait sa mère maîtresse de sa tutelle, de ses revenus, et de lui choisir un mari lorsqu'elle serait en âge. Elle demeurait à Bruxelles avec sa mère la duchesse d'Aremberg, à qui son rang, ses richesses, sa vertu et sa conduite, attiraient la première considération, et avec le duc d'Aremberg son frère qui n'en avait pas moins de son côté, qui épousa

depuis une Pignatelli, sœur du comte d'Egmont, qui devint le favori du prince Eugène, et qui est aujourd'hui chevalier de la Toison-d'Or du dernier empereur, feld-maréchal de ses armées, grand bailli et gouverneur de Mons et du Hainault, mestre de camp général des Pays-Bas autrichiens, et général de l'armée de la reine de Hongrie, dans un âge encore peu avancé. C'était là une mère et un frère d'un appui, pour la princesse d'Auvergne, à n'avoir pas à compter avec MM. de Bouillon pour la gestion des biens, ni pour l'établissement de sa fille. Le cardinal de Bouillon, qu'ils avaient logé chez eux à Bruxelles, voyait cela à regret; il était tombé dans l'indigence par la saisie de ses bénéfices et la confiscation de ses biens, ceux de sa petite-nièce lui faisaient grande envie.

Un fort mince gentilhomme qu'on appelait Mesy, qui avait été page chez MM. de Bouillon, était devenu écuyer de la princesse d'Auvergne qui, depuis quelque temps le regardait de bon œil. Le cardinal s'en aperçut, suivit ses soupçons, les trouva très-bien fondés. La gloire du prétendu descendant des anciens ducs de Guienne, et celle du premier homme de l'église après le pape, comme il se le disait, devait être extrêmement blessée d'une pareille découverte, et encore plus alarmé des suites. Mais la vanité céda aux besoins; il imagina qu'en favorisant ces amours jusqu'à les porter à l'union conjugale, et venant après à éclater, il déshonorerait si parfaitement la princesse d'Auvergne par la honte de la mésalliance qu'il la ferait déchoir de la tutelle, et que cette tutelle lui tomberait au préjudice de la duchesse d'Aremberg, parce que Berg-op-Zoom et d'autres biens encore venaient à l'enfant du côté de son père et emporteraient même les maternels.

Dans cet infâme dessein il parla à Mesy, et comme

par amitié et par intérêt pour sa fortune, l'encouragea à pousser sa pointe et à la tourner du côté du mariage, en quoi il lui promit toute protection. Instruit après par Mesy de ses progrès, il parla à sa nièce dont l'embarras ne se peut exprimer ; il en profita pour la rassurer et en tirer l'aveu de sa faiblesse, la plaignit, et la combla de trouver un consolateur et un confident dans celui qu'elle avait le plus à redouter. De là peu à peu il fit l'homme de bien avec elle, et l'évêque, pour mettre sa conscience en sûreté en flattant sa passion. Il fit accroire à la princesse d'Auvergne et à Mesy que leur mariage demeurerait secret, et ne serait par conséquent sujet à aucune suite fâcheuse du côté des Bouillon, ni du côté des Aremberg ; il leur offrit de les marier lui-même ; il les y résolut, et il les maria dans l'hôtel d'Aremberg.

Quelques mois se passèrent dans les transports de l'amour, de la reconnaissance, de la confidence. Le cardinal s'applaudissait en secret de son crime, et se moquait de leur simplicité en attendant son temps. L'amante se crut grosse, ce fut celui d'en profiter. Le mariage se divulgua ; le duc et la duchesse d'Aremberg furent outrés de rage, de dépit et d'étonnement, de trouver le cardinal de Bouillon moins emporté qu'il ne l'était. A la fin la chose éclata tout à fait. L'écuyer et sa dame furent chassés de la maison, sans savoir où se réfugier. Le cardinal, très-court d'argent, les assista peu en cachette, et leur fit entendre qu'il ne pouvait à l'extérieur se séparer de sentiment du duc et de la duchesse d'Aremberg. Tant qu'il en demeura en ces termes, ils eurent patience dans l'espérance d'en être secourus ; mais bientôt il fut question d'ôter la tutelle de la petite-fille, que la duchesse d'Aremberg, sa grand'mère, prétendit. A l'instant le cardinal la lui disputa ; et pour rendre sa prétention meilleure, se hasarda à déclamer contre l'indignité

d'un pareil mariage, qui faisait un tel affront à sa maison, conduit et consommé dans la maison maternelle.

Le jugement manqua ici au cardinal de Bouillon comme dans toutes les occasions de sa vie. Pour ravir le bien il attaquait la vigilance de la duchesse d'Aremberg, et la voulait rendre responsable de l'égarement de sa fille, et l'en châtier en lui ôtant la tutelle de l'enfant. C'est ce qui le perdit, je ne dirai pas d'honneur, ce ne fut qu'un en-sus de ce qu il n'avait plus il y avait longtemps, et ce que même il n'eut jamais, mais l'en-sus fut violent, et retentit cruellement partout où les Aremberg et les Bouillon étaient connus. Mesy expliqua toute l'affaire, sa femme la raconta à qui voulut l'entendre; la duchesse d'Aremberg les fit interroger juridiquement; il tint à peu que le cardinal ne le fût lui-même. Ce fut un prodigieux fracas que cette révélation de son crime dont sa conduite pour la tutelle ne laissait plus la vue obscure. Prêt à succomber, il aima mieux se désister; et la tutelle entière fut donnée à la duchesse d'Aremberg, sans que le cardinal de Bouillon fût compté pour rien. L'ignominie dont cette affaire le couvrit dans l'asile où il avait cru régner le jeta dans un nouveau désespoir que son peu de moyens et le mépris public qui ne lui fut pas ménagé, rendit extrêmes.

Sa famille en France fut enragée contre lui, et tout ce qui tenait aux Aremberg dans les Pays-Bas, hors de toute mesure avec un allié si proche, qui payait leur assistance et leur hospitalité d'une perfidie si signalée et d'un si infâme intérêt. Ce nouvel accident le rendit errant de ville en ville et de lieu en lieu sans savoir où s'arrêter, jusqu'à ce qu'enfin il se fixa auprès d'Utrecht, où il ne vit presque personne. Les deux amants errèrent de leur côté. L'indigence éteignit leur amour. Mesy oublia son premier état, et fit le mari fâcheux jusqu'à maltrai-

ter sa femme qu'il quitta dans la suite, et ils allèrent où ils purent, chacun de son côté. La petite mineure fut élevée par la duchesse d'Aremberg sa grand'mère, qui la maria à un palatin, cadet de la branche de Sulzbach, dont les aînés moururent sans mâles. Eux-mêmes ne vécurent pas longtemps, mais ils laissèrent postérité dont l'aîné est aujourd'hui électeur palatin.

Deux femmes très-différentes moururent fort vieilles au commencement de cette année : madame de Pomponne, veuve du ministre d'état, belle-mère de Torcy et sœur de l'Avocat, duquel j'ai parlé ; c'était une femme pieuse, retirée, qui aimait ses écus, et qui n'avait jamais fait grande figure dans les ambassades ni pendant le ministère de son mari, quoique dans une grande union ensemble.

L'autre fut madame de Mortagne, fort décrépite, dont la maison et la considération étaient usées depuis longtemps. Il y aurait beaucoup à dire de cette manière de fée si je n'en avais suffisamment parlé plus haut.

Deux hommes d'église moururent aussi en même temps tout aussi différents l'un de l'autre. Tressan, évêque du Mans, qui avait eu la charge de premier aumônier de Monsieur, après le fameux évêque de Valence Cosnac, mort archevêque d'Aix avec le cordon bleu. Tressan était un drôle de beaucoup d'esprit, tout tourné à l'intrigue et à la fortune, qui eut beaucoup de crédit sur Monsieur, et qui figura fort chez lui sans s'y faire estimer. Il y attrapa force bénéfices, et vécut fort dans le grand monde. A la fin il se hasarda trop à mesurer son crédit. Le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat ne voulurent pas compter avec lui, ni lui avec eux ; ils furent les plus forts. Les dégoûts et bientôt les mépris plurent sur l'évêque ; il lutta, puis chancela longtemps ; à la fin il fallut quitter prise de peur d'être chassé

en plein. Il vendit à l'abbé de Grancey, et de dépit se fixa au Mans, d'où il gouverna tout ce qu'il put encore, et dans la province faute de mieux. Il y fit enfin le béat, et amassa force écus. Il n'oublia rien auprès des jésuites pour avoir son neveu pour coadjuteur qu'il farcit de tout ce qu'il put donner de chapelles et de rogatons de bénéfices dont il amassa plus de trente titres à la fois, qu'il accumula les uns après les autres. Une meilleure fortune l'attendait, mais l'évêque ne la vit ni n'eut lieu de l'espérer, et il laissa cet abbé en habit rapiécé, et son autre neveu dans le ruisseau.

Il avait servi dans la gendarmerie. Le goût italien et fort à découvert l'avait banni de la société des honnêtes gens. Il avait beaucoup d'esprit, mais tourné au mauvais. Il lui échappa des vers qui mirent le roi en colère et le firent chasser du service. Tombé depuis dans une grande misère, elle lui a servi de prédicateur. Il s'est retiré au noviciat des jésuites. Il sort à pied sans valet, fort mal vêtu et plus mal coiffé, en sorte qu'avec sa vue basse, on le prend pour un pauvre honteux. La fortune de son frère, archevêque de Rouen, n'a rien changé à la sienne, mais a poussé son fils dans les gardes du corps qui a hérité de la même veine poétique, et qui aurait eu aussi le même sort que son père si le duc d'Ayen, son capitaine, avec qui il avait partagé le crime, eût pu être séparé de lui. Tous deux eurent la peur entière. C'était encore beaucoup pour le temps où cela arriva.

L'autre ecclésiastique fut l'abbé de Saint-Jacques, fils et petit-fils des deux chanceliers Aligre. Je reviendrai à lui après un mot de curiosité sur la singularité unique de deux chanceliers père et fils. Les histoires et les mémoires particuliers du règne de Louis XIII expliquent si bien la disgrâce du chancelier de Sillery qui

avait si grandement figuré dans les affaires sous Henri IV, qui le fit garde des sceaux, puis chancelier, en décembre 1606 et en janvier 1607, du commandeur de Sillery, son frère, qui avait été ambassadeur à Rome et en Espagne, et qui mourut prêtre, et de Puysieux, secrétaire d'état, fils du chancelier, que je ne fais que le remarquer ici. Cet office, dont le poids avait embarrassé le maréchal d'Ancre qui gouvernait Marie de Médicis, régente pendant la minorité de Louis XIII, avait attiré des disgrâces à ceux qui en étaient revêtus en divers temps, dont le mérite de Sillery ne fut pas à couvert. Les sceaux passèrent en différentes mains, et quelquefois les mêmes les tinrent plus d'une fois. Du Vair, Mangot, le connétable de Luynes, les cinq derniers mois de sa vie, de Vic, Caumartin, les eurent peu chacun. Louis XIII, encore plein des impressions de cette pratique de sa minorité, et qui l'avait suivie depuis qu'il se fut affranchi du pesant joug de la reine sa mère, résolut pourtant de remplir la charge de chancelier à la mort de Sillery, arrivée le 1er octobre 1624, mais il ne voulut d'aucun sujet dont le mérite pût figurer et faire compter avec soi. A la mort de Caumartin il avait donné les sceaux, en janvier 1624, à un des anciens du conseil, faute de mieux; il se trouvait tel que Louis XIII le voulait pour en faire un chancelier, et il le fit succéder à Sillery au mois d'octobre de la même année.

Aligre était cet ancien. Il était de Chartres, petit-fils d'un apothicaire et fils d'un homme qui, pour son petit état, s'était enrichi dans son négoce sans sortir de chez lui. Il mit son fils dans la maison du comte de Soissons, à la mort duquel il fut tuteur onéraire de son fils. Cette protection le fit conseiller au grand conseil, et le premier de sa race qui ait porté robe; il parvint après à de-

venir conseiller d'état, et monta de là à la première charge de la robe, par les raisons qui viennent d'être rapportées. Il ne put s'y maintenir longtemps. La reine-mère, réconciliée avec le roi son fils, voulut établir ses créatures. Les sceaux furent donnés à Marillac le 1er juin 1626, et Aligre envoyé chez lui à la Rivière, petite maison qu'il avait sous le château de Pontgouin, terre et maison de campagne des évêques de Chartres. Aligre mourut en décembre 1635 à la Rivière, sans en être sorti nonobstant les révolutions des sceaux, et cette maison de la Rivière est devenue un beau château et une petite terre entre les mains de sa postérité.

Il faut remarquer qu'il avait épousé Élisabeth Chapellier, sœur de M. Chapellier, femme de Jacques Turpin, père et mère d'Élisabeth Turpin, femme de Michel le Tellier, chancelier de France; ainsi, ce chancelier était cousin germain du second chancelier Aligre, fils du premier chancelier de ce nom. Ce second chancelier Aligre fut conseiller au grand conseil, intendant à Caen, intendant des finances et adjoint un moment avec Morangis, sous le nom de directeur des finances. Il avait eu une commission à Venise étant fort jeune, et une autre depuis pour être un des commissaires du roi aux états de Languedoc, enfin conseiller d'état et doyen du conseil, et comme tel premier des commissaires nommés pour assister aux sceaux lorsque le roi les voulut tenir lui-même, à la mort du chancelier Séguier, arrivée à Saint-Germain-en-Laye, 28 janvier 1672, et ne remplir point la charge de chancelier. Le Tellier, secrétaire d'état de la guerre dès 1643 et devenu bientôt après ministre d'état fort puissant, avait porté de tout son crédit son cousin Aligre aux emplois par où il avait passé, quoique ce fût un homme sans aucune sorte de mérite ni de lumière, et ce qu'on appelle vulgairement un très-pauvre

homme. Le Tellier eut grande envie de succéder à Séguier. Louvois, son trop célèbre fils, était secrétaire d'état en survivance; il était lors âgé de trente-deux ans; il était de son chef ministre d'état comme son père, et avait eu la charge de chancelier de l'ordre à la mort de M. de Péréfixe, archevêque de Paris. Il avait eu grande part sous son père à la guerre de 1667 et aux conquêtes que le roi avait faites; il en eut une plus entière dans les suivantes; et lors de cette vacance de l'office de chancelier, lui et son père digéraient et préparaient tout pour cette fameuse guerre qui fut déclarée en avril 1672, et qui fut suivie de tant de rapides conquêtes en Hollande.

Cette position parut favorable au père et au fils qui étaient d'un grand secours l'un à l'autre. Néanmoins, soit que le roi ne voulût pas se priver du père dans les importantes fonctions de sa charge à l'ouverture d'une si grande guerre, ou que, accoutumé à des chanceliers octogénaires, il trouvât le Tellier trop jeune, qui n'avait pas encore soixante-dix ans, ils ne purent l'emporter. Pressés en même temps par le départ du roi qui s'allait mettre à la tête de ses armées, et qui, pendant qu'il les commanderait, ne pouvait continuer à tenir les sceaux, ils firent en sorte que le roi, deux jours avant son départ, donnât les sceaux à Aligre sans faire de chancelier, comme étant le plus ancien des conseillers d'état, et le premier commissaire à l'assistance aux sceaux tenus par le roi; ainsi ils se réservèrent la vacance et l'espérance de la remplir par le mépris du concurrent, qui, leur devant tout et les sceaux mêmes, ne pourrait et n'oserait s'en fâcher, ou, s'ils n'y pouvaient atteindre, tourner court sur le garde des sceaux tout fait, lui procurer aisément par ce chausse-pied la place vacante, et avoir ainsi un chancelier de paille, qui, par ce qu'il leur était et

devait, et par son imbécillité, ne les pourrait jamais embarrasser. Ils le tinrent ainsi au filet vingt mois durant. A la fin l'indécence d'une si longue vacance et la difficulté qu'ils trouvèrent dans le roi pour le Tellier, les fit tourner court à ce dernier parti, et Aligre fut fait chancelier en janvier 1674. Il le fut et toujours en place jusqu'au 25 octobre 1677 qu'il mourut à Versailles, à plus de quatre-vingt-cinq ans. Le Tellier eut alors sa revanche et lui succéda quatre jours après. Il jouit huit ans de cette grande place, en faveur et en pleine santé de corps et d'esprit, et mourut au milieu de sa brillante famille en sa petite maison de Chaville près Versailles, le 30 octobre 1685, à quatre-vingt-trois ans.

Ce second chancelier Aligre, qui peu à peu lui et ses enfants ont cru s'anoblir en changeant l'H en D et s'appeler d'Aligre, avait un deuxième fils qui fit profession de bonne heure parmi les chanoines réguliers, et qui eut en 1643 l'abbaye de Saint-Jacques, près de Provins. C'*était* un homme d'esprit et de savoir, plus éminent encore en vertu, et qui se confina dans son abbaye. On ne fut pas longtemps à s'apercevoir de l'étrange incapacité de son père dans la place de chancelier, à qui ses secrétaires faisaient faire tout ce qu'ils voulaient, et tant de choses pour de l'argent que la famille en fut alarmée et vit la nécessité d'un tuteur. Un étranger était à craindre; le fils aîné, plus imbécile que le père, ne put aller plus loin qu'être maître des requêtes et intendant de Caen; il fallut avoir recours au second, et au nom du roi qu'employa le Tellier pour tirer l'abbé de Saint-Jacques de son cloître, qui résista tant qu'il put; il le mit auprès du chancelier, l'autorisa à être présent à tout le travail particulier de son père, qui ne signa plus rien et ne décida plus qu'en sa présence, et dont les secrétaires eurent défense du roi très-expresse d'expédier quoi que ce fût

sans l'ordre de l'abbé sur chaque expédition. De cette manière c'était lui qui était chancelier et garde des sceaux d'effet, et qui le fut excellent en exactitude, en probité, en capacité, et qui, par son esprit, sa douceur, sa modestie et la facilité de son accès, satisfit également tout ce qui eut affaire à son père et à lui.

Il ne mit pas le pied hors de chez le chancelier pendant plusieurs années qu'il y fut, y était présent à tout pour décider et diriger tout, et, le peu de temps qu'il pouvait ménager, il le donnait à Dieu, retiré dans sa chambre, sans avoir l'air moins libre et moins agréable avec la compagnie dans les heures qu'il était obligé d'y être. Aussitôt que son père fut mort, il porta les sceaux au roi, dont les louanges et les désirs ne purent le retenir, comme ils n'avaient pu l'engager d'accepter ni charges ni bénéfices, encore moins d'évêchés. Il demeura quelques jours pour rendre compte de plusieurs choses à sa famille, et à M. le Tellier, devenu chancelier, et s'en retourna à Saint-Jacques, d'où rien ne put plus le faire sortir. Il y entretint toute la régularité de la règle, sans rien exiger de plus que cette exactitude, mais pour lui, sans se séparer de ses religieux pour les exercices communs. Il ne s'épargna aucune sorte d'austérité, et il parvint enfin à celle des anciens anachorètes. Ses aumônes surprenaient tous les ans par leur abondance à proportion de ses moyens, et il vécut ainsi croissant toujours en mérite, adoré dans sa maison, et en vénération singulière partout, sans se relâcher jamais jusqu'à sa mort, âgé de quatre-vingt-seize ans, avec sa tête tout entière. Cette longueur d'une vie si prodigieuse en austérités de toute espèce, de douceur de gouvernement, d'agréments de conversation, lorsqu'il était forcé de parler, de sagesse de conduite et d'instruction, fut un autre miracle qui ne s'était point vu depuis les anciens pères des dé-

serts, quoique au milieu d'une communauté simplement régulière.

D'Antin perdit Gondrin, son fils aîné, qui laissa des enfants d'une sœur du duc de Noailles, qui, longtemps après, se remaria au comte de Toulouse. Elle fut si affligée qu'elle en tomba malade au point qu'on lui apporta les sacrements. Toute sa famille y était présente, et la maréchale de Noailles sa mère, qui l'aimait passionnément, était fondue en larmes au pied de son lit, qui priait Dieu à genoux, tout haut et de tout son cœur, et qui, dans l'excès de sa douleur, s'offrait elle-même à lui et tous ses enfants s'il les voulait prendre. La Vallière, qui était là aussi à quelque distance et qui l'entendit, se leva doucement, alla à elle et lui dit tout haut d'un air fort pitoyable : « Madame, les gendres en sont-ils aussi? » Personne de ce qui y était ne put résister à l'éclat de rire qui les prit tous, et la maréchale aussi, avec un scandale fort ridicule, et qui courut aussitôt par toute la cour; la malade se porta bientôt mieux, et on n'en rit que de plus belle.

Razilly mourut assez brusquement à Marly. Je l'ai suffisamment fait connaître, lorsque j'ai parlé de la charge qu'il eut de premier écuyer de M. le duc de Berry, et de l'injuste dépit qu'en eut madame la duchesse de Berry. Les grandes commodités de l'emploi le firent rechercher par des gens de la première qualité. Le chevalier de Roye, le marquis de Lévi, mort duc et pair, s'y présentèrent entre autres; tous deux en eurent parole positive de la bouche de madame la duchesse de Berry, qu'on savait bien qui déciderait M. le duc de Berry; tous deux, à l'insu l'un de l'autre, en firent confidence. Madame de Lévi, qui avait eu tant de part au mariage de madame la duchesse de Berry, appuyée du duc de Chevreuse son père et du duc de Beauvillier, elle-même de

tous les particuliers du roi chez madame de Maintenon, n'imaginait pas que cela pût balancer; le comte et la comtesse de Roucy de même, avec le reste de crédit de M. de la Rochefoucauld, et les places des Pontchartrain. Pendant qu'ils s'en flattaient, d'Antin s'avisa de parler à M. et madame la duchesse de Berry pour Sainte-Maure, son cousin, demeuré malade à Versailles, et l'emporta. Les deux prétendants, si sûrs de leur fait par la parole qu'ils avaient eue, furent étrangement surpris et si piqués, qu'ils la publièrent, et que, non contents du bruit peu mesuré qu'ils en firent, ils ne se contraignirent pas d'en dire leur avis à madame la duchesse de Berry, dont l'embarras et le dépit furent extrêmes, surtout contre la comtesse de Roucy et madame de Lévi qui lui parlèrent avec la dernière hauteur, jusqu'à lui dire qu'après ce trait elles n'avaient plus qu'à lui faire la révérence en lieux publics et jamais ailleurs, parce qu'ils n'auraient jamais ni besoin ni dépendance d'elle. Elle se plaignit à son tour du manque de respect; mais elle n'était ni aimée, ni estimée, ni comptée; on savait à quoi elle en était avec le roi, madame de Maintenon, et au fond avec madame la Dauphine. Le roi ne s'en mêla point, et le monde trouva qu'elle n'avait que ce qu'elle méritait. Elle ne laissa pas de craindre les particuliers de madame de Lévi, et quelque temps après voulut elle-même la rapprocher, puis lui faire parler. Ses avances furent méprisées; elle ne le lui pardonna jamais. Madame de Lévi s'en moqua, et garda trop peu de mesure en propos, et même en contenance, lorsqu'elle se trouvait dans les mêmes lieux. Sainte-Maure eut 40,000 écus à donner aux enfants de Razilly, tous bien faits, honnêtes gens et dans le service, dont l'aîné eut la lieutenance générale de Touraine qu'avait son père.

J'ai si souvent parlé ici du maréchal Catinat, de sa

vertu, de sa sagesse, de sa modestie, de son désintéressement, de la supériorité si rare de ses sentiments, de ses grandes parties de capitaine, qu'il ne me reste plus à dire que sa mort dans un âge très-avancé, sans avoir été marié, ni avoir acquis aucunes richesses, dans sa petite maison de Saint-Gratien, près Saint-Denis, où il s'était retiré, d'où il ne sortait plus depuis quelques années, et où il ne voulait presque plus recevoir personne. Il y rappela, par sa simplicité, par sa frugalité, par le mépris du monde, par la paix de son âme, et l'uniformité de sa conduite, le souvenir de ces grands hommes qui, après les triomphes les mieux mérités, retournaient tranquillement à leur charrue, toujours amoureux de leur patrie, et peu sensibles à l'ingratitude de Rome qu'ils avaient si bien servie. Cattinat mit sa philosophie à profit par une grande piété. Il avait de l'esprit, un grand sens, une réflexion mûre; il n'oublia jamais le peu qu'il était. Ses habits, ses équipages, ses meubles, sa maison, tout était de la dernière simplicité; son air l'était aussi et tout son maintien. Il était grand, brun, maigre, un air pensif et assez lent, assez bas, de beaux yeux et fort spirituels. Il déplorait les fautes signalées qu'il voyait se succéder sans cesse, l'extinction suivie de toute émulation, le luxe, le vide, l'ignorance, la confusion des états, l'inquisition mise à la place de la police; il voyait tous les signes de destruction, et il disait qu'il n'y avait qu'un comble très-dangereux de désordre qui pût enfin rappeler l'ordre dans ce royaume.

Magnac, lieutenant général, inspecteur de cavalerie et gouverneur du Mont-Dauphin, mourut en même temps dans une grande vieillesse. J'en ai parlé plus d'une fois, surtout à l'occasion de la bataille de Friedlingue que Villars croyait perdue, désespéré sous un arbre fort

loin, à qui il apprit qu'il l'avait gagnée, en sorte que je n'ai rien à ajouter.

Lussan, qui était à M. le Prince, qui le fit faire chevalier de l'ordre par grâce, en 1688, et duquel j'ai aussi parlé ailleurs, mourut aussi en ce même temps à quatre-vingt-quatre ou quatre-vingt-cinq ans.

CHAPITRE CCCXXI.

La Dauphine à Marly pour la dernière fois. — M. le duc éborgné. — Retour à Versailles. — Tabatière très-singulièrement perdue : la Dauphine malade. — La Dauphine change de confesseur et reçoit les sacrements. — Mort de la Dauphine. — Éloge, traits et caractère de la Dauphine.

Le roi, comme je l'ai dit, était allé à Marly le lundi 18 janvier. La Dauphine s'y rendit de bonne heure avec une grande fluxion sur le visage, et se mit au lit en arrivant. Elle se leva à sept heures, parce que le roi voulut qu'elle tînt le salon. Elle y joua en déshabillé, tout embéguinée, vit le roi chez madame de Maintenon peu avant son souper, et de là vint se mettre au lit où elle soupa. Elle ne se leva le lendemain 19 que pour jouer dans le salon et voir le roi, d'où elle revint se mettre au lit et y souper. Le 20, sa fluxion diminua, et elle fut mieux ; elle y était assez sujette par le désordre de ses dents. Elle vécut les jours suivants à son ordinaire.

Le samedi 30, le Dauphin et M. le duc de Berry allèrent avec M. le Duc faire des battues. Il gelait assez fort, le hasard fit que M. le duc de Berry se trouva au bord d'une marre d'eau fort grande et longue, et M. le Duc de l'autre côté fort loin, vis-à-vis de lui. M. le duc de Berry tira ; un grain de plomb, qui glissa et rejaillit sur la glace, porta jusqu'à M. le Duc à qui il creva un

œil. Le roi apprit cet accident dans ses jardins. Le lendemain dimanche, M. le duc de Berry alla se jeter aux genoux de madame la Duchesse. Il n'avait osé y aller la veille, ni voir depuis M. le Duc, qui prit ce malheur avec beaucoup de patience. Le roi le fut voir le dimanche, le Dauphin aussi et la Dauphine qui y avait été déjà la veille. Ils y retournèrent le lendemain lundi 1er février. Le roi fut aussi chez madame la Duchesse, et s'en retourna à Versailles. Madame la Princesse, toute sa famille, et plusieurs dames familières de madame la Duchesse, vinrent s'établir à Marly. M. le duc de Berry fut cruellement affligé. M. le Duc fut assez mal et assez longtemps, puis eut la rougeole tout de suite à Marly, et après quelque intervalle de guérison, la petite-vérole à Saint-Maur.

Le vendredi 5 février, le duc de Noailles donna une fort belle boîte pleine d'excellent tabac d'Espagne à la Dauphine, qui en prit et le trouva fort bon. Ce fut vers la fin de la matinée; en entrant dans son cabinet où personne n'entrait, elle mit cette boîte sur la table et l'y laissa. Sur le soir la fièvre lui prit par frissons. Elle se mit au lit et ne put se lever, même pour aller dans le cabinet du roi, après le souper. Le samedi 6 la Dauphine, qui avait eu la fièvre toute la nuit, ne laissa pas de se lever à son heure ordinaire et de passer la journée à l'ordinaire, mais le soir la fièvre la reprit. Elle continua médiocrement toute la nuit, et le dimanche 7 encore moins; mais sur les six heures du soir, il lui prit tout à coup une douleur au-dessous de la tempe, qui ne s'étendait pas tant qu'une pièce de six sous, mais si violente qu'elle fit prier le roi qui la venait voir de ne point entrer. Cette sorte de rage de douleur dura sans relâche jusqu'au lundi 8, et résista au tabac en fumée et à mâcher, à quantité d'opium et à deux saignées du bras. La

fièvre se montra davantage lorsque les douleurs furent un peu calmées ; elle dit qu'elle avait plus souffert qu'en accouchant.

Un état si violent mit la chambre en rumeur sur la boîte que le duc de Noailles lui avait donnée. En se mettant au lit le jour qu'elle l'avait reçue et que la fièvre lui prit, qui était le vendredi 5, elle en parla à ses dames, louant fort la boîte et le tabac, puis dit à madame de Lévi de la lui aller chercher dans son cabinet où elle la trouverait sur la table. Madame de Lévi y fut, ne la trouva point ; et pour le faire court, toute espèce de perquisitions faites, jamais on ne la revit, depuis que la Dauphine l'eût laissée dans son cabinet sur cette table. Cette disparition avait paru fort extraordinaire dès le moment qu'on s'en aperçut, mais les recherches inutiles qui continuèrent à s'en faire, suivies d'accidents si étranges et si prompts, jetèrent les plus sombres soupçons. Ils n'allèrent pas jusqu'à celui qui avait donné la boîte, ou ils furent contenus avec une exactitude si générale qu'ils ne l'atteignirent point. La rumeur s'en restreignit même dans un cercle peu étendu. On espérait toujours beaucoup d'une princesse adorée, et à la vie de laquelle tenait la fortune diverse suivant les divers états de ce qui composait ce petit cercle. Elle prenait du tabac à l'insu du roi, avec confiance, parce que madame de Maintenon ne l'ignorait pas ; mais cela lui aurait fait une vraie affaire auprès de lui s'il l'avait découvert ; et c'est ce qu'on craignit en divulguant la singularité de la perte de cette boîte.

La nuit du lundi au mardi 9 février, l'assoupissement fut grand ; et toute cette journée, pendant laquelle le roi s'approcha du lit bien des fois, la fièvre forte, les réveils courts avec la tête engagée, et quelques marques sur la peau qui firent espérer que ce serait la rougeole, parce

qu'il en courait beaucoup, et quantité de personnes connues en étaient en ce même temps attaquées à Versailles et à Paris. La nuit du mardi au mercredi 10 se passa d'autant plus mal que l'espérance de rougeole était déjà évanouie. Le roi vint dès le matin chez madame la Dauphine, à qui on avait donné l'émétique. L'opération en fut telle qu'on la pouvait désirer, mais sans produire aucun soulagement. On força le Dauphin, qui ne bougeait de sa ruelle, de descendre dans les jardins pour prendre l'air, dont il avait grand besoin; mais son inquiétude le ramena incontinent dans la chambre. Le mal augmenta sur le soir, et à onze heures il y eut un redoublement de fièvre considérable. La nuit fut très-mauvaise. Le jeudi 11 février, le roi entra à neuf heures du matin chez la Dauphine, d'où madame de Maintenon ne sortait presque point, excepté les temps où le roi était chez elle. La princesse était si mal qu'on résolut de lui parler de recevoir les sacrements. Quelque accablée qu'elle fût, elle s'en trouva surprise; elle fit des questions sur son état, on lui fit les réponses les moins effrayantes qu'on put, mais sans se départir de la proposition, et peu à peu des raisons de ne pas différer. Elle remercia de la sincérité de l'avis, et dit qu'elle allait se disposer.

Au bout de peu de temps on craignit les accidents. Le père la Rue, jésuite, son confesseur et qu'elle avait toujours paru aimer, s'approcha d'elle pour l'exhorter à ne différer pas sa confession. Elle le regarda, répondit qu'elle l'entendait bien et en demeura là. La Rue lui proposa de le faire à l'heure même et n'en tira aucune réponse. En homme d'esprit il sentit ce que c'était, et en homme de bien il tourna court à l'instant. Il lui dit qu'elle avait peut-être quelque répugnance de se confesser à lui, qu'il la conjurait de ne s'en pas contraindre, surtout de ne pas craindre quoi que ce soit là-dessus;

qu'il lui répondait de prendre tout sur lui; qu'il la priait seulement de lui dire qui elle voulait, et que lui-même l'irait chercher et le lui amènerait. Alors elle lui témoigna qu'elle serait bien aise de se confesser à M. Bailly, prêtre de la mission de la paroisse de Versailles. C'était un homme estimé, qui confessait ce qui était de plus régulier à la cour, et qui, au langage du temps, n'était pas net du soupçon de jansénisme, quoique fort rare parmi ces barbichets. Il confessait mesdames du Chastelet et de Nogaret, dames du palais, à qui quelquefois la Dauphine en avait entendu parler. Bailly se trouva être allé à Paris. La princesse en parut peinée et avoir envie de l'attendre; mais, sur ce que lui remontra le père la Rue qu'il était bon de ne pas perdre un temps précieux qui, après qu'elle aurait reçu les sacrements, serait utilement employé par les médecins, elle demanda un récollet qui s'appelait le père Noël, que le père la Rue fut chercher lui-même à l'instant, et le lui amena.

On peut imaginer l'éclat que fit ce changement de confesseur en un moment si critique et si redoutable, et tout ce qu'il fit penser. J'y reviendrai après. Il ne faut pas interrompre un récit si intéressant et si funestement curieux. Le Dauphin avait succombé. Il avait caché son mal tant qu'il avait pu pour ne pas quitter le chevet du lit de la Dauphine. La fièvre, trop forte pour être plus longtemps dissimulée, l'arrêtait, et les médecins, qui lui voulaient épargner d'être témoin des horreurs qu'ils prévoyaient, n'oublièrent rien par eux-mêmes et par le roi pour le retenir chez lui, et l'y soutenir de moment en moment par les nouvelles factices de l'état de son épouse.

La confession fut longue. L'extrême-onction fut administrée incontinent après, et le saint-viatique tout de suite, que le roi fut recevoir au pied du grand escalier.

Une heure après, la Dauphine demanda qu'on fît les prières des agonisants. On lui dit qu'elle n'était point en cet état-là, et avec des paroles de consolation on l'exhorta à essayer de se rendormir. La reine d'Angleterre vint de bonne heure l'après-dînée; elle fut conduite par la galerie dans le salon qui la sépare de la chambre où était la Dauphine. Le roi et madame de Maintenon étaient dans ce salon, où on fit entrer les médecins pour consulter en leur présence; ils étaient sept de la cour ou mandés de Paris. Tous d'une voix opinèrent à la saignée du pied avant le redoublement; et, au cas qu'elle n'eût pas le succès qu'ils en désiraient, à donner l'émétique dans la fin de la nuit. La saignée du pied fut exécutée à sept heures du soir. Le redoublement vint, ils le trouvèrent moins violent que le précédent. La nuit fut cruelle. Le roi vint de fort bonne heure chez la Dauphine. L'émétique qu'elle prit sur les neuf heures fit peu d'effet. La journée se passa en symptômes plus fâcheux les uns que les autres, une connaissance par rares intervalles. Tout à fait sur le soir la tête tourna dans la chambre où on laissa entrer beaucoup de gens, quoique le roi y fût, qui peu avant qu'elle expirât en sortit, et monta en carrosse au pied du grand escalier avec madame de Maintenon et madame de Caylus, et s'en alla à Marly. Ils étaient l'un et l'autre dans la plus amère douleur, et n'eurent pas la force d'entrer chez le Dauphin.

Jamais princesse arrivée si jeune ne vint si bien instruite, et ne sut mieux profiter des instructions qu'elle avait reçues. Son habile père, qui connaissait à fond notre cour, la lui avait peinte, et lui avait appris la manière unique de s'y rendre heureuse. Beaucoup d'esprit naturel et facile l'y seconda, et beaucoup de qualités aimables lui attachèrent les cœurs, tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le roi, avec ma-

dame de Maintenon lui attirèrent les hommages de l'ambition. Elle avait su travailler à s'y mettre dès les premiers moments de son arrivée; elle ne cessa tant qu'elle vécut de continuer un travail si utile, et dont elle recueillit sans cesse tous les fruits. Douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne, et, toute légère et vive qu'elle était, très-capable de vues et de suites de la plus longue haleine, la contrainte jusqu'à la gêne, dont elle sentait tout le poids, semblait ne lui rien coûter. La complaisance lui était naturelle, coulait de source; elle en avait jusque pour sa cour.

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtains bruns fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge mais admirable, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nues; elle plaisait au dernier point. Les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait.

Elle voulait plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On était tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvait. Sa gaieté jeune, vive, active,

animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu, car tout l'amusait; elle préférait le gros, y était nette, exacte, la plus belle joueuse du monde, et en un instant faisait le jeu de chacun; également gaie et amusée à faire les après-dînées des lectures sérieuses, à conserver dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses; on appelait ainsi ses dames du palais les plus âgées. Elle n'épargna rien jusqu'à sa santé, elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner madame de Maintenon, et le roi par elle. Sa souplesse, à leur égard, était sans pareille et ne se démentit jamais d'un moment. Elle l'accompagnait de toute la discrétion que lui donnait la connaissance d'eux, que l'étude et l'expérience lui avait acquise, pour les degrés d'enjoûment ou de mesure qui étaient à propos. Son plaisir, ses agréments, je le répète, sa santé même, tout leur fut immolé. Par cette voie elle s'acquit une familiarité avec eux, dont aucun des enfants du roi, non pas même ses bâtards, n'avait pu approcher.

En public sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec madame de Maintenon, qu'elle n'appelait jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les

lisait quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le roi à toute heure, même des moments pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle fut contre Pontchartrain, qu'elle nommait quelquefois au roi *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle la fut contre Chamillart. Si libre, qu'entendant un soir le roi et madame de Maintenon parler avec affection de la cour d'Angleterre dans les commencements qu'on espéra la paix par la reine Anne : « Ma tante, se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante? » et toujours courant et gambadant, « c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » L'admirable est qu'ils en rirent tous deux et qu'ils trouvèrent qu'elle avait raison.

Je n'oserais jamais écrire dans des mémoires sérieux le trait que je vais rapporter, s'il ne servait plus qu'aucun à montrer jusqu'à quel point elle était parvenue d'oser tout dire et tout faire avec eux. J'ai décrit ailleurs la position ordinaire où le roi et madame de Maintenon étaient chez elle. Un soir qu'il y avait comédie à Versailles, la princesse, après avoir bien parlé toutes sortes de langages, vit entrer Nanon, cette ancienne femme de chambre de madame de Maintenon, dont j'ai fait mention plusieurs fois, et aussitôt s'alla mettre, tout en grand habit comme elle était et parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée sur le petit paravent entre les deux tables. Nanon, qui avait une main comme dans sa poche,

passa derrière elle, et se mit comme à genoux. Le roi, qui en était le plus proche, s'en aperçut et demanda ce qu'elles faisaient là. La princesse se mit à rire, et répondit qu'elle faisait ce qu'il lui arrivait souvent de faire les jours de comédie. Le roi insista. « Voulez-vous le savoir, reprit-elle, puisque vous ne l'avez point encore remarqué. C'est que je prends un lavement d'eau. — Comment, s'écria le roi mourant de rire, actuellement là vous prenez un lavement? — Hé vraiment oui, dit-elle. — Et comment faites-vous cela? » Et les voilà tous quatre à rire de tout leur cœur. Nanon apportait la seringue toute prête sous ses jupes, troussait celles de la princesse qui les tenait comme se chauffant, et Nanon lui glissait le clystère. Les jupes retombaient, et Nanon remportait sa seringue sous les siennes; il n'y paraissait pas; ils n'y avaient pas pris garde, ou avaient cru que Nanon rajustait quelque chose à l'habillement. La surprise fut extrême, et tous deux trouvèrent cela fort plaisant. Le rare est qu'elle allait avec ce lavement à la comédie sans être pressée de le rendre, quelquefois même elle ne le rendait qu'après le souper du roi et le cabinet; elle disait que cela la rafraîchissait, et empêchait que l'étouffement du lieu de la comédie ne lui fît mal à la tête. Depuis la découverte elle ne s'en contraignit pas plus qu'auparavant. Elle les connaissait en perfection, et ne laissait pas de voir et de sentir ce que c'était que madame de Maintenon et mademoiselle Choin.

Un soir qu'allant se mettre au lit, où monseigneur le duc de Bourgogne l'attendait, et qu'elle causait sur sa chaise percée avec madame de Nogaret et du Chastelet qui me le contèrent le lendemain, et c'était là où elle s'ouvrait le plus volontiers, elle leur parla avec admiration de la fortune de ces deux fées, puis ajouta en riant : « Je voudrais mourir avant M. le duc de Bour-

gogne, mais voir pourtant ici ce qui s'y passerait; je suis sûre qu'il épouserait une sœur grise ou une tourière des filles Sainte-Marie. » Aussi attentive à plaire à monseigneur le duc de Bourgogne qu'au roi même, quoique souvent trop hasardeuse, et se fiant trop à sa passion pour elle et au silence de tout ce qui pouvait l'approcher, elle prenait l'intérêt le plus vif en sa grandeur personnelle et en sa gloire. On a vu à quel point elle fut touchée des événements de la campagne de Lille et de ses suites, tout ce qu'elle fit pour le relever, et combien elle lui fut utile, en tant de choses si principales dont, comme on l'a expliqué il n'y a pas longtemps, il lui fut entièrement redevable. Le roi ne se pouvait passer d'elle. Tout lui manquait dans l'intérieur lorsque des parties de plaisir, que la tendresse et la considération du roi pour elle voulaient souvent qu'elle fît pour la divertir, l'empêchaient d'être avec lui; et jusqu'à son souper public, quand rarement elle y manquait, il y paraissait par un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du roi. Aussi, quelque goût qu'elle eût pour ces sortes de parties, elle y était fort sobre, et se les faisait toujours commander. Elle avait grand soin de voir le roi en partant et en arrivant; et, si quelque bal en hiver, ou quelque partie en été lui faisait percer la nuit, elle ajustait si bien les choses qu'elle allait embrasser le roi dès qu'il était éveillé, et l'amuser du récit de la fête.

Je me suis tant étendu ailleurs sur la contrainte où elle était du côté de Monseigneur, et de toute sa cour particulière, que je n'en répéterai rien ici, sinon qu'au gros de la cour il n'y paraissait rien, tant elle avait soin de le cacher par un air d'aisance avec lui, de familiarité avec ce qui lui était le plus opposé dans cette cour, et de liberté à Meudon parmi eux, mais avec une souplesse

et une mesure infinie. Aussi le sentait-elle bien, et depuis la mort de Monseigneur se promettait-elle bien de le leur rendre. Un soir qu'à Fontainebleau, où toutes les dames des princesses étaient dans le même cabinet qu'elle et le roi après le souper, elle avait baragouiné toutes sortes de langues, et faisaient cent enfances pour amuser le roi qui s'y plaisait, elle remarqua madame la Duchesse et madame la princesse de Conti qui se regardaient, se faisaient signe et haussaient les épaules avec un air de mépris et de dédain. Le roi levé et passé à l'ordinaire dans un arrière-cabinet pour donner à manger à ses chiens, et venir après donner le bonsoir aux princesses, la Dauphine prit madame de Saint-Simon d'une main et madame de Lévi de l'autre, et leur montrant madame la Duchesse et madame la princesse de Conti qui n'étaient qu'à quelques pas de distance : « Avez-vous vu, avez-vous vu? leur dit-elle; je sais comme elles qu'à tout ce que j'ai dit et fait, il n'y a pas le sens commun, et que cela est misérable, mais il lui faut du bruit, et ces choses-là le divertissent, » et tout de suite s'appuyant sur leurs bras, elle se mit à sauter et à chantonner : « Hé je m'en ris! hé je me moque d'elles! et je serai leur reine, et je n'ai que faire d'elles ni à cette heure ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine; » sautant et s'élançant et s'éjouissant de toute sa force. Ces dames lui criaient tout bas de se taire, que ces princesses l'entendaient, et que tout ce qui était là la voyait faire, et jusqu'à lui dire qu'elle était folle, car d'elles elle trouvait tout bon; elle de sauter plus fort et de chantonner plus haut : « Hé je me moque d'elles! je n'ai que faire d'elles, et je serai leur reine, » et ne finit que lorsque le roi rentra.

Hélas! elle le croyait, la charmante princesse, et qui ne l'eût cru avec elle? Il plut à Dieu pour nos mal-

heurs d'en disposer autrement bientôt après. Elle était si éloignée de le penser que le jour de la Chandeleur, étant presque seule avec madame de Saint-Simon dans sa chambre, presque toutes ses dames étant allées devant à la chapelle, et madame de Saint-Simon demeurée pour l'y suivre au sermon, parce que la duchesse du Lude avait la goutte, et que la comtesse de Mailly n'y était pas, auxquelles elle suppléait toujours, la Dauphine se mit à parler de la quantité de personnes de la cour qu'elle avait connues et qui étaient mortes, puis de ce qu'elle ferait quand elle serait vieille, de la vie qu'elle mènerait, qu'il n'y aurait plus guère que madame de Saint-Simon et madame de Lausun de son jeune temps, qu'elles s'entretiendraient ensemble de ce qu'elles auraient vu et fait, et elle poussa ainsi la conversation jusqu'à ce qu'elle allât au sermon.

Elle aimait véritablement M. le duc de Berry, et elle avait aimé madame la duchesse de Berry, et compté d'en faire comme de sa fille. Elle avait de grands égards pour Madame, et avait tendrement aimé Monsieur, qui l'aimait de même, et lui avait sans cesse procuré tous les amusements et tous les plaisirs qu'il avait pu, et tout cela retomba sur M. le duc d'Orléans, en qui elle prenait un véritable intérêt, indépendamment de la liaison qui se forma depuis entre elle et madame la duchesse d'Orléans; ils savaient et s'aidaient de mille choses par elle sur le roi et madame de Maintenon. Elle avait conservé un grand attachement pour M. et pour madame de Savoie, qui étincelait, et pour son pays même, quelquefois malgré elle. Sa force et sa prudence parurent singulièrement dans tout ce qui passa lors et depuis la rupture. Le roi avait l'égard d'éviter devant elle tout discours qui pût regarder la Savoie, elle tout l'art d'un silence éloquent, qui par des traits rarement échap-

pés faisaient sentir qu'elle était toute française, quoiqu'elle laissât sentir en même temps qu'elle ne pouvait bannir de son cœur son père et son pays. On a vu combien elle était unie à la reine sa sœur, d'amitié, d'intérêt et de commerce.

Avec tant de grandes, de singulières et de si aimables parties, elle en eut de princesse et de femmes, non pour la fidélité et la sûreté du secret, elle en fut un puits, ni pour la circonspection sur les intérêts des autres, mais pour des ombres de tableau plus humaines. Son amitié suivait son commerce, son amusement, son habitude, son besoin; je n'en ai guère vu que madame de Saint-Simon d'exceptée; elle-même l'avouait avec une grâce et une naïveté qui rendaient cet étrange défaut presque supportable en elle. Elle voulait, comme on l'a dit, plaire à tout le monde; mais elle ne se put défendre que quelques-uns ne lui plussent aussi. A son arrivée et longtemps, elle avait été tenue dans une grande séparation, mais alors approchée par de vieilles prétendues repenties, dont l'esprit romanesque était demeuré pour le moins galant, si la caducité de l'âge en avait banni les plaisirs; peu à peu dans la suite plus livrée au monde, les choix de ce qui l'environna de son âge se firent pour la plupart moins pour la vertu que par la faveur. La facilité naturelle de la princesse se laissait conformer aux personnes qui lui étaient les plus familières, et ce dont on ne sut pas profiter, elle se plaisait autant, et se trouvait aussi à son aise et aussi amusée d'après-dînées raisonnables, mêlées de lectures et de conversations utiles, c'est-à-dire pieuses ou historiques, avec les dames âgées qui étaient auprès d'elle, que des discours plus libres et dérobés des autres qui l'entraînaient plutôt qu'elle ne s'y livrait, retenue par sa timidité naturelle et par un reste de délicatesse. Il est pourtant vrai que l'entraîne-

ment alla bien loin, et qu'une princesse moins aimable et moins universellement aimée, pour ne pas dire adorée, se serait trouvée dans de cruels inconvénients. Sa mort indiqua bien ces sortes de mystères, et manifesta toute la cruauté de la tyrannie que le roi ne cessa d'exercer sur les âmes de sa famille. Quelle fut sa surprise, quelle fut celle de la cour, lorsque, dans ces moments si terribles où l'on ne redoute plus que ce qui les suit, et où tout le présent disparaît, elle voulut changer de confesseur, dont elle répudia même tout l'ordre, pour recevoir les derniers sacrements!

On a vu ailleurs qu'il n'y avait que son époux et le roi qui fussent dans l'ignorance, que madame de Maintenon n'y était pas, et qu'elle était extrêmement occupée qu'ils y demeurassent profondément l'un et l'autre tandis qu'elle lui faisait peur d'eux; mais elle aimait ou plutôt elle adorait la princesse, dont les manières et les charmes lui avaient gagné le cœur; elle en amusait le roi fort utilement pour elle; elle-même s'en amusait, et ce qui est très-véritable, quoique surprenant, elle s'en appuyait et quelquefois se conseillait à elle. Avec toute cette galanterie, jamais femme ne parut se soucier moins de sa figure, ni y prendre moins de précaution et de soin; sa toilette était faite en un moment, le peu même qu'elle durait n'était que pour la cour; elle ne se souciait de parure que pour les bals et les fêtes, et ce qu'elle en prenait en tout autre temps, et le moins encore qu'il lui était possible, n'était que par complaisance pour le roi. Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements même, et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour; elle l'animait tout entière, elle en remplissait tous les lieux à la fois, elle y occupait tout, elle en pénétrait tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. Jamais prin-

cesse si regrettée, jamais il n'en fut si digne de l'être, aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué.

CHAPITRE CCCXXII.

Le roi à Marly. — Le Dauphin à Versailles, puis à Marly. — État du Dauphin que je vois pour la dernière fois. — Le Dauphin malade. — Le Dauphin croit Boudin bien averti. — Boudin, quel il est; il juge Boudin bien averti. — Mort du Dauphin. — Je veux tout quitter et me retirer de la cour et du monde : madame de Saint-Simon m'en empêche sagement. — Éloge, traits et caractère du Dauphin.

Le roi et madame de Maintenon, pénétrés de la plus vive douleur, qui fut la seule véritable qu'il ait jamais eue en sa vie, entrèrent d'abord chez madame de Maintenon en arrivant à Marly; il soupa seul chez lui dans sa chambre, fut peu dans son cabinet avec M. le duc d'Orléans et ses enfans naturels. M. le duc de Berry, tout occupé de son affliction, qui fut véritable et grande, et plus encore de celle de Monseigneur, son frère, qui fut extrême, était demeuré à Versailles avec madame la duchesse de Berry, qui, transportée de joie de se voir délivrée d'une plus grande et mieux aimée qu'elle, et à qui elle devait tout, suppléa tant qu'elle put au cœur par l'esprit, et tint une assez bonne contenance. Ils allèrent le lendemain matin à Marly pour se trouver au réveil du roi.

Monseigneur le Dauphin, malade et navré de la plus intime et de la plus amère douleur, ne sortit point de son appartement où il ne voulut voir que M. son frère,

son confesseur, et le duc de Beauvillier qui, malade depuis sept à huit jours dans sa maison de la ville, fit un effort pour sortir de son lit, pour aller admirer dans son pupille tout ce que Dieu y avait mis de grand, qui ne parut jamais tant qu'en cette affreuse journée, et en celles qui suivirent jusqu'à sa mort. Ce fut sans s'en douter la dernière fois qu'ils se virent en ce monde. Cheverny, d'O et Gamaches passèrent la nuit dans son appartement, mais sans le voir que des instants.

Le samedi matin 13 février, ils le pressèrent de s'en aller à Marly, pour lui épargner l'horreur du bruit qu'il pouvait entendre sur sa tête, où la Dauphine était morte. Il sortit à sept heures du matin, par une porte de derrière de son appartement, où il se jeta dans une chaise bleue qui le porta à son carrosse. Il trouva en entrant dans l'une et dans l'autre quelques courtisans plus indiscrets encore qu'éveillés, qui lui firent leur révérence, et qu'il reçut avec un air de politesse. Ses trois menins vinrent dans son carrosse avec lui. Il descendit à la chapelle, entendit la messe, d'où il se fit porter en chaise à une fenêtre de son appartement par où il entra. Madame de Maintenon y vint aussitôt, on peut juger quelle fut l'angoisse de cette entrevue, elle ne put y tenir longtemps et s'en retourna. Il lui fallut essuyer princes et princesses qui, par discrétion, n'y furent que des moments, même madame la duchesse de Berry et madame de Saint-Simon avec elle, vers qui le Dauphin se tourna avec un air expressif de leur commune douleur. Il demeura quelque temps seul avec M. le duc de Berry. Le réveil du roi approchant, ses trois menins entrèrent, et je hasardai d'entrer avec eux. Il me montra qu'il s'en apercevait avec un air de douceur et d'affection qui me pénétra. Mais je fus épouvanté de son regard, également contraint, fixe, avec quelque chose de farouche,

du changement de son visage, et des marques plus livides que rougeâtres, que j'y remarquai en assez grand nombre et assez larges, et dont ce qui était dans la chambre s'aperçut comme moi. Il était debout, et peu d'instants après on le vint avertir que le roi était éveillé; les larmes qu'il retenait lui roulaient dans les yeux. A cette nouvelle il se tourna sans rien dire, et demeura. Il n'y avait que ses trois menins et moi, et Duchesne; les menins lui proposèrent une fois ou deux d'aller chez le roi, il ne remua ni ne répondit. Je m'approchai et je lui fis signe d'aller, puis je le lui proposai à voix basse. Voyant qu'il demeurait et se taisait, j'osai lui prendre le bras, lui représenter que tôt ou tard il fallait bien qu'il vît le roi, qu'il l'attendait, et sûrement avec désir de le voir et de l'embrasser, qu'il y avait plus de grâce à ne pas différer; et en le pressant de la sorte, je pris la liberté de le pousser doucement; il me jeta un regard à percer l'âme, et partit. Je le suivis quelques pas, et m'ôtai de là pour prendre haleine. Je ne l'ai pas vu depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis!

Tout ce qui était dans Marly pour lors, en très-petit nombre, était dans le grand salon. Princes, princesses, grandes entrées, étaient dans le petit, entre l'appartement du roi et celui de madame de Maintenon; elle, dans sa chambre, qui, avertie du réveil du roi, entra seule chez lui à travers ce petit salon, et tout ce qui y était entra fort peu après. Le Dauphin, qui entra par les cabinets, trouva tout ce monde dans la chambre du roi qui, dès qu'il le vit, l'appela pour l'embrasser tendrement, longuement et à reprises. Ces premiers moments si touchants ne se passèrent qu'en paroles fort entrecoupées de larmes et de sanglots.

Le roi un peu après, regardant le Dauphin, fut effrayé

des mêmes choses dont nous l'avions été dans sa chambre. Tout ce qui était dans celle du roi le fut, les médecins plus que les autres. Le roi leur ordonna de lui tâter le pouls, qu'ils trouvèrent mauvais, à ce qu'ils dirent après; pour lors ils se contentèrent de dire qu'il n'était pas net, et qu'il serait fort à propos qu'il allât se mettre dans son lit. Le roi l'embrassa encore, lui recommanda fort tendrement de se conserver, et lui ordonna de s'aller coucher; il obéit, et ne se releva plus. Il était assez tard dans la matinée; le roi avait passé une cruelle nuit, et avait fort mal à la tête; il vit à son dîner le peu de courtisans considérables qui s'y présentèrent. L'après-dînée il alla voir le Dauphin dont la fièvre était augmentée et le pouls encore plus mauvais, passa chez madame de Maintenon, soupa seul chez lui, et fut peu dans son cabinet après, avec ce qui avait accoutumé d'y entrer. Le Dauphin ne vit que ses menins, et des instants, les médecins, peu de suite, M. son frère, avec son confesseur, un peu M. de Chevreuse, et passa sa journée en prières, et à se faire faire de saintes lectures. La liste pour Marly se fit, et les admis avertis comme il s'était pratiqué à la mort de Monseigneur, qui arrivèrent successivement.

Le lendemain dimanche le roi vécut comme il avait fait la veille. L'inquiétude augmenta sur le Dauphin. Lui-même ne cacha pas à Boudin, en présence de Duchesne et de M. de Cheverny, qu'il ne croyait pas en relever, et qu'à ce qu'il sentait, il ne doutait pas que l'avis que Boudin avait eu ne fût exécuté. Il s'en expliqua plus d'une fois de même, et toujours avec un détachement, un mépris du monde, et de tout ce qu'il y a de grand, une soumission et un amour de Dieu incomparables. On ne peut exprimer la consternation générale. Le lundi 15 le roi fut saigné, et le Dauphin ne fut pas mieux que la

veille. Le roi et madame de Maintenon le voyaient séparément plus d'une fois le jour. Du reste personne que M. son frère des moments, ses menins comme point, M. de Chevreuse quelque peu, toujours en lectures, et en prières. Le mardi 16 il se trouva plus mal, il se sentait dévorer par un feu consumant auquel la fièvre ne répondait pas à l'extérieur, mais le pouls, enfoncé et fort extraordinaire, était très-menaçant; le mardi fut encore plus mauvais, mais il fut trompeur. Ces marques de son visage s'étendirent sur tout le corps. On les prit pour des marques de rougeole. On se flatta là-dessus, mais les médecins et les plus avisés de la cour n'avaient pu oublier sitôt que ces mêmes marques s'étaient montrées sur le corps de la Dauphine, ce qu'on ne sut hors de sa chambre qu'après sa mort.

Le mercredi 17, le mal augmenta considérablement. J'en savais à tout moment des nouvelles par Cheverny, et quand Boulduc pouvait sortir des instants de la chambre il me venait parler. C'était un excellent apothicaire du roi, qui après son père avait toujours été et était encore le nôtre avec un grand attachement, et qui en savait pour le moins autant que les meilleurs médecins, comme nous l'avons expérimenté, et avec cela beaucoup d'esprit et d'honneur, de discrétion et de sagesse. Il ne nous cachait rien à madame de Saint-Simon et à moi. Il nous avait fait entendre plus que clairement ce qu'il croyait de la Dauphine; il m'avait parlé aussi net dès le second jour sur le Dauphin. Je n'espérais donc plus, mais il se trouve pourtant qu'on espère jusqu'au bout contre toute espérance.

Le mercredi les douleurs augmentèrent comme d'un feu dévorant plus violent encore; le soir, fort tard, le Dauphin envoya demander au roi la permission de communier le lendemain de grand matin, sans cérémonie et

sans assistants, à la messe qui se disait dans sa chambre; mais personne n'en sut rien ce soir-là, et on ne l'apprit que le lendemain dans la matinée. Ce même soir du mercredi j'allai assez tard chez le duc et la duchesse de Chevreuse, qui logeaient au premier pavillon, et nous au second, tous deux du côté du village de Marly. J'étais dans une désolation extrême; à peine voyais-je le roi une fois le jour. Je ne faisais qu'aller plusieurs fois le jour aux nouvelles, et uniquement chez M. et madame de Chevreuse, pour ne voir que gens aussi touchés que moi, et avec qui je fusse tout-à-fait libre. Madame de Chevreuse non plus que moi n'avait aucune espérance; M. de Chevreuse, toujours équanime, toujours espérant, toujours voyant tout en blanc, essaya de nous prouver, par ses raisonnements de physique et de médecine, qu'il y avait plus à espérer qu'à craindre, avec une tranquillité qui m'excéda et qui me fit fondre sur lui avec assez d'indécence, mais au soulagement de madame de Chevreuse, et de ce peu qui était avec eux. Je m'en revins passer une cruelle nuit. Le jeudi matin, 18 février, j'appris dès le grand matin que le Dauphin, qui avait attendu minuit avec impatience, avait ouï la messe bientôt après, y avait communié, avait passé deux heures après dans une grande communication avec Dieu; que la tête s'était après embarrassée; et madame de Saint-Simon me dit ensuite qu'il avait reçu l'extrême-onction; enfin, qu'il était mort à huit heures et demie. Ces mémoires ne sont pas faits pour y rendre compte de mes sentiments. En les lisant on ne les sentira que trop, si jamais longtemps après moi ils paraissent, et dans quel état je pus être et madame de Saint-Simon aussi. Je me contenterai de dire qu'à peine parûmes-nous les premiers jours un instant chacun, que je voulus tout quitter et me retirer de la cour et du monde, et que ce fut tout l'ouvrage de la

sagesse, de la conduite, du pouvoir de madame de Saint-Simon sur moi que de m'en empêcher avec bien de la peine.

Ce prince, héritier nécessaire puis présomptif de la couronne, naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler; dur et colère jusqu'aux derniers emportements, et jusque contre les choses inanimées; impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des éléments, sans entrer en des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps; opiniâtre à l'excès; passionné pour toute espèce de volupté, et des femmes, et, ce qui est rare à la fois, avec un autre penchant tout aussi fort. Il n'aimait pas moins le vin, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement, et le jeu encore où il ne pouvait supporter d'être vaincu, et où le danger avec lui était extrême; enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté; barbare en railleries et à produire les ridicules avec une justesse qui assommait. De la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance quels qu'ils fussent. A peine MM. ses frères lui paraissaient-ils intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on eût toujours affecté de les élever tous trois ensemble dans une égalité parfaite. L'esprit, la pénétration brillaient en lui de toutes parts. Jusque dans ses fureurs ses réponses étonnaient. Ses raisonnements tendaient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements. Il se jouait des connaissances les plus abstraites. L'étendue et la vivacité de son esprit étaient prodigieuses, et l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose à la fois jusqu'à l'en rendre incapable. La nécessité de le laisser dessiner en

étudiant, à quoi il avait beaucoup de goût et d'adresse, et sans quoi son étude était infructueuse, a peut-être beaucoup nui à sa taille.

Il était plutôt petit que grand, le visage long et brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit. Le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si bien; des cheveux châtains si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à l'excès; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point; mais quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le ratelier supérieur s'avançait trop et emboîtait presque celui de dessous, ce qui en parlant et en riant faisait un effet désagréable. Il avait les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne, mais trop longues, aussi bien que ses cuisses, pour la proportion de son corps. Il sortit droit d'entre les mains des femmes. On s'aperçut de bonne heure que sa taille commençait à tourner. On employa aussitôt et longtemps le collier et la croix de fer, qu'il portait tant qu'il était dans son appartement, même devant le monde, et on n'oublia aucun des jeux et des exercices propres à le redresser. La nature demeura la plus forte. Il devint bossu, mais si particulièrement d'une épaule, qu'il en fut enfin bossu, non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfaitement égales, mais parce que, à mesure que cette épaule grossit, il n'y eut plus, des deux hanches jusqu'aux deux pieds, la même distance, et au lieu d'être à plomb il pencha d'un côté. Il n'en marchait ni moins aisément, ni moins longtemps, ni moins vite, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins la promenade à pied, et à monter à cheval, quoiqu'il y fût très-

mal. Ce qui doit surprendre, c'est qu'avec des yeux, tant d'esprit si élevé, et parvenu à la vertu la plus extraordinaire et à la plus éminente et la plus solide piété, ce prince ne se vit jamais tel qu'il était pour sa taille, ou ne s'y accoutuma jamais. C'était une faiblesse qui mettait en garde contre les distractions et les indiscrétions, et qui donnait de la peine à ceux de ses gens qui dans son habillement et dans l'arrangement de ses cheveux masquaient ce défaut naturel le plus qu'il leur était possible, mais bien en garde de lui laisser sentir qu'ils aperçussent ce qui était si visible. Il en faut conclure qu'il n'est pas donné à l'homme d'être ici-bas exactement parfait.

Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'étaient pas d'une éducation facile. Le duc de Beauvillier, qui en sentait également les difficultés et les conséquences, s'y surpassa lui-même par son application, sa patience, la variété des remèdes. Peu aidé par les sous-gouverneurs, il se secourut de tout ce qu'il trouva sous sa main. Fénelon, Fleury, sous-précepteur, qui a donné une si belle Histoire de l'Église, quelques gentilshommes de la manche, Moreau, premier valet de chambre, fort au-dessus de son état sans se méconnaître, quelques rares valets de l'intérieur, le duc de Chevreuse seul du dehors, tous mis en œuvre et tous en même esprit, travaillèrent chacun sous la direction du gouverneur, dont l'art, déployé dans un récit, ferait un juste ouvrage également curieux et instructif. Mais Dieu, qui est le maître des cœurs, et dont le divin esprit souffle où il veut, fit de ce prince un ouvrage de sa droite, et entre dix-huit et vingt ans il accomplit son œuvre. De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et, autant et

quelquefois au-delà de ce que son état pouvait comporter, humble et austère pour soi. Tout appliqué à ses devoirs et les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyait destiné. La brièveté des jours faisait toute sa douleur. Il mit toute sa force et sa consolation dans la prière, et ses préservatifs en de pieuses lectures. Son goût pour les sciences abstraites, sa facilité à les pénétrer lui déroba d'abord un temps qu'il reconnut bientôt devoir à l'instruction des choses de son état, et à la bienséance d'un rang destiné à régner, et à tenir en attendant une cour.

L'apprentissage de la dévotion et l'appréhension de sa faiblesse pour les plaisirs le rendirent d'abord sauvage. La vigilance sur lui-même, à qui il ne passait rien et à qui il croyait devoir ne rien passer, le renferma dans son cabinet comme dans un asile impénétrable aux occasions. Que le monde est étrange! il l'eût abhorré dans son premier état, et il fut tenté de mépriser le second. Le prince le sentit, il le supporta, il attacha avec joie cette sorte d'opprobre à la croix de son Sauveur, pour se confondre soi-même dans l'amer souvenir de son orgueil passé. Ce qui lui fut de plus pénible, il le trouva dans les traits appesantis de sa plus intime famille. Le roi, avec sa dévotion et sa régularité d'écorce, vit bientôt avec un secret dépit un prince de cet âge censurer, sans le vouloir, sa vie par la sienne, se refuser un bureau neuf pour donner aux pauvres le prix qui y était destiné, et le remercier modestement d'une dorure nouvelle dont on voulait rajeunir son petit appartement. On a vu combien il fut piqué de son refus trop obstiné de se trouver à un bal de Marly le jour des Rois. Véritablement ce fut la faute d'un novice. Il devait ce respect, tranchons le mot, cette charitable condescendance, au roi son grand-

père, de ne l'irriter pas par cet étrange contraste ; mais au fond et en soi, c'était une action bien grande qui l'exposait à toutes les suites du dégoût de soi qu'il donnait au roi, et aux propos d'une cour dont le roi était l'idole, et qui tournait en ridicule une telle singularité.

Monseigneur ne lui était pas une épine moins aiguë ; tout livré à la matière et à autrui dont la politique, je dis longtemps avant les complots de Flandre, redoutait déjà ce jeune prince, n'en apercevait que l'écorce et la rudesse, et s'en aliénait comme d'un censeur. Madame la duchesse de Bourgogne, alarmée d'un époux si austère, n'oubliait rien pour lui adoucir les mœurs. Ses charmes dont il était pénétré, la politique et les importunités effrénées des jeunes dames de sa suite déguisées en cent formes diverses, l'appât des plaisirs et des parties auxquels il n'était rien moins qu'insensible, tout était déployé chaque jour. Suivaient dans l'intérieur des cabinets les remontrances de la dévote fée et les traits piquants du roi, l'aliénation de Monseigneur grossièrement marquée, les préférences malignes de sa cour intérieure, et les siennes trop naturelles pour M. le duc de Berry, que son aîné, traité là en étranger qui pèse, voyait chéri et attiré avec applaudissement. Il faut une âme bien forte pour soutenir de telles épreuves, et tous les jours sans en être ébranlé ; il faut être puissamment soutenu de la main invisible quand tout appui se refuse au dehors, et qu'un prince de ce rang se voit livré aux dégoûts des siens devant qui tout fléchit, et presqu'au mépris d'une cour qui n'était plus retenue, et qui avait une secrète frayeur de se trouver un jour sous ses lois. Cependant, rentré de plus en plus en lui-même par le scrupule de déplaire au roi, de rebuter Monseigneur, de donner aux autres de l'éloignement de la vertu, l'écorce rude et dure peu à peu s'adoucit, mais sans inté-

resser la solidité du tronc. Il comprit enfin ce que c'est que quitter Dieu pour Dieu, et que la pratique fidèle des devoirs propres de l'état où Dieu a mis est la piété solide qui lui est la plus agréable. Il se mit donc à s'appliquer presque uniquement aux choses qui pouvaient l'instruire au gouvernement; il se prêta plus au monde, il le fit même avec tant de grâce et un air si naturel, qu'on sentit bientôt sa raison de s'y être refusé, et sa peine à ne faire que s'y prêter, et le monde, qui se plaît tant à être aimé, commença à devenir réconciliable.

Il réussit fort au gré des troupes en sa première campagne en Flandre avec le maréchal de Boufflers. Il ne plut pas moins à la seconde où il prit Brisach avec le maréchal de Tallard; il s'y montra partout fort librement, et fort au delà de ce que voulait Marchin qui lui avait été donné pour son mentor. Il fallut lui cacher le projet de Landau pour le faire revenir à la cour, projet qui n'éclata qu'ensuite. Les tristes conjonctures des années suivantes ne permirent pas de le renvoyer à la tête des armées. A la fin on y crut sa présence nécessaire pour les ranimer, et y rétablir la discipline perdue. Ce fut en 1708. On a vu l'horoscope que la connaissance des intérêts et des intrigues m'en fit faire au duc de Beauvillier dans les jardins de Marly, avant que la déclaration fût publique, et on en a vu l'incroyable succès, et par quels rapides degrés de mensonge, d'art, de hardiesse démesurée d'une impudence à trahir le roi, l'état, la vérité jusqu'alors inouïe, une infernale cabale, la mieux organisée qui fût jamais, effaça ce prince dans le royaume dont il devait porter la couronne, et dans sa maison paternelle, jusqu'à rendre odieux et dangereux d'y dire un mot en sa faveur. Cette monstrueuse anecdote a été si bien expliquée en son lieu que je ne fais que la rappeler ici. Une épreuve si étrangement nouvelle

et cruelle était bien dure à un prince qui voyait tout réuni contre lui, et qui n'avait pour soi que la vérité suffoquée par tous les prestiges des magiciens de Pharaon; il la sentit dans tout son poids, dans toute son étendue, dans toutes ses pointes. Il la soutint aussi avec toute la patience, la fermeté, et surtout avec toute la charité d'un élu qui ne voit que Dieu en tout, qui s'humilie sous sa main, qui se purifie dans le creuset que cette divine main lui présente, qui lui rend grâce de tout, qui porte la magnanimité jusqu'à ne vouloir dire ou faire que très-précisement ce qu'il doit à l'état, à la vérité, et qui est tellement en garde contre l'humanité qu'il demeure bien en deçà des bornes les plus justes et les plus saintes.

Tant de vertu trouva enfin sa récompense dès ce monde, et avec d'autant plus de pureté, que le prince, bien loin d'y contribuer, se tint encore fort en arrière. J'ai assez expliqué tout ce qui regarde cette précieuse révolution, pour que je me contente ici de la montrer, et les ministres et la cour aux pieds de ce prince devenu le dépositaire du cœur du roi, de son autorité dans les affaires et dans les grâces, et de ses soins pour le détail du gouvernement. Ce fut alors qu'il redoubla plus que jamais d'application aux choses du gouvernement, et à s'instruire de tout ce qui pouvait l'en rendre plus capable. Il bannit tout amusement de sciences pour partager son cabinet entre la prière qu'il abrégea, et l'instruction qu'il multiplia; et le dehors entre son assiduité auprès du roi, ses soins pour madame de Maintenon, la bienséance et son goût pour son épouse, et l'attention à tenir une cour, et à s'y rendre accessible et aimable. Plus le roi l'éleva, plus il affecta de se tenir soumis en sa main, plus il lui montra de considération et de confiance, plus il y sut répondre par le sentiment, la

sagesse, les connaissances, surtout par une modération éloignée de tout désir et de toute complaisance en soi-même, beaucoup moins de la plus légère présomption. Son secret et celui des autres fût toujours impénétrable chez lui.

Sa confiance en son confesseur n'allait pas jusqu'aux affaires. J'en ai rapporté deux exemples mémorables sur deux traits importants aux jésuites qu'ils attirèrent devant le roi, contre lesquels il fut de toutes ses forces. On ne sait si celle qu'il aurait prise en M. de Cambrai aurait été plus étendue; on n'en peut juger que par celle qu'il avait en M. de Chevreuse, et plus en M. de Beauvillier qu'en qui que ce fût. On peut dire de ces deux beaux-frères qu'ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et que M. de Cambrai en était la vie et le mouvement; leur abandon pour lui était sans bornes, leur commerce secret était continuel. Il était sans cesse consulté sur grandes et sur petites choses publiques, politiques, domestiques; leur conscience de plus était entre ses mains; le prince ne l'ignorait pas; et je me suis toujours persuadé, sans néanmoins aucune notion autre que présomption, que le prince même le consultait par eux, et que c'était par eux que s'entretenait cette amitié, cette estime, cette confiance pour lui si haute et si connue. Il pouvait donc compter, et il comptait sûrement aussi parler et entendre tous les trois, quand il parlait ou écoutait l'un d'eux. Sa confiance néanmoins avait des degrés entre les deux beaux-frères; s'il l'avait avec abandon pour quelqu'un, c'était certainement pour le duc de Beauvillier. Toutefois il y avait des choses où ce duc n'entamait pas son sentiment, par exemple beaucoup de celles de la cour de Rome, d'autres qui regardaient le cardinal de Noailles, quelques autres de goût

et d'affection : c'est ce que j'ai vu de mes yeux et ouï de mes oreilles.

Je ne tenais à lui que par M. de Beauvillier, et je ne crois pas faire un acte d'humilité de dire que en tous sens et en tous genres, j'étais sans aucune proportion avec lui. Néanmoins il a souvent concerté avec moi pour faire ou sonder, ou parler, ou inspirer, approcher, écarter de ce prince par moi; il a souvent pris ses mesures sur ce que je lui disais; et plus d'une fois, lui rendant compte de mes tête-à-tête avec le prince, il m'a fait répéter de surprise des choses sur lesquelles il m'avouait que le prince ne s'était jamais tant ouvert avec lui, et d'autres qu'il ne lui avait jamais dites. Il est vrai que celles-là ont été rares, mais elles ont été, et elles ont été plus d'une fois. Ce n'est pas assurément que ce prince eût en moi plus de confiance. J'en serais si honteux, et pour lui et pour moi, que, s'il avait été capable d'une si lourde faute, je me garderais bien de la laisser sentir, mais je m'étends sur ce détail qui n'a pu être aperçu que de moi, pour rendre témoignage à cette vérité : que la confiance la plus entière de ce prince, et la plus fondée sur tout ce qui la peut établir et la rendre toujours durable, n'alla jamais jusqu'à l'abandon, et à une transformation qui devient souvent le plus grand malheur des rois, des cours, des peuples, et des états mêmes.

Le discernement de ce prince n'était donc point asservi, mais comme l'abeille il recueillait la plus parfaite substance des plus belles et des meilleures fleurs. Il tâchait de connaître les hommes, de tirer d'eux les instructions et les lumières qu'il en pouvait espérer. Il conférait quelquefois, mais rarement avec quelques-uns, mais à la passade, sur des matières particulières; plus rarement en secret sur des éclaircissements qu'il jugeait nécessaires, mais sans retour et sans habitude. Je n'ai

point su, et cela ne m'aurait pas échappé, qu'il travaillât habituellement avec personne qu'avec les ministres, et le duc de Chevreuse l'était, et avec les prélats dont j'ai parlé sur l'affaire du cardinal de Noailles. Hors ce nombre, j'étais le seul qui eût ses derrières libres et fréquents, soit de sa part, soit de la mienne. Là, il découvrait son âme et pour le présent et pour l'avenir avec confiance, et toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion. Il se laissait aller sur les plans qu'il croyait nécessaires, il se livrait sur les choses générales, il se retenait sur les particulières, et plus encore sur les particuliers, mais, comme il voulait sur cela même tirer de moi tout ce qui pouvait lui servir, je lui donnais adroitement lieu à des échappées, et souvent avec succès, par la confiance qu'il avait prise en moi de plus en plus, et que je devais toute au duc de Beauvillier, et en sous-ordre au duc de Chevreuse, à qui je ne rendais pas le même compte qu'à son beau-frère, mais à qui je ne laissais pas de m'ouvrir fort souvent comme lui à moi.

Un volume ne décrirait pas suffisamment ces divers tête-à-tête entre ce prince et moi. Quel amour du bien! quel dépouillement de soi-même! quelles recherches! quels fruits! quelle pureté d'objets, oserai-je le dire, quel reflet de la Divinité dans cette âme candide, simple, forte, qui, autant qu'il leur est donné ici-bas, en avait conservé l'image! On y sentait briller les traits d'une éducation également laborieuse et industrieuse, également savante, sage, chrétienne, et les réflexions d'un disciple lumineux, qui était né pour le commandement. Là, s'éclipsaient les scrupules qui le dominaient en public. Il voulait savoir à qui il avait et à qui il aurait affaire; il mettait au jeu le premier pour profiter d'un tête-à-tête sans fard et sans intérêt. Mais que le

tête à tête avait de vaste, et que les charmes qui s'y trouvaient étaient agités par la variété où le prince s'espaçait par art, et par entraînement de curiosité, et par la soif de savoir! De l'un à l'autre il promenait son homme sur tant de matières, sur tant de choses, de gens et de faits, que qui n'aurait pas eu à la main de quoi le satisfaire en serait sorti bien mal content de soi, et ne l'aurait pas laissé satisfait. La préparation était également imprévue et impossible. C'était dans ces impromptus que le prince cherchait à puiser des vérités qui ne pouvaient ainsi rien emprunter d'ailleurs, et à éprouver, sur des connaissances ainsi variées, quel fond il pouvait faire en ce genre sur le choix qu'il avait fait.

De cette façon, son homme, qui avait compté ordinairement sur une matière à traiter avec lui et en avoir pour un quart d'heure, pour une demi-heure, y passait deux heures et plus, suivant que le temps laissait plus ou moins de liberté au prince. Il le ramenait toujours à la matière qu'il avait destinée de traiter en principal; mais à travers les parenthèses qu'il présentait, et qu'il maniait en maître, et dont quelques-unes étaient assez souvent son principal objet. Là, nul verbiage, nul compliment, nulle louange, nulle cheville, aucune préface, aucun conte, pas la plus légère plaisanterie; tout objet, tout dessein, tout serré, substantiel, au fait, au but, rien sans raison, sans cause, rien par amusement et par plaisir; c'était là que la charité générale l'emportait sur la charité particulière, et que ce qui était sur le compte de chacun se discutait exactement; c'était là que les plans, les arrangements, les changements, les choix se formaient, se mûrissaient, se découvraient souvent tout mâchés, sans le paraître, avec le duc de Beauvillier, quelquefois avec lui et le duc de Chevreuse, qui néanmoins étaient tous deux ensemble très-rarement avec lui. Quel-

quefois encore il y avait de la réserve pour tous les deux ou pour l'un ou l'autre, quoique rare pour M. de Beauvillier; mais en tout et partout un inviolable secret dans toute sa profondeur.

Avec tant et de si grandes parties, ce prince si admirable ne laissait pas de laisser voir un recoin d'homme, c'est-à-dire quelques défauts, et quelquefois même peu décents; et c'est ce que, avec tant de solide et de grand, on avait peine à comprendre, parce qu'on ne voulait pas se souvenir qu'il n'avait été que vices et que défauts, ni réfléchir sur le prodigieux changement, et de ce qu'il avait dû coûter, qui en avait fait un prince déjà si proche de toute perfection qu'on s'étonnait, en le voyant de près, qu'il ne l'eût pas encore atteinte jusqu'à son comble. J'ai touché ailleurs quelques-uns de ses légers défauts, qui, malgré son âge, étaient encore des enfances, qui se corrigeaient assez tous les jours pour faire sainement augurer que bientôt elles disparaîtraient toutes. Un plus important, et que la réflexion et l'expérience auraient sûrement guéri, c'est qu'il était quelquefois des personnes, mais rarement, pour qui l'estime et l'amitié de goût, même assez familière, ne marchaient pas de compagnie. Ses scrupules, ses malaises, ses petitesses de dévotion diminuaient tous les jours, et tous les jours il croissait en quelque chose; surtout il était bien guéri de l'opinion de préférer pour les choix la piété à tout autre talent, c'est-à-dire de faire un ministre, un ambassadeur, un général plus par rapport à sa piété qu'à sa capacité et à son expérience; il l'était encore sur le crédit à donner à donner à la piété, persuadé qu'il était enfin que de fort honnêtes gens, et propres à beaucoup de choses, le peuvent être sans dévotion, et doivent cependant être mis en œuvre, et du danger encore de faire des hypocrites.

Comme il avait le sentiment fort vif, il le passait aux

autres, et ne les en aimait et estimait pas moins. Jamais homme si amoureux de l'ordre ni qui le connût mieux, ni si désireux de le rétablir en tout, d'ôter la confusion, et de mettre gens et choses en leurs places. Instruit au dernier point de tout ce qui doit régler cet ordre par maximes, par justice et par raison, et attentif, avant qu'il fût le maître, à rendre à l'âge, au mérite, à la naissance, au rang, la distinction propre à chacune de ces choses, et à la marquer en toutes occasions. Ses desseins allongeraient trop ces Mémoires. Les expliquer serait un ouvrage à part, mais un ouvrage à faire mourir de regrets. Sans entrer dans mille détails sur le comment, sur les personnes, je ne puis toutefois m'en refuser ici quelque chose en gros. L'anéantissement de la noblesse lui était odieux, et son égalité entre elle insupportable. Cette dernière nouveauté qui ne cédait qu'aux dignités, et qui confondait le noble avec le gentilhomme, et ceux-ci avec les seigneurs, lui paraissait de la dernière injustice, et ce défaut de gradation une cause prochaine de ruine et destructive d'un royaume tout militaire. Il se souvenait que le monarque n'avait dû son salut dans les plus grands périls sous Philippe de Valois, sous Charles V, sous Charles VII, sous Louis XII, sous François Ier, sous ses petits-fils, sous Henri IV, qu'à cette noblesse, qui se connaissait et se tenait dans les bornes de ses différences réciproques, qui avait la volonté et le moyen de marcher au secours de l'état, par bandes et par provinces, sans embarras et sans confusion, parce que aucun n'était sorti de son état, et ne faisait difficulté d'obéir à plus grand que soi. Il voyait au contraire ce secours éteint par les contraires; pas un qui n'en soit venu à prétendre l'égalité à tout autre, par conséquent plus rien d'organisé, plus de commandement et plus d'obéissance.

Quant aux moyens, il était touché, jusqu'au plus profond du cœur, de la ruine de la noblesse, des voies prises et toujours continuées pour l'y réduire et l'y tenir, de l'abâtardissement que la misère et le mélange du sang par les continuelles mésalliances nécessaires pour avoir du pain, avaient établi dans les courages et pour valeur, et pour vertu, et pour sentiments. Il était indigné de voir cette noblesse française si célèbre, si illustre, devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distingué de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même, au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix qu'une mortelle et ruineuse oisiveté, qui par son inutilité à tout la rend à charge et méprisée, ou d'aller à la guerre se faire tuer, à travers les insultes des commis des secrétaires d'état, et des secrétaires des intendants, sans que les plus grands de toute cette noblesse par leur naissance, et par leur dignité qui, sans les sortir de cet ordre, les met au-dessus d'elle, puissent éviter ce même sort d'inutilité, ni les dégoûts des maîtres de la plume lorsqu'ils servent dans les armées. Surtout il ne pouvait se contenir contre l'injure faite aux armes, par lesquelles cette monarchie s'est fondée et maintenue, qu'un officier vétéran, souvent couvert de blessures, même lieutenant général des armées, retiré chez soi avec estime, réputation, pensions même, y soit réellement mis à la taille avec tous les autres paysans de sa paroisse, s'il n'est pas noble, par eux et comme eux, et comme je l'ai vu arriver à d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis et à pension, sans remède pour les en exempter, tandis que les exemptions sont sans nombre pour les plus vils emplois de la petite robe et de la finance, même après les avoir vendus, et quelquefois héréditaires

Ce prince ne pouvait s'accoutumer qu'on ne pût parvenir à gouverner l'état en tout ou en partie, si on n'avait été maître des requêtes, et que ce fût entre les mains de la jeunesse de cette magistrature que toutes les provinces fussent remises pour les gouverner en tout genre, et seuls, chacun la sienne à sa pleine et entière discrétion, avec un pouvoir infiniment plus grand, et une autorité plus libre et plus entière, sans nulle comparaison, que les gouverneurs de ces provinces n'en avaient jamais eue, qu'on avait pourtant voulu si bien abattre qu'il ne leur en était resté que le nom et les appointements uniques. Il ne trouvait pas moins scandaleux que le commandement de quelques provinces fût joint et quelquefois attaché à la place du chef du parlement de la même province, en absence du gouverneur et du lieutenant général en titre, laquelle était nécessairement continuelle, avec le même pouvoir sur les troupes qu'eux. Je ne répéterai point ce qu'il pensait sur le pouvoir et sur l'élévation des secrétaires d'état, des autres ministres, et la forme de leur gouvernement. On l'a vu, il n'y a pas longtemps, comme sur le dixième, on a vu ce qu'il pensait et sentait sur la finance et les financiers. Le nombre immense de gens employés à lever et à percevoir les impositions ordinaires et extraordinaires, et la manière de les lever; la multitude énorme d'offices et d'officiers de justice de toute espèce; celle des procès, des chicanes, des frais; l'iniquité de la prolongation des affaires, les ruines, les cruautés qui s'y commettent, étaient les objets d'une impatience qui lui inspirait presque celle d'être en pouvoir d'y remédier.

La comparaison qu'il faisait des pays d'états avec les autres lui avait donné la pensée de partager le royaume en parties, autant qu'il se pourrait, égales pour la richesse, de faire administrer chacune par ses états, de

les simplifier tous extrêmement pour en bannir la cohue et le désordre, et d'un extrait aussi fort simplifié de tous ces états des provinces en former quelquefois des états généraux du royaume. Je n'ose achever un grand mot, un mot d'un prince pénétré : « qu'un roi est fait pour les sujets, et non les sujets pour lui, » comme il ne se contraignit pas de le dire en public, et jusque dans le salon de Marly, un mot enfin de père de la patrie, mais un mot qui hors de son règne, que Dieu n'a pas permis, serait le plus affreux blasphème. Pour en revenir aux états-généraux, ce n'était pas qu'il leur crût aucune sorte de pouvoir. Il était trop instruit pour ignorer que ce corps, tout auguste que sa représentation le rende, n'est qu'un corps de plaignants, de remontrants, et quand il plaît au roi de le lui permettre, un corps de proposants. Mais ce prince, qui se serait plu dans le sein de sa nation rassemblée, croyait trouver des avantages infinis d'y être informé des maux et des remèdes par des députés qui connaîtraient les premiers par expérience, et de consulter les derniers avec ceux sur qui ils devaient porter. Mais dans ces états il n'en voulait connaître que trois, et laissait fermement dans le troisième celui qui si nouvellement a paru vouloir s'en tirer.

A l'égard des rangs, des dignités et des charges, on a vu que les rangs étrangers, ou prétendus tels, n'étaient pas dans son goût et dans ses maximes, et ce qui en était pour la règle des rangs. Il n'était pas plus favorable aux dignités étrangères. Son dessein aussi n'était pas de multiplier les premières dignités du royaume. Il voulait néanmoins favoriser la première noblesse par des distinctions. Il sentait combien elles étaient impossibles et irritantes par naissance entre les vrais seigneurs, et il était choqué qu'il n'y eût ni distinctions ni récompenses à leur donner, que les premières et le comble de toutes. Il pensait donc,

à l'exemple, mais non sur le modèle de l'Angleterre, à des dignités moindres en tout que celles de ducs : les unes héréditaires et de divers degrés, avec leurs rangs, et leurs distinctions propres; les autres à vie sur le modèle, en leur manière, des ducs non vérifiés ou à brevet. Le militaire en aurait eu aussi, dans le même dessein et par la même raison, au-dessous des maréchaux de France. L'ordre de Saint-Louis aurait été beaucoup moins commun, et celui de Saint-Michel tiré de la boue où on l'a jeté, et remis en honneur pour rendre plus réservé celui de l'ordre du Saint-Esprit. Pour les charges, il ne comprenait pas comment le roi avait eu pour ses ministres la complaisance de laisser tomber les premières après les grandes de sa cour dans l'abjection où de l'une à l'autre toutes sont tombées. Le Dauphin aurait pris plaisir d'y être servi et environné par de véritables seigneurs, et il aurait illustré d'autres charges moindres, et ajouté quelques-unes de nouveau pour des personnes de qualité moins distinguées. Ce tout ensemble, qui eût décoré sa cour et l'état, lui aurait fourni beaucoup plus de récompenses. Mais il n'aimait pas les perpétuelles, ni que la même charge, le même gouvernement devinssent comme patrimoine par l'habitude de passer toujours de père en fils. Son projet de libérer peu à peu toutes les charges de cour et de guerre, pour en ôter à toujours la vénalité, n'était pas favorable aux brevets de retenue ni aux survivances, qui ne laissaient rien aux jeunes gens à prétendre ni à désirer.

Quant à la guerre, il ne pouvait goûter l'ordre du tableau que Louvois a introduit pour son autorité particulière, pour confondre qualité, mérite et néant, et pour rendre peuple tout ce qui sert. Ce prince regardait cette invention comme la destruction de l'émulation, par conséquent du désir de s'appliquer, d'apprendre, et de

faire, comme la cause de ces immenses promotions qui font des officiers généraux sans nombre, qu'on ne peut pour la plupart employer ni récompenser, et parmi lesquels on en trouve si peu qui aient de la capacité et du talent, ce qui remonte enfin jusqu'à ceux qu'il faut bien faire maréchaux de France, et entre ces derniers jusqu'aux généraux des armées, dont l'état éprouve les funestes suites, surtout depuis le commencement de ce siècle, parce que ceux qui ont précédé cet établissement n'étaient déjà plus, ou hors d'état de servir.

Cette grande et sublime maxime : que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois ni aux rois, était si avant imprimée en son âme qu'elle lui avait rendu le luxe et la guerre odieux. C'est ce qui le faisait s'expliquer quelquefois trop vivement sur la dernière, emporté par une vérité trop dure pour les oreilles du monde, qui a fait quelquefois dire sinistrement qu'il n'aimait pas la guerre. Sa justice était munie de ce bandeau impénétrable qui en fait toute la sûreté. Il se donnait la peine d'étudier les affaires qui se présentaient à juger devant le roi aux conseils des finances et des dépêches; et, si elles étaient grandes, il y travaillait avec les gens du métier, dont il puisait des connaissances, sans se rendre esclave de leurs opinions. Il communiait au moins tous les quinze jours avec un recueillement et un abaissement qui frappait, toujours en collier de l'ordre et en rabat et manteau court. Il voyait son confesseur jésuite une ou deux fois la semaine, et quelquefois fort longtemps, ce qu'il abrégea beaucoup dans la suite, quoiqu'il approchât plus souvent de la communion.

Sa conversation était aimable, tant qu'il pouvait solide, et par goût; toujours mesurée à ceux avec qui il parlait. Il se délassait volontiers à la promenade, c'était là où elle paraissait le plus. S'il s'y trouvait quelqu'un

avec qui il pût parler de science, c'était son plaisir, mais plaisir modeste, et seulement pour s'amuser et s'instruire en dissertant quelque peu, et en écoutant davantage. Mais ce qu'il y cherchait le plus c'était l'utile, des gens à faire parler sur la guerre et les places, sur la marine et le commerce, sur les cours et les pays étrangers, quelquefois sur des faits particuliers mais publics, et sur des points d'histoire ou des guerres passées depuis longtemps. Ces promenades, qui l'instruisaient beaucoup, lui conciliaient les esprits, les cœurs, l'admiration, les plus grandes espérances. Il avait mis à la place des spectacles, qu'il s'était retranchés depuis fort longtemps, un petit jeu où les plus médiocres bourses pouvaient atteindre, pour pouvoir varier et partager l'honneur de jouer avec lui, et se rendre cependant visible à tout le monde. Il fut toujours sensible au plaisir de la table et de la chasse. Il se laissait aller à la dernière avec moins de scrupule, mais il craignait son faible pour l'autre, et il y était d'excellente compagnie quand il s'y laissait aller.

Il connaissait le roi parfaitement, il le respectait, et sur la fin il l'aimait en fils, et lui faisait une cour attentive de sujet, mais qui sentait quel il était. Il cultivait madame de Maintenon avec les égards que leur situation demandait. Tant que Monseigneur vécut, il lui rendit tout ce qu'il devait avec soin. On y sentait la contrainte, encore plus avec mademoiselle Choin, et le malaise avec tout cet intérieur de Meudon. On en a tant expliqué les causes qu'on n'y reviendra pas ici. Le prince admirait, pour le moins autant que tout le monde, que Monseigneur, qui, tout matériel qu'il était, avait beaucoup de gloire, n'avait jamais pu s'accoutumer à madame de Maintenon, et ne la voyait que par bienséance, et le moins encore qu'il pouvait, et toutefois avait aussi en

mademoiselle Choin sa Maintenon autant que le roi avait la sienne, et ne lui asservissait pas moins ses enfants que le roi les siens à madame de Maintenon. Il aimait les princes ses frères avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moelles. La piété y surnagea par les plus prodigieux efforts. Le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction rien de bas, rien de petit, rien d'indécent. On voyait un homme hors de soi, qui s'extorquait une surface unie, et qui y succombait.

Les jours en furent tôt abrégés. Il fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en relever, il en raisonnait avec ses médecins dans cette opinion, il ne cacha pas sur quoi elle était fondée; on l'a dit il n'y a pas longtemps, et tout ce qu'il sentit depuis le premier jour jusqu'au dernier l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne! mais, grand Dieu! quel spectacle vous donnâtes en lui, et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connaître tout le prix! quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix! on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances, elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres, mais tranquilles vues! quel surcroît de détachement! quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre! quelle soumission, et combien parfaite! quel ardent amour de Dieu! quel perçant regard sur son néant et ses péchés! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde! quelle religieuse et humble crainte! quelle tempérée confiance! quelle sage paix! quelles lectures! quelles prières continuelles! quel ardent désir des derniers sa-

crements ! quel profond recueillement ! quelle invincible patience ! quelle douceur ! quelle constante bonté pour tout ce qui l'approche ! quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu ! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment ; Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité.

CHAPITRE CCCXXIII.

Obsèques pontificales à Rome pour le Dauphin : époque et date de leur cessation à Rome et à Paris pour les papes et pour nos rois. — Étrange pensée de l'archevêque de Rheims sur le duc de Noailles : pourquoi mal avec les Noailles. — Embarras du père la Rue qui surprend étrangement le roi du changement de confesseur. — Appareil funèbre chez la Dauphine : prétentions des évêques refusées ; règles de ces choses. — Carreau et goupillon à qui donnés et par qui présentés. — Annonce à haute voix pour qui. — Gardes par les dames et quelles : première garde, comment réglée par le roi entre les duchesses et la maison de Lorraine. — Eau bénite du sang royal et du comte de Toulouse et point d'autres. — Le corps du Dauphin porté sans cérémonie près de celui de la Dauphine. — Transport en cérémonie des deux cœurs au Val de Grâce. — Monseigneur le duc de Bretagne, dauphin. — Madame entre les soirs dans le cabinet du roi après le souper. — M. le duc d'Orléans seul de tous les princes donne en cérémonie l'eau bénite au Dauphin. — Convoi des deux corps à Saint-Denis en cérémonie.

La consternation fut vraie et générale. Elle pénétra les terres et les cours étrangères. Tandis que les peuples pleuraient celui qui ne pensait qu'à leur soulagement, et toute la France un prince qui ne voulait régner que pour la rendre heureuse et florissante, les souverains de l'Europe pleurèrent publiquement celui qu'ils regardaient déjà comme leur exemple, et que ses vertus allaient rendre leur arbitre, et le modérateur paisible et

révéré des nations. Le pape en fut si touché qu'il résolut de lui-même, et sans aucune sorte d'office, de passer par-dessus toutes les règles et les formalités de sa cour, et il en fut unanimement applaudi. Il tint exprès un consistoire, il y déplora la perte infinie que faisait l'église et toute la chrétienté ; il fit un éloge complet du prince qui causait leurs justes regrets et ceux de toute l'Europe. Il y déclara enfin que, passant, en faveur de ses extraordinaires vertus et de la douleur publique, par-dessus toute coutume, il en ferait lui-même dans sa chapelle les obsèques publiques et solennelles. Il en indiqua tout de suite le jour ; le sacré collége et toute la cour romaine y assistèrent, et tous applaudirent à un honneur si insolite. Il avait toujours été rendu réciproquement aux papes en France et à nos rois à Rome, mais non à leurs enfants, jusqu'à la mort de Henri III.

Sixte V, qui avait ouvert les yeux au célèbre duc de Nevers, qui l'était allé consulter sur la Ligue, et qui lui-même ne l'avait favorisée que le moins qu'il avait pu, qui loua publiquement Henri III de s'être défait du duc de Guise, devint furieux deux jours après, lorsqu'il apprit que le cardinal de Guise avait eu le même sort. Il excommunia Henri III, et quoi que ce prince pût faire dans le peu de temps que les Guise le laissèrent vivre depuis, il demeura excommunié même après sa mort, quoique, dans le court espace qu'il vécut après avoir été frappé, il eût fait tout ce qui lui fut possible pour mourir en bon chrétien, qu'il eût été réconcilié à l'église, et qu'il eût reçu tous les sacrements. Tout ce que la reine sa veuve fit de démarches à Rome par le célèbre d'Ossat, depuis cardinal, toute l'adresse, l'éloquence, la force des raisons et des offices qu'il y employa, toute la considération personnelle que ce grand homme s'y était acquise, furent inutiles pour obtenir les obsèques accou-

tumées pour nos rois. En revanche, on cessa en France de les faire pour les papes, et réciproquement il n'y en a pas eu depuis. C'est ce qui ajouta beaucoup à celles que Clément XI, et de lui-même, voulut faire pour ce sublime Dauphin, et auxquelles tout Rome applaudit contre ses plus opiniâtres maximes, qui la rendent si politiquement invariable pour tout ce qui est du cérémonial.

De douloureuses choses me ramènent sur mes pas. La Dauphine mourut, comme je l'ai dit, à Versailles, le vendredi 12 février, entre huit et neuf heures du soir. J'étais retiré dans ma chambre, pénétré de cette perte; l'archevêque de Rheims, qui entrait chez moi à toute heure, y arriva et me trouva seul. Il était affligé, comme il n'était personne qui pût s'en défendre ; il l'était de plus de la perte de la charge de la dame d'atours qu'avait la comtesse de Mailly, sa belle-sœur, avec laquelle il était intimement de tous temps. Il savait par elle l'aventure de la tabatière. Le roi ne faisait presque que de partir, et il s'était trouvé dans la chambre de la pauvre princesse, tout pendant que le roi y avait demeuré, et il y était longtemps auparavant. Il me conta d'entrée que le duc de Noailles, qui était en quartier de capitaine des gardes, y était venu avant le roi, qu'il lui avait vu un air embarrassé, le regard curieux, une décision fort nette et trop sereine que cela ne pouvait aller loin, un examen attentif et quelque chose de fort composé dans toute sa personne; qu'il était demeuré assez longtemps, et s'en était allé pour y revenir fort peu après avec le roi, où, à travers son embarras qui subsistait, le contentement perçait; enfin il m'en parla comme lui en attribuant tout le malheur, et me le dit nettement.

Il faut remarquer que tous ces Mailly ne pouvaient souffrir les Noailles; la jalousie les rongeait de la préférence qu'ils avaient sur eux chez madame de Mainte-

non, et leur manie était de trouver fort mauvais que la comtesse de Mailly, fille de son cousin germain, n'en eût pas été traitée en parfaite égalité de fortune, comme la fille unique de son propre frère. A cette émulation qui formait leur haine, l'archevêque en joignait une particulière. Avant son épiscopat, il avait été député du second ordre à une assemblée du clergé. Il voulait parvenir, et il s'était livré aux jésuites. Il arriva une affaire où il s'opposa fièrement au cardinal de Noailles, qui présidait à l'assemblée, et qui était alors dans sa grande faveur. Surpris de se voir résister en face par un abbé, il voulut s'expliquer, et lui faire honnêtement entendre raison. L'abbé n'en poussa que plus vertement sa pointe, et même avec peu de mesure. Alors le cardinal piqué le malmena de façon que l'autre ne le lui pardonna jamais. Lui-même autrefois m'avait conté la querelle, et souvent depuis témoigné qu'il ne l'oublierait jamais. Je l'en fis souvenir alors pour le rendre suspect à lui-même; mais, voyant qu'il s'animait de plus en plus à me vouloir persuader, je lui dis que personne ne le pouvait jamais être que le duc de Noailles pût être capable d'une horreur aussi abominable; aussi peu qu'il eût aucun intérêt en la mort de la Dauphine, lui qui toute sa vie en avait été si bien traité; qui avait trois sœurs, dames du palais, ses favorites; qui avait tant d'intérêt en la vie de madame de Maintenon qui, à son âge, soutiendrait difficilemennt cette perte; enfin, outre ces raisons démonstratives, toutes celles dont je pus m'aviser. Je n'y gagnai rien; la cause du rappel du duc de Noailles commençait à percer. Il me soutint qu'il voulait gouverner le Dauphin sans partage, à qui il ne pouvait proposer une maîtresse, comme si en ce genre d'affaire, et de confiance, les ducs de Beauvillier et de Chevreuse n'eussent pas été des obstacles plus fâcheux que la Dau-

phine. J'eus beau dire, l'archevêque demeura ferme sur la tabatière, dont l'événement est en effet demeuré inintelligible. Je l'exhortai du moins à condamner au plus profond silence, et le plus sans réserve, une si horrible pensée ; et en effet il l'y contint. Mais il est mort plusieurs années depuis dans sa persuasion, qui ne pût me faire aucune impression. Ceux qui surent à la fin l'histoire de la boîte, en assez grand nombre, ne furent pas plus susceptibles que moi de ce soupçon, en personne ne s'avisa de jeter rien sur le duc de Noailles. Pour moi, je le crus si peu que notre liaison demeura la même. Quelque intime qu'elle ait été jusqu'à la mort du roi, je ne sais comment il est arrivé que nous ne nous sommes jamais parlé de cette fatale tabatière.

Dans le moment que le père la Rue sortit de chez la Dauphine, instruit de son intention, il fut au cabinet du roi, à qui il fit dire qu'il avait à lui parler au moment même. Le roi le fit entrer. Il vainquit son embarras comme il put, et apprit au roi ce qui l'amenait. On ne peut jamais être plus frappé que le roi le fut. Mille idées fâcheuses lui entrèrent dans la tête. J'ignore si les scrupules y trouvèrent leur place; ils devaient être grands. L'extrémité retint l'indignation, mais laissa court au dépit. La Rue se servit avantageusement de ce qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour abréger une si fâcheuse conversation.

Le samedi 13, le corps de la Dauphine fut laissé dans son lit à visage découvert, ouvert le même jour, à onze heures du soir, toute la faculté présente, la dame d'honneur et la dame d'atours ; et le dimanche 14, mis dans le cercueil sur une estrade de trois marches, porté le lendemain lundi 15 dans son grand cabinet de même où il y avait des autels où les matins on disait continuellement des messes. Quatre évêques assis, en rochet et

camail, à la ruelle droite se relevaient comme les dames, avertis par les agents du clergé. Ils prétendirent des chaises à dos, le carreau et le goupillon. Ils furent refusés des deux premiers, ils n'eurent que des siéges ployants et point de carreaux. Ils crièrent tant qu'ils attrapèrent le goupillon.

Pour entendre ce cérémonial que je n'ai pas eu lieu encore d'expliquer, on ne doit avoir en présence du corps de ces princes que ce qu'on aurait devant eux vivants. On y est assis à l'église sur des ployants, et cela décide pour s'asseoir et pour l'espèce du siége; de carreaux personne n'en a devant eux à l'église que le sang royal, les bâtards, les ducs et les duchesses, et ceux et celles qui ont le rang de prince étranger ou le tabouret de grâce. Aussi n'y a-t-il que ces personnes-là à qui venant jeter de l'eau bénite en cérémonie, ou chacun à part, sous manteau, les hérauts, qui sont avec leurs cottes d'armes et leurs caducées au coin du pied du cercueil, présentent un carreau qu'ils tiennent relevé auprès d'eux pour faire leur courte prière, après avoir donné l'eau bénite, et quand on se lève les hérauts ôtent le carreau. Le goupillon est présenté par les hérauts aux mêmes personnes, à qui ils donnent le carreau, qui le leur rendent après avoir donné l'eau bénite; ils présentent aussi le goupillon aux officiers de la couronne et à leurs femmes, et pour les charges uniquement aux premiers gentilhommes de la chambre du roi qui ne seraient pas ducs, et à leurs femmes, à la dame d'honneur si elle n'était pas duchesse, à la dame d'atours et au chevalier d'honneur et à sa femme qui tous se mettent à genoux sans carreau pour faire leur courte prière. Toutes autres personnes, hommes et femmes, quelles qu'elles soient, même en mante et en manteau, prennent elles-mêmes le goupillon dans le bénitier et l'y remettent après avoir

jeté de l'eau bénite, sans que les hérauts fassent le moindre mouvement. Ils sont avertis de tous ceux et celles qui doivent avoir un carreau par la proclamation de leurs noms que l'huissier fait de la porte à fort haute voix, à mesure qu'il en voit entrer, et n'en annonce aucun autre. Au sang royal, c'est l'aumônier de garde en rochet qui présente le goupillon et le reprend. Six dames en mante, assises, vis-à-vis des évêques, qui se relèvent toutes ensemble par six autres tout le jour, sont averties chacune de sa garde et de son heure, de la part du roi, par un billet du grand-maître des cérémonies. De ces six dames, à chaque garde deux duchesses ou princesses, alternativement, qui trouvent deux carreaux devant leurs siéges aux deux premières places, les autres dames n'en ont point; deux dames du palais non duchesses qui s'accordent entre elles; et deux dames aux deux autres places qui soient de qualité à avoir mangé avec la princesse, c'est-à-dire avec la reine et à être entrées dans son carrosse. Les femmes des maréchaux de France qui ne sont point ducs roulent avec celles-ci, et ont la première des deux places. S'il y avait d'autres officiers de la couronne non ducs, il en serait de même de leurs femmes.

Le roi nomma lui-même les deux titrées de la première garde. Il s'était fait un point de politique d'entretenir les disputes entre les ducs et les princes étrangers, c'est-à-dire Lorrains; car, encore qu'il eût donné le même rang à MM. de Bouillon et de Rohan, il n'a jamais souffert que ceux-là soient entrés en aucune compétence avec les ducs, ni avec la maison de Lorraine. Il crut donc faire merveille de prendre les deux plus anciennes duchesses qui se trouvassent à la cour, et sous ce prétexte, la duchesse d'Elbœuf, veuve du second duc et pair et de l'aîné de la maison de Lorraine en France, et la duchesse de Sully, et de tenir ainsi sa balance

égale, donnant aux ducs madame d'Elbœuf pour duchesse, et si bien pour telle qu'il la doublait d'une autre duchesse; aux Lorrains, que l'aînée de leur maison avait gardé la première. En conséquence pourtant elles furent relevées par deux princesses, madame de Lambesc et sa tante mademoiselle d'Armagnac, qui ne le trouvèrent pas trop bon, parce que cela marquait que les duchesses avaient eu la première garde. Je continuerai les cérémonies de suite jusqu'au départ pour Saint-Denis, tant pour n'y plus revenir que pour d'autres raisons qui se verront dans la suite.

Le mercredi 17, Madame, accompagnée de M. le duc d'Orléans, de madame la princesse de Conti et de ses deux filles, et de M. le comte de Toulouse, tous en mantes et en grands manteaux, ainsi que leur suite, alla donner de l'eau bénite. Elle fut reçue par le chevalier d'honneur à la tête de la maison de madame la Dauphine, au bout de la dernière pièce tendue de noir, et qui l'y reconduisit. La dame d'honneur ne traversa point dans la même pièce en la recevant et la conduisant, et s'arrêta à la porte intérieure. Il n'y eut d'eau bénite en cérémonie que du sang royal, contre tout usage jusqu'alors.

Le vendredi matin 19, le corps de monseigneur le Dauphin fut ouvert, un peu plus de vingt-quatre heures après sa mort, en présence de toute la faculté, de quelques menins et du duc d'Aumont, nommé comme duc par le roi. Son cœur fut porté tout de suite à Versailles auprès de celui de madame la Dauphine. Ce même jour, entre cinq et six heures, les deux cœurs furent portés au Val-de-Grâce de Paris. Chamillart, évêque de Senlis, premier aumônier de madame la Dauphine, ayant un pouvoir du cardinal de Janson, grand aumônier, était dans le premier carrosse à la droite au fond, portant les deux cœurs; madame la Princesse au fond à sa gau-

che; madame de Vendôme, sa fille, et mademoiselle de Conti au devant; la duchesse de Lude à une portière, le duc du Maine à l'autre. Le duc d'Aumont, comme premier gentilhomme de la chambre, suivait à la première place du fond d'un carrosse de monseigneur le Dauphin, accompagné de quelques menins. Suivait le carrosse du corps de madame la Dauphine, rempli de ses dames du palais, dont deux étaient restées à la garde du corps. Ce cortége arriva après minuit au Val-de-Grâce, tout y fut fini avant deux heures; il revint après sans cérémonie, et demeura à Paris qui voulut. Dès que ce convoi fut parti de Versailles, le corps de monseigneur le Dauphin, porté de Marly sans cérémonie, fut placé à la droite de celui de madame la Dauphine sur la même estrade qui fut élargie.

Le samedi 20, le roi manda à la duchesse de Ventadour qu'il voulait que désormais monseigneur le duc de Bretagne prît le nom et le rang de Dauphin; et ce même soir il fit entrer Madame dans son cabinet après son souper avec les princes et princesses qui avaient coutume d'y entrer jusqu'au coucher du roi, et elle y est depuis entrée tous les soirs.

Le lundi 21 février, M. le duc d'Orléans alla donner l'eau bénite au corps de monseigneur le Dauphin. Il y fut reçu et conduit, comme l'avait été Madame, par le duc d'Aumont comme premier gentilhomme de la chambre à la tête des menins, qui tour à tour gardaient le corps de monseigneur le Dauphin.

Le mardi 22 février, les deux corps furent portés de Versailles à Saint-Denis sur un même chariot. Le roi nomma M. le duc d'Orléans pour accompagner le corps de monseigneur le Dauphin, et quatre princesses pour celui de madame la Dauphine, qui furent madame la Duchesse, madame de Vendôme, et mesdemoiselles de

Conti et de la Roche-sur-Yon. A la descente des corps, le duc d'Aumont, comme premier gentilhomme de la chambre, portait la couronne de monseigneur le Dauphin ; Dangeau, chevalier d'honneur, celle de madame la Dauphine ; Souvré, maître de la garde-robe du roi, le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Dans la marche, qui commença sur les six heures du soir, des aumôniers en rochet et à cheval soutenaient les coins des poêles, deux du roi, deux de madame la Dauphine; de son côté étaient à cheval le chevalier d'honneur et le premier écuyer; trois carrosses précédaient. Dans le second, était au fond M. le duc d'Orléans avec le duc d'Aumont; d'Antin sur le devant avec Souvré, comme maître de la garde-robe ; Mattignon à une portière comme menin ; le capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, à l'autre; dans le troisième et le plus proche du chariot, quatre évêques en rochet et camail, un aumônier du roi en quartier en rochet, et le curé de Versailles en étole; trois carrosses derrière : les quatre princesses avec la duchesse du Lude dans le premier, qui était un carrosse du roi; un de madame la Dauphine, rempli de ses dames ; et celui de madame la Duchesse après, où étaient les dames d'honneur des princesses. Le convoi commença à entrer à Paris par la porte Saint-Honoré à deux heures après minuit, sortit de la porte Saint-Denis à quatre heures du matin, et arriva entre sept et huit heures du matin à Saint-Denis. Il y eut un grand ordre dans Paris et aucun embarras.

CHAPITRE CCCXXIV.

Retour du roi à Versailles où il voit en passant la foule des mantes et des manteaux qui vont après chez tout le sang royal sans ordre et pour la première fois. — Privance de la duchesse du Lude. — Le roi voit à la fois tous les ministres étrangers en manteaux, et reçoit les harangues des cours. — Extrémité des deux jeunes fils de France qui sont nommés sans cérémonie. — Mort du petit Dauphin : le roi d'aujourd'hui comment sauvé. — Le corps et le cœur du petit Dauphin portés sans cérémonie près de ceux de . et de madame la Dauphine. — M. le duc d'Anjou, aujourd'hui roi, succède au titre et au rang de Dauphin. — Douleur de M. le duc de Berry et en Espagne. — Singularité des obsèques jusqu'à Saint-Denis. — Deuil aussi singulier que ces obsèques. — État du duc de Beauvillier et le mien. — Cassette du Dauphin qui me met en grand péril dont l'adresse du duc de Beauvillier me sauve.

Le samedi 27 février, le roi revint de Marly à Versailles. Il avait mangé tout ce voyage seul dans sa chambre, matin et soir, à son très-petit couvert. Il ne voulut point de respects en forme de sa cour comme il s'était pratiqué à la mort de Monseigneur. Il fit dire qu'il verrait tout le monde à la fois tout en arrivant. Les princes et princesses du sang et bâtards l'attendirent dans ses cabinets, la duchesse du Lude et les dames de madame la Dauphine, le chevalier d'honneur et les autres grands officiers à la porte de son cabinet, ensemble; les dames dans sa chambre, les hommes dans son

antichambre et dans les pièces suivantes jusqu'à la porte de l'appartement de madame de Maintenon. Tout était en mantes et en manteaux longs. Le roi arriva à quatre heures et monta droit dans ses cabinets par son petit degré, puis traversa lentement jusque chez madame de Maintenon pour remarquer tout le monde. Il embrassa uniquement la duchesse du Lude, et lui dit qu'il n'était pas en état de lui parler, mais qu'il la verrait. Une demi-heure après, madame de Maintenon lui manda de venir chez elle avec les dames de madame la Dauphine. Elles y virent le roi sans mante. Il parla obligeamment à toutes, et retint après la duchesse du Lude qu'il fit asseoir, et qui fut longtemps en tiers avec lui et madame de Maintenon. Il l'a vue beaucoup de fois depuis de la sorte, et comme plus du tout en public, si ce n'est à Marly quand sa santé lui permettait d'y aller ou d'être des voyages. Tout ce qui était là en mantes et en manteaux alla comme en procession chez tous les princes et princesses, commençant par M. et madame la duchesse de Berry, et finissant par le comte de Toulouse. Personne n'avait été chez les princes et princesses du sang à la mort de Monseigneur. On a vu par quel manége M. du Maine obtint qu'on allât chez les bâtards. En cette occasion on fut sans ordre, et comme moutons, chez les princes et princesses du sang. Il n'y eut que ce seul jour pour les manteaux et les mantes.

Le mardi 1er mars, le roi vit dans son cabinet tous les ministres étrangers avant sa messe, qui étaient tous en manteaux longs. Le samedi 5 mars, il reçut les harangues du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aides et de celle des monnaies, la parole portée par chaque premier président; celui de la cour des aides était malade, Gravile, second président,

parla. Après chaque cour, les gens du roi de celle qui venait d'haranguer s'avancèrent et parlèrent par le premier avocat général, usage que M. Talon, mort président à mortier, établit du temps qu'il était avocat général du parlement. La ville harangua la dernière, et le discours du prévôt des marchands l'emporta sur tous. C'était le matin après la messe.

Le lendemain dimanche, à pareille heure, le grand conseil vint haranguer, parce qu'il ne veut point céder au parlement, ni le parlement encore moins à lui; et tout de suite l'académie française.

Ce même jour, les deux enfants, fils de France, malades depuis quelques jours, furent très-mal, avec les marques de rougeole qui avaient paru en M. et madame la Dauphine. Ils avaient été ondoyés en naissant. Le roi manda à la duchesse de Ventadour de leur faire suppléer les cérémonies du baptême, de les faire tenir par qui elle voudrait, et de les faire nommer Louis l'un et l'autre. Elle prit ce qui se trouva de plus distingué sous sa main. Elle tint le petit Dauphin avec le comte de la Mothe; et le marquis de Prie avec la duchesse de la Ferté, M. le duc d'Anjou, aujourd'hui roi. Le lendemain mardi, 8 mars, les médecins de la cour en appelèrent cinq de Paris. Le roi ne laissa pas de tenir conseil des finances, d'aller tirer après son dîner, et de travailler le soir avec Voysin chez madame de Maintenon. Les saignées et les autres remèdes qu'on employa ne purent sauver le petit Dauphin. Il mourut ce même jour, un peu avant minuit. Il avait cinq ans et quelques mois, et était bien fait, fort et grand pour son âge. Il donnait de grandes espérances par l'esprit et la justesse qu'il montrait en tout; il inquiétait aussi par une décision opiniâtre et par une hauteur extrême.

M. le duc d'Anjou tétait encore. La duchesse de Ven-

tadour, aidée des femmes de la chambre, s'en empara; elles ne le laissèrent point saigner ni prendre aucun remède. La comtesse de Verue, empoisonnée à Turin et prête à mourir, avait été sauvée par un contre-poison qu'avait le duc de Savoie. Elle en avait apporté en revenant. La duchesse de Ventadour lui en envoya demander et en donna à M. le duc d'Anjou seulement, parce qu'il n'avait pas été saigné et que ce remède ne peut aller avec la saignée. Il fut bien mal, mais il en réchappa et est roi aujourd'hui. Il l'a su depuis et a toujours marqué une vraie distinction à madame de Verue, et pour tout ce qui l'a regardée. Trois dauphins moururent donc en moins d'un an, dont un seul enfant, et, en vingt-quatre jours, le père, la mère et le fils aîné. Le mercredi 9 mars, le corps du petit Dauphin fut ouvert. Dans la nuit, et sans aucune cérémonie, son cœur fut porté au Val-de-Grâce à Paris, et son corps à Saint-Denis, et placé sur la même estrade avec ceux de M. et de madame la Dauphine, ses père et mère. M. le duc d'Anjou, désormais unique, succéda au titre et au rang de Dauphin.

J'ai omis ce qui se passa au réveil du roi à la mort de monseigneur le Dauphin, parce que ce ne fut que la répétition parfaite de ce qui s'y passa à la mort de madame la Dauphine qui a été raconté. Le roi embrassa tendrement M. le duc de Berry à plusieurs reprises, lui disant : « Je n'ai donc plus que vous. » Ce prince était fondu en larmes; on ne peut être plus amèrement ni plus longtemps affligé qu'il le fut. Madame la duchesse de Berry n'osa s'échapper. Elle tint assez honnête contenance. Au fond sa joie était extrême de se voir elle et son époux les premiers. L'affliction et l'horreur de ces coups redoublés furent inconcevables en Espagne.

A la mort de la reine, de la dauphine de Bavière, de

Monsieur, en un mot à toutes ces grandes obsèques, excepté à la mort de Monseigneur, à cause de la petite-vérole qui l'avait emporté, tous les fils de France, suivis de tous les princes du sang et de tous les ducs, avaient été en cérémonie, tous ensemble, donner l'eau bénite, et pareillement ensemble les filles et petites-filles de France, suivies des princesses du sang et des duchesses. Les cœurs et les corps avaient été accompagnés de princes du sang et de ducs, et pour les princesses de beaucoup de princesses, de duchesses, de princesses étrangères, et de dames de qualité en plusieurs carrosses; et les corps avaient été gardés longtemps avant d'être portés à Saint-Denis. En celles-ci, quoique doubles, et par conséquent plus nombreuses et plus solennelles, puisqu'on devait faire autant pour chaque corps que s'il n'y en avait eu qu'un, et que cela doublait tous les accompagnements, on ne fit qu'une légère image de ce qui s'était toujours pratiqué pour un seul, tant pour la durée de la garde avant le transport, que pour l'eau bénite des deux corps à part, et pour les convois des deux cœurs ensemble, et après des deux corps ensemble. Le genre de ces étranges morts en fut en gros la vraie cause, et la hâte qu'on eut de débarasser le roi à Versailles, et qu'il eut lui-même de n'avoir plus à ouïr parler de choses si douloureuses, et de n'entretenir pas l'excitation des propos, fit abréger tout et diminuer tout, et pour les cérémonies et pour le nombre des personnes qui y devaient assister. Il n'y parut ni fils de France ni prince du sang, mais le roi ne laissa pas d'avoir soin, malgré toute sa douleur et ses poignantes inquiétudes, d'y en faire jouer le personnage à ses deux fils naturels*: l'un au convoi des corps, l'autre à l'eau bénite de la Dauphine, à la suite de Madame et de M. le duc d'Orléans et de trois princesses du sang seulement.

C'est première fois que les hommes et les femmes aient été ensemble donner l'eau bénite en cérémonie. M. le duc d'Orléans, uniquement, en retourna donner en cérémonie au Dauphin ; l'autre avait été pour la Dauphine seule avant que le corps du Dauphin fût mis auprès du sien. C'était séparément à M. le duc et à madame la duchesse de Berry à conduire les eaux bénites ; ils devaient être séparément suivis de Madame et M. le duc d'Orléans, de madame la duchesse d'Orléans, de tout le sang royal des ducs et duchesses, et depuis un temps de la maison de Lorraine. Jusqu'alors cela s'était passé ainsi à la reine, à la dauphine de Bavière et à Monsieur ; je ne doute pas aussi à sa première épouse. Il est vrai qu'à Monsieur, sous prétexte de cette compétence des ducs avec la maison de Lorraine que le roi aimait tant, il ne voulut pas qu'aucun d'eux y allât en cérémonie ; mais leurs femmes y furent avec les princesses du sang, à la suite de madame la duchesse de Bourgogne, où il se passa ce que j'ai raconté alors. Le cortége des deux sœurs fut mêlé, et tout aussi court et singulier : trois princesses du sang pour l'un, ce devait être une fille de France avec elles, et des duchesses avec pour l'autre, au lieu d'un fils de France, de deux princes du sang et de quelques ducs ; M. du Maine uniquement au convoi des corps ; M. le duc d'Orléans seul de tout le sang royal, avec un mélange de charge pour tout accompagnement dans le carrosse où il était, et deux ducs, dont l'un encore était premier gentilhomme de la chambre et en avait servi en ces cérémonies, l'autre pouvait être regardé comme menin. Pour la Dauphine, quatre princesses du sang, sans filles ni petites-filles de France, et sans duchesses ni de Lorraines ni dames de qualité, et un seul carrosse après le leur, pour les dames du palais. Rien ne fut jamais si court, ni si baroque,

jusque-là que la maison même de la Dauphine ni les menins ne donnèrent point d'eau bénite en cérémonie, c'est-à-dire un premier gentilhomme de la chambre à la tête des menins, la dame d'honneur à la tête des dames de madame la Dauphine, et le chevalier d'honneur à la tête des officiers premiers et principaux de la maison. A l'égard de Monseigneur, pour lequel il n'observa pas la moindre cérémonie, la petite-vérole dont il mourut en fut la juste raison.

Pour comble de singularité, le roi qui avait voulu, à la mort de Monseigneur, que les personnes qui drapent lorsqu'il drape, drapassent quoiqu'il ne portât pas ce deuil, ne voulut point que personne drapât pour M. et madame la Dauphine, excepté M. le duc et madame la duchesse de Berry. Comme leur maison drapait à cause d'eux, cela fit une question sur madame de Saint-Simon, qui prétendait ne point draper, et eux désiraient qu'elle drapât, et s'appuyaient de l'exemple des duchesses de Ventadour et de Brancas, chez Madame. On y répondait que celles-là étant séparées de corps et de biens d'avec leurs maris, avaient leurs équipages à elles, au lieu que madame de Saint-Simon et moi vivions et avions toujours vécu ensemble, qui est le cas que les équipages de la femme appartiennent au mari. Là-dessus, grande négociation. Ils prenaient cette draperie à honneur. M. et madame la duchesse de Berry nous la demandèrent avec tant d'instance, par amitié, comme une chose qui les touchait sensiblement, qu'il fallut enfin avoir cette complaisance. Tellement que notre maison fut mi-partie : tout ce qui était à moi ou en commun sans deuil, et en noir tout ce qui était à madame de Saint-Simon, ce qui était fort ridicule.

M. de Beauvillier était malade dans son lit, à Versailles, et il était à sa maison de la ville pour être plus en

repos au bas de la rue de l'Orangerie. Il serait difficile de comprendre l'excès de sa douleur, ni la grandeur de sa piété, de sa résignation, de son courage. Je n'ai rien vu de si difficile à décrire, de plus impossible à atteindre, de comparable à admirer. Le jour de la mort de notre Dauphin, je ne sortis qu'un instant de chez moi, où je m'étais barricadé pour joindre le roi à sa promenade dans les jardins, qui passa l'après-dînée à portée de mon pavillon. La curiosité y eut part. Le dépit de le voir presqu'à son ordinaire ne put soutenir cette promenade qu'un instant. On emportait alors le corps du Dauphin, j'en aperçus de loin quelque chose. Je me rejetai chez moi, d'où je ne sortis presque plus du reste du voyage, que pour aller passer les après-dînées auprès du duc de Beauvillier, enfermé chez lui où il ne laissait entrer presque personne. J'avoue que je faisais le détour entre le canal et les jardins de Versailles, pour arriver à l'hôtel de Beauvillier par la porte de l'Orangerie qu'il joignait, pour me dérober à la vue de ce qui paraissait de funèbre, dont aucun devoir ne me put faire approcher. Je conviens de la faiblesse. Je n'étais soutenu ni de la piété supérieure à tout du duc de Beauvillier, ni d'une semblable à celle de madame de Saint-Simon, qui toutefois n'en souffraient pas moins. La vérité est que j'étais au désespoir. A qui saura où j'en étais arrivé, cet état paraîtra moins étrange que d'avoir pu supporter un malheur si complet. Je l'essuyais précisément au même âge où était mon père quand il perdit Louis XIII ; au moins en avait-il grandement joui, et moi, *Gustavi paululùm mellis, et ecce morior !* Ce n'était pas tout encore.

Il y avait dans la cassette du Dauphin des mémoires qu'il m'avait demandés. Je les avais faits en toute confiance ; lui les avait gardés de même. J'y étais donc parfaitement reconnaissable. Il y en avait même un fort

long de ma main, qui seul eût suffi pour me perdre sans espérance de retour auprès du roi. On n'imagine point de pareilles catastrophes. Le roi connaissait mon écriture; il ne connaissait pas de même ma façon de penser, mais il s'en doutait à peu près. J'y avais donné lieu quelquefois, et de bon amis de cour y avaient suppléé de leur mieux. Ce péril ne laissait pas de regarder assez directement le duc de Beauvillier, un peu plus au lointain le duc de Chevreuse. Le roi, qui par ces mémoires m'aurait aussitôt reconnu, y aurait en même temps découvert la plus libre et la plus entière confiance entre le Dauphin et moi, et sur des chapitres les plus importants, et qui lui auraient été les moins agréables, et il ne se doutait seulement pas que j'approchasse de son petit-fils plus que tous les autres courtisans. Il n'eût pas pu croire, intimement lié comme il me savait de tous temps avec le duc de Beauvilliers, que ce commerce intime et si secret d'affaires se fût établi sans lui entre le Dauphin et moi; et toutefois il fallait que lui-même portât au roi la cassette de ce prince, à la mort duquel Duchesne en avait sur-le-champ remis la clef au roi. L'angoisse était donc cruelle, et il y avait tout à parier que j'en serais perdu et chassé pour tout le règne du roi.

Quel contraste des cieux ouverts que je voyais sans chimère, et de ces abîmes qui tout à coup s'ouvraient sous mes pieds! Et voilà la cour et le monde! J'éprouvai alors le néant des plus désirables fortunes par un sentiment intime qui toutefois marque combien on y tient. La frayeur de l'ouverture de cette cassette n'eut presque point de prise sur moi. Il me fallut des réflexions pour y revenir de temps en temps. Les regrets de ce qui m'échappait, plus sans comparaison qu'eux la vue de ce que perdait la France, surtout la disparution de cet in-

comparable Dauphin, me perçaient le cœur et suspendaient toutes les facultés de mon âme. Je ne voulus longtemps que m'enfuir et ne revoir jamais la figure trompeuse de ce monde. Même après que je me fus résolu à y demeurer, la situation naturelle où j'étais avec M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans, que tant d'autres des plus grands eussent si chèrement achetée dans la perspective de l'âge du roi et de celui du petit Dauphin, m'était insipide, je n'oserais dire pire, par la comparaison de ce qui n'était plus; et ma douleur était si peu capable de consolation et de raison qu'elle trahit entièrement tout ce que j'avais caché jusque-là avec tant de soin et de politique, et manifesta malgré moi tout ce que j'avais perdu. Madame de Saint-Simon, non moins sensible, non moins touchée, aussi peu capable de le dissimuler, mais plus sensée, plus forte, et tout à Dieu, recevait aussi par plus de liberté d'esprit, par plus de mesure en attaches, par la plus sage prudence, de plus fortes impressions de l'inquiétude de ces papiers.

Les ducs et duchesses de Beauvillier et de Chevreuse étaient uniquement dans ce secret, et les uniques aussi avec qui en consulter. M. de Beauvillier prit le parti de ne confier la cassette à personne, quoique le roi en eût la clef, et d'attendre que sa santé lui permît de la porter lui-même, pour essayer, étant avec lui, de dérober ces papiers à sa vue parmi tous les autres, de quelque manière que ce fût. Cette mécanique était difficile, car il ne savait pas même la position de ces papiers si dangereux parmi les autres dans la cassette, et cependant c'était la seule ressource. Une si terrible incertitude dura plus de quinze jours.

Le lundi, dernier février, le roi vit dans son cabinet, sur les cinq heures, le duc de Beauvillier pour la première fois, qui n'avait pas été en état de s'y rendre plus

tôt. Mon logement était assez près du sien et de plain-pied, donnant au milieu de la galerie de l'aile neuve, de plain-pied aussi au grand appartement du roi. Le duc à son retour entra chez moi, et nous dit, à madame de Saint-Simon et à moi, que le roi lui avait ordonné de lui porter le lendemain au soir chez madame de Maintenon la cassette du Dauphin. Il nous répéta que, sans oser ni pouvoir répondre de rien, il serait bien attentif à éviter, s'il était possible, que le roi vît ce qui y était de moi, et nous promit de revenir le lendemain au retour de chez madame de Maintenon nous en apprendre des nouvelles. On peut juger s'il fut attendu, et à portes bien fermées. Il arriva, et avant de s'asseoir nous fit signe de n'avoir plus d'inquiétude. Il nous conta que tout le dessus de la cassette, et assez épaissement, s'était heureusement trouvé rempli d'un fatras de toutes sortes de mémoires et de projets sur les finances, et de quelques autres d'intérieurs de province, qu'il en avait lu exprès une quantité au roi pour le lasser, et qu'il y avait réussi tellement, qu'à la fin le roi s'était contenté d'en entendre les titres, puis, fatigué de ne trouver autre chose, s'était persuadé que le fond n'était pas plus curieux, et avait dit que ce n'était pas la peine d'en voir davantage, et qu'il n'avait qu'à jeter là tous ces papiers dans le feu. Le duc nous assura qu'il ne se l'était pas fait dire deux fois, d'autant qu'il avait déjà avisé au fond un petit bout de mon écriture, qu'il avait promptement couvert en prenant d'autres papiers pour en lire les titres au roi, et qu'aussitôt qu'il lui eut lâché la parole, il rejeta confusément dans la cassette ce qu'il en avait tiré de papiers et mis à mesure sur la table, et avait été secouer la cassette derrière le feu entre le roi et madame de Maintenon, pris bien garde en la secouant que ce mémoire de ma main, qui était grand et épais, fût couvert d'autres,

et qu'il avait eu grand soin d'empêcher avec les pincettes qu'aucun bout ne s'écartât, et de voir tout bien brûlé avant de quitter la cheminée. Nous nous embrassâmes dans le soulagement réciproque, qui fut proportionné pour ce moment au péril que nous avions couru.

FIN DU DIX-HUITIÈME VOLUME.
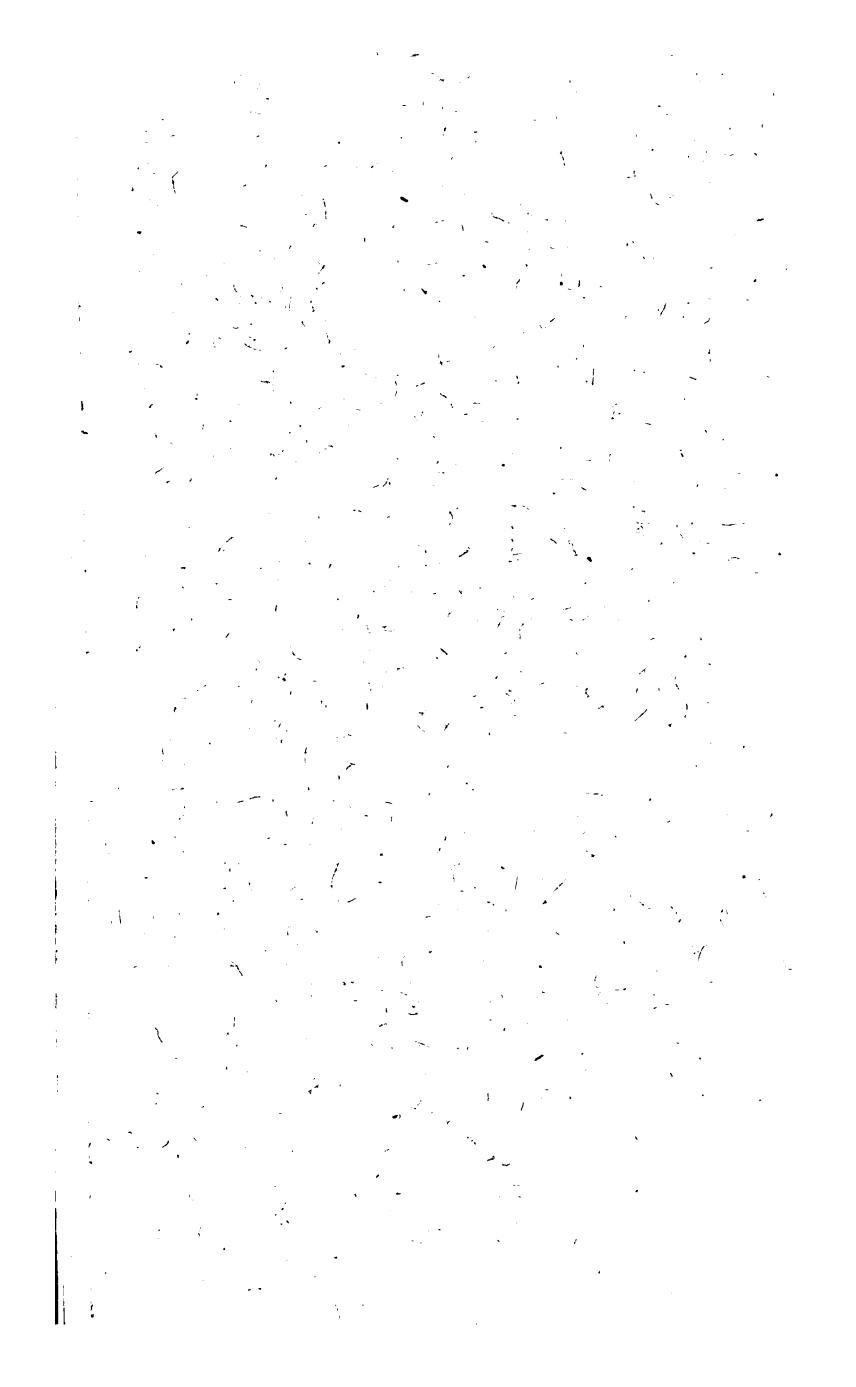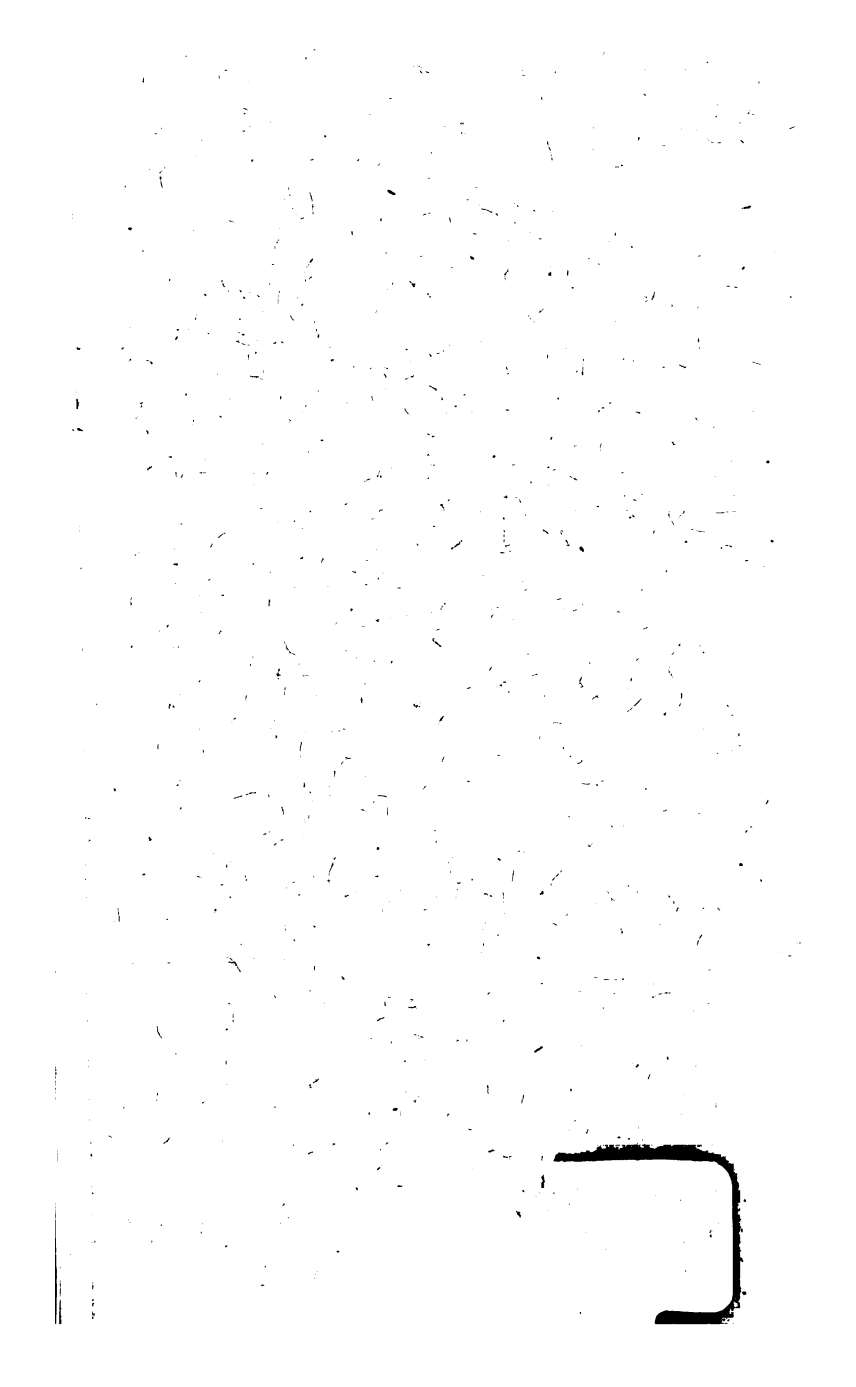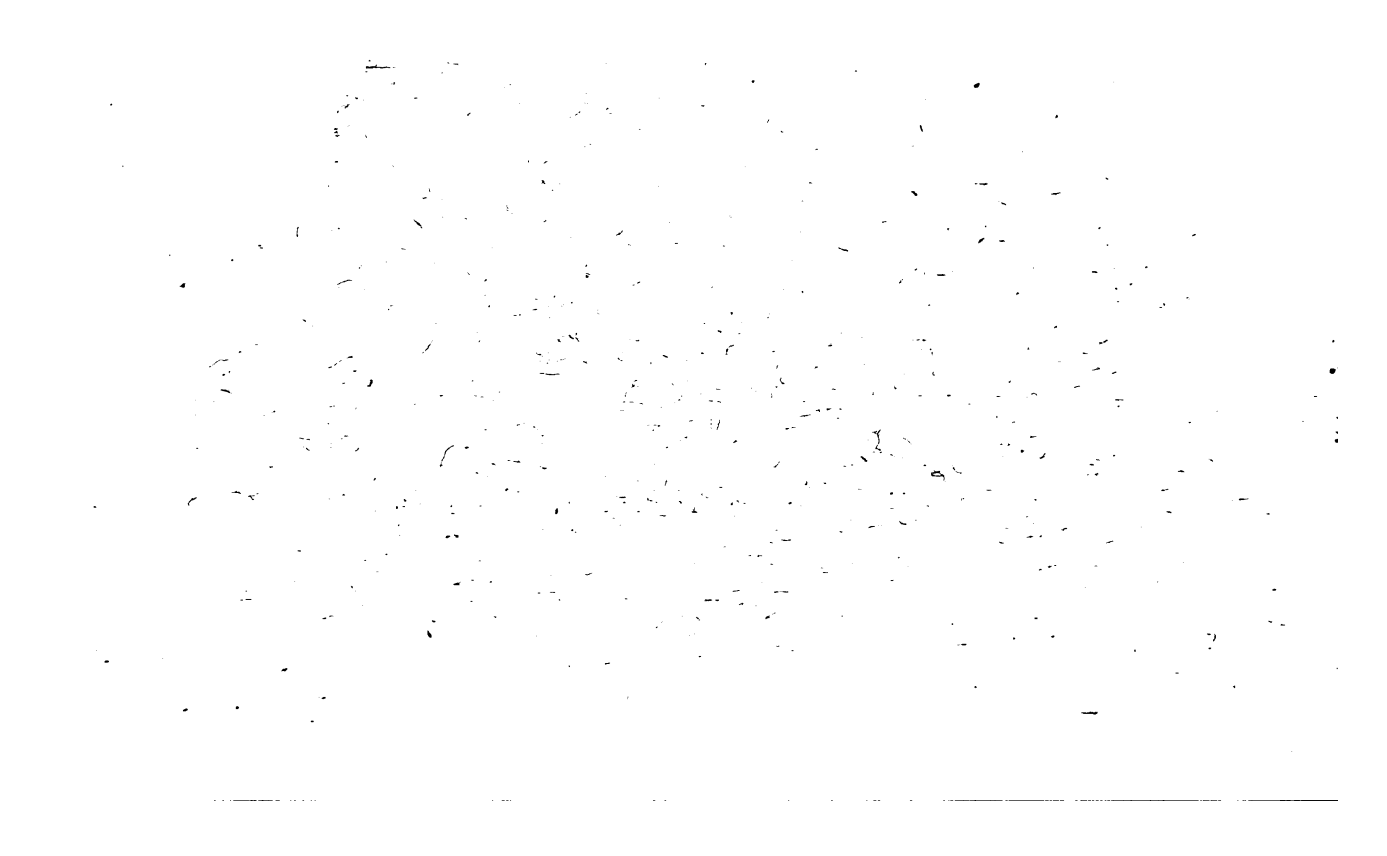
IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue St-Louis, 46, au Marais.